

ŒUVRES
DE
SAINT ALPHONSE-MARIE
DE LIGUORI

Saint-Amand (Cher), — DESTENAY, Imprimeur breveté.

ŒUVRES
DE
SAINT ALPHONSE-MARIE
DE LIGUORI

ÉVÈQUE ET DOCTEUR DE L'ÉGLISE

Traduites de l'italien et mises en ordre

PAR

MM. LES ABBÉS VIDAL, DELALLE ET BOUSQUET

Nouvelle édition, revue et corrigée

PAR

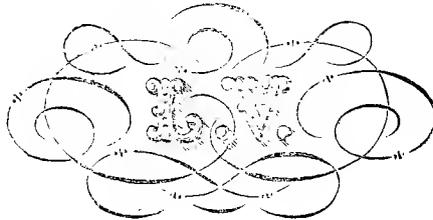
M. l'abbé A.-C. PELTIER

Chanoine honoraire de Reims et de Saint-Denis de la Réunion.



TOME TREIZIÈME DES ŒUVRES

TROISIÈME DE LA PARTIE ASCÉTIQUE



PARIS
LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
43, RUE DELAMBRE, 43

—
1879

LA MESSE ET L'OFFICE

TRAITÉS SANS RESPECT

LA MESSE ET L'OFFICE

TRAITÉS SANS RESPECT

OU AVERTISSEMENTS DONNÉS AUX PRÊTRES DE NE POINT SE RENDRE
COUPABLES D'UN CRIME TEL QUE SERAIT CELUI DE TRAITER SANS
RESPECT LE SACRIFICE DE L'AUTEL ET LES LOUANGES QUI SONT
DUES A DIEU.

PREMIÈRE PARTIE

La Messe traitée sans respect.

Jamais aucun prêtre ne dira la messe avec la dévotion requise, s'il n'a pour cette action l'estime que mérite un si grand sacrifice. Il est certain qu'un homme ne peut rien faire de plus sublime ni de plus saint que de célébrer une messe. « De toutes les œuvres auxquelles peut s'occuper un chrétien, aucune ne saurait être plus sainte que ce redoutable mystère ¹, » a dit le concile de Trente. Dieu même ne peut faire qu'il y ait au monde une action plus grande que la célébration d'une messe.

Tous les sacrifices de l'ancienne loi, qui ont tant honoré Dieu, n'étaient qu'une ombre et une figure de notre sacrifice de l'autel. Tous les honneurs qu'ont jamais rendus à Dieu, et que

¹ Nullum aliud opus adeo sanctum a Christi fidelibus tractari posse, quam hoc tremendum mysterium. (*Sess. xxii, decr. de observ. in cel. etc.*)

lui rendront à jamais tous les anges par leurs hommages, et tous les hommes par leurs œuvres, leurs pénitences et leurs martyres, n'ont jamais pu et ne pourront jamais procurer à Dieu autant de gloire que lui en procure une seule messe ; car tous les honneurs rendus par des créatures sont des honneurs finis et bornés, au lieu que l'honneur que Dieu reçoit par le sacrifice de l'autel est un honneur infini, parce que là lui est offerte une victime d'un prix infini. La messe est donc une action qui rend à Dieu le plus grand honneur qui puisse lui être offert ; elle est l'œuvre qui brise le plus les forces de l'enfer, qui procure le plus puissant suffrage aux âmes du purgatoire, qui apaise le plus la colère de Dieu irrité contre les pécheurs, et qui est pour les hommes en ce monde la source des plus grands biens.

☩ Si c'est une chose assurée que nous obtiendrons de Dieu tout ce que nous lui demanderons au nom de Jésus, comme il est dit dans saint Jean ¹, combien plus ne devons-nous pas en avoir l'assurance quand nous lui offrons Jésus-Christ même ? Cet aimable Rédempteur intercède continuellement pour nous dans le ciel, comme nous en assure l'Apôtre ² Or c'est aussi ce qu'il fait spécialement dans le sacrifice de la messe, où il se présente lui-même à son père par les mains du prêtre, à cette même fin d'en obtenir pour nous les grâces nécessaires. Si nous venions à savoir que tous les saints, avec la divine mère, prient pour nous, quelle confiance n'en concevrions-nous pas pour notre avantage ? mais il est certain qu'une seule prière de Jésus-Christ est infiniment plus puissante que toutes les prières des saints. Oh ! que nous serions malheureux, pauvres pécheurs que nous sommes, si nous n'avions pas ce divin sacrifice pour apaiser Dieu ! car, comme le dit le concile de Trente, le Seigneur, apaisé par cette offrande, et accordant la grâce et le don de pénitence, remet les péchés et les crimes même les plus grands ¹ « *Hujus quippe oblatione placatus Domi-*

¹ Si quid petieritis patrem in nomine meo, dabit vobis. (*Joan.* xvi, 23.)

² Qui etiam interpellat pro nobis. (*Rom.* viii, 34.)

nus, gratiam et donum pœnitentiæ concedens, crimina et peccata etiam ingentia dimittit ¹. » En un mot, de même que la passion de Jésus-Christ a suffi pour racheter le monde entier, ainsi une seule messe suffirait pour le sauver ; et c'est pour cela que le prêtre dit, en faisant l'oblation du calice : « Nous vous offrons, Seigneur, ce calice salutaire pour notre salut et celui du monde entier ². »

La messe est ce qu'il y a de meilleur comme de plus beau dans l'Eglise, ce froment des élus et ce vin qui fait germer les vierges, selon ce qu'a prédit et déclaré le prophète Zacharie ³ Car, à la messe, le Verbe incarné se sacrifie au Père éternel, et se donne à nous dans le sacrement de l'eucharistie, qui est la fin et le but de presque tous les autres sacrements, comme l'enseigne le docteur angélique ⁴ C'est ce qui a fait dire à saint Bonaventure que la messe est l'œuvre dans laquelle Dieu nous met devant les yeux tout l'amour qu'il nous a porté, et qu'elle est un abrégé de tous les bienfaits qu'il nous a accordés ⁵ C'est pour cela que le démon a toujours cherché à faire cesser le saint sacrifice de la messe, en se servant pour cela des hérétiques, ces précurseurs de l'Antéchrist, dont le premier attentat sera de s'efforcer d'abolir, et d'abolir effectivement le saint sacrifice de l'autel, en punition des péchés des hommes, comme l'a prédit Daniel ⁶

Le même saint Bonaventure dit que Dieu ne nous accorde pas un moindre bienfait chaque fois qu'il se dit une messe, que celui dont il nous a gratifiés au moment de son incarna-

¹ (*Conc. Trid. sess. xxii, cap. 2.*)

² Offerimus tibi, Domine, calicem salutaris... pro nostra et totius mundi salute.

³ Quid enim bonum ejus est, et quid pulchrum ejus, nisi frumentum electorum et vinum germinans virgines? (*Zach. ix, 17.*)

⁴ Fere omnia sacramenta in eucharistia consummantur.

⁵ Est memoriale totius dilectionis suæ, et quasi compendium quoddam omnium beneficiorum suorum. (*S. Bonav. de Institut. p. 1. cap. 11, t. XII, p. 296 b, édit. Vivès.*)

⁶ Robur autem datum est ei contra jure sacrificium, propter peccata. (*Dan., viii, 11.*)

tion¹ En sorte que, comme le disent les docteurs, si Jésus-Christ n'était point encore venu dans le monde, le prêtre l'y ferait venir en proférant les paroles de la consécration, selon cette belle parole de saint Augustin : « Oh ! qu'elle est vénérable la dignité des prêtres, entre les mains desquels le Fils de Dieu s'incarne, comme il s'est incarné dans le sein d'une vierge². »

En outre, comme le sacrifice de l'autel n'est qu'un renouvellement et une application du sacrifice de la croix, le docteur angélique enseigne qu'une messe procure aux hommes tous les mêmes biens et le même salut que leur a procuré le sacrifice de la croix³ Saint Chrysostome tient la même doctrine : « Le sacrifice de la messe, a-t-il dit, a autant de valeur que la mort de Jésus-Christ sur la croix⁴ Et l'Eglise nous en donne encore une plus grande assurance, lorsqu'elle dit : « Autant de fois on fait la commémoration de cette victime, autant de fois s'accomplit de nouveau l'œuvre de notre rédemption⁵ » Car le sacrifice qui a été offert sur la croix, est le même que celui qui se sacrifie sur l'autel par le ministère du prêtre, comme l'enseigne le concile de Trente par ces paroles : « Le même qui s'est offert autrefois sur la croix, s'offre encore à présent par le ministère des prêtres, sans qu'il y ait de différence que dans la manière d'offrir⁶ » De là vient que par le sacrifice de l'autel nous est appliqué le fruit du sacrifice même de la croix. La passion de Jésus-Christ nous a rendus capables de la rédemption ;

¹ Non minus videtur facere Deus in hoc, quod quotidie dignatur descendere super altare, quam cum naturam humani generis assumpsit. (*Loc. cit.*)

² O veneranda sacerdotum dignitas, in quorum manibus, velut in utero Virginis, filius Dei incarnatur. (*S. Aug. in Psalm. 27.*)

³ In qualibet missa invenitur omnis fructus, quem Christus operatus est in cruce ; quidquid est effectus dominicæ passionis, est effectus hujus sacrificii. (*In cap. vi, Isa, sect. 6.*)

⁴ Tantum valet celebratio missæ, quantum valet mors Christi in cruce. (*Apuđ Discip. serm. XLVIII.*)

⁵ Quoties hujus hostiæ commemoratio recolitur, toties opus nostræ redemptionis exercetur. (*Orat. in missa Domini. post Pent.*)

⁶ Una enim eademque est hostia, idem nunc offerens sacerdotis ministerio, qui seipsum in cruce obtulit, sola ratione offerendi diversa. (*Conc. trid. sess. XXII, cap. 2.*)

la messe nous met en possession de cette rédemption, et nous fait jouir de ses mérites.

Ce principe étant posé, savoir, que la messe est l'œuvre la plus sainte et la plus divine qui puisse nous occuper, on voit clairement, dit le concile de Trente, qu'il faut apporter tout le soin possible afin qu'un tel sacrifice soit célébré avec le plus qu'il nous est possible de pureté intérieure, et de dévotion extérieure¹ Et il dit que la malédiction lancée par Jérémie contre ceux qui exercent les fonctions saintes avec négligence², s'applique précisément aux prêtres qui célèbrent avec irrévérence ce sacrifice, qui est la plus grande et la plus élevée de toutes les actions que l'homme puisse faire pour honorer son Créateur ; ajoutant qu'une telle irrévérence peut difficilement se commettre sans impiété³ Ce sont les propres paroles du concile.

Afin donc que le prêtre évite une si grande irrévérence, et la malédiction divine qui en serait la suite, voyons ce qu'il doit faire avant de célébrer, pendant la célébration et après avoir célébré. Avant de célébrer, il doit faire l'acte de préparation ; pendant qu'il célèbre, montrer le respect que requiert de sa part une action si sainte ; et après qu'il a célébré, faire son action de grâces.

§ I^{er}

De la préparation à faire avant la messe.

En premier lieu, le prêtre doit faire l'acte de préparation à la messe qu'il va dire. Un serviteur de Dieu disait que toute la vie d'un prêtre ne devrait être qu'une préparation continuelle aux messes qu'il dira, et une continuelle action de grâces, pour les messes qu'il aura pu dire. Il est vrai que la très-sainte

¹ Satis etiam apparet omnem operam in eo ponendam esse, ut quanta maxima fieri potest interiori cordis munditia, atque exteriori devotione ac pietatis specie peragatur. (*Sess. xxii, decr. de observ. etc.*)

² Maledictus homo qui facit opus Dei negligenter. (*Jer. XLVIII, 10.*)

³ Quæ ab impietate vix sejuncta esse potest.

eucharistie est instituée pour le bien de tous les fidèles, mais elle n'en est pas moins un don spécial fait aux prêtres. Notre Seigneur dit, en leur adressant la parole : « Gardez-vous bien de donner les choses saintes à des chiens, et de jeter vos marguerites devant des pourceaux ¹ Notons bien ces mots : « Vos marguerites, » *Margaritas vestras*. Les grecs appellent de ce nom de marguerites les hosties consacrées ; or, Jésus-Christ dit ici, qu'elles sont la propriété des prêtres, *margaritas vestras*. Cela posé, dit saint Jean Chrysostome, chaque prêtre devrait quitter l'autel tout enflammé de l'amour divin, en sorte qu'il fût pour l'enfer un sujet d'épouvante ² Mais ce n'est pas là, hélas ! ce qui a lieu ; on voit au contraire la plupart des prêtres descendre de l'autel toujours plus tièdes, plus impatients, plus orgueilleux, plus avides et plus attachés à leurs propres intérêts, à leur propre estime et aux plaisirs de ce monde. « La faute n'en est pas à l'aliment qu'ils prennent, mais aux dispositions de ceux qui le reçoivent ³, » a dit fort bien le cardinal Bona. Non certes, le défaut ne vient pas de la nourriture qu'ils prennent à une telle table, puisque cette nourriture, prise même une seule fois, comme le disait sainte Marie-Madeleine de Pazzi, suffirait pour nous rendre saints ; mais il vient de leur peu de préparation à la célébration de la messe.

Il y a une préparation prochaine et une préparation éloignée : la préparation éloignée est la vie pure et vertueuse que doit mener le prêtre qui veut célébrer dignement. Si Dieu exigeait la pureté dans les prêtres de l'ancienne loi, uniquement parce qu'ils devaient porter les vases sacrés, comme il est dit dans Isaïe ⁴, combien ne doit pas être plus pur le prêtre qui doit porter dans ses mains et dans sa poitrine le Verbe incarné ⁵, dit Pierre

¹ Nolite dare sanctum canibus, neque mittatis margaritas vestras ante porcos. (*Matth.* VII, 6.)

² Tanquam leones igitur ignem spirantes, ab illa mensa recedamus, facti diabolo terribiles. (*Chrysost. homil.* 6, *ad pop. ant.*)

³ Defectus non in cibo est, sed in sumente.

⁴ Mundamini qui fertis vasa Domini. (*Isa.* LI, 41.)

⁵ Quanto mundiores esse oportet, qui in manibus et in corpore suo portant Christum ! (*Epist.* 123.)

de Blois ! Mais, pour être pur et saint, il ne suffit pas que le prêtre n'ait sur sa conscience aucun péché mortel ; il faut de plus qu'il soit exempt même de toute faute vénielle, au moins délibérée ; sans quoi, comme le dit saint Bernard en faisant allusion à ce qui fut dit une fois à saint Pierre, il n'aura point de part avec Jésus-Christ ¹ Il faut donc que toutes les actions, les paroles et les pensées du prêtre qui veut dire la messe soient tellement saintes, qu'elles puissent lui servir de préparation à la célébration du très-saint sacrifice.

Quant à la préparation prochaine, l'oraison mentale est avant tout nécessaire. Quelle dévotion peut avoir un prêtre qui célèbre sans avoir fait la méditation ? Le père M. Avila disait que le prêtre doit faire au moins une heure et demie d'oraison mentale avant la messe ; je me contenterais d'une demi-heure, et même d'un quart-d'heure pour les ecclésiastiques les plus tièdes ; mais je ne peux m'empêcher de dire que ce n'est point assez d'un quart-d'heure. Oh ! Dieu ! il y a tant de beaux livres de méditations pour se préparer à la messe : mais qui sont ceux qui mettent à profit cette facilité ? Et de là vient que l'on voit tant de messes se dire sans dévotion ni recueillement. Saint Thomas enseigne que le Sauveur a institué le très-saint sacrement de l'autel afin que le souvenir de l'amour qu'il nous a témoigné dans sa passion, et des biens qu'il nous a mérités en se sacrifiant pour nous sur la croix, soit toujours vivant en nous : c'est pour cela que l'Apôtre nous avertit de nous rappeler la mort de notre Seigneur, chaque fois que nous allons à la sainte communion ² Or, si tous les fidèles doivent se souvenir de la mort de Jésus-Christ lorsqu'ils font la sainte communion, combien le prêtre ne doit-il pas le faire davantage lorsqu'il dit la messe, où non-seulement il se nourrit de sa chair adorable, mais il représente et renouvelle sur l'autel, quoique d'une manière différente, le sacrifice de la croix ?

¹ *Nemo quæ videntur modica contemnat ; quoniam, sicut audivit Petrus, nisi laverit ea Christus, non habebimus partem cum eo.*

² *Quotiescumque enim manducabitis panem hunc, et calicem bibetis, memorem Domini annuntiabitis. (I Cor. xi, 26.)*

En outre, supposé même que le prêtre ait fait sa méditation, il convient qu'il se recueille encore, au moins un peu de temps avant de célébrer, et qu'il considère la grande action qu'il va faire. C'est ce que prescrit à tous les prêtres un des conciles de Milan tenus du temps de saint Charles¹ Lorsque le prêtre entre dans la sacristie pour se disposer à célébrer, il doit congédier toutes les pensées du monde, et dire, comme saint Bernard : « Affaires et sollicitudes terrestres, attendez-moi là jusqu'à ce que j'aie célébré la messe qui demande toute mon attention : alors seulement je reviendrai à vous. » Saint François de Sales écrivit un jour à la bienheureuse Jeanne de Chantal : « Lorsque je m'approche de l'autel pour célébrer la messe, je » perds de vue toutes les choses de la terre. » Que le prêtre considère donc qu'il va appeler du ciel sur la terre le Verbe incarné, pour traiter familièrement avec lui sur l'autel, pour le sacrifier de nouveau à son père, et pour se nourrir enfin de sa chair divine. Ainsi, le bienheureux père Jean d'Avila s'excitait à la ferveur en disant : « Maintenant, je vais consacrer » le Fils de Dieu ; je vais le tenir dans mes mains, je vais » converser et traiter avec lui, et le recevoir dans ma poitrine. »

Le prêtre doit considérer de plus qu'il se rend à l'autel pour y être auprès de Dieu l'intercesseur de tous les pécheurs. Saint Laurent Justinien disait que, quand le prêtre célèbre, il fait l'office d'un médiateur, et que par conséquent il doit en ce moment prier pour tous les coupables² Ainsi, comme l'a dit aussi saint Jean Chrysostome, le prêtre étant à l'autel doit s'interposer entre Dieu et les hommes, et d'un côté présenter à Dieu les prières des hommes, et de l'autre obtenir pour les hommes les grâces de Dieu³. Dans l'ancienne loi il n'était per-

¹ Antequam celebrent, se colligant, et orantes mentem in tanti mysterii cogitationem defigant.

² Sacerdos, dum celebrat, mediatoris gerit officium, propterea delinquentium omnium debet esse precator. (*Serm. de corp. Christi.*)

³ Medius sit sacerdos inter Deum et naturam humanam, illius beneficia ad nos deferens. (*Homil. in II, ad Tim. 2.*)

mis au prêtre d'entrer dans le saint des saints qu'une fois chaque année, afin d'y prier pour le peuple ; mais aujourd'hui tous les prêtres ont la faculté d'offrir tous les jours l'agneau de Dieu au Père éternel, afin d'obtenir les grâces divines pour eux et pour toute l'Eglise. En conséquence, comme le dit le concile de Bâle, si, quand un sujet doit aller demander quelque grâce à son prince, il fait tout ce qui est en lui pour s'y bien présenter, il se revêt d'habits décents, et s'étudie à prendre un ton modeste, une attitude humble, une démarche mesurée, combien le prêtre ne doit-il pas faire davantage, lorsqu'il se dispose à aller prier la majesté de Dieu pour lui et pour les autres !

§ II

Du respect avec lequel le prêtre doit célébrer.

En second lieu, le prêtre doit avoir, quand il célèbre, le respect que demande un si auguste sacrifice : et c'est ici le but, ou du moins l'objet principal que nous nous sommes proposé en écrivant ce livre. Voyons donc ce qu'implique ce respect. Il implique : 1^o l'attention nécessaire aux paroles de la messe ; 2^o l'observation exacte des cérémonies prescrites par les rubriques. Quant à l'attention qu'il faut prêter aux paroles, le prêtre pèche en disant la messe avec des distractions volontaires ; et, comme le disent les docteurs, celui qui serait distrait durant la consécration et la communion, ou simplement durant une partie considérable du canon, pécherait mortellement : c'est ce que soutiennent Roncaglia², Concina³, et Tamburini, qui, malgré l'indulgence même excessive de ses opinions, dit néanmoins sur ce sujet, que si un prêtre volontairement distrait pendant un temps considérable récite en cet état les par-

¹ Si quis principem sæculi rogaturus, habitu honesto, gestu decenti, prolatione non præcipiti, attenta quoque mente seipsum studet componere ; quanto diligentius in sacro loco rogaturus Deum hæc facere curabit? (*Conc. Basil, sess. 21, can. Quomodo.*)

² (*Cap. III, q. 2, reg. 3.*) — ³ (*Theol. mor. p. 516, n. 13.*)

ties de la messe qui contiennent le canon, il péchera mortellement : « Et il me semble ; ajoute-t-il, que c'est commettre une grave irrévérence, que de se conduire avec si peu de respect envers Dieu par une distraction volontaire, dans le moment même où l'action que l'on fait suppose le plus profond recueillement ¹ » Je suis du même sentiment, quoi que puissent en dire certains autres auteurs ; car, laissant de côté la question de savoir si l'attention est ou n'est pas de l'essence de la prière, je dis que le sacrifice de l'autel, outre sa qualité de prière, est de sa nature le culte le plus auguste de la religion, à laquelle on fait une injure grave quand on se laisse aller à des pensées étrangères au moment où l'on professe un religieux respect pour Dieu : c'est pourquoi la rubrique nous donne l'avis suivant : « Le prêtre doit apporter le plus grand soin à prononcer distinctement et à leur place tous les mots, et non avec précipitation, afin qu'il puisse faire attention à ce qu'il dit ². »

Quant à l'observation des cérémonies prescrites par les rubriques pour la célébration de la messe, saint Pie V, dans la bulle jointe au missel, ordonne strictement et en vertu de la sainte obéissance, *districte, et in virtute sanctæ obedientiæ*, de les faire de la manière que le prescrivent les rubriques du missel : *Juxta ritum, modum et normam in missale prescriptam* ; ce sont ses propres paroles. C'est pourquoi le P Suarez a bien raison de dire que l'omission de la moindre cérémonie ordonnée par les rubriques, comme serait celle d'une bénédiction, d'une genuflexion, d'une inclination, et de quelque autre chose semblable, n'est pas exempte de faute vénielle. Benoît XIII le déclare expressément dans le concile de Rome (tit, 15. cap. 1.), en disant que dans la célébration de

¹ *Si sacerdos, per notabile tempus voluntarie distractus, eas missæ partes, quæ canonem continent, recitet, peccabit mortaliter ; videtur autem mihi gravis irreverentia, qua quis dum profitetur Deum summe venerari, cum illo irreverenter per voluntariam distractionem se gerat. (Meth. cel. miss. c. 3, num. 9.)*

² *Sacerdos maxime curare debet, ut distincte et apposite proferat ; non admodum festinanter, ut advertere possit quæ legit, etc. (A. M.)*

la messe, les rites, même en ce qu'ils ont de moins important, ne peuvent être négligés ou changés sans péché¹. Sainte Thérèse disait : « Je donnerais ma vie pour une cérémonie de l'Eglise ; » et le prêtre les mépriserait ! Lacroix, (lib. 2. num. 422) et Pasqualigo disent la même chose pour le cas où l'on fait les cérémonies de l'Eglise avec trop de précipitation, et même quand on s'en acquitte avec négligence, comme le dit très-bien le P. Concina (pag. 509, n. 2), en parlant de ces célébrants qui ne font point la gémflexion jusqu'à terre, ou qui font semblant de baiser l'autel, au lieu de le baiser réellement, ou enfin qui forment mal les bénédictions, contrairement à ce que prescrivent les rubriques. Le P. Gavantus dit aussi (p. 3. in rubr. miss. tit. 2) avec Ledesma, que faire ainsi les cérémonies prescrites c'est la même chose que de les omettre, selon cet axiome des juristes que faire mal ce qu'on doit faire revient au même que de ne pas le faire du tout² »

De plus, les docteurs Wigandt³, Roncaglia⁴, Concina et Lacroix⁵, disent avec le commun de tous les auteurs, que si un prêtre omet une partie notable des cérémonies de la messe, quand même elles ne seraient pas des plus importantes, il n'est pas exempt de péché grave ; car ces omissions répétées dans le même sacrifice, conspirent ensemble à faire une matière grave, attendu qu'en se réunissant en quantité notable, elles constituent une grave irrévérence à l'égard du sacrifice. Nous savons que, même dans l'ancienne loi, le Seigneur prononça plusieurs malédictions contre les prêtres qui omettraient des cérémonies dans leurs sacrifices, qui n'étaient pourtant que les figures du nôtre : « Que si vous ne voulez point, leur disait-il, écouter la voix du Seigneur votre Dieu, ni observer les cérémonies que je vous prescris, toutes ces malédictions tomberont sur vous : vous serez maudit dans la ville, vous serez

¹ Ritus in minimis etiam sine peccato negligi vel mutari haud possunt.

² Paria sunt non facere, et male facere.

³ (*Tract. xv, n. 75.*) — ⁴ (*De sacrif. miss. c. III, q. 4.*)

⁵ (*Loc. cit.*)

maudit dans la campagne, vous serez maudit à l'entrée et à la fin de vos actions¹ »

Cela posé, il me semble qu'en voyant la manière dont la plupart des prêtres disent la messe, avec tant de vitesse et de mépris pour les cérémonies, il faudrait pleurer, et pleurer avec des larmes de sang. On pourrait faire à ces prêtres le même reproche que Clément d'Alexandrie adressait aux prêtres païens, c'est-à-dire qu'ils faisaient du ciel un théâtre, et de Dieu le sujet de leur comédie² ! Mais que dis-je, une comédie ? Ah ! quelle attention n'auraient-ils pas, s'ils avaient un rôle à jouer dans une pièce de théâtre ! et quelle est l'attention qu'ils donnent à la célébration de la messe ? des paroles mutilées, des genuflexions en l'air, qui semblent plutôt des actes de mépris que de révérence, des signes de croix dont on ne connaît même pas le sens ; ils marchent le long de l'autel, et se tournent d'une manière propre à exciter le rire ; ils touchent ensuite l'hostie sainte et le calice consacré, comme s'ils avaient un morceau de pain et un verre à la main ; ils mêlent en désordre les paroles et les cérémonies de la messe, anticipant pour les unes comme pour les autres les moments indiqués par les rubriques ; en un mot, toute leur messe n'est du commencement jusqu'à la fin qu'un amoncellement de désordres et d'irrévérances.

Et pourquoi tout cela ? tantôt parce qu'on ignore les rubriques qu'on ne se donne point la peine d'étudier, tantôt parce qu'on est pressé de finir la messe aussitôt que possible. On dirait que ces prêtres célèbrent la messe comme si l'église allait s'écrouler, ou que les Turcs fussent près d'y pénétrer, sans qu'on eût le temps de s'enfuir ; et tel prêtre sera resté deux heures parmi les affaires du monde, ou se sera amusé à

¹ Quod si audire nolueris vocem Domini, ut custodias ceremonias... venient super te omnes maledictiones istæ : maledictus eris in civitate, maledictus eris in agro... maledictus eris ingrediens, maledictus et egrediens, etc. (*Deut. xxviii, 15 et seq.*)

² O impietatem ! cœlum cœnam fecistis, et Deus factus est actus. (*Clem. Alex. de sacr. gent.*)

causer inutilement dans une boutique ou dans la sacristie, qui se pressera ensuite de dire la messe, sans autre soin que de terminer le plus vite possible. Ils auraient besoin d'avoir toujours près d'eux quelqu'un qui leur dît ce que disait un jour le P. M. Avila à un ecclésiastique qui célébrait de cette même façon. Il s'approcha de l'autel, et lui fit entendre ces paroles : « Par « charité, daignez le traiter mieux, parce qu'il est fils d'un « bon père. » Dieu recommandait aux prêtres de l'ancienne loi de trembler de respect en s'approchant de son sanctuaire¹ Et un prêtre de la nouvelle loi, étant à l'autel, en présence de Jésus-Christ, oserait le traiter avec tant d'irrévérence, tandis qu'il le tient dans ses mains, tandis qu'il l'offre et qu'il s'en nourrit !

Le prêtre à l'autel, comme l'a dit saint Cyprien, et la chose est certaine, représente la personne même de Jésus-Christ². Là il dit, en effet, comme s'il était Jésus-Christ même : « Ceci est mon corps, ceci est le calice de mon sang³ » Mais, ô Dieu ! en voyant aujourd'hui tant de prêtres célébrer avec tant d'irrévérence, faudra-t-il dire qu'ils représentent Jésus-Christ, ou qu'ils ne ressemblent pas plutôt à autant de saltimbanques qui gagnent leur vie à amuser le public, selon l'observation qu'en a faite le synode de Spalatro⁽³⁾ en ces termes⁴ : « La plupart des célébrants s'appliquent non à bien célébrer la messe, mais à la terminer le plus vite possible ; non par motif de dévotion, mais pour se procurer de quoi vivre ; de sorte que la célébration de la messe semble avoir pour objet non de rap-

¹ Pavete ad sanctuarium meum. (*Levit. xxvi, 2.*)

² Sacerdos vice Christi vere fungitur. (*Epist. ad 63 Cæcilium.*)

³ Hoc est corpus meum, hic est calix sanguinis mei.

⁴ Plerique celebrantes conantur, non ut missam celebrent, sed ut absolvant ; non ut devotionis exercitium, sed ut victus sustentationem habeant ; ita ut missæ celebratio, non tanquam religionis mysteria, sed ut lucrandi ars quædam exercentur.

(a) Il s'agit peut-être ici de l'assemblée provinciale tenue à Sebenico, l'an 1579, par Augustin Valère, évêque de Vérone, nommé visiteur pour les deux provinces de Spalatro et de Zara par le pape Grégoire XIII. Voir le *Dictionnaire universel des conciles*, au mot *Sebenico*, édit. Migne.

peler les mystères de la religion, mais d'exercer un métier lucratif. » Et ce qu'il y a de plus étonnant, ou, pour mieux dire, de plus déplorable, c'est de voir même des religieux, et même des réformés et des observantins, dire la messe avec tant de précipitation, et faire les cérémonies avec tant de négligence, que leur conduite scandaliserait jusqu'aux idolâtres, et plus que si c'était des prêtres séculiers les plus relâchés qu'on puisse voir.

Ainsi les prêtres qui célèbrent si indignement ne pèchent pas seulement par l'irrévérence qu'ils commettent envers le saint sacrifice, mais pèchent encore par le grand scandale qu'ils donnent au peuple qui assiste à leurs messes. Tandis qu'une messe dite dévotement inspire beaucoup de dévotion et de vénération pour cet auguste sacrifice ; celle qui au contraire est célébrée sans dévotion fait perdre le respect qui lui est dû. On raconte de saint Pierre d'Alcantara, que la dévotion avec laquelle il disait la messe faisait plus de fruit que tous les sermons des prédicateurs de la province où il se trouvait. Le concile de Trente dit que l'Eglise n'a ordonné les cérémonies de la messe que pour inspirer aux fidèles la vénération qui est due au sacrifice de l'autel, et aux mystères sublimes qu'il renferme¹ Mais lorsque ces cérémonies se font avec négligence et à la hâte, elles n'inspirent plus de respect ; au contraire elles font perdre aux séculiers la vénération due à un si grand mystère. Pierre de Blois dit que par les messes célébrées avec irrévérence, on donne occasion au peuple de faire peu de cas du très-saint sacrement² C'est pourquoi le concile de Tours, tenu en 1583, ordonna que les prêtres apprissent exactement les cérémonies de la messe. Et remarquez la raison qu'il en donne à la fin : « De crainte, ajoute-t-il, qu'ils ne détournent de la dévotion le peuple qui leur est confié, au lieu de le

¹ Ecclesia ceremonias adhibuit ut majestas tanti sacrificii commendaretur, et mentes fidelium per hæc visibilia religionis signa ad rerum altissimarum, quæ in hoc sacrificio latent, contemplationem excitarentur. (*Trid., sess. xxii, c. 5.*)

² Ex inordinatis et indisciplinatis sacerdotibus hodie datur ostentui nostræ redemptionis venerabile sacramentum. (*Pet. Bles. ep. ad Richer.*)

porter, comme ils le doivent, à vénérer les saints mystères¹ »

Comment d'ailleurs ces prêtres voudraient-ils obtenir le pardon de leurs péchés et la grâce de Dieu, en disant de telles messes, si, en même temps qu'ils les lui offrent, ils l'offensent, et si, de leur côté, ils lui causent plus d'opprobre que d'honneur? Ce qui revient à l'observation suivante, citée dans le *Décret* de Gratien sous le nom du pape Jules : « Comme toute espèce de péchés est effacée par les sacrifices, quel moyen restera-t-il de les expier, s'ils se commettent dans l'oblation même du sacrifice²? » Un prêtre offenserait Dieu, s'il ne croyait point au sacrement de l'eucharistie ; mais celui qui y croit, et qui ne lui porte point le respect qui lui est dû, et est cause en même temps que ceux qui le voient célébrer avec tant d'irrévérence le perdent à leur tour, l'offense bien davantage. Les Juifs respectaient Jésus-Christ dans les commencements de sa prédication ; mais ensuite, lorsqu'ils le virent méprisé par les prêtres, ils perdirent tout-à-fait la bonne opinion qu'ils en avaient, et finirent par se joindre à ces mêmes prêtres pour crier comme eux : « Otez-le, ôtez-le, crucifiez-le³ » C'est ainsi qu'aujourd'hui les séculiers, en voyant les prêtres dire la messe avec tant de négligence et de mépris, en perdent presque l'estime et la vénération. De même, comme je l'ai déjà dit, qu'une messe célébrée avec dévotion, inspire la dévotion à tous ceux qui y assistent ; ainsi, au contraire, une messe traitée sans respect par celui qui la dit fait perdre la dévotion et même presque la foi aux assistants. Un religieux très-digne de foi m'a raconté à ce sujet un fait épouvantable ; et ce fait, je l'ai vu aussi rapporté dans un petit livre intitulé : *Motifs pour célébrer la messe sans précipitation*, par le père Séraphin-Marie Loddi, dominicain. Il y avait à Rome

¹ Ne populum sibi commissum a devotione potius revocent, quam ad sacramentum mysteriorum venerationem invitent.

² Cum omne crimen sacrificii deleatur, quid pro delictorum expiatione Domino dabitur, quando in ipsa sacrificii oblatione erratur? (*Can. Cum omn. de consecr. dist. 2.*)

³ Tolle, tolle, crucifige eum.

un hérétique qui avait pris la résolution d'abjurer, comme il l'avait promis au souverain pontife Clément XI ; mais étant allé dans une église, et y ayant vu célébrer une messe sans dévotion, il s'en scandalisa de telle sorte, qu'il s'en retourna se présenter au pape, et lui dit qu'il ne voulait plus faire abjuration, parce qu'il était persuadé que les prêtres, ni le pape lui-même, n'avaient une foi véritable en l'Eglise catholique. Le pape lui ayant représenté que ni l'indévotion d'un prêtre, ni celle de plusieurs prêtres négligents ne pouvait porter préjudice à la vérité de la foi que l'Eglise enseigne, l'hérétique lui fit cette réplique : « Mais si j'étais pape, et que je connusse un prêtre qui dît la messe avec tant d'irrévérence, je le ferais brûler vif ; voyant donc qu'il y a à Rome des prêtres qui célèbrent si indignement, et à la face du pape, sans en être châtiés, je me persuade que le pape lui-même n'a pas la foi. » A ces mots, il prit congé du souverain pontife, et s'obstina à ne vouloir plus abjurer. J'ajouterai qu'un séculier, ce matin même, pendant que j'écrivais le présent ouvrage, ayant entendu une messe dite de la sorte, n'a pu s'empêcher de dire à un père de notre congrégation qui me l'a rapporté : « Vraiment ces prêtres nous font perdre la foi avec leurs messes. »

Ecoutons les gémissements que pousse sur ce scandale lamentable de messes profanées par les prêtres, le très-pieux cardinal Bellarmin, dans le passage suivant, rapporté par Benoît XIV (In bulla *Annus* qui, tom. 3, bullar. §. 15) : « Un autre désordre qui mériterait d'abondantes larmes, c'est que, par l'effet de l'incurie ou de l'impiété des prêtres, les saints mystères sont traités si indignement, que ceux qui les traitent ne paraissent pas croire à la présence de la majesté divine. Car il y en a parmi eux qui, sans aucun sentiment de foi, ni de piété, ni de respect, célèbrent le saint sacrifice avec une précipitation incroyable, comme si la foi ne leur rendait pas Jésus-Christ présent, ou qu'ils ne crussent pas qu'ils sont vus de lui ¹ » Pauvres prêtres ! Le vénérable père M. Avila ayant

¹ Aliud est etiam lacrymis uberrimis dignum, quod ob nonnullorum sa-

vu mourir un prêtre qui n'avait dit que sa première messe, s'écria : « Oh ! quel compte ce prêtre aura dû rendre à Dieu pour cette messe qu'il a dite ! » Considérez maintenant ce qu'aurait dû dire le père Avila des prêtres qui pendant trente ou quarante ans ont dit tous les jours une messe scandaleuse, de la manière que nous l'avons marqué ci-dessus ?

On trouve dans les annales des pères capucins (tom. 1. an. 1552), à propos des messes mal dites, un fait terrible que nous allons rapporter. Il y avait dans une église un curé qui célébrait la messe avec beaucoup de précipitation et d'irrévérence ; c'est pourquoi le père Mathieu de Basse, premier général des capucins, le voyant rentrer dans la sacristie, le reprit aussitôt, en lui disant que sa messe n'édifiait point l'Eglise, mais qu'elle devrait plutôt contribuer à sa ruine : il le pria donc de la célébrer avec la gravité convenable, ou du moins de s'en abstenir, pour ne plus scandaliser le peuple, comme il l'avait fait jusque-là. Le curé s'offensa tellement de cette réprimande, qu'il se dépouilla à la hâte des ornements sacrés, il courut après le religieux pour lui faire éprouver son ressentiment ; mais ne l'ayant point rencontré, il se retira chez lui, où, un instant après, le malheureux fut assailli par quelques-uns de ses ennemis qui le maltraitèrent et le blessèrent si cruellement, qu'il expira misérablement au bout d'une heure. Alors il s'éleva une grande bourrasque de vents, qui déracinèrent les arbres, et qui enlevèrent les bestiaux en l'air. On exorcisa ensuite un possédé qui dit que tous les démons de ce pays s'étaient réunis pour empêcher ce prêtre de se convertir avant sa mort ; et que leurs vœux s'étant réalisés, ils avaient excité cette tempête en signe de triomphe.

Je ne sais ensuite par quel principe de conscience les curés et les sacristains peuvent permettre à ces prêtres de célébrer

cerdotum incuriam aut impietatem sacrosancta mysteria tam indigne tractentur, ut qui illa tractant, videantur non credere majestatem Domini esse presentem. Sic enim aliqui sine spiritu, sine affectu, sine timore, festinatione incredibili, sacrum perficiunt, quasi fide Christum non viderent, aut ab eo se videri non crederent.

la messe dans leurs églises, avec tant d'irrévérence. Le père Pasqualigo ne peut les excuser d'une faute grave ; voici ses paroles : « Les prélats même réguliers et les recteurs d'églises pèchent mortellement, s'ils permettent à leurs subordonnés de célébrer avec trop de promptitude, parce qu'ils sont tenus, en raison de leur charge, à veiller à ce que la messe se célèbre convenablement¹ » Et il n'est point douteux que les évêques ne doivent avoir soin et ne soient strictement obligés de mettre empêchement, sans respect humain, à une pareille irrévérence, qui peut à peine être excusée d'impiété, comme l'ordonne le concile de Trente, en parlant de la messe² » Remarquez ces expressions, « *prohibere, curent, ac teneantur* ; » c'est pourquoi les prélats sont obligés d'y veiller, et même de s'informer attentivement de la manière dont se célèbrent les messes dans leurs diocèses ; et ils doivent suspendre du pouvoir de célébrer, les prêtres qui la disent sans y apporter le respect convenable. Cela s'étend même aux prêtres réguliers ; car les évêques sont en ce point constitués délégués du siège apostolique par le concile³

Mais voyons maintenant combien il faut employer de temps pour célébrer la messe, lorsqu'on veut la dire sans défaut. Le père Molina dit⁴ qu'une heure n'est point un temps trop considérable pour dire une messe. Néanmoins le cardinal Lambertini (Noti. 29. n. 30) conclut, d'après l'opinion commune des autres auteurs, que la messe ne doit pas durer plus d'une demi-heure, ni moins de vingt minutes ; car, dit-il, on ne peut la célébrer avec la révérence convenable en moins de

¹ Prælatos etiam regulares et rectores ecclesiarum peccare mortaliter, si permittant subditos celebrare cum nimia festinatione, quia ratione muneris tenentur curare, ut celebratio congruo modo se habeat. (*De sacrif. nov. leg.* 26.)

² Decernit sancta synodus, ut ordinarii locorum ea omnia prohibere sedulo curent, ac teneantur, quæ irreverentia (quæ ab impietate vix sejuncta esse otest induxit.) (*Decr. de observ. in celeb. etc.*)

³ Ipsi ut delegati sedis apostolicæ prohibeant, mandent, corrigant, atque ad ea servanda censuris, aliisque pœnis compellant. (*Trid. l. c.*)

⁴ (*Instr. de sac. tract. 3, c. 14.*)

vingt minutes ; et si on emploie plus d'une demi-heure, on pourrait causer de l'ennui à ceux qui l'entendent ¹ La même résolution fut prise dans un chapitre général de clercs réguliers (p. 1., c. 3) dont voici les termes : « Que personne ne fasse durer la messe plus d'une demi-heure, ni un quart d'heure seulement ² » On lit aussi la même règle dans les constitutions des carmes déchaussés : « La messe privée, y est-il dit, doit durer environ une demi-heure, mais pas plus ³ » Les réglemens de la compagnie de Jésus disent encore la même chose : « On ne doit pas dépasser de beaucoup une demi-heure en disant la messe, ni la faire tellement courte qu'elle ne dure pas ce temps-là ⁴ » Le père Gobato est du même avis, lorsqu'expliquant le *breviter* que les docteurs exigent pour la célébration de la messe, il dit qu'il faut l'entendre d'environ une demi-heure ⁵ Il ajoute qu'il lui est difficile de se persuader qu'on puisse ordinairement bien dire la messe dans l'espace d'un quart-d'heure ⁶ ; et il assure qu'il lui paraît impossible que la messe puisse se terminer en un quart-d'heure, sans qu'on y commette beaucoup d'imperfections. Le P Roncaglia tient aussi pour certain qu'on ne peut excuser de péché grave le prêtre qui dit la messe en moins d'un quart d'heure : « Que personne, dit-il, ne croie qu'une messe soit trop longue, si elle ne dure pas plus d'une demi-heure, ou trop courte, à moins qu'elle ne dure pas tout à fait un tiers d'heure, comme les docteurs le pensent communément. Comme

¹ Non breviorē triente, nec longiorē dimidia hora debere esse missam, quia breviori spatio non possunt omnia debito honore peragi ; et longior tædio esset adstantibus.

² Nemo missam longius horæ semisse protrabat, neque triente contrahat.

³ Missa privata per dimidiam circiter horam, sed non ultra, extendatur. (p) 1, c. 5.)

⁴ Semihoram in faciendo sacro, nec multum excedat, neque ita brevis sit, ut illam non expleat.

⁵ Breviter, id est circa dimidiam horam ; vix enim breviori spatio possunt omnia in missis communibus peragi cum debito decore et devotione. (Tract. III, c. xxiii, 553, n. 814.)

⁶ Nec facile quis mihi suadebit, se communiter cum sensu pietatis intra horæ quadrantem finire sacrum. (Loc. cit.)

pendant celui qui dirait sa messe en moins d'un quart d'heure devrait nécessairement la dire sans dévotion, mêler ensemble confusément bien des choses, tronquer, syncoper les mots, le sentiment commun des docteurs c'est que celui-là pécherait mortellement. Et par conséquent les évêques et les prêtres réguliers sont obligés sous peine de péché grave de faire cesser cette honteuse et criminelle précipitation¹ » Et plusieurs autres disent communément la même chose : de ce nombre sont les docteurs cités par le cardinal Lambertini dont nous venons de parler, comme Quarti, Bisso, Clericato, etc. Cela posé, il faut conclure que le prêtre qui célèbre une messe quelconque en moins d'un quart-d'heure, quand même ce serait une messe des morts ou de la Vierge *in sabbato*, commet probablement, pour ne pas dire certainement, un péché, parce qu'il est impossible de dire la messe dans un espace de temps moindre que celui d'un quart d'heure sans commettre une grave irrévérence contre le sacrifice, et sans donner un grand scandale au peuple.

Mais écoutons les excuses que nous apportent les prêtres qui disent la messe avec une pareille précipitation. 1° Je célèbre la messe très-brièvement, dira l'un; mais, grâce à Dieu, je n'y fais point de faute, parce que j'ai la langue déliée, et le mouvement prompt; en sorte que je profère toutes les paroles, et que je fais exactement toutes les cérémonies en peu de temps. Mais je réponds : Non, il ne suffit pas pour dire la messe sans défaut, de proférer les paroles et de faire les cérémonies à la hâte; il faut les faire avec la gravité convenable, et cette gravité est nécessaire même intrinséquement au respect qui lui est dû; sans quoi, si on fait les cérémonies avec célérité, elles ne produisent plus le respect et n'excitent point

¹ Nemo credat missam esse prolixam, si mediam horam non excedat, et nimis brevem, ut saltem tertiam partem horæ non compleat, ut communiter docent doctores. Quia tamen qui infra quadrantem missam absolvit, necesse est valde indevote celebrare, plura confundere, truncare, vel saltem syncopare, ideo communiter dicitur peccare mortaliter. Ex hoc autem oritur in episcopis et prælatis regularibus obligatio sub gravi turpem hanc et scandalosam celeritatem extirpare.

la vénération que mérite le sacrifice ; mais au contraire, comme nous l'avons démontré ci-dessus, il en résulte une grave irrévérence et un grand scandale pour les assistants. Voici le langage que tiennent là-dessus les docteurs. Le père Paul Marie Quarti dit à ce sujet : « Il est certain que la messe doit durer assez longtemps pour que toutes les cérémonies puissent s'en faire avec la gravité qui convient à une si grande action ¹ » Et Pasqualigo dit la même chose : « Nous devons dire (c'est lui qui parle) qu'il vaut mieux s'exposer à être trop long qu'à être court, parce que la majesté du sacrifice exige plutôt cette lenteur qui convient à la gravité d'une telle action, que la tendance au défaut contraire ² » Il en donne la raison ; c'est qu'en précipitant la messe, non-seulement on peut y commettre un péché, mais encore un scandale ; et ce scandale n'aura point lieu, si on prolonge la cérémonie ; car cette lenteur causera tout au plus un peu d'ennui à ceux qui y assistent. Enfin Quarti déjà cité conclut ainsi : « Ceux qui précipitent la messe ont bien à craindre d'être précipités eux-mêmes dans l'enfer ³ : *Qui missam præcipitant, valde timendum est, ne in infernum præcipitentur*

2° Un autre me dira : Parmi les conditions qu'assignent ordinairement les docteurs à la célébration de la messe, une des premières est la brièveté : *Alte, breviter, clare, devote et exacte*. Je demanderai d'abord à celui qui parle ainsi : Mais, mon cher prêtre, pourquoi voulez-vous vous appliquer seulement à observer cette condition de brièveté, et non point les autres qui sont de dire la messe dévotement et exactement ? En outre, la rubrique explique fort bien comment elle entend le mot *breviter*, c'est-à-dire que la messe soit dite sans y mettre

¹ (*De sacrif. miss. quæst.* 229.)

² Certum requiri tantum spatium, quod possit commode satis esse ad perficiendas ceremonias ea gravitate quæ tantum sacrificii decet. (*Quart. in rubr. tit.* 16, *dub.* 6.)

³ Dicendum est satius esse declinare ad prolixitatem, quam ad accelerationem, quia majestas sacrificii exigit potius illum modum qui congruit gravitati actionis, quam declinationem ad oppositum. (*De sacrif. quæst.* 229.)

des lenteurs qui ennuieraient les assistants ¹ Il faut remarquer encore que la rubrique elle-même, après avoir dit ces paroles, ajoute immédiatement : « ni trop à la hâte ² » C'est pourquoi le continuateur de Tournely dit avec beaucoup de sens : « Ce mot, « que la messe soit courte, » doit s'entendre en ce sens qu'elle doit l'être de manière toutefois que sa brièveté ne porte pas atteinte à la dévotion ; de sorte que si elle durait moins d'une demi-heure, on ne pourrait pas prétendre qu'elle serait dite avec dévotion, mais elle serait mal dite ³ » C'est pourquoi il ajoute que le mot *brevis* est mis par opposition à la longueur affectée qui causerait un ennui considérable aux assistants. Du reste, le même auteur confirme ce que dit Pasqualigo cité ci-dessus, qu'il vaut mieux s'exposer à être trop long qu'à être trop court, parce que la longueur en ce point ne peut faire un péché grave, ni causer un grave scandale, comme le ferait une messe trop courte ⁴ Un jour, un prêtre, pour s'excuser du mépris qu'il faisait de la messe, disait : Mais saint Philippe de Néri ne mettait qu'un demi-quart d'heure à dire de sa messe. Quelle folie ! il est vrai que saint Philippe, comme dit l'auteur de sa vie, célébrait la messe en très-peu de temps lorsqu'il l'a disait en public ; mais l'auteur de sa vie n'entendait pas certainement un demi-quart d'heure par ce peu de temps ; il voulait seulement parler de cette longueur qui inspire de l'ennui, et que les rubriques condamnent. Du reste, il est rapporté, dans cette même vie, que le saint célébrait la messe avec tant de dévotion, même en public, qu'il faisait verser des larmes de compassion à tous ceux qui y assistaient. Il est certain qu'il n'aurait pu provoquer des larmes en célébrant une messe d'un demi-quart d'heure, mais qu'il aurait plutôt excité le rire, et qu'il se serait livré à la dérision.

¹ Non nimis morose, ne audientes tædio afficiantur.

² Nec nimis festinanter.

³ Brevis intelligitur modo non destruat devotionem ; unde si esset infra dimidiam horæ, non posset dici devota, et consequenter male diceretur.

⁴ Melius est declinare in longitudinem, quam in brevitatem ; quia cum longitudine non potest peccari graviter, nec scandalum dari, sicut in nimis brevi.

3° On dira encore : Mais les séculiers se plaignent et s'impatientent si la messe est longue. Donc, répondrai-je d'abord, c'est l'indévotion des gens du monde qui doit être la règle du respect dû à la messe ? Je réponds, en outre, que si les prêtres disaient la messe avec la révérence et la gravité requises, les séculiers en concevraient le respect qui est dû à un sacrifice aussi saint, et qu'ils ne se plaindraient point d'être obligés d'y assister l'espace d'une demi-heure ; mais comme ordinairement les messes sont si courtes et si peu dévotes, et qu'en conséquence elles n'excitent point la dévotion, les séculiers, prenant exemple des prêtres qui les disent, y assistent sans dévotion et avec peu de foi ; et s'ils voient quelquefois un prêtre qui dépasse quinze ou vingt minutes à dire sa messe, la mauvaise habitude qu'ils ont prise fait qu'ils s'ennuient et se plaignent ; et tandis qu'ils ne regrettent point de passer plusieurs heures à une table de jeu ou au milieu d'une place où ils perdent le temps, ils s'ennuient d'employer une demi-heure à entendre une messe. Les prêtres sont la cause de tout ce mal ; de là cette plainte qu'on peut leur appliquer comme à ceux de l'ancienne loi : « Je m'adresse à vous, ô prêtres, s'écrie le Seigneur, vous qui méprisez mon nom, et qui dites : Quel est le mépris que nous avons fait de votre nom ? En ce que vous avez dit : La table du Seigneur est dans le mépris¹ C'est-à-dire que le peu de cas que font les prêtres du respect qui est dû à la messe, est cause qu'elle est aussi méprisée par les autres.

C'est pourquoi, mon cher prêtre, faites en sorte de dire la messe avec la dévotion requise, et ne vous inquiétez pas d'être censuré par les autres. Contentez-vous des éloges de Dieu et des anges qui vous assistent et qui environnent l'autel. Et si jamais il arrivait qu'une personne vous dît d'expédier bien vite votre messe, quelle que puisse être d'ailleurs son autorité, répondez-lui ce que répondit saint Théotone, chanoine

¹ Ad vos, o sacerdotes, quia despicitis nomen meum, et dicitis : In quo despeximus nomen tuum ? In eo quod dicitis, mensa domini despecta est. (*Malach. I, 6, 7.*)

régulier, à Thérèse, reine de Portugal. Cette princesse ayant une affaire pressante à terminer, pria le saint d'accélérer sa messe. Mais le saint lui répondit qu'il y avait dans le ciel une reine beaucoup plus grande qu'elle, en l'honneur de laquelle il devait célébrer la messe; que si elle ne pouvait point attendre, elle n'avait qu'à se rendre à ses affaires, mais que pour lui il ne pouvait manquer au respect dû au sacrifice, en abrégant le temps qui était nécessaire à la célébration¹ Mais qu'arriva-t-il? La reine, rentrant en elle-même, fit appeler le saint, ets'étant humblement jetée à ses pieds, lui promit en pleurant de faire pénitence de sa témérité.

Efforçons-nous donc de nous corriger, mes chers prêtres, si nous avons célébré par le passé ce grand sacrifice avec peu de dévotion et de respect. Considérons la grande action que nous allons faire lorsque nous allons dire la messe, et pensons au grand trésor de mérites que nous acquerrons en la célébrant dévotement. Oh! quel bien ne trouvent point dans la célébration d'une messe les prêtres qui la disent avec dévotion! « Une prière, a dit le Disciple^(a), est plus promptement exaucée, quand on la fait à l'église en présence d'un prêtre qui dit la messe² » Or, si la prière d'un séculier est plus tôt exaucée de Dieu, lorsqu'elle est faite en présence du prêtre qui célèbre, à combien plus forte raison sera exaucée la prière du prêtre lui-même qui célèbre la messe avec dévotion? Celui qui dit la messe tous les jours avec quelque dévotion, recevra toujours de Dieu de nouvelles lumières et de nouvelles forces. Jésus-Christ l'instruira de plus en plus, il le consolera, l'animera et lui accordera les grâces qu'il souhaite. Le prêtre est certain, surtout après la consécration, qu'il obtiendra du Seigneur tout ce qu'il lui demandera. Le vénérable P. D. Antoine

¹ Respondit aliam in cœlo esse reginam longe meliorem, cui solemnia missæ peragere disposuerat; in potestate ejus esse vel missam audire, vel penitus discedere. (*Bolland. die 18 febr.*)

² Oratio citius exauditur in ecclesia in præsentia sacerdotis celebrantis. (*Serm. LVIII.*)

(a) C'est le surnom sous lequel s'est fait connaître Jean Hérold, savant dominicain. (*L'éditeur.*)

de Colellis disait : Lorsque je célèbre et que je tiens Jésus-Christ dans mes mains, j'en obtiens tout ce que je veux.

Enfin, en parlant du respect dû à Jésus-Christ qui se sacrifie durant la messe, je ne passerai point sous silence le précepte d'Innocent III : « Nous ordonnons aussi qu'on tienne dans un état de propreté et de décence les oratoires, les vases, les corporaux et les vêtements sacrés ; car il paraît trop absurde de se permettre, par rapport aux choses saintes, des malpropretés qu'on ne se permettrait pas dans l'usage des choses profanes¹ » Ce pontife n'avait que trop raison de parler ainsi ; car, en vérité, plusieurs ne rougissent pas de célébrer ou de faire célébrer les autres avec des corporaux, des purificatoires et des calices dont ils auraient honte de se servir à leurs tables.

§ III

De l'action de grâces après la célébration.

Enfin, il faut que le prêtre fasse son action de grâces après avoir célébré. Saint Chrysostome dit que si les hommes veulent que nous soyons reconnaissants envers eux pour les moindres faveurs qu'ils nous font, et que nous ne leur laissions aucun de leurs bienfaits sans récompense, nous devons être bien plus reconnaissants envers Dieu pour les grands biens qu'il nous accorde, puisqu'il n'attend de nous aucune récompense, et que ce n'est que pour notre propre intérêt qu'il demande nos remerciements² Au moins, continue le saint, si nous ne pouvons le remercier comme il le mérite, remercions-le comme nous le pouvons. Mais quelle misère et quel désordre n'est-ce pas de voir tant de prêtres qui, après avoir fini la messe, après

¹ Præcepimus quoque, ut oratoria, vasa, corporalia et vestimenta munda et nitida conserventur ; nimis enim videtur absurdum in sacris sordes negligere, quæ dedecet in profanis. (*In can. 2, Relinqui. tit. 44.*)

² Si homines parvum beneficium præstiterint, a nobis gratitudinem expectant : quanto magis id nobis faciendum in iis quæ a Deo accepimus, qui hoc solum ob nostram utilitatem vult fieri ! (*Chrys. hom. xxvi, in cap. viii, genes.*)

avoir reçu de Dieu l'honneur de lui offrir son propre fils en sacrifice, et après s'être nourris de son corps sacré, à peine rentrés dans la sacristie, les lèvres encore toutes teintes de son sang, récitent quelque courte prière entre les dents, sans dévotion et sans attention, et se mettent ensuite à discourir de choses inutiles ou d'affaires du monde ! Quelquefois ils sortent de l'église, et emportent dans les rues Jésus-Christ qui est encore dans leur poitrine sous les espèces sacramentelles. Il faudrait faire continuellement à ces prêtres ce que fit le P. Jean Avila, qui voyant un prêtre sortir de l'église aussitôt après avoir dit la messe, le fit accompagner par deux clercs avec des torches allumées dans leurs mains. Le prêtre ayant demandé à ces clercs pourquoi ils l'accompagnaient avec tant d'honneur, ils lui répondirent : Nous accompagnons le très-saint-sacrement que vous portez au dedans de vous. On peut bien leur appliquer ce qu'écrivait une fois saint Bernard à l'archidiacre Foulque : Oh Dieu ! et comment vous dégoûtez-vous si vite de la compagnie de Jésus-Christ qui est au dedans de vous¹ ?

Il y a tant de livres de dévotion qui recommandent et inculquent l'action de grâces à faire après la messe ! mais combien y a-t-il de prêtres qui la fassent véritablement ? on pourrait les montrer au doigt. Ce qui m'étonne, c'est d'en voir quelques-uns qui font l'oraison mentale et diverses autres dévotions, et qui, après la messe, s'appliquent très-peu ou ne s'appliquent pas du tout à s'entretenir avec Jésus-Christ. L'action de grâces après la messe ne devrait se terminer qu'avec le jour. Le P. M. Avila disait qu'il faut faire un grand cas du temps qui s'écoule après la messe. C'est un temps précieux pour négocier avec Dieu et pour gagner des trésors de grâces. Sainte Thérèse disait : « Après la communion, ne perdons pas une
« si bonne occasion de négocier : la divine majesté n'est point
« dans l'usage de payer mal le logement qu'on lui donne, si
« on lui fait un bon accueil. » La sainte disait encore que Jésus

¹ Heu ! quomodo Christum tam cito fastidis. (*Epist.* xxv.)

après la communion se place dans l'âme comme dans un trône de grâces, et qu'il semble lui dire, comme il disait à l'aveuglé : « Quid vis ut tibi faciam ? » Dites-moi ce que vous voulez que je fasse pour vous, car je suis disposé à vous accorder tout ce que vous demanderez ?

Il faut savoir de plus ce qu'enseignent plusieurs docteurs, tels que Suarez, Gonet et d'autres, que l'âme retire d'autant plus de fruit de la sainte communion, qu'elle s'en rend plus digne par les bons actes qu'elle fait pendant tout le temps que durent les espèces sacramentelles qu'elle vient de recevoir ; car ce sacrement ayant été institué sous forme de nourriture, comme la nourriture terrestre profite d'autant plus au corps qu'elle demeure plus longtemps dans l'estomac, ainsi cette viande céleste nourrit d'autant plus l'âme de grâces, qu'elle demeure plus longtemps dans le corps, toutes les fois que l'âme entretient par des actes ses bonnes dispositions. Ajoutons que tout acte bon a dans ces moments plus de valeur et de mérite, parce qu'alors la personne qui le produit est unie à Jésus-Christ, selon ce qu'il a dit lui-même : « Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, demeure en moi et je demeure en lui ¹ » Et comme dit saint Jean Chrysostome, Jésus-Christ devient pendant ce temps une même chose avec nous ² Et ainsi nos actes ont un plus grand mérite, parce que l'âme les produit en parfaite union avec Jésus Christ.

Mais, par la raison contraire, le Seigneur ne veut point dispenser ses grâces en pure perte aux ingrats, comme le dit saint Bernard : « Est-ce que ce n'est pas autant de perdu que ce qu'on donne à des ingrats ? » C'est pourquoi le P. Avila, après avoir célébré, passait ordinairement deux heures en oraison à s'entretenir avec Jésus-Christ. Oh ! avec combien de tendresse et d'affection Jésus ne parle-t-il pas aux âmes après la communion ! quels raffinements d'amour n'emploie-t-il pas à leur

¹ Qui manducat meam carnem, in me manet et ego in eo. (Joan. vi.)

² Ipsa re nos suum corpus efficit.

³ Numquid non perit, quod donatur ingratiss?

égard durant ce temps ! Il n'y aurait donc rien de trop à ce que chaque prêtre crût devoir s'entretenir avec Jésus-Christ une heure entière après la messe. Je vous prie au moins, mon cher prêtre, de vous y entretenir pendant une demi-heure ; au moins pendant un quart d'heure. Mais, oh ! Dieu, qu'est-ce qu'un quart d'heure ? Saint Ambroise dit qu'un vrai ministre de l'autel est né pour Dieu, et non pour soi-même¹ Si donc le prêtre ne s'appartient plus depuis le jour de son ordination, s'il n'appartient plus au monde, ni à ses parents, mais seulement à Dieu, à quoi doit-il employer les jours de sa vie, sinon à ce qui regarde le service de Dieu, et surtout à s'unir étroitement avec Jésus-Christ, lorsqu'il l'a reçu dans la sainte communion ?

Je ne veux pas finir cette partie sans dire un mot, comme en passant, sur la question de savoir s'il est plus agréable à Dieu de dire la messe que de s'en abstenir par humilité. Je dis que s'abstenir de la messe par humilité est une bonne action, mais que célébrer la messe vaut mieux encore. Les actes d'humilité procurent à Dieu un honneur limité après tout, au lieu que la messe lui procure un honneur infini, parce qu'il lui est rendu par une personne divine. Remarquons ce qu'a dit le vénérable Bède (a) : « Le prêtre qui omet de célébrer sans empêchement légitime, prive, autant qu'il est en lui, la très-sainte Trinité de la gloire qui lui en reviendrait, les anges de la joie qu'ils en ressentiraient, les pécheurs du pardon qu'ils pourraient obtenir par ce moyen, les justes d'un secours qu'ils auraient le droit d'en attendre, les âmes du purgatoire d'un rafraîchissement salutaire, l'Eglise d'un service qu'il ne tiendrait qu'à ce prêtre de lui rendre, et lui-même d'un remède à ses infirmités spirituelles² » Le glorieux saint Gaëtan, étant

¹ Verus minister altaris Deo, non sibi natus est.

² Sacerdos non legitime impeditus, celebrare omittens, quantum in eo est, privat sanctissimam trinitatem gloria, angelos lætitia, peccatores venia, justos subsidio, in purgatorio existentes refrigerio, Ecclesiam beneficio, et seipsum medicina. (*De miss. sacrif.*)

(a) Nous n'avons pu trouver ce passage dans les œuvres du V. Bède ; mais il se trouve certainement, sauf de légères variantes, dans celles de Saint Bo-

à Naples, et ayant entendu dire qu'un cardinal de ses amis qui était précédemment dans l'usage de célébrer tous les jours, commençait à ne plus dire la messe si exactement à cause de ses affaires, se rendit tout de suite à Rome, malgré les chaleurs excessives de la canicule, et au péril même de sa vie, pour persuader à son ami de ne point abandonner son ancienne pratique ; et ce ne fut qu'après y avoir réussi, qu'il reprit le chemin de Naples. On raconte encore du P Avila¹, qu'étant allé un jour dire la messe à un ermitage, il se trouva tellement affaibli par les fatigues de la route, que doutant qu'il pût avoir la force d'arriver en ce lieu, d'où il était encore éloigné, il se disposait à s'arrêter, et à s'abstenir par conséquent de dire la messe ce jour-là ; mais Jésus-Christ lui apparut alors sous la forme d'un pèlerin, lui découvrit sa poitrine, et lui dit en lui montrant ses plaies, et surtout celle de son côté : « Lorsque l'on me fit ces plaies, j'étais plus las et plus affaibli que toi. » Ayant ainsi parlé, il disparut. Fortifié par cette vision, le P Avila acheva sa route, et alla dire sa messe.

naventure, à savoir dans son opuscule intitulé *De præparatione ad missam*, c. v, tom. XII, p. 281 b., édit. Vivès. (L'éditeur.)

¹ (*In Vita*, §. 16.)

SECONDE PARTIE

L'Office traité sans respect.

Ceux à qui l'Eglise confie la charge de réciter l'office divin, ont à faire deux choses d'une grandeur et d'une importance extrêmes : la première de louer et d'honorer Dieu, et la seconde d'obtenir les effets de la miséricorde divine en faveur de tout le peuple chrétien.

En premier lieu donc, l'office divin a pour objet d'honorer la majesté divine. Dieu a déclaré dans les Psaumes qu'on l'honore en lui offrant des sacrifices de louange, et que c'est là le chemin qui conduit au salut qu'il nous offre¹ Sainte Marie--Magdeleine de Pazzi était toute consolée lorsqu'elle entendait sonner l'office, et elle courait bien vite au chœur en pensant qu'elle allait remplir la fonction des anges, qui est de louer Dieu sans cesse. C'est là précisément l'intention qu'a eue l'Eglise, en destinant ses ministres à chanter les louanges divines, afin que les hommes puissent s'unir sur la terre avec les bienheureux du ciel, pour honorer leur Créateur.

Sed illa sedes cœlitum.
Semper resultat laudibus :
Illi canentes jungimur
Aimæ Sionis æmuli (*).

¹ Sacrificium laudis honorificabit me ; et illic iter, quo ostendam illi salutare Dei. (*Psalm. XLIX, 12.*)

(a) *Hymen. Dedie.*

(L'éditeur.)

Saint Grégoire de Nazianze dit que le chant des psaumes est le prélude des louanges par lesquelles les saints du ciel honorent le Seigneur¹ Ainsi, dit Tertullien, en récitant les heures canoniales, nous acquérons déjà en quelque sorte la possession du paradis, puisque nous faisons alors la même fonction que celle que remplissent les citoyens de cette bienheureuse patrie. De là ces transports de joie qu'éprouvait sainte Catherine de Bologne en récitant l'office, à tel point que son désir était de mourir en psalmodiant.

En second lieu, par la récitation de l'office, on remercie Dieu des grâces qu'il dispense continuellement aux hommes, et on obtient pour les pécheurs les effets de ses divines miséricordes. Tous les fidèles devraient s'employer continuellement à remercier le Seigneur de ses bienfaits ; et comme sur cette terre nous avons tous un besoin continuel du secours divin pour résister aux assauts de nos ennemis et pour parvenir au salut éternel, nous devrions tous implorer continuellement par nos prières les secours de sa miséricorde : mais comme les séculiers vivent trop distraits au milieu des affaires du monde, la sainte Eglise a fait choix de ses ministres pour qu'ils prient en son nom, et au nom de tout le peuple chrétien, la divine majesté à toutes les heures du jour. C'est pour cela que l'office est divisé en sept heures canoniales, afin qu'il y ait à toutes les heures quelqu'un qui prie pour tous, et qui le fasse de la meilleure manière possible, puisque l'office divin n'est autre chose qu'un mémorial que Dieu nous a imposé lui-même, pour mieux exaucer nos prières et nous secourir dans nos nécessités, comme il en a usé en disant à Isaïe : « J'ai mis mes paroles dans votre bouche² ; » semblable à un prince qui désire soulager ses sujets dans leurs misères, et qui pour cela compose lui-même la supplique qu'ils ont à lui présenter, afin qu'ils le prient comme ils le doivent et qu'ainsi il puisse mieux les consoler. Cent prières particulières ne sau-

¹ Psalmodium cantus illius (caelestis) hymnodiae praeludium est. (S. Greg. Naz. or. 48, in fine.)

² Posui verba mea in ore tuo. (Is. LIX, 21.)

raient avoir la valeur d'une seule prière faite dans l'office, parce que celle-ci est présentée à Dieu au nom de toute l'Eglise, et qu'elle lui est adressée au moyen des paroles dictées par Dieu lui-même. C'est là ce qui faisait dire à sainte Marie-Magdeleine de Pazzi que toute autre prière et toute autre dévotion, en comparaison de celles de l'office, étaient peu méritoires et peu efficaces auprès de Dieu. Soyons donc persuadés qu'après le saint sacrifice de la messe, l'Eglise ne possède pas de plus grands biens ou de plus riches trésors que l'office divin, source précieuse, où nous pouvons puiser chaque jour des fleuves de grâces.

Mais, comme l'a dit saint Grégoire, la vraie prière ne consiste pas dans la prononciation des paroles, mais elle consiste aussi dans l'attention du cœur, et nos bons désirs ont plus de force que nos voix pour nous faire exaucer de Dieu¹. Il est nécessaire, si nous voulons plaire à Dieu, de ne pas prier seulement de bouche, mais de prier d'esprit et de cœur, comme le recommandait l'Apôtre dans ses épîtres².

Oh ! si tous les prêtres et tous les religieux disaient l'office comme il faut, l'Eglise ne serait certainement pas dans l'état déplorable où nous la voyons. Combien de pécheurs sortiraient de l'esclavage du démon, et combien d'âmes aimeraient Dieu avec plus de ferveur ! Et on ne verrait pas les prêtres eux-mêmes toujours assujettis aux mêmes imperfections que nous leur voyons ; ils ne seraient plus si colères, si gourmands, si attachés à l'intérêt et à la vanité. Le Seigneur a promis d'exaucer tous ceux qui le prient³. Et comment se fait-il que ce prêtre qui récite tous les jours mille prières dans le seul office divin, ne soit jamais exaucé ? On le voit toujours aussi faible et aussi sujet à retomber, non-seulement dans les fautes légères auxquelles il est habitué, et dont il n'a nul souci de se

¹ Vera postulatio non est in vocibus, sed in cogitationibus cordis ; valentiores namque voces apud aures Dei non faciunt verba nostra, sed desideria. (S. Greg. Mor. lib. 22, cap. 13.)

² Psallam spiritu, psallam et mente. (I Cor. xiv, 1.)

³ Omnis enim qui petit accipit. (Luc. xi, 10.)

corriger, mais encore en des péchés graves contre la charité, la justice ou la chasteté ; en sorte que ce malheureux, en récitant les heures, se maudit lui-même, lorsqu'il dit à Dieu : « Maudits ceux qui s'écartent de vos commandements¹ » Et ce qu'il y a de pire, c'est qu'il en éprouve peu de remords, et qu'il n'a pas la force de se contenir. S'il ne disait pas son office avec tant de distractions et de dissipation qu'il le fait, mais qu'il fût dévot et recueilli en joignant l'affection du cœur à tant de prières qu'il présente à Dieu en récitant cet office, il ne serait certainement pas si faible qu'il l'est, mais il acquerrait le courage et la force de résister à toutes les tentations, et de mener une vie sainte, digne d'un prêtre de Jésus-Christ.

Mais, dit encore saint Grégoire, comment le Seigneur peut-il exaucer les demandes de celui qui ne sait pas même ce qu'il demande, pas plus qu'il ne désire d'être exaucé² ? Et comment pouvez-vous prétendre que Dieu vous exauce, ajoute saint Cyprien, alors que vous ne vous entendez pas vous-même³ ? L'Apôtre disait que la prière qui n'est proférée que par la langue, sans l'attention de l'esprit, ne peut être faite avec fruit⁴ De même donc que la prière faite avec attention et affection est cet encens dont la fumée réjouit le cœur de Dieu et nous obtient de lui des trésors de grâces, ainsi, par la raison contraire, si on la fait avec distraction et indévotion, ce n'est plus qu'une odeur fétide qui provoque le courroux de Dieu, et appelle sur nous ses châtimens.

C'est précisément d'un tel désordre que Dieu se plaignit un jour à sainte Brigitte, en lui disant que les prêtres perdent tant de temps durant le jour à s'entretenir avec leurs amis des choses du monde, et qu'ensuite ils se livrent à une telle précipitation, lorsqu'ils lui parlent à lui-même en récitant l'office,

¹ Maledicti qui declinant a mandatis tuis.)

² Illam orationem non audit Deus, cui, qui orat, non intendit. (*Ap. S. Thom. 2 quest. 83, a. 12.*)

³ Quomodo te audiri postulas, cum te ipsum non audias? (*Serm. de orat. Dom.*)

⁴ Si orem lingua, mens autem mea sine fructu est. (*I Cor. xiv, 14.*)

qu'ils le déshonorent par cet acte même, plutôt que de l'honorer. Ce qui faisait dire aussi à saint Augustin que l'aboïement des chiens est plus agréable à Dieu que ne l'est le chant de pareils prêtres. Oh Dieu ! de quelle indignation ne serait point saisi un prince, s'il voyait un de ses sujets qui, en lui demandant quelque grâce, serait distrait, s'entretenait avec d'autres, penserait à autre chose, et ne saurait ainsi ce qu'il dirait ? De là ce qu'enseigne le docteur angélique que ceux qui en faisant une prière, même de pure dévotion, laissent divaguer volontairement leur esprit, ne peuvent être excusés de péché, parce que ces personnes semblent vouloir faire mépris de Dieu, comme celui qui, en parlant à quelqu'un, ne ferait point attention à ce qu'il lui dirait¹

Hélas ! de combien de prêtres le Seigneur ne se plaindra-t-il pas, comme il se plaignit un jour des Juifs, parce que, tandis qu'ils l'honoraient du bout des lèvres, leur cœur était loin de lui² ! Et de combien ne pourrait-on point dire ce que dit Pierre de Blois : *Labia sunt in canticis, et animus in patinis*³ ! C'est-à-dire que, tandis que leur bouche s'emploie au chant des psaumes, leur cœur s'occupe des plats, appliqué à penser comment ils pourront mieux contenter leur goût ou du moins leur vanité, leur soif de l'or, ou d'autres misères semblables. Le concile de Trèves dit⁴ : Qu'est-ce que psalmodier de bouche, et promener son esprit dans sa maison ou sur les places, si ce n'est tromper les hommes, en leur faisant croire qu'on loue Dieu, tandis que l'on s'en moque, en lui parlant de bouche et en occupant son cœur à tout autre chose qu'à le louer et à le prier ? D'où saint Basile conclut avec raison que, puisqu'il est vrai que pour obtenir les grâces on doit prier avec attention

¹ Non est absque peccato, quod aliquis orando evagationem mentis patiatur ; videtur enim contemnere Deum, sicut si alicui homini loqueretur, et non attenderet ad ea quæ ipse profert. (2. 2, q. 83, art. 12.)

² Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me. (*Matth.* xv, 8.)

³ (*Serm.* 59, *ad sacerdot.*)

⁴ Quid est voce psallere, mente autem domum aut forum circuire, nisi homines fallere, et Deum irridere ? (*Conc. Trevi. cap. vi, de hor. can.*)

et ferveur, celui qui priera avec un esprit distrait et occupé d'objets déplacés, non-seulement n'obtiendra point la grâce, mais provoquera davantage le courroux du Seigneur ¹

Le Seigneur a dit par Malachie qu'il maudit les louanges que lui donnent ces prêtres qui le bénissent de bouche, mais dont le cœur est occupé à tout autre chose qu'à lui procurer l'honneur et la gloire ² Enfin, il arrive à ce malheureux prêtre qui dit l'office d'une manière si négligente, ce que dit le prophète dans le psaume 108, que le diable est à sa droite, qu'il est condamné par le jugement de Dieu, et que sa prière est un péché de plus ³ Tandis qu'il récite les louanges de Dieu, tantôt entre ses dents, tantôt en estropiant les mots, tantôt en parlant et en plaisantant avec les autres, avec un esprit distrait et occupé des affaires et des plaisirs de la terre, le démon se tient à ses côtés, et sa récompense pour la récitation d'un tel office sera la damnation éternelle, puisque sa prière même lui est imputée à péché, à cause de la manière indigne dont il s'en acquitte ; et c'est précisément ce que signifient ces paroles, *Et oratio ejus fiat in peccatum.*

C'est pour cela que le démon travaille si fort à nous suggérer tant d'affaires, tant de désirs, et tant de pensées mondaines pendant que nous récitons notre office, afin qu'en nous occupant de ces choses nous perdions tout le fruit que nous pourrions retirer de cette bonne œuvre, et que nous nous rendions au contraire coupables devant Dieu pour le peu de respect avec lequel nous le traitons. Mais c'est une raison de plus pour nous de faire tout notre possible pour réciter les louanges de Dieu avec l'attention qui lui est due. Un sage religieux disait que si le temps nous manquait, il vaudrait mieux abrégér l'oraison

¹ Divinum auxilium est implorandum non remisse, nec mente huc vel illuc evagante; eo quod talis non solum non impetrabit, sed magis Dominum irretabit. (S. Bas. serm. de orando Deo.)

² Et nunc ad vos mandatum hoc, o sacerdotes, si nolueritis ponere super cor, ut detis gloriam nomini meo, ait Dominus exercituum... maledicam benedictionibus vestris. (Malach. II, 1 et 2.)

³ Diabolus stet a dextris ejus; cum judicatur exeat condemnatus, et oratio ejus fiat in peccatum.

mentale, et donner plus de temps à notre office, pour nous mettre à même de le réciter avec la dévotion que cette action mérite. A ce propos, il est écrit dans les règles des Chartreux, que l'Esprit-Saint ne saurait avoir pour agréable quelque chose que ce soit de surérogation, quand on néglige pour faire cela ce qui est d'obligation ¹

Mais laissons là toute autre réflexion, et venons-en à la pratique de ce qu'il faut faire, pour réciter l'office avec l'attention et la dévotion nécessaires. Avant toute autre chose, comme le dit saint Jean Chrysostome, en entrant dans l'église ou en prenant en main le bréviaire, il faut, pour satisfaire l'obligation de l'office divin, laisser à la porte et congédier toutes les pensées du monde ². C'est là précisément ce à quoi nous exhorte l'Esprit-Saint, quand il nous avertit de préparer notre âme, par rapport au Seigneur ³. Considérez alors que l'Eglise vous charge, en votre qualité de son ministre, d'aller louer le Seigneur, et d'en obtenir pour tous les hommes ses divines miséricordes ; imaginez-vous que les anges vous regardent en ce lieu avec leurs encensoirs à la main, pour offrir au Seigneur vos prières comme un encens d'agréable odeur, comme le vit un jour le bienheureux Hermand, et comme le psalmiste le demandait à Dieu ⁴. C'est de cette manière que l'apôtre saint Jean vit des anges qui tenaient dans leurs mains des coupes pleines de parfums, qui sont, comme il l'explique lui-même, les prières des saints ⁵. Pensez, en un mot, que vous allez alors parler à Dieu et traiter avec lui pour vos intérêts comme pour ceux de toute l'Eglise ; et sachez qu'il vous regarde en ce moment avec plus d'amour, et qu'il a l'oreille bien plus attentive aux demandes que vous lui adressez.

¹ Spiritus sanctus gratum non recipit quidquid aliud, quam quod debes. (*Statut. Carthus. part. III.*)

² Ne quis ingrediatur templum, curis onustus mundanis, hæc ante ostium deponamus. (*Chrys. Hom. 2, c. 1, Isa.*)

³ Ante orationem præpara animam tuam. (*Eccli XVIII, 23.*)

⁴ Dirigatur oratio mea, sicut incensum, in conspectu tuo. (*Ps. 142.*)

⁵ Habebant phialas plenas odoramentorum quæ sunt orationes sanctorum. (*Apoc. v, 8.*)

C'est pourquoi, offrez-lui tout d'abord ces louanges en son honneur, et priez-le qu'il vous délivre des distractions, et qu'il vous donne la lumière et le secours qui vous sont nécessaires pour le prier comme il faut ; récitez pour cela avec attention la prière d'usage : *Aperi, Domine, os meum, ad benedicendum*, etc. En commençant l'office, ne vous pressez pas de le finir le plus tôt possible, comme font quelques-uns, et plutôt à Dieu que ce ne fût pas le plus grand nombre ! Oh mon Dieu ! voilà qu'on se met à l'œuvre, et qu'on dit l'office, et pour ne pas y donner un peu plus de temps, comme il le faudrait pour le réciter avec dévotion, on déplaît à Dieu, et on perd les grâces et les mérites qu'on pourrait gagner en disant l'office avec l'application convenable.

Il convient aussi de se tenir dans une posture décente et modeste. Si nous ne voulons pas le dire à genoux ou debout, au moins, en restant assis, tâchons de ne pas nous tenir négligemment. On raconte que pendant que deux religieux récitaient matines en mauvaise posture, assis et presque couchés sur leur lit, un démon leur apparut, répandit en ce lieu une odeur insupportable, et ajouta par dérision : Voilà l'encens qui convient à la prière que vous faites ¹ Il sera bien utile, pour réciter l'office avec dévotion, de se placer devant les images de Jésus-Christ crucifié et de la très-sainte Vierge, afin que, les considérant de temps en temps, nous puissions renouveler notre attention et nos pieux sentiments.

Appliquez-vous donc, quand vous récitez les psaumes, si vous voulez en retirer un grand fruit, à renouveler souvent votre attention et vos affections, afin que la dévotion qui se refroidit peu à peu, comme l'écrivait saint Augustin, ne s'éteigne pas entièrement, si vous n'avez soin de la ranimer ² On sait que l'attention qu'on peut donner à l'office est de trois sortes ; je parle ici de l'attention intérieure, parce que, quant à l'exté-

¹ Ad talem orationem, tale debetur incensum. (*Jordan. de Saxon. in vit. erem. lib. II, c. 15.*)

² Ne quod tepescere cœperat, omnino refrigescat, et penitus extinguatur, nisi crebrius inflammetur. (*Ep. 130, ad probam. c. 9.*)

rieure, il est indispensable que nous nous abstenions de toute action incompatible avec l'attention intérieure, comme serait celle d'écrire, de parler avec d'autres personnes ou d'écouter de propos délibéré ceux qui parlent, ou d'autres actions semblables qui appliquent beaucoup l'esprit. Il faut encore remarquer ici ce que disent les docteurs, savoir : que ceux qui récitent leur office sur les places ou en d'autres lieux qui prêtent aux distractions, courent grand risque de ne pas satisfaire à l'obligation. Mais, pour revenir à l'attention intérieure, on peut l'avoir de trois manières : aux paroles, au sens qu'elles renferment et à Dieu, comme l'enseignent communément les théologiens avec le docteur angélique, dont nous citons ici les paroles ¹.

La première attention est donc relative aux *paroles* : la personne qui les profère doit s'appliquer à les proférer bien, c'est à-dire entièrement et distinctement. La seconde est relative au *sens*, c'est-à-dire qu'il faut s'appliquer à comprendre la signification des paroles, afin d'y joindre le sentiment du cœur. La troisième, qui est la meilleure, se rapporte à Dieu, c'est-à-dire que l'âme qui prie doit s'unir à lui pour l'adorer, le remercier, l'aimer, ou lui demander ses grâces. La première attention est suffisante pour satisfaire à l'obligation de prier, toutes les fois qu'on en a l'intention dès le commencement, puisque l'Eglise, comme l'enseigne ailleurs le même docteur angélique, n'exige pas autre chose ². Mais celui qui récite l'office avec cette seule attention aux paroles, sans se mettre en peine des deux autres sortes d'attentions, ne le dira jamais avec dévotion, ni sans beaucoup de défauts, ni avec beaucoup de fruit. Et quel grand fruit peut retirer de son office le prêtre qui fait seulement attention à le réciter de bouche, en cherchant à

¹ Triplex est attentio quæ orationi vocali potest adhiberi ; una quidem, qua attenditur ad verba, ne aliquis in eis erret ; secunda, qua attenditur ad sensum verborum : tertia, qua attenditur ad finem orationis, scilicet ad Deum, et ad rem pro qua oratur. (2, 2, *quest.* 83, *art.* 3.)

² Prima est attentio ad verba, quibus petimus, deinde ad petitionem ipsam quæcumque earum attentionum adsit, non est reputanda inattenta oratio-
IV, *dist.* 15, *q.* 1, *solut.* 5.)

l'expédier au plus tôt pour se débarrasser de cette charge, comme s'il voulait se décharger d'un fardeau de bois qu'il porterait sur ses épaules, ou bien comme un homme qui fait des efforts pour avaler promptement une pilule amère? Mais ce sera pire encore, si pendant sa récitation il ne cesse point de se dissiper, tantôt en portant ses regards de tous côtés sur les objets propres à le distraire, tantôt même en y mêlant par intervalles des paroles déplacées. Saint Bonaventure raconte¹, que pendant qu'un bon prêtre disait son office, à Paris, un prélat l'interrogea sur une affaire; ce digne ecclésiastique ne lui répondit rien, sinon qu'il parlait à un personnage plus important que lui, et qu'il ne pouvait le satisfaire; et ayant incliné la tête, il continua son office. A l'encontre de ce fait, le saint rapporte au même endroit qu'un autre ecclésiastique fut condamné à un long purgatoire, à cause des interruptions qu'il s'était permises en récitant son office.

Nous ne disons pas qu'il faille s'inquiéter ou s'affliger des distractions involontaires qui nous importunent pendant l'office; tant que notre volonté n'y consent pas, il n'y a point en cela de faute de notre part. Le Seigneur sait compatir à notre infirmité, car souvent les pensées étrangères nous viennent sans que nous les provoquions, et par conséquent elles ne peuvent nous empêcher de retirer le fruit de notre prière. « On prie en esprit et en vérité, a dit le docteur angélique, quand on entre en prière par un mouvement de dévotion, quand même notre faiblesse naturelle pousserait ensuite l'esprit à s'égarer² » Et il ajoute qu'il arrive même aux âmes les plus élevées à l'état de contemplation de ne pouvoir demeurer longtemps à cette hauteur, et que le poids des misères humaines les rabat vers la terre par quelque distraction soudaine³

¹ (*Specul. discipl. part. I, c. xvi. Oper. tom. XII, p. 463 b.*)

² In spiritu et in veritate orat, qui ex instinctu spiritus ad orandum accedit, etiamsi ex infirmitate aliqua mens postmodum evagetur. (*S. Thom. 2, q. 83, a. 3, ad, 1.*)

³ Mens humana diu stare in alto non potest; pondere autem infirmitatis humanæ deprimitur ad inferiora, et ideo contingit, quod cum mens orantis ascendit in Deum per contemplationem, subito evagatur. (*Loc. cit. ad 2.*)

Le saint docteur dit ensuite, par la raison contraire, que l'on ne peut excuser de péché celui qui, en priant, se laisse distraire de propos délibéré par des pensées étrangères, et qu'en ce cas on ne peut retirer aucun fruit de sa prière¹ Les docteurs entendent communément par ces mots, de *propos délibéré*, l'état d'une personne qui, s'apercevant de sa distraction, continue volontairement à s'y livrer. Saint Cyprien se récrie contre de telles personnes, et dit que c'est une impertinence insupportable aux yeux de Dieu, que celle d'un homme qui, en le priant, s'occupe d'un autre objet, comme s'il y avait quelque chose au monde de plus important que de parler à Dieu pour implorer ses grâces² C'est ce qui a fait dire à saint Bernard qu'une volonté insouciant rend nos pensées indignes de Dieu, au lieu qu'une volonté pieuse les rend efficaces pour produire des fruits spirituels³ Des pensées indignes de Dieu ne peuvent pas nous mériter des grâces, mais elles devraient nous mériter plutôt des châtimens.

La vision qu'eut saint Bernard pendant qu'il psalmodiait au chœur avec ses moines, est célèbre dans les Chroniques de Cîteaux. Il vit à côté de chaque religieux un ange qui écrivait ; quelques-uns écrivaient avec de l'or, d'autres avec de l'eau, d'autres enfin tenaient la plume en l'air sans rien écrire. Le Seigneur fit ensuite comprendre au saint que les prières écrites avec de l'or signifiaient la ferveur de charité qui les inspirait ; l'écriture d'argent signifiait encore de la dévotion, mais moins de ferveur ; les caractères tracés avec de l'encre indiquaient le soin de proférer les paroles, mais l'absence de dévotion ; les lettres tracées avec l'eau signifiaient la négligence de ceux qui, distraits, faisaient peu d'attention aux prières que leur langue récitait ; enfin, les anges qui

¹ Si quis ex proposito, in oratione mente evagatur, hoc peccatum est, et impedit orationis fructum. (*Ibid.* ad 3.)

² Quæ segnitia est alienari, cum Dominum precaris, quasi sit aliud quod de-beas magis cogitare, quam cum Deo loquaris. (*S. Cypr. de orat. Dom.*)

³ Voluntas neglecta facit cogitationes indignas Deo, pia efficaces ad fructum spiritus.

n'écrivaient rien, dénotaient l'indolence (*a*) de ceux qui se laissaient aller à des distractions volontaires. A l'encontre de cette vision, saint Robert, abbé, étant aussi au chœur, en eut une autre, dans laquelle il vit le démon qui faisait le tour du chœur, et qui se moquait de ceux qu'il trouvait assoupis, et manifestait une grande joie lorsqu'il trouvait quelqu'un distrait, témoignant ainsi qu'il y gagnait beaucoup.

C'est pourquoi, mon cher prêtre, lorsque vous prenez en main le bréviaire, figurez-vous que d'un côté il y a un ange qui écrit vos mérites au livre de vie, si vous dites l'office avec dévotion ; et que de l'autre côté il y a un démon qui écrit vos fautes dans le livre de mort, si vous le dites avec distraction. Dans cette pensée, excitez-vous à le dire avec le plus de dévotion que vous pourrez. Pour cet effet, faites en sorte de renouveler votre attention, non-seulement en commençant l'office, mais encore au commencement de chaque psaume, afin que votre cœur accompagne toutes les paroles que votre bouche prononcera. Lorsque vous priez Dieu, dit Cassien, occupez-vous au fond de votre cœur de ce que votre bouche prononce ¹ » De là cette sentence de saint Augustin : « Si le psaume gémit, gémissiez ; s'il prie, priez ; s'il espère, espérez ² » Le docteur angélique remarque que les paroles pieuses que la bouche profère, excitent la dévotion dans l'âme ³. Il veut dire que le Seigneur nous a enseigné à prier de bouche, afin qu'en récitant nos prières, nous nous appliquions à chercher le sens de ce que notre langue prononce. C'est là précisément ce que nous lisons dans le célèbre canon *Dolentes* du cinquième concile de Latran, que l'office soit récité avec application et dévotion, autant que Dieu nous en donne la force ⁴,

¹ Cum oratis Deum, hoc versetur in corde, quod profertur in ore. (*Collat.* 25, cap. 7.)

² Si psalmus orat, orate ; si gemit, gemite ; si sperat, sperate. (*S. Aug. in psalm.* 30.)

³ Verba significantia aliquid ad devotionem pertinens, excitant mentes. (2, 2, q. 83, a 12, ad 2.)

⁴ Studiose, et devote, quantum Deus dederit.

(*a*) Le texte italien porte *insolenza*, insolence, mais il nous semble que ce doit être une faute d'impression pour *indolenza*. (L'éditeur.)

avec application, *Studiosè*, en préférant bien les paroles ; et avec dévotion, *Devote*, en appliquant le cœur à ce que la bouche profère. Il faut bien nous persuader de ce que dit saint Augustin, que l'impétration de la grâce que nous souhaitons pour nous et pour les autres, est plutôt l'effet des gémissements du cœur, que des paroles de la bouche¹

Cassien rapporte que les moines de l'Égypte disaient qu'il est plus utile de chanter seulement dix versets avec affection et posément, que de dire un psaume entier avec un esprit distrait² Oh ! combien de lumières et de grâces ne retire-t-on point des psaumes, lorsqu'on les dit posément et avec réflexion ! Saint Epiphane dit que le psaume éclaire l'esprit, réjouit l'âme, la dirige vers le ciel, et la rend amie de Dieu³

Il est vrai, plusieurs passages des psaumes sont obscurs et difficiles à comprendre sans explication ; mais plusieurs autres sont clairs et faciles : ils raniment notre foi, notre confiance et notre amour pour Dieu, et nos bons désirs. Ils raniment notre foi, en mettant devant nos yeux les vérités éternelles de l'existence de Dieu, de la création du monde, des fins dernières, de l'immortalité de l'âme. Et quelle force ne donnent pas surtout à notre foi tant de prédictions, qui se lisent dans les psaumes touchant le grand ouvrage de notre rédemption, qui ont été écrites tant de siècles avant l'événement ? David a prédit en tant d'endroits la venue du Rédempteur : « *Redemisti nos, Domine Deus veritatis.* » (Ps. 30.) « *Redemptionem misit populo suo.* » (Ps. 110,) « *Copiosa apud eum redemptio.* » (Ps. 129.) Il a prédit en particulier plusieurs circonstances de la passion du Sauveur ; il a prédit le conseil des princes des prêtres, lorsqu'ils se réunirent pour machiner la mort de Jésus-Christ : *Principes convenerunt in unum, adversus Dominum, et adversus Chris-*

¹ Hoc negotium plus gemitibus, quam sermonibus agitur. (S. Aug. ad probam, ep. 122, c. 10.)

² Utilius habent decem versus cum rationabili assignatione cantari, quam totum psalmum cum confusione mentis effundi. (Cass. Instit. lib. 2, cap. 11.)

³ Psalmus mentem illuminat, in cælum reducit, homines familiares Deo reddit, animam lætificat. (S. Epiph. tom. 1, pag. 54.)

tum ejus. » (Ps. II.) Il a prédit son crucifiement : « *Foderunt manus meas et pedes meos, dinumeraverunt omnia ossa mea.* » (Ps. XXI.) Il a prédit le partage que firent les bourreaux de ses vêtements, et comment ils tirèrent au sort sa robe sans couture : « *Diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meum miserunt sortem.* » (Ps. eod. XXI.) Il a prédit la soif de Jésus-Christ, et le fiel mêlé avec du vinaigre qu'on lui fit boire sur la croix : « *Et dederunt in escam meam fel, et in siti mea potaverunt me aceto.* » (Ps. 68.) Il a encore prédit la conversion des gentils : « *Convertentur ad Dominum universi fines terræ, et adorabunt in conspectu ejus universæ familiæ gentium.* » (Ps. XXI.)

Et d'ailleurs, quels beaux sentiments de confiance en Dieu n'y a-t-il pas dans les psaumés ! « *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum.* » (Ps. XXX.) « *In manus tuas commendo spiritum meum.* » (Ibid.) « *Quoniam in me speravit, liberabo eum.* » (Ps. XC.) *Laudans invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero.* » (Ps. XVII.) « *Protector est omnium sperantium in se.* » (Ibid.) « *Dominus firmamentum meum et refugium meum, et liberator meus.* » (Ibid.) « *Vivet anima mea et laudabit te.* » (Ps. CXVIII.) « *Misericordias Domini in æternum cantabo.* » (Ps. LXXXVIII.) « *Spiritus tuus bonus ducet me in terram rectam.* » (Ps. CXLII.) « *Dominus illuminatio mea, et salus mea; quem timebo?* » (Ps. XXVI.) « *Sperantem autem in Domino, misericordia circumdabit.* » (Ps. XXXI.) « *Fiat misericordia tua, Domine, super nos, quemadmodum speravimus in te.* » (Ps. XXXII.)

Combien d'actes d'amour ! « *Diligam te, Domine, fortitudo mea.* » (Ps. XVII.) « *Quid mihi est in celo? et a te quid volui super terram? Deus cordis mei, et pars mea in æternum.* » (Ps. LXXII.) « *Sitivit in te anima mea, quam multipliciter tibi caro mea.* » (Ps. LXII.) « *Satiabor cum apparuerit gloria tua.* » (Ps. XV.) « *Confitentur tibi populi, Deus, confiteantur tibi populi omnes.* » (Ps. LXVI.) « *Magnificate Dominum mecum, et exaltemus nomen ejus in idipsum.* » (Ps. XXXIII.) « *Memor fui Dei, et delectatus sum.* » (Ps. LXXVI.) « *Paratum cor*

» *meum, Deus, paratum cor meum.* » (Ps. LVI.) « *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te.* » (Ps. XLI.) *Quando veniam et apparebo ante faciem Dei!* » (Ibid.)

Combien d'actions de grâces ! « *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi ?* » (Ps. CXV.) « *Venite, audite, et narrabo, omnes qui timetis Deum, quanta fecit animæ meæ.* » (Ps. LXV.)

Combien d'actes d'humilité ! « *Nisi quia Dominus adjuvit me, paulo minus habitasset in inferno anima mea.* » (Ps. XCIII.) « *Eruisti animam meam ex inferno inferiori.* » (Ps. LXXXV.) « *Et non intres in iudicio cum servo tuo, quia non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens.* » (Ps. IIL.) « *Ego autem sum vermis, et non homo, opprobrium hominum et abjectio plebis.* » (Ps. XXI.) *Erravi sicut ovis quæ perit, quære servum tuum.* » (Ps. CXVIII.)

Combien d'actes de contrition ! « *Iniquitatem odio habui, et abominatus sum.* » (Ps. CXVIII.) « *Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quia non custodierunt legem tuam.* » (Ibid.) « *Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte, dum dicitur per singulos dies : Ubi est Deus tuus ?* » (Ps. XXXXI.)

Combien d'actes de bon propos ? « *Et custodiam legem tuam semper* » (Ps. CXVIII.) « *In æternum non obliviscar justificationes tuas.* » (Ibid.) « *Juravi, et statui custodire iudicia iustitiæ tuæ.* » (Ibid.) « *Ab omni via mala prohibui pedes meos ut custodiam verba tua.* » (Ibid.) « *Legem tuam in medio cordis mei.* » (Ps. XXXIX.) « *Docebo iniquos vias tuas.* » (Ps. L.)

D'ailleurs, presque tous les psaumes sont remplis de mille saintes prières ; seulement dans le ps. L, combien n'y en a-t-il pas ? « *Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam ; — averte faciem tuam a peccatis meis ; — cor mundum crea in me, Deus ; ne projicias me a facie tua ; spiritu principali confirma me.* » Combien d'autres prières dans le seul ps. CXVIII qui se récite tous les jours aux petites heures ! « *Doce me justificationes tuas ; revela oculos meos ;*

» *viam iniquitatis amove a me ; averte oculos meos ne videant
 » vanitatem ; da mihi intellectum, ut discam mandata tua ; fiat
 » misericordia tua ut consoletur me ; non confundas me ab ex-
 » pectatione mea ; adjuva me, et salvus ero ; suscipe servum tuum
 » in bonum ; aspice in me et miserere mei ; intellectum da mihi,
 » et vivam ; gressus meos dirige secundum eloquium tuum ;
 » clamavi ad te, salvum me fac, ut custodiam mandata tua ;
 » vide humilitatem meam et eripe me ; intret postulatio mea in
 » conspectu tuo ; tuus suum ego, salvum me fac ; fiat manus
 » tua ut salvet me. Doce me facere voluntatem tuam. » (Ps.
 cxxxii.) Pour les autres passages qui sont obscurs, je ne di-
 rai point que ce soit une obligation d'étudier les interprètes ;
 mais je ne laisse point d'assurer qu'une telle étude est cer-
 tainement une des applications les plus pieuses et les plus
 utiles que puisse avoir un prêtre, comme le conseille le con-
 cile de Milan¹ Pour atteindre ce but, il conviendrait de lire
 le cardinal Bellarmin sur les psaumes.*

En outre, les prières les plus agréables à Dieu sont celles
 que nous avons dans le *Pater noster*, qui est l'oraison la plus
 excellente de toutes, qui nous a été enseignée de la propre
 bouche de Jésus-Christ, et que l'Eglise veut pour cela nous
 faire répéter si souvent dans notre office. Combien sont belles
 surtout les trois premières demandes qui sont en même temps
 trois actes très-parfaits d'amour : « *Sanctificetur nomen tuum ;
 adveniat regnum tuum ; fiat voluntas tua sicut in coelo et in
 terra !* » Par la première, « *sanctificetur nomen tuum,* » nous
 demandons à Dieu qu'il se fasse connaître et aimer de tous
 les hommes. Par la seconde, « *adveniat regnum tuum,* »
 nous lui demandons qu'il possède entièrement nos cœurs, en
 y régnant par sa grâce durant cette vie, et par sa gloire dans
 l'autre. Par la troisième, « *fiat voluntas tua,* » nous lui de-
 mandons le don d'une parfaite conformité, en sorte que nous
 fassions sa volonté sur la terre comme les bienheureux la

¹ Interpretationem studio adsequatur, unde mens animusque ad aliquem salutarem affectum incendatur. (*Syn. Mediol.* 5, part. 3.)

font dans le ciel. En répétant tant de fois le *Gloria Patri*, combien ne pouvons-nous point produire de pieux sentiments de foi, de louange, d'action de grâces, de complaisance en la félicité et en les perfections de Dieu ! Chaque fois que sainte Magdeleine de Pazzi répétait le *Gloria Patri*, elle inclinait sa tête, et s'imaginait l'offrir aux bourreaux pour l'honneur de la foi. En outre, la sainte Eglise veut qu'au commencement de toutes les heures de l'office, nous saluions Marie la mère de Dieu, et que nous recourions à elle : que de grâces nous pouvons alors obtenir par son intermédiaire, puisqu'elle est appelée la trésorière et la dispensatrice des divines miséricordes !

Je finis : plusieurs prêtres pensent et disent que l'office divin est un grand fardeau ; et je dis que ceux-là ont raison de l'appeler ainsi, qui le disent sans respect, sans dévotion et avec le désir de le finir au plus vite ; parce qu'en effet ils ont à souffrir péniblement durant une heure au moins à le réciter sans goût et avec beaucoup de peine. Mais pour ceux qui le disent avec dévotion, qui goûtent en esprit les sentiments qui y sont renfermés, et qui conforment les dispositions de leur cœur aux saintes affections et aux prières qu'il exprime, l'office n'est point un fardeau, mais il est un soulagement et la source de vraies délices intérieures, comme cela arrive aux bons prêtres : ou si on veut l'appeler un fardeau, oui, mais c'est le fardeau des ailes qui nous font voler vers Dieu pour nous unir à lui.

DU SACRIFICE
DE
JÉSUS - CHRIST

DU SACRIFICE
DE
JÉSUS - CHRIST

AVEC UNE EXPLICATION SUCCINCTE DES PRIÈRES QUI SE DISENT A
LA MESSE

INTRODUCTION

I. Je dois avouer que j'ai extrait et résumé cet opuscule du sacrifice de Jésus-Christ, d'un ouvrage d'un savant auteur français ^(a). L'ouvrage est complet et étendu, et j'ai tâché d'en donner au public l'abrégé suivant, parce qu'il peut être utile, non-seulement aux prêtres qui célèbrent la messe, mais encore à tous ceux qui y assistent. Je l'ai intitulé : Sacrifice de Jésus-Christ, parce que, quoique nous distinguions par des noms différents le sacrifice de la croix de celui de l'autel, l'un et l'autre ne laissent pas d'être le même en substance, puisque la victime est la même, et que c'est le même prêtre qui s'est offert une fois sur la croix ; en sorte que la différence n'est que dans la manière de l'offrir. Ainsi le sacrifice de l'autel est une continuation, ou un renouvellement du sacrifice de la croix, et il n'en diffère que par la manière dont il est offert.

II. Tous les sacrifices de l'ancienne loi étaient des figures du

(a) Il est dit plus loin, que cet auteur français n'a pas fait connaître son nom. *(L'éditeur.)*

sacrifice de notre Rédempteur. Ils étaient de quatre sortes : *pacifiques, eucharistiques, expiatoires, et impétratoires*. Les sacrifices *pacifiques* furent institués pour rendre à Dieu le culte d'adoration qui lui est dû comme au souverain Seigneur de toutes choses, et de ce genre étaient les holocaustes. Les sacrifices *eucharistiques* étaient offerts dans le but de remercier le Seigneur de tous les bienfaits qu'il nous accorde. Les sacrifices *expiatoires* furent établis pour obtenir le pardon des péchés : ce sacrifice était surtout représenté dans la fête de l'*expiation* sous la figure *du bouc émissaire* qui était chassé du camp des Hébreux dans la forêt comme chargé de tous les péchés du peuple, pour être dévoré par les bêtes féroces ; et ce sacrifice fut une des figures les plus expresses du sacrifice de la croix, où Jésus-Christ fut chargé de tous les péchés des hommes, comme l'avait prédit Isaïe¹ Il fut chassé honteusement de Jérusalem, en sorte que l'Apôtre a pu dire : « Sortons donc hors du camp pour nous réunir à lui, en partageant son opprobre². » Ensuite, il fut abandonné aux bêtes féroces, c'est-à-dire aux gentils qui le crucifièrent. Enfin, les sacrifices *impétratoires* étaient établis pour obtenir de Dieu ses grâces et ses secours.

III. Or, tous ces sacrifices ont dû cesser à la venue du Rédempteur, parce que le sacrifice de Jésus-Christ, le seul parfait, à la différence des sacrifices anciens qui tous étaient imparfaits, a suffi pour expier tous les péchés, et pour obtenir toutes les grâces dont les hommes peuvent avoir besoin. C'est pourquoi, en entrant dans le monde, il dit à son père : « Vous n'avez plus voulu de victimes et d'oblations, mais vous m'avez revêtu d'un corps (pour les remplacer). Les holocaustes pour les péchés ne vous ont point été agréables ; alors j'ai dit : Voici que je viens, comme il est écrit dans les livres saints, pour faire, ô mon Dieu, votre volonté³ » Ainsi, en offrant à Dieu le sa-

¹ Et posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostrum. (*Isa.* LIII, 6.)

² Exeamus igitur ad eum extra castra, improperium ejus portantes. (*Hebr.* XIII, 13.)

³ Hostiam et oblationes noluisti, corpus autem aptasti mihi. Holocaustomata.

crificé de Jésus-Christ, nous remplissons tous nos devoirs, nous pourvoyons à tous nos besoins, et nous entretenons en même temps un saint commerce entre Dieu et nous.

IV Il faut savoir en outre, par rapport aux victimes qu'on devait offrir à Dieu dans l'ancienne loi, qu'il leur fallait cinq conditions pour qu'elles fussent dignes de Dieu; ces conditions étaient : la *sanctification*, l'*oblation*, l'*immolation*, la *consommation* et la *participation*. 1° La victime devait être sanctifiée ou *consacrée* à Dieu, afin qu'on ne lui offrît pas une chose qui ne fût point sainte, et qui fût ainsi indigne de sa majesté. C'est pourquoi, l'animal destiné à être victime devait être exempt de toute tache ou défaut, c'est-à-dire qu'il ne devait être ni aveugle, ni boiteux, ni estropié, ni difforme, comme on voit tout cela prescrit dans le chapitre xv du Deutéronome, v. 21. Et tout cela signifiait en premier lieu que l'agneau de Dieu, qui était promis comme devant être sacrifié pour le salut du monde, serait saint et exempt de tout défaut. En second lieu, ce précepte nous apprenait que nos prières, ou nos autres bonnes œuvres, ne sont pas dignes d'être offertes à Dieu, ou ne lui sont point pleinement agréables, si elles sont entachées de quelque défaut. En outre, l'animal une fois offert au Seigneur, ne pouvait plus être employé à aucun usage profane, et il était si bien regardé comme une chose consacrée à Dieu, que le prêtre de la loi seul avait le droit d'y porter la main. Ce qui marque combien déplaisent à Dieu les personnes qui, lui étant consacrées, s'appliquent sans une véritable nécessité aux choses du siècle, et vivent ainsi dans la distraction et la négligence par rapport à ce qui intéresse la gloire de Dieu.

V Deuxièmement, la victime devait être *offerte* à Dieu, ce qui se faisait au moyen de quelques paroles prescrites par Dieu lui-même. 3° Elle devait être *immolée* ou tuée; mais cette immolation ne se faisait pas toujours par la mort; par exemple,

pro peccato non tibi placuere, tunc dixi : Ecce venio. In capite libri scriptum est de me : Ut faciam, Deus, voluntatem tuam. (*Hebr. x, 5, ad 8.*)

le sacrifice *des pains de proposition* se faisait sans usage ni de fer ni de feu, mais seulement par la chaleur de l'estomac des personnes qui en mangeaient.

VI. En quatrième lieu, la victime devait être *consumée*, ce qui se faisait par le feu, et c'est pour cette raison que ce sacrifice s'appelait *combustion* ^(a). Le sacrifice de l'holocauste en particulier ^(b) se faisait toujours par le feu, pour faire comprendre, par cette consommation de la victime, le pouvoir absolu que Dieu a sur toutes les créatures, qu'il peut réduire au néant, comme il les a tirées du néant. Et c'est là vraiment le principal but du sacrifice, de reconnaître Dieu comme un être souverain, tellement supérieur à toutes choses, que tout est devant lui comme rien : car tout est inutile à celui qui possède tout en lui-même. La fumée qui sortait de ce sacrifice, et qui montait vers le ciel, témoignait que Dieu l'acceptait en odeur de suavité, c'est-à-dire avec plaisir, comme il est écrit du sacrifice de Noé ¹

VII. En cinquième lieu, tout le peuple réuni au prêtre devait participer anciennement à la victime : c'est pour cela que dans tous les sacrifices, excepté l'holocauste, la victime se divisait en trois parties, dont l'une était pour le prêtre, l'autre pour le peuple, et la troisième pour le feu, comme étant la portion réservée à Dieu ; ce qui signifiait que Dieu voulait bien faire de cette manière société commune avec tous ceux qui participaient à la victime. Ces cinq conditions, dont nous venons de

¹ Noe obtulit holocausta super altare, odoratusque est Dominus odorem suavitatis. (Gen. viii. 21.)

(a) Le texte italien porte *inflamazione* ; mais le mot latin *inflammatio*, ne se lit qu'une fois dans l'Écriture, à savoir dans l'Écclésiastique, (x, 17,) où il n'est nullement question de sacrifice. D'un autre côté, on lit dans l'Exode (xii, 10,) au sujet de l'agneau pascal : *igne comburetis*, ce qui justifie pleinement notre traduction. (L'éditeur.)

(b) Ce mot *holocauste* vient des deux mots grecs ὅλος, entier, et Καίω ou Καίνω, brûler. Et le mot grec ὅλος lui-même doit avoir pour étymologie le mot hébreu *holah*, dont la racine est le verbe hébreu *halah*, monter à cause de la flamme, dont la nature est de s'élever en haut. De là encore le mot latin *ala*, aile. Or ce mot hébreu *holah*, signifie précisément *holocauste*.

(L'éditeur.)

parler, se trouvaient réunies dans le sacrifice de l'agneau pascal, au sujet duquel le Seigneur ordonna à Moïse, dans l'Exode (cap. XII, 3), 1° que le dixième jour de la lune du mois où il allait ^(a) délivrer les Hébreux de l'esclavage de l'Égypte, ils prissent et séparassent du troupeau un agneau d'un an, qui fût sans défaut et sans tache. Cette séparation signifiait ^(b) que cette victime restait consacrée à Dieu. 2° A cette consécration succédait l'oblation, qui se faisait dans le temple où l'agneau était présenté ; 3° le quatorzième jour de la lune, avait lieu l'immolation de l'agneau, ce que l'on faisait en le tuant. 4° On le rôtissait et on le partageait ensuite aux assistants, et c'est ce qui s'appelait la participation ou la communion. 5° Après que l'agneau avait été mangé par les assistants, les restes en étaient consumés par le même feu, et c'était là enfin la consommation de la victime, et tout à la fois la consommation du sacrifice.

(a) Le texte italien porte *aveva liberati*, avait délivré au lieu de *libero*, délivra. Les hébreux ne furent délivrés effectivement que le 14 de ce même mois, mais ce fut dès le 10 que l'on dut, sur l'ordre de Dieu intimé à Moïse faire dans chaque famille les apprêts du sacrifice de l'agneau, pour en manger, 4 jours après, les chairs rôties. (L'éditeur.)

(b) Ici se trouve transposé dans le texte italien la préposition et le chiffre *per* 1°, dont la place doit être évidemment cinq lignes plus haut, c'est-à-dire précisément là où nous avons mis 1° pour traduction. (L'éditeur.)

DU SACRIFICE DE JÉSUS-CHRIST

VIII. Le sacrifice de notre Sauveur, comme nous l'avons dit plus haut, a été un sacrifice parfait, dont tous les sacrifices de l'ancienne loi n'avaient été que des signes et des figures imparfaites, que l'Apôtre appelle *infirmas et egenas elementa*¹. Le sacrifice accompli par Jésus-Christ présente les cinq conditions des anciens sacrifices que nous venons de mentionner. La première partie, c'est-à-dire la sanctification ou la consécration de la victime, s'est faite par le Père éternel lui-même au moment de l'incarnation, comme il est dit dans saint Jean : « *Quem Pater sanctificavit* »² C'est pour cela que l'ange, en annonçant à la bienheureuse Vierge le choix que Dieu avait fait d'elle pour être la mère de son fils, lui dit : « Le fruit *saint* qui naîtra de vous sera appelé le fils de Dieu »³ En sorte que cette divine victime qui devait être sacrifiée pour le salut du monde, se trouvait déjà sanctifiée par l'action de Dieu, au moment de sa sortie du sein de Marie ; puisque, dès le premier moment où le Verbe éternel unit à sa personne un corps humain, il fut consacré à Dieu pour être la victime du grand sacrifice, qui devait plus tard se consommer sur la croix pour le salut des hommes. De là vient que notre Rédempteur a pu dire dès lors : « Vous m'avez adapté un corps, pour que je fasse votre volonté, ô mon Dieu »⁴ »

¹ (*Gal.* IV, 9.) — ² (*Joan.* X, 36.)

³ Quod nascetur ex te sanctum, vocabitur filius Dei. (*Luc.* I, 35.)

⁴ Corpus autem aptasti mihi... ut faciam. Deus, voluntatem tuam. (*Hebr.* X, 5, et 7.)

IX. La deuxième partie, qui était l'*oblation*, eut lieu au moment même de l'incarnation, où Jésus-Christ s'offrit volontairement à son père pour les péchés des hommes. Il vit alors que la justice divine ne pouvait être satisfaite par tous les anciens sacrifices, pas plus que par toute œuvre purement humaine ; c'est pourquoi il s'offrit pour payer la dette de tout le genre humain, en disant alors : « Puisque vous n'avez pas voulu de victimes, ni d'oblations, ni d'holocaustes pour le péché... , j'ai dit alors : Voici que je viens, pour faire, ô mon Dieu, votre volonté ¹ » L'apôtre ajoute : « Et c'est cette volonté qui nous a sanctifiés par l'oblation une fois faite du corps de Jésus-Christ ² » Remarquons cette expression : « C'est cette volonté qui nous a sanctifiés par l'oblation, etc. ³ » Le péché avait rendu tous les hommes indignes d'être offerts à Dieu, et d'être acceptés de lui ; c'est pourquoi il devint nécessaire que Jésus-Christ, en s'offrant lui-même pour nous, nous sanctifiât par sa grâce, et nous rendît dignes d'être reçus de Dieu.

X. Toutefois cette oblation que Jésus-Christ fit alors de lui-même ne s'est point terminée aussitôt, mais elle ne fit alors que commencer, et elle continue à durer, comme elle durera éternellement. Car, quoiqu'elle doive cesser sur la terre au temps de l'Antéchrist, puisque le sacrifice de la messe y sera aboli durant 1,290 jours, ce qui fait trois ans six mois et demi, comme il est marqué dans le prophète Daniel ⁴ ; néanmoins le sacrifice de Jésus-Christ ne cessera jamais, puisque Jésus-Christ ne cessera jamais de s'offrir à son père par une oblation éternelle ; car il est lui-même le prêtre et la victime, mais le prêtre éternel et la victime éternelle ; non pas selon l'ordre d'Aaron, dont le sacerdoce et le sacrifice furent temporels et imparfaits, puisqu'ils n'étaient point capables d'apaiser le courroux de Dieu

¹ Quia hostias et oblationes, et holocotaumata pro peccato noluit... tunc dixi : Ecce venio, ut faciam, Deus, voluntatem tuam. (*Hebr.* x, 8 et 9.)

² In qua voluntate sanctificati sumus per oblationem corporis Jesu Christi semel. (*Ibid.* 10.)

³ In qua sanctificati sumus per oblationem, etc.

⁴ Et a tempore, cum ablatum fuerit jure sacrificium, et posita fuerit abominatio in desolatione, dies mille ducenti nonaginta. (*Dan.* xii, 11.)

contre l'homme rebelle, mais selon l'ordre de Melchisédech, comme David l'avait prédit¹ Ainsi le sacerdoce de Jésus-Christ sera éternel, puisque même après la fin du monde Jésus-Christ continuera d'offrir dans le ciel, en sa personne, cette même victime qu'il a offerte une fois sur la croix, pour sa gloire, et pour le salut des hommes.

XI. La troisième partie du sacrifice, qui est l'immolation, ou la mise à mort de la victime, fut accomplie sur la croix par la mort de notre Sauveur. Il nous reste maintenant à vérifier dans le sacrifice de Jésus-Christ les deux autres conditions requises pour le parfait accomplissement d'un sacrifice : ces deux conditions sont la consommation ou consommation de la victime et la participation à cette victime. Et pour parler d'abord de la quatrième condition du sacrifice, qui est la consommation ou consommation de la victime, on demande quelle a été cette consommation, vu que le corps de Jésus-Christ fut bien séparé de son âme par la mort, mais sans être ni consumé ni détruit.

XII. L'auteur anonyme, dont j'ai parlé en commençant, dit que cette consommation de la victime s'accomplit par la résurrection du Seigneur, parce qu'alors son corps très-saint resta dépouillé de tout ce qu'il avait de terrestre et de mortel, pour n'être plus revêtu que de la gloire divine. Il ajoute que ce fut là cette clarté que Jésus-Christ demanda à son père avant de mourir, comme il est dit dans saint Jean² Cette clarté, Jésus ne la demandait pas pour sa divinité, puisqu'il la possédait de toute éternité, comme Verbe égal au Père ; mais il la demandait pour son humanité, et il l'obtint à sa résurrection, par laquelle il rentra en quelque sorte en possession de sa gloire divine.

XIII. Le même auteur, parlant de la cinquième condition, c'est-à-dire de la participation ou de la communion à la victime, dit

¹ Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech. (*Ps.* cix, v, 5.)

² Et nunc clarifica me, tu Pater, apud te ipsum claritate, quam habuisti priusquam mundus esset apud te. (*Jo.* xvii, 5.)

encore que cette communion s'accomplit également au ciel, parce que les bienheureux participent tous à la victime que Jésus-Christ offre continuellement au ciel par l'offrande qu'il y fait de lui-même.

XIV. Ces deux réflexions de l'auteur, pour expliquer les deux conditions qui restent du sacrifice de Jésus-Christ, sont savantes et ingénieuses ; mais, pour moi, je pense que ces deux choses, la consommation et la communion, se réalisent clairement dans le sacrifice eucharistique de l'autel, qui est le même que celui de la croix, selon la déclaration du concile de Trente. Car le sacrifice de la messe, institué par le Sauveur avant sa mort, est une continuation de celui de la croix, afin que le prix du sang qu'il a donné pour le salut des hommes nous soit appliqué par le sacrifice de l'autel, où la victime offerte est la même que celle de la croix, quoiqu'elle s'y offre sans répandre son sang, comme elle l'avait fait sur le Calvaire. Voici comment parle à ce sujet le concile de Trente. « Quoique notre Seigneur Dieu dût une fois s'offrir lui-même à Dieu son père, en mourant sur l'autel de la croix, pour y opérer la rédemption éternelle, néanmoins, comme son sacerdoce ne devait pas être éteint par sa mort, pour laisser à l'Eglise, sa chère épouse, un sacrifice visible, tel que la nature des hommes le requérait, qui représentât ce sacrifice sanglant qui devait s'accomplir une fois sur la croix, et qui en conservât la mémoire jusqu'à la fin des siècles, en appliquant sa vertu salutaire pour la rémission des péchés que nous pouvons commettre tous les jours ; dans la dernière cène, la nuit même qu'il fut livré, se déclarant prêtre établi pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech, il offrit à Dieu le Père son corps et son sang sous les espèces du pain et du vin, et sous ces mêmes symboles les donna à prendre à ses apôtres, qu'il établissait dès lors prêtres du Nouveau Testament ; et par ces paroles, *Faites ceci en mémoire de moi*, il leur ordonna, à eux et à leurs successeurs, dans le sacerdoce, de continuer à les offrir, ainsi que l'Eglise catholique l'a toujours entendu et enseigné¹ » Dans le cha-

¹ *Is igitur Deus et Dominus noster, etsi semel seipsum in ara crucis morte*

pitre suivant, le concile déclare que par l'oblation de ce sacrifice, le Seigneur apaisé accorde les grâces et pardonne les péchés ; et il en indique la raison, lorsqu'il ajoute : « Puisque c'est la même et l'unique hostie, et que c'est le même qui s'est offert autrefois sur la croix, qui s'offre encore à présent par le ministère des prêtres, sans qu'il y ait de différence que dans la manière d'offrir ¹ »

XV Ainsi Jésus-Christ a payé le prix de notre rédemption dans le sacrifice de la croix ; mais il a voulu ensuite que le fruit de la rançon qu'il a offerte, nous soit appliqué par le sacrifice de l'autel, étant lui-même, dans l'un et dans l'autre, le principal sacrificateur qui offre la même victime, savoir son propre corps et son propre sang, avec cette seule différence que sur la croix son sang a coulé, tandis qu'il ne s'écoule pas sur l'autel. Aussi le Catéchisme romain enseigne-t-il ² que le sacrifice de la messe ne sert pas seulement à louer Dieu et à le remercier des dons qu'il nous accorde, mais qu'il est encore un sacrifice propitiatoire, en vertu duquel le Seigneur pardonne les péchés et accorde les grâces. C'est pour cela que la sainte Eglise fait cette prière : « Autant de fois que se fait la commémoration de cette victime, autant de fois se continue l'œu-

intercedente Deo patri oblaturus erat, ut æternam illic redemptionem operaretur ; quia tamen per mortem sacerdotium ejus extinguendum non erat, in cœna novissima, qua nocte tradebatur, ut dilectæ sponsæ suæ Ecclesiæ relinqueret sacrificium, quo cruentum semel in cruce peragendum repræsentaretur, ejusque memoria in finem usque sæculi permaneret, atque illius salutaris virtus in remissionem eorum qua a nobis quotidie committuntur peccatorum applicaretur ; sacerdotem secundum ordinem Melchisedech se in æternum constitutum declarans, corpus et sanguinem suum sub speciebus panis et vini Deo patri obtulit. Ac sub earundem rerum symbolis apostolis, quos tunc novi testamenti sacerdotes constituēbat, ut sumerent tradidit ; et ejisdem eorumque in sacerdotio successoribus, ut offerrent, præcepit per hæc verba : Hoc facite in meam commemorationem ; uti semper Catholica Ecclesia intellexit, et docuit, etc. (*Cap. 1.*)

¹ (*Part. II, de Euchar. n. 18.*)

² Una enim eademque est hostia, idem nunc offerens sacerdotis ministerio, qui seipsum tunc in cruce obtulit, sola offerendi ratione diversa. (*Dom. in IX, post. pente.*)

vre de notre rédemption ¹ ; » puisque le fruit de la mort de Jésus-Christ nous est appliqué précisément par le sacrifice de l'autel.

XVI. Voilà donc comment le sacrifice de la messe, outre les trois premières parties qui s'y trouvent, savoir, la sanctification, l'oblation et l'immolation qui s'y fait mystiquement par la consécration à part du corps et du sang, outre ces trois parties, dis-je, qui ont été les conditions essentielles du sacrifice de la croix, le sacrifice de la messe renferme également les deux dernières parties, c'est-à-dire : la consommation qui s'opère par la chaleur naturelle de l'estomac de ceux qui se nourrissent de l'hostie consacrée, et la communion ou participation à la victime, qui s'opère par la distribution du pain consacré à ceux qui assistent à la messe. C'est ainsi que se trouvent parfaitement vérifiées, dans le sacrifice de l'autel, les cinq parties des anciens sacrifices, qui n'étaient tous que des signes et des figures du grand sacrifice de notre Sauveur. Venons-en maintenant à l'explication des prières de la messe, telles qu'elles sont prescrites dans le Missel.

¹ Quoties hujus hostiæ commemoratio celebratur, toties opus nostræ redemptionis exercetur.

EXPLICATION

ABRÉGÉE.

DES PRIÈRES QUI SE DISENT A LA MESSE.

XVII. La messe se divise naturellement en six parties : La 1^{re} est la préparation au sacrifice, et elle se passe au pied de l'autel ; la 2^e se fait de l'*introït* au *credo*, et c'est la partie qui s'appelait autrefois la messe des catéchumènes, parce que ces derniers devaient se retirer après le *credo*. La 3^e est ce qui se fait depuis le *credo jusqu'au canon*. La 4^e du *Canon* au *Pater uoster*, car le *Canon* se terminait anciennement au *Pater*, comme un savant auteur a remarqué qu'on doit l'inférer d'un passage de saint Grégoire-le-Grand. La 5^e de la prière *Libera nos, quæsumus, Domine*, qui est une préparation à la communion, jusqu'à la communion même. La 6^e enfin comprend le reste de la messe, qui contient l'action de grâces.

PREMIÈRE PARTIE.

De la préparation qui se fait au pied de l'autel.

I. « *In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti, amen.* » Pour sacrifier une victime à Dieu, il faut avoir un droit sur la vie de la victime, et comme Dieu seul a droit sur son fils le Verbe incarné, qui est la victime du sacrifice de la messe, le prêtre a besoin de l'autorité de Dieu. C'est pourquoi, revêtu de cette autorité, il dit avec Jésus-Christ même qui est le principal offrant : *In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti*, pour montrer qu'il offre le sacrifice en vertu de l'autorité de toutes les trois personnes divines.

II. Le prêtre continue et dit : *Introibo ad altare Dei*, avec le

psaume *Judica me*, etc, où il implore le secours de Dieu contre sa tristesse en se voyant comme rejeté par le Seigneur, et il le prie de l'assister de ses lumières et des grâces promises pour qu'elles le consolent et lui donnent la confiance d'aller à son tabernacle. Il se reproche enfin sa tristesse et son trouble, puisqu'il est devant Dieu en qui il doit se confier. Lambertini qui depuis est devenu le pape Benoît XIV, soutient ^(a) que ce psaume se récitait à la messe dès avant cinq cents ans, et cette opinion trouve sa confirmation dans ce qu'a dit aussi le pape Innocent III ¹

III. Le prêtre termine ensuite le psaume par le *Gloria Patri*, etc. Ce fut saint Damase qui fit une règle de terminer chaque psaume par le *Gloria Patri*, mais on dit que l'usage du *Gloria Patri* remonte jusqu'au concile de Nicée, ou même jusqu'aux apôtres, comme le dit Baronius après saint Basile, puisque le concile de Nicée ne fit rien de plus que d'y ajouter *Sicut erat*, etc ²

« IV *Adjutorium nostrum*, etc. » Le prêtre effrayé à la pensée de la grande action qu'il va faire, comme de sa propre indignité, demande à Dieu son secours au nom de Jésus-Christ ; il s'accuse de ses fautes, et se reconnaît coupable, non-seulement devant Dieu, mais encore devant la bienheureuse Vierge et tous les saints qui doivent juger les pécheurs au jour du jugement dernier.

V « *Deus, tu conversus vivificabis nos.* » Le pécheur reste dans la mort, si Dieu ne se retourne dans sa bonté pour lui rendre la vie de la grâce. « *Ostende nobis, Domine, misericordiam tuam. Domine, exaudi orationem meam.* » Le prêtre continue à prier de lui accorder sa miséricorde et de l'exaucer. Enfin, s'adressant au peuple, il dit : *Dominus vobis-*

¹ (*De myst. miss. lib. II, c. 13.*) — ² (*Ad ann. 325.*)

(a) Voir le cours complet de théologie de Migne, tom. XXIII, col. 955, de *sacris. miss. c. III, n. 9*, où il le prouve par un vieux missel romain, antérieur au 13^e siècle. Benoît XIV, ou si l'on veut, Lambertini, essaie après cela de démontrer que l'usage de réciter le Psaume *Judica* à l'entrée de la messe doit remonter au 7^e, ou du moins au 8^e siècle. (L'éditeur.)

cum, en priant Jésus-Christ de lui accorder, pour lui et pour le peuple, l'effet de ses prières ; et lorsque le clerc répond *et cum spiritu tuo*, il demande la même chose pour le prêtre ; ce qui signifie la communion mutuelle qui doit exister entre le prêtre et les fidèles en la foi de Jésus-Christ.

VI. « *Aufer a nobis, etc.* » Après cela, le prêtre montant à l'autel et s'approchant du *Sancta sanctorum*, prie le Seigneur de le délivrer de toutes ses iniquités, afin qu'il puisse avec un cœur pur s'approcher du saint des saints, c'est-à-dire par faire le grand sacrifice.

VII. « *Oramus te, Domine, per merita sanctorum tuorum, etc.* » Le prêtre étant monté à l'autel le baise avec l'intention de s'unir par ce baiser à Jésus-Christ que l'autel représente, et il le prie par les mérites des saints martyrs, dont les reliques y sont enfermées, qu'il daigne lui pardonner toutes ses fautes. La sainte Eglise, dès les premiers siècles, a toujours été dans l'usage de célébrer le sacrifice eucharistique sur les tombeaux des saints martyrs qui ont sacrifié leur vie à Dieu, et que, pour cette raison l'Eglise a toujours honorés d'une manière particulière. Anciennement il n'y avait point d'autres fêtes que celles des mystères de Jésus-Christ, de la bienheureuse Vierge et des anniversaires des martyrs. « Ce n'est point pour Etienne, disait saint Augustin, dans un sermon sur le premier martyr, que nous avons dressé un autel en ce lieu, mais c'est des reliques d'Etienne que nous avons fait un autel pour Dieu ¹ » Le saint docteur nous enseigne par ces paroles que les autels ne sont point construits pour les saints, mais uniquement pour Dieu.

SECONDE PARTIE.

De l'introït jusqu'au credo.

I. L'Eglise propose ordinairement dans *l'introït* le sujet de la fête du jour : on y fait mention de quelque mystère de Jé-

¹ Nos in isto loco non aram fecimus Stephano, sed de reliquiis Stephani aram Deo. (*Serm.* 318, *de S. Steph.*)

sus-Christ ou de la bienheureuse Vierge, ou de quelqu'autre saint que l'Eglise veut qu'on honore en ce jour, de sorte qu'on rend simplement cet honneur au saint, car pour le sacrifice, comme nous l'avons dit, on ne l'offre qu'à Dieu. On prétend que l'usage de l'introit a eu pour auteur saint Grégoire-le-Grand ¹

II. « *Kyrie eleison, Christe eleison, etc.* » On répète six fois *Kyrie eleison* (et trois fois) *Christe eleison*. *Kyrie eleison* sont deux mots grecs qui signifient *Domine miserere* ^(a) ou Seigneur, ayez pitié. Durand dit qu'après les apôtres, les Grecs commencèrent à dire ces mots à la messe dès le temps d'Adrien ^(b), c'est-à-dire vers l'an 140. Puis le pape S. Sylvestre voulut qu'à l'exemple des Grecs, les Latins récitassent aussi le *Kyrie eleison*; et le cardinal Bellarmin dit que ces mots étaient d'usage en Italie 150 ans avant saint Grégoire. Cette pratique s'y introduisit pour témoigner l'union qui existait entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine.

III. « *Gloria in excelsis Deo, etc.* » Cette louange ou cette prière est tirée des paroles que l'ange chanta ^(c) lorsqu'il annonça aux bergers la naissance du Sauveur en leur disant : « *Ecce enim evangelizo vobis gaudium magnum quia natus est vobis hodie Salvator.* » (*Luc. II, 10 et 11.*) Les autres paroles ont été ajoutées par l'Eglise. On dit : « *Gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam*; et c'est ainsi qu'on remercie Dieu de sa gloire, parce que Dieu a fait de notre salut l'objet de sa gloire en nous sauvant par Jésus-Christ, sacrifice qui a

¹ (Voyez Lambert., cap. 8, de sacrif. miss.)

(a) On nous pardonnera de supprimer ici le mot *mei*, qui est dans le texte de l'édition de Turin : le mot *eleison* est tout simplement la seconde personne de l'aoriste 1^{er} de l'impératif du verbe. (L'éditeur.)

(b) Le texte italien porte *I Greci cominciarono a dir la messa a tempo di Adriano 1*. Ce texte est évidemment fautif : la messe s'est toujours dite dans l'Eglise, à partir de l'institution de l'Eucharistie, quoique peut-être sous un nom différent, et il n'y a jamais eu d'autre empereur romain du nom d'Adrien, que le successeur de Trajan. Pourquoi donc dire *Adrien 1^{er}*? (L'éditeur.)

(c) Il eût été plus exact de mettre ici le pluriel, et de citer ensuite le verset 14 au lieu des versets 10 et 11. (L'éditeur.)

mérité le salut aux hommes et a rendu en même temps à Dieu une gloire infinie. Ensuite l'Église s'adresse à Jésus-Christ et le prie d'avoir pitié de nous par les mérites de son sacrifice : *Qui tollis, etc.* Et elle termine ainsi : « *Quoniam tu solus sanctus, tu solus Dominus, tu solus altissimus, Jesu Christe cum Sancto Spiritu, in gloria Dei Patris; amen.* » On dit : « *Tu solus sanctus, etc.,* » parce que Jésus-Christ, qui s'offre en sacrifice comme victime, est en même temps Dieu, et égal à celui auquel le sacrifice est offert ; c'est pourquoi on termine par ces mots : « *Cum Sancto Spiritu in gloria Dei Patris.* »

IV Suivent les oraisons ou *collectes* : on les appelle *Collectes*, parce que le prêtre, comme médiateur entre Dieu et les hommes, recueille les prières de tous et les présente à Dieu. Toutes les *Collectes* se disent les mains étendues en l'air dans une posture suppliante ; on y demande à Dieu les grâces relatives au mystère dont on célèbre la mémoire, comme le jour de Pâques la grâce de ressusciter avec Jésus-Christ, le jour de l'Ascension celle d'habiter en esprit avec lui dans le ciel ; ou bien de nous accorder telles ou telles grâces par l'intercession du saint dont on fait la mémoire ; mais toutes ces prières se terminent par ces paroles : « *Per Dominum nostrum Jesum Christum filium tuam, etc,* » parce que toutes les grâces que Dieu nous donne, il les accorde principalement en vertu des mérites de Jésus-Christ... Ce que nous objectent les novateurs est donc de toute fausseté, lorsqu'ils prétendent que nous offrons aux saints le sacrifice : cela est faux, car nous savons bien que le sacrifice étant un culte qui est dû au souverain Seigneur, il ne peut être offert qu'à Dieu. On fait seulement mémoire des saints à la messe, à cause des dons qu'ils ont reçus de Dieu ; mais nous en rapportons toute la gloire à Dieu de qui les saints reconnaissent tenir tous les biens qui leur ont été conférés.

V. Suivent l'épître et l'évangile. En écoutant l'épître, il faut l'écouter comme si Dieu nous y parlait par le ministère de ses prophètes et de ses apôtres. En entendant l'é-

vangile, il faut l'entendre comme si notre Sauveur nous instruisait lui-même, et lui demander en ce moment les secours nécessaires pour mettre en pratique tout ce qu'il nous enseigne.

VI. Entre l'épître et l'évangile se trouve le graduel, qui se chantait autrefois, comme dit le cardinal Bellarmin, pendant que le diacre montait les degrés pour aller lire l'évangile à l'ambon. On dit ensuite *alleluia*, qui signifie Louez le Seigneur ; mais pendant le carême on y supplée par un trait que l'abbé Rupert nomme *Pœnitentium lamentum*, c'est-à-dire complainte des pénitents. Ensuite du côté gauche de l'autel où il a dit l'épître et qui signifie le peuple juif, le prêtre passe pour lire l'évangile à la droite de l'autel qui signifie le peuple gentil qui reçut l'évangile que les hébreux avaient rejeté. L'usage de rester debout pendant la lecture de l'évangile est très-ancien ; cette position signifie la promptitude avec laquelle on doit en suivre les préceptes et les conseils.

TROISIÈME PARTIE.

Du *Credo* jusqu'au canon.

I. *Credo*. Lorsque le prêtre récite ce symbole de la foi, nous devons renouveler notre croyance à l'égard de tous les mystères et de tous les dogmes que l'Eglise nous enseigne. Le symbole était autrefois une marque qui distinguait les militaires, il est maintenant le signe qui distingue les fidèles des infidèles. On dit que le symbole a été introduit dans l'office de la messe à partir du onzième siècle. (Voyez *Lambert. cap. viii, ii.*) ^(a)

II. *Offertoire*. Cette partie de la messe contient tout ce qui se fait depuis le *Dominus vobiscum* jusqu'à la préface. Qu'on ne s'étonne point que le prêtre en offrant le pain et le vin les appelle hostie sans tache et calice du salut : c'est que tou-

(a) Benoît XIV fait voir en ce même lieu, par le concile de Tolède de l'an 589, que l'usage de réciter le symbole à la messe datait en Espagne d'une bien plus haute antiquité. (L'éditeur.)

tes les prières et toutes les cérémonies qui se font avant et après la consécration ont rapport à cette hostie ; or, dans l'instant même qu'on la consacre, la divine victime se représente, s'offre et se sacrifie à Dieu ; et comme ces choses ne peuvent s'expliquer au même instant, on les explique en diverses fois. C'est donc par anticipation que le prêtre offre le pain et le vin comme déjà consacrés, et qu'il dit : « *Suscipe, Domine sancte* » *pater, hanc immaculatam hostiam, etc. ; Offerimus tibi, Domine, calicem salutaris, etc.* » Il dit *salutaris*, parce que ce vin changé ensuite au sang de Jésus-Christ devient notre salut. Saint Augustin remarque que comme Jésus-Christ nous prépare en la table eucharistique son corps et son sang pour nourriture et pour breuvage, ainsi nous devons lui préparer notre corps et notre sang, en nous offrant entièrement à lui, et nous montrant disposés à donner notre sang et notre vie s'il devient nécessaire pour sa gloire. Voici les paroles du saint qui sont fort belles : « *Mensa quæ sit nobis ; ibi est corpus et sanguis Christi ; qui accedit ad talem mensam, præparet talia*¹ ; » c'est-à-dire : « Vous savez quelle est la table sur laquelle on vous sert le corps et le sang de Jésus-Christ, que celui qui s'en approche, entre dans des dispositions telles que le requiert un pareil banquet. »^(a)

III. On mêle de l'eau avec le vin pour signifier le mélange ou l'union qui s'est faite par l'incarnation du Verbe, de la divinité avec l'humanité, unie par le Sauveur à sa personne. Ce mélange signifie encore l'union qui se fait dans la communion sacramentelle entre la personne qui communie et celle de Jésus-Christ. Saint Augustin appelle la communion *Mixtura Dei et hominis*, c'est-à-dire mélange de Dieu avec l'homme. C'est pour cela que le prêtre dit dans l'oraison qu'il récite en opérant ce mélange : *Deus qui humanæ substantiæ, etc.*, et qu'il demande à Dieu qu'il nous rende participants de sa divinité par le moyen de Jésus-Christ notre Rédempteur, comme le fils

¹ (In Joan. Tract. XLVII, n. 2.)

(a) Dans ce passage, saint Augustin fait allusion à ce qui est dit dans les Proverbes, XXIII, 1-2, suivant la version des Septante. (L'éditeur.)

de Dieu s'est fait lui-même participant de notre humanité. Il est dit dans le concile de Trente que l'Eglise fait un précepte aux prêtres de mêler de l'eau avec le vin en offrant le calice, parce que l'on croit que Notre-Seigneur Jésus-Christ en a usé de même¹ Toutefois cela n'est point de précepte divin, mais n'est que de droit ecclésiastique. (Voyez Lambertini, cap. x. n. 6, d'accord avec saint Thomas, 3. p., qu. 74, art. 7.)

IV *Offerimus tibi calicem salutaris*, etc. On offre à Dieu le calice du salut, afin qu'il monte en sa divine présence en odeur de suavité pour notre salut et pour celui de tout le monde. Quoique le cardinal Bona assure dans sa Liturgie (Lib. II, cap. ix, §. 2) qu'on ne trouve aucune prière dans le sacramentaire de saint Grégoire, non plus que dans ceux d'autres auteurs, pour l'oblation du pain et du vin, néanmoins le même cardinal dans sa Liturgie ancienne de Rome, qu'il a fait imprimer, dit qu'on y trouve les prières qui étaient récitées, soit par le clergé, soit par les fidèles, au moment où ils présentaient leurs oblations aux prêtres. Du reste notre auteur français dit que les prières faites aujourd'hui par le prêtre à l'oblation du pain et du vin, ont rapport à celles que faisaient autrefois les fidèles en présentant les oblations, non pas à l'autel, mais aux balustrades qui environnaient le chœur.

V Suit le lavement de mains que le prêtre fait par respect pour le sacrifice, en même temps qu'il récite les paroles du psaume *Lavabo inter innocentes manus meas*, etc.

VI. Puis, avant d'en venir à la substance du sacrifice, il offre à Dieu le sacrifice de son esprit humilié, et de son cœur contrit, par ces paroles : *In spiritu humilitatis et in animo contrito suscipiamur a te, Domine*, etc. Il le prie de bénir le sacrifice qu'il lui prépare, et il l'en prie par ces paroles : *Veni, sanctificator*, etc.

VII. *Suscipe, sancta trinitas*, etc. Par cette prière le prêtre offre Jésus-Christ à Dieu comme une victime déjà immolée par

¹ Monet sancta Synodus præceptum esse ab Ecclesia sacerdotibus, ut aquam vino in calice offerendo miscerent, quod Christum Dominum ita fecisse creditur. (*Sess. 22, cap. vii.*)

la mort. Les hérétiques nous calomnient en disant que nous offrons à Dieu deux sacrifices différents, celui de la croix, et celui de l'eucharistie ; mais il n'est point vrai qu'il y ait deux sacrifices, puisque, comme nous l'avons déjà démontré ailleurs, le sacrifice de l'eucharistie est une commémoration de celui de la croix, et qu'il est réellement le même, puisque dans l'un comme dans l'autre, Jésus-Christ est le même principal sacrificeur, et la même victime qui s'offre.

VIII. *Orate, fratres*, etc. Par ces paroles et les suivantes, le prêtre exhorte le peuple à prier le Seigneur qu'il reçoive ce sacrifice pour la gloire de son nom, et pour l'avantage de tous les fidèles. Ensuite le serviteur, au nom du peuple, continue la prière du prêtre, en priant Dieu d'agréer le sacrifice, par ces paroles : *Suscipiat Dominus*, etc.

IX. Suit la secrète prière qui a rapport aux offrandes faites par les fidèles du pain et du vin, qui doivent être changés au corps et au sang de Jésus-Christ ; c'est pourquoi l'Eglise prie le Seigneur de les bénir et de les rendre profitables, non-seulement à ceux qui les offrent, mais encore à tous les fidèles, comme il est dit dans la secrète du cinquième dimanche après la Pentecôte : *Domine, benignus assume, ut quod singuli obtulerunt, cunctis proficiat ad salutem*.

QUATRIÈME PARTIE.

Du canon jusqu'au *Pater*.

I. Avant le canon, le prêtre chante la préface, dans laquelle il exhorte les fidèles à élever leurs cœurs vers Dieu : *Sursum corda* ; le peuple répond qu'il l'a déjà fait : *Habemus ad Dominum*. Ensuite le prêtre reprend : *Gratias agamus Domino Deo nostro*, et il dit qu'il est vraiment juste et salutaire de remercier Dieu par Jésus-Christ, qui seul peut le remercier dignement, du salut éternel et de tant de bienfaits accordés aux hommes, et de même aux anges qui le remercient par Jésus-Christ de tous les dons qui leur ont été faits. Enfin le prêtre prie Dieu qu'il daigne recevoir nos louanges unies à celles des

anges qui louent Dieu en disant : *Sanctus, sanctus, sanctus Dominus Deus Sabaoth*¹ Et il termine par ces paroles : *Benedictus qui venit in nomine Domini, hosanna in excelsis*, paroles que chantait le peuple à l'entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem. (*Matth. xxi. 9.*)

II. *Te igitur, clementissime Pater*, etc. Ici commence le canon de la messe, que le concile de Trente déclare être pur de toute erreur, en ajoutant que cela se prouve par les paroles mêmes de Notre-Seigneur, par la tradition des apôtres et par les instructions des souverains pontifes². Ce canon est très-ancien, et il était déjà en usage dans le quatrième siècle, comme le témoigne saint Ambroise³. Dans le canon, le prêtre prie le Père éternel, au nom de toute l'Eglise, et par les mérites de Jésus-Christ, d'accepter et de bénir les offrandes qui lui sont faites, et qu'il appelle des dons, des présents, des sacrifices sans tache⁴, paroles qui ne désignent pas seulement le pain et le vin offerts, mais par anticipation le corps et le sang de Jésus-Christ, auquel ces offrandes doivent être bientôt changées ; c'est pour cela qu'elles sont appelées des sacrifices sans tache, *sacrificia illibata*. Innocent III rapporte les mots *hæc dona illibata* à la pureté de cœur et du corps du prêtre⁵. C'est là une pensée spirituelle et mystique, mais l'explication la plus naturelle est celle que nous avons donnée d'abord.

On offre ensuite le sacrifice, premièrement pour l'Eglise catholique, en priant Dieu qu'il la conserve en paix, qu'il la garde, qu'il la bénisse, et qu'il la gouverne par ses pasteurs, en leur donnant l'infusion de son Saint-Esprit. Il faut remarquer que les prières que l'Eglise fait à l'autel doivent s'adresser au Père, comme il fut ordonné au troisième concile de Carthage, canon vingt-troisième⁶ : non que les autres personnes divines soient

¹ (*Isa. vi, 3.*)

² Ab omni errore purum, id constat ex ipsis Domini verbis, ex apostolorum traditione, ac sanctorum pontificum institutionibus. (*Sess. xxii, c. iv.*)

³ (*Lib. IV, de Sacram. cap. 5.*)

⁴ Hæc dona, hæc munera, hæc sancta sacrificia illibata.

⁵ Illibata, quia sine cordis macula et corporis debet offerri.

⁶ Cum altari assistitur, semper ad Patrem dirigatur oratio.

exclues de ces prières, mais parce que toutes sont considérées dans la personne du Père, qui est leur premier principe, et dont elles procèdent. C'est pour cela que l'Eglise a coutume de prier le Père avec le Fils dans le Saint-Esprit.

III. Au premier *memento* : *Memento, Domine, famularum, famularumque tuarum*, etc, le prêtre recommande d'abord à Dieu toutes les personnes pour lesquelles il veut prier ; il recommande ensuite tous les assistants qui offrent le sacrifice avec lui, et tous leurs parents et amis. Il faut remarquer au sujet des mots : *Pro quibus tibi offerimus vel qui tibi offerunt*, que la particule *vel* n'est pas toujours disjonctive, mais qu'elle est quelquefois copulative, comme il est probable qu'il faut l'entendre ici avec saint Grégoire (Voyez *Lamb.*, cap. XII. §. 1). D'ailleurs autre chose est de sacrifier, ce qu'il appartient au seul prêtre de faire, autre chose d'offrir, comme peuvent le faire tous les assistants. On dit *quorum tibi fides cognita est*, etc. pour faire entendre que pour participer au fruit du sacrifice, il faut avoir la foi, et la dévotion qui naît de la charité. On ajoute *pro redemptione animarum suarum*. Ce premier effet du sacrifice de la croix qui nous est appliqué par celui de l'eucharistie, est la délivrance de l'empire du démon. On dit encore, *pro spe salutis et incolumitatis suæ* ; ces paroles comprennent toutes les grâces spirituelles et temporelles que Dieu accorde par le moyen de ce sacrifice, par lequel seul nous pouvons rendre à Dieu les actions de grâces que nous lui devons.

IV *Communicantes et memoriam venerantes*, etc. Cette prière se fait comme pour entrer en communion avec toute l'Eglise triomphante : c'est pourquoi on honore en premier lieu la mère de Dieu, puis les apôtres, ensuite les martyrs et tous les autres saints, par les mérites et l'intercession desquels on demande à Dieu sa protection dans tous nos besoins, parce que nous, qui sommes voyageurs dans ce lieu d'exil, nous faisons un seul corps avec les saints, et nous offrons à Dieu avec eux le même sacrifice, dans le même esprit.

V. *Hanc igitur oblationem*, etc. Le prêtre étend ensuite les

ainsi sur le pain et sur le vin ; et au nom de Jésus-Christ qui nous a rachetés de la puissance du démon, il prie Dieu de recevoir l'oblation de notre servitude et de toute sa famille, de nous faire jouir de la paix en cette vie, de nous délivrer de l'enfer, et de nous mettre au nombre des élus : *Et in electorum tuorum jubeas grege numerari*. Estius explique ainsi ces paroles : « Nous ne demandons pas que Dieu change ses décrets éternels, mais nous exprimons la cause pour l'effet, en priant Dieu de nous convertir à lui, et de nous faire parvenir à l'éternelle félicité, ce qui est l'effet de la prédestination ¹ » Dans l'ancienne loi, le ministre mettait les mains sur la victime en offrant le sacrifice, pour signifier que comme cet animal devait perdre dans peu de temps la vie par l'immolation, ainsi le ministre offrait sa vie à Dieu ; et c'est dans cet esprit de sacrifice que chaque prêtre doit s'offrir lui-même à Dieu en cette cérémonie, lorsqu'il étend ses mains sur les *oblata*.

VI. *Quam oblationem tu Deus, in omnibus quæsumus benedictam, adscriptam, ratam, rationabilem, acceptabilemque facere digneris, ut nobis corpus, et sanguis fiat dilectissimi filii tui Domini nostri Jesu Christi*. On dit *facere digneris benedictam*, c'est-à-dire qu'on demande à Dieu qu'il daigne faire que cette oblation soit bénie, et que par cette bénédiction l'oblation du pain et du vin soit changée au corps et au sang de Jésus-Christ. *Adscriptam*, c'est-à-dire une victime séparée de tout usage profane, et toute consacrée à la majesté divine. *Ratam*, c'est-à-dire, ratifiée comme un sacrifice parfait. *Rationabilem*, ce qui fait allusion à ce qu'a dit saint Paul, que nous devons faire de nos corps une hostie vivante, sainte, agréable à Dieu, et lui rendre un culte *raisonnable*, c'est-à-dire spirituel ² *Acceptabilem*, c'est-à-dire tout entière digne d'être acceptée de Dieu et de lui être agréable, à la différence des

¹ Non petimus immutari æternum Dei propositum, sed causam pro effectu ponimus, orantes ut Deus nos ad se convertat, atque ad æternam felicitatem perducatur qui sunt effectus prædestinationis.

Ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem, rationabile obsequium vestrum. (Rom. XII, 1.)

sacrifices anciens du peuple hébreu, qui n'étaient point suffisants pour apaiser un Dieu courroucé contre les pécheurs. Quant aux mots *ut nobis fiat corpus et sanguis*, etc., Saint Thomas explique qu'il ne faut pas les entendre en ce sens que nous demandions que la consécration s'accomplisse, mais en ce sens qu'elle nous devienne fructueuse ¹

VII. « *Qui pridie quam pateretur, accepit panem*, etc. » Ici le prêtre renouvelant la mémoire de la passion de Jésus-Christ, raconte ce qu'il fit le jour qui précéda celui de sa mort, en instituant le sacrement et le sacrifice de son corps et de son sang. Ensuite il fait les mêmes choses que fit le Sauveur, et en disant les paroles que Jésus-Christ prononça, il consacre, comme dit saint Ambroise, en se servant non de ses paroles, mais des paroles de Jésus-Christ ².

VIII. La formule de la consécration du pain est empruntée à saint Mathieu : « *Hoc est corpus meum* ³ » Ces paroles n'ont pas besoin d'explication, puisqu'elles expliquent elles-mêmes ce qui s'opère, c'est-à-dire que le pain est changé au corps de Jésus-Christ.

IX. Quant à la formule de la consécration du calice, qui se prononce à la messe en ces termes : « *Hic est enim calix sanguinis mei, novi et æterni testamenti, mysterium fidei, qui pro vobis et pro multis effundetur in remissionem peccatorum*, » l'Eglise l'a empruntée à divers textes des Evangiles, partie à saint Luc : « *Hic est calix, novum testamentum in sanguine meo, qui pro vobis fundetur* ⁴ ; » partie à saint Mathieu : « *Hic est enim sanguis meus, novi testamenti, qui pro multis effundetur in remissionem peccatorum* ⁵ » Le mot *æterni* est pris de saint Paul : « *In sanguine testamenti æterni* ⁶, » et les mots « *mysterium fidei*, » dit le catéchisme romain, nous ont été enseignés par la sainte tradition, gardienne des vérités catholiques. Ces paroles : *Mysterium fidei*, « mystère de la foi, » n'excluent point la vérité

¹ Ut consecratio impleatur, sed ut nobis fiat fructuosa.

² Non suis sermonibus, sed utitur sermonibus Christi.

³ (Matth. xxvi, 26.)

⁴ (Luc. xii, 20.) — ⁵ (Matth. xxvi, 28.) — ⁶ (Hebr. xiii, 20.)

du sang de Jésus-Christ ; mais on dit *mysterium fidei*, pour témoigner que dans ce mystère la foi brille admirablement, et surmonte toutes les difficultés que la raison humaine lui oppose : « Car autre chose est ce que nous croyons, autre chose est ce que nous voyons ¹, » dit Innocent III, qui ajoute : « Nous croyons que les apôtres ont reçu de Jésus-Christ la forme des paroles, telle qu'elle se trouve dans le canon, et qu'ils l'ont ainsi transmise à leurs successeurs ². » Le catéchisme dit en outre que les paroles doivent s'entendre ainsi : « Ceci est mon sang qui est contenu dans ce calice de la nouvelle alliance ; » ce qui est ajouté pour signifier qu'on ne donne point aux hommes la figure du sang de Jésus-Christ comme on le faisait dans l'ancien testament, mais qu'on leur donne réellement son vrai sang qui appartient au nouveau testament. On dit « *pro vobis et pro multis*, » pour distinguer la vertu du sang de son fruit ; car le sang a une valeur suffisante pour sauver tous les hommes ; quant au fruit, plusieurs se sauvent, mais non pas tous, et cela par leur faute, ou, pour parler comme les théologiens, ce sang peut *sufficenter* sauver tous les hommes, mais il ne les sauve pas tous *efficaciter* ; et il ne sauve que ceux qui coopèrent à la grâce, comme l'explique saint Thomas, cité par Lambertini. (c. 15. §. 3.) On fait ensuite l'élévation de l'hostie, comme dit Sacy, pour rendre hommage à la vérité du mystère combattu par Bérenger (Voyez Lambert. c. xv, §. 4) ; et la seconde élévation est une profession de la même vérité, lorsque le prêtre dit : « *Omnis honor et gloria.* » C'est à la même époque que fut introduit l'usage d'agiter la sonnette à l'élévation de l'hostie et du calice.

X. « *Hæc quotiescunque feceritis, in mei memoriam facietis.* » Après les deux consécérations, le prêtre rapporte les paroles de Jésus-Christ, par lesquelles il ordonna à ses apôtres et à leurs successeurs de faire en mémoire de lui la même chose qu'il venait de faire en leur présence. Lambertini dit (cap. xv. §. 3,)

¹ Quoniam aliud ibi creditur, aliud cernitur.

² Credimus quod formam verborum (sicut in canone reperitur) a Christo apostoli, et ab ipsis acceperint successores.

que le docteur angélique (3. p., q. 78, a. 3) semble adopter l'opinion qui veut que la formule de la consécration du calice s'étende jusqu'à ces paroles : « *Hæc quotiescumque feceritis, etc.* » parce que ces paroles qui suivent celles qu'on vient de voir déterminent le prédicat¹, c'est-à-dire le sang de Jésus-Christ², et qu'en conséquence elles appartiennent à l'intégrité de la même proposition³, et font partie substantielle de la forme⁴. Et Saint Pie V fit effacer l'opinion contraire du commentaire de Cajetan.

Vient ensuite la prière : « *Unde et memores, Domine, etc.* » Par ces paroles, le prêtre fait mémoire de la passion du Seigneur, de sa résurrection, et de son ascension au ciel ; et il offre à la divine majesté, au nom de toute l'Église, la victime consacrée, qu'il appelle *hostie pure*, exempte de tout péché ; *sainte*, à cause de son union à la divinité dans la personne du Verbe ; *immaculée*, exempte de toute souillure, et c'est pour cela qu'il l'appelle ensuite « pain sacré de la vie éternelle et calice du salut perpétuel. » Pendant qu'il dit ces paroles, il bénit le pain et le calice en faisant le signe de la croix. Luther à cette occasion tourne l'Église romaine en dérision, et dit : Comment le prêtre bénit-il Jésus-Christ ? la créature bénir le Créateur ! On répond que le prêtre bénit ici l'hostie, non point par son autorité, ni en son nom, mais au nom et par l'autorité du Père éternel, qui seul peut bénir Jésus-Christ comme homme et comme victime. Telle fut la réponse que donna Innocent III sur ce sujet⁵. Saint Thomas donne une autre réponse, il dit : « Le prêtre, après la consécration, fait des signes de croix, non pour bénir et consacrer, mais seulement pour rappeler la vertu de la croix, et le mode de la passion de Jésus-Christ, qui s'est terminée à la croix⁶ »

¹ Determinationes prædicati.

² Sanguinis Christi.

³ Ad integritatem ejusdem locutionis.

⁴ De substantia formæ.

⁵ (*Lib. V, c. III.*)

⁶ Sacerdos post consecrationem non utitur crucis signatione ad benedendum et consecrandum, sed solum ad commemorandam virtutem crucis, et

XI. « *Supra quæ, etc.* » Le prêtre prie ensuite le Seigneur d'agréer et de recevoir le sacrifice, comme il agréa les dons d'Abel, et le sacrifice d'Abraham, et celui de Melchisedech. Dans les sacrifices de ces trois patriarches, on considère plutôt la sainteté de ceux qui les offraient, que la valeur des offrandes. Cela signifie que si Dieu a agréé leur sacrifice, parce qu'ils étaient saints, à plus forte raison agréera-t-il le sacrifice du Saint des saints, qui est Jésus-Christ. En outre l'Eglise fait mention de ces trois sacrifices, principalement parce qu'ils furent une représentation excellente du sacrifice de la croix.

XII. « *Supplices te rogamus, etc.* » Le prêtre continue de prier la divine majesté, et lui demande que l'hostie consacré soit portée en la présence de Dieu par les mains de son saint ange, afin que tous ceux qui recevront le corps et le sang de son fils soient remplis de toutes sortes de bénédictions et de grâces par les mérites de Jésus-Christ. On peut entendre par cet ange, celui qui préside au sacrifice de l'autel, ou bien, dit notre auteur français, on peut entendre Jésus-Christ même, qui est l'ange saint, appelé par excellence dans les divines Ecritures, l'ange du grand conseil. Mais l'explication de saint Thomas semble la plus naturelle de toutes ; la voici : « Le prêtre fait cette prière pour le corps mystique du Sauveur, dont l'eucharistie est le symbole, afin d'obtenir que l'ange qui assiste à la célébration des saints mystères, présente à Dieu ses prières et celles du peuple¹ »

XIII. « *Memento etiam, Domine, etc.* » Le prêtre prie ensuite le Seigneur de se souvenir de ses serviteurs passés à l'autre vie, où ils dorment dans le sommeil de la paix ; il le prie de leur donner un lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix par les mérites de Jésus-Christ. Lorsque la charité des âmes qui sortent de cette vie n'est point suffisante pour les

modum passionis Christi, quæ ad crucem est terminata. (3, q, 83, a. 5, ad 4.)

¹ Sacerdos petit hoc pro corpore mystico, quod scilicet orationes sacerdotis et populi angelus assistens divinis mysteriis Deo repræsentet. (3, q. 83, a. 4, ad 9.)

purifier, le feu du purgatoire y supplée ; mais la charité de Jésus-Christ y supplée bien mieux encore, par le moyen du sacrifice eucharistique, dont ces saintes âmes reçoivent un grand soulagement, et souvent même une entière délivrance de leurs peines. Le concile de Trente a dit que les âmes détenues dans le purgatoire sont principalement aidées par le sacrifice de l'autel¹ Et il ajoute que c'est là une tradition apostolique : Saint Augustin exhorte en conséquence à offrir le sacrifice pour tous les défunts (en général), pour le cas où les âmes que nous recommandons (en particulier) ne seraient pas en état de profiter de nos suffrages.

XIV. « *Nobis quoque peccatoribus*, etc. » Ici l'Église ajoute une prière pour tous les pécheurs, afin que Dieu daigne les faire entrer en la société des saints par sa divine miséricorde.

XV L'Église demande cette grâce par les mérites de Jésus-Christ, et ensuite elle ajoute : « *Per quem hæc omnia semper bona creas*, » demandant à Dieu que, comme il a créé le pain et le vin par son Verbe, comme il les a sanctifiés en les destinant au saint sacrifice, *sanctificas* ; comme il les a vivifiés en les changeant au corps et au sang de Jésus-Christ, *vivificas* ; comme il les bénit en les rendant une source de toute bénédiction pour son Église, *benedicis*, et enfin comme il les distribue aux fidèles durant la communion, *et præstas nobis* ; ainsi il nous crée en nous mettant au nombre de ses élus ; il nous sanctifie en nous séparant de la masse corrompue ; il nous vivifie en nous donnant une nouvelle vie de grâce en Jésus-Christ ; et enfin il nous bénisse en nous faisant part de son corps et de son sang par la sainte communion. Et toutes ces grâces, l'Église les demande *per ipsum*, c'est-à-dire par les mérites de Jésus-Christ ; *cum ipso*, c'est-à-dire en nous unissant à notre Sauveur par sa grâce ; *in ipso*, c'est-à-dire unis à son corps comme ses membres, puisque

¹ Animas in purgatorio detentas suffragiis, potissimum vero altaris sacrificio juvari. (Sess. xxv, in princ.)

Dieu n'accepte comme lui appartenant que ceux qui sont unis à Jésus-Christ.

CINQUIÈME PARTIE

Du *Pater* jusqu'à la communion et à l'action de grâces.

« *Oremus : præceptis salutaribus moniti, et divina institutione formati, audemus dicere.* » L'Église militante se voyant sur la terre presque toute composée d'hommes pécheurs, se reconnaît indigne d'appeler Dieu son Père et de lui présenter les sept demandes qu'elle lui adresse dans le *Pater noster* au nom des fidèles ; c'est pourquoi elle proteste que tout ce qu'elle exprime dans cette oraison, elle ne l'exprime que parce que Dieu lui-même lui en a donné le commandement. Elle nous apprend par là que nous ne devons présenter à Dieu les sept demandes du *Pater*, qui renferment toute l'économie de notre salut, qu'autant que cela lui est agréable et qu'il nous le commande. Nous sommes si ignorants, et notre esprit est si borné, que nous ne savons pas même quelles grâces nous devons demander à Dieu pour notre salut Jésus-Christ, voyant donc notre bassesse et notre insuffisance, nous a composé lui-même la supplique où le mémoire contenant les choses que nous devons demander à Dieu, et il nous fait dire : *Pater noster qui es in cælis*. L'apôtre saint Jean écrivait à ses disciples : « Voyez quelle charité le Père éternel nous a montrée en voulant que nous nous appelions et que nous soyons effectivement enfants de Dieu¹ Certainement son amour a été extrême, de vouloir que nous, vers de terre, nous fussions nommés et nous devinssions en effet enfants, non naturels sans doute, mais adoptifs de Dieu ; grâce immense que le Fils de Dieu nous a obtenue en se faisant homme, comme l'a dit saint Paul par ces paroles : « Vous avez reçu l'esprit d'adoption d'enfants de Dieu, ce qui vous donne le

¹ Videte qualem caritatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus. (I *Ep.* III, 1.)

droit de lui dire : Mon père, mon père¹ Quel plus grand bonheur peut espérer une créature que d'être adoptée pour fille de son créateur ? Par conséquent c'est avec un cœur tout filial que Dieu demande que nous lui fassions les prières suivantes.

I. « *Sanctificetur nomen tuum.* » Dieu ne peut avoir une plus grande sainteté que celle qu'il possède de toute éternité, puisque sa sainteté est infinie. Ainsi par cette prière, nous ne demandons autre chose, sinon que Dieu fasse connaître son nom en tous lieux et qu'il se fasse aimer de tous les hommes : des infidèles qui ne le connaissent pas, des hérétiques qui le connaissent mal, et des pécheurs qui le connaissent, mais qui ne l'aiment pas.

II. « *Adveniat regnum tuum.* » Il y a deux sortes de règnes que Dieu exerce sur nos âmes : celui de la grâce et celui de la gloire. Par ces paroles nous demandons l'un et l'autre : savoir, que la grâce divine règne en nous, qu'elle nous guide et nous gouverne durant cette vie, afin que nous soyons rendus dignes un jour de la gloire et du bonheur de posséder Dieu, et d'être possédés de lui.

III. « *Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra.* » Toute la perfection d'un âme consiste dans le parfait accomplissement de la volonté de Dieu, comme font déjà les bienheureux dans le ciel ; c'est pourquoi Jésus-Christ nous fait demander de faire la volonté de Dieu sur la terre, comme les saints la font dans le ciel.

IV « *Panem nostrum quodianum da nobis hodie.* » C'est ainsi que cette demande se trouve formulée dans saint Luc². Par cette prière nous demandons à Dieu les biens temporels qui nous sont nécessaires pour le soutien de la vie présente, que nous devons attendre entièrement de Dieu, Il est dit *panem nostrum quotidianum*, pour nous apprendre que nous devons demander ces biens avec modération, comme les deman-

¹ Accepistis spiritum adoptionis filiorum, in quo clamamus : abba Pater. (Rom. VIII, 15.)

² (Luc. XI, 3.)

dait Salomon : « Donnez-moi seulement les choses nécessaires à ma subsistance¹. » Il faut encore remarquer qu'en saint Matthieu au lieu de *quotidianum*, on lit *Supersubstantialium*². Par ce pain au-dessus de toute substance, il faut entendre, comme l'explique le catéchisme romain, Jésus-Christ dans le sacrement de l'autel, c'est-à-dire la sainte communion. Nous disons *Da nobis hodie*, parce que tout bon chrétien devrait faire tous les jours la communion, sinon réellement, du moins spirituellement, comme nous y exhorte le concile de Trente.

V « *Et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris.* » Afin que nous soyons exempts de péché mortel, ou au moins lavés par le sang de l'agneau dans le sacrement de pénitence. Nous disons « de péché, » mais il faut remarquer que celui qui communierait avec une affection actuelle à quelque péché véniel, ne communierait pas sans quelque indignité, du moins s'il voulait communier souvent.

VI. « *Et ne nos inducas in tentationem.* » Comment faut-il entendre ceci ? est-ce que Dieu nous tente de pécher et nous induit en tentation ? Non, dit saint Jacques³ « Dieu ne saurait porter au mal, et il ne tente personne. Mais on doit entendre ce texte comme celui d'Isaïe : « Aveugle le cœur de ce peuple, en sorte qu'il ne voie point⁴ » Dieu n'aveugle jamais aucun pécheur, mais souvent, en punition de leur ingratitude, il refuse à quelques-uns la lumière qu'il leur aurait donnée, s'ils eussent été fidèles et reconnaissants ; d'où il suit que, lorsqu'on dit que Dieu aveugle, on entend qu'il retire sa lumière. C'est encore ainsi qu'il faut entendre la prière : « *Et ne nos inducas in tentationem,* » par laquelle nous demandons à Dieu qu'il ne permette pas que nous nous trouvions en des occasions de

¹ Tribue tantum victui meo necessaria. (*Prov. xxx. 8.*)

² (*Matth. vi, 11.*)

³ Deus enim intentator malorum est, ipse autem neminem tentat. (*Jac. I, 13.*)

⁴ Excæca cor populi hujus, ne forte videat. (*Isa. vi, 10.*)

péché où nous pourrions l'offenser ; c'est pour cela que nous devons toujours prier, comme le Seigneur nous exhorte à le faire en nous disant : » Veillez et priez, pour ne pas entrer en tentation¹ Entrer en tentation, c'est la même chose que se trouver en péril de tomber ; de là suit la nécessité de répéter souvent : « *Et ne nos inducas in tentationem.* »

VII. « *Sed libera nos a malo.* » Nous devons prier le Seigneur de nous délivrer de trois sortes de maux : des maux temporels du corps, des maux spirituels de l'âme, et des maux éternels de l'autre vie. Quant aux maux temporels du corps, nous devons être toujours disposés à recevoir avec résignation ceux que Dieu nous envoie pour le bien de nos âmes, comme sont la pauvreté, les infirmités et les chagrins ; de sorte qu'en priant Dieu qu'il nous délivre des maux temporels, nous devons toujours le faire sous la condition qu'ils ne soient pas nécessaires ou utiles à notre salut éternel. Les vrais maux dont nous devons prier Dieu de nous délivrer d'une manière absolue, sont les maux éternels. Du reste, soyons persuadés de la vérité de ce qui est écrit, qu'il nous faut passer par beaucoup de tribulations pour entrer un jour dans le royaume de Dieu² Persuadons-nous, dis-je, que dans l'état présent de la nature corrompue, nous ne pouvons nous sauver sans passer par plusieurs tribulations de la vie actuelle..

Le prêtre termine l'oraison dominicale par le mot *amen*, qu'il profère à voix basse, parce qu'il représente Jésus-Christ qui est le fondement de toutes les promesses divines. La particule *amen* est un épilogue de toutes les demandes qu'il a faites, demandes dans lesquelles le Seigneur se complaît, parce qu'il nous exauce d'autant plus que nous l'en prions davantage. Les grands de la terre trouvent fastidieux qu'on les importune par des prières ; mais Dieu est d'autant plus satisfait, qu'il se voit plus supplié. Saint Jérôme dit à ce propos :

¹ Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem. (*Matth.* xxvi, 41.)

² Per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei. (*Act.* xiv, 21.)

« Cette importunité est opportune par rapport au Seigneur¹ » Et Corneille de la Pierre a dit de même à ce même sujet : « Dieu veut que nous persévérions à le prier jusqu'à l'importuner². »

Le *Pater* fini, le prêtre dit l'oraison : « *Libera nos, quæsumus, Domine, etc.*, » par laquelle il demande au Seigneur, pour lui et pour tous les fidèles, de nous accorder la paix durant les jours de notre vie, par l'intercession de Marie, des apôtres, et de tous les saints, afin qu'étant secourus par sa miséricorde, nous soyons affranchis de tout péché, et à l'abri de toute occasion de trouble.

Il dit ensuite : *Pax Domini sit semper vobiscum.* » Le prêtre demande la paix à Dieu pour lui et pour tous ses frères, et il fait trois signes de croix sur le calice avec la parcelle de l'hostie qu'il tient à la main, ce qui signifie, dit saint Thomas, les trois jours que Jésus-Christ demeura dans le sépulcre. Il mêle ensuite le pain avec le vin dans le calice, en disant ces paroles : « *Hæc commixtio et consecratio corporis et sanguinis Domini -nostri Jesu Christi fiat accipientibus nobis in vitam æternam.* » Bellarmin dit, en expliquant le mot *consecratio* : « Nous ne demandons pas que la consécration se fasse en ce moment, mais bien que la consécration déjà faite nous soit salutaire pour la vie éternelle³ » Ce mélange représente d'abord la première union qui se fit de la divinité avec l'humanité dans le sein de Marie ; et ensuite l'union qui s'opère par la communion eucharistique entre Jésus-Christ et les fidèles qui communient.

« *Agnus Dei qui tollis peccata mundi, etc.* » Avant la communion on prie Jésus-Christ, l'agneau de Dieu, comme victime du sacrifice ; et on l'invoque trois fois pour indiquer le besoin que nous avons de sa grâce pour nous réconcilier avec Dieu et recevoir sa paix.

¹ Hæc importunitas apud Dominum opportuna est. (*In cap. 11, Luc.*)

² Deus vult nos esse perseverantes in oratione usque ad importunitatem.

³ Non enim petimus, ut nunc fiat consecratio antea facta. Sed sit nobis salutaris ad vitam æternam.

Suivent les trois oraisons qui précèdent la communion. 1° « *Domine Jesu Christe, qui dixisti apostolis tuis, pacem relinquo vobis, etc.* » On y prie Dieu qu'il daigne accorder la paix à l'Eglise en considération de sa foi, et qu'il la tienne unie selon sa volonté, en la délivrant des divisions produites par les fausses croyances, comme de toute volonté contraire à la sienne. C'est ici que l'Eglise a l'usage de donner le baiser de paix pour insinuer l'union des cœurs. Avant de donner la paix, le prêtre baise l'autel, pour faire entendre qu'il ne peut donner la paix, s'il ne la reçoit d'abord de Jésus-Christ que l'autel représente.

Dans la seconde oraison : « *Domine Jesu Christe, fili Dei vivi; etc.,* » le prêtre demande à Jésus-Christ qu'il le délivre de tous maux, et qu'il l'unisse toujours à lui, par les mérites de son très-précieux corps et de son sang.

Dans la troisième, il lui demande que cette communion ne serve point pour sa condamnation, mais pour le salut de son âme et de son corps. L'eucharistie préserve l'âme des tentations et des passions ; elle étient le feu de la concupiscence qui règne dans notre corps ; elle est un puissant remède contre la mort spirituelle. Le prêtre dit ensuite : « *Panem cœlestem accipiam, et nomen Domini invocabo.* » Comme, pour recevoir la nourriture terrestre avec profit, il faut la prendre avec appétit, de même, si nous voulons que la communion nous profite, nous devons communier avec un grand désir de recevoir Jésus-Christ au-dedans de nous, et de l'aimer avec ferveur. Jean Gerson dit même que quand nous sommes près de recevoir Jésus-Christ, nous devons l'invoquer de nouveau pour obtenir de lui la grâce de le recevoir avec fruit.

« *Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animam meam in vitam æternam. Amen.* » C'est avec les mêmes paroles que le prêtre prend le sang du calice. Cette prière nous fait comprendre que le corps et le sang de Jésus-Christ nous sont donnés comme un gage ou un avant-goût de la vie éternelle, et comme un viatique pour arriver de l'exil à la patrie ; ainsi, en communiant, nous devons être disposés comme si

nous allions en ce moment quitter la terre et entrer dans l'éternité.

SIXIÈME PARTIE.

De l'action de grâces.

« *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi ?* »
 On dit : *pro omnibus*, parce que celui qui reçoit Jésus-Christ dans l'eucharistie, reçoit tous les dons et tous les biens qu'il peut désirer, selon ce qu'a dit saint Paul : Comment pourrait-il ne nous avoir pas donné avec lui tous les biens¹ ? » Le prêtre dit : « *Quid retribuam, etc.*, » parce que l'homme n'est point capable de remercier Dieu comme il le doit ; Jésus-Christ peut seul remercier dignement le Père éternel des dons qu'il a faits aux hommes ; et c'est pour cela que le prêtre ajoute : « *Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo.* » Il invoque le Sauveur, afin qu'il remercie le Père céleste de sa part, et de la part de tous les hommes. Après avoir reçu le sang, il renouvelle son action de grâces par ces paroles : « *Quod ore sumpsimus, Domine, pura mente capiamus, et de munere temporali fiat nobis remedium sempiternum.* » Par cette prière, la sainte Eglise nous fait demander à Dieu que, comme nous avons reçu de bouche cette nourriture et ce breuvage divins, ainsi nous les recevions de cœur, afin qu'ils soient pour nous le remède de toutes nos infirmités.

II. Enfin il dit : « *Corpus tuum, Domine, quod sumpsit et sanguis quem potavi, adhæreat visceribus meis, etc.* » Par cette prière, et par les dernières oraisons qui sont appelées *post-communion*, le prêtre demande par les mérites de Jésus-Christ en ce mystère, et par l'intercession du saint dont on fait mémoire en ce jour, que Jésus-Christ lui soit toujours uni et qu'il ne reste aucune tache dans l'âme nourrie de ce sacrement.

III. « *Ite missa est,* » ou bien, « *Benedicamus Domino.* »

Quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit ? (Rom. VIII, 32.)

Par ces mots : « Allez, la messe est dite, » ou par ces autres : Bénissons le Seigneur, » le prêtre congédie le peuple. La messe est dite, c'est comme si l'on disait : Le sacrifice est accompli ; et le clerc en rend grâces de la part du peuple en disant : *Deo gratias*. Saint Augustin a dit : « Rendre grâces à Dieu, c'est reconnaître que tous les biens sont des dons de sa main, et lui décerner en retour nos louanges¹ » Enfin, le prêtre passant au côté droit de l'autel, dit l'évangile de saint Jean : « *In principio erat Verbum*, etc. » Guillaume de Bury dit que ce fut saint Pie V qui établit l'usage de réciter toujours cet évangile à la fin de la messe, car auparavant quelques prêtres le récitaient, et d'autres s'en absteaient.

Cette explication des prières de la messe peut servir à celui qui la dit, comme à celui qui y assiste.

¹ *Deo gratias agere, est sentire omnia bona a Deo data esse, et pro ipsis Deum laudare.*

DES CÉRÉMONIES
DE LA MESSE

DES CÉRÉMONIES

DE LA MESSE

OPUSCULE PUBLIÉ PAR L'AUTEUR POUR L'UTILITÉ DES PRÊTRES DE
SON DIOCÈSE.

PREMIÈRE PARTIE.

Des Rubriques de la Messe.

CHAPITRE I^{er}

DE CE QUE DOIT FAIRE LE PRÊTRE AVANT DE PRENDRE LES
ORNEMENTS.

I. Le prêtre qui veut célébrer la sainte messe, doit auparavant avoir récité au moins les Matines et les Laudes, sous peine de péché véniel, selon l'opinion commune des docteurs, contredite cependant par quelques autres qui prétendent que le péché qu'on commettrait alors serait mortel ; car telle a été de temps immémorial la coutume de l'Eglise : tellement, que le pape Innocent IV, ayant pris connaissance de la controverse de l'archevêque de Nicosie et de ses suffragants latins, avec les évêques grecs du royaume de Chypre, porta cette décision : « Que chaque prêtre dise à sa manière les heures canonicales, mais qu'il n'ait pas la présomption de dire la messe avant d'avoir achevé l'office de matines¹ » Benoît XIV conclut qu'il pourrait y avoir même péché mortel à le faire habituellement. Voici ses pa-

¹ Sacerdos autem dicat horas canonicas more suo, sed missam celebrare priusquam officium matutinale compleverit, non præsumat.

roles : « Mais lorsqu'on se fait une habitude de ce système, « et sans cause qui autorise à le faire, on peut conclure avec « de savants auteurs, qu'il y a alors péché mortel¹ »

II. Il convient encore que le prêtre ait employé quelque temps à l'oraison mentale. S'il veut se confesser, qu'il le fasse avant de se revêtir des habits sacrés. Il fera ensuite la préparation prochaine, d'où découle proprement toute la dévotion actuelle pendant la célébration. Pour cela, il sera bon de lire attentivement les psaumes et oraisons qu'on a placés exprès au carton préparatoire.

III. La préparation faite, qu'il cherche dans le Missel la messe qu'il veut dire, et qu'il mette en ordre les signets aux endroits convenables : qu'il prépare les ornements sacrés, et qu'il se lave ensuite les mains, en disant à voix basse : « *Da, Domine, virtutem*, etc. » Il faut remarquer que selon l'opinion commune des docteurs, lorsqu'on omet cette oraison, ou les autres que doit dire le célébrant lorsqu'il se revêt des ornements sacerdotaux, on n'est point exempt au moins de péché véniel.

IV Qu'ensuite il dispose le calice, plaçant lui-même l'hostie sur la patène, après avoir passé légèrement autour le pouce et l'index pour en ôter les fragments qui peuvent s'en trouver détachés ; qu'il couvre la patène de la palle, dont la partie supérieure ne doit point être couverte de soie, comme l'a décrété la sacrée congrégation des rits (le 22 janvier 1701) ; et qu'il place par-dessus le voile étendu par-devant, en sorte qu'il puisse couvrir le pied du calice, et que les plis se trouvent de côté, et non en avant, pour qu'il soit plus facile à plier lorsqu'il faudra découvrir le calice ; qu'il place la bourse sur le voile, tournant la partie ouverte devant lui : il faut que le corporal soit dans cette bourse, sans quoi elle serait inutile, comme le remarque Gavantus. La bourse est ensuite couverte par la partie antérieure du voile^(a).

¹ (*De miss. sacrif. lib. III, c. XIII, n. 3.*)

(a) En Italien, le calice couvert du voile présente un autre aspect qu'en France ; cela vient de ce que la palle et le voile sont faits d'une manière dif-

V Il faut remarquer que l'on commet un péché grave, comme disent les docteurs, en célébrant avec un corporal considérablement sale ; et Merati en dit autant des autres ornements. C'est encore une faute vénielle que de se servir d'un corporal à demi propre, à moins qu'on ne puisse s'en procurer d'autre commodément. Le continuateur de Tournely dit qu'on pourrait néanmoins licitement se servir d'un corporal très-sale dans le cas où l'on serait exposé à perdre sans cela la messe de précepte.

VI. Il faut remarquer encore qu'il ne doit point y avoir de croix au milieu du corporal : on permet bien qu'il y en ait sur le bord de la partie antérieure, où on peut la baiser, lorsqu'on doit baiser l'autel. Il faut remarquer de plus qu'on ne doit mettre non plus sur l'autel que les objets nécessaires au sacrifice de la messe.

VII. Après que tout est ainsi disposé, le prêtre s'approche du lieu où sont les ornements qui doivent être à la sacristie, ou, au moins, comme les docteurs le permettent, à l'angle de l'autel, du côté de l'Évangile ; car il n'est permis qu'aux évêques et aux cardinaux, de même qu'aux prélats qui sont dans l'usage de pontifier, et seulement au moment où ceux-ci exercent les fonctions pontificales, de prendre les ornements au milieu de l'autel. (S. R. c., 27 sept. 1659.)

VIII. Avant de commencer à se revêtir, s'il veut faire le signe de la croix, il doit le faire avant de prendre l'amict. Bauldrit et Tonneli sont de cet avis.

férente. La pale est une double toile empesée, coupée en carré, sans carton, ayant peu de consistance, et ne dépassant guère par ses côtés, les bords de la patène. Le voile est lui-même très-flexible, et ne porte pas généralement, comme le nôtre, la croix sur le devant. Le prêtre qui prépare son calice, après avoir recouvert le pain sur la patène avec la pale, place le voile par-dessus, de telle sorte qu'il retombe également de toutes parts. La pale n'offrant aucune résistance à la pression du voile, la patène donne à l'ensemble sa forme ronde, bien différente de celle que présente le calice avec l'appareil des églises de France ; mais, le voile tombant de même par le côté où il faut prendre le calice, il devient nécessaire, pour porter celui-ci, que le prêtre relève le voile par la partie qui est de son côté, et le replie sur la bourse. (FAVREL, traducteur de Baldischi.) (L'éditeur.)

IX. D'abord en prenant l'amict par l'extrémité, il doit baiser la croix qui est au milieu ; mais s'il n'y avait point de croix au milieu de l'amict, et qu'il ne pût y en avoir d'autre, Merati dit qu'il faudrait y faire un signe de croix au milieu avec le doigt, et le baiser ensuite : pour le baiser commodément, on peut mettre la main gauche dessous, sans quitter cependant son extrémité, la placer au milieu en dessous, et approcher la croix de sa bouche pour la baiser. Il doit mettre l'amict sur sa tête, en le tournant vers la main gauche, et non pas en le jetant tout d'un coup sur la tête ; après l'avoir appuyé sur sa tête, il le fait ensuite descendre sur le cou, en sorte que le cou en soit tout-à-fait entouré ; il l'attache ensuite autour de sa poitrine avec les cordons, de manière que le cordon droit passe sur le gauche, et l'ayant fait passer derrière, le lie ensuite par devant. Il doit dire pendant ce temps : « *Impone, Domine, etc.* »

X. Le prêtre doit se revêtir ensuite de l'aube ; s'il y a quelqu'un qui la lui présente, il joint les mains et incline un peu la tête pour la recevoir : il fait ensuite descendre le côté droit jusqu'à terre, et il soutient l'autre côté avec le bras gauche, afin que la main gauche soit plus libre pour revêtir le bras droit, qui doit toujours être revêtu le premier, il laisse tomber ensuite le côté gauche de l'aube, et la main droite aide à revêtir la gauche, pendant que le prêtre dit : *Dealba me, etc.* » Il se ceint ensuite de la ceinture qui devrait être de lin, comme l'a déclaré la sacrée congrégation des rits (20 janv. 1801). On peut assortir la ceinture à la couleur des ornements, comme le dit une autre décision du 8 juin 1709. Les rubricistes veulent que l'aube doive s'attacher lorsqu'elle est tombée jusqu'aux pieds, et qu'ensuite on l'arrange : l'usage actuel est que le prêtre arrange le côté de devant avec les deux mains, de sorte qu'elle soit élevée également au-dessus des souliers, et qu'ensuite il se ceigne. La ceinture doit être double : il faut la prendre du côté droit, de manière qu'en l'attachant, les bouts tombent en pendant aussi longs que possible pour assurer l'étole. Il dira en mettant la ceinture : « *Præ*

cinge, etc. ; » et le clerc pendant ce temps doit lui arranger l'aube par derrière, en la faisant descendre jusqu'aux pieds, en sorte qu'elle couvre tout-à-fait la soutane.

XI. Il prend le manipule, et il en baise la croix ; il l'attache au près du coude du bras gauche, afin qu'il ne le gêne pas dans ses fonctions ; il dit en même temps : « *Merear, Domine, portare, etc.* »

XII. Il prend l'étole avec les deux mains entre le pouce et l'index, les tenant éloignées l'une de l'autre d'une distance d'environ un palme ; il baise la croix du milieu, et il écarte ensuite ses mains de manière qu'il reste entre elles une distance d'environ deux palmes et demi, afin qu'il puisse passer l'étole sur ses épaules, il la croise en lui sur la poitrine en plaçant le côté droit sur la gauche : puis il prend les bords de l'étole et il les tire en bas avec les deux mains autant que possible, parce que de cette manière la croix se trouvera juste au milieu derrière le cou. Ensuite, il la fixera sur les côtés avec les bouts de la ceinture, en disant : « *Redde mihi, etc.* » Il faut remarquer ici ce que dit Merati suivi de plusieurs, savoir : que la croix de l'étole doit être couverte par la chasuble, et c'est pour cela que dans plusieurs églises où s'observait avec une exactitude particulière les rites sacrés, on adapte un lien au milieu de l'étole qui s'attache à la ceinture derrière les épaules, afin que l'étole ne sorte point en dehors de la chasuble, ni ne saute au dessus du cou.

XIII. Enfin le prêtre se revêtira de la chasuble, et il fera attention non-seulement à l'ajuster sur le cou et sur les épaules, en serrant les deux extrémités de derrière avec les deux mains, et en la tirant pour qu'elle ne fasse aucun pli, mais encore à l'attacher par devant avec les cordons de dessous, en disant : « *Domine, qui dixisti, etc.* » S'il veut porter un mouchoir, il doit l'attacher à la ceinture, mais de manière qu'on ne puisse le voir en dehors. Observez que le prêtre, pendant qu'il se revêt, ne doit parler avec personne, mais qu'il doit être attentif à dire de cœur et à voix basse les prières que nous avons marquées, en réfléchissant aux mystères que représentent les ornements sacrés.

CHAPITRE II.

DÉPART POUR L'AUTEL

I. Dès que le prêtre est revêtu, il se couvre la tête de sa barette, fait le signe de la croix, quoiqu'il n'y ait pas de rubrique qui le prescrive, et, avant de prendre le calice, il salue les autres prêtres, la tête découverte, comme le dit Tonneli : il est vrai que Merati contredit ce sentiment, parce que, dit-il, on marquerait plus de respect aux prêtres en les saluant la tête découverte, qu'à l'image de la croix, qu'on salue sans se découvrir ; mais il est facile de répondre à cela qu'on ne salue l'image la tête couverte que parce qu'on tient le calice qui courrait évidemment le risque de se renverser, si le prêtre s'inclinait profondément, et s'il voulait en même temps se découvrir : et en effet, dans le cas où le prêtre n'aurait point à porter le calice, l'inclination devrait se faire tête nue devant le Christ. Il prend le calice par le nœud, selon la rubrique ; mais je crois qu'il n'y aurait point de faute à le prendre au-dessous de la coupe, c'est-à-dire entre le petit doigt et l'annulaire, en serrant la coupe avec les autres doigts, pour éviter de le renverser, d'autant plus que la main est cachée par le voile. Du reste, cette rubrique n'est point *préceptive*, puisqu'elle ne règle en ce point que ce qui est en dehors de la messe. Ayant pris le calice de la main gauche, le prêtre mettra la main droite sur la bourse, dont l'ouverture doit être tournée vers lui : on ne doit rien porter sur le calice, ni manuterge, ni lunettes, ni clé de tabernacle, ni autre chose, comme l'a décrété la sacrée congrégation (4. sept. 1803). Il faut tenir le calice devant la poitrine, sans l'y appuyer et sans trop l'en éloigner.

II. Ayant donc pris le calice, le prêtre fait une profonde révérence à la croix, ou à l'image qui est à la sacristie, sans se découvrir ; mais il se découvre, dans le cas où le calice aurait été porté à l'autel : il sort avec gravité et modestie, les yeux baissés et le calice élevé, de manière cependant à ce qu'il

puisse voir par-dessus à quel endroit il porte ses pas. Il faut remarquer que la main droite doit être entièrement ouverte, les doigts unis sur la bourse, et que le coude droit ne doit point s'élever, mais qu'il doit être appliqué au buste du corps.

III. Mais puisque nous avons parlé de révérence, il faut savoir qu'outre la prostration et la gémuflexion, il y a trois autres sortes de révérences qui sont appelées inclinations, savoir : la *profonde*, la *moyenne* et la *simple*. La révérence *profonde* se fait lorsqu'on est debout et qu'on plie la tête et le corps de manière que les deux mains puissent toucher les genoux. La révérence *moyenne* se fait en inclinant médiocrement la tête et les épaules ; la révérence *simple* se fait en inclinant seulement la tête, et cette révérence est de trois sortes : « *Minimarum maxima, minimarum media, minimarum minima.* » Elles correspondent aux trois cultes de *Latrie*, d'*Hyperdulie*, et de *Dulie*. La première se fait enclinant la tête profondément, de sorte que l'inclination entraîne avec elle celle des épaules. Elle s'emploie au « *Gloria Patri*, » et lorsqu'on prononce le nom de Dieu ou celui de Jésus. La seconde se fait en inclinant considérablement la tête, et doit avoir lieu au nom de Marie. La troisième est une simple inclination de tête, et se pratique lorsqu'on nomme quelque saint ou le pape vivant.

IV Ayant donc fait la révérence à la croix ou à une autre image, le prêtre s'avance vers l'autel, marchant avec gravité et les yeux baissés. Si on peut réciter le *Miserere* en chemin, on fera bien ; quelques docteurs affirment qu'il faut le faire, d'autres le nient, parce que la rubrique ne prescrit rien à cet égard.

X. S'il fallait passer devant l'autel où le saint-sacrement est exposé, il faudrait faire une gémuflexion à deux genoux, quoique Bauldrit et d'autres encore disent de ne fléchir qu'un genou. Il faudrait ensuite se découvrir, donner la barette au clerc, ou simplement selon le sentiment, de Merati et de quelques autres, le prêtre la tiendra lui-même avec la main

droite qu'il baissera, et il en donnera l'ouverture de son côté. Il adorera avec une profonde inclination de tête, ensuite il se couvrira et se lèvera. Il fera la même chose s'il rencontre dans l'église un autre prêtre qui porte le saint-sacrement.

VI. S'il passe devant un autel où se fait l'élévation ou la communion, il mettra les deux genoux en terre, comme nous avons dit ci-dessus, et il ne se relèvera pas avant que le prêtre qui dit la messe ait remis le calice sur le corporal : quant à la communion, il ne doit pas attendre qu'on ait fini de la donner, comme nous l'apprenons d'un décret de la sacrée congrégation des rites (5 juillet 1698).

VII. Si l'on passe devant un autel où un prêtre qui dit la messe a consacré, on met un genou en terre, on découvre sa tête, on s'incline profondément pour adorer, on se couvre et on se relève. Il est probable encore qu'on peut se mettre à genoux sans se découvrir, puisqu'alors le saint-sacrement étant caché sur l'autel, il peut être considéré comme voilé dans le tabernacle ; c'est ainsi qu'on le pratique à Rome, comme l'atteste Merati.

VIII. En passant devant le maître-autel, si le saint-sacrement s'y trouve, il faut faire la gémuflexion à un genou sans ôter la barrette. S'il ne s'y trouve que la croix, on fait l'inclination profonde ; et on fait de même s'il y a exposition de reliques insignes du saint dont on fait la fête, ou qui est en grande vénération. Si les reliques étaient au même autel où est le saint-sacrement, il suffirait de faire une gémuflexion à un genou sans se découvrir.

IX. Si le prêtre passait par le chœur pendant qu'on dirait le *Gloria Patri*, ou tout autre verset où l'on doit incliner la tête, il s'arrête et s'incline respectueusement. Si le clergé s'y trouve, il doit le saluer des deux côtés, la tête couverte.

X. S'il rencontre un autre prêtre qui vient de célébrer, il doit lui céder la droite, et le saluer sans se découvrir et sans s'arrêter.

XI. S'il passe devant un cardinal, devant l'archevêque de la

province, ou l'évêque diocésain, devant le légat apostolique, le roi, ou tout autre grand personnage, il leur fait une inclination *médiocre*, sans se découvrir.

XII. Enfin, il faut remarquer que si le prêtre ne portait pas le calice à la main, il devrait aller à l'autel les mains jointes sur la poitrine, et faire toutes les révérences que nous avons dites, la tête découverte.

XIII. Arrivé à l'autel, il s'arrête au bas devant la première marche ; il se découvre, et donne la barette au clerc. S'il portait une calotte, il doit encore la quitter, à moins qu'une dispense apostolique ne lui permette de la garder pendant la messe ; dans ce cas, il peut la garder jusqu'au canon, et il ne peut la reprendre qu'après la communion. Remarquez que personne, pas même un évêque, ne peut porter la calotte durant la messe, sans une permission apostolique, comme on le voit par plusieurs décrets cités par Gavantus (Part. 2, tit. 2, n. 2, let. f), et par le décret approuvé par Urbain VIII, qui se trouve au commencement du missel.

XIV Si le saint-sacrement n'est point à l'autel, le prêtre fait une inclination profonde, ou s'il y est, une gémflexion, comme nous l'avons remarqué ci-dessus, et sans incliner autrement la tête. Cette gémflexion se fait à la dernière marche, selon l'usage ordinaire. Il monte ensuite à l'autel par le milieu, en commençant toujours à monter par le pied droit ; arrivé au milieu de l'autel, il place le calice du côté de l'évangile, prend la bourse de la main gauche, et en retire le corporal avec la main droite : ayant placé le corporal au milieu de l'autel, il met la bourse avec la main gauche qui la tient, du côté de l'évangile, l'ouverture tournée du côté de l'épître, et entre les chandeliers, de manière que la cire des bougies ne puisse couler dessus. Il étend ensuite le corporal sur la pierre sacrée qui est au milieu de l'autel, avec les deux mains, de sorte que son extrémité arrive à la partie antérieure de l'autel, moins la largeur d'un doigt, afin qu'en se tournant la dentelle du corporal ne s'attache pas aux ornements du prêtre, et ne renverse pas le calice. S'il y avait au corporal

quelque croix faite à l'aiguille, il faut la placer à la partie antérieure, afin de pouvoir la baiser en baisant l'autel.

XV Cela fait, il doit placer des deux mains le calice sur le corporal ; en sorte que la gauche tienne le pied du calice à l'endroit du nœud, et que la droite lève l'extrémité du voile : il le porte à un demi-palme de hauteur, du côté de l'évangile, jusqu'au milieu de l'autel, en faisant passer un peu d'air à l'extrémité du voile, afin qu'il ne se pose point sous le pied du calice ; il faut placer le calice plus en dedans, c'est-à-dire, plutôt en arrière qu'en avant ; et le calice doit être couvert du voile de toutes parts, afin qu'il n'empêche point de baiser l'autel ; il faut y faire attention surtout après la communion, que la bourse est dessus ; le calice doit toujours être placé sur la pierre sacrée en ligne droite au milieu de l'autel. Il faut remarquer qu'on ne peut porter le corporal sur le voile hors de la bourse, sans une dispense apostolique. (V Gavant. p. 2, n. 1, let. o, et Merati, p. 2, t. 2, n. 12.)

XVI. Lorsque le prêtre doit consacrer plusieurs hosties pour la communion du peuple, et qu'elles sont trop nombreuses pour que la patène puisse les contenir (car lorsqu'il y en a peu, on doit les placer sur la patène, sous la grande hostie), il faut les mettre sur le corporal, devant le calice, du côté de l'Évangile, de manière à ce qu'elles ne soient point hors de la pierre ~~mais~~ sacrée ; ou bien il faut les mettre dans un ciboire, ou dans un autre calice, qu'on placera derrière celui du célébrant : si c'est un calice, il faut le couvrir d'une palle ; si c'est un ciboire, on le fermera avec son couvercle.

XVII. Après avoir arrangé le calice, le prêtre fait une simple révérence à la croix. (Il doit faire la même chose toutes les fois qu'il quitte le milieu de l'autel, et toutes les fois qu'il y retourne, excepté lorsque, quand il y va, ou après qu'il y est allé, la rubrique lui ordonne de baiser l'autel, ou de faire une autre inclination, comme lorsqu'il a à dire le *Credo*.) Aussitôt après avoir fait l'inclination, il va au côté de l'épître, les mains jointes, le pouce de la main droite croisé sur celui de la gauche. Il ouvre le missel, il y cherche la messe, et ayant revu

tous les signets, il retourne au milieu de l'autel les mains jointes devant la poitrine : il y fait une révérence médiocre à la croix sans lever les yeux pour la regarder (telle est du moins l'opinion commune), et sans s'arrêter à dire quelque prière avant de descendre de l'autel.

XVIII. Ayant fait la révérence à la croix, le célébrant se retire un peu du côté de l'évangile en tournant la face du côté de l'épître pour ne point tourner le dos à la croix ni au tabernacle ; et, les yeux baissés, et les mains jointes devant la poitrine, il descend jusqu'au dernier degré de l'autel : plus l'autel a de degrés, et plus le prêtre doit se tourner du côté de l'évangile, afin qu'en descendant en ligne oblique, il se trouve au milieu de l'autel devant le dernier degré, au dernier pas qu'il fait. Mais s'il y avait plus de trois degrés à l'autel, le prêtre pourrait s'arrêter au troisième ou bien à celui qui lui conviendrait le mieux. S'il n'y avait qu'un seul degré, il s'arrête un peu loin de lui. Il faut remarquer que le prêtre ne doit descendre de l'autel que lorsque les cierges sont allumés.

CHAPITRE III

DU COMMENCEMENT DE LA MESSE.

I. Le prêtre étant descendu devant le dernier degré, tourne la face devant l'autel, et s'arrête au milieu les mains jointes devant la poitrine, sans toucher la chasuble. Pour le faire plus facilement, il devra tenir ses coudes plutôt près de la poitrine que des flancs ; il tiendra les doigts joints et allongés, en sorte que chaque doigt touche le doigt corrélatif de l'autre main : par exemple, que l'index de la main droite touche celui de la gauche, et ainsi des autres doigts, et il placera le pouce droit sur le pouce gauche en forme de croix, de manière à ce qu'il ne reste point d'espace entre les doigts (Il faut observer la même règle toutes les fois qu'on joint les mains, excepté après la consécration, car il faut alors tenir les pouces et les index joints

ensemble, et les doigts tournés plutôt vers la face du célébrant que vers l'autel). Il fait une profonde révérence à la croix de l'autel, ou la gémuflexion, si le saint-sacrement se trouve dans le tabernacle. En faisant la gémuflexion, il doit baisser le genou droit jusqu'au talon de l'autre pied ; et quand il est debout, les pieds ne doivent point s'écarter l'un de l'autre, mais rester joints.

II. Après qu'il se sera relevé, le célébrant devra faire le signe de la croix ; tenant la main gauche sur sa poitrine, il se signe avec la droite, du front à la poitrine, de l'épaule gauche à l'épaule droite, en disant d'une voix claire, « *in nomine patris*, etc., » et il joindra les mains en disant *amen*.

III. Il est à remarquer que la croix doit être formée avec trois doigts, que la main droite doit être étendue, mais les doigts tous unis ensemble sans que le pouce s'écarte de l'index. Et lorsque le prêtre fait le signe de la croix sur lui, il faut que la paume de la main soit tournée vers sa face ; lorsqu'il le fait sur le livre, la paume de la main doit être tournée vers le livre. De plus, lorsqu'il forme le signe de la croix avec une seule de ses mains, il ne doit jamais tenir en l'air l'autre main qui reste oisive, mais il doit la placer ou sur sa poitrine, ou sur l'autel, ou sur le livre : il doit la tenir sur sa poitrine lorsqu'il fait le signe de la croix sur lui, lorsqu'il bénit les assistants, ou quelque chose qui est près de l'autel, comme l'encens ; il doit la tenir sur le livre, lorsqu'il fait le signe de la croix sur le livre ; et il doit la tenir sur l'autel, lorsqu'il fait le signe de la croix sur l'autel, et sur les choses qui sont sur l'autel, ou près de l'autel, comme les cendres, les cierges, les rameaux, ou le sous-diacre après que celui-ci a dit l'épître, etc. Il doit encore poser ainsi la main lorsqu'il tourne les feuillets du missel, et lorsqu'il fait toute autre action avec une seule main pendant qu'il est à l'autel.

IV Si, avant que le prêtre commence la messe, on fait l'élévation dans une chapelle voisine, pendant qu'il arrange le calice, ou qu'il cherche la messe, il continuera ce qu'il fait, et ensuite, descendu au dernier degré, il y fera la gémuflexion.

Mais une fois qu'il a commencé le signe de la croix, il ne s'occupe plus de ce qui se passe dans l'église, c'est-à-dire qu'il ne doit plus faire aucune gémuflexion ni aucune inclination.

V Le célébrant doit ensuite s'appliquer à ne pas prononcer trop vite ce qu'il doit dire à haute voix, afin qu'il puisse faire attention à ce qu'il dit ; il ne doit pas non plus le dire trop lentement, pour ne pas causer de l'ennui aux assistants ; sa voix ne doit pas trop s'élever, pour ne pas déranger les autres prêtres qui célèbrent ou qui confessent dans la même église ; mais il doit prendre un ton de voix grave, uniforme, clair et distinct, de manière à pouvoir être entendu de ceux qui ne sont pas loin de l'autel, et à leur inspirer de la dévotion. Quant aux choses qui doivent être dites à voix basse, il faut les dire de sorte qu'elles ne soient entendues que du célébrant, et que ceux qui l'entourent ne les entendent pas, comme le dit la rubrique. L'obligation de varier sa voix est sous peine de péché au moins véniel, contre le sentiment de quelques-uns qui croient à tort que de semblables rubriques ne sont point préceptives ; car nous avons déjà remarqué ci-dessus que toutes les rubriques qui doivent être observées dans la célébration de la messe, sont préceptives, et obligent même sous peine de péché mortel, toutes les fois que la matière est grave.

VI. Le prêtre dit l'antienne *Introibo ad altare Dei*, et le psaume *Judica* d'une voix intelligible jusqu'à l'oraison *Aufer a nobis*, etc. Il doit pendant ce temps-là se représenter à l'esprit la fin vers laquelle doivent être dirigées toutes les autres actions, c'est-à-dire, l'oblation du sacrifice, dont la dignité et la sainteté surpassent tout ce qu'on peut imaginer. On omet le psaume *Judica* à la messe des morts, et à celles qui se disent à partir du dimanche de la Passion inclusivement jusqu'au samedi-saint exclusivement. Toutefois, on doit le dire aux fêtes de saints qui tombent dans la semaine de la passion, et de même aux messes votives, quand même elles seraient *de passione* ou *de cruce*, si on en célébrait en cette semaine.

VII. Au *Gloria Patri*, on fait la simple inclination de tête, appelée *minimarum maxima*, comme nous l'avons remarqué ci-dessus, et on le pratique de même chaque fois qu'on doit réciter ce verset. Après avoir répété l'antienne *Introibo*, on fait le signe de la croix en disant : « *Adjutorium nostrum in nomine Domini* ; » et on distribue les paroles de manière à ce qu'en disant *Adjutorium* on touche le front, en disant *nostrum*, la poitrine, en disant *in nomine*, l'épaule gauche, et en disant *Domini*, l'épaule droite.

VIII. Lorsque le prêtre dit le *Confiteor*, il tient les mains jointes, comme nous l'avons dit ci-dessus au chap. 2, n. 17 ; et il fait une inclination profonde, c'est-à-dire telle que ses mains puissent toucher ses genoux ; il demeure en cette posture jusqu'à ce que le *Misereatur tuû* soit terminé ; alors il se relèvera en disant *amen*. Il ne devra point ajouter le nom de quelque autre saint au *Confiteor*, quand même ce serait celui du patron, ni se tourner vers le clerc lorsqu'il a à dire « *vobis fratres, et vos fratres* : seulement, aux messes solennelles, lorsque le célébrant dit « *vobis fratres, et vos fratres*, » il se tourne un peu vers les ministres, et observe la même chose lorsqu'il dit *Misereatur*. C'est ce que dit Gavantus sur la rubrique 12.

IX. En disant *Mea culpa*, etc., il doit frapper trois fois sa poitrine avec tous les doigts de la main droite unis ensemble (quoique Méraiti ne désapprouve pas qu'on le fasse avec la paume même de la main étendue ; mais le sentiment de la plupart est qu'il faut le faire avec tous les doigts unis ensemble,) et tenir pendant ce temps la main gauche sur sa poitrine. Observons qu'il ne faut point se frapper bien fort ; et quand on a dit *maxima culpa*, on doit réunir ses mains aussitôt.

X. Après que le servant aura terminé le *Confiteor*, le célébrant reprendra *Misereatur vestri*, etc., et fera le signe de la croix en disant : *Indulgentiam*, etc. ; de manière à se toucher le front au mot *Indulgentiam*, la poitrine au mot *absolutionem*, l'épaule gauche au mot *remissionem*, et l'épaule droite aux mots *peccatorum nostrorum* ; et en disant *tribuat*, il réunira ses mains.

XI. Le célébrant s'incline ensuite médiocrement, en joignant ses mains sur sa poitrine, et il dit : *Deus, tu conversus*, etc. Il faut remarquer que ces versets ne doivent point être dits précipitamment, comme ont l'habitude de le faire quelques prêtres et quelques servants ; il ne faut point commencer l'un, que l'autre ne soit terminé, et si le servant ne sait point les paroles, le célébrant doit y suppléer. Le prêtre ne doit se relever qu'après avoir dit *Oremus*, mais en disant *Oremus*, il doit ouvrir les mains, et puis les rejoindre. S'étant relevé, il doit dire à voix basse l'oraison *Aufer*, et monter à l'autel, en levant d'abord le pied droit, de telle sorte que l'oraison soit finie lorsqu'il arrive à l'autel, et c'est pourquoi il doit monter posément les degrés.

CHAPITRE IV

DE L'INTROIT, DU KYRIE, ET DU GLORIA.

I. Le prêtre arrivé au milieu de l'autel, s'incline médiocrement et pose les mains jointes sur l'autel, en sorte que les petits doigts touchent le bord antérieur de l'autel, et que les autres doigts soient appuyés sur l'autel même, le pouce droit étant croisé sur le gauche ; il doit faire la même chose toutes les fois qu'il lui est prescrit de poser les mains jointes sur l'autel, même après la consécration ; mais alors il ne doit point séparer les index des pouces. Il faut remarquer que les petits doigts qui touchent le bord antérieur de la table de l'autel, ne doivent point se détacher des autres doigts. Dans cette posture, le prêtre dit : « *Oramus te, Domine*, etc. » Pendant qu'il dit les mots « *quorum reliquiarum hinc sunt*, » il ouvre un peu les mains jusqu'à un pouce de l'un à l'autre des deux côtés en dehors du corporal, et abaissant la tête en droite ligne, il baise le milieu de l'autel, et non le côté. Il fait de même toutes les fois qu'il doit baiser l'autel ; mais après la consécration, il doit poser les mains sur le corporal. Afin de pouvoir baiser l'autel plus commodément, le prêtre doit retirer un pied en

arrière ; il doit faire de même pour chaque inclination médiocre ou profonde, et pour les génuflexions. Remarquer qu'il faut baiser réellement l'autel ; quelques-uns, pour éviter l'incommodité de baisser la tête jusqu'à l'autel, baisent l'air, ce qui est un grand défaut.

II. Après avoir baisé l'autel, le prêtre va du côté de l'épître, les mains jointes, sans faire d'inclination à la croix, et marchant d'un pas naturel, il continue « *et omnium sanctorum,* etc., » comme on le voit dans la rubrique qui dit : « *Osculato altari, accedit ad cornu ejus sinistrum.* » Arrivé au lieu où est le missel, il se tourne de son côté, et tenant le corps droit ainsi que la tête, il commence *l'Introït* à haute voix, en faisant le signe de la croix ; il continue les mains jointes et sur le même ton.

III. Au *Gloria Patri*, il fait une inclination simple, mais très-grande vers la croix, sans lever les yeux, et il se tiendra dans la même posture jusqu'au *sicut erat*. En faisant cette inclination, il faut tourner un peu le corps selon l'usage le plus ordinaire, parce que cela est plus naturel. Lorsqu'il répète *l'Introït*, il ne fait point le signe de la croix. Le *Gloria Patri* de *l'Introït* ne se supprime qu'aux messes des morts et de la Passion jusqu'à Pâques. Il faut le dire néanmoins pendant ce temps aux messes votives et aux fêtes des saints, et au temps pascal il faut y ajouter deux *alleluia*.

VI. Après *l'Introït*, le prêtre va au milieu de l'autel les mains jointes et d'un pas naturel, en tenant le côté droit tourné vers l'autel ; et là il dit à haute voix, alternativement avec le servant, trois fois *Kyrie eleison*, trois fois *Christe eleison*, et trois fois encore *Kyrie eleison*. Qu'il fasse cependant attention à ne point commencer cette prière qu'il ne soit arrivé au milieu de l'autel, et qu'il n'ait fait une inclination simple, mais très-grande, à la croix sans lever les yeux. Et ceci doit être observé toutes les fois qu'il va au milieu de l'autel ou qu'il le quitte, excepté lorsqu'un peu avant d'en partir, ou un peu après y être arrivé, le missel ordonne de faire une révérence, comme quand on baise l'autel, ou quand on dit le *Credo* après l'Evan-

gile, parce que la révérence est ordonnée au mot *Deum* ; de même aussi lorsqu'aux quatre-temps de Pentecôte on dit le *Gloria in excelsis Deo* sans *Kyrie*, parce qu'il faut faire une inclination au mot *Deo*.

V Après le dernier *kyrie*, tout en se tenant droit au milieu de l'autel, le célébrant ouvre les mains à la largeur de son corps en disant *Gloria*, et les élève jusqu'aux épaules, de manière à ce que le bout des doigts ne dépasse pas en s'élevant la hauteur du nez. En disant *in excelsis*, il rejoint ses mains devant sa poitrine et incline sa tête en disant *Deo*, sans cependant lever les yeux. Merati veut que cette inclination soit la minime des inclinations simples, mais il me semble qu'elle doit en être plutôt la plus grande, comme au *Gratias agimus*, puisqu'elle se fait au mot *Deo*, d'autant plus que le même Merati affirme qu'en disant le *Credo* et le *Gloria*, le samedi dans l'octave de la Pentecôte, il ne faut point faire d'inclination en arrivant au milieu de l'autel, parce qu'on la fait immédiatement après au mot *Deo* du *Gloria* et du *Credo*, et que cette inclination, selon lui, doit être la plus grande des simples.

VI. Il faut remarquer que quelques prêtres font mal en ouvrant leurs mains de les poser sur l'autel, puisqu'immédiatement après ils doivent les séparer sans les baisser, et les placer de manière à ce que les paumes soient vis-à-vis l'une de l'autre, et qu'elles ne dépassent ni la hauteur ni la largeur des épaules.

VII. Après avoir dit *Gloria in excelsis Deo*, il continue l'hymne dans la même posture, en tenant les mains jointes devant sa poitrine, et il poursuit ainsi jusqu'à la fin ; mais lorsqu'il dit : « *Adoramus te... Gratias agimus tibi... suscipe deprecationem nostram... Jesu Christe,* » il fait l'inclination simple dite *maxima* : A la fin, quand il dit : « *Cum sancto Spiritu,* etc., » il fait le signe de la croix en distribuant les paroles comme il suit : en disant *Cum sancto*, il porte la main droite au front ; en disant *Spiritu*, il la porte sur la poitrine ; en disant *in gloria*, il la porte à l'épaule gauche ; en disant *Dei Pa-*

tris, à l'épaule droite ; et quand il dit *Amen*, il joint les mains. Cependant Tonnelli, ainsi que d'autres, auxquels Merati paraît donner raison, disent qu'on peut se dispenser de joindre les mains, puisqu'on doit les séparer un instant après, et que cela n'est point ordonné par la rubrique. Il faut en dire autant de la fin du *Credo* et du *Benedictus qui venit*, après *Sanctus*, et à la suite des mots « *omni benedictione cœlesti*, etc., » parce qu'aussitôt après il faut séparer les mains au *Memento* des morts.

VIII. Le *Gloria* se dit toutes les fois qu'il y a *Te Deum* à l'office ; on l'omet aux messes des morts, et aux messes votives, excepté à celles de la Vierge *in sabbato*, à celles des anges et à celles qui se célèbrent avec solennité *pro re gravi* ; ou bien lorsque le missel ne prescrit point le contraire, comme le jeudi ou le samedi saints, où il faut dire le *Gloria*, quoiqu'il n'y ait pas eu de *Te Deum* à matines : c'est que ces jours-là l'office ne s'accorde point avec la messe ^(a).

CHAPITRE V

DES ORAISONS.

I. Lorsque le prêtre a terminé le *Gloria*, ou s'il n'y en a pas à dire, après qu'il a dit le *Kyrie*, il baise l'autel en tenant les mains à la distance d'un pouce du corporal en dehors de chaque côté, comme nous l'avons dit ci-dessus, et non pas les doigts seulement ; il joint ensuite les mains devant sa poitrine, baisse les yeux vers la terre sans les fermer, en sorte qu'il puisse voir un peu au-delà des marches de l'autel, se tourne vers le peuple par le côté de l'épître, et, s'arrêtant au milieu, il étend

(a) Ici, comme ailleurs encore, le traducteur belge fait entrer dans le corps de sa traduction des observations absolument étrangères au texte original. Il nous semble que, du moins, en des cas semblables on devrait avertir son lecteur que ces additions faites à l'ouvrage ne sont pas une traduction, mais un supplément que l'auteur a point avoué ni connu. Je me trompe, le traducteur belge a fait ici, mais sans en avertir son lecteur, une observation qu'on trouvera plus loin, chap. v, n. 12. (L'éditeur.)

ses mains de manière à ce que la paume de l'une soit vis-à-vis celle de l'autre, et puis il les rejoint. Les doigts doivent être unis et droits ; les mains ne doivent pas s'étendre au delà de la largeur des épaules : au même instant le prêtre dit d'une voix intelligible *Dominus vobiscum*, sans courber la tête et sans s'appuyer à l'autel ; il faut observer la même chose dans tous les cas semblables.

II. Il faut remarquer que celui qui se sert de lunettes, doit les ôter et les mettre sur l'autel en-dehors du corporal, avant de se tourner vers le peuple (°). Si l'on célèbre à un autel où l'on ait la face tournée vers le peuple, le prêtre ne se tourne jamais, mais après avoir baisé l'autel, il salue le peuple par les mêmes paroles, et donne de même la bénédiction.

III. Après que le servant a répondu « *Et cum spiritu tuo*, » le célébrant retourne par le même côté au missel d'un pas grave et naturel, et y étant arrivé il étend les mains, les rejoint, et se tournant un peu vers la croix en même temps sans lever les yeux, il lui fait une inclination simple dite *maxima*, et il dit *Oremus* d'un ton de voix intelligible ; puis se tenant droit, il continue de même l'oraison les mains étendues en sorte qu'une paume regarde l'autre, que les extrémités des doigts s'élèvent à la hauteur des épaules sans les dépasser plus que de la largeur du corps, et que les doigts soient tenus droits et joints ensemble. Il faut faire la même chose toutes les fois que les mains doivent être étendues devant la poitrine. Remarquons aussi que lorsque la main droite tourne le feuillet, la gauche doit être appuyée sur le missel.

IV A la conclusion « *per Dominum nostrum*, etc., » il faut joindre aussitôt les mains : si l'oraison se termine par *qui tecum*, ou par *qui vivis*, il faut les joindre aux mots *in unitate*. Lorsque l'oraison s'adresse directement à Dieu, elle se conclut par *per Dominum* ; si le nom de Jésus se trouve au milieu, elle

(a) Ceci n'est que de convenance, puisqu'aucune rubrique ne le prescrit, et que l'usage y est aujourd'hui contraire.

(L'éditeur.)

se termine par *per eundem* ; si le nom de Jésus est à la fin, elle se conclut par *qui tecum* ; si l'oraison s'adresse à Jésus, elle finit par *qui vivis* ; si le Saint-Esprit y est nommé, ou si l'oraison lui est adressée à lui-même, elle se conclut par « *in unitate ejusdem Spiritus, Sancti, Deus, etc.* » Ainsi dans les deux premières conclusions, au mot *Jesum*, on se tourne vers la croix en faisant la plus grande inclination simple, et on se tient incliné de la sorte jusqu'à la fin de l'oraison. S'il y avait plusieurs oraisons à dire, il ne faudrait pas chercher l'autre avant d'avoir conclu la première, comme le dit clairement la rubrique à l'encontre de l'opinion de Tonneli : « *Easque junctas tenet usque ad finem.* »

V Dans les conclusions *qui tecum* et *qui vivis*, il faut joindre les mains à *in unitate*, sans incliner la tête et sans se tourner vers la croix. Si on prononce le nom de Jésus pendant l'oraison, il faut faire la grande inclination vers la croix ; au nom de Marie, il faut faire l'inclination médiocre vers le livre ; au nom du saint (dont on fait la fête) il faut faire l'inclination minime aussi vers le livre, et de même lorsqu'on nomme le saint dont on fait mémoire. Par mémoire il ne faut point entendre celle de l'oraison *a cunctis*, car on ne fait alors d'inclination qu'au nom de Marie. Il faut entendre par mémoire, celle qui se fait lorsqu'on dit la messe de quelque saint, quand même elle ne serait que votive, ou dans l'octave de sa fête.

VI. On s'incline au nom du saint dont on fait mémoire partout où on le nomme, soit dans l'oraison, soit dans l'épître, ou dans l'évangile, soit dans le canon : il faut excepter de cette règle les titres de l'épître, et de l'évangile, comme par exemple : « *Lectio epistolæ beati Pauli apostoli ; Sequentia sancti Evangelii secundum Mattheum :* » en ces endroits il ne faut point s'incliner, quand même l'office ferait mémoire de ces saints apôtres.

VII. Quel que soit le nombre des oraisons qu'on dise, on ne met de conclusion qu'à la première et à la dernière ; et l'invitation *Oremus* ne se dit qu'à la première et à la seconde.

VIII. Aux Quatre-Temps et aux autres jours où il y a plusieurs oraisons avec des prophéties, le prêtre, après avoir dit le *Kyrie eleison* au milieu de l'autel, et fait d'abord la grande inclination à la croix, retourne au côté de l'épître, et dit *Oremus* selon la coutume ; il dit ensuite *Flectamus genua*, en mettant un seul genou en terre, et en tenant les mains sur l'autel ou sur le missel.

IX. Quant au nombre des oraisons, il faut savoir que lorsque l'office est double, on ne peut retrancher ni ajouter aucune oraison à celles qui sont prescrites pour l'office. Il faut remarquer que s'il se rencontrait quelque fête double de seconde classe où l'on aurait fait mémoire d'un simple, non aux premières vêpres, mais seulement aux laudes, on ne devrait pas faire mémoire de ce simple à la messe solennelle, mais seulement aux messes privées. Les jours où la rubrique défend de dire plusieurs oraisons à l'office, il faut omettre toutes les mémoires, comme le jour des Rameaux, la veille de la Pentecôte, etc.

X. Du reste la sacrée congrégation des rits (2 décembre 1684) a déclaré que la rubrique ne prescrit point de dire toujours en nombre impair les oraisons aux semi-doubles, aux simples et aux fêtes. Toutefois les docteurs veulent que le nombre ne puisse en être moindre que de trois, selon la rubrique, ni surpasser celui de cinq ou sept aux messes de fête ou aux messes votives, ou aux fêtes simples, puisque les dimanches et les jours de fêtes semi-doubles on doit dire quatre oraisons quand il faut y faire entrer la collecte prescrite par le supérieur, et qu'il n'est point nécessaire d'en ajouter alors une cinquième : « *Cum in missa de semiduplici non sint necessario dicendæ collectæ impares, id est tres, quinque vel septem* » Si le supérieur ordonne une collecte, alors on la dit à la place de la troisième *ad libitum*, ou bien on l'ajoute comme mémoire des doubles, des semi-doubles et des dimanches : ainsi l'a décidé la sacrée congrégation des rits, le

¹ Decr. 2 déc. 1684.

28 août 1627 On la supprime du reste ordinairement aux fêtes de première et de seconde classe. Dans les églises les plus insignes de Rome, on l'omet même aux messes privées ; car aux messes solennelles il est certain qu'il faut la supprimer, comme on supprime même la mémoire du simple, quoique prescrite en règle générale. Il faut remarquer que par oraison *ad libitum*, on n'entend point celles que le célébrant voudrait dire à sa fantaisie, mais seulement celles qui sont à choisir dans le missel, comme on le voit au tit. 7, n° 5 de la rubrique.

XI. Observons à cet égard : 1° qu'en présence du prélat, ou du clergé réuni en chœur, il ne convient point de dire à la messe solennelle l'oraison, « *pro se ipso sacerdote,* » mais celle qui peut convenir au supérieur ou à la congrégation, ou toute autre qui paraîtra plus convenable ; 2° qu'il ne faut jamais omettre les mémoires des dimanches de l'Avent, du Carême, des vigiles et des Quatre-Temps ; 3° que la mémoire des Quatre-Temps doit être la première oraison après l'*Introit*. qui est celle même de l'office ; 4° que si une octave tombe dans un dimanche privilégié, il faut alors ne faire mémoire que de l'octave, et omettre la troisième oraison.

XII. Aux messes votives, la seconde oraison est toujours celle de l'office, et la troisième est celle qui aurait dû être la seconde ; celle qui aurait dû se dire la troisième peut se supprimer, à moins qu'elle ne soit une mémoire particulière faite à l'office.

XIII. A la messe du saint titulaire de l'autel où l'on dit la messe, et dont on ne fait point l'office, mais dont on dit seulement la messe comme votive au jour de ce saint, la seconde oraison sera celle de l'office, et la troisième sera celle qui concorde avec l'office et qui devrait être placée en troisième lieu. On dit le *Gloria* en cette messe, parce qu'elle est considérée comme tenant de la messe votive et de celle de la fête ; elle tient de l'une, parce qu'elle ne s'accorde pas avec l'office ; elle tient de l'autre, parce qu'elle est celle de la fête du saint. Pour les messes votives solennelles, voyez la rubrique.

XIV. Aux messes votives de la bienheureuse Vierge Marie, on dit pour deuxième oraison celle du Saint-Esprit, même aux temps de l'Avent, de la Passion et de Pâques. Aux messes des apôtres, au lieu de l'oraison *a cunctis*, on dit l'oraison *concede* de la Vierge, pour ne pas avoir à répéter les noms de saint Pierre et de saint Paul. Aux messes votives du patron, on supprime son nom dans l'oraison *a cunctis*, ou bien on nomme quelque autre saint suivant sa dévotion.

XV. Quant à l'ordre des oraisons, celle du dimanche précède celle *infra octavam*; celle-ci précède celle d'une fête majeure ou d'une vigile; cette dernière précède les communes qui devaient être au second rang, et qui passent au troisième; les communes précèdent celles qui se disent par dévotion; les oraisons votives de la sainte Trinité, du Saint-Esprit, du saint sacrement et de la croix précèdent celles de la Vierge, des anges^a et de saint Jean Baptiste: on dira donc: « *Cum beato Michaelē archangelo,* » ou bien: *Cum beato Joanne Baptista, atque beatis apostolis tuis Petro et Paulo et omnibus sanctis.* » Si l'on fait mémoire des défunts, il faut toujours le faire en avant-dernier lieu.

XVI. S'il arrivait que dans la messe il y eût deux oraisons semblables, il faudrait changer celle qui doit être la seconde, et en prendre une autre dans le commun. S'il fallait changer celle du vingt-deuxième dimanche après la Pentecôte ou celle des quarante martyrs, le jeudi d'après les Cendres, on prendrait celle du dimanche suivant ou de la fête suivante.

CHAPITRE VI

DE L'ÉPITRE JUSQU'À L'OFFERTOIRE.

I. Après avoir récité les oraisons, le prêtre ayant placé les mains sur le missel, ou sur l'autel, de sorte cependant que les

(a) Le texte italien porte ici *degli apostoli*; c'est évidemment une méprise de l'imprimeur. (L'éditeur.)

paumes des mains touchent le missel, ou de la manière qui lui sera la plus commode, pourvu qu'aucune des mains ne demeure suspendue en l'air, lira l'épître d'une voix claire, et il baissera le ton à la fin par une légère inflexion pour avertir le servant qu'elle est finie, et que c'est pour lui le moment de répondre *Deo gratias*. Il fera de même à la fin de l'évangile. Il dira le graduel, le verset, le trait ou la prose du même ton de voix. S'il doit s'agenouiller durant l'épître, ou à quelque verset suivant, il devra le faire d'un seul genou en appuyant les mains sur l'autel sans baisser la tête. Si le nom de Jésus se trouve dans l'épître, le célébrant se tourne un peu vers la croix, et fait l'inclination qui lui est due ; si c'est le nom de Marie, ou du saint du jour, il fera l'inclination médiocre à la Vierge, et *minime* au saint, mais vers le missel ; et cette règle s'applique toutes les fois qu'on doit prononcer ces mêmes noms, comme nous l'avons remarqué. Après le graduel on dit deux *alleluia* durant l'année, ensuite le verset, et après le verset un autre *alleluia*. Au temps pascal, au lieu du graduel, on dit deux *alleluia*, selon l'ordre qui est marqué dans la rubrique du samedi saint (ou de la semaine de Pâques).

II. Lorsque le prêtre aura fini le graduel et ce qui le suit, quittant aussitôt le missel ouvert, il s'en ira au milieu de l'autel les mains jointes devant la poitrine : y étant arrivé, il lèvera les yeux vers la croix, et les baissera aussitôt après, en se tenant profondément incliné sans appuyer les mains sur l'autel, mais en les tenant entre lui et l'autel, et il dira à voix basse : « *Munda cor meum, etc. Jube, Domine, benedicere : Dominus sit in corde meo, etc.* » Si le servant était un petit enfant, et que le prêtre fût obligé de transporter lui-même le missel, il ferait une inclination à la croix en passant, et après avoir déposé le missel à sa place, il retournerait au milieu dire le « *Munda cor meum,* » comme ci-dessus.

III. Il ira ensuite du côté de l'évangile tenant toujours les mains jointes sur sa poitrine, et ayant arrangé le missel de manière qu'il ne soit point tourné en face, mais vers l'angle de l'autel, sans y appuyer ni les bras ni les mains qu'il tien-

dra jointes sur sa poitrine, tourné vers le missel, le corps et la tête droits, il dira à voix intelligible « *Dominus vobiscum* ; » séparant ensuite ses mains, et plaçant la gauche sur le livre, il fait le signe de la croix sur le missel au commencement de l'évangile, avec la partie charnue du pouce de la main droite, et non pas avec l'ongle. En faisant ce signe de croix, il étend toute la main droite, il en tient la paume tournée vers le livre et les quatre doigts unis ensemble ; il place en même temps la main gauche sur le missel, la porte ensuite sur sa poitrine, et avec le pouce droit, il fait trois autres petites croix, l'une sur son front, l'autre sur sa bouche, et la dernière sur sa poitrine, tenant la main droite et les autres doigts totalement étendus, et la paume tournée vers lui. Les signes de croix accompagneront les paroles de cette manière : en disant *sequentia* ou *initium*, il fera le signe de la croix sur le livre ; en disant « *sancti Evangelii*, » il le fera à son front ; en faisant le signe de la croix sur sa bouche, il ne dira rien, parce qu'en ce moment la bouche doit être fermée ; en disant « *secundum Joannem*, etc., » il fera le signe de la croix sur sa poitrine.

IV Après que le ministre aura répondu « *Gloria tibi, Domine*, » le prêtre joindra les mains devant sa poitrine et lira l'évangile d'une voix claire en courbant la tête aux noms de Jésus et de Marie ou de tout autre saint, et restant tourné vers le missel ; il fera la même chose s'il doit fléchir le genou.

V. L'évangile étant fini, le prêtre, levant un peu le missel avec les deux mains, s'incline médiocrement et baise le commencement du texte de l'évangile en disant à voix à demi basse : « *Per evangelica dicta*, etc. »

VI. Après avoir baisé le missel, il le prend des deux mains, et l'approche avec le coussin ou le pupitre vers le corporal, de manière à pouvoir y lire commodément du milieu de l'autel. S'il n'y a pas de *Credo* à dire, étant arrivé au milieu de l'autel, les mains jointes devant sa poitrine, il baisera l'autel. Mais s'il y a le *Credo*, se tenant debout, étendant, levant et joi-

gnant aussitôt les mains, il commence le *Credo* d'une voix claire et distincte, comme il l'a fait pour le *Gloria*.

VII. Au mot *Credo*, il étend et lève les mains ; à ces mots *in unum*, il les joint ; au mot *Deum*, il baisse la tête sans lever les yeux ni la tête. Il continue comme au *Gloria* : au mot *Jesum Christum* il fait la grande inclination simple. En disant *Et incarnatus est*, il commence la génuflexion du genou droit avec dévotion et posément, et il la termine aux mots *homo factus est* ; en disant ces derniers mots, il doit avoir le genou à terre, sans baisser la tête, contrairement à l'avis de quelques-uns. Avant de faire la génuflexion, il étend ses mains sur l'autel et place un pied en arrière, soit pour ne point toucher du genou gauche les ornements, soit pour ne pas s'exposer à porter son pied gauche hors de l'entablement de l'autel ; ce qui ne doit jamais se faire, à moins que la place ne soit si étroite qu'on ne puisse l'éviter. Au mot *adoratur* on fait la grande inclination simple à la croix. Aux mots « *vitam venturi sæculi*, » le prêtre fait le signe de la croix comme au *Gloria*, en distribuant les paroles comme il suit : en disant *et vitam*, il touchera le front et la poitrine : en disant *venturi*, il touchera l'épaule gauche ; et en disant *sæculi*, la droite. Et pour le faire ainsi, il convient de réciter ces paroles posément. Au nom *amen*, il peut joindre les mains ; mais ce n'est pas une faute de ne pas les joindre, parce que la rubrique ne l'ordonne point. (Tonnel. l. 1. t. iv. n. 2.)

VIII. Le *Credo* se dit après l'évangile tous les dimanches, quand même on ferait ce jour-là l'office d'un saint dont la messe ne l'aurait point exigé un autre jour. On le dit de plus à toutes les fêtes du Seigneur et de la très-sainte Vierge, des apôtres et des évangélistes, des anges, comme de saint Michel, de saint Gabriel, de saint Raphaël, et des anges gardiens. On le dit aux fêtes des docteurs qui sont doubles ; aux dédicaces des églises, le jour de la consécration d'une église ou d'un autel, et dans les octaves ; mais nous ne voulons pas dire dans l'octave de la dédicace d'un autel, parce que celle-ci n'a point d'octave.

IX. La dédicace de l'église se célèbre comme fête de première classe, tant dans la ville principale que dans le reste du diocèse ; mais l'octave s'en fait seulement dans la ville. Les réguliers doivent la célébrer comme fête de seconde classe et sans octave, comme on le voit par le décret de la sacrée congrégation des rits (11 février 1702.) Aux fêtes titulaires d'une église, c'est-à-dire du patron du lieu ou du titulaire, on dit le *Gloria* et le *Credo*. Nous disons d'une église, parce qu'aux fêtes titulaires d'une chapelle ou d'un autel, on ne dit point le *Credo* aux messes privées, mais seulement aux messes solennelles chantées. Si le saint titulaire est celui de la cathédrale, il y aura *Credo*, mais non octave. On dit encore le *Credo* à toutes les octaves de saints et aux fêtes qui se rencontrent dans ces octaves, dans les églises seulement qui en ont quelque insigne relique, comme la tête, un bras, une jambe ou quelque autre partie du corps où le saint a souffert le martyre, pourvu qu'elle soit entière, qu'elle ne soit pas petite et qu'elle soit légitimement approuvée par l'ordinaire. On dit encore le *Credo*, le jour de l'élection ou du couronnement du pape, et à l'anniversaire de ces mêmes jours, comme aussi le jour de l'élection et de la consécration de l'évêque. On le dit encore aux fêtes principales des ordres religieux, et pendant leurs octaves dans les églises du même ordre seulement. On le dit aux messes votives et solennelles *pro re gravi* ; mais on ne le dit point aux messes des autres fêtes, à moins qu'elles ne soient celles du titulaire ou du patron.

CHAPITRE VII

DE L'OFFERTOIRE JUSQU'AU CANON

I. Après avoir dit le *Credo*, ou, s'il n'y en a pas, l'évangile étant terminé, le célébrant baise le milieu de l'autel et se tourne vers le peuple pour dire *Dominus vobiscum*, de la manière expliquée ci-dessus. Il se tourne ensuite du même côté au milieu de l'autel, après avoir joint les mains ; là étendant

et levant les mains jusqu'aux épaules et les joignant devant sa poitrine, il incline la tête devant la croix, et dit en même temps *Oremus* ; ensuite tenant les mains jointes devant sa poitrine, il dit l'offertoire, et au temps pascal il y ajoute un *Alleluia*. Quelques prêtres disent l'offertoire à voix basse, mais cette coutume paraît contraire à la rubrique qui s'exprime formellement pour le cas où on doit baisser la voix.

II. Après avoir fini l'offertoire, il découvre le calice en prenant le voile avec les deux mains. Il prend les deux extrémités de la partie antérieure, il le lève en arrière, et il le plie si le servant n'est point revêtu d'une soutane ; il doit le plier de manière que les franges du voile ne restent point en dehors, afin qu'en mettant ensuite la palle dessus, la dentelle de cette palle ne s'attache pas à la frange du voile. Dès qu'il l'aura plié, il le placera près du corporal du côté de l'épître ; mais il ne faut jamais le plier sur le corporal.

III. Le voile étant plié, le prêtre place la main gauche sur l'autel en dehors du corporal, prend le calice par le nœud avec la main droite, et le met du côté de l'épître, presque aussi loin qu'il peut étendre le bras, afin que, quand il va lever la palle, il puisse la mettre commodément sur le voile plié ; ensuite se tenant encore au milieu de l'autel, il tire la palle de dessus la patène et il la dépose sur le voile^(a), en faisant en sorte qu'une de ses extrémités reste en dehors pour qu'il la puisse reprendre plus facilement.

IV Il faut remarquer que pour la seconde et la troisième messe de Noël, comme les restes du sang précieux sont demeurés dans le calice, on doit placer une palle sur la nappe de l'autel pour mettre le calice dessus ; on peut y mettre la palle même qui couvre le calice, avant de le retirer de dessus le corporal, ou bien on peut le soutenir avec la main gauche. Il faut encore être attentif à ne pas purifier le calice à ces deux messes, au moment de verser le vin et l'eau.

(a) Merati et d'autres disent avec raison qu'il est mieux de déposer la palle sur le corporal, dont elle faisait autrefois partie. (L'éditeur.)

V Le célébrant prend ensuite la patène où se trouve l'hostie, avec la main droite entre le pouce, l'index et le doigt du milieu, et l'élève à la hauteur de sa poitrine en la soutenant avec les deux mains, c'est-à-dire avec les pouces et les index autour de la patène ; en même temps il lèvera les yeux vers la croix, et les baissera de suite en disant à voix basse : « *Suscipe sancte Pater,* etc. » La rubrique dit : « *Elevatis oculis, et statim demissis :* » mais ce *statim* s'entend moralement ; il convient donc qu'en disant « *Suscipe sancte Pater omnipotens æterne Deus,* » on tienne les yeux levés vers la croix, et qu'on les baisse en disant « *hanc immaculatam hostiam,* etc. »

VI. Lorsque le prêtre devra consacrer plusieurs petites hosties pour la communion des fidèles, il les placera sous la grande hostie sur la patène, s'il n'y en a qu'un petit nombre, cinq ou six par exemple, et pour l'oblation, il les placera sur le corporal du côté de l'évangile, mais toujours sur la pierre sacrée à quelque distance de la grande hostie. S'il y en a davantage, on les place dans le ciboire qu'il faut mettre derrière le calice, et le prêtre, avant d'ôter la patène du calice, découvre le ciboire sans le bouger de sa place et y dirige son intention pendant l'offertoire.

VII. Ayant terminé la prière *Suscipe*, le prêtre figurera avec la patène une croix de l'étendue d'environ un palmé sur le corporal en tenant la patène au-dessus du corporal à la hauteur d'environ un demi-palme. Il descendra ensuite l'hostie par la partie antérieure de la patène au milieu du corporal, puis il déposera la patène en partie au-dessous du corporal du côté de l'épître, et remettra à en couvrir le reste avec le purificateur après qu'il aura purifié le calice ; nous avons dit *en partie*, c'est-à-dire moins de la moitié, ou de manière à ce qu'il lui soit ensuite facile de l'en retirer lorsqu'il en sera besoin. S'il y a sur le corporal un ciboire ou un calice contenant de petites hosties, il faut couvrir le ciboire avec son couvercle dépouillé de son voile ou le calice avec une patène ou une palle.

VIII. Observons ici que si de petites hosties étaient présentées après l'offertoire, il y aurait péché véniel à les consacrer sans cause légitime ; mais si l'on avait quelque motif pour le faire, comme, par exemple, si une personne qui aurait à communier devait être privée sans cela de la communion, ou si elle devait attendre longtemps, ou bien encore si cette personne qui devait attendre était très-considérée, ou d'une grande noblesse (Suarez et quelques autres disent que dans ce cas on pourrait même lui donner une partie de la grande hostie,) il serait alors permis de les consacrer en suppléant mentalement l'offertoire, et probablement encore il serait licite de le faire même après qu'on aurait commencé le canon, comme le prétend Lambertini¹ avec Quarti, Possevin, Gobat et d'autres encore.

IX. Le célébrant fait ensuite une inclination à la croix les mains jointes, et il va au côté de l'épître, et prenant le calice de la main gauche par le nœud, il le purifiera d'abord avec sa main droite, puis de sa main gauche il tiendra un des deux bouts du purificateur fixé au nœud du calice d'une part, et il étendra l'autre partie du côté des burettes, afin que s'il tombe quelque goutte, la nappe n'en soit point salie ; tenant ensuite le calice un peu penché, il versera, du côté où le calice est incliné, le vin en quantité suffisante, c'est-à-dire autant qu'on peut en boire d'une gorgée. Après avoir mis le vin, il rend la burette au clerc, et tenant toujours le calice de la même manière, il bénit l'eau en faisant un signe de croix sur la burette qui la contient (on omet cette bénédiction aux messes de morts), et il dit en même temps « *Deus qui humanæ substantiæ, etc.* » puis mettant un peu d'eau naturelle dans le calice, il poursuit en disant : « *Da nobis per hujus aquæ et vini mysterium, etc.* » Il rend la burette au clerc, et ayant redressé le calice, il replie le purificateur qui est entre les doigts de la main gauche et le nœud du calice, l'adapte convenablement à l'index de la droite, et s'en sert pour purifier l'endroit du calice où il a fait couler le vin et l'eau : mais s'il a versé per-

¹ (*De miss. sacrif. lib. III, c. VIII, n. 5.*)

pendiculairement le vin au fond du calice, il devra le purifier tout autour jusqu'à la hauteur du vin, en disant en même temps avec gravité le reste de la prière depuis les mots « *ejus divinitatis*, » afin qu'aux mots « *Jesus Christus* » la purification se trouve finie ; il approche alors avec la main gauche le calice vers le corporal, afin qu'il puisse le prendre ensuite commodément. En disant « *Jesus Christus* », il peut joindre les mains ; il fera une inclination à la croix, et en achevant la prière il peut se diriger vers le milieu de l'autel. Il mettra le purificateur, les bouts tournés en avant, sur la partie découverte de la patène. Quelques-uns disent qu'il faut poser le purificateur avec la main gauche ; mais si on doit le placer pendant qu'on va au milieu de l'autel, on pourra le mettre avec la droite : si on le met avant de marcher, la gauche sera plus commode. D'autres disent que ces mots « *Jesus Christus* » doivent se dire au milieu pour qu'on puisse en les prononçant faire l'inclination : que chacun fasse ce qui lui sera plus commode.

X. Arrivé au milieu de l'autel, et ayant fait l'inclination ordinaire à la croix, le prêtre appuiera la main gauche sur l'autel, et prendra de la main droite le calice par le nœud ; il tiendra le nœud de la main droite, ayant le pouce en avant, et les autres doigts derrière : il soutiendra ensuite le pied par le dessous du bout des doigts les plus longs de la main gauche ; tenant le calice ainsi élevé dans la direction de l'endroit où il devra ensuite le placer, et prenant garde à ce que le haut du calice ne dépasse pas la hauteur de ses yeux, et ne soit point au-dessous de celle du menton, il dira l'oraison « *Offerimus tibi, Domine*, etc., » tenant les yeux élevés vers la croix durant toute l'oraison, et les coudes inclinés vers la poitrine.

XI. Cette oraison achevée, et non pas avant, comme plusieurs le font mal à propos, il fera un signe de croix sur le corporal, avec le calice tenu droit, en le tenant des deux mains, dans la même posture où il a fait l'oblation. Ce signe de croix doit se faire à trois ou quatre doigts d'élévation au-dessus du corporal, et non par points séparés, mais en lignes droites chacune d'environ un palme ; on peut le prolonger de l'extrémité du

corporal jusqu'à l'hostie, car le calice ne doit point passer sur l'hostie. Il placera ensuite le calice derrière l'hostie, à une distance égale d'environ le diamètre d'une autre hostie, mais sur la pierre sacrée, et il le couvrira avec la palle, en tenant la main gauche sur l'autel, comme il devra le faire toutes les fois qu'il devra couvrir et découvrir le calice. Quelques-uns mettent la main sur le pied du calice, pour éviter de le renverser ; mais on peut répondre à ce motif allégué : Faites les cérémonies posément, non à la hâte, et cette crainte disparaîtra ^(a).

XII. Il place ensuite les mains jointes sur l'autel, en sorte que les petits doigts étendus et unis aux autres (comme nous l'avons dit au chap. iv, n. 1) touchent le bord antérieur de l'autel, et s'inclinant médiocrement, il dit tout bas : « *In spiritu humilitatis*, etc. » Il se redresse ensuite, il lève les yeux vers la croix, il étend les mains en même temps, et les ayant levées jusqu'à la hauteur des épaules, il baisse aussitôt les yeux, et joignant les mains devant la poitrine, comme il le fait lorsqu'il dit *Oremus* aux oraisons, il dit : *Veni sanctificator*. Quand il dit : *Benedic*, il fait le signe de la croix sur le calice, et en même temps sur l'hostie, en tenant la main gauche sur l'autel.

XIII. Il faut remarquer, comme l'enseigne Merati avec plusieurs autres, qu'en disant : *Veni sanctificator*, etc., on ne doit pas incliner la tête au mot *Deus*, parce qu'on doit immédiatement après faire l'inclination en quittant le milieu de l'autel. Cette inclination, comme dit Sarnelli, doit être faite aux mots : « *Tuo sancto nomini præparatum*. » 2° Que pour bien faire le signe de la croix sur les *oblata*, il faut tirer une ligne droite vers soi, sans l'abaisser sur l'hostie, et la tirer de telle sorte que l'extrémité du petit doigt corresponde en commençant au milieu du calice, et qu'elle se trouve en terminant en deçà de l'hostie ; il tirera ensuite une ligne transversale, à la même

(a) L'usage de poser la main gauche sur le pied du calice en pareil cas a cependant prévalu. Voir *De Herodts. Fulise, Bowry*, etc. (L'éditeur.)

hauteur, la main toujours étendue, sans courber les doigts (comme l'a décidé la sacrée congrégation des rits, le 4 août 1663), devant la palle, entre le calice et l'hostie ; et cette croix, comme toutes les autres, ne doit pas excéder la largeur de la palle. De même, lorsque le signe de la croix doit être fait seulement sur le calice, on le fera de l'une à l'autre extrémité de la palle. 3° Que chaque fois qu'on doit bénir, il faut d'abord joindre les mains, comme il est dit dans la rubrique qui règle ce point, pourvu toutefois que l'autre main ne soit pas occupée, comme elle l'est quand le prêtre bénit l'eau en disant : « *Deus qui humanæ*, etc., » et quand il bénit l'hostie à la consécration.

XIV Le prêtre, ayant fait le signe de la croix, rejoint les mains, fait une inclination à la croix, et va au côté de l'épître, où il lave le bout de deux doigts de chaque main, c'est-à-dire des deux pouces et des deux index, en mettant ceux de la droite sur ceux de la gauche, afin qu'en même temps que l'eau tombe sur les uns, elle lave aussi les autres : pendant ce temps on dit à voix basse : *Lavabo*, etc. Au *Gloria Patri*, le prêtre fait une inclination à la croix, et retourne aussitôt au milieu de l'autel, en continuant à *Sicut erat*, etc. Quelques-uns disent que si le prêtre a fini d'essuyer ses doigts avant d'avoir achevé le psaume, il pourra dire le *Gloria Patri* au milieu de l'autel, et y faire aussi l'inclination. Mais Merati soutient avec raison le contraire, car cette pratique ne me paraît pas conforme à la rubrique. On supprime le *Gloria Patri* aux messes de morts et à celles qui se disent depuis le dimanche de la Passion jusqu'au samedi-saint exclusivement ; mais aux messes votives de la Passion ou de la Croix, hors de ce temps, il est de règle de dire le *Gloria Patri* à la fin de ce même psaume.

XV Le prêtre va ensuite, tenant les mains jointes, au milieu de l'autel ; là, sans faire d'inclination à la croix, il lève et baisse les yeux, il s'incline médiocrement, pose les mains jointes sur l'autel, et dit à voix basse. « *Suscipe sanctæ Trinitas*, etc. ; » il baise ensuite le milieu de l'autel, réunit ses mains, et se tourne vers le peuple, comme pour le « *Dominus vobiscum*, »

mais il s'arrête un peu, et étendant et rejoignant les mains, il dit à demi-voix : *Orate fratres*, et poursuivant tout bas : « *ut meum et vestrum*, etc., » il se retourne au milieu de l'autel, non par le côté de l'épître, mais par celui de l'évangile, en faisant un tour entier, après quoi il fera une inclination à la croix, comme disent Merati, Bisso, Hyppolite et Tonnelli. Lorsque le ministre aura terminé le *Suscipiat Dominus*, il répondra *amen* à voix basse.

XVI. Tenant ensuite les mains étendues, et se tournant un peu vers le missel, il dit tout bas les oraisons secrètes, sans dire *Gremus* au commencement, observant pour la conclusion ce que nous avons dit des oraisons, chap. 5, n. 4. Il dira *amen* à la conclusion de la première secrète ; mais s'il n'y en a qu'une, il la dira tout bas, mais arrivé à la conclusion : « *Per omnia sæcula sæculorum*, » il la dira tout haut, et s'il y en a plusieurs, il fera de même à la dernière, en tenant les mains étendues sur l'autel hors du corporal, jusqu'à ce qu'il ait dit : « *Dominus vobiscum* ; » ensuite, lorsqu'il dira : *Sursum corda*, il lèvera les mains jusqu'à la poitrine, en sorte que les paumes en soient en regard l'une de l'autre, les extrémités des doigts joints et tenus droits. Lorsqu'il dit *Gratias agamus*, il lève un peu plus les mains, c'est-à-dire jusqu'aux épaules, et il les joint aussitôt après devant sa poitrine. En même temps qu'il dira *Deo nostro*, il lèvera les yeux vers la croix, et il fera à l'instant une inclination simple, qui devra être, à mon avis, celle dite *maxima*, comme nous l'avons déjà observé. Ainsi, au mot *Domino*, il lèvera et joindra les mains, au mot *Deo*, il lèvera les yeux, et au mot *nostro*, il fera l'inclination.

XVII. Après que le ministre aura répondu : « *Dignum et justum est*, » le prêtre séparera de nouveau les mains l'une de l'autre, et les tenant ouvertes, comme pour les oraisons, il dira la préface commune ou propre, suivant le temps, et il continuera de même jusqu'au *Sanctus*. Il faut remarquer qu'en 1759, N. S. P le pape Clément XIII a ordonné que l'on dirait la préface de la Sainte-Trinité tous les dimanches qui n'ont

pas une préface propre. On doutait si les dimanches *intra Octavam*, les dimanches de Carême, ou du temps pascal, on devait dire la préface du saint dont on fait l'octave, ou celle du Carême, etc.; mais l'usage (qui fait loi), tant à Rome qu'ailleurs, a réglé que, soit pendant les octaves, soit aux dimanches de Carême et du temps pascal, on dirait la préface de l'Octave^(a), du temps pascal^(b) et du Carême^(c).

XVIII. Arrivé au *Sanctus*, le prêtre s'incline médiocrement, rejoint ses mains devant sa poitrine, sans les appuyer sur l'autel, et dit à demi-voix : *Sanctus*, etc. Aux mots : « *Benedictus qui venit*, etc., » il se relève, fait le signe de la croix, en tenant la main gauche au bas de sa poitrine, et poursuit sur le même ton de voix, en distribuant les paroles de la manière suivante : au mot *Benedictus*, il met la main au front ; aux mots *qui venit*, il la porte à la poitrine ; aux mots « *in nomine Domini*, » à l'épaule gauche, et en disant « *hosanna in excelsis*, » il achève le signe à l'épaule droite. Quelques-uns veulent qu'on joigne ici les mains, d'autres ne le veulent pas, et donnent pour raison que cela n'est point requis par la rubrique ; mais je crois qu'il faut les joindre, parce que la rubrique ; qui précède le *Te igitur*, dit : *Extensis manibus*. Elle suppose donc qu'il faut d'abord les joindre.

CHAPITRE VIII

DU CANON DE LA MESSE JUSQU'À LA CONSÉCRATION.

I. Après la préface, le prêtre, au milieu de l'autel, étend aussitôt les mains jusqu'aux épaules, il lève les yeux vers la

(a) C'est-à-dire, quand la fête dont on fait l'octave, a une préface propre ; il n'est pas besoin d'observer qu'il n'y a pas d'octavos possibles en carême.

(L'éditeur.)

(b) Sans doute, à moins que la fête ou l'octave qui tomberait ce dimanche-là n'eût une préface propre, comme à la fête de Saint Jacques et de Saint Philippe.

(L'éditeur.)

(c) Même observation, comme quand la fête de l'Annonciation tombe, soit le 3^o, soit le 4^e dimanche de carême.

(L'éditeur.)

croix ; puis baissant à l'instant les mains et les yeux, il s'incline profondément devant l'autel, et y ayant posé les mains jointes comme à l'ordinaire, il dit à voix basse : *Te igitur*, etc. Remarquons ici que tout le canon doit se dire à voix basse, excepté ce que la rubrique ordonne de dire autrement. Gavantus et quelques autres disent que puisqu'il ne peut y avoir de gestes sans paroles, on doit dire : *Te igitur*, au moment où l'on étend les mains et où l'on fait ce que nous venons d'exposer. Mais Merati, s'écarte en ce point, contre son ordinaire, du sentiment de Gavantus, et démontre clairement, avec plusieurs autres, que la rubrique veut que le canon ne commence qu'après que le prêtre aura mis les mains sur l'autel, et qu'on ne peut autrement expliquer les paroles de la rubrique ; il allègue en même temps plusieurs exemples d'actions prescrites sans paroles qui les accompagnent ; comme de genuflexions, d'élévations de l'hostie et du calice, etc^(a).

II. Après le mot *petimus*, il baise l'autel, puis il se relève, joint les mains, et dit : « *Uti accepta habeas et benedicas ;* » et plaçant aussitôt la main gauche sur l'autel, hors du corporal, il fait de la droite trois signes de croix sur le calice et l'hostie, en disant : « *Hæc † dona, hæc † munera, hæc sancta † sacrificia illibata.* » Pour savoir comment il faut faire cette cérémonie, voyez au chapitre précédent, n. 13. Ensuite, les mains étendues, comme pour la préface, il poursuit à voix basse : « *In primis, quæ tibi offerimus.* » Au mot, « *Papa nostro N.,* » on prononce le nom du pape vivant, et on fait une inclination simple et *minime* au missel. Au mot : « *Antistite nostro N.,* » on dit le nom de l'évêque du lieu où l'on célèbre, sans inclination. Si le célébrant ne savait pas le nom de l'évêque il dirait seulement : *antistite nostro*, en sous-entendant l'évêque, du lieu. Si c'était un lieu qui n'appartint à aucun diocèse, il faudrait faire comme dans le cas où le siège épiscopal est vacant, c'est-

(a) Cette question paraît aujourd'hui résolue par la réponse suivante de la sacrée congrégation en date du 7 septembre 1816 : « *Servanda rubrica de ritu servando in celebratione missæ, tit. 8, n. 1, et ultra canonî præfixa.* »

(L'éditeur.)

à-dire omettre les mots : « *Et pro antistite nostro N.* » Si le siège apostolique était vacant, il faudrait omettre les mots : « *Pro famulo tuo papa nostro.* » Si l'église est *nullius*, on omet « *pro antistite nostro N.*, » parce que l'église qui n'est d'aucun diocèse ressemble à un siège vacant, puisqu'il n'y a aucun évêque qui la régisse.

III. Pendant qu'il dit : *Memento*, le prêtre lève et joint les mains, en sorte que l'extrémité des doigts arrive à la hauteur de la bouche, et sans les baisser devant la poitrine, mais les tenant jointes ainsi élevées et la tête un peu inclinée il fait une petite pause ; il peut fermer les yeux pour mieux recueillir son esprit ; mais il suffit de les baisser simplement pour se conformer aux auteurs les plus classiques cités par Merati, il suffit de tenir les yeux baissés ; mais fermés ou baissés, les yeux restent dans cette position jusqu'aux mots « *et omnium circumstantium.* » Les lettres N. N. inscrites au canon servent à indiquer tous les noms de ceux pour lesquels on prie. Anciennement ces noms étaient sur des tablettes appelées diptyques qui se pliaient en deux, et sur lesquelles on inscrivait tous ceux pour lesquels on devait prier. Observons que, pour éviter d'ennuyer les assistants, il est mieux de faire le *memento* avant la messe. Le prêtre, se tenant de la manière que nous venons de marquer, fera mention de tous les chrétiens vivants selon sa pieuse volonté. Il faut remarquer avec Merati, Gavantus et Tonneli, que cette prière étant privée, on peut comprendre même les excommuniés, les hérétiques et les infidèles.

IV Pour la commodité du prêtre, je suis bien aise de placer ici la formule de ce *memento*, telle que la donne le cardinal Bona dans son Traité « *de sacrificio missæ* » (cap. 4. §. 4., tit. *Directio intentionis ante missam.*) où il dit : « Et quia hoc sacrificium vim impetratoriam infinitam habet, offero illud pro »
 » meis, et omnium viventium ac defunctorum necessitatibus ;
 » et primo quidem fructum quem possum et debeo illi principi-
 » paliter applico, pro quo celebrare intendo ; et si forte contin-
 » gat eum non indigere, vel non esse capacem, opto et volo

» hunc fructum ad N. derivari, cum applicatione indulgentiarum
 » mihi, vel tali defuncto. Secundario autem, sine ejus præju-
 » dicio, pro quo offerre primario teneor, vel intendo, offero
 » pro omnibus mihi particulariter commendatis, pro N. N. pro
 » tali gratia obtinenda, et pro cunctis viventibus, atque defunc-
 » tis, pro quibus me indignum famulum tuum legatione apud
 » te fungi voluisti, ut defunctis requiem indulgeat, vivisque
 » gratiam concedat tibi serviendi, et in amore tuo usque in
 » finem perseverandi. Amen. »

V Au chapitre v, § 8, le même auteur dit : « Ut omnium
 » recordari possis, pro quibus recordari debes, et orare,
 » postquam dixisti : Memento, Domine, famulorum famula-
 » rumque tuarum. Ut ipsæ preces vim habeant efficaciorē,
 » multum prodehit cum Christi Domini cruciatibus illas asso-
 » ciare, hunc fere in modum : 1° Pro te ipso orabis per *san-*
 » *guinem* pro nobis effusum, ut per illum expieris a peccatis,
 » et eas virtutes obtineas, quæ tibi maxime sunt necessariae,
 » et finalem perseverantiam. 2° Per *latus* transfixum Ecclesiam
 » commendabis, quæ ex eo orta est. 3° Per *caput* spinis coro-
 » natum, summum pontificem, omnesque principes et antisti-
 » tes. 4° Per *vulnus dexteræ manus*, amicos, consanguineos et
 » benefactores. 5° Per *vulnus sinistræ*, omnes qui te oderunt,
 » vel aliqua molestia aut scandalo affecerunt. 6° Per *dexterum*
 » *pedem* transforatum, personas et negotia a superioribus
 » commendata. 7° Per *sinistrum*, omnes qui sunt in peccato
 » mortali, ut in dexteram partem transferantur. 8° Per *flagella*,
 » *sputa et alapas*, ethnicos, hæreticos, cæterosque infideles, qui
 » Deum contumeliis afficiunt. 9° Per *crucifixionem*, religiosos
 » omnium ordinum, ut crucem voluntariæ asperitatis libenter
 » ferant. 10° Per *sitim*, eos omnes qui tuas preces expetunt.
 » 11° Per *angorem*, quem in horto pati voluit, omnes qui in
 » aliqua calamitate, periculo, necessitate, tentatione aut mo-
 » lestia versantur. 12° Per *mortem et sepulturam*, justos omnes,
 » ut cum ipso sepulti semper in justitia perseverent. Speciatim
 » vero pro illis orabis, quorum te Deus meminisse vult, et tu
 » nescis ; pro his, quos Deus maxime diligit, licet eorum

» numerum et nomina ignores : id enim gratissimum illi
» est, etc. »

VI. Dès que la commémoration des vivants est finie, et que l'application du fruit spécial est faite, le prêtre étend et baisse les mains devant sa poitrine, et continue de dire « *et omnium circumstantium*, etc., » jusqu'aux mots *per eundem*, etc. En disant *Communicantes*, il fera une inclination médiocre simple, au nom de Marie, vers le livre, et une autre également simple, mais grande au nom de Jésus, vers la croix. En nommant le saint dont on célèbre la fête, s'il se trouve dans le canon, on fait aussi l'inclination, mais *minime*, vers le missel.

VII. Il faut remarquer que dans les octaves qui ont le *communicantes* et le *hanc igitur oblationem* propres, si on devait dire quelque messe votive *pro re gravi*, qui eût une préface propre, comme si c'était dans l'octave de Pâques qu'il fallût dire une messe du Saint-Esprit ou de la Vierge, la *communicantes* et le *hanc igitur* devraient être de l'octave : ainsi l'a décidé la sacrée congrégation des rites (28 août 1627). De même si la fête des saints apôtres Philippe et Jacques se trouve dans l'octave de l'Ascension, la préface sera des apôtres, et le *communicantes* de l'Ascension.

VIII. En disant : « *Hanc igitur oblationem*, etc., » le prêtre étendra les deux mains sur le calice et sur l'hostie, de manière à ce que les paumes soient ouvertes sur le calice et sur l'hostie. Il fera en sorte que les bouts des doigts correspondent au milieu de la palle, sans cependant la toucher, et que les pouces soient en forme de croix, en plaçant toujours le droit sur le gauche, comme le porte le décret de la sacrée congrégation des rites (4 août 1663.) De plus, il aura soin que les coudes ne soient point élevés, mais qu'ils soient appliqués au buste du corps, vers la poitrine, et il les tiendra ainsi jusqu'au mot *per Dominum*, etc., parce qu'en disant cette conclusion, il rejoint les mains et continue en disant : *Quam oblationem*. Après avoir dit : *Quæsumus*, le prêtre place la main gauche sur l'autel en dehors du corporal, et il fait de la main droite trois signes de croix sur le calice et sur l'hostie en disant :

Benedictam, adscriptam, ratam, etc., de la manière que nous avons dite au chapitre VIII précédent, n. 13. Ensuite il fera un autre signe de croix sur l'hostie, en disant : *Ut nobis corpus* ; en faisant ce signe, il ne faut point abaisser la main sur l'hostie, comme l'observe Merati, parce qu'il suffit qu'on retire un peu la main vers soi, ensuite un autre signe transversal tombe sur l'hostie. Il fera ensuite un autre signe de croix sur le calice, en disant : *Sanctus*. Ces deux signes de croix sur l'hostie et sur le calice doivent être plus courts qu'à l'ordinaire. Comme la rubrique indique que le signe de croix correspondant au mot *ratam* doit être fait au milieu de ce mot, il semble qu'il en résulte l'inconvénient d'attendre un peu jusqu'à ce qu'on le fasse sur l'hostie au mot *corpus* ; c'est ce qui a donné lieu à diverses opinions. J'exposerai ici la seule que j'adopte, c'est qu'après avoir fait le signe de la croix au mot *ratam*, la main droite doit se porter lentement sur l'hostie, de sorte qu'au moment où doit commencer le signe de la croix sur l'hostie, les mots qui suivent *ratam* sont terminés. Mais si le prêtre avait la prononciation lente, alors, dit Merati avec d'autres, il devrait appuyer la droite sur l'autel, parce qu'en rubrique, c'est une règle constante, qu'il ne faut jamais tenir la main en l'air.

IX. Lorsque les cinq signes de croix sont faits de la manière que nous venons de dire, le prêtre élevant les mains et les joignant devant sa poitrine, poursuit en disant : *Fiat dilectissimi filii tui Domini nostri Jesu Christi* ; et au mot *Jesu Christi*, il incline la tête vers la croix. En disant ; *Qui pridie quam pateretur*, il essuie les doigts, c'est-à-dire les pouces et les index des deux mains, aux extrémités du corporal, et non pas au milieu, où devra être placée l'hostie consacrée : en ce moment, il prendra l'hostie avec l'index et le pouce de la main droite, en disant : *Accipit panem*, etc. Pour prendre l'hostie avec plus de facilité, il sera bon d'en presser le bord avec l'index de la main gauche. Pendant que le prêtre dira : *In sanctas ac venerabiles manus suas*, il prendra également l'hostie avec le pouce et les autres doigts, et les tiendra unis ensem-

ble. Le célébrant aura soin de tenir l'hostie droite et non pas couchée et de se tenir lui-même le corps droit au milieu de l'autel.

X. Au mot *elevatis oculis in cœlum*, il lèvera les yeux vers la croix, et les tiendra élevés, comme dit Bauldry, pendant qu'il prononcera tous les mots *ad te Deum patrem suum omnipotentem*, et ensuite il les baissera en pliant la tête pendant qu'il dira : *tibi gratias agens* : puis tenant l'hostie avec les pouces et les index, comme nous avons dit, un peu élevée au milieu du corporal, il fera de la main droite un signe de croix sur l'hostie en disant *bene+dixit*. S'il y a un ciboire derrière le calice, avant de commencer *qui pridie*, c'est-à-dire avant d'essuyer ses doigts sur le corporal, il placera le ciboire à côté du calice et le découvrira. Après avoir dit ces paroles *deditque discipulis suis*, le prêtre appuyant déceimment ses coudes sur l'autel, sans toucher le corporal avec les mains, et tenant les pieds également éloignés de l'autel et rapprochés l'un de l'autre, inclinera médiocrement la tête ainsi que les épaules, prononcera les paroles *hoc est*, etc., distinctement, avec respect et tout bas (*profert secreto*, dit la rubrique), sans produire de son, mais seulement une aspiration légère en sorte qu'il ne soit point entendu des assistants^(a). En consacrant l'hostie, le prêtre doit être attentif à ne faire aucun mouvement de tête ni de bouche, à ne point prononcer la forme avec véhémence, à ne point approcher trop l'hostie de la bouche ni la bouche de l'hostie, mais il prononcera distinctement la consécration, sans mettre d'intervalle entre les mots.

XI. Les paroles de la consécration de l'hostie étant prononcées, le prêtre tenant toujours l'hostie consacrée entre les pouces et les index, les autres doigts des mains joints et étendus, et les mains étroitement unies l'une à l'autre, devra tirer les coudes hors de l'autel et y tenir seulement les mains depuis les poignets sur l'extrémité du corporal ; il fléchira ensuite le

(a) Cependant la rubrique veut que le célébrant puisse les entendre lui-même (*tit. xvi, n. 2.*)

(L'éditeur.)

seul genou droit sans faire d'inclination avec la tête, car il faut remarquer que, lorsqu'on fait la génuflexion, on ne doit point incliner la tête, comme font quelques-uns mal à propos. Cette génuflexion devra être faite avec plus de respect, et par conséquent avec une petite pause ; il en sera de même de celle du calice. Après cette première adoration, le prêtre tenant les mains jointes et les doigts tendus, lève l'hostie perpendiculairement sur le même point du corporal et un peu plus haut que sa tête, en sorte que les doigts soient dans la direction de ses yeux, sans tirer l'hostie au-dessus de sa tête, mais l'élevant de manière qu'elle puisse être vue et adorée du peuple ; après l'avoir tenue ainsi quelque temps, il la posera lentement sur le corporal à l'endroit où il l'a prise. Pour le faire plus facilement, en baissant l'hostie il appuiera le bout des doigts sur le corporal, à la distance d'environ trois doigts du lieu où elle doit être mise ; ayant ainsi posé la main gauche, il prend de la droite le bord de l'hostie vers le milieu et la remet à sa place. L'hostie étant placée sur le corporal, s'il y a un calice ou un ciboire contenant de petites hosties, on remet sur le ciboire son couvercle et la palle sur le calice, on replace le vase derrière le calice où il était auparavant, et après avoir fait la génuflexion, on se tient droit sur ses pieds.

XII. Observons en outre : 1° Qu'à l'élévation de l'hostie, comme à celle du calice, il ne faut jamais détourner sa vue des objets consacrés. 2. Que depuis la consécration jusqu'aux ablutions, toutes les fois qu'il faudra faire la génuflexion ou baiser l'autel, on devra tenir les mains étendues sur le corporal, les pouces et les index joints ensemble, et qu'il ne faudra les ouvrir que pour toucher l'hostie. 3° Que toutes les fois qu'il faut prendre l'hostie ou la poser, les trois derniers doigts doivent être étendus et non pliés, pour éviter de toucher l'hostie avec d'autres doigts que les pouces et les index.

XIII. Observons 4° qu'entre les paro'es de la consécration de l'hostie du calice et les oraisons précédentes, c'est-à-dire *qui pridie* et *potsquam cœnatum est*, on ne doit insérer aucune autre prière, quelque pieuse et mentale qu'elle soit, car Lebrun

(tom. 3. art. 17 qu. 1), et dans sa dissertation placée au tome iv, soutient longuement que la consécration ne s'opère pas seulement par les paroles du Sauveur, mais encore par celles qui précèdent et surtout par la pièce qui se trouve immédiatement auparavant, *ut nobis corpus et sanguis fiat*. Et il le prouve par le concile de Rome tenu sous Grégoire VII contre Bérenger, où il est dit que le pain et le vin sont changés au corps et au sang de Jésus-Christ par les paroles du Rédempteur et par la sainte prière : *Per mysterium sacræ orationis et per verba Redemptoris converti in sanguinem et carnem Jesu Christi*. Et pour confirmer cette opinion, il cite l'autorité de vingt docteurs de Sorbonne. Scot doute pour un autre motif que la consécration se fasse par les seules paroles *hoc est corpus meum* ; car, dit-il, si on ne prononce pas auparavant les mots *qui pridie quam pateretur*, etc., on ne donne pas à entendre que *hoc est corpus*, etc., *hic est calix*, sont les paroles de Jésus-Christ. Le sentiment contraire, savoir que les paroles *hoc est corpus*, etc., *hic est calix*, etc, suffisent seules pour consacrer est la plus commune, et a pour elle Tournely, Juénin, Gonet, Concina, Frassen, Lugo et d'autres docteurs, qui s'appuient sur le décret d'Eugène IV au concile de Florence : *Forma hujus sacramenti sunt verba Salvatoris, quibus hoc conficitur sacramentum*. Du reste la première opinion ne paraît pas tout-à-fait improbable, d'autant plus que la rubrique ordonne que dans le cas où il faut répéter la forme à cause d'une matière douteuse, on reprenne aux mots *Qui pridie*, etc. C'est pourquoi il ne faut point interrompre le sens des paroles précédentes et des paroles de Jésus-Christ en y mêlant d'autres prières vocales ou mentales. Remarquez qu'à partir de ce moment les pouces et les index doivent se tenir toujours unis jusqu'à l'ablution de ces doigts, qui aura lieu après la communion du calice, et qu'on ne doit les ouvrir que lorsqu'il faut prendre l'hostie.

XIV Après que le prêtre aura élevé l'hostie, il fera la genuflexion avec le genou droit, tenant la gauche ou sur le corporal, ou au pied du calice, ce qui vaudra mieux ; il prendra

la palle entre le doigt du milieu et l'index uni au pouce. Il placera la palle sur l'extrémité du voile plié ; il purifiera ensuite les index et les pouces en les frottant sur l'ouverture du calice pour y faire tomber les parcelles, s'il y en a ; il fera la même chose toutes les fois qu'il touchera l'hostie : et se tenant debout, il dira : *Simili modo*, etc.

XV. Il prend le calice avec les deux mains de la manière suivante : les quatre doigts, c'est-à-dire les pouces et les index joints ensemble seront entre la coupe et le nœud du calice, par devant, les autres doigts seront derrière *juxta cuppam infra nodum*, dit la rubrique ; dans cette position, il lèvera le calice de quatre travers de doigts en le tenant droit au-dessus du corporal, et en disant : *Accipiens et hunc præclarum calicem*, et aussitôt il le remettra à sa place en disant : *Tibi gratias agens*, il fait une inclination simple avec la tête. Au mot *bene†dixit*, il fait un signe de croix sur le calice avec la main droite, en tenant le nœud avec la gauche. Ensuite tenant les deux coudes appuyés sur l'autel, il dirigera le calice par le pied avec les trois doigts de la main gauche, et il en tiendra le nœud avec la droite, c'est-à-dire avec le pouce et l'index par devant, et avec les autres doigts par derrière ; il s'inclinera médiocrement, tiendra le calice droit, et non tourné vers la bouche, mais élevé un peu au-dessus du corporal ; et il prononcera attentivement et sans interruption les paroles *Hic est enim*, etc.

XVI. Ces paroles étant finies, il remettra le calice sur le corporal, disant à voix basse : *Hæc quotiescumque*, etc. En même temps, il l'adore dévotement en faisant la génuflexion ; puis il se relève, prend de la droite le calice par le nœud, comme nous l'avons dit, entre l'index uni au pouce par devant, et avec les trois doigts de la main gauche il soutient le pied ; il lève le calice perpendiculairement, le suivant des yeux (sans le faire tourner sur sa tête, comme plusieurs ont la négligence de le faire), et il l'élève assez pour que ses yeux puissent voir le dessous du pied, afin qu'il puisse être aperçu du peuple ; il s'arrêtera un peu tenant le calice

ainsi élevé, afin que le peuple l'adore : ensuite, en suivant la même ligne, il la remettra à la même place où il était auparavant.

CHAPITRE IX.

DU CANON, APRÈS LA CONSÉCRATION, JUSQU'AU PATER NOSTER.

I. Le célébrant ayant replacé le calice sur l'autel, et l'ayant adoré, se relève, et tenant les mains étendues devant la poitrine, il dit, en se tournant vers le missel : *Unde et memores, Domine*, etc. Aux mots *de tuis donis ac datis*, il joint les mains, place la gauche sur le corporal, et avec la droite il fait trois signes de croix sur l'hostie et le calice à la fois, en disant : *Hostiam†puram, hostiam†sanctam, hostiam†immaculatam* ; ensuite sur l'hostie en disant : *Panem†sanctum vitæ æternæ* ; et sur le calice en disant : *Et calicem†salutis perpetuæ*. Après cela il étend les mains et continue : *Supra quæ*, etc.

II. En disant : *Supplices te rogamus*, il se tiendra profondément incliné, ayant les mains sur l'autel, de la manière que nous avons dite au chap. iv, n. 1, c'est-à-dire que les petits doigts toucheront le bord de l'autel, et que les autres y seront appuyés, les index unis aux pouces. Après les mots *ut quotquot*, il baise l'autel, en tirant les pieds en arrière, il se lève, joint les mains, et mettant ensuite la gauche sur le corporal, il fait un signe de croix sur l'hostie avec la droite, en disant : *Sacro-sanctum filii tui cor†pus* ; et une autre sur le calice en disant : *San†guinem sumpserimus*. Puis en disant *Omni benedictione† cœlesti et gratia repleamur*, il tient la main gauche sous la poitrine, il fait le signe de la croix sur lui-même : et aux mots *per eundem*, il joint les mains selon la rubrique.

III. Lorsqu'il dira : *Memento etiam Domine*, etc., il détendra les mains, et les joindra tout doucement, en sorte qu'aux mots *in somno pacis*, il finisse ce mouvement ; ayant joint les mains devant la poitrine, comme il a été fait et dit au *memento* des

vivants, les yeux fixés sur le sacrement, et la tête inclinée, il s'arrêtera quelque temps pour faire mémoire des défunts. Ensuite il abaissera ses mains devant la poitrine, et puis les tenant étendues, il continuera : *Ipsis, Domine*, etc. Au mot *per eundem*, il rejoint les mains, et il incline la tête au mot *Christum*. D'après la règle générale, il ne faut incliner la tête qu'au mot *Jesum* ; mais la rubrique l'ordonne ici, et non ailleurs. Bauldri prétend qu'on doit tenir la tête inclinée pendant toutes les paroles suivantes : *Nobis quoque peccatoribus* ; mais cette opinion est singulière, et ne me paraît point d'accord avec la rubrique.

IV Ensuite il met la main gauche sur le corporal, et se tenant droit, il frappe sa poitrine avec le bout des trois doigts de la droite, en disant à demi-voix : *Nobis quoque peccatoribus*. Il poursuit ensuite les mains étendues comme elles étaient auparavant, pour les rejoindre lorsqu'il dira : *Per Christum dominum nostrum*. Il dit, en continuant de se tenir ainsi : *Per quem hæc omnia, Domine, semper bona creas* ; il fera ensuite trois signes de croix sur l'hostie et sur le calice à la fois, comme nous avons marqué ci-dessus (chap. VIII. n° 2.) ; en disant : *Sanctificas, vivificas, benedixis, et præstas nobis*, il découvre ensuite le calice avec la main droite, après avoir placé la gauche sur le corporal, ou selon d'autres sur le pied du calice, il prend la palle entre le doigt du milieu et l'index uni au pouce, et l'ayant déposée sur le voile plié (a), il fait la génuflexion.

V Il se lève ensuite, et prend l'hostie de côté un peu au-dessous du milieu avec le pouce et l'index de la droite, et tenant le calice par le nœud avec la gauche, il fait trois signes de croix avec l'hostie sur le calice d'un bord à l'autre sans le toucher, il dit : *Per ipsum, et cum ipso, et in ipso*. Ensuite il fait encore avec l'hostie deux autres signes de croix entre le calice et sa poitrine en disant : *Est tibi Deo patri omnipotenti in unitate Spiritus Sancti*. Ces deux signes de croix se font

(a) Ou sur le corporal, comme il a été dit plus haut.

(L'éditeur.)

dans la même direction, en sorte que le haut de l'hostie corresponde toujours aux bords du calice : de plus les signes de croix ne doivent point dépasser le corporal ni s'élever sur le bras gauche ; c'est pourquoi ce bras doit être courbé : portant ensuite en ligne droite, et non pas en courbe, l'hostie avec la droite sur le calice, il lèvera un peu l'un et l'autre en même temps, et dira à voix basse : *Omnis honor et gloria* ; aussitôt après il abaissera le calice sur le corporal, remettra l'hostie à sa place, essuiera ses pouces et ses index sur le calice, et non contre le bord, et il le couvrira avec la palle, et il fera la génuflexion.

CHAPITRE X.

DU PATER NOSTER JUSQU'À LA COMMUNION

I. Le prêtre s'étant levé, et ayant étendu les mains sur le corporal, dira d'une voix intelligible : *Per omnia sæcula sæculorum* ; élevant ensuite et rejoignant les mains il incline la tête vers le sacrement et dit : *Oremus*, etc. ; il tient les mains jointes jusqu'au *Pater noster* ; mais pendant le *Pater noster*, il tiendra les mains étendues devant sa poitrine, et les yeux fixés sur le sacrement jusqu'aux paroles *et ne nos inducas in tentationem* ; et lorsque le ministre aura dit *Sed libera nos a malo*, le prêtre dira tout bas : *Amen*.

II. Mettant ensuite la main gauche sur le corporal, il prendra de la droite le purificateur sans séparer l'index d'avec le pouce, il essuiera légèrement la patène en la retirant hors du corporal, et il laissera le purificateur du côté de l'épître à quelque distance du corporal. Tenant ensuite la patène entre l'index et le doigt du milieu élevée de manière à ce que la partie antérieure dorée regarde l'hostie et que son extrémité soit appuyée sur la nappe et non pas sur le corporal, il la tiendra de la main par la partie supérieure, et dans cette posture il dira l'oraison *Libera nos*, etc.

III. Après les mots *omnibus sanctis*, et avant les paroles

Da propitius pacem, il fait le signe de la croix sur lui avec la patène, en tenant la main gauche sur la poitrine, il baise la patène et dit ensuite : *Da propitius pacem* ; car la rubrique, après les mots *omnibus sanctis* porte : *Signat se cum patena a fronte ad pectus, et eam osculatur* ; et après ces mots suivent ceux-ci : *Da propitius pacem*. Quelques-uns prétendent qu'on ne doit baiser la patène qu'après le mot *pacem*, et ils allèguent que c'est ainsi réglé par le cérémonial des évêques, (liv 2, c. 8. n. 73.) ; mais ce que j'y trouve n'est point du tout opposé aux paroles de la rubrique du missel que j'ai citée, car on y lit ceci : « *Antequam dicat verba « da propitius, etc., signat se cum ea a fronte ad pectus, et « reliqua dicit, et facit quæ in missali ponuntur.* » Ainsi le cérémonial ne parle point du baiser de la patène, mais il renvoie pour le tout à la rubrique du missel d'après laquelle ce baiser doit se faire avant qu'on prononce les mots *da propitius pacem*. Du reste il faut baiser la patène au bord supérieur près de la main. Tonneli dit avec Bauldry que le signe de la croix doit se commencer aux mots *cum beatis apostolis*. En disant ensuite : *Ut ope misericordiæ, etc.*, le prêtre met l'hostie sur la patène, et il l'y arrange avec l'index de la main gauche : il doit faire attention à placer la partie supérieure de la patène sur le pied du calice, afin qu'il puisse prendre l'hostie sur la patène, et il l'y arrange avec l'index de la main gauche : il doit faire attention à placer la partie supérieure de la patène sur le pied du calice, afin qu'il puisse prendre l'hostie et la patène aussi plus commodément.

IV. Il découvre ensuite le calice en mettant la palle sur le voile^(a), fait une génuflexion en tenant les mains sur le corporal, puis il se relève, il presse avec l'index de la main gauche la partie latérale de l'hostie, et la prenant ensuite par le milieu avec l'index et le pouce de la main droite, il l'élève sur le calice, et puis avec le pouce et l'index de chacune des

(a) Ou mieux sur le bord du corporal, en l'appuyant contre le gradin. Voir plus haut, page 116.

deux mains, il la divise respectueusement, et petit à petit au-dessus du calice en faisant d'abord deux ou trois plis au milieu de la partie antérieure, afin que les parcelles ne s'élan-
 lent point en dehors du calice et qu'il puisse ainsi la diviser plus facilement en deux : il mettra d'abord sur la patène le morceau qu'il tient de la main droite ; de l'autre moitié qu'il tient avec la gauche, il prendra une parcelle qu'il détachera de la partie inférieure avec l'index et le pouce de la main droite, et avec cette parcelle il fera sur le calice les signes de croix dont nous allons parler. En divisant l'hostie il dira : *Per eundem Dominum nostrum Jesum Christum filium tuum*. Après le mot *tuum*, il mettra sur la patène la partie qu'il tiendra de la main droite ; disant ensuite : *Qui tecum vivit et regnat*, il détachera avec la main droite la parcelle de l'autre moitié, comme nous l'avons dit ; et disant *in unitate*, etc., il réunira de la main gauche cette autre moitié sur la patène ; continuant ensuite à tenir de la main droite la parcelle sur le calice dont il tient le nœud avec la gauche, il dira d'une voix intelligible *per omnia sæcula sæculorum*, après que le servant aura répondu *amen*, il fera trois signes de croix en lignes horizontales avec cette parcelle sur le calice d'un bord à l'autre sans le toucher avec l'hostie, disant en même temps : *Pax † Domini sit † semper vobis † cum*, après que le servant aura répondu : *Et cum spiritu tuo*, il laissera tomber cette parcelle dans le calice, en disant tout bas : *Hæc commixtio*, etc., et en faisant une inclination simple, mais profonde, au nom *Jesu Christi*. Ensuite il purifie ses doigts sur le calice, il le couvre avec la palle, fait une gène-
 flexion, et s'étant relevé, il incline seulement la tête, car la rubrique dit : *Agnus Dei, capite inclinato versus sacramentum* ; et il dit d'une voix intelligible : *Agnus Dei*, etc.

V. En disant *miserere nobis*, il doit mettre la main gauche sur le corporal où il la tiendra jusqu'à la fin des trois *Agnus Dei*, et avec les trois derniers doigts de la main droite, il frappe trois fois sa poitrine en disant : *Miserere nobis* et *dona nobis pacem*. Ensuite, tenant les mains

jointes sur l'autel, comme nous l'avons dit au commencement au chapitre iv, n° 4, il s'incline médiocrement, fixe les yeux sur le sacrement, et dit tout bas les trois oraisons du misel.

VI. Après ces trois oraisons, il fait la gémuflexion, et dit à demi-voix : *Panem cœlestem accipiam*, etc. Il prend ensuite respectueusement sur la patène, entre le pouce et l'index de la main droite et avec le secours de la gauche, les deux fragments de l'hostie, et les tient avec la main gauche, de manière qu'elles forment une figure ronde ; il place la partie qui est du côté de l'évangile un peu au-dessus de l'autre, il met la patène dessous entre l'index et les autres doigts élargis, sans appuyer les coudes sur l'autel (mais ceci n'est point un précepte de rubrique ; c'est pourquoi en cas de faiblesse on pourrait appuyer les coudes sur l'autel, mais en dehors du corporal) ; tenant la patène élevée de quatre doigts au-dessus du corporal, et s'inclinant un peu (*parum inclinatus* dit la rubrique), il dira trois fois d'une voix un peu élevée : *Domine, non sum dignus*, continuant à dire tout bas : *Ut intres*, etc., sans se tourner de côté comme font quelques-uns. Après cela, il prendra les deux parties de l'hostie avec le pouce et l'index de la droite, plaçant au-dessus de l'autre la partie qui est du côté de l'évangile ; il fera le signe de la croix avec la même hostie en tirant une ligne d'un palme, environ de haut en bas, sur la patène soutenue par la main gauche, en sorte que l'hostie ne passe point les limites de la poitrine, et il dira : *Corpus Domini nostri*, en baissant la tête au mot *Jesu Christi*, etc. Il appuie les coudes sur l'autel, s'incline médiocrement et prend avec respect l'hostie au-dessous de laquelle il tient la patène. Qu'il fasse attention, en prenant l'hostie, à ne point mettre la langue hors de la bouche, et à ne point mâcher l'hostie avec les dents ; et afin que l'hostie ne s'attache point au palais, qu'il ait soin de la plier sous la langue ; mais si par hasard elle s'attachait au palais, il tâcherait de l'en détacher avec la langue, et s'il en restait quelque parcelle il l'avalerait en prenant le précieux sang et les ablutions.

VII. Après avoir pris l'hostie, le prêtre replace la patène sur le corporal, il se relève, joint les mains, en tenant les pouces et les index unis, il les élève jusqu'au menton, et s'occupe quelques moments à méditer sur le saint-sacrement ; ensuite il sépare les mains, place la gauche sur le corporal ou sur le pied du calice, et avec la droite il découvre le calice en disant : *Quid retribuam Domino*, etc. Après ces paroles, il place les mains sur le corporal, il recueille soigneusement les parcelles avec la patène ; si le prêtre devait écarter le calice pour recueillir les parcelles, il le ferait avant la gèneuflexion. Il tient ensuite de la main gauche la patène au-dessus du calice, il fait tomber les parcelles dans la coupe avec l'index de la droite séparé du pouce, et il frotte ses doigts non contre les bords, mais au milieu de la coupe pour faire tomber les parcelles qui y seraient attachées.

VIII. Ici la rubrique avertit que s'il y a des hosties consacrées sur le corporal pour être conservées, ou bien s'il y a une autre hostie pour l'exposition du saint-sacrement, il faut d'abord les mettre dans le ciboire ou dans l'ostensoir après avoir fait la gèneuflexion : et on doit ensuite purifier le corporal et prendre le précieux sang. Dès qu'on l'aura pris et qu'on aura fait la première ablution, on remettra le ciboire ou l'ostensoir dans le tabernacle. Ceci doit cependant s'entendre des cas où le ciboire est pris de dehors ; parce que s'il est dans le tabernacle, on y mettra les hosties après avoir pris le précieux sang. Nous parlerons dans le chapitre suivant de la manière de donner la communion, soit pendant, soit hors la messe.

IX. Réunissant ensuite les pouces et les index, le prêtre met la main gauche avec laquelle il tient la patène sur le corporal, et avec la droite il prend le calice au-dessous du nœud, en disant : *Calicem salutaris accipiam*, et faisant le signe de la croix avec le calice, il dit ; *Sanguis Domini nostri*, etc., baissant la tête au mot *Jesu Christi*, et il prend le précieux sang. Il faut remarquer que quand la rubrique dit : *Manu sinistra supponens patenam calici*, la patène ne doit être tenue sous le calice qu'au moment où l'on prend le

précieux sang, et qu'alors il faut l'élever sous le menton.

X. Quelques-uns disent qu'on peut prendre le précieux sang en trois fois ; d'autres assurent qu'il est plus décent de le prendre en une seule fois, mais Gavantus dit qu'on doit le faire en deux fois, et Merati loue cet usage. S'il arrivait que la particule de l'hostie fût demeurée attachée au calice, il ne faudrait point la tirer avec le doigt sur le bord du calice, mais il faudrait la prendre avec le vin qu'on y verse ensuite. Saint Pie V, cité par Gavantus, a ordonné qu'on prît l'ablution par le même côté par où l'on prend le précieux sang.

XI. Après avoir pris le précieux sang, le prêtre donnera la communion, s'il y a des personnes qui veulent la recevoir (nous dirons comment il doit la donner dans le chapitre suivant). Il dira ensuite : *Quod ore sumpsimus*, en même temps avec la main droite il présentera le calice au serviteur du côté de l'épître pour recevoir le vin de l'ablution en tenant la gauche sur le corporal avec la patène : il fera verser dans le calice autant de vin qu'il en a consacré. Quelques-uns veulent avec Cabrino et Tonneli, qu'on dise l'oraison : *Quod ore* avant de tendre le calice pour recevoir l'ablution ; mais cela ne ~~se~~ paraît point conforme à la petite rubrique qui est placée dans le canon, et qui dit : *Postea dicit, Quod ore ; interim porrigit calicem ministro, qui infundit in eo parum vini.* Le mot *interim* marque clairement qu'il faut dire *Quod ore* pendant qu'on verse le vin.

XII. Le célébrant tournera ensuite légèrement le vin versé pour recueillir les restes du précieux sang, et il prendra l'ablution du même côté par où il a pris le sang, et de la même manière qu'il l'a pris, dit Merati, c'est-à-dire en tenant la patène de la main gauche au-dessus du menton. Il faut remarquer en outre avec Merati que les abstèmes ne peuvent se servir d'eau en cette première ablution sans la permission du pape, mais qu'ils doivent se servir du vin.

XIII. Après avoir purifié le calice, le prêtre place la patène sur le corporal du côté de l'évangile, il prend la coupe du calice avec les six doigts inférieurs des mains, il tient les index

et les pouces sur l'ouverture du calice, et ayant fait l'inclination à la croix, il va du côté de l'épître^(a) ; là, tenant le calice élevé au-dessus de l'autel, il lave les index et les pouces, (et encore les autres doigts qui auraient pu toucher le sacrement), d'abord avec le vin, et ensuite avec l'eau en plus grande quantité.

XIV. Plaçant ensuite le calice hors du corporal du côté de l'évangile, il essuie ses doigts avec le purificateur, disant en même temps : *Corpus tuum, Domine, quod sumpsi, etc.* ; » cette oraison étant terminée au milieu de l'autel, il fait l'inclination à la croix, il met de la main gauche le purificateur sous le menton, il prend le calice de la main droite, et boit d'un seul trait l'ablution ; puis il essuie sa bouche et le calice avec le purificateur. S'il était resté quelque parcelle de l'hostie dans le calice ou sur la patène, il faudrait la prendre.

XV. Le célébrant ayant déposé ensuite le calice sur l'autel du côté de l'évangile et en dehors du corporal, met dessus la patène avec la palle et le voile ; puis il plie le corporal, il prend la bourse de la main gauche, il y met le corporal de la main droite en tenant l'ouverture de la bourse tournée de son côté. Il prend ensuite le calice par le nœud au-dessous du voile avec la main gauche, et plaçant la main droite sur la bourse, il met le calice au milieu de l'autel, arrangeant le voile de manière qu'il couvre au moins la partie antérieure de tout le calice, selon le décret de la sacrée congrégation, comme le dit Merati.

XVI. Observons que le jour de Noël, après avoir pris le précieux sang à la première et à la seconde messe, on ne purifie point le calice, et qu'on ne l'essuie point avec le purificateur, parce qu'on se purifie les doigts dans un autre vase à part : néanmoins on dit les oraisons *Quod ore*, et *Corpus tuum*,

(a) De loco ubi abluendi sint digiti, non convenient auctores. Secluso usu contrario, convenientius fieri videtur versus cornu Epistolæ, id est, inter dictum cornu et medium altaris. Excipe tamen, si sanctissimum sacramentum sit expositum ; tunc enim, non solum versus, sed ad ipsum cornu Epistolæ recedendum est, ex decr. 22 juil. 1848. (*Bouvy*.) (L'éditeur.)

Domine ; après lesquelles on couvre le calice avec la patène (où l'on met l'autre hostie sous la palle) et avec le voile, laissant le purificateur du côté de l'épître.

CHAPITRE XI

DE LA MANIÈRE DONT ON DOIT DONNER LA COMMUNION.

I. Lorsque les petites hosties sont placées sur l'autel pour les personnes qui veulent communier, le prêtre, après avoir pris le précieux sang, et avant les ablutions, couvre le calice avec la palle, met les hosties sur la patène, fait la gémuflexion, et se tournant un peu vers le peuple, les épaules du côté de l'évangile, il dit la prière *Misereatur vestri*, lors même qu'il n'y aurait qu'une seule personne ; puis tenant la main gauche sur la poitrine, il fait le signe de la croix avec la droite sur ceux qui vont communier, en disant : *Indulgentiam*, etc. ; il se tourne ensuite vers l'autel, prend la patène et une des hosties qu'il tient entre l'index et le pouce de la main droite, il se tourne tout-à-fait vers le peuple, quand même le saint-sacrement serait exposé, et tenant l'hostie un peu élevée, sans toucher la patène avec les autres doigts, il dit : *Ecce agnus Dei*, etc. ; et ensuite trois fois : *Domine, non sum dignus* ^(a). En donnant la communion, il fait le signe de la croix avec l'hostie sur la patène vis à-vis de chaque communiant, (qui doit être à genoux sur le degré le plus proche de l'autel), et il dit : *Corpus Domini nostri*, etc. ; ensuite il se retourne vers l'autel, il purifie le corporal, met les parcelles dans le calice et prend l'ablution, comme il a été dit ci-dessus.

II. Mais si les petites hosties avaient été déjà consacrées et qu'elles fussent dans le ciboire, et celui-ci dans le tabernacle, alors le célébrant ayant pris le précieux sang, met le calice

(a) Le texte italien que nous avons sous les yeux porte *Dica tre volti. Ecce agnus Dei* ; puis il ne dit rien du *Domine non sum dignus*. C'est une faute visible d'impression. (L'éditeur.)

du côté de l'évangile, et tenant les pouces et les index unis, il ouvre le tabernacle, fait la génuflexion et tire le ciboire du tabernacle ; puis il le place au milieu de l'autel, le découvre, fait une nouvelle génuflexion et se tient les mains jointes devant la poitrine jusqu'à ce que le clerc ait terminé le *Confiteor*, il se tourne ensuite pour dire les prières *misereatur* et *indulgentiam*, et donne la communion, comme ci-dessus.

III. Pour replacer le ciboire lorsqu'il est retourné vers l'autel, il le couvre, fait la génuflexion, le prend et le remet dans le tabernacle sans le baiser, comme font mal à propos quelques-uns : et avant de fermer le tabernacle, il fait encore une génuflexion et le ferme ensuite. Merati veut néanmoins qu'on fasse trois génuflexions, c'est-à-dire une de plus, car selon lui on doit faire la première avant de fermer le ciboire, la seconde lorsqu'on a ouvert le tabernacle avant de prendre le ciboire, et la troisième avant de fermer le tabernacle. Il cite à l'appui le cérémonial des messes privées ; mais le cérémonial n'énonce point la première génuflexion exigée par Merati, lorsqu'il dit : *Si remanserint particulæ, clausa pyxide, et facta genuflexione, reponit eam in custodiam et antequam claudat illam, denuo genuflectat*. Ainsi il ordonne bien la seconde et la troisième, mais non la première, avant la fermeture du ciboire. Lorsque la communion est faite, le célébrant ne donne point la bénédiction, parce qu'il doit la donner à la fin de la messe ; il prend les restes du précieux sang qui sont restés dans le calice, et il prend ensuite les ablutions.

IV Il y a ici plusieurs observations à faire. 1° Lorsqu'il reste des hosties consacrées, s'il y a un ciboire à l'autel, le prêtre doit les y renfermer ; mais s'il n'y a pas de ciboire, il prend les hosties avant de purifier le calice, et quand il reste quelques gouttes du précieux sang dans le calice, il convient de les prendre avant l'ablution. Dans le cas où les hosties consacrées devraient demeurer sur l'autel jusqu'à la fin de la messe, le prêtre observerait tout ce qui est prescrit lorsque le saint-sacrement est exposé sur l'autel.

V 2° La communion du peuple doit être faite, autant qu'on

le peut, pendant la messe, après la communion du prêtre : telle est l'intention de l'Eglise, comme il est dit dans le Rituel romain : « *Communio autem populi intra missam, statim post* » « *communione sacerdotis fieri debet, nisi quandoque ex rationabili causa post missam sit facienda.* » Il en donne la raison en ces termes : « *Cum orationes quæ post communionem* » « *dicuntur, etiam ad alios communicandos spectent.* » On peut en dire autant de la communion avant la messe. Cette *cause raisonnable* serait l'infirmité ou l'occupation nécessaire de celui qui veut communier. En outre, Gavantus dit qu'on peut donner la communion à la fin de la messe lorsqu'il y a beaucoup de communicants, pour éviter d'ennuyer ceux qui ne communient pas. Du reste Benoît XIV dit dans son livre du sacrifice de la messe (cap. .6, §. 2) : « C'est une erreur manifeste que « de donner indistinctement la communion à la fin de la « messe. » Lebrun et Magri¹ disent la même chose ; et saint Charles Borromée l'a aussi ordonné pour son diocèse.

VI. 3° Lorsqu'il faut purifier le ciboire, ce qui doit se faire au moins tous les quinze jours, après avoir pris le précieux sang, le prêtre tirera le ciboire du tabernacle et mettra toutes les hosties sur la patène : ensuite il fait verser le vin de la première ablution dans le calice, et avec l'index il y fait tomber toutes les parcelles qui seraient demeurées dans le ciboire : il verse encore, s'il le faut, un peu de vin dans le ciboire pour le purifier, et le transvase dans le calice. Il essuie ensuite le ciboire avec le purificateur, il y met les nouvelles hosties, et ayant placé le ciboire dans le tabernacle, il prend aussi les anciennes espèces.

VII. 4° Il faut remarquer que, d'après un décret de la sacrée congrégation de l'an 1741, on peut bien donner la communion aux messes des morts, mais il est défendu de la donner avec des hosties consacrées avant la messe. On ne peut objecter ce que disent Merati et le card. Lambertini (de S. M.

¹ (Vocab. eccl. verbo *Communio.*)

sect. 2, c. 6), savoir : que ce décret n'a pas été publié, puisqu'ils disent cela d'un autre décret fait en 1701. Mais, comme nous l'avons dit, il y a un décret de 1741, qui a prescrit ce que je viens de dire, et ce décret a été publié. Ceci s'entend néanmoins des messes dites avec les ornements noirs, et non de celles qui se disent en ornements violets, ce qui peut bien se faire selon le décret de 1670, du 21 juin, cité par Merati (In indice decret., n° 444) (a).

CHAPITRE XII

DE LA COMMUNION HORS DE LA MESSE, SOIT AVANT, SOIT APRÈS.

I. Lorsqu'on doit donner la communion hors de la messe, le prêtre va à l'autel, revêtu du surplis et de l'étole blanche : y étant arrivé, il dépose la barette, fait la génuflexion sur le premier degré de l'autel, monte ensuite à l'autel, prend la bourse, dont il retire le corporal, et la met à sa place ; ayant ensuite déplié le corporal, il ouvre le tabernacle, fait la génuflexion, tire le ciboire, l'ouvre, et fait une autre génuflexion. Lorsque le clerc a achevé le *Confiteor*, il fait une nouvelle génuflexion, et se tournant vers le peuple, les mains jointes, il dit le *Misereatur*, comme ci-dessus, et donne la communion. Le célébrant fait de même lorsqu'il donne la communion avant ou après la messe.

(a) Tout ce que porte ce dernier paragraphe doit être modifié par le décret suivant, daté du 23 juillet 1868, et que n'a pu par conséquent prévoir Saint Alphonse : *Posse in missis defunctorum, cum paramentis nigris, sacram communionem fidelibus ministrari, etiam ex particulis præconsecratis, extrahendam e tabernaculo. Posse item in paramentis nigris ministrari communionem immediate post missam defunctorum, data autem rationabili causa, immediate quoque ante eandem missam ; in utroque tamen casu, omittendam esse benedictionem. Missas vero defunctorum celebrandas esse omnino in paramentis nigris ; atque ut violacæ adhiberi nequeant, nisi in casu quo. die 2 novembris, sanctissimæ eucharistiæ sacramentum publicæ fidelium adorationi sit expositum pro solenni oratione quadraginta horarum.* Il suit de ce décret qu'il faut une cause raisonnable pour qu'il soit permis de communier hors de la messe, soit avant, comme il est dit dans ce décret, soit après, comme il est dit dans le rituel romain.

(L'éditeur.)

II. La communion étant donnée, le prêtre retournant à l'autel dira à voix basse, quoique ce ne soit que de conseil, l'antienne : *O sacrum convivium, in quo Christus sumitur, recollitur memoria passionis ejus, mens impletur gratia et futuræ gloriæ nobis pignus datur.* Et au temps pascal, il y ajoute *alleluia*, aussi bien que dans l'octave de la *Fête-Dieu*. Il dit ensuite les versets *Panem de cælo præstitisti eis, — Omne delectamentum in se habentem;* avec l'oraison *Deus qui « nobis sub sacramento etc.,* sans dire *Dominus vobiscum,* d'après le décret de la sacrée congrégation (1663, 16 juin.)

III. S'il y a quelques parcelles des hosties restées entre les doigts du prêtre, il les fera tomber dans le ciboire. Il ferme ensuite le ciboire, il purifie ses doigts dans un vase d'eau, et après les avoir essuyés avec le purificateur, il fait la gèneuflexion et replace le ciboire dans le tabernacle qu'il ferme en faisant une nouvelle gèneuflexion. Enfin, il lève les yeux vers la croix, il étend et rejoint les mains, et fait en même temps une inclination simple mais profonde en disant à haute voix : *Benedictio Dei omnipotentis;* puis se tournant les mains jointes vers les communicants, et tenant la main gauche sur la poitrine, il les bénit avec la droite, en disant : *Patris, et Filii, et Spiritus Sancti, descendat super vos et maneat semper.* Et le servant répond *amen.*

IV Cette bénédiction se donne tant avant, qu'après la messe, et elle se donne avec la main, et non pas avec le ciboire, comme le font quelques-uns très-mal à propos, spécialement aux communions des religieuses : c'est ce que Benoît XIV a positivement déclaré dans une de ses bulles. Lors donc qu'on a donné la communion aux religieuses, dès que le ciboire est fermé et déposé, on doit leur donner la bénédiction avec la main.

CHAPITRE XIII.

DES ORAISONS APRÈS LA COMMUNION, ET DE LA FIN DE LA MESSE.

I. Après que le célébrant a purifié ses doigts, et qu'il a ajusté le calice sur l'autel, comme nous l'avons dit au *chap. X, n. 14*, il va, tenant les mains jointes devant la poitrine, du côté de l'épître, et là il récite à intelligible voix l'antienne appelée *Communion*; retournant ensuite de la même manière, et les mains jointes, au milieu de l'autel, il le baise, se tourne vers le peuple, et dit comme à l'ordinaire : *Dominus vobiscum*. Puis il retourne au livre, et dit l'oraison dite *postcommunion*, et toutes les autres qui doivent se dire en ce jour, plaçant le mot *oremus* avant la première et la seconde avec l'inclination à la croix.

II. Observons que durant le carême, aux messes de la férie, en disant les mots *Humiliate capita vestra Deo*, avant la dernière oraison placée au missel, Merati dit qu'il ne faut point faire de nouvelle inclination, parce que l'inclination faite à l'*oremus* qui précède suffit; ce sentiment est très-probable, parce que la rubrique s'exprime ainsi : *Dicet, oramus, humiliatè capita vestra Deo, caput inclinans*^(a).

III. Après avoir achevé les oraisons, le prêtre ferme le missel, pourvu qu'il ne faille point dire quelque évangile particulier à la fin de la messe, et il fait en sorte que le côté fermé regarde le calice; il retourne au milieu de l'autel, le baise, et se tournant vers le peuple, il répète *Dominus vobiscum*, les mains étendues; joignant ensuite les mains devant sa poitrine, il dit du côté du peuple : *Ite missa est*, sans incliner la tête, en ajoutant deux *alleluia* pendant toute l'octave de Pâques. Il faut dire *Ite missa est* à toutes les messes où l'on a dit le *Gloria*; lorsqu'on ne l'a pas dit après le *Dominus*

(a) Un décret de la congrégation des rites en date du 16 mars 1833 est venu confirmer cette opinion de Merati. (L'éditeur.)

vobiscum, le prêtre se retourne vers l'autel, et dit, en se tenant droit : *Benedicamus Domino*, ou bien : *Requiescat in pace*, si c'est une messe de morts ; ensuite joignant ses mains sur l'autel, et tenant la tête inclinée (*capite inclinato*, dit la rubrique), il dira aussitôt : *Placeat tibi*, etc., ensuite il étend les mains séparément sur l'autel, il le baise au milieu, il se redresse, lève vers la croix les yeux et les mains, qu'il rejoint aussitôt, et dit à haute voix en inclinant la tête : *Benedicat vos omnipotens Deus* ; puis tenant les mains jointes et les yeux baissés (*dimissis oculis ad terram*), il se tourne vers le peuple par le côté droit, et tenant la main gauche sur la poitrine, il étend la main droite, dont tous les doigts sont unis, et bénit le peuple en disant : *Pater, et Filius, † et Spiritus Sanctus*. Au mot *Pater*, il commencera le signe de la croix au front, en tenant la main de profil ; au mot *Filius*, il la baisera jusqu'à la poitrine ; et en disant *Spiritus Sanctus*, il tirera la ligne transversale, qui ne doit point dépasser la largeur des épaules.

IV La bénédiction étant donnée, le prêtre achève le tour et se rend au côté de l'évangile : là, il dit *Dominus vobiscum*, les mains jointes, et se tenant tourné vers l'autel ; puis il fait le signe de la croix avec le pouce droit, d'abord sur l'autel ou sur le livre, à l'endroit où commence l'évangile, et ensuite sur lui-même, au front, à la bouche et à la poitrine : il dit l'évangile selon saint Jean : *Initium sancti Evangelii*, etc., ou celui du jour ; lorsqu'il dit : *Verbum caro factum est*, il fait la génuflexion tenant les mains séparées sur l'autel, et se relevant aussitôt, il achèvera le reste. Quand il a fini, il ne baise ni l'autel, ni le livre, mais retournant au milieu de l'autel, et faisant la révérence à la croix, il replie sur la bourse la partie du voile qui est de son côté (a), prend de la main gauche le calice par le nœud en tenant la main droite sur la bourse : il se retourne ensuite par le côté de l'épître, descend jusqu'au degré inférieur de l'autel où il fait la génu-

(a) Voir la note a placée au chap. II, page 116.

flexion avec un seul genou, si le saint sacrement s'y trouve, ou bien s'il n'y est pas, il incline la tête vers la croix (*caput inclinēt*, dit la rubrique). Merati, ainsi que d'autres, disent qu'on doit faire une inclination profonde. Le prêtre se couvre ensuite de la barette, et retourne à la sacristie, disant en chemin l'antienne *Trium puerorum*, avec le cantique *Benedicite omnia opera*, etc. S'il rencontre un autre prêtre, ils se saluent mutuellement sans se découvrir.

V Arrivé à la sacristie, le célébrant fait une inclination profonde à l'image principale ; il se découvre ensuite, dépose les ornements sacrés un à un, selon l'ordre inverse de celui qu'il a suivi en les prenant, e'est-à-dire qu'il commencera à quitter la chasuble, ensuite l'étole, puis le manipule, ensuite la ceinture, puis l'aube, et enfin l'amict, en baisant les croix de ces ornements. En ôtant l'aube, il découvre d'abord le bras gauche, puis le bras droit, en la faisant passer par-dessus la tête. S'il fallait déposer les ornements sur l'autel même, il les déposerait du côté de l'évangile. Après cela, le prêtre ira faire son action de grâces à ce divin hôte qui est venu dans son âme avec tant d'amour.

CHAPITRE XIV

DE CE QU'IL FAUT OMETTRE AUX MESSES DE MORTS.

I. Au commencement des messes pour les morts, on omet le psaume *Judica me Deus*, en sorte que, aussitôt que le prêtre aura dit l'antienne *Introibo ad altare Dei*, et que le servant aura répondu *Ad Deum qui lætificat juventutem meam*, il devra dire : *Adjutorium nostrum*, etc., et puis le *Confiteor* avec le reste.

II. En commençant l'Introit, il ne fait point sur lui le signe de la croix ; mais, ayant placé la main gauche sur le livre, il fait avec la droite étendue le signe de la croix en l'air du côté du livre.

III. On ne dit ni *Gloria* ni *Jube Domine benedicere*, ni *Domi-*

nus sit in corde meo : on ne baise point le livre à la fin de l'évangile. On ne dit point le *Credo*, et on ne bénit point l'eau qu'on verse dans le calice ; mais on dit l'oraison *Deus qui humanæ substantiæ*, etc. On omet encore le *Gloria Patri* après le psaume *Lavabo*.

IV A l'*Agnus Dei*, on ne dit point : *Miserere nobis*, ni *Dona nobis pacem* la troisième fois ; mais on dit : *Dona eis requiem*, chaque fois, en ajoutant *sempiternam* à la dernière, sans se frapper la poitrine.

V Des trois oraisons qui se trouvent avant la communion, on supprime la première. A la fin de la messe on ne dit pas *Ite missa est*, ni *Benedicamus Domino*, mais on dit : *Requiescant in pace*. On ne donne point la bénédiction, mais ayant dit le *Placeat*, et ayant baisé l'autel, on va au côté de l'évangile, et après avoir dit : *Dominus vobiscum*, on lit l'évangile de saint Jean *In principio*, etc., avec le reste, comme aux autres messes.

CHAPITRE XV

DES MESSES QU'ON CÉLÈBRE DEVANT LE SAINT-SACREMENT EXPOSÉ^(a).

I. Dès que le célébrant fera son entrée à la chapelle où est exposé le très-auguste sacrement, il donne sa barette au clerc : arrivé au milieu de l'autel, il fera sur le pavé la gémuflexion avec les deux genoux, en inclinant profondément la tête.

II. Etant monté à l'autel, et ayant placé le calice du côté de l'évangile, il fait la gémuflexion avec un seul genou, sans incliner la tête ; il déplie ensuite le corporal, après l'avoir tiré de la bourse : ayant placé le calice au milieu, il fait encore une gémuflexion et va chercher la messe au côté de l'épître.

III. Il retourne ensuite au milieu de l'autel, fait la gémuflexion

(a) D'après le cérémonial des évêques, *lib. I, c. XII, n. 9*, il faut une cause raisonnable pour qu'il soit permis de dire la messe devant le saint sacrement exposé.
(L'éditeur.)

xion (qu'il faut faire toutes les fois qu'on va au milieu ou qu'on en vient), se retire un peu du côté de l'évangile, et tournant la face du côté de l'épître, il descend au bas de l'autel : il y fait la gémuflexion avec un seul genou sur le dernier gradin, et, s'étant relevé, il commence la messe.

IV. Dès qu'il est remonté à l'autel, il fait encore la gémuflexion, et dit ensuite l'oraison *Oramus te, Domine*, etc., après laquelle il baise l'autel, fait encore la gémuflexion, et va lire l'introit : après cela il retourne au milieu de l'autel, et dit *Kyrie eleison* et le *Gloria*, après avoir fait la gémuflexion. Ayant ensuite baisé l'autel, il fait encore la gémuflexion, se tourne vers le peuple en se retirant un peu du côté de l'évangile, sans tourner le dos au saint sacrement, et dit : *Domini vobiscum*. Il fera de même toutes les fois qu'il devra se tourner vers le peuple, en faisant la gémuflexion avant et après. Ensuite il continuera de dire la messe comme à l'ordinaire.

V. Lorsqu'il va se laver les mains, il descend par les marches latérales du côté de l'épître jusque sur le pavé, et se tournant par le côté gauche, afin de ne point tourner le dos au saint-sacrement, il lave ses mains en tenant la face vers le peuple, et revient par la même voie au milieu de l'autel.

VI. A l'*Orate fratres*, il baise l'autel, il fait la gémuflexion, il se tourne un peu vers le peuple, tenant le dos du côté de l'Évangile : dans cette posture, il dira *Orate fratres* ; puis, sans achever le tour pour ne point tourner le dos au saint-sacrement, il retourne la face vers l'autel, fait une nouvelle gémuflexion, et continue le reste jusqu'à la communion. On ne sonnera point la clochette au *Sanctus* ni à l'élévation.

VII. Après la communion, lorsque le célébrant a pris la première ablution, il met le calice hors du corporal ^(a), du côté de

(a) D'autres disent qu'il est plus convenable de déposer le calice sur le corporal, soit au milieu, soit au bord du côté de l'épître, et de le prendre ensuite de la manière ordinaire, après avoir fait la gémuflexion, pour se rendre au côté de l'épître.
(L'éditeur.)

l'épître, et ayant fait la gémuflexion, il va du côté de l'épître pour purifier ses doigts ^(a).

VIII. Après le *Placeat*, il dit: *Benedicat vos omnipotens Deus*, et ayant fait la gémuflexion il se tourne un peu vers le peuple tenant le dos du côté de l'évangile, et donne la bénédiction ; revenant ensuite par le côté droit, sans faire le tour, pour ne point tourner le dos au saint-sacrement, il va lire l'évangile sans faire de gémuflexion. Observons que s'il n'y a point de carton, il ne faut pas faire le signe de la croix sur l'autel, mais seulement sur soi-même.

IX. L'Évangile étant terminé, le célébrant retourne au milieu de l'autel, fait la gémuflexion, prend le calice et descend au bas de l'autel ; avant de le quitter, il fait la gémuflexion à deux genoux en inclinant profondément la tête, comme il l'a fait au commencement de la messe : il se couvre de la barette ^(b) et retourne à la sacristie.

CHAPITRE XVI

DES MESSES QUE L'ON CÉLÈBRE EN PRÉSENCE DE L'ÉVÊQUE

I. Les cérémonies que nous indiquons ici doivent être observées en présence de l'évêque dans son propre diocèse et de l'archevêque dans sa province, et aussi de l'abbé, béni comme tel, dans son monastère : elles doivent l'être encore en présence du propre évêque dans les oratoires privés, quoique hors de son diocèse. Gavantus ajoute qu'il faut observer la même chose lorsque le prélat se trouve dans une église de réguliers exempts, toutes les fois qu'il y jouit de quelque juridiction.

II. Dès que le célébrant est arrivé, la tête couverte, au milieu de la plus basse marche de l'autel, il se découvre, il s'incline vers la croix, ou bien fait la gémuflexion, si le saint-sa-

(a) On doit ici se conformer au décret du 22 juillet 1848, cité plus haut, chap. x, n. 13, page 141.)

(L'éditeur.)

(b) Il est d'usage de ne se couvrir de la barrette que lorsqu'on n'est plus en vue du Saint-Sacrement.

(L'éditeur.)

crement y est ; puis ayant fait une profonde inclination au prélat, il va du côté de l'Évangile, sans quitter le bas des marches ; et après qu'il y a reçu le signe de commencer, il s'incline de nouveau vers le prélat, et tourné un peu vers l'autel pendant que le clerc est à genoux du côté de l'épître, il commence la messe. Cela s'observe quand l'évêque se tient pour entendre la messe vis-à-vis l'autel ; mais s'il se tenait de côté, le prêtre pourrait bien commencer la messe au milieu, parce qu'alors il ne lui tournerait point le dos, et qu'il pourrait lui faire commodément ses inclinations.

III. Au *Confiteor* il ne dira point *vobis fratres, vos fratres*, mais seulement *tibi pater et te pater*. Ayant dit l'*Oremus* avant de monter à l'autel il fait encore une troisième inclination profonde au prélat, puis il vient au milieu, au-dessous de la dernière marche, où il commence l'*Aufer a nobis* et monte à l'autel.

IV. Ayant terminé l'Évangile, il ne baise point le missel et ne dit pas *per Evangelica dicta*, mais le clerc doit porter le missel à baiser au prélat, (qui après l'avoir baisé dira lui-même *per Evangelica dicta*) sans lui faire aucune révérence. Lorsque le livre est baissé, le servant doit le fermer, faire la genuflexion au prélat, et reporter le livre au célébrant qui ne le baisera pas. Lorsqu'il y a plusieurs prélats, il ne faut porter le missel qu'au plus digne, et s'ils sont égaux, il ne le portera à aucun. Quelques-uns ont l'usage, en mettant l'eau et le vin avant l'ablution, de faire dire par le servant : *Benedic illustrissime ac revendissime pater*, et l'évêque bénit l'eau. Mais cela n'est prescrit par aucune rubrique et c'est pourquoi on doit l'omettre tout à fait.

V A la fin de la messe, lorsque le célébrant aura dit *benedicat vos, omnipotens Deus*, il fera une inclination profonde au prélat, et il donnera la bénédiction aux assistants du côté de l'Évangile, observant toujours de bénir du côté où le prélat ne se trouve pas. Mais si le prélat est hors de sa juridiction, on donnera la bénédiction comme à l'ordinaire, supposé toutefois qu'on célèbre dans une église publique, car si

c'est dans un oratoire privé qu'on dise la messe, il faut comme nous l'avons dit ci-dessus observer les mêmes cérémonies que si le prélat était en son diocèse. Après le dernier Evangile, le célébrant se tenant du même côté, se tourne vers le prélat, lui fait une profonde inclination et ne quitte pas cette place que le prélat ne soit parti.

VI. Quand on célèbre devant un prélat en une église publique qui n'est point de sa juridiction, il est convenable que le célébrant, s'il passe devant lui en approchant de l'autel, avant ou après la messe, lui fasse une inclination médiocre sans se découvrir s'il porte le calice, et qu'il se découvre et lui fasse une inclination profonde, s'il ne le porte pas. Il convient de même qu'après avoir fini la messe, il lui fasse de l'autel une inclination profonde. Tout ce qui a été dit en ce chapitre est extrait du P Gavantus et du P Merati, sur la rubrique XI.

VII. Il faut observer de plus que les jours où peut se dire l'oraison *ad libitum*, le prêtre qui dit la messe devant son propre prélat, ne doit pas dire l'oraison *pro seipso*.

CHAPITRE XVII

DES FAUTES QUE L'ON COMMET ORDINAIREMENT EN CÉLÉBRANT LA SAINTE MESSE

I. La première est de ne point savoir bien par cœur les prières que la rubrique ordonne expressément de savoir, comme celles que l'on doit réciter en lavant ses mains et en mettant les ornements : c'est encore une faute de ne point préférer entièrement les autres prières qui doivent se dire également par cœur dans le cours de la messe, comme *auffer a nobis ; oramus te, Domine*, etc.

II. C'est une grande faute que d'aller célébrer avec peu ou point de préparation, et ce serait encore pire de causer en se revêtant. « C'est un crime digne du châtement le plus sévère, que de s'approcher avec insouciance des divins mystères de

Jésus-Christ, » anathème lancé par saint Jean Chrysostome ¹. « C'est pourquoi prenez garde de vous y présenter avec des dispositions trop tièdes ou trop peu réglées, trop peu réfléchies, parce que c'est communier indignement que de le faire sans respect, » a dit saint Bonaventure ²

III. C'est une faute très-blâmable, ou pour mieux dire, un horrible sacrilège de célébrer à la hâte, en tronquant les paroles, en déplaçant les cérémonies, et les faisant avant ou après le temps prescrit par la rubrique, avec peu de dévotion et en malédifiant les assistants. On peut dire des prêtres qui agissent de la sorte, ce qui a été dit de quelques-uns de l'ancienne loi, qu'ils ne craignent point le Seigneur, en négligeant, comme ils le font, d'observer les cérémonies prescrites ³ Mais nous parlerons, de cela plus au long quand nous serons arrivés à la deuxième partie.

IV C'est encore une grande faute que de ne pas faire l'action de grâces requise après la messe, et en ceci plusieurs imitent Judas qui sortit aussitôt après avoir pris son morceau, comme le dit l'Évangile ⁴

V C'est un péché grave que de célébrer avec des ornements déchirés, et avec un purificateur et un corporal sales. C'est le sentiment commun des théologiens.

VI. C'est une faute de porter sur le calice des mouchoirs ou autres choses ; et plus encore de mettre sur l'autel des objets qui n'ont pas de rapport avec la messe (rubr. 20.) Le prêtre pourra suspendre son mouchoir à sa ceinture du côté droit, pourvu que le mouchoir ne sorte pas de sous la chasuble.

VII. C'est une erreur 1^o de faire le signe de la croix avec l'amiel ; 2^o de réciter le *Miserere* en sortant de la sacristie,

¹ Ad divina Christi mysteria negligenter accedens, supplicium intolerabile meretur. (*De sacerdotibus*. lib. IV, c. III, n. 3.)

² Cave ne nimis tepidus et inordinatus, atque inconsideratus accedas, quia indigne sumis, si non accedis reverenter.

³ Quod non timent Dominum, neque custodiunt cæremonias ejus. (IV, *Reg.* 17, 34.)

⁴ Cum accepisset buccellam exivit continuo. (*Joan.* XIII, 30.)

tandis qu'on peut bien faire alors quelque prière mentale : quelques-uns cependant nient que ce soit une faute, (voyez ce qui est dit au chap. II, n. 4, in fin.); 3° de faire la révérence à l'image de la sacristie en tenant la barette de la main droite, et le calice de la gauche; 4° de faire une inclination soit simple, médiocre ou profonde, après avoir fait la gémflexion d'un genou; 5° de ne point faire de différence entre l'inclination simple, la médiocre et la profonde. L'inclination *profonde* doit se faire en sortant de la sacristie, en passant devant le maître-autel, où ne se trouve point le saint sacrement, en arrivant à l'autel, en commençant la messe, lorsque le saint sacrement ne s'y trouve pas; au *munda cor meum*, à *te igitur*, à *supplices te rogamus*. La *médiocre* doit se faire en descendant de l'autel, ou pour commencer la messe, ou quand elle est finie. En outre, 1° à *Deus tu conversus*, etc., 2° à *oramus te, Domine*, 3° à *in spiritu humilitatis*, 4° à *Sanctus*, 5° à la consécration, 6° à *l'Agnus Dei*, 7° aux trois oraisons avant la communion, 8° au *Domine non sum dignus*, 9° à « *Placeat tibi, sancta Trinitas*.

VIII. L'inclination simple doit se distinguer, comme nous l'avons dit ci-dessus, et il faut la faire, 1° au *Gloria Patri*, 2° quand on dit *oremus*, 3° quand on prononce le nom de Jésus ou de Marie, ou du saint dont on dit la messe, ou dont on fait la commémoration spéciale, 4° lorsqu'on nomme le pape vivant, 5° pendant le *Gloria* aux mots *Deo, adoramus te, gratias agimus tibi, Jesu Christe, suscipe deprecationem nostram*, 6° *Credo* aux mots *Deum, Jesum Christum, simul adoratur*, 7° quand on est à la préface, au mot *Deo nostro*, 8° au canon en disant, *tibi gratias agens* avant les deux consécractions, 9° au *per eundem Christum Dominum nostrum*, avant *nobis quoque peccatoribus*, 10° à *benedicat nos omnipotens Deus*, 11° selon une coutume louable, toutes les fois qu'on va au milieu de l'autel, ou qu'on le quitte, on fera l'inclination simple à la croix.

IX. C'est une grande faute que de ne pas bien faire le signe de la croix, de le faire en l'air sans toucher la tête, la poitrine

et les épaules : ainsi c'est encore une faute que de tracer la croix sur sa poitrine comme font quelques-uns même parmi les dévots, au lieu de toucher l'épaule droite et l'épaule gauche.

X. C'est une erreur que de faire la gémuflexion à l'oraison *Aufer* aux autels du saint sacrement. C'est également une erreur contraire à la rubrique, que de ne point toucher la terre avec le genou en faisant la gémuflexion.

XI. C'est une erreur d'aller au milieu de l'autel avant d'avoir répété l'Introït, ou de dire le *Kyrie eleison* en chemin, etc., comme aussi le *munda cor meum*, ou de dire la conclusion de l'oraison en allant au milieu de l'autel, tandis que le missel ne doit se fermer qu'après que cette conclusion est achevée. C'est une erreur en allant ou en retournant à l'autel, ou en se tournant vers le peuple pour dire *Dominus vobiscum* ou *orate fratres*, de ne point baisser les yeux à terre, comme enseigne la rubrique *dimissis oculis*. C'est une erreur de ne point mettre les mains entièrement sur l'autel, et de n'en mettre que la moitié lorsqu'on doit faire la gémuflexion ou baiser l'autel. C'est encore une erreur que de les lever en l'air en faisant la gémuflexion, tandis qu'on doit les tenir à plat sur l'autel. C'est une erreur de ne pas retirer un pied lorsqu'il faut baiser le milieu de l'autel pour éviter de faire des contorsions ou de baiser l'autel de côté.

XII. Lorsqu'il y a plusieurs oraisons, c'est une erreur de tourner le feuillet pendant la conclusion de la première.

XIII. Au *munda cor meum*, de ne point lever les yeux et de ne se pas incliner profondément, de ne pas tenir les mains jointes entre la poitrine et l'autel ou de commencer cette prière avant d'être arrivé au milieu et d'avoir élevé les yeux vers la croix.

XIV C'est une très-grande erreur que de ne point faire le signe de la croix, comme on doit le faire au commencement de l'Évangile, et de faire comme certaines gens, qui sans distinguer les lignes, tirent une ligne qui va en serpentant du front à la poitrine.

XV C'est une erreur, 1° de dire l'offertoire les mains ouvertes, 2° de ne point lire l'offertoire aux messes des morts, mais de le dire par cœur, et pendant qu'on découvre le calice, 3° de ne point plier le voile, mais de le poser sur le corporal derrière le calice, 4° en plaçant le calice du côté de l'épître, de prendre la patène avec la main gauche et la palle dessus, 5° de ne point lever les yeux aux oraisons *Suscipe sancte pater*, etc., *Offerimus*, etc., *Veni sanctificator*, etc., et *Suscipe sancta trinitas*, etc., 6° d'essuyer la patène contre la chasuble, 7° de dire *Deus qui humanæ substantiæ* en prenant la burette du vin, sans attendre qu'on prenne celle de l'eau, sur laquelle il faut faire le signe de la croix en disant cette prière.

XVI. C'est une faute de commencer l'oraison *In spiritu humilitatis* avant de mettre les mains jointes sur l'autel; 2° d'incliner la tête en disant *incarnatus est*, etc., parce qu'on doit faire alors la gémuflexion. C'est aussi une faute d'incliner la tête lorsqu'on fait la gémuflexion après la consécration; et encore lorsqu'on fait l'inclination profonde ou médiocre; 3° de confondre les cérémonies au *sursum corda*, et au *gratias agamus Domino Deo nostro*, cérémonies que bien peu de prêtres font bien, et qui doivent se faire comme il suit: au *sursum corda* il faut lever les mains jusqu'à la poitrine, en les tenant ouvertes horizontalement, de manière que l'une des deux paumes regarde l'autre; au *gratias agamus*, etc., il faut les élever un peu plus, et puis rejoindre en élevant les yeux et en inclinant la tête à *Deo nostro*.

XVII. C'est une erreur, 1° d'incliner la tête au mot *per Christum Dominum nostrum*, excepté après le *Memento* des morts, 2° de tenir les mains jointes sur l'autel au *Sanctus*; car il faut les tenir entre la poitrine et l'autel jusqu'au *benedictus qui venit in nomine Domini*, etc., qu'on dit en s'inclinant médiocrement.

XVIII. C'est une faute de dire *te igitur* en ouvrant les mains, parce que la rubrique prescrit d'ouvrir les mains, de

les lever un peu, de lever les yeux vers la croix, de rejoindre les mains en les appuyant sur l'autel, et alors seulement de s'incliner profondément et de commencer le canon en disant *te igitur*

XIX. C'est aller contre la rubrique que de ne point joindre les mains avant de faire les signes de croix sur les oblata, avant de dire, *hæc dona*, etc., 1° aux mots *fiat dilectissimi filii tui*, etc., avant de prendre l'hostie pour la consacrer ; 2° en ne faisant point à part les signes de croix là où les mots sont marqués du signe †, par exemple, *Bene†dictam*, etc. ; 3° en tenant l'hostie seulement avec la main gauche, jusqu'à ce qu'on fasse le signe de croix ; 4° en la tenant baissée vers le corporal, et non point droite, lorsqu'on fait dessus le signe de la croix.

XX. C'est une indécence de ne point tenir les pieds à situation égale, ou très-éloignés l'un de l'autre, ou de tenir la pointe du pied droit sur le haut des gradins, lorsqu'on consacre ou qu'on fait toute autre action.

XXI. C'est une indécence, 1° de tenir les coudes entièrement sur l'autel à la consécration de l'hostie, et non pas plutôt un peu pliés ; 2° à l'adoration, de ne pas tenir l'extrémité des mains seule sur l'autel, mais d'y tenir les coudes ; 3° d'incliner la tête à l'adoration, parce qu'il faut avoir toujours les yeux sur l'hostie ou sur le calice ; 4° d'élever l'hostie ou le calice au-dessus de sa tête ; 5° en faisant la génuflexion, de ne pas tenir les mains entières, c'est-à-dire à partir des pouces sur le corporal, ou de lever les doigts en l'air

XXII. C'est une erreur, à la consécration du calice, de placer ses deux mains en nœud, au lieu de mettre la gauche au pied ; 2° de ne pas dire les paroles *hæc quotiescumque feceritis*, etc. tout de suite après la consécration, et de ne les dire qu'au moment même de l'élévation ; 3° de baiser le pied du calice, ou de le faire toucher au front ; 4° de ne pas élever, soit l'hostie, soit le calice, à la vue du peuple, et en ligne droite ; 5° de dire des prières vocales pendant l'élévation de l'hostie ou du calice.

XXIII. C'est une faute de mettre les mains jointes sur le corporal, et de ne point les tenir de manière que les petits doigts touchent le devant de l'autel, la rubrique ne distinguant autre chose, si ce n'est qu'avant la consécration, les pouces soient en forme de croix, et qu'après, les pouces ne se séparent pas des index.

XXIV C'est une erreur, 1° de dire les deux *memento* à haute voix, ainsi que les mots *omnium circumstantium* après le premier *memento*, et *ipsi Domine* après le second. 2° C'est une erreur de faire une pause au *memento* des défunts, avant d'avoir dit ces paroles : *Qui nos præcesserunt*, etc.

XXV C'est une faute d'être incliné en tenant les mains jointes sur l'autel, lorsqu'on dit : *Præceptis salutaribus moniti*, etc., jusqu'au *Pater noster*, etc., car il faut les tenir jointes devant la poitrine.

XXVI. C'est une erreur d'essuyer la patène avec la main gauche, ou de l'essuyer contre la chasuble après l'avoir baisée.

XXVII. C'est une faute, 1° de dire *agnus Dei*, etc., en tenant les mains jointes sur l'autel ; 2° au *Domine non sum dignus*, de se tenir de côté, contrairement à ce que nous avons dit au chapitre IV, n. 1, et de se frapper fortement la poitrine ; 3° quand on fait le signe de la croix aux mots *corpus Domini nostri Jesu Christi*, etc., c'est une faute de tirer une ligne transversale qui déborde la patène.

XXVIII. C'est une faute, 1° de dire *quid retribuam Domino* etc., pendant qu'on recueille les parcelles ; car la rubrique dit : *Aliquantulum quiescit in meditatione sanctissimi sacramenti, deinde, depositis manibus, dicet secreto : quid retribuam Domino, etc., et interim discooperit calicem*, etc. ; 2° de tenir la patène sous le menton avant de prendre le précieux sang, ou de la tenir près de la poitrine en le prenant, ou en purifiant le calice ; 3° de couvrir la patène avec la palle, ou de la poser renversée sur le corporal ; 4° d'appuyer le calice sur l'autel aux ablutions du calice et des doigts ; 5° de ne point se servir du vin pour purifier le calice, à moins d'une dispense pontificale, et de ne

point prendre l'ablution par le même côté par où l'on a pris le précieux sang, comme l'a ordonné S. Pie V, cité par Gavantus ; 6° de ne point mettre à l'ablution des doigts peu de vin et beaucoup d'eau pour éviter de tacher le purificateur.

XXIX. C'est une erreur, après l'ablution, 1° de replacer le calice au milieu de l'autel, le voile retourné sur la bourse, de manière que le calice se voie à découvert ; et bien plus encore de mettre le corporal plié sur le calice, au lieu de le mettre dans la bourse ; 2° de dire l'antienne appelée *Communion* pendant qu'on arrange le calice, et de ne la point dire au côté de l'épître, ou de la terminer en marchant.

XXX. C'est une faute de dire *et Verbum caro factum est*, en s'agenouillant vers la croix, et non du côté de l'évangile, ou de lever le devant de la chasuble.

XXXI. C'est une faute de prendre la barette avant de descendre de l'autel, ou avant de faire la gémflexion ou l'inclination profonde ; ou de tenir cette barette sur la bourse, sur laquelle il ne faut rien mettre ni pour aller à l'autel, ni pour en revenir. Voyez Merati (part. 2, tit. 2, n. 4.), où il a cité un décret du 1^{er} septembre 1703, qui défend de porter le manuterge : les docteurs en disent autànt de tout autre objet.

SECONDE PARTIE.

De la révérence que les prêtres doivent témoigner, ainsi que de la préparation et de l'action de grâces dont ils doivent s'acquitter pour tirer profit de la célébration de la messe.

§ I.

De la révérence avec laquelle il faut célébrer.

Le grand bien que la passion de Jésus-Christ a procuré au monde, lui est encore procuré tout entier, comme l'enseigne saint Thomas, en chaque messe qui se célèbre¹ La sainte Eglise elle-même nous en assure dans l'oraison suivante : *Quoties hujus hostiæ commemoratio recolitur, toties opus nostræ redemptionis exercetur*² En effet, comme le dit le saint concile de Trente, c'est le même Sauveur qui s'est sacrifié pour notre salut sur la croix, et qui, par le ministère du prêtre, se sacrifie sur l'autel³ Ainsi, comme la passion du Rédempteur a suffi pour sauver tout le monde, ainsi une seule messe suffit encore pour le sauver : c'est pour cette raison que le prêtre dit, en

¹ Quidquid est effectus dominicæ passionis, est effectus hujus sacrificii. (*In epist. ad Ephes. vi.*)

² (*Dom. iv, post Pentec.*)

³ Una enim eademque est hostia, idem nunc offerens sacerdotis ministerio, qui seipsum in cruce obtulit, sola ratione offerendi diversa. (*Sess. xxii, c. 8.*)

faisant l'oblation du calice : *Offerimus tibi, Domine, calicem salutaris, tuam deprecantes clementiam, ut in conspectu divinæ majestatis tuæ, pro nostra et totius mundi salute, cum odore suavitatis ascendat.*

II. Par le sacrifice de la croix, le Seigneur nous obtint toutes les grâces de la rédemption ; mais par le sacrifice de l'autel, il nous applique tout le fruit de celui de la croix. La passion nous a rendus capables de recevoir l'effet des mérites de Jésus-Christ, mais la messe nous en met en possession, et nous applique les fruits de la passion, comme parle le concile de Trente¹

III. Il faut donc se persuader que la messe est l'action la plus grande et la plus sainte que nous puissions exercer sur la terre, et qu'elle est encore la plus utile pour notre bien spirituel ; mais comme elle est l'action la plus sainte, elle est aussi celle que nous devons faire avec la plus grande pureté intérieure, et avec la plus grande dévotion extérieure possibles, comme en fait la remarque le même concile de Trente²

IV De là on peut conclure combien doit être terrible le châtement que méritent les prêtres qui célèbrent la messe avec une irrévérence notable. Or, c'est se rendre coupable d'une notable irrévérence, que de célébrer fort à la hâte ; comme ceux, par exemple, qui disent la messe en moins d'un quart-d'heure. Cette précipitation ne peut être exempte de péché mortel, comme le soutiennent les docteurs, quand même la messe serait courte, quand ce serait une messe de morts ou de la Vierge.

V Le cardinal Lambertini (dans la notification 34, n. 30), ainsi que Cléricato, Roncaglia, Bisso, Gobat, Quarti, et d'autres docteurs, disent communément que la messe ne doit pas être plus longue que d'une demi-heure, ni plus courte que de vingt minutes, parce qu'on ne peut dans un moindre espace de temps,

¹ Missa habet propriam vi suæ institutionis fructus passionis nobis applicare. (Sess. xxii, cap. 1 et 2.)

² Satis etiam apparet omnem operam in eo ponendam esse, ut quanta maxima fieri potest interiori cordis munditia, atque exteriori devotionis ac pietatis specie peragatur. (Sess. xxii, decr. de observ. in celeb. etc.)

faire toutes les cérémonies prescrites par la rubrique, avec la révérence qui leur est due ; et que si l'on va au-delà, on ne peut éviter d'ennuyer les assistants. C'est pourquoi Roncaglia, Quarti, Pasqualigo et Gobat disent fort bien que celui qui célèbre *infra quadrantem*, c'est-à-dire en moins d'un quart-d'heure, ne peut être exempt de faute grave. En voici la raison : toutes les rubriques relatives à ce qui se fait pendant la messe sont préceptives, comme nous l'avons prouvé dans notre théologie morale ; car Pie V dans sa bulle, insérée au missel, ordonne en vertu de la sainte obéissance que la messe soit dite conformément au rite, à la manière et à la règle prescrite dans le missel¹. Cela posé, on commet au moins une faute vénielle, chaque fois qu'on omet une cérémonie ou qu'on ne la fait point comme il faut. Concina, Wigandt, Roncaglia et Lacroix disent avec raison que si l'on manquait une quantité considérable de ces cérémonies, quand même elles ne seraient point des plus importantes en elles-mêmes, ce manquement pourrait aller jusqu'au péché mortel.

VI. D'après cela, nous disons, appuyés sur l'opinion commune des docteurs cités ci-dessus, que celui qui dit la messe en moins d'un quart-d'heure, pèche mortellement, parce qu'un prêtre ne peut achever la messe dans un si court espace sans commettre deux graves désordres : 1° celui d'une grave irrévérence envers le sacrifice ; 2° celui d'un grave scandale à l'égard du peuple. Quant à l'irrévérence envers le sacrifice, certainement la malédiction que Dieu a fulminée par la bouche de Jérémie au chap. XLVIII (comme le dit le concile de Trente dans le décret cité tout à l'heure *de observand. in cel. m.*) contre ceux qui exercent négligemment les fonctions relatives au culte divin, doit s'appliquer surtout aux prêtres qui célèbrent sans le respect convenable. Celui qui célèbre la messe en moins d'un quart-d'heure, doit y com-

¹ Juxta ritum, modum, et normam, in missali præscriptam, in virtute sanctæ obedientiæ.

mettre nécessairement beaucoup de fautes, en mutilant les paroles, ou en les embrouillant avec les cérémonies, soit qu'il les anticipe, soit qu'il les retarde contre l'ordre prescrit par la rubrique, ou bien en faisant de mauvaise grâce, par précipitation, les bénédictions et les génuflexions. Toutes ces fautes, quoique légères chacune en particulier, ne laissent point de faire dans leur ensemble que la messe se célèbre avec une grave irrévérence.

VII. Pour parler en second lieu du scandale qu'un tel prêtre occasionne au peuple, il faut considérer ce que dit le concile de Trente (sess. XXII. cap. v. de reform.), que les pieuses cérémonies, et surtout celles de la messe, sont instituées pour inspirer au peuple la vénération et l'estime à l'égard du très-saint sacrifice de la messe. Ces cérémonies, les hérétiques les méprisent et s'en moquent ; mais Dieu veut qu'on les observe exactement. Dans l'ancienne loi, le Seigneur avait menacé de faire tomber toutes ses malédictions sur celui qui négligeait d'observer toutes les cérémonies prescrites pour les sacrifices ; mais ces sacrifices n'étaient qu'une ombre et une figure du sacrifice de l'autel : combien plus Dieu devra-t-il donc punir ceux qui font peu de cas des cérémonies de la messe ? Sainte Thérèse disait : « Je donne » rais ma vie pour une seule cérémonie de l'Eglise. »

VIII. Et pourquoi faire tant de cas des cérémonies ? nous en avons déjà donné la raison ci-dessus. Le concile de Trente dit que les cérémonies sont instituées par l'Eglise, afin que ces signes extérieurs fassent comprendre aux fidèles la majesté du sacrifice de l'autel, et la grandeur des mystères qui y sont représentés¹ Et cependant lorsqu'on fait ces saintes cérémonies à la hâte, comme il est inévitable de le faire en n'y employant qu'un si court espace de temps qui ne va pas à un quart-d'heure, alors non-seulement elles n'inspirent point de vénération pour la messe, mais encore elles sont

¹ *Ecclesia cæremonias adhibuit, ut majestas sancti sacrificii commendaretur, et mentes fidelium per hæc visibilia religionis signa, ad rerum altissimarum, quæ in hoc sacrificio latent, contemplationem excitarentur.*

cause que le peuple ne fait guère de cas d'un si grand sacrifice. Cette conduite ne peut être exempte de péché grave à cause du grand scandale que le prêtre donne au peuple, puisque au lieu de lui inspirer un grand respect envers le saint sacrifice de l'autel, il le lui fait perdre en lui montrant le mépris qu'il en fait lui-même. Le concile de Tours a ordonné, en 1583, que les prêtres fussent pleinement instruits des cérémonies de la messe : écoutons la raison qu'il en donne : C'est pour qu'il ne détourne pas de la dévotion le peuple qui leur est confié, plutôt que de les engager à vénérer les saints mystères¹

IX. C'est pourquoi le concile de Trente lui-même a fait aux évêques² un précepte rigoureux d'interdire aux prêtres tout ce qui nuit au respect dû à la célébration des saints mystères : et le concile ajoute que l'irrévérence sur cette matière peut à peine être exempte d'impiété ; voici ses paroles : *Decernit sancta synodus, ut ordinarii locorum ea omnia prohibere sedulo curent, ac teneantur, quæ irreverentiam (quæ ab impietate vix sejuncta esse potest) inducit.* Remarquons les mots *curent ac teneantur* ; il s'ensuit que les évêques sont obligés *sub gravi* de veiller à cet objet, et de s'enquérir de la manière dont les messes se célèbrent dans leurs diocèses : et qu'ils doivent suspendre de la célébration ceux qui s'en acquittent sans y apporter la révérence convenable. Le concile donne en ce point aux évêques la délégation apostolique, même à l'égard des religieux exempts ; en sorte qu'ils peuvent et doivent les corriger, et que s'ils persévèrent dans la même faute, ils peuvent leur interdire la célébration et les contraindre, même par les censures et les autres peines, à en observer exactement les règles.

X. Il est certain qu'une messe célébrée avec dévotion porte à la dévotion ceux qui l'entendent : au contraire, une messe dite à la hâte et sans gravité fait perdre la dévotion à ceux

¹ Ne populum sibi commissum a devotione potius revocent, quam ad sacramentorum mysteriorum venerationem invitent.

² (*Decr. cit. de observ. in celebr. missæ.*)

qui y assistent ; et ce qu'il y a de pire, c'est qu'elle diminue le respect pour le saint sacrifice de l'autel, et refroidit la foi en un si grand mystère. Et en vérité, comment pourrait-il se faire qu'un prêtre qui célèbre sans dévotion, avec peu de respect, précipitant et mutilant les paroles, les cérémonies, les génuflexions, les signes de croix, les élévations de mains, les baisements de l'autel, et d'autres semblables cérémonies, ou qui les embrouille avec les paroles, ou qui précipite les mots de manière à les tronquer, comment, dis-je, un tel prêtre pourrait-il inspirer la dévotion et les sentiments de respect aux assistants qui l'observent ? Les séculiers aiment pour la plupart à se trouver bientôt quittes de l'obligation d'entendre la messe ; mais ceux-là mêmes, après avoir entendu les messes célébrées précipitamment, restent scandalisés des prêtres qui les ont dites.

XI. Mais certains prêtres s'excuseront en disant : Je n'ometts ni les paroles ni les cérémonies : je profère exactement les unes, et je fais très-bien les autres. Doucement : il faut comprendre que pour bien dire la messe, il ne suffit pas de proférer toutes les paroles ni de faire toutes les cérémonies prescrites par la rubrique, et non-seulement les plus essentielles, mais encore les moins importantes, parce que toutes tendent à manifester la dignité du sacrifice : c'est pourquoi l'Eglise veut que toutes les cérémonies qui se font durant l'action même du sacrifice soient préceptives, et d'obligation rigoureuse, comme nous l'avons prouvé ci-dessus ; mais il faut encore que tout soit fait avec la gravité qui convient à une action si sainte. Il ne suffit donc pas de dire la messe en proférant toutes les paroles, et en faisant toutes les cérémonies ; mais il faut encore la dire avec la gravité et la lenteur convenables, pour qu'elle excite dans les autres le respect envers le sacrifice ; autrement, si tout se fait avec précipitation, il en résulte plutôt du mépris que de l'estime pour ce grand sacrifice. De là vient que, quand même un prêtre pourrait dire toutes les paroles et faire toutes les cérémonies en moins d'un quart-d'heure, il ne laisserait pas

d'être coupable d'une faute mortelle, parce qu'il ne pourrait malgré cela être excusé d'une grave irrévérence, en disant la messe sans y apporter la gravité requise.

XII. La première cause qui fait que les prêtres célèbrent avec tant d'irrévérence, c'est qu'ils vont à l'autel sans penser à ce qu'ils vont faire ; c'est qu'ils y vont, ou pour la misérable rétribution qui y est attachée, ou pour quelque autre motif humain. Il suit de là qu'avant de célébrer, il convient, il est même nécessaire de se préparer pendant une demie-heure, ou au moins un quart-d'heure (ce qui du reste est trop peu) d'oraison mentale : il serait bon de la faire en méditant la passion de J. C., puisque le prêtre va renouveler sur l'autel le sacrifice de la croix. C'est pourquoi j'ai placé ici les considérations suivantes, avec d'autres affections pieuses, afin que chaque fois au moins avant de célébrer, le prêtre lise une de ces considérations. J'y ai ajouté à la fin quelques affections et prières qui peuvent servir d'action de grâces après la messe : remarquons que ces actes pieux, produits après la communion, comme disent les auteurs, ont une plus grande valeur et un plus grand mérite devant Dieu, que s'ils étaient faits en tout autre temps, parce qu'alors l'ame est unie à Jésus-Christ.

§ II

De la préparation à la messe.

CONSIDÉRATIONS SUR LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST, POUR SERVIR DE PRÉPARATION A LA MESSE, DISTRIBUÉES ENTRE LES JOURS DE CHAQUE SEMAINE.

PREMIÈRE CONSIDÉRATION.

POUR LE DIMANCHE.

Jésus va à la rencontre de ses ennemis ; il est saisi et lié.

Jésus étant au jardin, et sachant que Judas et les soldats s'approchaient pour le prendre, et pour le conduire à la mort,

n'attend point qu'ils arrivent, mais il va lui-même au-devant d'eux, pour se mettre en leur pouvoir. Notre aimable Rédempteur était encore baigné de cette sueur mortelle, provoquée par l'agonie qu'il avait soufferte dans le jardin des olives ; mais il avait le cœur tout brûlant d'amour, et désirait souffrir pour nous : c'est pourquoi il appelle ses disciples qui dormaient, et il leur dit : « Levez-vous, marchons, voici que celui qui doit me livrer est proche¹ »

O mon sauveur, le désir que vous eûtes de mourir pour nous a donc été si grand que vous êtes allé vous-même au-devant de la mort ? Ah ! mon Jésus, voilà que je vais me rendre à l'autel pour renouveler le même sacrifice de la croix que vous avez consommé une fois sur la montagne du calvaire. Combien je suis affligé de vous avoir méprisé, vous, qui m'avez aimé jusqu'à me rendre votre ministre ! Jusqu'ici je vous ai tourné le dos, mais aujourd'hui je désire uniquement de m'unir à vous. Ah ! ce matin, avant que vous entriez dans mon cœur, pardonnez-moi toutes les amertumes dont je vous ai abreuvé, car je les déteste par-dessus tout autre mal. Ah ! mon bien-aimé Rédempteur, ne permettez pas que je vous déplaise de nouveau. Je vous aime, ô mon Jésus qui êtes mort pour moi : je vous aime, mon unique bien, et j'abandonne tout pour votre amour. Mon Dieu et mon tout, *Deus meus, et omnia*, oui, vous seul, vous me suffisez.

Père éternel, je vous offre ce sacrifice en action de grâces de tous les dons que vous avez faits à Jésus comme homme, à la bienheureuse vierge Marie et à tous les saints mes intercesseurs. Je vous recommande le souverain pontife, le roi notre maître, mes parents, mes bienfaiteurs, mes amis et mes ennemis. Je vous recommande encore les infidèles, les hérétiques et tous les pécheurs qui vivent dans votre disgrâce : donnez-leur la lumière et le secours pour sortir d'un si misérable état. Et puisque vous m'avez remis dans votre sainte grâce comme je l'espère, donnez-moi la sainte persévérance. Et vous, Marie,

¹ Surgite, eamus, ecce qui me tradet, prope est. (*Marc. xiv, 32.*)

mère de la persévérance, ne cessez jamais de prier Jésus pour moi.

SECONDE CONSIDÉRATION.

POUR LE LUNDI.

Jésus présenté à Caïphe et condamné à mort.

L'inique pontife, ne trouvant pas de témoins pour condamner notre innocent Seigneur, tâcha de tirer de ses propres paroles matière à le déclarer coupable. Il l'interrogea donc en prenant Dieu à témoin : « Je vous adjure par le Dieu vivant de nous dire si vous êtes le Christ fils de Dieu¹ » Jésus entendant qu'on l'adjurait au nom de Dieu, déclara la vérité et dit : « Je le suis ; et vous verrez le fils de l'homme assis à la droite de Dieu, venir sur les nuées du ciel² » À ces mots, Caïphe déchire ses vêtements, et dit : « À quoi bon d'autres témoignages ? vous avez entendu le blasphème qu'il a proferé³ » Il demanda ensuite aux autres prêtres : « Que vous en semble-t-il⁴ ? » et ils répondirent : « Il mérite la mort⁵ » Mais cette sentence avait été d'avance portée par le Père éternel, du moment où Jésus s'était offert à payer la peine de nos péchés. Mon Jésus, je vous rends grâces et je vous aime.

Cette inique sentence ayant été publiée, tous ceux qui environnaient Jésus s'ingénierent à le tourmenter durant cette nuit : l'un lui crache au visage, l'autre le frappe à coups de poing, un autre lui donne des soufflets, en le tournant en dérision comme un faux prophète⁶ Et puis, ajoute saint Marc,

¹ Adjuro te per Deum vivum, ut dicas nobis, si tu es Christus filius Dei. (*Matth.* xxvi, 63.)

² Ego sum : et videbitis filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei et venientem in nubibus cœli. (*Marc.* xiv, 62.)

³ Tunc princeps sacerdotum scidit vestimenta sua dicens : Blasphemavit : quid adhuc egemus testibus ? (*Matth.* xxvi, 65.)

⁴ Quid vobis videtur ?

⁵ Reus est mortis.

⁶ Tunc expuerunt in faciem ejus, et colaphis eum ceciderunt : alii autem

ils couvrent son visage sacré d'un linge écarlate, et le frappent ensuite à l'envi.

Ah ! mon Jésus, combien d'injures vous avez souffertes pour moi, afin d'expier les injures que je vous ai faites ! Je vous aime, ô bonté infinie ; je me repens souverainement de vous avoir ainsi méprisé. Pardonnez-moi, et donnez-moi la grâce d'être tout à vous. Je veux vous appartenir entièrement ; c'est à vous de réaliser mon désir. Et vous aussi, mon avocate et mon espérance, Marie, vous avez à m'obtenir cette grâce par vos prières.

TROISIÈME CONSIDÉRATION.

POUR LE MARDI.

Jésus est tourné en dérision par Hérode, et on lui préfère Barrabas.

Le jour étant venu, les Juifs conduisent Jésus à Pilate, afin qu'il le condamne de nouveau, et qu'il le fasse mourir. Celui-ci, après avoir examiné tous les crimes dont on accusait notre innocent Seigneur, répondit qu'il ne trouvait aucun sujet de le condamner¹. Et pour se délivrer de l'importunité des prêtres qui persistaient à lui demander sa condamnation, comme il entendit dire que Jésus était Galiléen, il le renvoya à Hérode, dont Jésus se trouvait ainsi le sujet. Hérode désirait voir Jésus, espérant être le témoin de quelques-uns de ces prodiges que la renommée attribuait au Sauveur. C'est pourquoi, lorsqu'on l'eut amené en sa présence, il lui fit plusieurs interrogations : mais le Seigneur ne lui répondit pas un mot. Alors Hérode et sa cour le traitent comme un insensé, le font revêtir, par dérision, d'une robe blanche, et le renvoient ainsi à Pilate². O mon Jésus, c'est donc avec raison qu'Isaïe a pré-

palmas in faciem ejus dederunt, dicentes : Prophetiza nobis, Christe, quis est qui te percussit ? (*Matth. xxvi, 67, et seq.*)

¹ Ego nullam invenio in eo causam. (*Joan. xviii. 28.*)

² Sprevit autem illum Herodes cum exercitu suo, et illisit indutum veste alba, et remisit ad Pilatum. (*Luc. xxiii, 11.*)

dit que vous deviez être traité sur la terre comme le plus vil et le dernier des hommes¹ Mais puisque vous, mon Rédempteur et mon Dieu, avez voulu être ainsi méprisé pour moi, j'accepte et j'embrasse tous les mépris qui me viendront de la part des hommes, et je ne veux plus en garder de ressentiment, comme je l'ai fait par le passé, à votre grand déplaisir

Misérable Hérode ! par son iniquité, il se rendit indigne que Jésus-Christ lui parlât. Mon Jésus, je méritais aussi que vous ne me parlassiez plus, et que vous m'abandonnassiez ; mais non, par pitié, parlez-moi : « Parlez, Seigneur, votre serviteur vous écoute² » Jusqu'ici je n'ai point voulu vous entendre, mais maintenant, comme je vous aime, je veux vous obéir en tout : dites-moi ce que vous voulez de moi, car je veux vous contenter en tout. Ah ! Seigneur, quand sera-ce que je serai tout à vous, et que je ne serai plus à moi ? Non, je ne veux plus résister à votre appel amoureux. O Marie ! vos prières sont toutes-puissantes ; priez votre fils qu'il me rende tel qu'il désire que je sois.

QUATRIÈME CONSIDÉRATION.

POUR LE MERCREDI.

Jésus flagellé et couronné d'épines.

Pilate reconnaît l'innocence de Jésus ; mais, pour contenter les Juifs, il le condamne à être flagellé, espérant du moins le sauver ainsi de la mort. Jésus accepte ce grand tourment pour expier les péchés de nos sens. Ici s'est vérifié ce qu'avait prédit le prophète : « Il a été couvert de plaies pour nos iniquités, il a été broyé de coups pour nos crimes³ » O mon Sauveur, c'est donc moi dont les péchés, bien plus que les coup^s

¹ Novissimum virorum.

² Loquere, Domine, quia audit servus tuus.

³ Ipse autem vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra. (*Isa. LIII.*)

de fouets, vous ont déchiré les chairs ; si j'avais moins péché- vous auriez été moins tourmenté. Je vous aime, ô mon sou, verain bien, et je me repens de tout mon cœur de vous avoir ainsi méprisé.

Non contents de cela, les Juifs engagent les soldats à le couronner d'épines, et à le traiter comme un roi de théâtre. Ils le dépouillent de nouveau de ses vêtements, lui mettent un manteau d'écarlate sur les épaules, à la main, un roseau et une couronne d'épines sur la tête. Mon bien-aimé Rédempteur, mes coupables consentements au péché ont été les épines cruelles qui vous percèrent si douloureusement. Je les déteste maintenant, et je les hais plus que tout autre mal. Les Juifs se moquèrent ensuite de lui, en le saluant roi des Juifs ¹ Saint Jean ajoute qu'ils lui donnaient des soufflets ² Ah ! mon Jésus, vous n'êtes maintenant qu'un roi de dérision et de douleur ; mais je vous reconnais pour mon véritable roi et seigneur : je vous remercie et je vous aime plus que tous les biens. Je vous aime, ô mon Jésus, flagellé et couronné d'épines pour moi. Ah ! faites que je quitte tout pour ne point aimer autre chose que vous. O Marie, mère de Dieu, priez Jésus pour moi.

CINQUIÈME CONSIDÉRATION.

POUR LE JEUDI.

Pilate montre Jésus au peuple, en disant : « Voilà l'homme, » *Ecce homo*.

Jésus ayant été conduit de nouveau devant Pilate, celui-ci le voit tellement lacéré par ses blessures, qu'il s'imagine pouvoir exciter la compassion des Juifs en le leur faisant voir. C'est pourquoi il sortit sur le balcon, portant avec lui le Sauveur tout meurtri, et il dit au peuple : « Voilà l'homme ³ » Alors parut Jésus couronné d'épines, et portant sur les épaules

¹ Illudebant ei dicentes : Ave rex Judeorum. (*Matth. xxvii, 29.*)

² Et dabant ei alapas. (*xix, 3.*)

³ *Ecce homo.*

un manteau de pourpre¹ O mon âme, regarde aussi ton Rédempteur sur ce balcon, et pense à quoi s'est réduit ton amoureux pasteur pour te sauver, toi, brebis perdue. O mon Jésus, je vous rends grâces. « Je chanterai éternellement, Seigneur, vos miséricordes² »

Mais les Juifs, en le voyant, au lieu de compatir à ses douleurs, se mettent à crier : « Crucifiez-le, Crucifiez-le³ » Pilate toutefois cherche à le délivrer, reconnaissant son innocence ; mais ils continuent à crier : « Otez-le, ôtez-le, crucifiez-le⁴ » Ah ! mon Jésus, il fut un temps où je voulais en quelque façon votre mort, en vous bannissant de mon âme ; et cependant vous avez voulu donner votre vie en croix pour me pardonner. Mon cher Rédempteur, je reconnais l'injure que je vous ai faite, et je voudrais mourir de douleur. Je me repens de toute mon âme, ô bonté infinie, de vous avoir ainsi méprisé par le passé ; mais je vous aime maintenant par-dessus toutes choses, et je préfère votre grâce à tous les biens du ciel et de la terre ; et à quoi servent tous les biens de ce monde sans votre grâce ? Vous m'avez aimé jusqu'à la mort ; je veux aussi vous aimer jusqu'à la mort. Donnez-moi la sainte persévérance ; donnez-moi votre saint amour ; faites que, durant les jours qui me restent, je n'aie plus le malheur de vous déplaire et que je ne pense à autre chose qu'à vous aimer.

O sang de Jésus, enivrez-moi de votre saint amour ! O mort de Jésus, faites-moi mourir à tout amour terrestre ; mon Sauveur bien-aimé, délivrez-moi de l'enfer que j'ai mérité tant de fois ; dans l'enfer je ne pourrais plus vous aimer, et je maudirais votre sang, votre mort, et toutes les grâces que vous m'avez faites. Non, mon Jésus, je veux vous aimer, et je ne veux aimer que vous. Donnez-moi la grâce de vous aimer, et disposez ensuite de moi comme il vous plaira. O mère

¹ Exivit ergo Jesus portans coronam spineam, et purpureum vestimentum. (Joan. xix, 5.)

² Misericordias tuas, Domine, in æternum cantabo.

³ Crucifige, crucifige eum.

⁴ Tolle, tolle, crucifige eum.

des pécheurs, Marie, secourez un pauvre pécheur qui veut aimer Dieu, et qui se recommande à vous. Vous exaucez tous ceux qui vous prient, exaucez-moi aussi pour l'amour de Jésus-Christ que vous aimez tant.

SIXIÈME CONSIDÉRATION.

POUR LE VENDREDI.

Jésus est condamné à mort par Pilate et porte sa croix au Calvaire.

Voilà Pilate, assis sur son tribunal, qui condamne Jésus à mourir en croix ; on lit l'injuste sentence que Pilate a rendue, mais qu'avait déterminée d'avance et de toute éternité le Père éternel en voulant que son fils endurât la mort pour notre salut. Jésus l'écoute, et, tout résigné à la volonté divine, il l'accepte humblement, pour nous délivrer par sa mort de la mort éternelle que nous avons méritée. « Il s'est humilié lui-même, a dit l'Apôtre, et il s'est rendu obéissant jusqu'à la mort, à la mort de la croix ¹ » Mon bien-aimé Rédempteur, vous acceptez la mort pour me donner la vie éternelle ; si vous n'étiez point mort pour moi, je serais perdu à jamais. Je vous en remercie, ô mon amour ; votre mort est mon espérance. Et puisque vous, mon Dieu, vous avez accepté la mort pour mon amour, j'accepte pour votre amour la mienne propre au temps et en la manière qu'il vous plaira, avec toutes les peines qui devront l'accompagner. Je vous demande la grâce de mourir avec le désir de vous être agréable, et de faire votre volonté.

Voilà Jésus qui sort de chez Pilate portant la croix sur ses épaules, et allant au Calvaire qui est le lieu assigné pour son supplice. Voilà le grand spectacle que le monde vit un jour ; un Dieu, le Créateur de l'univers, qui meurt pour ses créatures ! Ah ! Jésus mon Sauveur, ô amour de mon âme, en ce

¹ Humiliavit semetipsum factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. (*Philipp.* II, 8.)

voyage où vous allez mourir pour moi, je ne veux point vous quitter, je veux vous suivre, et mourir avec vous. Malheureux que je suis ! autrefois je vous ai méprisé, et je vous ai abandonné ; mais maintenant je vous aime plus que tous les biens ; je me repens de tout mon cœur de vous avoir offensé, et je vous promets de ne jamais plus vous abandonner jusqu'à la mort. Je vous embrasse de toute mon affection, et je veux vivre et mourir en vous embrassant de la sorte. Ah ! que votre grâce ne m'abandonne jamais. Et vous, ma chère avocate et protectrice Marie, ne cessez jamais d'intercéder pour moi.

SEPTIÈME CONSIDÉRATION

POUR LE SAMEDI.

Jésus meurt en croix consumé de douleurs, en présence de Marie sa mère affligée.

Sitôt que Jésus arrive au Calvaire, les bourreaux le dépouillent de nouveau de ses vêtements, et l'étendent sur la croix : Jésus étend les mains, et offre au Père éternel le grand sacrifice de lui-même pour le salut des hommes.

Ils prennent les clous et les marteaux et lui percent les mains et les pieds de part en part, ils l'attachent à la croix et l'y laissent rendre ses derniers soupirs. O hommes ! hommes ! ah ! comment se peut-il qu'en regardant votre Dieu sur ce bois infâme, mourant pour votre amour, vous puissiez vivre sans l'aimer.

Jésus en croix ! voilà le dernier rôle que remplit sur la terre le Seigneur du monde ! voilà la preuve de l'amour de Dieu pour nous. Saint François de Paule, contemplant un jour Jésus en croix, s'écria : « O Dieu charité ! ô Dieu charité ! ô Dieu » charité ! » Ah ! sans doute, personne ne pourra jamais expliquer ni comprendre la grandeur de l'amour que Dieu nous a manifesté en voulant mourir pour nous, ses misérables et ingrates créatures.

Et cependant, sachant cela, ô mon Jésus, je n'ai pas laissé de mépriser votre amour et de repousser votre grâce ; mais votre sang est mon espérance. Je me repens par-dessus toutes choses, ô Jésus, mon amour, de vous avoir tourné le dos. Je vous aime de toute mon âme, je vous aime par-dessus toutes choses ; et je vous promets de n'aimer dorénavant autre chose que vous.

O mon âme, approche-toi humiliée et attendrie de cette croix où est suspendu ton Seigneur mourant : baise cet autel où veut mourir sacrifié pour toi, et consumé de douleurs ton créateur lui-même ; baigne-toi dans ce sang qui coule de ses pieds sacrés ; lave dans ce sang tes péchés, et espère en retirer toute sorte de biens. Mon cher Jésus, je ne veux plus m'appartenir, je veux être à vous et tout à vous. Dites-moi ce que vous voulez de moi, et je veux le faire. J'espère tout de votre bonté. O Marie, ma mère, j'espère aussi tout de votre protection.

§ III

Actes de remerciement après la messe, pour chaque jour de la semaine.

I

Pour le dimanche.

Mon bien-aimé je vous adore venu dans mon cœur sous les humbles apparences du pain et du vin, et je me jette à vos pieds pour vous remercier de la bonté avec laquelle vous avez voulu visiter un pauvre pécheur comme moi, qui vous ai si souvent chassé de mon âme.

Mon Rédempteur, lorsque je pense aux injures que je vous ai faites durant ma vie, je voudrais en mourir de douleur. Je vous remercie de ce que vous me donnez le temps de remédier au mal que j'ai fait. Jusqu'ici j'ai méprisé votre amour ; mais dorénavant je ne veux aimer que vous, et je ne veux chercher que vous et votre bon plaisir *Deus meus et omnia,*

mon Dieu est mon tout. Dorénavant vous serez tout mon bien et l'oblige de tout mon amour. O amour de mon âme, je veux me donner tout à vous ; si je ne sais point me donner comme je devrais, prenez-moi vous même. Attirez-moi à votre suite, et faites que je vous suive à l'odeur de vos parfums : *Trahe me post te, in odorem unguentorum tuorum*. Ah ! Verbe incarné, Dieu amoureux des hommes, par vos doux et puissants attraits, détachez-moi de toutes les affections de la terre, et attirez-moi tout à votre saint amour ! Faites que je puisse vous dire avec vérité : *Quid mihi est in cœlo ? et a te quid volui super terram ? Deus cordis mei, et pars mea Deus in æternum*. « Qu'y a-t-il pour moi dans le ciel, et que puis-je désirer autre chose que vous sur la terre ? Vous êtes le Dieu de mon cœur, et mon partage, ô mon Dieu, pour l'éternité. » Ah ! mon Jésus, rendez-vous le maître de mon cœur, et de toute ma volonté ; faites que je ne veuille autre chose que ce que vous voulez ; que je ne cherche autre chose que ce qui vous est agréable ; et que je ne me plaise qu'en ce qui vous plaît. *Deus cordis mei et pars mea Deus in æternum*. Que les autres choisissent en ce monde tel partage qu'ils voudront, vous êtes et vous serez toujours mon unique partage.

Je ne puis rien, mais je puis tout avec votre grâce : *Omnia possum in eo qui me confortat*. Vous avez promis d'exaucer celui qui vous prie : *Petite et accipietis*. Voici les grâces que je vous demande ; donnez-moi la sainte persévérance, donnez-moi votre amour, et je ne vous demande rien de plus. Mon Jésus, par les mérites de votre passion, exaucez-moi. Ma reine et mon avocate Marie, vos prières peuvent tout, priez Jésus pour moi ; ma mère, exaucez-moi pour l'amour que vous portez à Jésus.

II

Pour le lundi.

O mon divin pasteur, vous êtes descendu du ciel pour me sauver, moi, brebis égarée, et en vous tournant le dos je me suis

perdu de nouveau. *Erravi sicut ovis quæ periit; quære servum tuum*¹. J'espère, mon Jésus, que vous m'avez pardonné les offenses que je vous ai faites ; mais si vous ne m'avez point encore pardonné, pardonnez-moi maintenant que vous êtes venu dans mon cœur ; je me repens de tout mon cœur d'avoir autrefois méprisé ainsi votre grâce, et je l'estime plus maintenant que tous les autres biens. Je suis prêt à donner mille fois la vie plutôt que de la perdre ; et à quoi sert la vie de ce monde sans votre grâce ?

Mon bien-aimé Rédempteur, vous êtes mort pour tous, afin que chacun de nous ne vive plus pour lui-même, mais seulement pour vous qui avez donné pour nous votre vie : *Pro nobis mortuus est Christus, ut qui vivunt, jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est*² Jusqu'ici j'ai vécu pour moi-même, en vous mettant en oubli ; dorénavant je veux vivre uniquement pour vous, qui êtes mort pour moi ; je veux tout oublier pour ne penser qu'à vous aimer, vous qui m'avez tant aimé. Pour effectuer cette résolution, donnez-moi vous-même le secours qui m'est nécessaire, je l'espère de votre promesse, par laquelle vous nous avez assuré que vous nous accorderiez ce que nous demanderions en votre nom : *Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis*³ Je vous le demande donc et je l'espère par les mérites de votre passion.

Adveniat regnum tuum. Réglez, mon Jésus, réglez sur toute mon âme, et ne permettez pas qu'elle se révolte jamais plus contre vous. Je vous aime, bonté infinie, et je vous prie : *Ne permittas me separari a te.* Faites-moi mourir plutôt que de permettre que je sois privé de votre amitié. *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum.* O Marie, ô puissante avocate de ceux qui se confient en votre intercession, je me confie en vous, et j'espère la vie éternelle. Je vous dis donc, rempli d'allégresse, avec saint Bonaventure : *In te, Domina, speravi non confundar in æternum.*

¹ (Ps. cxviii. 176.)

² (II, Cor. v, 1.) — ³ (Joan. xiv, 14.)

III

Pour le mardi.

Ah ! mon Jésus et mon Dieu, faites-moi connaître de plus en plus le bien infini qui est vous-même, et l'amour immense que vous m'avez porté en voulant souffrir toute votre vie, et mourir pour mon amour ; et de plus en vous donnant à moi si souvent dans la sainte communion. Saint Chrysostome a dit que vous mêlez votre substance avec la nôtre pour que nous devenions une même chose avec vous, et pour nous montrer par là combien est ardent l'amour que vous nous portez ¹ Oui vraiment, il n'y a que l'amour le plus ardent qui ait pu vous réduire, ô mon sauveur, à vous faire mon aliment afin que je devienne une même chose avec vous.

Venez donc, venez, ô Dieu de mon âme, et rendez-la toute vôtre. Venez, et chassez-en toutes les affections terrestres, afin que je n'aime que vous, que je pense à vous seul, que je ne parle que de vous, que je ne désire que vous, et que je ne cherche que vous ; et qui puis-je aimer si je ne vous aime pas, vous qui êtes la bonté infinie, et qui m'avez aimé jusqu'à mourir pour moi ? Ah ! mon Jésus, comment avez-vous pu choisir un ingrat comme moi pour être votre prêtre, parmi tant d'autres serviteurs fidèles ? Tant de fois je vous ai tourné le dos, et vous daignez venir tous les matins entre mes mains et dans mon cœur ! Malheur à moi, si après avoir reçu tant de grâces de vous, je viens à perdre de nouveau votre grâce ! Maintenant, Seigneur, je vous aime de toute mon âme, et je me repens de tout mon cœur de vous avoir méprisé. Je ne veux plus vous offenser, et je veux vous aimer de toutes mes forces. Assistez-moi, et ne m'abandonnez pas. *Vulnera tua merita mea*, puis-je bien dire après saint Bernard. Oui, vos plaies, votre sang, votre mort sont mon espérance : donnez-

¹ Semetipsum nobis immiscuit, ut unum quid simus ; ardentem enim amantium hoc est. (*Homil. LI.*)

moi la sainte persévérance ; faites que je recoure à vous en toutes mes tentations ; augmentez mon amour pour vous, et faites ensuite de moi ce qu'il vous plaira. O Marie, ô ma reine, obtenez-moi la grâce de me recommander toujours à vous. Celui qui recourt toujours à vous ne sera jamais vaincu par le démon.

IV

Pour le mercredi.

O Verbe incarné, quelles plus grandes preuves pourriez-vous encore nous donner pour nous convaincre de l'amour immense que vous nous portez, à nous qui sommes de misérables et criminels vers de terre ? Dites-nous, que vous reste-t-il encore à inventer pour nous obliger à vous aimer ? Malheur à celui qui vit sans vous aimer, et malheur à moi qui tant de fois, au lieu de vous aimer, ai lassé votre patience par tant d'injures que je vous ai faites ! Oh ! Dieu de mon âme, combien de fois n'ai-je pas échangé votre grâce contre un misérable plaisir, et ne vous ai-je pas dit en face que je ne voulais pas vous servir ! O Dieu de mon âme, je m'en repens de tout mon cœur. J'espère que vous m'en accorderez le pardon par les mérites de votre mort, avec la persévérance dans votre saint amour. C'est à cette fin que vous me poursuivez depuis tant d'années. Je ne veux plus résister. Et quoi ! veux-je attendre que vous me précipitiez effectivement en enfer ? je vous aime. bonté infinie, je vous aime, mon Dieu, digne d'un amour infini ; je vous aime, et je veux répéter sans cesse, en cette vie, et durant l'éternité : je vous aime, je vous aime, je vous aime.

In manus tuas commendo spiritum meum, redemisti me, Domine, Deus veritatis. Mon Jésus, ne m'abandonnez pas. Vous descendez chaque jour du ciel pour m'unir à vous, en me nourrissant de votre chair. Ah ! ne permettez pas qu'il m'arrive jamais de me séparer de vous. Jésus, mon amour et mon espérance, je ne désire désormais que d'être à vous, et tout à

vous sans réserve. Mon rédempteur, donnez-moi la force de réaliser ce désir. *O Jesu bone, exaudi me.* O Marie, ma mère, si vous priez pour moi, j'obtiendrai certainement cette grâce. *O Maria, exaudi me.*

V

Pour le jeudi.

An nescitis quoniam non estis vestri? empti enim estis pretio magno. C'est l'avertissement que nous donne l'Apôtre : et c'est la vérité, ô mon Jésus ; mais malgré cela, j'ai renoncé mille fois à votre grâce et à votre amour, en vous oubliant pour des riens. Tout cela est vrai, mais il est vrai aussi que je suis un de ces pécheurs qui ont été rachetés par votre sang. *Te ergo quæsumus, famulis tuis subveni, quos pretioso sanguine redemisti.* Je vous aime, mon Jésus, plus que tous les biens ; et parce que je vous aime, je me repens de tout mon cœur de vous avoir déplu.

Malheureux que je suis ! combien d'années n'ai-je point perdues, durant lesquelles je pouvais vous servir et me sanctifier ! et au lieu de cela, je les ai employées à vous mépriser et à perdre mon âme ! Mais votre bonté me fait espérer que je racheterai à l'avenir le temps perdu, en augmentant du double l'amour que je vous devais. Mon doux Jésus, vous vous êtes donné vous-même à moi sur la croix et dans le très-saint sacrement. Que vous donnerai-je, misérable que je suis ? je vous donne toutes mes satisfactions terrestres, je vous donne mon corps et mon âme, ma volonté et ma liberté. Si vous voyez, ce qu'à Dieu ne plaise, qu'à l'avenir je veuille reprendre ma liberté pour vous offenser, je vous prie de me faire mourir en ce moment où j'espère que je suis en votre grâce. Père éternel, vous donnez toutes les grâces qui vous sont demandées au nom de Jésus-Christ ; c'est au nom de Jésus-Christ que je vous prie de me donner la sainte persévérance et votre saint amour. O Marie, vous êtes la mère de la persévérance ; vous exaucez ceux qui vous prient. Je vous demande, et je suis certain que vous m'obtiendrez la sainte persévérance.

VI

Pour le vendredi.

*Christus dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis*¹.
 Il est donc vrai que Jésus-Christ, fils de Dieu, nous a tant aimés, qu'il a voulu mourir de douleur sur une croix pour nous ! Et qui aurait jamais pu faire mourir un Dieu, s'il n'avait voulu lui-même se livrer à la mort ? *Ego pono animam meam*, dit-il, *nemo tollit eam a me, sed ego pono eam*².
 O mon âme, si tu doutes de l'amour que te porte ton Sauveur, regarde-le mort pour toi sur cette croix : et quelle plus grande preuve pouvait-il te donner de son amour, qu'en prodiguant sa vie ? *In hoc cognovim us caritatem Dei, quoniam ille animam suam pro nobis posuit*³

Mon Jésus, pour me sauver, vous avez donné votre vie, et j'ai échangé votre amitié pour un rien, pour un caprice, pour un misérable plaisir ! je m'en repens par-dessus toutes choses, et je voudrais en mourir de douleur. Ah ! pardonnez-moi, par les mérites de votre mort, et, en signe de pardon, donnez-moi une vive douleur de mes péchés, et un grand amour pour vous. Je sens en moi, par votre grâce, un désir ardent de vous aimer et une sincère résolution d'être tout à vous, mais je vois ma faiblesse, et j'ai la conscience de mes trahisons : vous seul pouvez me rendre fort et fidèle. Aidez-moi, ô mon amour, faites que je vous aime, et je ne vous demande rien de plus.

« *In hoc Christus mortuus est, et resurrexit, ut mortuorum et vivorum dominetur.* » (*Rom.*, xiv 7.) Ainsi, mon Seigneur, vous êtes mort pour vous rendre le maître de nos cœurs. Oui, mon Jésus, je veux que mon cœur, qui a été si longtemps révolté contre vous, vous appartienne maintenant tout entier : dominez-le dorénavant, et qu'il obéisse à tous vos vouloirs. Dites-moi ce que vous voulez de moi, je veux le

¹ (*Ephes.* v, 2.) — ² (*Joan.* x, 17.) — ³ (*I Joan.* III, 16.)

faire avec votre grâce. O Marie, priez Jésus pour moi ; c'est vous qui me rendrez fidèle à Dieu.

VII

Pour le Samedi.

*Animam meam pono pro ovibus meis*¹ O divin pasteur, qui avez voulu mourir consumé de douleurs sur un bois infâme, pour l'amour de vos brebis, ne m'abandonnez pas, comme je le mériterais à cause des offenses que j'ai commises contre vous. J'ai été pécheur, mais je ne veux plus l'être : maintenant, mon cher Jésus, je vous aime par-dessus toutes choses, et la peine qui m'afflige le plus, c'est le souvenir des offenses que j'ai commises contre vous par le passé. Ah ! je vous remercie de ne m'avoir pas précipité en enfer, et de m'avoir attendu avec tant de patience. Ah ! mon véritable ami, au lieu de m'abandonner, vous vous êtes attaché à mes pas, et vous avez frappé tant de fois à la porte de mon cœur, en m'appelant si amoureusement, qu'enfin vous m'avez contraint de vous aimer. Mon Jésus, je vous remercie, mais je vous prie d'achever votre ouvrage ; donnez-moi la lumière et la force pour me détacher de tout ce qui ne conduit pas à votre amour

Vous avez dit que vous aimez celui qui vous aime : *Ego diligentes me diligo* ; autrefois je me suis détourné de vous, ainsi je méritais justement votre haine ; mais maintenant que je vous aime, mon Dieu, ne me haïssez plus, mais aimez-moi. Je préfère votre amitié à celle du monde entier. Que tous les hommes me haïssent, il me suffit que vous me regardiez avec amour ; pourvu que je ne perde point votre bonne grâce, je consens à souffrir tous les maux. Enchaînez-moi, et unissez-moi étroitement à vous, en sorte que je ne puisse plus m'en séparer. *Jesu dulcissime, ne permittas me separari a te*. Très-sainte vierge Marie, c'est à vous de m'obtenir la grâce de ne me séparer plus jamais de l'amour de mon Dieu.

¹ (Joan. x, 15.)

PRÉPARATION
ET
ACTION DE GRACES
A L'USAGE
DES PRÊTRES QUI CÉLÈBRENT LA MESSE.

PRÉPARATION

ET

ACTION DE GRACES

A L'USAGE

DES PRÊTRES QUI CÉLÈBRENT LA MESSE.

INTRODUCTION (a)

L'homme ne peut faire une action plus sainte, plus grande, ni plus sublime, que de célébrer une messe. *Nullum aliud opus adeo sanctum a Christi fidelibus tractari posse, quam hoc tremendum mysterium*, dit le concile de Trente¹ Dieu même ne peut faire qu'il y ait une action plus sainte, ni plus grande que la célébration d'une messe. Tous les anciens sacrifices ne furent qu'une ombre et une figure du nôtre. Le sacrifice que feraient de leur vie tous les saints, tous les anges, et même la divine Marie, ne procurerait certainement pas à Dieu l'honneur que lui procure une seule messe, parce que la messe seule rend à Dieu un honneur infini. Ainsi, la messe est une action qui rend à Dieu le plus grand honneur que nous puissions lui rendre, et qui procure le suffrage le plus puissant aux âmes du purgatoire : c'est encore l'action qui brise le plus les forces de l'enfer, qui apaise le plus la colère de Dieu allumée contre

¹ (Sess. xxii, *decr. de observ. etc.*)

(a) Cette introduction est à peu près la même que celle qui a commencé ce volume ; nous la donnons néanmoins également ici, pour nous conformer davantage au texte italien.

(L'éditeur.)

les pécheurs, et qui enfin nous obtient la plus grande abondance des grâces divines. *Quid enim bonum ejus est, et quid pulchrum ejus, nisi frumentum electorum, et vinum germinans virgines*¹ ? A la messe on offre à Dieu en sacrifice son propre fils, et il se donne lui-même à nous dans le très-saint sacrement, qui renferme en soi tout le bien et toute la beauté de l'Eglise ; car, selon saint Thomas, presque tous les autres sacrements ont pour fin l'eucharistie : *Fere omnia sacramenta in eucharistia consummuntur*. Chaque messe qui se célèbre procure au monde le même bien, sans diminution aucune, que lui a procuré la croix : *Quidquid est effectus dominicæ passionis, est effectus hujus sacrificii*, dit le même docteur². Et la sainte Eglise nous en donne la certitude par ces paroles : *Quoties hujus hostiæ commemoratio recolitur, toties opus nostræ redemptionis exercetur*³. Car c'est le même rédempteur qui est sur l'autel victime et sacrificateur tout à la fois, en s'y sacrifiant par le ministère des prêtres. *Una enim, eademque est hostia ; idem nunc offerens sacerdotis ministerio, qui se ipsum in cruce obtulit, sola ratione offerendi diversa*⁴. En sorte que, comme disent les docteurs, quand même Jésus-Christ ne serait jamais venu au monde, le prêtre l'y ferait venir par les paroles de la consécration, comme on peut l'inférer de cette célèbre sentence : *O veneranda sacerdotis dignitas, in cujus manibus, velut in utero Virginis, filius Dei incarnatur*⁵. Le sacrifice de la croix nous est appliqué par celui de l'autel. La passion nous rend capables de la rédemption, la messe nous en met en possession, et fait que nous avons part aux mérites de Jésus-Christ.

Nous ne pouvons par aucune de nos œuvres remercier dignement Dieu des dons immenses qu'il nous a faits ; mais en lui offrant Jésus-Christ au sacrifice de la messe, nous lui rendons des actions de grâces suffisamment proportionnées. Saint Irénée a dit que le divin sacrifice a été institué pour em-

¹ (*Zach. ix, 17.*) — ² (*In Epist. ad Ephes. vi.*)

³ (*Orat. Dominic. iv. post petr.*) — ⁴ (*Conc. Trid. sess. xxii, c. 2.*)

⁵ (*Gabr. lect. iv.*)

pécher que nous manquions de reconnaissance envers Dieu¹. En outre, par ce sacrifice, nous pouvons obtenir toutes sortes de grâces. Si nous avons reçu la promesse d'obtenir tout ce que nous demanderons à Dieu au nom de Jésus-Christ², combien plus devons-nous l'espérer en offrant Jésus-Christ même? Notre Rédempteur intercède continuellement au ciel pour nous³; mais il le fait surtout au temps de la messe, dans laquelle, pour nous obtenir les grâces, il se présente lui-même au Père éternel, par les mains des prêtres. Si nous savions que tous les saints et la bienheureuse vierge Marie priaient pour nous, quelle confiance n'aurions-nous pas dans le succès de leurs prières? Or une seule prière de Jésus-Christ peut infiniment plus que toutes les prières des saints. Malheur à nous, pauvres pécheurs, si nous n'avions pas ce sacrifice pour apaiser le Seigneur! Par l'oblation qui est faite de ce sacrifice, dit le concile de Trente, en même temps qu'il nous accorde sa grâce avec le don de pénitence, il nous remet nos fautes et nos péchés même les plus considérables⁴. En un mot, comme la passion de Jésus-Christ a été suffisante pour sauver tout le monde, de même une seule messe suffit encore à ce but. C'est pourquoi le prêtre dit à l'oblation du calice : *Offerimus tibi, Domine, calicem salutaris, ... pro nostra et totius mundi salute.*

Concluons de là quel sera le compte qu'auront à rendre à Dieu les prêtres qui célèbrent ce grand sacrifice avec peu de respect. Le père maître Jean d'Avila ayant su qu'un prêtre était mort après avoir célébré la première messe, s'écria :

¹ Divinum sacrificium ideo institutum est, ne nos ingrati simus apud Deum. (*Lib. IV, c. 32, 34 a.*)

² Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis. (*Jo. XVI, 23.*)

³ Qui etiam interpellat pro nobis. (*Rom. VIII, 39.*)

⁴ Hujus quippe oblatione placatus Dominus, gratiam et donum pœnitentiæ concedens, crimina et peccata etiam ingentia dimittit.

(a) Il nous semble que saint Irénée parle moins du sacrifice de la messe dans le passage allégué, que des sacrifices en général, qu'il dit avoir été institués non parce que Dieu en avait besoin, mais parce que nous en avons besoin nous-mêmes pour témoigner à Dieu notre recueillement.

(L'éditeur.)

Oh ! quel compte aura dû rendre à Dieu ce prêtre pour cette seule messe qu'il a dite ? Oh ! Dieu, où est la dévotion et la révérence de tant de prêtres qui célèbrent la messe ! C'est là, comme nous l'avons dit, l'action la plus grande et la plus sainte, en sorte que le concile de Trente dit qu'il faut la faire avec la plus grande dévotion intérieure et extérieure possible¹. Cette action, dis-je, est la plus méprisée par le plus grand nombre des prêtres. Assurément ils feraient plus d'attention à remplir un rôle de comédie, qu'ils n'en font à célébrer une messe. Quelques-uns vont même jusqu'à cet excès, de la dire en moins d'un quart-d'heure ; ce qui ne peut être exempt de péché mortel, quand même ce serait une messe de morts, comme nous l'avons prouvé dans nos œuvres morales, parce qu'on ne peut en si peu de temps célébrer sans un grave mépris des paroles et des cérémonies, et sans manquer notablement à la révérence et à la gravité requises à l'égard d'un si grand sacrifice, et en outre, sans donner un grave scandale aux séculiers.

En parlant sur ce sujet, je voudrais des larmes, mais des larmes de sang. Pauvres prêtres qui célébrez de la sorte, que ferez-vous au jour du jugement ? Et vous aussi, que ferez-vous, pauvres évêques, qui les admettez à célébrer ! car les évêques, comme le remarquent généralement les docteurs, et comme le concile de Trente en donne l'assurance à l'endroit cité (Decr. de observ., etc.), sont tenus et strictement obligés d'interdire la célébration à ces prêtres, qui disent la messe avec une telle irrévérence, que le concile l'appelle une impiété, lorsqu'il dit, précisément en parlant de ce saint sacrifice : *Decernit sancta synodus, ut ordinarii locorum ea omnia prohibere sedulo curent ac teneantur, quæ irreverentia (quæ ab impietate vix sejuncta esse potest) induxit.* En sorte que les évêques, pour remplir le précepte du concile, selon les paroles que nous venons de rapporter (*curent ac teneantur,*)

¹ Satis etiam apparet, omnem operam in eo ponendam esse ut quanta maxima fieri potest interiori cordis munditia, atque exteriori devotionis ac pietatis specie, peragatur. (Sess. xxii, decr. de observ. in cel. miss.)

sont obligés de veiller continuellement, et à s'informer soigneusement sur la manière dont se célèbrent les messes dans leurs diocèses, et de suspendre de la célébration ceux qui s'en acquittent sans y apporter l'attention et la gravité convenables. Cette obligation des évêques n'est pas seulement relative aux prêtres séculiers, mais elle concerne encore les religieux, puisque dans le décret du concile que nous venons de voir, les évêques sont établis pour cet objet délégués apostoliques : *Ipsi ut delegati sedis apostolicæ, prohibeant, mandent, corrigant, atque ad ea servanda censuris aliisque poenis compellant*, etc. Mais malgré cela, c'est une pitié, disons-le, de voir le mépris que témoignent ordinairement les prêtres de Jésus-Christ en célébrant le grand mystère. Et ce qui étonne le plus, c'est de voir même des religieux de l'étroite observance et des ordres réformés, célébrer la messe de telle manière, qu'ils scandaliseraient même les turcs et les idolâtres.

Il est vrai que le grand sacrifice de l'autel suffit à apaiser Dieu pour tous les péchés du monde ; mais comment pourrait-il l'apaiser pour les injures que lui font les prêtres dans le temps même où ils le lui offrent ? car en célébrant avec si peu de révérence, ils lui occasionnent par leurs dispositions personnelles réellement plus de déshonneur que d'honneur. Ils l'offensent alors en outrageant la victime même qu'ils lui offrent. L'hérétique qui ne croit point à la présence réelle de Jésus-Christ dans le Saint Sacrifice est coupable sans doute ; mais celui qui y croit et le traite néanmoins sans respect, est plus coupable encore, et de plus, il devient la cause que les assistants perdent l'estime, l'opinion et le respect qu'ils avaient pour la majesté d'un si grand sacrifice. Le peuple juif avait d'abord une grande vénération pour Jésus-Christ ; mais lorsqu'il le vit méprisé par les prêtres, il cessa de l'estimer : la même chose arrive de nos jours ; le peuple perd la vénération qu'il avait pour la messe, en la voyant traitée avec tant de négligence et d'indévotion par les prêtres. Par la même raison qu'une messe célébrée avec dévotion inspire de la piété

aux assistants, l'irrévérence des prêtres affaiblit la vénération et même la foi qu'auraient en ce mystère ceux qui en sont témoins. Comment l'indévo­tion d'un prêtre, qui est le ministre de ce grand sacrifice et le dépositaire du corps de Jésus-Christ, pourrait-elle inspirer aux autres des sentiments de dévotion et de respect ? Quelle idée peut donner aux autres de la sainteté et de la majesté d'un si grand mystère, le prêtre qui témoigne à son égard plutôt du mépris que de la vénération ?

Mais, dira-t-on, les séculiers se plaignent des prêtres lorsque la messe est trop longue. Donc, répondrai-je d'abord, l'indévo­tion des séculiers doit être la règle du respect avec lequel le prêtre doit célébrer ? mais je dis en second lieu que si tous les prêtres célébraient avec le respect et la gravité qui sont dus à ce grand sacrifice, les séculiers auraient assurément une toute autre vénération pour la sainte messe, et ils ne se plaindraient pas d'assister à une messe qui durerait une demi-heure. Mais comme ils ne voient célébrer ordinairement que des messes qui n'inspirent rien moins que le respect et la dévotion, ils ont pris l'habitude de l'indévo­tion et de la langueur dans la foi ; et s'ils voient ensuite un prêtre qui célèbre avec la révérence convenable, ils en éprouvent de la peine, et s'ennuient par suite de leurs mauvaises habitudes. Et tels qui ne s'ennuient point en demeurant plusieurs heures à une table de jeu, ou dans une antichambre pour faire la cour à un grand de la terre, s'ennuient en entendant une messe d'une demi-heure. Si tous les prêtres, dit un auteur, célébraient en prêtres, les séculiers entendraient la messe en chrétiens, et avec dévotion.

Chose étonnante ! Dieu ordonnait aux prêtres de l'ancienne loi de trembler de respect à la vue de son sanctuaire¹ ; et les prêtres de Jésus-Christ ont l'audace de demeurer à l'autel, en présence du Verbe incarné, de l'offrir, de le tenir dans leurs mains, et de se nourrir de sa chair, avec peu de révérence !

¹ Pavete ad sanctuarium meum. (*Levit.* xxvi, 2.)

Mais, dira-t-on, je ne manque point aux choses essentielles ; c'est peu de chose que de manquer aux cérémonies. Que celui qui parle de la sorte entende ce que le Seigneur disait à ceux qui omettaient les cérémonies des anciens sacrifices : « Si vous refusez d'écouter la voix de votre Dieu qui vous ordonne d'observer les cérémonies ; vous verrez fondre sur vous les malédictions suivantes : vous serez maudit dans la ville, vous serez maudit dans la campagne¹, etc. » Sainte Thérèse disait : « Je donnerais ma vie pour une cérémonie de l'Eglise ; » et le prêtre fera peu de cas des cérémonies de la messe ! Le P. Suarez enseigne que l'omission d'une cérémonie quelconque prescrite pour la messe est un péché ; et les docteurs s'accordent à dire qu'une notable infraction des cérémonies de la messe, comme cela est inévitable lorsqu'on la dit trop vite, est un péché mortel, tant à cause de l'irrévérence grave qu'on commet envers le sacrifice, qu'à cause du scandale qu'on donne aux assistants, en leur faisant perdre la vénération qui est due à la messe. « Je m'adresse à vous, disait Dieu par l'organe du prophète Malachie, je m'adresse à vous, prêtres qui méprisez mon nom, et qui dites : En quoi méprisons-nous votre nom ? Vous le méprisez, en ce que vous êtes cause par votre conduite que la table du Seigneur est devenue un objet de mépris². » Le mépris que les prêtres font de l'autel, est cause que l'autel est aussi méprisé par les autres.

Et voilà pourquoi l'on voit tant de prêtres, et si peu de saints parmi eux. Moïse ne sortit point de l'entretien qu'il eut avec Dieu sans être tout embrasé d'amour, de telle sorte que sa figure était resplendissante de lumière. Ainsi, les prêtres en sortant de l'autel devraient être tout enflammés d'une nouvelle ferveur ; mais l'expérience fait voir que ces prêtres qui

¹ Quod si audire nolueris vocem Domini, ut custodias cæremonias... venient super te omnes maledictiones istæ : maledictus eris in civitate, maledictus in agro, etc. (*Deut.* xxvi, 15.)

² Ad vos, o sacerdotes qui despicitis nomen meum, et dixistis : In quo despeximus nomen tuum ? in eo quod dicitis, mensa Domini despecta est. (*Mal.* I, 6.)

célèbrent avec peu de dévotion retombent toujours dans les mêmes défauts : on les voit toujours tièdes, toujours impatients, toujours remplis d'orgueil, toujours adonnés à la bonne chère, attachés à leurs intérêts, à leur propre estime, aux plaisirs et aux passe-temps du monde. Et où est le fruit de tant de célébrations et de tant de communions, à chacune desquelles ils se nourrissent tous les jours de la chair de Jésus-Christ ? « Le mal n'est pas dans l'aliment qu'ils prennent, mais dans les dispositions avec lesquelles ils s'en nourrissent ¹ » Ainsi, pour revenir à mon sujet, je dis que la première cause de tant de défauts vient de ce que les prêtres célèbrent avec si peu de dévotion et de révérence, et de ce qu'on va à l'autel sans penser à ce que l'on va faire : on y va par des motifs d'intérêt, ou par habitude, mais sans la moindre disposition et sans préparation. Quant à la disposition, deux conditions sont nécessaires pour retirer du profit de la messe : le désir d'avancer dans l'amour divin, et le détachement des affections terrestres. L'amour divin ne trouve point de place dans un cœur plein des choses de la terre, et c'est pour cela qu'il n'y entre pas. Quant à la préparation, il faut y employer au moins une demi-heure, ou au moins un quart d'heure d'oraison mentale. Comment un prêtre peut-il dire la messe avec dévotion, quand il va la célébrer sans préparation, en passant immédiatement des affaires et des discours du monde à l'autel, et sans penser seulement à ce qu'il va faire ?

Chose étrange ! tant de bons auteurs, le cardinal Bona, le P Molina, le P Mansi, le P Sabatini, et bien d'autres, recommandent et inculquent la préparation à la messe, et écrivent de si belles considérations et affections pour cet objet ; mais quels sont les prêtres qui font cette préparation ? C'est ce qui m'a fait naître la pensée de publier les courtes considérations suivantes, pour chaque jour de la semaine, avec les affections pour la préparation à la messe ; je les ai faites courtes tout exprès, pour que les prêtres qui refusent d'y mettre

¹ Defectus non in cibo est, sed in edentis dispositione.

plus de temps, lisent au moins avant de célébrer ces petites réflexions, et fassent les actes qui y sont joints.

J'ai ensuite ajouté à la fin quelques autres affections et prières pour l'action de grâces après la messe. C'est pour obvier à cet autre désordre déplorable qui fait que les prêtres retirent si peu de fruit des messes qu'ils célèbrent. Quelle misère n'est-ce point de voir tant de prêtres sortir de l'église leur messe à peine achevée, ou se mettre aussitôt à discourir sur des choses inutiles ! Les auteurs s'efforcent également d'inculquer aux prêtres l'entretien avec Dieu dans l'oraison après la communion ; mais quels sont les prêtres qui les écoutent sur cet autre article ? Il y en a quelques-uns, mais ils sont fort rares et même des religieux qui mènent une vie solitaire, et qui font beaucoup d'oraison en d'autres moments, s'occupent peu de s'unir à Dieu après la messe : cependant plusieurs auteurs graves enseignent que, tant que durent les espèces sacramentelles, la sainte communion procure à l'âme d'autant plus de fruit, que les actes qu'elle produit durant ce temps la dispose mieux à recevoir des grâces. Ils disent en outre que les actes de piété après la communion ont une plus grande valeur et un plus grand mérite devant Dieu, que s'ils étaient produits en d'autres moments ; et c'est avec raison, parce qu'alors l'âme est unie à Jésus-Christ, selon ce qu'il a dit lui-même : « Celui qui mange ma chair, demeure en moi, et je demeure en lui ¹ » Il semble même que le Seigneur soit plus disposé à nous dispenser alors ses grâces. Sainte Thérèse dit que Jésus-Christ, après la communion, se place dans l'âme comme un roi sur un trône de grâces, et qu'il lui dit : « Que veux-tu que je te fasse ² ? » Ame chrétienne, demande-moi des grâces : je suis venu précisément pour te faire du bien ; demande-moi maintenant ce que tu veux, et tu l'obtiendras. C'est pourquoi le P Balthazar Alvarez et tous les docteurs mystiques disent qu'il faut faire un grand cas du temps qui

¹ Qui manducat meam carnem, in me manet, et ego in eo. (Jo. VI, 57.)

² Quid vis ut tibi faciam ?

s'écoule après la communion. Le P maître Avila, même pendant le temps où il était en mission, comme on le raconte dans sa vie, faisait au moins deux heures d'oraison après la messe. Tout prêtre devrait se tenir en prières au moins une demi-heure après la célébration du saint sacrifice.

Avant d'en venir aux considérations, il convient d'ajouter le sentiment d'un savant auteur touchant ceux qui s'abstiennent de célébrer par humilité. Ces prêtres disent : Je m'abstiens de célébrer souvent, parce que j'en suis indigne. L'auteur répond qu'il est bon de s'abstenir de célébrer par humilité, mais que ce n'est pas ce qu'il y a de mieux. Les actes d'humilité et de respect procurent de l'honneur à Dieu, mais cet honneur que de tels actes lui procurent n'a qu'une valeur bornée, parce qu'ils viennent de nous ; au lieu que l'honneur que nous lui rendons en disant la messe a une valeur infinie, parce qu'il est rendu à Dieu par une personne divine. Ainsi, lorsque nous avons soin de nous préparer à célébrer avec dévotion, autant du moins que nous le permet notre faiblesse, nous procurons une bien plus grande gloire à Dieu en célébrant la messe, qu'en nous abstenant même par humilité de la célébrer.

CONSIDÉRATIONS ET AFFECTIONS

POUR LA PRÉPARATION A LA MESSE

PREMIÈRE CONSIDÉRATION.

POUR LE DIMANCHE.

*De stercore erigens pauperem, ut collocet eam cum principibus
populi sui, (Psalm. cxli, 7.)*

Considérez, cher prêtre, que Dieu ne pouvait vous faire plus grand dans le monde qu'il ne vous a fait. En effet, à quelle plus haute dignité Dieu pouvait-il vous élever qu'à la dignité de son ministre, chargé sur la terre des intérêts de sa plus grande gloire ? Il vous a admis à monter à l'autel, pour lui sacrifier son propre fils. Que de choix Dieu n'a-t-il pas dû faire pour vous établir prêtre ! Il vous a choisi entre une infinité de créatures possibles, et vous a mis au monde. Ensuite, par préférence à tant de millions d'infidèles et d'hérétiques, il vous a mis dans la véritable Eglise, il vous a fait chrétien et catholique. Enfin, parmi tant de millions de fidèles, il vous a choisi pour prêtre.

Ah ! si Dieu n'avait honoré du sacerdoce qu'un seul homme au monde, à qui il eût donné le pouvoir de faire descendre sur la terre le Verbe incarné, et de délivrer les âmes de l'enfer en les absolvant de leurs péchés, quel cas tout le monde ne ferait,

il pas d'un tel prêtre ? Et quelles actions de grâces ce prêtre lui-même n'aurait-il pas à rendre à Dieu ? Que ne ferait-il pas pour son amour, en se voyant choisi entre tous les hommes pour remplir cet honorable ministère ? Mais, pensez bien ici, prêtre, que le nombre des hommes revêtus du sacerdoce, ne diminue en rien ni votre dignité ni vos obligations.

C'est donc avec raison que Dieu exige que chaque prêtre soit tout à lui. Le prêtre est appelé dans les Ecritures l'homme de Dieu, *homo Dei*, c'est-à-dire, homme qui n'appartient point à d'autres qu'à Dieu. Les prêtres de l'ancienne loi étendaient leurs mains sur les victimes, pour donner à entendre qu'ils offraient leur propre vie en sacrifice, comme ils sacrifiaient celle des animaux : de même, lorsque les prêtres de la nouvelle loi étendent les mains sur les dons offerts, ils indiquent qu'en union avec Jésus-Christ dont ils offrent la vie dans le saint sacrifice, ils doivent aussi offrir leur vie et se sacrifier entièrement à Dieu.

Voilà comment vous devez vous approcher de l'autel où, au moyen de quelques paroles, vous appellerez le Verbe divin entre vos mains, et où, à votre voix, la substance du pain et du vin se changera au corps et au sang de Jésus-Christ. Allez à l'autel, comme étant ambassadeur de tout le genre humain, afin d'y intercéder auprès de Dieu pour l'Eglise et pour tous les hommes. Préparez-vous-y donc par les affections suivantes.

AFFECTIONS.

O mon Dieu ! c'est donc dans ma personne que se vérifient plus exactement ces paroles de David : *De stercore erigens pauperem, ut collocet eum cum principibus populi sui*. Voilà que je me dispose maintenant à célébrer, c'est-à-dire, à vous offrir votre propre fils en sacrifice, moi misérable pécheur, qui par mes offenses mériterais depuis tant d'années d'être relégué dans l'enfer sous les pieds des démons, et abandonné pour toujours de tous les hommes, et de vous, mon bien-aimé Sei-

gneur. Voilà que sous peu d'instants, à mes paroles, le Verbe éternel, le roi du ciel descendra sur l'autel et viendra entre mes mains, pour être offert par moi, et pour me rassasier de sa chair sacrée.

O Dieu de mon âme ! moi prêtre ! moi qui vous ai tourné le dos si souvent ! moi, qui ai renoncé à votre grâce et votre amour, et qui ai échangé votre amitié pour une vaine fumée, et pour un plaisir court et empoisonné ! et comment avez-vous pu me choisir pour votre prêtre parmi tant d'âmes innocentes et fidèles ?

Ah ! éclairez-moi, Seigneur, et augmentez ma foi. *Noverim te, noverim me.* Faites-moi connaître ce que vous êtes, vous qui voulez vous donner à moi ce matin ; et faites-moi connaître ce que je suis, moi qui dois vous recevoir. Ah ! avant que je monte à l'autel, lavez mon âme de toutes ses souillures par les mérites de votre sang. Mon Jésus, avant de venir dans mes mains et dans mon cœur, pardonnez-moi. O souverain bien, je vous ai offensé et je vous ai déplu ; je m'en repens de toute mon âme.

Mon Rédempteur, je crois que vous êtes le fils de Dieu, qui êtes mort pour moi, et qui êtes réellement présent dans le très-saint sacrement pour être sacrifié par vos prêtres, et pour devenir notre nourriture. J'espère vous aimer à l'avenir, et vous aimer éternellement, par les mérites de votre passion, et en vertu de vos promesses. Je vous aime, mon cher Rédempteur, je vous aime plus que moi-même ; et parce que je vous aime, je me repens de toutes les offenses que j'ai commises contre vous, bonté infinie. (Il convient de répéter les quatre actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition, tous les jours immédiatement avant de célébrer, lors même qu'on l'aurait fait avant l'oraison mentale.) Je vous aime, mon Dieu, mais je ne vous aime point assez. Je voudrais vous aimer autant que doit le faire un prêtre : Je voudrais vous recevoir avec cet amour avec lequel vous reçoivent tant d'âmes amoureuses. Ah ! enflammez-moi de votre saint amour, et faites que je sois tout à vous.

Père éternel, je vous offre ce sacrifice en action de grâces de tous les bienfaits que vous avez accordés aux hommes, et surtout à la sainte humanité de Jésus-Christ, à la bienheureuse Vierge, à mon ange gardien, et à tous mes saints avocats ; et par les mérites de votre fils, je vous demande la sainte persévérance, votre amour et toutes les autres grâces que Jésus, Marie et mes autres saints avocats vous demandent pour moi.

Quant au prochain, il sera bon que le prêtre recommande avant la messe tous ceux qui sont marqués dans les *memento* suivants.

MEMENTO DES VIVANTS.

I. Je vous recommande le souverain pontife et tous les prélats, confesseurs, prédicateurs et prêtres ; donnez-leur, Seigneur, l'ardeur et le zèle, afin qu'ils travaillent au salut des âmes.

II. Je vous recommande mes parents, mes amis et mes ennemis ; les moribonds qui sont sur le point de quitter la vie ; les âmes du purgatoire, et tous les fidèles qui sont dans votre grâce ; donnez-leur, Seigneur, la persévérance et la ferveur dans votre amour

III. Je vous recommande les infidèles, les hérétiques et les pécheurs, donnez-leur la lumière et la force, afin que tous vous connaissent et vous aiment,

MEMENTO DES MORTS.

I. Je vous recommande les âmes de mes parents, de mes bienfaiteurs, de mes amis et de mes ennemis ; ainsi que celles qui sont en purgatoire à cause de moi.

II. Je vous recommande les âmes des prêtres et surtout celles des missionnaires et des ouvriers évangéliques.

III Je vous recommande les âmes de ceux qui ont eu plus de dévotion pour la passion de Jésus-Christ, pour le saint-sacre-

ment, pour la sainte Vierge, les âmes les plus oubliées, celles qui souffrent le plus, et celles qui sont plus près d'entrer en paradis.

Ces *memento* peuvent se renouveler tous les jours, au moins par l'intention de recommander tous ceux qui y sont désignés.

DEUXIÈME CONSIDÉRATION.

POUR LE LUNDI.

Hoc facite in meam commemorationem. (Luc. xxii. 19.)

De bons théologiens disent que d'après ce texte, les prêtres sont obligés de se souvenir de la passion et de la mort de Jésus-Christ, en célébrant la messe. Et il semble que l'Apôtre exige la même chose de ceux qui communient, par ces paroles : « Toutes les fois que vous mangez de ce pain et buvez de ce calice, vous annoncez la mort du Seigneur ¹ » Saint Thomas dit que le Rédempteur nous a laissé le très-saint sacrement, précisément afin que le souvenir des biens qu'il nous a obtenus et de l'amour qu'il nous a témoigné en mourant, nous soit continuellement présent ² C'est pour cela que le même saint docteur appelle le sacrement de l'autel un mémorial de la passion, *passonis memoriale*.

Considérez donc, mon cher prêtre, que cette victime sainte que vous allez sacrifier, est ce même Seigneur qui a donné son sang et sa vie pour vous.

Mais la messe n'est pas seulement le mémorial du sacrifice de la croix, elle est de plus le même sacrifice, car la victime et le sacrificateur sont les mêmes, c'est-à-dire le Verbe incarné. Il n'y a de différence que dans la manière dont le sacrifice est

¹ Quotiescumque manducabitis panem hunc, et calicem bibetis, mortem Domini annuntiabitis. (I Cor. xi, 26.)

² Ut autem tanti beneficii jugis in nobis maneret memoria, corpus suum in cibum, et sanguinem in potum fidelibus dereliquit. (*Opusc.* 57, *lect.* 4.)

offert, c'est-à-dire que sur la croix le sang de la victime a été répandu, au lieu que sur l'autel il ne l'est pas : dans le premier Jésus-Christ a souffert réellement la mort, au lieu que dans le second sa mort est purement mystique : *Una eademque est hostia, sola offerendi ratione diversa*, a dit le concile de Trente ¹ Imaginez-vous en célébrant que vous êtes sur le Calvaire pour y offrir à Dieu le sang et la vie de son fils. Et en communiant, figurez-vous que vous sucez le sang précieux qui sort des plaies du Sauveur.

Considérez encore que l'œuvre de la rédemption se renouvelle à toutes les messes, tellement que si Jésus-Christ n'était pas mort une fois sur la croix pour le salut du monde, une seule messe obtiendrait pour le monde les mêmes biens que nous a obtenus la mort du Rédempteur « La célébration d'une messe, a dit le Disciple ^(a), vaut autant que la mort de Jésus-Christ en croix ² » En sorte que, par le sacrifice de l'autel, tous les mérites de la passion s'appliquent aux hommes, et plus abondamment aux prêtres qui l'offrent.

C'est pourquoi saint François d'Assise, qui refusa d'être élevé au sacerdoce, parce qu'il s'en estimait indigne, avertit les prêtres qu'ils doivent se détacher de toutes les choses du monde, et s'attacher uniquement à aimer et à honorer leur Dieu qui les a tant aimés et honorés. Et il déplore le malheur des prêtres, qui ayant Jésus-Christ si près d'eux sur l'autel, ne laissent pas d'être attachés à quelque objet mondain. Voici les paroles du saint : *Videte, sacerdotes, dignitatem vestram, et sicut super omnes, propter hoc mysterium, honoravit vos Dominus, ita et vos diligite eum, et honorate. Magna infirmitas, quando Jesum sic præsentem habetis, et aliud in toto mundo curatis.*

¹ (Sess. xxii, c. 2.)

² Tantum valet celebratio missæ, quantum mors Christi in cruce.

(a) Jean Hérold, savant dominicain de xiv^e siècle, ainsi surnommé.

AFFECTIONS.

Seigneur, je suis indigne de paraître devant vous ; mais rassuré par la bonté avec laquelle vous avez daigné me choisir pour votre ministre, malgré mon indignité, je viens ce matin vous offrir votre fils. Je vous offre donc, ô mon Dieu, l'agneau sans tache pour l'expiation de mes péchés et de ceux de tous les hommes. *Ecce agnus Dei*, voilà l'agneau que vous vîtes un jour immolé pour votre gloire et pour notre salut, sur l'autel de la croix. Pour l'amour de cette victime qui vous est si chère, appliquez ses mérites à mon âme, et pardonnez-moi toutes les fautes graves et légères que j'ai commises jusqu'à ce jour : j'en suis affligé de tout mon cœur, parce que c'est vous, bonté infinie, que j'ai offensé.

Et vous, mon Jésus, venez, et lavez par votre sang toutes mes souillures, avant que je vous reçoive ce matin. *Domine, non sum dignus, ut intres sub tectum meum; sed tantum dic verbo, et sanabitur anima mea*. Je suis indigne de vous recevoir ; mais vous, médecin céleste, vous pouvez guérir toutes mes plaies par une seule parole.

Venez et guérissez-moi.

Erravi sicut ovis quæ periit. Je suis la brebis qui a voulu se perdre de son plein gré en s'éloignant de vous, mon Rédempteur ; mais vous êtes le bon pasteur qui avez donné votre vie pour me sauver. *Quære servum tuum, quia mandata tua non sum oblitus*. Cherchez-moi, mon Jésus, ne m'abandonnez point. Cherchez-moi, et liez-moi étroitement sur vos épaules, tandis que ma volonté est de vous aimer et de vous servir autant que je le pourrai.

Vous avez dit : *Oves meæ vocem meam audiunt, et non rapiet eas quisquam de manu mea*. Vous m'appelez à votre amour ; voici que je quitte tout, et que je viens à vous, ô ma vie, je veux vous obéir en tout. Je renonce à tous les plaisirs du monde, puisque vous voulez daigner ce matin me donner votre chair sacrée en aliment.

Je vous aime, ô mon Jésus, plus que tous les biens, et je

désire vous recevoir pour vous aimer davantage. Vous vous donnez tout à moi, je me donne tout à vous. Vous serez toujours mon tout, mon unique bien, mon unique amour. O Marie ma mère, obtenez-moi une partie de cette humilité et de cette ferveur, avec lesquelles vous reçûtes Jésus dans vos saintes communions.

TROISIÈME CONSIDÉRATION.

POUR LE MARDI.

Hic est filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui. (Matth. xvii. 5.)

Dans l'ancienne loi, les hommes honoraient Dieu par plusieurs sacrifices ; mais dans la nouvelle, Dieu a été plus honoré par une seule messe, que par tous les sacrifices anciens qui n'étaient qu'une figure et une ombre de notre sacrifice de l'autel. Par la sainte messe, on honore Dieu autant qu'il mérite d'être honoré, puisqu'on lui rend de nouveau le même honneur infini que lui rendit Jésus-Christ en se sacrifiant lui-même sur la croix. Une seule messe procure plus d'honneur à Dieu, que ne lui en procurèrent et que ne lui en procureront toutes les pénitences des saints, tous les travaux des apôtres, toutes les ardeurs des séraphins et de la divine Marie. Or cet honneur, Dieu veut, ô prêtre, le recevoir ce matin par vos mains.

Il est de même juste que Dieu soit remercié pour les immenses bienfaits que sa bonté infinie nous a prodigués. Mais, misérables que nous sommes, quelles dignes actions de grâces pourrions-nous lui rendre ? Si le Seigneur ne nous avait donné qu'une fois une simple marque d'affection, il mériterait encore de notre part une reconnaissance infinie, parce que cette affection serait la faveur et le don d'un Dieu infiniment élevé au-dessus de nous. Mais voilà que Dieu nous a donné le moyen de ne point rester au-dessous de nos grandes obligations envers lui, et de le remercier dignement, et comment ? en lui offrant

Jésus au sacrifice de la messe, et ainsi Dieu demeure pleinement satisfait et remercié.

Cette grande victime qu'on lui offre, c'est son propre fils, dans lequel il trouve tout sujet de se complaire. Ce sacrifice est celui de la vie d'un Dieu, qui lui est offerte par une mort mystique en la consécration et en la communion. « Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a faits ? Je prendrai le calice du salut ¹ » David le remerciait ainsi pour toutes les grâces qu'il en avait reçues ; c'est de la même manière que Jésus remercia lui-même son divin Père pour les bienfaits qu'il a accordés à tous les hommes ²

AFFECTIONS.

Ah ! mon Dieu, et mon Créateur, comment avez-vous pu me choisir pour vous honorer en vous offrant le sacrifice de votre fils, après que je vous ai tant déshonoré dans ma vie par les offenses que j'ai commises contre vous ? Au lieu de me punir par le supplice de l'enfer, vous m'avez conféré l'honneur du sacerdoce, et vous m'avez fait le ministre de votre gloire.

Puis donc que vous daignez vous contenter de recevoir par mes mains ce grand sacrifice, j'unis mon pauvre cœur au cœur de Jésus-Christ, et je vous l'offre en son nom pour reconnaître votre souverain domaine. Je voudrais voir votre majesté infinie adorée et aimée de tous les hommes. Que l'honneur que je vais vous rendre ce matin, en vous sacrifiant votre fils, compense toutes les injures que vous ont faites et que vous font les hommes par leurs péchés.

En disant cette messe, j'ai encore l'intention de vous remercier pour tous les bienfaits que vous avez accordés au monde, et surtout pour ceux que j'ai reçus, moi misérable, qui, par mon ingratitude, méritais d'être abandonné de vous ; mais plus j'ai augmenté le nombre de mes péchés, plus vous avez augmenté le nombre de vos grâces. Je vous en remercie, ô

¹ Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi ? Calicem salutaris accipiant. (*Ps*, *cxv*, 13.)

² Et accepto calice gratias egit, et dixit : Accipite et dividite inter vos. (*Luc.* *xxii*, 17.)

bonté infinie ; je dirai mieux, que Jésus-Christ vous remercie pour moi.

Ah ! Seigneur, par les mérites de Jésus-Christ, éclairez-moi ce matin, enflammez-moi de votre saint amour, et détachez-moi de la terre ; ne permettez pas que je résiste plus longtemps aux saints attraites de votre amour. Je vous aime, ô souverain bien, je vous aime de tout mon cœur. Je veux tout quitter pour vous être agréable, ô Dieu digne d'un amour infini. Ah ! découvrez-moi de plus en plus la grandeur de votre bonté, afin que je devienne de plus en plus amoureux de vous, et que je travaille sans réserve à vous contenter en toute chose.

Vous vous êtes montré amoureux de mon âme, et je pourrais aimer autre chose que vous ? Non, mon Seigneur, dorénavant je ne veux vivre que pour vous ; je ne veux aimer que vous, qui méritez si bien tout mon amour. O Père éternel, j'espère par le sang de Jésus-Christ que vous accomplirez mon désir par votre grâce. Vous m'avez tant favorisé lorsque je vous fuyais ; je dois donc beaucoup espérer de vous, maintenant que je vous cherche, et que je ne désire autre chose que votre amour. O Marie, ô ma mère, vous qui avez porté dans votre sein ce Dieu que je dois recevoir ce matin, aidez-moi à le recevoir avec humilité et amour.

QUATRIÈME CONSIDÉRATION.

POUR LE MERCREDI.

Ipsa est propitiatio pro peccatis nostris. (I. Jo, II, 2.)

Considérez que par le sacrifice de l'autel les peines dues aux péchés sont remises, et les miséricordes infinies de Dieu s'obtiennent pour le bien des pécheurs. Quel serait notre malheur, si nous n'avions pas ce grand sacrifice pour empêcher la divine justice de nous infliger les justes châtiments que méritent nos offenses ! Certainement toutes les victimes de l'ancienne loi n'étaient point suffisantes pour apaiser le courroux de Dieu

contre les pécheurs. *Numquid placari potest Dominus in millibus arietum*¹ ? Quand bien même on sacrifierait les vies de tous les hommes et de tous les anges, elles ne pourraient dignement satisfaire la justice divine pour une seule faute commise par une créature contre son Créateur. Jésus-Christ seul a pu satisfaire à Dieu pour nos péchés : *Ipse est propitiatio pro peccatis nostris* ; et le Père éternel l'a envoyé dans le monde, afin que s'étant fait homme mortel, il l'apaisât en faveur des pécheurs par le sacrifice de sa vie. Et ce sacrifice se renouvelle chaque fois qu'on célèbre une messe.

O prêtre, considérez donc la grandeur de votre emploi, qui est d'être médiateur entre Dieu et les pécheurs en offrant sur l'autel au Tout-Puissant la vie et les mérites de Jésus-Christ, par lesquels le Seigneur est engagé à donner aux pécheurs, sortis de leur aveuglement, la grâce de se repentir, et par là d'obtenir le pardon de tous leurs péchés. *Hac oblatione placatus Deus, gratiam et donum pœnitentiæ concedens, peccata etiam ingentia dimittit*² Oh ! combien la voix du sang innocent du Rédempteur implore mieux la bonté de Dieu en notre faveur, que le sang d'Abel n'implorait sa vengeance contre Caïn ! *Accessistis ad mediatorem Jesum et sanguinis asperisionem melius loquentem quam Abel*³

AFFECTIONS.

O Dieu souverain, vous êtes indigné contre les pécheurs, et c'est avec raison ; car ils paient d'ingratitude le grand amour que vous leur avez porté. Mais si les péchés du monde sont grands, l'offrande et le don que je vais vous faire ce matin sont plus grands encore. *Non sicut delictum, ita et donum*⁴ Je vous offre aujourd'hui le sacrifice de votre propre fils : cette victime qui vous est si chère vous apaisera et vous excitera à user de pitié envers tous les pauvres pécheurs qui ne vous connaissent pas, ou qui vous connaissant ne veulent pas

¹ (*Mich.* vi, 7.) — ² (*Conc. trid. sess. xii, c. 2.*)

³ (*Hebr.* xii, 21.) — ⁴ (*Rom.* v, 15.)

vous aimer et vivent privés de votre grâce. Donnez-leur lumière et force pour sortir du misérable état dans lequel vivent ces aveugles.

Je vous prie pour tous, mais je vous prie particulièrement pour moi qui ai été plus favorisé de vous que les autres, et qui me suis montré plus ingrat que les autres par mes offenses et par mes mépris. Pour l'amour de Jésus-Christ, mon Dieu, pardonnez-moi tous mes péchés mortels et véniels, mes impatiences, mes mensonges, mes intempérances, mes distractions et mes négligences dans la récitation de l'office et de la prière. Je me repens de toutes ces fautes, parce qu'elles vous ont déplu, bonté infinie, qui méritez un amour infini de tous les hommes, et surtout de moi, honoré que je suis du sacerdoce.

Je vous aime, bonté infinie, je vous aime par-dessus toutes choses, et je vous promets de choisir la mort plutôt que de vous déplaire volontairement le moins du monde. Ah ! mon Jésus, votre mort et votre sang sont mon espérance ; je vous demande, et j'espère par vos mérites la grâce de vous être fidèle, de vous aimer de tout mon cœur et de n'aimer rien autre chose que vous. Secondez-moi par votre assistance, ô très-sainte Marie, maintenant que je vais offrir à Dieu ce grand sacrifice.

CINQUIÈME CONSIDÉRATION.

POUR LE JEUDI.

In omnibus divites facti estis in illo. (I. Cor., I, 15.)

Considérez qu'au moyen de la sainte messe, Dieu exauce mieux les prières des prêtres. Dieu donne ses grâces en tous les temps, lorsqu'il en est prié par les mérites de Jésus-Christ ; mais saint Jean Chrysostome dit que pendant la messe il les accorde avec plus d'abondance aux prières du prêtre ; car ces prières ont alors pour escorte et pour appui les prières de

Jésus-Christ, qui est le principal prêtre et qui s'offre lui-même en ce sacrifice, pour nous obtenir les grâces,

Selon la doctrine du concile de Trente, le temps de la célébration de la messe est précisément celui où le Seigneur est sur le trône de grâces dont l'Apôtre nous exhorte à nous approcher avec confiance, pour solliciter ses miséricordes et obtenir ses faveurs : *Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno* ¹ Saint Jean Chrysostome dit ² que les anges mêmes attendent le temps de la messe pour intercéder pour nous avec plus d'efficacité ; et il ajoute qu'on obtiendra difficilement en un autre temps ce qu'on n'aura pas obtenu à la messe.

Oh ! quels trésors de grâces peut obtenir un prêtre pour lui et pour les autres, en priant le Seigneur avec confiance lorsqu'il célèbre à l'autel ! Le vénérable P Antoine de Cotellis disait : Lorsque je célèbre, et que je tiens mon Jésus-Christ dans mes mains, j'en obtiens tout ce que je veux.

En un mot, saint Paul dit que nous obtenons toutes sortes de richesses et de grâces en Jésus-Christ, si nous les demandons au divin Père en son nom : *In omnibus divites facti estis in illo, ita ut nihil vobis desit in ulla gratia* ³ Mais ceci a lieu surtout lorsque le prêtre honore Dieu et le satisfait en lui offrant son propre fils. Et si le Père nous donne dans le très-saint sacrement ce même fils qui lui est sacrifié précisément par le moyen de la messe, comment, en nous donnant son fils, pourrait-il nous refuser toute autre grâce ? *Quomodo non etiam cum illo nobis omnia donavit* ⁴ ?

AFFECTIONS.

Oh malheureux que j'ai été ! Combien de grâces, ô mon Dieu, n'ai-je point perdues par la négligence que j'ai apportée à les demander dans tant de messes que j'ai célébrées ? Mais puisque

¹ (Hebr. IV, 16.) — ² (De incompr. Dei, hom. III.)

³ (I Cor. II, 5.) — ⁴ (Rom. VIII, 32.)

vous éclairez là-dessus mon esprit, je ne veux plus être négligent en ce point. J'unis donc, ô Père éternel, mes prières à celles de Jésus-Christ, et pour l'amour de votre cher fils, que je vais vous sacrifier ce matin, je vous prie avant tout le reste de m'accorder le pardon de tous mes péchés, comme je m'en repens de tout mon cœur. Faites-moi comprendre ensuite les droits infinis que vous avez à être aimé, et l'obligation immense que j'ai de vous aimer pour votre bonté et pour l'amour que vous m'avez porté ; donnez-moi la force de me détacher de toutes les affections terrestres, et de m'employer uniquement à vous aimer, ô souverain bien, qui m'avez tant aimé. Je vous prie encore d'éclairer ceux qui ne vous connaissent pas et qui vivent privés de votre grâce. Accordez à tous le don de votre grâce et de votre saint amour O amour infini de mon Dieu, faites-vous connaître, faites-vous aimer !

Et vous, mon cher Sauveur, faites que je sois tout à vous avant que je meure, et ne permettez pas que je me sépare jamais de vous. Ah ! mon Jésus, tant que je vivrai, je serai en ce péril. Je ne veux plus vous perdre. Priez votre père qu'il m'envoie la mort plutôt que de permettre que je vous tourne jamais le dos. Priez-le qu'il m'unisse de plus en plus à vous par les liens de l'amour, vous qui m'avez tant obligé de vous aimer. Mon Jésus, vous êtes mon amour et mon espérance ; faites que toutes les fois que je vous verrai sur l'autel, je vous dise de tout mon cœur ce que saint Philippe de Néri vous disait en vous voyant dans le très-saint sacrement : « Voilà mon amour, voilà mon amour, voilà tout mon amour » Très-sainte Marie, priez aussi pour moi. Je suis prêtre : rendez-moi par votre intercession ce que doit être un prêtre, tout à Jésus-Christ.

SIXIÈME CONSIDÉRATION.

POUR LE VENDREDI.

Accipite et comedite, hoc est corpus meum. (Matth. xxvi. 27.)

Considérez que, par la sainte messe, le prêtre qui la célèbre avec dévotion est sanctifié d'une manière particulière, parce que c'est en ce moment qu'il est admis à l'audience de la divine majesté, et qu'il traite familièrement avec le Verbe incarné : alors il le tient entre ses mains et lui parle confidentiellement, comme son familier, et sans rideau.

Il est en outre admis alors à se nourrir par ses propres mains de la chair sacrée de Jésus-Christ, et à s'abreuver de son sang : car c'est particulièrement aux prêtres que le Rédempteur a dit : « Recevez et mangez, ceci est mon corps ¹ » On donne aussi la communion aux séculiers, mais il ne leur est point permis de prendre le saint sacrement, ni de communier autant de fois qu'ils le veulent : ils doivent recevoir la communion des mains du prêtre, et quand les prêtres le veulent ; mais le prêtre peut prendre Jésus-Christ et communier quand il lui plaît.

Le Seigneur, en parlant des sacrements, et surtout de l'eucharistie, défend aux prêtres de les donner aux pécheurs : « Ne donnez point aux chiens ce qui est sanctifié, ne jetez point vos marguerites aux pourceaux ². » Par ces marguerites il faut entendre les hosties consacrées ; mais remarquez le mot « vos, » *vestras*, il signifie que le sacrement de l'autel est une propriété du prêtre, parce que le prêtre le tire quand il lui plaît du tabernacle, qu'il le porte où il veut, qu'il s'en nourrit quand il veut, et qu'il le donne à qui il veut, c'est-à-dire, en un mot, que le prêtre tient la clef des trésors divins pour s'en servir selon son bon plaisir ; car, comme dit saint

¹ Accipite et comedite, hoc est corpus meum.

² Nolite dare sanctum canibus, neque mittatis margaritas vestras coram porcos. (*Mat. vii, 6.*)

Jean Chrysostome, tous les trésors de la bonté de Dieu sont renfermés dans le saint-sacrement ¹ En sorte que quand le prêtre célèbre, il semble en quelque façon devenir le maître de Jésus renfermé dans le sacrement. *De toto Deo dives es.*

Jésus-Christ est donc tout entier aux prêtres ; mais combien de prêtres sont tout entiers à Jésus Christ ? Oh Dieu ! comment la plupart d'entre eux aiment-ils leur Sauveur qui les a tant aimés et élevés si haut ? Oh Dieu ! combien de pauvres villageois et de pauvres bergères aiment plus Jésus-Christ que tant de prêtres ? Hélas ! quel supplice aura donc à subir en enfer un prêtre qui se damne, lorsqu'il se trouvera éloigné et privé pour toujours de Jésus-Christ qui sur cette terre a été tout à lui, et si près de lui ?

AFFECTIONS.

O mon cher Jésus ! vous vous êtes fait victime sur la croix pour être offert par moi sur l'autel, pour me rassasier de votre sang divin. En un mot, en me rendant votre prêtre, vous vous êtes mis tout entier en ma possession, vous vous êtes donné tout entier à moi ; en sorte que je puis vous prendre quand je le veux, et me nourrir de vous quand je le veux.

Mon cher Rédempteur, augmentez ma foi, faites-moi connaître ce que vous êtes, lorsque je vous tiens entre mes mains sous les voiles du sacrement ; lorsque vous êtes à l'autel si près de moi ; lorsque je mets votre corps dans ma bouche, et que j'approche mes lèvres de votre sang. Comment ne suis-je pas tout embrasé d'amour en pensant à vous qui êtes mon Dieu, et qui consentez à être traité si familièrement par moi, jusqu'à devenir ma nourriture et mon breuvage.

Vous ne vous êtes pas contenté de donner votre sang et votre vie sur la croix pour mon amour ; vous voulez encore que je boive ce même sang pour m'unir tout à vous et faire de moi une même chose avec vous.

¹ Dicendo eucharistiam, omnem benignitatis Dei thesaurum aperio.

« Il nous fait devenir réellement son propre corps, » a dit saint Jean Chrysostome¹.

Ah ! mon Dieu, éclairez-moi, et aidez-moi, afin que je ne réponde plus par mon ingratitude à tant d'amour. Détachez-moi de la terre. Faites que je ne mette plus d'empêchement à l'abondance des grâces que vous dispensez à celui qui vous reçoit avec amour en la sainte communion. Je vous aime, mon Jésus mort pour moi, et devenu ma nourriture. Père éternel, par les mérites de Jésus-Christ, que je vais vous offrir ce matin, donnez-moi toutes les grâces qui me sont nécessaires pour être tout à vous. Et vous, très-sainte Marie, priez Jésus pour moi.

SEPTIÈME CONSIDÉRATION.

POUR LE SAMEDI.

Festinans descende, quia hodie in domo tua oportet me manere. (Luc. XIX. 5.)

Imaginez-vous que Jésus-Christ vous adresse ce matin les mêmes paroles qu'il adressa autrefois à Zachée : Hâtez-vous, venez à l'autel, car je veux entrer aujourd'hui dans la maison de votre âme pour lui conserver la vie, pour guérir ses plaies, et pour l'enflammer de mon amour. Oui, le divin sacrement fait tout cela. Il est le pain qui donne la vie à l'âme : *Panis quem ego dabo, caro mea est pro mundi vita*² Il est le remède qui nous guérit et nous préserve du péché³ Il est le feu qui enflamme l'âme du saint amour, en sorte que si nous n'y mettions aucun empêchement, nous sortirions de l'autel⁴ soufflant la flamme et devenus redoutables aux démons, comme le dit saint Chrysostome.

¹ Ipsa re nos suum officit corpus.

² (Joan. VI, 50.)

³ Antidotum quo liberemur a culpis quotidianis et a peccatis mortalibus præservemur. (Trident. sess. XIII, c. 2.)

⁴ Flammam spirantes, terribiles effecti diabolo.

Mais, mon Dieu, comment tant de prêtres qui se nourrissent tous les matins du pain céleste, au lieu de brûler du divin amour, se montrent-ils toujours plus attachés au monde ? Comment se fait-il qu'ils aillent toujours à l'autel chargés des mêmes péchés véniels délibérés ? Tout cela vient de ce qu'ils vont célébrer sans but et sans désir de se sanctifier, mais qu'ils y vont ou par intérêt, ou par habitude. C'est pourquoi ils tombent toujours dans les mêmes défauts ; et c'est ainsi qu'ils s'acheminent vers la mort et s'en vont rendre compte à Jésus-Christ de la vie tiède et désordonnée qu'ils ont menée dans le sacerdoce.

Mon cher prêtre, si vous êtes de ce nombre, pensez que le pain céleste ne servira pas à votre sanctification, mais qu'il vous rendra plus coupable par votre faute devant le tribunal de Dieu. Corrigez-vous, pensez que la mort approche. Examinez quels sont les attachements et les défauts, qui vous empêchent de faire des progrès dans le divin amour, et mettez-y un terme. Pensez que vous êtes prêtre. Pensez que Dieu vous a choisi pour son favori, et qu'il ne pouvait vous élever plus haut qu'il n'a fait.

AFFECTIONS.

O Dieu d'infinie majesté, vous voulez venir ce matin loger dans mon âme ; mais les maisons où vous habitez doivent être saintes : *Domum tuam decet sanctitudo, Domine*¹. Comment pourrai-je vous recevoir, moi qui suis si imparfait, et si plein de défaut ? *Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum.*

Ah ! mon Rédempteur, si je devais comparaître en ce moment devant votre tribunal, quel bon compte pourrais-je vous rendre des messes que j'ai dites, et des années que j'ai passées dans le ministère ? Seigneur, attendez-moi et ne me jugez point encore, *Non intres in judicium cum servo tuo*². Par pitié, attendez-moi encore un peu : *Dimitte me ut plangam paululum*

¹ (Ps. xcii, 5.) — ² (Ps. cxlii, 2.)

*dolorem meum, antequam vadam, et non revertar*¹ Donnez-moi encore un peu de temps à vivre, afin que je pleure l'ingratitude avec laquelle je vous ai traité jusqu'à présent, ô mon Jésus ! Vous m'avez fait prêtre ; mais malheureux que je suis, quelle vie de prêtre ai-je menée jusqu'à ce jour ? Par tant de messes et de communions, j'aurais dû devenir tout pur, tout saint et tout embrasé de votre amour. Rien n'a manqué de votre côté ; ce n'a été que par ma faute, et par les empêchements que j'ai mis à votre grâce. Non, ma vie ne vous a point honoré, mais elle vous a déshonoré en présence du ciel et de la terre. Vous m'avez retiré du monde, et j'ai plus aimé le monde que les mondains eux-mêmes. Mon Dieu, ayez pitié de moi, ne m'abandonnez pas, je veux me corriger, je me repens de tout mon cœur de tous les déplaisirs que je vous ai causés. Je veux commencer tout de bon à vous aimer ; je veux commencer dès ce matin, au moment où je dois encore vous recevoir.

Je vous aime, ô le Dieu de mon âme, je vous aime, mon sauveur, qui avez donné votre vie pour me sauver et pour me revêtir du sacerdoce : *Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum, sed tantum dic verbo, et sanabitur anima mea.* Pardonnez-moi, mon Jésus, et guérissez-moi. Détachez-moi du monde, et liez-moi étroitement à vous : faites-moi vivre en prêtre, puisque vous m'avez fait prêtre. Mon cher Rédempteur, vos mérites sont mon espérance. Père éternel, je vous offre ce matin Jésus-Christ, afin que vous me fassiez devenir tout à vous. Très-sainte Marie, priez Jésus pour moi.

¹ (*Job. I, 20.*)

ACTES AFFECTUEUX

POUR L'ACTION DE GRACES A FAIRE APRÈS LA MESSE.

I

Pour le dimanche.

Mon aimable Jésus, mon Rédempteur et mon Dieu, avant de célébrer, je vous ai adoré dans le ciel, en vous considérant glorieux sur votre trône, à la droite de votre Père éternel ; maintenant je vous adore descendu dans mon cœur, caché sous les humbles espèces du pain et du vin, et devenu ainsi la nourriture et le breuvage de mon âme.

Soyez le bien-venu dans mon âme, Seigneur, je vous en remercie de tout mon cœur ; je voudrais vous en remercier dignement. Mais que pourrait faire autre chose un pauvre villageois pour remercier dignement son roi qui viendrait lui-même le visiter dans sa chaumière, que de se jeter à ses pieds, et de rester ainsi prosterné en silence pour louer et admirer une telle bonté ? Je me jette donc à vos pieds, ô mon divin roi, ô mon Jésus, et je vous adore du fond de l'abîme de mes misères. J'unis mon adoration à celle que vous offrit Marie lorsqu'elle vous reçut dans son chaste sein. Je voudrais aussi vous aimer comme elle vous aimait.

Ah ! mon Rédempteur, ce matin, obéissant à mes paroles,

vous êtes descendu du ciel dans mes mains ; et moi, combien de fois, désobéissant à vos préceptes, ne vous ai-je pas tourné le dos avec ingratitude, en renonçant à votre grâce et à votre amour ! Mon Jésus, j'espère qu'à cette heure vous m'avez déjà pardonné ; mais si vous ne m'aviez point encore pardonné, faute de dispositions de ma part, pardonnez-moi ce matin, maintenant que je me repens de tout mon cœur de vous avoir offensé, ô bonté infinie !

Ah ! mon Jésus, que ne vous ai-je toujours aimé ! au moins j'aurais dû brûler d'amour pour vous depuis que j'ai dit ma première messe. Vous m'avez choisi entre tant de millions d'hommes pour votre prêtre et votre favori ; qu'aviez-vous de plus à faire pour vous faire aimer de moi ! Mais je vous remercie, mon amour, de ce que vous me donnez le temps de faire ce que je n'ai point fait. Je veux vous aimer de tout mon cœur. Non, je ne veux pas qu'il y ait dans mon cœur d'autre affection que pour vous, qui m'avez tant obligé à vous aimer.

Deus meus et omnia. Mon Dieu, qu'est-ce que les richesses, les honneurs ou les plaisirs du monde ? vous êtes mon tout. Vous serez dorénavant mon unique bien, mon unique amour. Je vous dirai avec saint Paulin : *Sibi habeant divitias suas divites, regna sua reges ; mihi Christus gloria et regnum est :* Que les riches gardent pour eux leurs richesses, et les rois leurs royaumes ; mes richesses et mon royaume, c'est vous seul qui devez l'être, ô mon Jésus.

Père éternel, pour l'amour de ce fils, que je vous ai offert en sacrifice ce matin, et que j'ai reçu dans mon cœur, donnez-moi la sainte persévérance en votre grâce, et le don de votre saint amour. Je vous recommande aussi tous mes parents, mes amis et mes ennemis. Je vous recommande les âmes du purgatoire, et tous les pauvres pécheurs. (*Il faut répéter tous les matins cette prière après la messe.*) Sainte Marie, ô ma mère, obtenez-moi la sainte persévérance et le don d'aimer Jésus-Christ.

(Il est bon encore de répéter tous les matins les prières suivantes, auxquelles je trouve écrit que sont attachées plusieurs indulgences).

Anima Christi sanctissima, sanctifica me.
Corpus Christi sacratissimum, custodi me.
Sanguis Christi pretiosissime, inebria me.
Aqua lateris Christi purissima, lava me.
Passio Christi amarissima, conforta me.
O bone Jesu, exaudi me.
Intra vulnera tua absconde me.
Ne permittas me separari a te.
Ab hoste maligno defende me.
In hora mortis meæ voca me,
Et jube me venire ad te,
Ut cum sanctis et angelis tuis collaudem te
Per infinita sæcula sæculorum. Amen.

II

Pour le lundi.

O bonté infinie ! ô amour infini ! un Dieu s'est donné tout à moi et s'est mis tout entier en ma possession ! ô mon âme, recueille toutes tes affections, et unis-toi étroitement à ton Seigneur, qui est venu exprès pour s'unir à toi et être aimé de toi.

Mon cher Rédempteur, je vous embrasse ; mon trésor, ma vie, je m'attache à vous, ne me dédaignez pas, Malheureux que je suis ! par le passé je vous ai expulsé de mon âme, et je me suis séparé de vous ; mais désormais je veux perdre mille fois la vie plutôt que de vous perdre, ô mon souverain bien ! Oubliez, Seigneur, les offenses que j'ai commises contre vous, et pardonnez-moi. Je m'en repens de toute mon âme, je voudrais mourir de douleur.

Mais malgré mes péchés, je sens que vous me commandez de vous aimer : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo*. Ah ! Seigneur, qui suis-je, pour que vous désiriez tant

que je vous aime ? Mais puisque vous le désirez, je veux vous satisfaire. Vous êtes mort pour moi, vous m'avez donné votre chair en aliment ; je quitte tout, je me sépare de tout, et je me jette dans vos bras, mon bien-aimé Sauveur. *Quis me separabit a caritate Christi?*

Mon Rédempteur bien-aimé, eh ! qui aimerai-je, si je ne vous aime pas, vous qui êtes la beauté infinie et digne d'un amour infini ? *Quid mihi est in caelo ? et a te quid volui super terram ? Deus cordis mei, et pars mea Deus in æternum.* Oui, mon Dieu, et où puis-je trouver au ciel et sur la terre un plus grand bien que vous, et quelqu'un qui m'ait plus aimé que vous ? *Adveniat regnum tuum,* Ah ! mon Jésus, prenez possession de mon cœur tout entier, je vous le donne sans réserve. Possédez-le sans cesse, possédez-le entièrement : bannissez-en tout amour qui ne serait pas pour vous. Je vous choisis pour mon partage et pour ma richesse. *Deus cordis mei, et pars mea Deus in æternum.* Permettez que je vous prie et que je vous demande sans cesse avec saint Ignace de Loyola : *Amorem tui solum cum gratia tua mihi dones, et dives sum satis.* Donnez-moi votre amour et votre grâce, c'est-à-dire, faites que je vous aime et que je sois aimé de vous, et avec cela, je suis assez riche, je ne désire plus rien, je ne vous demande plus rien.

Mais vous savez quelle est ma faiblesse, vous connaissez mes trahisons passées ; aidez-moi de votre grâce, et ne permettez pas que je me sépare jamais à l'avenir de votre saint amour *Ne permittas me separari a te.* Je vous le dis maintenant, et je veux vous le dire toujours ; accordez-moi la grâce de le répéter sans cesse : *Ne permittas me separari a te.* Très-sainte Marie, mon espérance, obtenez-moi ces deux grâces, la sainte persévérance et le saint amour : je ne vous demande rien de plus.

III

Pour le mardi.

Ah ! Seigneur, comment ai-je pu tant de fois vous offenser par le péché, sachant que je vous causais par là un grand déplaisir ? Ah ! pardonnez-moi par les mérites de votre passion, et unissez-moi étroitement à vous par les liens de votre amour ; ne vous éloignez pas de moi à cause de la mauvaise odeur de mes péchés. Ah ! faites-moi connaître de plus en plus combien vous êtes bon, combien vous méritez mon amour, et combien est grande l'affection que vous m'avez portée.

Mon Jésus, je désire me sacrifier tout entier à vous, qui vous êtes tout entier sacrifié pour moi. Nous m'avez attaché à vous par tant de doux liens ; ne permettez pas que je me sépare jamais de vous. Je vous aime, ô mon Dieu, et je veux vous aimer toujours. Et comment pourrais-je désormais vivre éloigné de vous, et privé de votre grâce, maintenant que vous m'avez fait connaître votre amour ?

Je vous remercie de m'avoir supporté lorsque j'étais dans votre disgrâce, et de ce que vous me donnez maintenant le temps de vous aimer. Si j'étais mort alors, je ne pourrais plus vous aimer ; mais puisque je le puis, je veux vous aimer, ô mon Jésus, autant que je le pourrai, et je veux tout faire pour vous être agréable. Je vous aime, bonté infinie, je vous aime plus que moi-même ; et parce que je vous aime, je vous donne mon corps, mon âme et ma volonté toute entière. Faites de moi, Seigneur, ce que vous voudrez, et disposez en selon votre volonté ; j'accepte tout. Il me suffit que vous m'accordiez la grâce de vous aimer toujours, et je ne vous demande pas autre chose. Donnez les biens de la terre à ceux qui les veulent ; je ne désire, je ne vous demande autre chose que la persévérance dans votre grâce et votre saint amour.

O Père éternel, appuyé sur la promesse de Jésus-Christ, vo-

tre fils, d'obtenir de vous tout ce que je vous demanderai en son nom¹, au nom de Jésus-Christ, je vous demande cette persévérance, et la grâce de vous aimer de tout mon cœur, et d'accomplir désormais parfaitement votre volonté. O mon Jésus, vous vous êtes sacrifié tout entier pour moi, vous vous êtes donné vous-même à moi, afin que je me donne à vous, et que je vous sacrifie ma volonté toute entière, puisque c'est à moi que s'adressent en ce moment ces paroles : Mon fils, donne-moi ton cœur² ; le voici Seigneur, le voici ce cœur, je vous le donne avec ma volonté que je vous sacrifie tout entière. Mais vous savez combien je suis faible : secourez-moi. ne permettez pas que je vous reprenne ma volonté pour vous offenser ; non, ne le permettez pas ; faites que je vous aime toujours, faites que je vous aime autant que doit vous aimer un prêtre ; et comme votre fils a pu dire en expirant : *Consummatum est*, « tout est consommé, » faites que je puisse dire aussi, à l'heure de ma mort, qu'à partir de ce jour, j'ai accompli en tout point tout ce que vous attendez de moi. Faites que, dans toutes mes tentations et dans tous les dangers où je pourrai être de vous offenser, je ne cesse de recourir à vous, et de vous prier de me secourir par les mérites de Jésus-Christ. O très-sainte Marie, obtenez-moi cette grâce de me recommander toujours à Dieu dans les tentations, et de me recommander aussi à vous qui pouvez tant auprès de Dieu.

IV

Pour le mercredi.

Ah ! mon Jésus, je vous combien vous avez fait et souffert pour me mettre dans la nécessité de vous aimer, et je vous ai été si ingrat ! Combien de fois, pour une misérable satisfaction, pour un caprice, n'ai-je pas renoncé à votre grâce, et ne vous

¹ Amen, amen dico vobis, si quid petieritis patrem in nomine meo, dabit vobis. (*Joan.* xvi, 23.)

² Præbe, fili, cor tuum mihi. (*Prov.* xxiii, 26.)

ai-je pas repoussé de moi, ô Dieu de mon âme ! J'ai été assez reconnaissant envers les créatures, et je n'ai été ingrat qu'envers vous. Mon Dieu, pardonnez-moi ; je m'en repens ; j'en gémis de tout mon cœur, et j'espère que vous m'en accorderez le pardon, parce que vous êtes la bonté infinie. Si vous n'étiez pas infiniment bon, je perdrais l'espérance, et je n'oserais pas même vous demander miséricorde.

Je vous remercie, ô mon amour, de ce que vous ne m'avez pas précipité en enfer, comme je le méritais, et de ce que vous m'avez supporté si longtemps. Ah ! la seule patience dont vous avez usé envers moi devrait me rendre amoureux de vous. Et quel autre m'eût jamais supporté, que vous qui êtes un Dieu d'une miséricorde infinie ? Je vois que depuis si longtemps vous me poursuivez afin que je vous aime ; je ne veux plus résister à votre amour ; voici que je me rends tout à vous. Je vous ai assez offensé, maintenant je veux vous aimer ; je vous aime, mon souverain bien ; je vous aime, bonté infinie ; je vous aime, mon Dieu, qui êtes digne d'un amour infini, et je veux toujours vous répéter dans le temps et dans l'éternité : je vous aime, je vous aime.

Oh ! Dieu, et combien d'années n'ai-je point perdues, pendant lesquelles je pouvais vous aimer et acquérir de plus en plus votre amour, au lieu que je les ai employées à vous offenser ? Mais, ô mon Jésus, votre sang est mon espérance : j'espère que je ne cesserai plus jamais de vous aimer. Je ne sais combien de temps il me reste à vivre, mais soit qu'il me reste peu ou beaucoup d'années, je vous les consacre toutes ; c'est pour cela que vous m'avez attendu. Oui, mon bien-aimé Rédempteur, je veux vous contenter, je veux toujours vous aimer, et je ne veux aimer que vous. Qu'est-ce que les plaisirs, les richesses et les honneurs ? Vous seul, mon Dieu, vous seul, vous êtes et vous serez toujours mon amour et mon tout.

Mais je ne puis rien, si vous ne m'aidez de votre grâce. Ah ! faites à mon cœur une douce blessure, embrasez-le tout entier de votre amour, et attachez-le tout entier à vous ; mais atta-

chez-le de telle sorte, qu'il ne puisse plus se séparer de vous. Vous avez promis d'aimer celui qui vous aime : *Ego diligentes me diligo*¹ Maintenant je vous aime ; pardonnez ma hardiesse, aimez-moi aussi, et ne permettez pas que je fasse rien qui puisse vous contraindre à cesser de m'aimer. « Celui qui « n'aime pas est en état de mort². » Sauvez-moi de cette mort qui consiste à être privé de vous aimer ; faites que je vous aime toujours, afin que vous puissiez m'aimer toujours. Que votre amour soit ainsi éternel, et que ce lien d'amour qui existe entre vous et moi ne soit jamais rompu. Faites-le, Père éternel, pour l'amour de Jésus-Christ ; faites-le, mon Jésus, en vertu de vos mérites ; ce sont vos mérites qui me donnent la confiance de vous aimer et d'être toujours aimé de vous. Marie, mère de Dieu et ma mère, priez aussi Jésus pour moi.

V

Pour le jeudi.

• O Dieu d'une majesté infinie, voici à vos pieds le traître qui vous a tant offensé. Vous m'avez pardonné tant de fois, et moi je vous ai offensé de nouveau, malgré les lumières et les grâces que vous m'avez données. Les autres ont péché au sein des ténèbres ; moi, j'ai péché en pleine lumière. Mais écoutez votre Fils que je vous ai offert ce matin, et qui est maintenant dans mon cœur ; il vous demande miséricorde et pardon pour moi. Pardonnez-moi pour l'amour de Jésus-Christ, car je me repens de tout mon cœur de vous avoir offensé, ô bonté infinie.

Je sais que vous vous plaisez à pardonner aux pécheurs pour l'amour de Jésus-Christ³ Pour l'amour de Jésus-Christ, qu'il vous plaise donc de me pardonner aussi à moi. *Ne projicias me a facie tua* : Ne me repoussez point de devant votre face,

¹ (*Prov.* viii, 17.)

² Qui non diligit, manet in morte. (*Joan.* iii, 14.)

³ Complacuit per eum reconciliare omnia ipso. (*Coloss.* i, 20.)

comme je le mériterais ; pardonnez-moi, et changez mon cœur en purifiant ses affections ; *Cor mundum crea in me, Deus*. Faites-le au moins pour votre honneur, puisque vous m'avez fait prêtre, votre ministre, avec la charge de vous offrir votre propre fils. Faites-moi vivre en prêtre ; donnez-moi un cœur qui vous aime comme un prêtre doit vous aimer. Ah ! consommez et détruisez en moi, par les flammes de votre saint amour, toute affection terrestre. Faites que dorénavant je vous sois reconnaissant de toutes les grâces que vous m'avez faites et de tout l'amour que vous m'avez porté. Si j'ai méprisé votre amitié par le passé, maintenant je la préfère à tous les trésors du monde, et j'estime votre bon vouloir au-dessus de toutes les richesses et de tous les plaisirs du ciel et de la terre.

O mon père, détachez-moi de tout pour l'amour de Jésus-Christ. Vous voulez que vos prêtres soient entièrement séparés du monde, et qu'ils ne vivent que pour vous et pour l'œuvre de votre gloire¹ Je sais que vous exigez de moi la même chose : je me propose de le faire, mais aidez-moi par votre grâce. Attirez-moi tout à vous ; donnez-moi la patience et la résignation dans les travaux et dans les adversités ; donnez-moi l'esprit de mortification pour votre amour ; donnez-moi l'esprit d'une véritable humilité, qui aille jusqu'à me faire aimer les mépris et les rebuts. *Doce me facere voluntatem tuam*. Enseignez-moi à faire votre volonté, et dites-moi ensuite ce que vous voulez de moi, parce que je veux le faire sans en rien omettre. Acceptez au nombre de ceux qui vous aiment, ô mon Dieu, un misérable pécheur qui vous a tant offensé par le passé, mais qui, maintenant, veut vous aimer sincèrement et être tout à vous. O Dieu éternel ! j'espère vous aimer éternellement ; c'est pourquoi je veux aussi beaucoup vous aimer en cette vie, afin que je vous aime beaucoup dans l'éternité.

¹ Segregate mihi Saulum et Barnabam, in opus ad quod assumpsi eos. (*Act.* XIII, 2.)

Par là même que je vous aime, je voudrais que vous fussiez connu et aimé de tous les hommes ; et puisque vous m'avez revêtu de votre sacerdoce, Seigneur, donnez-moi la grâce de travailler pour vous, et de vous gagner des âmes. J'espère tout obtenir par vos mérites, ô mon divin Sauveur, et aussi par votre intercession, ô Marie, ma mère.

VI

Pour le vendredi.

O mon Jésus, et comment avez-vous pu me choisir parmi tant d'hommes pour votre prêtre, moi qui vous ai abandonné tant de fois, et qui ai méprisé votre grâce pour rien ? Mon bien-aimé Sauveur, je m'en repens de toute mon âme ; dites-moi, m'avez-vous pardonné ? j'espère que oui. Oui, vous avez été mon Rédempteur, non pas seulement une fois, mais autant de fois que vous m'avez pardonné. Ah ! mon Sauveur, plutôt à Dieu que je ne vous eusse jamais offensé ! ah ! faites-moi entendre ces paroles que vous dites autrefois à Magdeleine : *Remittuntur tibi peccata tua*. Faites-moi savoir que vous m'avez remis en votre grâce, en m'accordant une grande douleur de mes péchés.

In manus tuas commendo spiritum meum ; redemisti me, Domine, Deus veritatis. Ah ! mon divin Pasteur, vous êtes descendu du ciel pour me chercher, moi brebis égarée, et tous les jours vous descendez sur l'autel pour mon bien : vous avez donné votre vie pour me sauver, ne m'abandonnez pas ; je remets mon âme entre vos mains, recevez-la par pitié, et ne permettez pas qu'elle se sépare jamais de vous.

Vous avez répandu tout votre sang pour moi : *Te ergo quæsumus, famulis tuis subveni, quos pretioso sanguine redemisti*. Soyez maintenant mon avocat, ne soyez plus mon juge : obtenez-moi le pardon de votre Père : obtenez-moi la lumière et la force dont j'ai besoin pour vous aimer de toute mon âme ; donnez-moi la grâce de passer le reste de mes jours de

telle sorte que quand je vous verrai comme mon juge, je vous trouve apaisé.

Ah ! régnez sur tout mon cœur par votre amour ; faites que je sois tout à vous ; et pour cela, mon aimable Sauveur, rappelez-moi toujours l'amour que vous m'avez porté, et tout ce que vous avez fait pour me sauver et pour être aimé de moi. Vous m'avez fait votre prêtre, afin que je ne pense pas à aimer autre chose que vous.

Oui, mon Jésus, je veux vous plaire ; je vous aime, et je ne veux aimer que vous. Donnez-moi l'humilité, la patience dans les travaux de cette vie, la mansuétude dans les mépris, la mortification à l'égard des plaisirs terrestres, le détachement des créatures, et faites que je retranche de mon cœur toute affection qui ne tend point à vous. Je vous demande tout, et j'espère tout par les mérites de votre passion. Mon cher Jésus, mon bien-aimé Jésus, mon bon Jésus, exaucez-moi. Exaucez-moi aussi, vous Marie, ma mère et mon espérance, et priez Jésus pour moi.

VII

Pour le samedi.

Loquere, Domine, quia audit servus tuus. (I. Reg., III, 9.)

Mon aimable Jésus, vous êtes venu de nouveau visiter mon âme ce matin ; je vous en remercie de tout mon cœur. Puisque vous êtes venu, parlez, dites ce que vous voulez de moi, et je veux le faire sans en rien omettre. Je mériterais que vous ne me parliez plus, puisque j'ai été si souvent sourd aux invitations que vous me faisiez de vous aimer, et moi ingrat je vous tournais le dos : mais je me suis repenti de tant d'offenses dont je m'étais rendu coupable. Je m'en repens aujourd'hui de nouveau, et j'espère que vous m'avez pardonné. Dites-moi donc ce que vous voulez de moi, car je veux l'accomplir entièrement.

Oh ! que ne vous ai-je toujours aimé, mon Dieu ; malheureux que je suis ! et combien j'ai perdu d'années ! mais votre

sang et vos promesses me font espérer de compenser à l'avenir le temps perdu, en m'appliquant uniquement à vous aimer et à vous plaire.

Je vous aime, mon Rédempteur, je vous aime, mon Dieu, et je ne désire autre chose que de vous aimer de tout mon cœur, et de mourir même pour l'amour de celui qui est mort pour moi. *Amore amoris tui moriar*, vous dirai-je avec saint François, *qui amore amoris mei dignatus es mori*. Vous vous êtes donné tout à moi, mon Jésus, vous m'avez donné votre sang, votre vie, toutes vos sueurs, tous vos mérites, et il ne vous reste plus rien à me donner. Je me donne tout à vous, je vous donne toutes mes satisfactions, tous les plaisirs de la terre, mon corps, mon âme, ma volonté ; je n'ai plus rien à vous donner : si j'avais davantage, je vous donnerais davantage. Mon doux Jésus, il me suffit de vous posséder.

Mais, Seigneur, faites que je vous sois fidèle ; ne permettez pas que ma volonté vienne à changer, et que je quitte votre service. J'espère par votre passion, ô mon sauveur, que ce malheur ne m'arrivera jamais. Vous avez dit : *Nullus speravit in Domino, et confusus est*¹ Je puis donc bien dire fermement : *In te, Domine, speravi; non confundar in æternum*. J'espère, et je veux toujours espérer, ô Dieu de mon âme, que je n'aurai plus à souffrir la confusion de me voir séparé de vous, et tombé dans votre disgrâce ; *In te, Domine, speravi: non confundar in æternum*.

Mon Dieu, vous êtes tout-puissant, sanctifiez-moi : faites que je vous aime beaucoup, faites que je n'omette rien de ce que je saurai pouvoir contribuer à votre gloire, et que je surmonte tout pour vous plaire ; heureux si je perdais tout pour faire votre acquisition et celle de votre amour ! C'est pour cela que vous m'avez donné la vie ; faites que je l'emploie toute entière pour vous. Je ne mérite point de grâce, mais plutôt des châtimens ; et je vous dis : Châtiez-moi comme vous le voudrez, mais ne me privez point de votre amour. Vous m'a-

¹ (*Eccli.* II, 41.)

vez aimé sans réserve, je veux vous aimer sans réserve, ô vous qui êtes le bien infini, l'amour infini. O volonté de Dieu ! vous êtes mon amour. O mon Jésus ! vous êtes mort pour moi ; que ne puis-je mourir pour vous, et faire, par ma mort, que tous les hommes vous aiment ! O bien infini, infiniment aimable ! je vous estime et je vous aime par-dessus toutes choses. O Marie, attirez-moi tout à Dieu : donnez-moi la confiance en vous, et faites que j'aie toujours recours à vous ; c'est à vous de me sanctifier par votre intercession : ainsi je l'espère.

Vive Jésus, notre amour, et Marie notre espérance.

PRECATIONES ANTE MISSAM

Gregorius XIII, pontifex maximus, concessit cuilibet dicenti quæ sequuntur, quinquaginta annorum indulgentiam.

« Ego volo celebrare missam, et conficere corpus et sanguinem Domini nostri Jesu Christi, juxta ritum Sanctæ Romanæ Ecclesiæ ad laudem omnipotentis Dei, totiusque curiæ triumphantis, ad utilitatem meam, totiusque curiæ militantis et patientis, pro omnibus, qui se commendaverunt orationibus meis in genere, et in specie, et pro felici statu sanctæ romanæ ecclesiæ. Amen.

» Gaudium cum pace, emendationem vitæ, spatium veræ penitentiae, gratiam et consolationem Sancti Spiritus, perseverantiam in bonis operibus, tribuat nobis omnipotens et misericors Dominus. Amen. »

Jesu, Maria, Joseph.

Forma intentionis ad missam celebrandam.

« Ad laudem et gloriam sanctissimæ Trinitatis, in memoriam benedicti Salvatoris nostri Jesu Christi, vitæ, passionis, mortis, et resurrectionis, ac in operum et meritorum suorum, omniumque sanctorum unionem; ad laudem quoque et exaltationem beatissimæ semper Virginis ejus matris Mariæ, cœlestium angelorum, sanctorum atque sanctarum, et signanter N. R., et aliorum devotorum meorum; offero etiam cum ipsorum beatorum spirituum laudibus, sanctoꝝ

» rum omnium precibus, et meritis, nunc, et semper, hoc, et
 » omnia alia sacrificia, officia, orationes, et bona opera to-
 » tius mundi, pro meis præsentibus, et futuris animæ et cor-
 » poris necessitatibus, in auxilium, et consolationem meam,
 » et in remissionem omnium peccatorum meorum, quorum
 » veram contritionem semper habeo, et habere intendo, co-
 » nor, et cupio; omniumque vivorum et defunctorum meo-
 » rum parentum, fratrum, sororum, consanguineorum, ami-
 » corum, inimicorum, benefactorum in spiritualibus et tem-
 » poralibus, superiorum, subditorum, ac illorum, quibus fui
 » gravamen, scandalum, et occasio peccandi; pro omni gradu
 » sanctæ catholicæ ecclesiæ, ac illius conservatione, aug-
 » mento, et exaltatione; christianorum principum unione et
 » concordia, hæresium extirpatione, summi pontificis salute,
 » et animarum in purgatorio existentium liberatione; pro
 » conservatione et augmento omnium observantium religio-
 » nem; pro conversione omnium infidelium nationum, pro
 » mihi commissis, et commendatis. Denique, pro illis omni-
 » bus vivis, atque defunctis, pro quibus Dominus noster Jesus
 » Christus, ejus beatissima mater et virgo Maria sciunt et vo-
 » lunt me debere orare, obsecrare, et sacrificare intendo, et
 » propono, ac juxta intentionem sanctæ catholicæ ecclesiæ, et
 » meorum superiorum pro debito voluntatem. »

« Ego N. minister, licet indignus. In nomine Patris et Filii,
 » et Spiritus Sancti. Amen. Cum intentione lucrandi et acqui-
 » rendi omnes quascumque possum indulgentias. »

Precatiuncula sacerdotibus quotidie legenda, ut Deo ferventius
 deserviant. (Ex Thom. a Kemp. De Imit. J.—C.)

« Adjuva nos gratia tua, omnipotens Deus, ut qui officium
 » sacerdotale suscepimus, digne ac devote tibi, in omni puri-
 » tate et in conscientia bona famulari valeamus.

» Et si non possumus in tanta innocentia vitæ conversari
 » ut debemus, concede nobis tamen digne fere mala quæ ges-

» simus, et in spiritu humilitatis, ac bonæ voluntatis proposito, tibi ferventius deservire valeamus. »

Alias post missam precatio ad virginem Mariam.

« O serenissima et inclyta virgo Maria, mater Domini nostri
 » Jesu Christi, regina cœli et terræ, quæ eundem creatorem
 » omnium creaturarum in tuo sancto utero digna fuisti portare, cujus idem veracissimum corpus et sanguinem ego indignus sumere præsumpsi : rogo te per virginalem humilitatem tuam, et per passionem et mortem ejusdem filii tui,
 » ut apud ipsum pro me misero peccatore intercedere digueris : ut quidquid in hoc sacrosancto sacrificio irreverenter, ignoranter, negligenter, vel incaute commisi, aut etiam
 » omisi, tuis sanctissimis precibus mihi dignetur indulgere.
 » Amen. »

Ad vulnera Christi oratio.

« Rogo te, Domine Jesu, per illa salutifera vulnera tua quæ
 » passus es in cruce pro salute nostra, ex quibus emanavit ille
 » pretiosus sanguis, quo sumus redempti, vulnera hanc animam meam peccatricem pro qua etiam mori dignatus es ;
 » vulnera eam igneo et potentissimo telo tuæ nimix caritatis.
 » Confige cor meum jaculo tui amoris, ut dicat tibi anima mea :
 » Caritate tua vulnerata sum ; ita ut ex ipso vulnere amoris
 » tui uberrimæ fluant lacrymæ die ac nocte. Percute, Domine,
 » percutere, obsecro, hanc durissimam mentem meam pia et valida cuspide dilectionis tuæ, et altius ad intima penetra potenti virtute. Qui vivis et regnas, etc. »

Salutationes ad omnia membra Christi, et sui ipsius ad eum commendatio.

« Salve, tremendum cunctis potestatibus caput Domini nostri Jesu Christi Salvatoris nostri, pro nobis coronatum et

» arundine percussum. Salve, pretiosissima Salvatoris nostri
» Jesu Christi facies, pro nobis sputis et alapis cæsa. Salvete,
» benignissimi Domini nostri Jesu Christi Salvatoris nostri
» oculi, pro nobis lacrymis perfusi. Salve, mellifluum os, gut-
» turque suavissimum, Domini nostri Jesu Christi pro nobis
» felle et aceto potatum. Salvete, aures nobilissimæ Domini
» Jesu Christi Salvatoris nostri, pro nobis contumeliis et op-
» probriis affectæ. Salve, collum humile Jesu Christi, pro no-
» bis colaphizatum, dorsumque sanctissimum pro nobis fla-
» gellatum. Salvete, venerabiles Domini nostri Jesu Christi
» manus, et brachia pro nobis in cruce extensa. Salve, pectus
» mitissimum Domini nostri Jesu Christi Salvatoris nostri pro
» nobis in passione conturbatum. Salve, latus gloriosissimum
» Domini nostri Jesu Christi Salvatoris nostri pro nobis lancea
» militis perforatum. Salvete, Domini Jesu Christi Salvatoris
» nostri sacra misericordiæ genua pro nobis in orationibus flexa.
» Salvete, Domini Jesu Christi Salvatoris nostri pedes adorandi
» pro nobis clavus affixi. Salve, totum corpus Jesu Christi pro
» nobis in cruce suspensum, vulneratum, mortuum et sepultum.
» Salve, sanguis pretiosissime de corpore Domini Jesu Christi
» Salvatoris nostri pro nobis effusus. Salve, sanctissima Domini
» nostri Jesu Christi anima in cruce pro nobis in manus Pa-
» tris commendata. In eadem commendatione tibi commendo
» hodie, et quotidie, animam meam, vitam meam, cor et cor-
» pus meum, omnes sensus et actus meos ; omnes amicos, be-
» nefactores et consanguineos meos, animas parentum, soro-
» rum, et omnium amicorum atque inimicorum meorum ; ut
» nos protegere, liberare, et defendere digneris ab omni-
» bus insidiis inimicorum nostrorum, visibilium, nunc et in
» perpetuum. Amen. »

APPENDICE

§ 1^{er}

Règlement de vie pour un prêtre séculier.

En se levant, le matin, il fera les actes de remerciement, d'amour et d'offrande de tout ce qu'il fera ou souffrira durant ce jour ; et il ajoutera à la fin une prière à Notre-Seigneur et à la bienheureuse Vierge, afin de demander leur assistance pour fuir le péché. Il fera ensuite une demi-heure d'oraison mentale sur les maximes éternelles, ou sur la passion de notre Sauveur, dont la méditation convient en outre au prêtre avant de célébrer, puisqu'il va en renouveler la mémoire à l'autel, en offrant à Dieu la même victime et le même sacrifice. Dans cette oraison, dès qu'il aura lu le sujet, il s'appliquera à produire des actes de repentir et d'amour, et il adressera de fréquentes prières à Dieu, afin qu'il lui donne la sainte persévérance dans sa grâce et son divin amour. Qu'il ne quitte point l'oraison, quel que soit l'ennui ou la peine qu'il y éprouve : s'il l'abandonne, il se mettra en grand danger d'être séparé de Dieu. Quand il ne pourrait y dire que ces mots : Mon Dieu, aidez-moi ; mon Jésus, faites-moi miséricorde, l'oraison serait très-précieuse devant Dieu, et très-profitable pour lui. S'il veut que sa prière soit faite avec plus de recueillement, il s'enfermera dans sa chambre seul à seul avec son crucifix ; et pour cet effet, il s'efforcera d'avoir sa chambre à part. S'il arrivait qu'il ne pût l'avoir, il vaudrait mieux qu'il fît son oraison dans l'église que chez lui, où il se

trouverait au milieu du bruit que font les autres en passant et en parlant. Il dira ensuite les petites heures jusqu'à none, et ira célébrer. Il serait convenable de dire la messe avant toute autre affaire, s'il n'y avait pas d'empêchement légitime, afin de célébrer avec plus de recueillement. Outre la méditation qu'il aura faite, il ne manquera pas de faire encore une autre courte préparation à la messe, pour ranimer sa foi touchant ce qu'il va faire ; il fera au moins les trois actes d'amour, de contrition, et de désir de s'unir à Jésus-Christ. Après la messe, qu'il n'omette pas de faire l'action de grâces d'une heure, ou au moins d'une demi-heure, en s'appliquant à produire des actes d'amour, d'offrande, et d'autres prières. Le temps qui suit la messe est celui de gagner des trésors de grâces. S'il se trouvait dans la désolation d'esprit, et qu'il ne sût que faire, il lirait au moins quelque livre spirituel d'affections dévotes envers Jésus-Christ.

Après avoir fait l'action de grâces, il se rendra au confessionnal, s'il est confesseur. Observons ici que les jours de foule, comme aux fêtes solennelles, il peut abrégé l'action de grâces pour entendre les confessions. Mais cela ne s'entend que des cas semblables qui sont rares : du reste, le confesseur ne doit point ordinairement omettre son action de grâce habituelle, pour éviter aux pénitents la peine d'attendre. Cependant, lorsqu'il se présente des hommes qui n'ont pas l'usage de fréquenter les sacrements, il est bon de les entendre avant la messe, parce qu'ils n'auraient point la patience d'attendre, et que s'ils ne se confessaient pas en ce jour, Dieu sait quand ils se confesseraient. Quant au prêtre qui n'est pas confesseur, qu'il se retire chez lui pour étudier. Observons ici que nous ne prétendons pas que tous les exercices de ce règlement doivent être remplis dans le même ordre où ils sont marqués ; il suffit qu'ils soient faits durant la journée : qu'on les fasse ensuite l'un avant l'autre, selon qu'il convient à chaque personne, peu importe. Comme, par exemple, en hiver, où le jour commence tard, on pourra, le matin après l'oraison et l'office, étudier une ou deux heures. Du reste, un prêtre

qui veut vivre en prêtre, doit fixer le temps et l'heure de tous ses exercices, afin que tout marche dans un ordre stable ; qu'il ne fasse pas ce que font quelques-uns, qui n'ont aucun ordre dans leurs affaires. La vie de désordre est l'image de l'enfer, que Job appelle une terre de misère, où il n'existe aucun ordre, mais où règne une éternelle horreur¹ Il étudiera la morale, afin de se rendre habile à administrer le sacrement de pénitence, ou la prédication, ou d'autres choses semblables qui servent à notre propre instruction, ou au bien des âmes.

L'heure du dîner étant venue, il mangera sobrement, comme il convient à un prêtre : qu'il ne fasse pas comme certains prêtres avides, qui veulent que toute la maison soit occupée à préparer leurs repas, tels qu'ils les ont ordonnés eux-mêmes dès le grand matin : si ces mets ensuite ne les satisfont pas, ils troublent et mettent en déroute tous leurs parents et leurs serviteurs. Saint Philippe de Néri disait : Celui qui s'applique à satisfaire sa goumandise, ne sera jamais un saint. Si le prêtre doit être sobre dans le manger, il doit l'être bien plus encore dans le boire, parce que l'excès du vin nuit davantage à la dévotion, et spécialement à la chasteté. Il tâchera de faire le samedi au moins un jeûne ordinaire ; s'il ne peut pas jeûner au pain et à l'eau, en l'honneur de la sainte Vierge, qu'il se contente au moins ce jour-là d'un seul repas : en quelques autres jours de la semaine, comme le mercredi ou le vendredidi, ainsi que les jours des neuvaines en l'honneur de la Vierge, il se retranchera au moins quelque chose à table.

Après s'être reposé, il dira vêpres et complies, suivies d'une lecture spirituelle d'une demi-heure. Il pourra se servir pour cela du Trésor de la vie chrétienne du père Saint-Jure, ou bien de la Perfection religieuse du père Rodriguez (livres qui sont pleins d'esprit et d'onction), ou de tout autre ouvrage ; mais

¹ Terra miseræ, ubi nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat. (*Job.* x, 22.)

qu'il aime surtout à lire les vies des saints, comme celle de saint Philippe de Néri, de saint François Borgia, de saint Pierre d'Alcantara, et d'autres semblables. Dans les autres livres spirituels, on lit la vertu en théorie ; mais dans la vie des saints, on lit les vertus en pratique, ce qui porte beaucoup plus à l'imitation. Saint Philippe de Néri ne faisait qu'exhorter ses pénitents à lire la vie des saints. Plusieurs saints, comme saint Jean Colombino, saint Ignace de Loyola et sainte Thérèse de Jésus, n'eurent le désir de se donner tout à Dieu qu'en lisant la vie de quelques saints. Il fera ensuite la visite au saint-sacrement. Plusieurs séculiers visitent ponctuellement tous les jours la divine victime, et aucune affaire n'est capable de les en détourner, quelle que soit l'incommodité qu'ils y trouvent ; mais quant aux prêtres séculiers, ceux qui le font sont rares et mêmes très-rares. Il faut le dire, Jésus-Christ est bien mal partagé avec ses prêtres : cela vient du peu d'amour que ses prêtres lui portent. Celui qui aime beaucoup un ami, cherche à le voir aussi souvent qu'il peut ; et d'autant mieux, que ses visites lui sont plus agréables. Il ne faut pas d'ailleurs entendre par visite quelques *Pater noster*, dits en passant devant l'autel et avec distraction : une visite consiste à s'entretenir pendant un temps assez considérable, en dévotes affections envers Jésus-Christ, au saint-sacrement, et à lui demander ses grâces, et surtout celle de la persévérance finale et de son saint amour. Oh Dieu ! et qui plus qu'un prêtre devrait s'entretenir souvent et longuement avec Jésus-Christ ; lui qui le fait descendre tous les jours du ciel sur la terre, qui le tient en ses mains, qui se nourrit de sa chair sacrée, et qui le place dans le tabernacle pour son avantage, afin de le trouver présent toutes les fois qu'il le veut ? Après avoir fait la visite au saint-sacrement, qu'il n'omette pas de faire, dans la même église, une visite à la mère de Dieu, devant quelque image à laquelle il a le plus de dévotion.

Il pourra ensuite se récréer un peu en se promenant à la campagne ou en quelque lieu solitaire, avec un prêtre, ou quelque autre homme pieux qui parle de Dieu, et non du

monde. Dans tout autre cas, qu'il aille seul, car s'il était accompagné de quelque mondain, il perdrait tout le recueillement qu'il a retiré de ses pieux exercices. S'il pouvait aller à l'académie de morale, il ferait mieux, parce qu'il y trouverait en même temps distraction et instruction.

Il sera bon qu'il fasse encore le soir une autre demi-heure d'oraison mentale, et il serait mieux, s'il était possible, qu'il fit cet exercice avec tous ceux de la maison en commun : il lirait les points de la méditation, et les terminerait par la prière du chrétien. Il récitera ensuite matines et laudes, et se livrera une heure à l'étude ; il récitera le chapelet, de concert encore avec les gens de sa maison, en indiquant les mystères qu'il faut contempler, et ajoutant à la fin les litanies de la très-sainte Vierge. Après le chapelet viendra le souper, où il faudra être plus sobre encore qu'au dîner ; parce que si on se charge le soir de trop de nourriture, il arrivera que le matin suivant, où l'on doit faire tant de pieux exercices, dire la messe, entendre les confessions, etc., ayant l'estomac embarrassé, on souffrira non-seulement de cet organe, mais encore de la tête : tout se fera avec distraction et ennui, et sera à moitié perdu. Après le souper, il fera l'examen de conscience, avec l'acte de contrition, et d'autres actes pieux, et ayant dit trois *Ave Maria*, la face prosternée en terre, avec les autres dévotions en l'honneur des saints patrons, il se mettra au lit.

Voilà pour les exercices journaliers. Ensuite, il fera en sorte de se confesser deux ou au moins une fois par semaine. Il ne manquera pas d'avoir son directeur particulier, dont il dépendra pour tous ses exercices spirituels, et même pour toutes les affaires temporelles qui peuvent aider ou nuire au salut. Qu'il fasse un jour de retraite tous les mois : en ce jour il mettra de côté toutes les affaires temporelles, et même spirituelles à l'égard des autres, et, retiré chez lui ou dans quelque maison religieuse, il demeurera dans le silence, s'occupant uniquement de lui-même, employant son temps à faire des prières, des lectures spirituelles, des visites au saint-sacrement, et d'au-

tres semblables exercices. Oh ! quelle force prend l'âme en ces retraites, pour s'unir davantage à Dieu et pour mieux se conduire les autres jours ! Au temps des tentations, surtout de celles qui sont contre la chasteté, qu'il renouvelle le propos de souffrir mille fois la mort plutôt que d'offenser Dieu, et qu'il recoure ensuite à Jésus et à Marie, en invoquant leurs noms sacrés, jusqu'à ce que la tentation cesse. Il fera attention à s'habiller avec modestie, avec des habits longs, et jamais avec de la soie. Qu'il évite les invitations, les lieux publics, la conversation des séculiers, et particulièrement la société des femmes.

§ II

Règles spirituelles pour un prêtre qui aspire à la perfection.

Un prêtre qui aspire à la perfection, et qui désire se sanctifier doit éviter avant tout le reste le moindre péché véniel délibéré, plus que la mort. La fragilité humaine est telle, depuis le péché d'Adam, que nul homme, Jésus-Christ et sa mère exceptés, ne peut et n'a jamais pu être exempt de fautes vénielles indélébiles ; mais avec le secours divin, chacun peut éviter toute faute délibérée, c'est-à-dire commise avec une pleine connaissance et un plein consentement ; et c'est là ce qu'ont fait les saints. C'est pourquoi celui qui aspire à la perfection doit être dans la résolution de se faire mettre en pièces, plutôt que de dire volontairement un mensonge ou de commettre toute autre faute vénielle, quelque légère qu'elle puisse être.

Telle doit être sa résolution ; mais s'il arrivait, par malheur, qu'il tombât dans quelque faute délibérée ou indélébile, il ne devrait pas s'en troubler, ni s'en inquiéter. L'inquiétude ne vient jamais de Dieu ; c'est une fumée qui s'élève toujours du lieu de l'inquiétude, c'est-à-dire de l'enfer ; car, comme le disait fort sagement saint Louis de Gonzague, le démon trouve toujours de quoi pêcher en eau trouble. Lorsqu'un prêtre a

commis une faute, par exemple, s'il vient à se troubler, il se troublera ensuite de s'être troublé, et dans cet état d'inquiétude, non-seulement il ne sera capable de rien faire de bien, mais il se laissera facilement aller à plusieurs fautes, comme d'impatience ou de quelque autre espèce. C'est pourquoi, après avoir commis une faute, il faut s'humilier, et recourir promptement à Dieu, en faisant un acte d'amour ou de contrition, et en se proposant de se corriger, et demander le secours et la confiance par ces paroles : « Seigneur, voilà ce » que je sais faire : si vous retirez votre main de dessus moi, » je ferai pis encore. Je vous aime, je me repens du déplaisir que je vous ai causé, je ne veux plus commettre cette » faute : donnez-moi le secours que j'attends de vous. » Cela fait, qu'il demeure en paix, comme s'il n'avait commis aucune faute ; et s'il retombe le même jour, qu'il fasse la même chose ; et s'il retombe cent fois, qu'il fasse cent fois la même chose, qu'il s'humilie toujours, qu'il se relève, et qu'il ne reste jamais plongé dans sa chute. Observons que se troubler après avoir commis une faute, est moins un effet de l'humilité que de l'orgueil, parce qu'on s'indigne pour la faute qu'on a commise, moins à cause des déplaisirs que Dieu a reçus qu'à ceux de la honte de paraître devant lui souillé de cette manière. Il ne faut donc jamais se troubler pour les fautes qu'on a commises ; mais il faut s'humilier en se reconnaissant capable de commettre ces fautes et tant d'autres, et puis faire un acte d'amour de Dieu, et se mettre en paix : et c'est ainsi que nos fautes nous serviront non à nous éloigner de Dieu, mais au contraire à nous unir plus étroitement à lui. Tel est aussi le sens de ces paroles de l'Apôtre, que tout sert au bien de ceux qui aiment Dieu¹ A quoi la glose ajoute : Même les péchés²

Qu'il désire sans cesse de croître dans l'amour divin. Ne pas vouloir avancer dans la perfection, qui consiste toute entière dans l'amour de Dieu, c'est vouloir reculer : *Non progre-*

¹ Omnia cooperantur in bonum. (*Rom.* VIII, 28.)

² Etiam peccata.

di reverti est, a dit saint Augustin. Celui qui vogue dans la direction opposée au courant d'un fleuve sans faire d'effort pour lutter, sera emporté par le courant. C'est ce qui nous arrive à nous qui avons à combattre la concupiscence des sens ; les saints désirs nous en allègent le travail, et nous poussent en avant. Mais il faut que ces désirs soient bien fermes et efficaces, c'est-à-dire qu'ils soient mis à exécution, autant qu'il est possible, et qu'ils ne soient point comme les désirs de certains hommes qui disent, par exemple : Oh ! si je n'avais pas des frères, ou des neveux, je me ferais religieux ; si j'avais la santé, je ferais telles pénitences ; et en attendant, ils ne font jamais un pas dans la voie de Dieu, ils commettent toujours les mêmes fautes, ils conservent toujours les mêmes attachements et les mêmes rancunes, et ils vont toujours de mal en pis. Il faut donc désirer de s'avancer dans le divin amour, mais avec la résolution de faire de son côté tout ce qui est nécessaire pour y arriver ; se méfiant néanmoins totalement de ses propres forces, et se confiant uniquement en Dieu : car celui qui se confie en soi-même, est privé du secours divin.

Pour s'avancer dans la perfection, il faut avoir en outre une grande dévotion à la passion de Jésus-Christ et au saint-sacrement. Celui qui pense à ces deux grands mystères d'amour d'un Dieu qui donne sa vie pour se faire aimer, et qui se fait l'aliment d'un ver de terre, qui est en même temps sa créature, doit vivre nécessairement dans l'amour de Jésus-Christ. *Caritas Christi urget nos*, dit saint Paul. (II. Cor. v. 14.) Celui qui pense à l'amour de Jésus-Christ, se sent comme forcé de l'aimer. Saint Bonaventure appelait les plaies de Jésus-Christ, *vulnera vulnerantia et corda gelata inflammantia*, blessures qui blessent les cœurs, et qui enflamment de l'amour divin les âmes les plus froides. C'est pourquoi, ne laissez passer aucun jour sans faire une demi-heure d'oraison sur la passion du Seigneur. Faites souvent aussi, durant la journée, des actes d'amour envers Jésus-Christ, en commençant à votre réveil, et en tâchant de vous endormir en faisant un acte d'amour. Sainte Thérèse disait que les actes d'amour sont le bois qui

alimente dans le cœur le feu du divin amour. Il y a des actes d'amour qui sont particulièrement agréables à Dieu : ils consistent dans le dévouement que l'on fait de soi-même à accomplir et à souffrir tout ce qui plaît à Dieu. Sainte Thérèse faisait au moins ces actes cinquante fois par jour

Il tâchera encore, dans toutes ses actions, de rectifier son intention, en faisant tout uniquement et entièrement pour Dieu. L'intention droite est appelée par les maîtres de la vie spirituelle *l'alchimie spirituelle*, parce qu'elle donne de l'or à toutes les actions et même aux soulagements corporels, comme sont le repos, la nourriture, la récréation. Mais combien plus est-il nécessaire de faire les exercices spirituels dans la seule intention de plaire à Dieu, et non dans des vues d'intérêt, d'amour-propre, ou de complaisance ! Sans quoi tout sera perdu, et au lieu d'en obtenir des récompenses, nous en recevrons des châtimens. C'est pourquoi, afin de faire sûrement pour Dieu tout ce que nous faisons, il sera bon de le faire sous la dépendance de notre directeur.

Un prêtre doit aimer la solitude et le silence. Celui qui parle et s'entretient trop avec les hommes, quand même il le ferait avec précaution, en sortira difficilement exempt de péché. *In multiloquo non deerit peccatum*, a dit l'Esprit saint¹. C'est ce qui a fait dire à Isaïe : « Votre force sera dans le silence et dans l'espérance². » Cette force contre les tentations est dans notre confiance en Dieu et dans l'éloignement de la conversation des créatures. En outre celui qui parle beaucoup, avec les hommes, parlera et traitera peu avec Dieu. Dieu parle et converse familièrement avec les âmes qui sont dans la solitude. « O solitude, s'écriait saint Jérôme, dans laquelle Dieu parle et converse familièrement avec ses amis³ ! » Et Dieu lui-même avait déjà assuré qu'il parle à nos cœurs dans la solitude, quand il disait : « Je la conduirai (cette âme) dans la

¹ (*Prov.* x, 19.)

² In silentio et spe erit fortitudo vestra. (*Isa.* xxx, 15.)

³ O solitudo, in qua Deus cum suis familiariter loquitur, et conversatur!

solitude, et je parlerai à son cœur ¹ » Voilà pourquoi les âmes éprises de Dieu vont toujours cherchant la solitude. Les saints sont allés s'enfermer dans les bois et dans les cavernes les plus affreuses de la terre, afin de n'être point troublés par le bruit du siècle et d'y traiter seuls à seul avec Dieu. Saint Bernard disait : « Le silence et l'éloignement du bruit oblige à s'occuper des biens célestes ². » La vertu du silence ne consiste pas néanmoins à se taire quand on le doit. Le prêtre vertueux se tait lorsqu'il doit se taire, et il parle lorsqu'il doit parler ; mais il ne doit parler que de Dieu, ou des choses qui ont rapport à sa gloire et au bien des âmes. Combien de fois des paroles de ce genre, dites familièrement dans une conversation, ou avec un ami, profiteront plus que plusieurs sermons. Qu'il s'applique donc dans tous ses discours, même les plus indifférents, à conclure par quelque maxime des vérités éternelles, ou d'amour de Dieu. Celui qui aime une personne, voudrait toujours en parler et en entendre parler ; celui qui aime Dieu, ne parle et ne veut entendre parler que de Dieu.

L'amour de Dieu consiste surtout dans l'union à sa volonté, particulièrement dans les choses qui sont le plus contraires à notre amour-propre : comme sont les infirmités, la pauvreté, les opprobres, les persécutions et les aridités d'esprit. Soyons certains que tout ce qui nous vient de Dieu est utile, puisque tout ce qu'il fait, il le fait pour notre bien ; car il n'y a personne qui nous aime plus que Dieu. Si nous voulons nous sanctifier, disons dans tous les événements : *Fiat voluntas tua ; — sit nomen Domini benedictum ; — Domine, quid me vis facere ? — Sicut Domino placuit, ita factum est ; — Ita, Pater, quoniam sic placitum fuit ante te.* Et lorsqu'il nous arrive quelque prospérité ou adversité, appliquons-nous à conserver toujours la paix et cette tranquillité imperturbable que les saints ont pratiquées, en disant constamment : *In pace in idipsum dormiam et requiescam.* Celui qui aime Dieu, demeurant toujours uni à

¹ Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus. (Os. II, 14.)

² Silentium, et a strepitu quies cogit cœlestia meditari.

son Dieu, mène une vie constamment la même, disait ce grand serviteur de Dieu, le cardinal Petrucci, conformément à ce qu'a dit l'Esprit saint, que le juste ne s'attriste de rien, quelque chose qui lui arrive¹ Ainsi le prêtre qui aime Dieu ne doit jamais s'affliger : le péché seul doit lui faire de la peine ; et même cette peine, comme nous l'avons dit ci-dessus, doit être une peine exempte d'inquiétude, qui donne la paix à l'âme, au lieu de la jeter dans le trouble.

Qu'il désire souvent le paradis, et qu'il souhaite la mort pour aller sans délai au ciel aimer Jésus-Christ de toutes ses forces, et durant toute l'éternité, sans danger de le pouvoir perdre. En attendant, qu'il se donne à Dieu sans réserve, et qu'il ne lui refuse rien de ce qui peut lui être agréable. Pour cela, qu'il fasse une attention continuelle à bannir de son cœur tout ce qui n'est point Dieu ou pour Dieu.

Qu'il tâche d'avoir une grande confiance et une tendre dévotion envers la sainte Vierge. Tous les saints se sont appliqués à nourrir une tendresse filiale pour cette divine mère. Qu'il ne laisse passer aucun jour sans lire quelque livre qui traite de ses gloires, et de la grande confiance que nous devons avoir en son intercession puissante. Qu'il n'omette point de pratiquer le jeûne du samedi, et au moins quelqu'abstinence et quelqu'autre mortification durant ses neuvaines. Qu'il la visite une ou plusieurs fois le jour devant quelque pieuse image. Qu'il parle autant qu'il pourra aux autres de la confiance que nous devons avoir en la protection de Marie ; et qu'il fasse en quelque église une instruction tous les samedis pour exciter la ferveur des fidèles à cette dévotion. Qu'il la nomme d'une manière spéciale au moins chaque fois qu'il montera en chaire⁴ et qu'il en recommande la dévotion à tous ses pénitents, et généralement à tout le monde. Celui qui aime le plus Marie sera celui qui aimera Dieu le plus parfaitement, puisqu'elle attire à Dieu tous ceux qui sont dévoués à son culte. Comme elle était dès ici-bas tout entière embrasée d'amour pour son

¹ Non contristabit justum quidquid ei acciderit. (*Prov. xii, 24.*)

Dieu, a dit saint Bonaventure, elle embrase de même et s'assimile ceux qui l'aiment ¹

Qu'il travaille à devenir humble de cœur. Plusieurs sont humbles en paroles, mais leur cœur ne l'est pas ; puisque s'ils disent de bouche qu'ils sont les plus grands pécheurs du monde et qu'ils méritent mille enfers, ils n'en veulent pas moins ensuite qu'on les préfère aux autres, qu'on les estime, et qu'on les loue : et lorsque personne ne les loue, ils se louent eux-mêmes ; ils choisissent les emplois les plus apparents, et ne peuvent souffrir une parole de mépris. Ceux qui sont humbles de cœur n'agissent point de la sorte : ils ne parlent jamais de leurs talents, de leur noblesse, de leurs richesses, ni de toute chose qui peut tourner à leur propre gloire. Qu'il aime donc les emplois et les officés les plus humbles et les moins brillants ; qu'il accepte avec amour les mépris qu'on lui témoigne, sans se troubler, et même qu'il y prenne plaisir dans son cœur, en considérant qu'il devient alors semblable à Jésus-Christ qui a été rassasié d'opprobres. C'est pourquoi, lorsqu'on lui fait quelque opposition et que son amour-propre s'en trouve froissé, qu'il fasse tous ses efforts pour ne rien dire et pour ne rien faire, lors même qu'il aurait à punir, comme supérieur, l'insolence de celui qui le traiterait ainsi : en ce moment, et tant qu'il sentira son âme troublée, qu'il se taise, et qu'il diffère la correction jusqu'à ce qu'il ait repris son calme ; sans quoi, le brouillard que le trouble aura répandu dans son esprit l'empêchera d'y rien voir ; il croira que ce qu'il dit ou fait est juste, tandis que tout sera imperfection et désordre. Outre que, lorsque la correction se fait avec un esprit troublé, l'inférieur ne la reçoit pas comme une correction qui lui est due, mais comme une satisfaction que le supérieur donne à sa passion ; et ainsi, la correction ne sert de rien, ou ne sert qu'à peu de chose. C'est pour la même raison que, quand le supérieur voit l'inférieur troublé, il doit omettre la correction pour le moment, et attendre le temps où le coupable se sera apaisé ; sans

¹ Quia tota ardens fuit, omnes se amantes incendit et sibi assimilat.

quoi l'inférieur, offusqué par sa passion, ne recevrait pas la correction, mais s'en irriterait davantage.

Qu'il vienne en aide autant qu'il le peut, à tout le monde, et, surtout qu'il s'applique à rendre le bien à qui lui a fait du mal, au moins en le recommandant à Dieu. C'est de cette manière que se vengent les saints.

Qu'il exerce la mortification intérieure et extérieure. Elle nous a été recommandée par Jésus-Christ dans ces deux mots : *Abneget semetipsum*, qui expriment une condition absolument nécessaire pour arriver à la sainteté. La mortification intérieure exige que l'on se vainque soi-même en s'abstenant de toutes les choses où il ne se trouve d'autre gain à faire que la satisfaction de l'amour-propre ; qu'on s'abstienne de tout ce qui n'a d'autre but que de satisfaire la curiosité, ou l'ambition, ou la volonté propre. Qu'il aime aussi les mortifications extérieures, les jeûnes, les abstinences, les disciplines et autres choses semblables. Les saints ont macéré leur corps autant qu'ils le pouvaient, c'est-à-dire autant que l'obéissance le leur permettait. Telle est la règle des saints, que celui qui n'a point une assez bonne santé pour exercer des mortifications extérieures, tâche de souffrir de bon cœur les douleurs et les incommodités de son infirmité ; qu'il les supporte en saint et avec patience : qu'il s'abstienne de les faire connaître aux autres sans nécessité, et de se plaindre du peu de soin de ses domestiques ou de ses médecins.

Qu'il prie sans cesse, et qu'il se recommande à Dieu. Toutes nos bonnes résolutions et nos promesses s'évanouissent comme la fumée, si nous ne prions pas ; parce que sans la prière nous n'aurons pas le secours de Dieu pour les mettre en pratique. *Sicut pullus hirundinis, sic clamabo*¹ Il faut que nous ayons toujours la bouche ouverte pour prier et pour dire : Seigneur, aidez-moi ; Seigneur, miséricorde ; Seigneur, ayez pitié de moi ! Ainsi ont agi tous les saints, et c'est ainsi qu'ils se sont sanctifiés. Demandons surtout sans cesse à Jésus-

¹ (Isa. XXXVIII, 14.)

Christ le don de son amour. Saint François de Sales disait que le don d'aimer Jésus-Christ comprenait tous les autres dons ; parce que celui qui aime Dieu, évitera tout ce qui peut lui déplaire, et fera tout ce qui peut lui plaire. Demandons encore sans cesse une grande confiance en la passion de Jésus-Christ et en l'intercession de Marie. Recommandons toujours à Dieu les âmes du purgatoire et les pauvres pécheurs, car ces sortes de prières son très-agréables à Dieu.

§ III

Maximes spirituelles pour un prêtre.

Perdons tout, pourvu que nous ne perdions pas Dieu.

Dégoûtons-nous de tout, et ne nous dégoûtons pas de Dieu.

Il ne faut craindre que le péché, et ne nous affliger que du péché.

Plutôt mourir que de commettre un péché, même vénial avec pleine délibération.

Tout finit.

Le monde est une scène qui finit bien vite.

Chaque moment vaut un trésor pour l'éternité.

Tout ce qui plaît à Dieu est bon.

Choisissez ce que vous voudriez avoir fait à la mort.

Vivez comme s'il n'y avait au monde que Dieu et vous.

Dieu seul contente l'homme.

Il n'y a d'autre bien que Dieu ; il n'y a d'autre mal que le péché.

Il ne faut jamais rien faire pour notre propre satisfaction.

Celui qui est le plus mortifié en cette vie, aura le plus de jouissances en l'autre.

Les choses amères deviennent douces, et les douces deviennent amères, pour celui qui aime Dieu.

Celui qui veut ce que Dieu veut, a tout ce qu'il veut.

La volonté de Dieu adoucit toutes les amertumes.

C'est dans les infirmités qu'on fait voir si l'on a l'esprit de Dieu.

Celui qui ne désire rien de ce monde, n'a besoin de rien.

Si vous ne voulez aller en arrière, ne différez point d'exécuter vos bonnes résolutions.

Sé troubler à cause des fautes que l'on a commises, c'est plutôt orgueil qu'humilité.

Nous ne valons en réalité que ce que nous valons devant Dieu.

Celui qui aime Dieu, préfère l'amour au savoir.

Celui qui veut se sanctifier, doit bannir de son cœur tout ce qui n'est pas Dieu.

Celui qui cherche quelque autre chose que Dieu, n'est pas tout à Dieu.

La douleur, la pauvreté et le mépris ont été les compagnons de Jésus-Christ ; qu'ils soient aussi les nôtres.

Se jeter dans le trouble, même pour une bonne fin, ce n'est pas suivre l'esprit de Dieu.

L'homme vraiment humble se croit indigne de tout honneur et digne de tout mépris.

Celui qui pense à l'enfer qu'il a mérité, souffre en paix toute autre peine.

Oubliez-vous vous-même, et Dieu pensera à vous.

Aimez les mépris, et vous trouverez Dieu.

Celui qui se contente du moindre degré de vertu, est bien près de tomber dans le vice.

Dieu estime peu celui qui cherche à être estimé.

Les saints parlent toujours de Dieu ; toujours en mal d'eux-mêmes, et toujours en bien des autres.

Les curieux sont toujours dissipés.

Malheur à celui qui aime mieux la santé que la sainteté !

Le démon va à la chasse des gens oisifs.

Le démon se sert d'un prêtre vain comme d'une balle de jeu.

Quiconque veut avoir la paix, doit mortifier toutes ses passions sans exception.

Le bienheureux Joseph de Calasanze disait : Le serviteur de Dieu parle peu, travaille beaucoup, et supporte tout.

Les saints s'appliquent à être saints, et non à le paraître.

Celui qui n'aime pas beaucoup l'oraison, ne parviendra jamais à un haut degré de perfection.

Il faut être d'abord un bassin pour recevoir, et puis un canal pour répandre.

Tout attachement empêche d'être tout à Dieu.

Le prêtre ne doit considérer autre chose que Jésus-Christ et le bon plaisir de Jésus-Christ.

L'orgueil se cache souvent dans les œuvres d'apparat.

S'offrir tout à Dieu, est une excellente préparation à la communion.

En marchant dans les lieux habités, baissez les yeux : pensez que vous êtes prêtre, et non pas peintre.

PRATIQUE

DE

L'AMOUR QU'ON DOIT A JÉSUS-CHRIST

Tirée des Paroles de Saint Paul

PRATIQUE

DE

L'AMOUR QU'ON DOIT A JÉSUS-CHRIST

Tirée des Paroles de Saint Paul

COMPOSÉE POUR L'UTILITÉ DES AMES QUI DÉSIRENT ASSURER LEUR
SALUT ÉTERNEL,
ET MARCHER DANS LE CHEMIN DE LA PERFECTION.

Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, sit anathema.
(I. Cor. xvi. 22.)

CHAPITRE PREMIER

COMBIEN JÉSUS-CHRIST MÉRITE D'ÊTRE AIMÉ DE NOUS, POUR L'AMOUR
QU'IL NOUS A MONTRÉ DANS SA PASSION.

I. Toute la sainteté, toute la perfection d'une âme consiste à aimer Jésus-Christ, notre Dieu, notre souverain bien et notre Sauveur. Celui qui m'aime, dit Jésus-Christ lui-même, sera aimé de mon père éternel¹ Il y a des hommes, dit saint François de Sales, qui placent la perfection dans l'austérité de la vie, d'autres dans l'oraison ; ceux-ci, dans la fréquentation des sacrements ; ceux-là, dans les aumônes : mais ils se trompent. La perfection consiste à aimer Dieu de tout notre cœur² « Par-dessus tout, a dit l'Apôtre, pratiquez la charité, qui est le lien de la perfection³ C'est la charité qui cimente et con-

¹ Ipse enim pater amat vos, quia vos me amastis. (Jo. xvi, 27.)

² (Epist. de S. Fr. de Sales, part. 1, ch. xxv.)

³ Super omnia... charitatem habete, quod est vinculum perfectionis. (Coloss. iii, 14.)

serve toutes les vertus, qui rendent l'homme parfait. Aussi saint Augustin disait-il : Aimez Dieu, et faites ce que vous voudrez¹, parce qu'une âme qui aime Dieu apprend par cet amour même à ne faire jamais rien qui puisse lui déplaire, et à faire tout ce qui lui plaît.

II. Dieu ne mérite-t-il pas tout notre amour ? Il nous a aimés de toute éternité². Homme, dit le Seigneur, considère que j'ai été le premier à t'aimer ; tu n'étais pas encore au monde, le monde même n'existait pas, et déjà je t'aimais ; depuis que je suis Dieu, je t'aime ; depuis que je me suis aimé moi-même, je t'ai aimé aussi. Elle avait donc bien raison, cette pieuse vierge, Sainte Agnès, lorsqu'on lui proposait sur la terre d'autres époux qui lui demandaient son amour, de leur répondre : « Un autre a ravi d'avance mon amour³ » Allez, disait-elle, amants de ce monde, et cessez de prétendre à mon amour : mon Dieu a été le premier à m'aimer, il m'a aimée de toute éternité : il est juste que je réserve pour lui toutes mes affections, et que je n'aime que lui.

III. Dieu, voyant que les hommes se laissent attirer par des bienfaits, a voulu les enchaîner à son amour par ses dons, et il a dit en conséquence : Je veux attirer les hommes à mon amour avec ces liens, par lesquels les hommes se laissent captiver, c'est-à-dire, avec les liens de l'amour⁴. Tels sont, en effet, tous les dons que Dieu a faits à l'homme : après l'avoir doué d'une âme faite à son image, ornée des facultés de la mémoire, de l'intelligence et de la volonté, après lui avoir donné un corps pourvu de ses cinq sens, il a créé pour lui le ciel et la terre, et beaucoup d'autres choses, toutes par amour pour l'homme : les cieux, les étoiles, les planètes, les rivières, les fontaines, les montagnes, les plaines, les fruits et les diverses espèces d'animaux, afin que toutes ces créatures soient utiles à l'homme, et que l'homme l'aime par reconnaissance pour

¹ Ama, et fac quod vis.

² In charitate perpetua dilexi te. (*Jer.* xxxi, 3.)

³ Ab alio amatore præventa sum.

⁴ In funiculis Adam traham eos, in vinculis charitatis. (*Ose.* xi, 4.)

tant de bienfaits. Mon Dieu, s'écriait saint Augustin, tout ce que je vois sur la terre et au-dessus de la terre, me parle et m'excite à vous aimer¹, parce que tout me dit que vous avez fait ces choses par amour pour moi. L'abbé de Rancé, fondateur de la Trappe, quand, de son ermitage, il s'arrêtait à regarder les collines, les fontaines, les oiseaux, les fleurs, les planètes, les cieux enfin, se sentait enflammé par chacune de ces créatures à aimer Dieu, qui les avait créées par amour pour lui.

IV De même, sainte Marie Magdeleine de Pazzi, lorsqu'elle tenait dans ses mains une belle fleur, se sentait embrasée d'amour pour Dieu : « Le Seigneur, disait-elle, a donc pensé de toute éternité à créer cette fleur par amour pour moi ! » Ainsi cette fleur devenait-elle un trait d'amour qui la blessait doucement, et l'unissait plus intimement à Dieu. Sainte Thérèse, de son côté, disait qu'en voyant les arbres, les fontaines, les ruisseaux, les prairies, tous ces beaux objets de la création lui rappelaient son ingratitude : Puis-je aimer si peu, disait-elle, le Dieu qui a tant fait pour être aimé de moi ? On raconte de plus à ce sujet qu'un pieux solitaire, marchant dans la campagne, s'imaginait que l'herbe et les fleurs qu'il voyait l'accusaient d'ingratitude envers Dieu, et lui, tout en cheminant, les frappait de son bâton, et leur disait : Taisez-vous, taisez-vous ; vous m'appelez ingrat, vous me dites que Dieu vous a créées par amour pour moi, et que je ne l'aime pas ; mais je vous ai comprises ; taisez-vous, taisez-vous ; ne me faites plus de reproches.

V Mais Dieu ne s'est pas contenté de mettre à notre service tous ces beaux objets ; pour captiver tout notre amour, il s'est donné lui-même tout entier à nous. Le Père éternel a été jusqu'à nous livrer son propre fils, son fils unique² Que fit-il, lorsqu'il vit que nous étions tous morts, et privés de sa grâce à cause du péché ? Pour l'amour immense, ou même,

¹ Coelum et terra, et omnia mihi dicunt, ut amem te. (*Conf. lib. x, c. 6.*)

² Sic enim Deus dilexit mundum, ut filium suum unigenitum daret. (*Jo. III, 16.*)

comme l'écrivit l'Apôtre, pour l'amour excessif qu'il nous portait, il a envoyé son fils bien-aimé satisfaire pour nous, et nous rendre ainsi cette vie, que le péché nous avait fait perdre ¹ Et en nous donnant son fils, qu'il a sacrifié pour nous sauver nous-mêmes, il nous a donné avec lui tous les biens, sa grâce, son amour et le paradis ; car ces biens eux-mêmes sont bien loin de valoir son fils ².

VI. Et ce fils lui-même, par l'amour qu'il nous porte, s'est donné tout entier à nous ³ Pour nous racheter de la mort éternelle, et nous faire recouvrer la grâce divine et le paradis perdu, il s'est fait homme, et s'est revêtu de chair comme nous ⁴ Et voilà un Dieu anéanti ⁵ Voilà le maître du monde qui s'humilie jusqu'à prendre la forme d'un esclave, et se soumet à toutes les misères auxquelles les autres hommes sont sujets.

VII. Mais ce qui est bien plus étonnant, c'est qu'il pouvait bien nous sauver sans mourir et sans souffrir ; mais non, il choisit une vie de douleur et d'opprobre, une mort cruelle et ignominieuse. Il expire sur une croix, gibet infâme destiné aux scélérats ⁶ Mais pourquoi, pouvant nous racheter sans souffrir, a-t-il voulu choisir la mort, et la mort de la croix ? Pour nous montrer l'amour qu'il nous portait. Il nous a aimés, et parce qu'il nous aimait, il s'est livré ⁷ aux douleurs, à l'ignominie, à la mort la plus cruelle qu'ait jamais soufferte aucun homme sur la terre.

VIII. Aussi saint Paul, cet apôtre si embrasé d'amour pour Jésus-Christ, a-t-il dû s'écrier : « La charité de Jésus-Christ

¹ Propter nimiam charitatem suam qua dilexit nos, et cum essemus mortui peccatis, convivificavit nos in Christo. (*Ephes. II, 4 et 5.*)

² Qui etiam proprio filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum, quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit? (*Rom. VIII, 32.*)

³ Dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis. (*Gal. II, 20.*)

⁴ Et Verbum caro factum est. (*Jo. I, 14.*)

⁵ Exinanivit semetipsum, formam servi accipiens, et habitu inventus ut homo. (*Phil. II, 7.*)

⁶ Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. (*Phil. II, 8.*)

⁷ Dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis.

nous presse¹, » voulant dire par là que c'est moins encore ce que Jésus-Christ a souffert, que l'amour qu'il nous a montré en souffrant pour nous, qui nous oblige et nous contraint, pour ainsi dire, de l'aimer. Écoutons ce qu'a dit saint François de Sales sur ces mêmes paroles de l'Apôtre : « Sachons que Jésus-Christ, vrai Dieu, éternel, tout-puissant, nous a aimés jusques à vouloir souffrir pour nous la mort, et la mort de la croix, n'est-ce pas cela avoir nos cœurs sous le pressoir et les sentir presser de force et en exprimer l'amour par une violence et contrainte qui est d'autant plus violente qu'elle est toute aimable et amiable²? » Il ajoute ensuite³ : « Hé! que ne nous jetons-nous en esprit sur luy, pour mourir sur la croix avec luy, qui pour l'amour de nous a bien voulu mourir? Je le tiendray, devrions-nous dire, et ne le quitteray jamais; je mourray avec lui, et brûleray dedans les flammes de son amour. Un mesme feu consumera ce divin créateur, et sa chétive créature. Mon Jésus est tout mien, et je suis toute sienne^(a); Je vivray et mourray sur sa poitrine; ni la mort, ni la vie, ne me séparera jamais de luy. O amour éternel, mon ame vous requiert, et vous choisit éternellement. Hé! venés, Saint-Esprit, et enflammés nos cœurs de vostre dilection. Ou aymer, ou mourir. Mourir a tout autre amour, pour vivre a celuy de Jesus, afin que nous ne mourions point éternellement, ainsi que vivant en votre amour éternel, o Sauveur de nos ames! nous chantions éternellement : Vive Jesus, j'ayme Jesus. Vive Jesus, que j'ayme. J'ayme Jesus, qui vit et regne dans les siècles des siècles⁴

IX. L'amour que Jésus-Christ portait aux hommes était si grand, qu'il lui faisait désirer l'heure de sa mort, pour leur montrer toute sa tendresse. C'est pourquoi il disait pendant

¹ *Charitas Christi urget nos*, (II, *Cor.* v, 14.)

² *Traité de l'am. de Dieu*, liv. VII, ch. VIII, p. 176, tom. II des *Œuvres de S. François de Sales*, édit, Vivès.

³ (*Ibid.* p. 173.)

⁴ (*Ibid.* liv. XII, p. 474, 475.)

(a) Il fait parler ici Philothée.

sa vie : Je dois être baptisé avec mon propre sang, et avec quelle ardeur je désire que l'heure de ma passion arrive ¹, afin que les hommes connaissent promptement l'amour que je leur porte ! Et saint Jean parlant de cette nuit, dans laquelle Jésus préluda à sa passion, s'exprime en ces termes : « Jésus sachant que son heure était arrivée, où il devait quitter ce monde pour aller à son père, comme il avait aimé les siens, qui étaient en ce monde, il les aima jusqu'à la fin ² » Le Rédempteur appelait cette heure, son heure, *hora ejus*, parce que l'instant de sa mort était celui qu'il désirait pour donner aux hommes la dernière preuve de son amour, en mourant pour eux sur une croix, au milieu des douleurs.

X. Mais qui a pu porter un Dieu à mourir sur un gibet, entre deux scélérats, avec tant d'ignominie pour sa divine majesté ? « Qui a fait cela ³ ? demande saint Bernard, et il répond : « C'est l'amour qui l'a fait, l'amour oublieux de sa dignité ⁴ » Ah ! l'amour, quand il veut se faire connaître, ne s'inquiète pas de ce qui convient à la dignité de la personne qui aime, mais de ce qui peut le manifester plus sûrement à l'objet aimé. Saint François de Paule avait donc bien raison de s'écrier à la vue du crucifix : O charité ! ô charité ! ô charité ! Ainsi nous devrions tous, en voyant Jésus sur la croix, nous écrier de cœur : O amour ! ô amour ! ô amour !

XI. Ah ! si la foi ne nous en assurait, qui pourrait jamais croire qu'un Dieu tout-puissant, infiniment heureux, a voulu aimer l'homme, jusqu'à sortir en quelque manière hors de lui-même par amour pour lui ? Nous avons vu devenir insensée suivant l'expression de saint Laurent Justinien ⁵, la sagesse elle-même, c'est-à-dire le Verbe éternel, par l'excès d'amour qu'il portait aux hommes. Sainte Marie Magdeleine de Pazzi disait

¹ Baptismo habeo baptizari, et quomodo coarctor usquedum perficiatur !
(*Luc.* XII, 50.)

² Sciens Jesus, quia venit hora ejus, ut transeat ex hoc mundo ad Patrem, cum dilexisset suos, in finem dilexit eos. (*Jo.* XIII, 1.)

³ Quis fecit hæc ?

⁴ Fecit amor, dignitatis nescius.

⁵ Vidimus sapientem præ nimietate amoris infatuatam !

la même chose, un jour qu'étant en extase, elle prit dans ses mains un crucifix de bois, et puis s'écria : Oui, mon Jésus, vous êtes fou d'amour, je le dis et le dirai toujours, vous êtes fou d'amour, mon Jésus. Mais non, dit saint Denis l'Aréopagite¹, ce n'est pas une folie, mais c'est l'effet ordinaire de l'amour divin, de mettre l'amant hors de lui-même, pour le donner tout entier à l'objet aimé²

XII. Oh ! si les hommes s'arrêtaient à considérer, en regardant Jésus crucifié, l'affection qu'il a portée à chacun d'eux ! « Et de quel amour, disait saint François de Sales, ne serions-nous pas embrasés à la vue des flammes qui se trouvent dans le sein du Rédempteur ! Oh ! quel bonheur de pouvoir brûler du même feu dont brûle notre Dieu ! Quelle joie d'être unis à Dieu par les chaînes de l'amour ! » Saint Bonaventure appelait les plaies de Jésus-Christ, des plaies qui blessent les cœurs les plus insensibles, et enflamment les âmes les plus glacées³. Oh ! que de flèches amoureuses jaillissent de ces plaies pour aller frapper les cœurs les plus durs ! Oh ! que de flammes s'élancent du cœur ardent de Jésus-Christ, pour enflammer les cœurs les plus froids ! Oh ! quelles chaînes puissantes sortent de ce côté ouvert pour soumettre les cœurs les plus indomptés !

XIII. Le vénérable Jean d'Avila, qui était si plein d'amour pour Jésus-Christ que, dans aucun de ses sermons, il ne manquait de parler de l'amour que Jésus-Christ nous porte, a exprimé, dans son Traité de l'Amour qu'a pour les hommes ce très-aimable Rédempteur, des sentiments d'un amour si ardent, que je ne puis me refuser à les insérer ici. Voici comme il parle :

XIV O divin Rédempteur ! vous avez aimé l'homme à un tel point, que quiconque y pense ne peut s'empêcher de vous aimer, car votre amour fait violence à nos cœurs, comme le

¹ (*De div. nom, c. iv.*)

² Extasim facit divinus amor.

³ Vulnera dura corda vulnerantia et mentes congelatas inflammantia.

dit l'Apôtre¹. Cet amour de Jésus-Christ pour les hommes a son origine dans son amour pour Dieu. C'est ce qui lui fit dire, le jour de la Cène : « Afin que le monde connaisse que j'aime mon père, levez-vous, allons² » Mais où veut-il aller ? Mourir pour les hommes sur la croix.

XV « Aucune intelligence ne peut comprendre, combien est ardent ce feu divin dans le cœur de Jésus-Christ. Si, au lieu d'une mort, Dieu lui eût ordonné d'en souffrir mille, il avait assez d'amour pour les souffrir toutes. Et si les tourments qui lui furent imposés pour tous les hommes le lui avaient été pour le salut d'un seul, il l'aurait fait pour chacun, comme il le fit pour tous. Et si au lieu de rester trois heures sur la croix, il eût été nécessaire d'y rester jusqu'au jour du jugement, il avait assez d'amour pour s'y soumettre ; de sorte que Jésus a aimé plus qu'il n'a souffert. O amour divin, combien vous avez été plus ardent que vous ne l'avez paru au dehors ! car tant de plaies, tant de meurtrissures nous indiquent un grand amour, mais ne nous en disent pas toute l'étendue. Au dehors ce fut une étincelle qui jaillit de cet océan immense d'amour, qui brûlait au dedans. La plus grande preuve de l'amour, c'est de donner sa vie pour ses amis ; mais cette preuve n'a pu suffire à Jésus-Christ pour exprimer le sien. »

XVI. « C'est cet amour qui met hors d'elles-mêmes les âmes sensibles, et les jette dans l'étonnement, lorsqu'il se dévoile à elles. De là vient qu'on se sent brûler les entrailles, qu'on désire le martyre, qu'on se réjouit dans les souffrances, qu'on se promène sur les charbons ardents comme sur des roses, qu'on soupire après les tourments, qu'on se réjouit de ce que le monde craint, qu'on embrasse avidement ce que le monde abhorre. L'âme qui a épousé Jésus-Christ sur la croix, dit saint Ambroise, ne voit rien de plus glorieux, que de porter sur elle les insignes de son époux crucifié. »

XVII. « Mais comment, ô mon bien-aimé, pourrai-je vous

¹ Charitas Christi urget nos. (II Cor. v, 14.)

² Ut cognoscat mundus quia diligo patrem, surgite, eamus. (Joan. xiv, 317.)

payer le prix de cet amour que vous m'avez témoigné ? Du sang versé ne peut être payé dignement que par d'autre sang également versé. Que je sois couvert de ce sang ; que je sois cloué sur cette croix ! Reçois-moi aussi, couronne d'épines, élargis-toi, afin que je puisse y mettre ma tête. O clous sacrés ! laissez les mains innocentes de mon Sauveur, et percez ce cœur de compassion et d'amour. Mon Jésus, dit saint Paul, vous êtes mort pour soumettre à votre empire les vivants et les morts, non par des châtimens, mais par l'amour¹ »

XVIII. « O ravisseur des cœurs ! La force de votre amour a brisé aussi nos cœurs pourtant si durs. Vous avez embrâsé tout le monde de votre amour O Sauveur très-aimant, enivrez nos cœurs de ce vin, embrâsez nos cœurs de ce feu, percez-les de cette flèche de votre amour. Cette croix est comme une arbalète qui atteint les cœurs. Que tout le monde sache que j'ai le cœur blessé. O mon amour, qu'avez-vous fait ? Vous êtes venu pour me guérir, et vous m'avez blessé ! vous êtes venu pour m'enseigner à vivre, et vous m'avez rendu comme insensé ! O très-sage folie ! que je ne vive plus désormais sans vous. Seigneur, tout ce que je vois dans la croix, tout m'invite à vous aimer ; le bois, la figure, les plaies de votre corps, et surtout votre amour ; tout, je le répète, m'invite à vous aimer et à ne vous oublier jamais. »

XIX. Mais pour arriver au parfait amour de Jesus-Christ, il faut en prendre les moyens. Voici ceux que donne saint Thomas d'Aquin² : 1° Avoir un souvenir continuel des bienfaits de Dieu, tant généraux que particuliers. 2° Considérer l'infinie bonté de Dieu, qui est toujours prêt à nous faire du bien, qui nous aime toujours et ne demande de nous que notre amour. 3° Eviter avec soin la moindre chose qui puisse lui déplaire. 4° Renoncer à tous les biens sensibles de ce monde, richesses, honneurs et plaisirs des sens. Le P Taulère ajoute qu'un grand

¹ In hoc Christus mortuus est et resurrexit, ut mortuorum et vivorum dominetur. (Rom. xiv, 9.)

² (Opusc. de dilect. Dei. § 1.)

moyen encore pour obtenir le parfait amour de Jésus-Christ, c'est de méditer sa sainte passion.

XX. Qui peut nier que la dévotion à la passion de Jésus-Christ ne soit la plus utile, la plus tendre, la plus chère à Dieu, celle qui console le plus efficacement les pécheurs, celle qui enflamme le plus les âmes aimantes ? Et d'où recevons-nous plus de biens que de la passion de Jésus-Christ ? D'où tirons-nous la certitude du pardon, la force contre les tentations, l'espérance d'aller en paradis ? d'où nous viennent tant d'éclairs de vérité, tant d'inspirations d'amour, tant de mouvements qui nous portent à changer de vie, tant de désirs de nous donner à Dieu, si ce n'est de la passion de Jésus-Christ ? L'Apôtre avait donc bien raison d'appeler excommunié quiconque n'aime pas Jésus-Christ ¹

XXI. Saint Bonaventure dit qu'il n'y a pas de dévotion plus propre à sanctifier une âme, que la méditation de la passion de Jésus-Christ ; c'est pourquoi il nous conseille de méditer chaque jour ce mystère, si nous voulons avancer dans l'amour divin² Et avant lui saint Augustin avait dit, comme le rapporte Bustis^(a), qu'une larme répandue par le souvenir de la passion a plus de mérite que le jeûne au pain et à l'eau toutes les semaines³ Voilà pourquoi les saints se sont toujours occupés à méditer sur les douleurs de Jésus-Christ. C'est par ce moyen, que saint François d'Assise devint un Séraphin. Un jour il fut trouvé pleurant et criant à haute voix. On lui demanda la cause de ces larmes. Je pleure, répondit-il, sur les douleurs et les ignominies de mon Sauveur, et ce qui me fait pleurer le plus amèrement, c'est que les hommes, pour qui il a tant souffert, vivent sans y penser. En disant

¹ Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, sit anathema. (I Cor. xvi, 22.)

² Si vis proficere, quotidie mediteris Domini passionem ; nihil enim in anima ita operatur universalem sanctimoniam, sicut meditatio passionis Christi.

³ Magis meretur vel unam lacrymam emittere ob memoriam passionis Christi, quam si qualibet hebdomada in pane jejuaret.

(a) Bernardin Bustis ou Busto, franciscain, mort vers l'an 1480, était un prédicateur distingué. (L'éditeur.)

cela, ses larmes redoublèrent à tel point que celui qui l'avait surpris en cet état se mit aussi à pleurer. Quand ce saint entendait un agneau bêler, ou qu'il voyait quelque chose qui lui rappelait le souvenir de Jésus crucifié, aussitôt il recommençait à pleurer. Une autre fois, étant malade, quelqu'un lui conseilla de se faire lire quelque livre de dévotion. Mon livre, répondit-il, c'est Jésus Crucifié. C'est pourquoi il ne faisait autre chose qu'exhorter ses frères à penser toujours à la passion de Jésus-Christ. Quiconque, dit Tiépoli, ne s'enflamme pas de l'amour divin, en considérant Jésus mort sur la croix, est incapable d'en avoir jamais le sentiment.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O Verbe éternel ! vous avez passé trente-trois années dans les travaux et les peines, vous avez donné votre sang et votre vie pour sauver les hommes, vous n'avez rien épargné pour vous en faire aimer ; comment peut-il donc s'en trouver encore qui, sachant cela, restent sans amour pour vous ? Hélas ! ô mon Dieu, je suis moi-même un de ces ingrats. Je vois les torts dont je suis coupable envers vous ; mon Jésus, ayez pitié de moi. Je vous offre ce cœur ingrat, ingrat, mais repentant. Oui, je me repens comme du plus grand des maux, mon bien-aimé Rédempteur, de vous avoir dédaigné. Je me repens et je vous aime de toute mon âme ! Mon âme, aime un Dieu chargé de liens pour toi comme un coupable, un Dieu flagellé pour toi comme un esclave, un Dieu qualifié de roi par ironie pour toi, un Dieu enfin mort pour toi en croix, comme un malfaiteur. Oui, mon Sauveur, mon Dieu, je vous aime, je vous aime. Ah ! rappelez-moi toujours combien vous avez souffert pour moi, afin que je n'oublie jamais de vous aimer. Cordes qui avez lié Jésus, liez-moi avec Jésus ; épines, qui avez couronné Jésus, blessez-moi d'amour pour Jésus. Clous, qui avez percé Jésus, clouez-moi à la croix de Jésus, afin que je vive et que je meure uni à Jésus. O sang de Jésus, enivrez-moi du saint amour ! O mort de Jésus, faites-moi mourir à

toutes les affections de la terre ! Pieds percés de mon Sauveur, je vous embrasse ; délivrez-moi de l'enfer que j'ai mérité. Mon Jésus, dans l'enfer je ne pourrai plus vous aimer, au lieu que je veux vous aimer toujours. Mon bien aimé Sauveur, sauvez-moi, enchaînez-moi à vous, et ne permettez pas que je vous perde jamais ! O refuge des pécheurs, Marie Mère de mon Sauveur, assistez un pécheur qui veut aimer Dieu, et qui se recommande à vous. Secourez-moi pour l'amour que vous portez à Jésus-Christ.

CHAPITRE II

COMBIEN JÉSUS-CHRIST MÉRITE D'ÊTRE AIMÉ DE NOUS, POUR L'AMOUR QU'IL NOUS A FAIT VOIR EN INSTITUANT LE SAINT-SACREMENT DE L'AUTEL.

Notre aimable Sauveur, sachant que l'heure était venue pour lui de quitter ce monde, a voulu avant de mourir pour nous, nous laisser la plus grande marque qu'il lui fût possible de nous donner de son amour¹ ; et c'est ainsi qu'il nous a fait le don du Très-Saint-Sacrement de l'autel. Les témoignages d'amour qui se donnent au moment de la mort sont ceux qui, comme le dit saint Bernardin de Sienne, restent le plus fortement gravés dans la mémoire, et auxquels on attache le plus de prix² C'est pour cela sans doute que les amis, au moment de leur mort, sont dans l'usage de léguer, aux personnes qu'ils ont aimées de leur vivant, un objet quelconque, un bijou, un anneau en témoignage de leur affection. Mais vous, mon Jésus, en partant de ce monde, que nous avez-vous laissé en mémoire de votre amour ? Ce n'est point un vêtement, un anneau ; mais c'est votre corps, votre sang,

¹ Sciens Jesus, quia venit hora ejus, ut transeat ex hoc mundo ad Patrem, cum dilexisset suos, in finem dilexit eos. (Jo. XIII, 1.)

² Quæ in fine in signum amicitie celebrantur, firmiter memoriae imprimuntur, et cariora tenentur.

votre âme, votre divinité, tout votre être, sans la moindre réserve, comme le dit saint Jean Chrysostome¹

II. Dans ce don de l'Eucharistie, Jésus-Christ, comme le dit le Concile de Trente, a voulu verser, pour ainsi dire, toutes les richesses de l'amour qu'il gardait pour les hommes² Et l'Apôtre remarque que Jésus voulut faire ce don aux hommes la nuit même où les hommes préparaient sa mort³ Saint Bernardin de Sienna ajoute que Jésus-Christ, brûlant d'amour pour nous, et non content de se disposer à donner pour nous sa propre vie, se sentit comme forcé par l'excès de son amour, de faire avant de mourir plus qu'il n'avait encore pour les hommes, et qui fut de leur donner en aliment son propre corps⁴

III. C'est donc avec raison que ce sacrement a été appelé par saint Thomas le Sacrement de l'amour d'un Dieu et le gage de sa charité pour les hommes⁵. Sacrement d'amour, parce que c'est l'amour seul qui a porté Jésus-Christ à se donner lui-même tout entier ; gage de charité, parce que, supposé que nous eussions douté de son amour, nous en aurions reçu le gage dans ce sacrement, tout comme si notre Rédempteur eût dit, en nous faisant ce don : Ames, qui que vous soyez, si jamais vous doutez de mon amour, voyez la preuve que je vous en laisse dans ce sacrement ; il me contient tout entier ; avec ce gage dans vos mains, douterez-vous encore que je vous aime et que je vous aime avec tendresse ? Ce sacrement a été appelé en outre par saint Bernard l'amour des amours⁶, parce que ce don renferme tous les autres que le Seigneur a fait aux hommes : la création, la rédemption, la

¹ Totum tibi dedit, nihil sibi reliquit.

² Divitias sui erga homines amoris velut effudit. (*Sess. XIII.*)

³ In qua nocte tradebatur accepit panem, et gratias agens, fregit, et dixit : Accipite, et manducate, hoc est corpus meum. (*Cor. XI, 23 et 24.*)

⁴ In illo fervoris excessu, quando paratus erat pro nobis mori, ab excessu amoris majus opus agere coactus est, quam unquam operatus fuerat, dare nobis corpus in cibum. (*S. Bern. Sen. tom. II, serm. 54, a. 1, c. 1.*)

⁵ Sacramentum charitatis, pignus charitatis.

⁶ Amor amorum.

prédestination à la gloire. L'Eucharistie n'est pas seulement un gage de l'amour de Jésus-Christ, mais c'est encore, comme le dit l'Eglise¹, le gage de la possession du paradis qu'il nous a promis. De là vient que saint Philippe de Néri ne savait donner à Jésus-Christ présent dans ce sacrement, d'autre nom que celui d'*amour* ; et c'est ainsi que, lorsqu'on lui apporta le saint Viatique, on l'entendit s'écrier : Voici mon amour : donnez-moi mon amour

IV Le prophète Isaïe voulait que toutes les inventions auxquelles Dieu a daigné recourir dans sa bonté leur fussent manifestées à tous² Et qui jamais aurait pu penser, s'il ne l'avait lui-même fait connaître en le mettant à exécution, que le Verbe incarné se renfermerait sous l'espèce du pain, pour devenir notre nourriture ? Ne croirait-on pas, dit saint Augustin, entendre le langage d'un insensé à ces paroles : Mangez ma chair, buvez mon sang³ ? Quand Jésus-Christ révéla à ses disciples sa volonté de leur laisser ce sacrement, ceux-ci ne pouvaient le croire ; quelques-uns même allèrent jusqu'à lui dire : « Comment peut-il nous donner sa chair à manger ? Cette parole est dure, et qui peut l'entendre de sens rassis⁴ ? » Mais ce que les hommes ne pouvaient ni imaginer ni croire, l'amour de Jésus-Christ pour nous le lui a fait concevoir et exécuter. « Recevez et mangez⁵, » dit-il à ses disciples, et par eux à tous les hommes, avant d'aller mourir Mais quel sera, ô Sauveur du monde, cet aliment qu'avant de mourir vous voulez nous donner ? « Recevez et mangez ; ceci est mon corps⁶ » Ce n'est point un aliment terrestre que je vous offre ; c'est moi-même qui me donne tout entier à vous.

V Oh ! comme Jésus-Christ désire ardemment s'unir à nos

¹ In quo futuræ gloriæ nobis pignus datur.

² (Isa. xii, 4.)

³ Nonne insânia videtur, dicere : Manducate meam carnem, bibite meum sanguinem.

⁴ Quomodo potest hic carnes suas dare ad manducandum ? Durus est hic sermo, et quis potest eum audire ? (Jo. xi, 53, 6.)

⁵ Accipite, et manducate.

⁶ Accipite et manducate ; hoc est corpus meum.

âmes dans la sainte Communion ! « J'ai désiré de toute l'ardeur de mon âme de manger cette pâque avec vous¹ Ce fut en ces termes que Jésus s'exprima dans la nuit où il institua ce sacrement d'amour. *J'ai désiré de toute l'ardeur de mon âme*². Ces paroles, dit saint Laurent Justinien, indiquent l'amour immense qu'il nous portait³ Et afin que chacun pût le recevoir facilement, c'est sous l'espèce du pain qu'il a voulu s'enfermer ; car s'il avait choisi l'espèce d'un aliment rare et dispendieux, les pauvres en eussent été privés. Mais non ; Jésus-Christ a voulu se mettre sous l'espèce du pain, qui coûte peu et se trouve partout, afin qu'en tout pays chacun puisse le trouver et le recevoir.

VI. Pour nous exciter ensuite à le recevoir dans la sainte communion, non-seulement il nous y exhorte par des paroles telles que celles-ci : « Venez, mangez mon pain, et buvez le vin que je vous ai versé⁴ ; » « Mangez et buvez, mes amis⁵, » en parlant de ce pain et de ce vin célestes ; mais encore il nous en fait un précepte formel par ces autres paroles : « Prenez et mangez, ceci est mon corps⁶ » A ce précepte, pour que nous nous y portions de nous-mêmes, il joint la promesse du paradis : « Celui qui mange ma chair, a la vie éternelle⁷ ; » « Celui qui mange ce pain, vivra éternellement⁸ » Il y a plus, il nous menace de l'exclusion du séjour céleste et des peines de l'enfer, si nous refusons le bienfait de la communion : « Si vous ne mangez pas la chair du fils de l'homme, vous n'aurez point la vie en vous⁹ » Ces invitations, ces promesses,

¹ Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum. (*Luc.* xxii, 15.)

² Desiderio desideravi.

³ Flagrantissimæ charitatis est vox hæc.

⁴ Venite, comedite panem meum, et bibite vinum, quod miscui vobis. (*Prov.* ix, 5.)

⁵ Comedite, amici, et bibite. (*Cant.* v, 1.)

⁶ Accipite et manducate, hoc est corpus meum.

⁷ Qui manducat meam carnem, habet vitam æternam. (*Jo.* vi, 55.)

⁸ Qui manducat hunc panem, vivet in æternum. (*Ibid.* v, 58.)

⁹ Nisi manducaveritis carnem filii hominis, non habebitis vitam in vobis. (*Ibid.* 54.)

ces menaces, naissent toutes du désir extrême qu'il a de se communiquer à nous dans ce sacrement.

VII. Mais pourquoi Jésus-Christ peut-il désirer avec tant d'ardeur que nous le recevions dans la sainte communion ? En voici la raison : c'est que l'amour, comme le dit saint Denis, aspire à l'union et ne cesse d'y tendre¹ Les amis qui s'aiment de cœur voudraient, comme le dit saint Thomas, ne faire ensemble qu'un être de deux êtres. Or c'est là ce qu'a fait l'amour immense de Dieu pour les hommes, en ce que non-seulement il se donne à eux tout entier dans le royaume éternel, mais que même sur cette terre il se laisse posséder par les hommes de la manière la plus intime, puisqu'il se donne et s'unit à eux tout entier dans le Sacrement, sous les apparences du pain. Là il se tient comme derrière un mur ; de là il nous regarde comme à travers d'étroits barreaux, pouvons nous dire en empruntant les expressions du Cantique des Cantiques² Là, il est réellement présent, quoiqu'il se cache à nos yeux. Il est présent, pour que nous puissions le posséder ; il se cache, pour que nous le désirions ; et en attendant que nous soyons parvenus à la céleste patrie, Jésus-Christ veut se donner à nous tout entier et rester tout uni à nous.

VIII. Il n'a pu suffire à son amour de se donner tout entier au genre humain, en s'incarnant et en souffrant la mort pour tous les hommes ; mais il a voulu encore trouver le moyen de se donner tout entier à chacun de nous ; et c'est pour cela qu'il a institué le sacrement de l'Eucharistie, afin que son union avec chacun de nous fût complète. « Celui qui mange ma chair, dit-il, demeure en moi, et je demeure en lui³ « Dans la sainte communion, Jésus s'unit à l'âme, et l'âme s'unit à Jésus ; et cette union n'est pas seulement un sentiment d'affection, mais elle est véritable et réelle. C'est ce qui a fait dire

¹ Amantes desiderant ex ambobus fieri unum. (1-2, q. xxviii, a, 1, ad. 2.)

² En ipse stat post parietem nostrum, respiciens per fenestras, prospiciens per cancellos. (Cant. II, 9.)

³ Qui manducat meam carnem, in me manet, et ego in eo. (Jo. vi, 57.)

à saint François de Sales : « Non, le Sauveur ne peut-être considéré en une action ni plus amoureuse ni plus tendre que celle-ci, dans laquelle il s'anéantit par manière de dire, et se réduit en viande, afin de pénétrer nos âmes, et s'unir intimement et au cœur et au corps de ses fidèles¹ » Et saint Jean Chrysostome dit de plus que Jésus-Christ, dans l'ardeur de l'amour qu'il nous portait, voulut s'unir tellement à nous, que nous devinâmes avec lui une seule et même chose²

IX. Saint Laurent Justinien s'écrie à ce sujet : « Oh ! qu'il est admirable l'amour que vous portez à nos âmes, par ce Sacrement, Seigneur Jésus, vous qui voulez nous incorporer tellement à vous, que nous n'ayons inséparablement avec vous qu'un même cœur et une même âme³, » Saint Bernardin de Sienne ajoute que l'acte par lequel Jésus-Christ s'est donné à nous en forme d'aliment, est un acte d'amour porté au plus haut degré, puisqu'en se donnant ainsi à nous, il a voulu s'unir avec nous aussi étroitement que les aliments s'unissent à celui qui s'en nourrit⁴ Oh ! combien Jésus-Christ se plaît à rester uni à nos âmes ! Un jour, après la communion, il dit lui-même à Marguerite d'Ypres, sa servante privilégiée : « Vois, ma fille, l'admirable union, qui s'est opérée entre toi et moi ; eh bien donc, aime-moi, que l'amour nous tienne toujours unis, et ne nous séparons plus. »

X. Ainsi nous devons bien nous persuader qu'une âme ne peut rien faire ni imaginer de plus agréable à Jésus-Christ que de s'unir à lui par la communion avec les dispositions qui conviennent, puisqu'en s'unissant à lui de cette manière, elle remplit le but qu'il s'est proposé. J'ai dit des dispositions qui

¹ (*Introd. à la vie dévote, part. II, c. XXI.*)

² *Semetipsum nobis immiscuit, ut unum quid simus ; ardentem enim amantium hoc est. (Chrysost. hom. 61 ad pop. ant.)*

³ *O mirabilis dilectio tua, Domine Jesu, qui tuo corpori taliter nos incorporari voluisti ut tecum unum cor, et animam unam haberemus inseparabiliter colligatam !*

⁴ *Ultimus gradus amoris est, cum se dedit nobis in cibum, quia se dedit nobis ad omnimodam unionem, sicut cibus et cibans invicem uniuntur. (S. Bern. Sen. tom. II, serm. 54.)*

conviennent, mais, non qui soient dignes, puisque s'il fallait des dispositions dignes de Jésus-Christ, qui pourrait jamais communier ? Il faudrait un Dieu pour être digne de recevoir un Dieu. J'entends par dispositions qui conviennent celles qu'on a droit d'attendre d'une créature misérable, revêtue de la chair viciée d'Adam. Il suffit que la personne, ordinairement parlant, se trouve en état de grâce, et qu'elle ait un vif désir d'accroître son amour pour Jésus-Christ. Vous devez recevoir pour l'amour, disait saint François de Sales, celui que le seul amour vous fait donner¹ Quant à la question de savoir combien doivent être fréquentes les communions à faire, chacun doit se régler en ce point sur le jugement que pourra porter le père spirituel. Qu'on sache bien cependant qu'il n'est point d'état ou d'emploi dans la vie, quand même on serait engagé dans le mariage ou dans le commerce, qui puisse empêcher la communion fréquente, si le directeur juge qu'il soit à propos de la pratiquer, comme l'a déclaré le pape Innocent XI, dans son décret de l'an 1679, où il est dit : « La fréquente communion doit être abandonnée au jugement des confesseurs, qui devront prescrire aux laïques négociants ou mariés ce qu'ils verront être plus avantageux pour leur salut². »

XI. Nous devons nous persuader ensuite qu'il n'est rien dont nous puissions tirer autant de profit que de la communion ; car le Père éternel a rendu Jésus-Christ dépositaire de tous les trésors de sa bonté divine, lui a remis tout en main, comme il est dit dans l'Évangile saint Jean³ Ainsi, quand Jésus pénètre dans une âme par la sainte communion, il y porte avec lui d'abondantes grâces ; de sorte que celui qui a reçu ce sacrement peut dire avec raison ce qui est dit de la sagesse, que tous les biens lui sont venus à la suite⁴ Le sacrement de

¹ *Introd. à la vie dév. part. II, chap. XXI, p. 92.*

² *Frequens accessus ad eucharistiam confessoriorum judicio est relinquendus, qui laicis negociatoribus, et conjugatis quod prospiciunt eorum saluti profuturum, id illis præscribere debebunt.*

³ *Omnia dedit ei Pater in manus. (Jo. XIII, 3.)*

⁴ *Venerunt autem mihi omnia bona pariter cum illa. (Sap. VII, 11.)*

l'Eucharistie, dit saint Denis, a plus de vertu pour sanctifier les âmes que tout autre moyen spirituel¹. Et saint Vincent Ferrier ajoute qu'une communion apporte à l'âme plus de profit que les jeûnes de toute une semaine au pain et à l'eau.

XII. En premier lieu, comme nous l'enseigne le concile de Trente, la communion est ce grand remède qui nous délivre des péchés véniels et nous préserve des péchés mortels². On dit ici que ce sacrement nous délivre de nos fautes journalières³, parce que selon saint Thomas⁴, au moyen de ce sacrement, l'homme s'excite à faire des actes d'amour, et que ces actes ont la vertu d'effacer les péchés véniels. Il est dit ensuite que ce même sacrement nous préserve des péchés mortels⁵, parce que la communion produit en nous une augmentation de grâce, qui nous préserve des péchés graves. C'est là ce qui a fait dire à Innocent III que Jésus-Christ nous a délivrés par sa passion de la puissance du péché, et, par l'Eucharistie, du pouvoir ou de la volonté de pécher⁶.

XIII. Il y a plus : le principal effet de ce sacrement c'est d'enflammer l'âme de l'amour divin. Dieu est tout amour⁷. Dieu est un feu qui consume dans nos cœurs toutes les affections terrestres⁸. Ce feu de l'amour divin, le Fils de Dieu est venu sur la terre exprès pour l'allumer⁹. Tout ce que je désire, ajoute-t-il, c'est de voir ce feu sacré allumé dans vos âmes¹⁰. Et quelle flamme d'amour divin Jésus-Christ n'allume-t-il pas dans le cœur de quiconque le reçoit dévotement dans ce sacrement ! Sainte Catherine de Sienne vit un jour, sur la main

¹ Eucharistia maximam vim habet perficiendæ sanctitatis.

² Antidotum quo a culpis quotidianis liberemur, et a mortalibus præservemur. (*Trid. sess. XIII, 2.*)

³ A culpis quotidianis. — ⁴ (3, q. 79, a. 4.) — ⁵ A mortalibus præservemur.

⁶ Per crucis mysterium liberavit nos a potestate peccati, per eucharistiæ sacramentum liberat nos a potestate peccandi.

⁷ Deus charitas est. (*I Jo. IV, 8.*)

⁸ Ignis consumens est. (*Deut. IV, 24.*)

⁹ Ignem veni mittere in terram.

¹⁰ Et quid volo, nisi ut accendatur? (*Luc. XII, 49.*)

d'un prêtre qui venait de communier, Jésus sous la forme d'un globe de feu, et la sainte fille ne pouvait concevoir comment une flamme aussi vive ne brûlait pas tous les cœurs et ne les réduisait pas en cendres. Après que sainte Rose de Lima avait communié, il sortait de son visage des rayons de lumière qui éblouissaient, et il s'exhalait de sa bouche tant de chaleur que, lorsqu'on voulait en approcher la main, on se sentait brûler. On raconte de saint Venceslas que, s'il allait seulement visiter les églises où était le Saint-Sacrement, il s'enflammait de tant d'ardeur, que le serviteur qui l'accompagnait à travers la neige, garantissait ses pieds du froid en les plaçant sur les vestiges de son maître. Aussi saint Jean Chrysostome disait-il que l'Eucharistie est un feu qui nous enflamme de telle manière que, lorsque nous nous retirons de la sainte table après la communion, les flammes d'amour qui s'exhalent de nos cœurs, nous rendent redoutables aux esprits infernaux¹

XIV Le roi, disait l'épouse des Cantiques, m'a menée au cellier de son vin, il a desployé sur moy l'estendard de son charitable amour² La communion, dit à ce sujet saint Grégoire de Nysse, est précisément ce cellier où l'âme s'enivre tellement d'amour divin, qu'elle s'oublie elle-même, et qu'elle perd de vue tous les objets créés ; et c'est là cette langueur d'amour dont il parle ensuite en disant : « Hé, reconfortés-moy avec des fleurs ; mettés des pommes autour de moy ; car c'est d'amour que je languis³ » Quelqu'un me dira peut-être : Je ne communie pas souvent, parce que je me sens peu épris d'amour divin. Voici la réponse de Gerson : Vous vous trouvez froid, et c'est pour cela que vous voulez vous éloigner du feu ?

¹ Carbo est Eucharistia, quæ nos inflammat, ut tanquam leones ignem spirantes ab illa mensa recedamus, facti diabolo terribiles. (*Hom.* 61, *ad Pop.*)

² Introduxit me rex in cellam vinariam, ordinavit in me charitatem. (*Cant.* II, 4.) (a)

³ Fulcite me floribus, stipate me malis, quia amore langueo. (*Ibid.* II, 5.) (b)

(a) La traduction que nous donnons ici est de S. François de Sales. Œuvr. t III, p. 52, édit. Vivès.) (L'éditeur.)

(b) Traduction du même. (L'éditeur.)

Plus au contraire vous vous sentez froid, plus vous devez vous approcher fréquemment de ce sacrement, pourvu que vous éprouviez un désir sincère d'aimer Jésus-Christ. « Quand même vous seriez tiède, dit saint Bonaventure, approchez néanmoins en vous confiant en la miséricorde de Dieu ; on a d'autant plus besoin de médecin qu'on se sent plus malade ¹ » Saint François de Sales dit pareillement, dans sa Philothée, chap. 21 : Deux sortes de gens doivent souvent communier ; les parfaits, parce qu'étant bien disposés, ils auroient grand tort de ne point s'approcher de la source et fontayne de perfection ; les imparfaits, afin de pouvoir justement prétendre à la perfection. Toutefois, pour pouvoir communier souvent, il est nécessaire d'avoir au moins un vif désir de se sanctifier, et de croître en amour pour Jésus-Christ. Le Seigneur dit un jour à sainte Mathilde : Quand tu dois communier, désire tout l'amour qu'il est possible qu'un cœur ait jamais eu pour moi, et je recevrai cet amour comme s'il était tel que tu voudrais qu'il fût ²

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O Dieu d'amour ! source d'amour infini, digne d'un amour sans partage, que pouviez-vous faire de plus pour vous faire aimer de nous ? Il ne vous a pas suffi de vous faire homme et de vous assujettir à toutes nos misères ; il ne vous a pas suffi de répandre pour nous tout votre sang au milieu des tourments, et de mourir enfin épuisé de douleurs sur une croix infâme, supplice destiné aux plus vils scélérats : vous vous êtes abaissé jusqu'à vous mettre sous l'espèce du pain, afin de nous servir de nourriture, et de vous unir ainsi tout entier à chacun de nous. Ah ! je le répète : Que pourriez-vous faire de

¹ Licet tepide, tamen confidens de misericordia Dei accedas ; tanto magis eget medico, quanto quis senserit se ægrotum. (*De prof. Rel. c. 78, t. XII, p. 44. (a)*)

² (*Ap. Blos. in Conc. An. fidel. c. 6, n. 6.*)

(a) Œuvres de S. Fr. de Sales, t. I, p. 93.

(L'éditeur.)

plus pour nous aimer ? Oh ! malheur à nous, si nous ne vous aimons point dans la vie présente ! Quels remords n'éprouverons-nous pas, quand nous entrerons dans l'éternité, si nous ne vous avons point aimé ? O mon Jésus, je ne veux point mourir sans vous aimer, sans vous aimer beaucoup. Je n'éprouve déjà que trop de peine et de regrets de vous avoir donné tant de déplaisir, je m'en repens et je voudrais en mourir de douleur. Maintenant je vous aime par-dessus tout, je vous aime plus que moi-même, je vous consacre toutes mes affections. Vous qui me donnez ce désir, donnez-moi aussi la force de faire ce que je désire. O mon Jésus, je ne veux de vous pas autre chose que vous-même. Maintenant que vous m'avez gagné à votre amour, je renonce à tout, j'abandonne tout, je m'attache à vous seul, car vous seul vous me suffisez. O Marie, mère de Dieu ! priez Jésus pour moi, et aidez-moi à me sanctifier. Ajoutez ce miracle à tant de miracles que vous avez déjà opérés en changeant en saints de grands pécheurs.

CHAPITRE III

COMBIEN DOIT NOUS DONNER DE CONFIANCE L'AMOUR QUE JÉSUS-CHRIST NOUS A TÉMOIGNÉ, COMME TOUT CE QU'IL A FAIT POUR NOUS.

I. David faisait reposer en son Rédempteur à venir toute l'espérance de son salut, et disait : « Entre vos mains, Seigneur, je recommande mon âme ; vous m'avez racheté Seigneur, Dieu de vérité ¹ » A combien plus forte raison ne devons-nous pas faire reposer notre espérance en Jésus-Christ, depuis qu'il est venu sur la terre et qu'il a accompli l'œuvre de la rédemption ! N'est-ce pas à nous surtout qu'il appartient de dire et de répéter : « Entre vos mains, Seigneur, je recommande

¹ In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum ; redemisti me, Domine, Deus veritatis. (*Psalm. xxx, 6.*)

mon âme ; vous m'avez racheté, Seigneur Dieu de vérité ¹ »

II. Si nous avons de grandes raisons de craindre la mort éternelle, à cause des offenses dont nous sommes rendus coupables envers Dieu, nous avons des motifs encore beaucoup plus puissants d'attendre la vie éternelle des mérites de Jésus-Christ. Car ces mérites ont pour nous sauver beaucoup plus de pouvoir que nos péchés n'en ont pour nous perdre. Nous avons péché, et par là nous avons mérité l'enfer ; mais le Rédempteur est venu se charger de tous nos péchés, qu'il a expiés par ses souffrances ² :

Il avait pris sur lui nos maux et nos langueurs,
Il a porté vraiment le poids de nos douleurs (a).

III. Au moment même où nous avons eu le malheur de pécher, Dieu a écrit contre nous la sentence de mort éternelle ; mais qu'a fait notre compatissant Rédempteur ? Il a effacé de son sang le décret de notre condamnation, et ensuite il l'a attaché à sa croix ³, afin qu'en regardant ce décret de condamnation rendu pour nos péchés commis, nous regardions aussi la croix sur laquelle Jésus-Christ en mourant l'a effacé avec son sang, et que nous reprenions ainsi l'espérance du pardon et de notre salut éternel.

IV. O combien mieux parle en notre faveur le sang de Jésus-Christ ! combien plus il attire sur nous la miséricorde divine que le sang d'Abel ne parlait contre Caïn, comme dit l'Apôtre ⁴ ! C'est comme s'il disait : Bienheureux les pécheurs qui, après leur péché, ont eu recours à Jésus crucifié, lui qui

¹ In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum ; redemisti me, Domine, Deus veritatis.

² Vere languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit. (*Isa.* III, 4.)

³ Delens quod adversus non erat chirographum decreti... et ipsum tulit de medio, affigens illud cruci. (*Coloss.* II, 14.)

⁴ Accessistis ad mediatorem Jesum, et sanguinis aspersionem melius loquentem quam Abel. (*Hebr.* XII, 24.)

(a) *Le prophète Isaïe* traduit en vers français par P. Soullié.

(L'éditeur.)

a versé tout son sang pour réconcilier les pécheurs avec Dieu et leur obtenir leur pardon de lui ! Vos iniquités crient vengeance contre vous, mais le sang du Rédempteur s'élève pour vous défendre. A la voix de ce sang précieux, la justice divine pouvait-elle ne pas s'apaiser ?

V Nous avons, il est vrai, un compte rigoureux à rendre de tous nos péchés au juge éternel. Mais quel sera notre juge ? Le Père, comme nous en assure Jésus-Christ, a remis à ce divin fils tout pouvoir de juger¹ Consolons-nous donc ; c'est à notre Rédempteur lui-même que le Père éternel a remis le soin de nous juger. Plein de cette pensée, saint Paul nous encourage en ces termes : *Quis est qui condemnet ?* Quel est le juge qui doit nous condamner ? C'est ce même sauveur, qui pour ne pas nous condamner à la mort éternelle, s'est condamné lui-même à mourir ; et qui, non content de cela, maintenant même qu'il est dans le ciel, s'occupe auprès de son père à procurer notre salut² C'est ce qui faisait dire à saint Thomas de Villeneuve : Que crains-tu, pécheur, si tu détestes ton péché ? comment te condamnerait, malgré le repentir que tu lui témoignes de tes péchés, celui qui est mort pour prévenir ta damnation ? Te repoussera-t-il, si tu te jettes à ses pieds, lui qui est descendu du ciel pour te chercher quand tu le fuyais³ ?

VI. Et si notre faiblesse nous fait craindre de succomber sous les attaques de nos ennemis, contre lesquelles nous avons à combattre, voici ce que nous avons à faire, suivant cette recommandation de l'Apôtre : Marchons courageusement au combat, en regardant Jésus qui, du haut de sa croix, nous offre son appui, et nous promet la victoire et la céleste couronne⁴ Si en quelques occasions nous avons succombé, c'est

¹ Pater... omne judicium dedit filio. (Jo. v, 22.)

² Christus Jesus, qui mortuus est... qui etiam interpellat pro nobis. (Rom. viii, 34.)

³ Quid times, peccator ? Quomodo damnabit pœnitentem, qui moritur ne damneris ? Quomodo abjiciet redeuntem, qui de cœlo venit quærens te ?

⁴ Curramus ad propositum nobis certamen, aspicientes in auctorem fidei et

que nous avons cessé de regarder les plaies et les ignominies de notre Rédempteur, et que nous avons négligé de lui demander son secours ; mais si à l'avenir nous mettons sous nos yeux tout ce qu'il a souffert pour l'amour de nous et sa promptitude à nous secourir quand nous avons recours à lui, non certes, nous ne serons pas vaincus par nos ennemis. Sainte Thérèse s'écriait, dans les généreux élans de son âme : Je ne comprends pas ces frayeurs qu'on a du démon, rien qu'à son nom, lorsque nous pouvons dire : Mon Dieu, mon Dieu, et faire ainsi trembler notre ennemi. D'un autre côté, cette sainte disait que si nous ne mettons pas en Dieu toute notre confiance, tous nos efforts ne nous serviront de rien, ou que du moins ils produiront peu d'effet. Tous les soins que nous pouvons prendre, nous aident bien peu, ce sont ses propres paroles, si nous ne commençons par nous défaire de notre confiance en nous mêmes, pour la placer en Dieu seul.

VII. Oh ! quels mystères d'espérance et d'amour sont pour nous la passion de Jésus-Christ et le Saint-Sacrement de l'autel ! Mystères qu'on ne pourrait jamais croire, si la foi ne nous en assurait ; un Dieu tout-puissant vouloir se faire homme, verser tout son sang et mourir à force de tourments sur un bois infâme ; et pourquoi ? pour payer la dette de nos péchés et nous sauver, vers de terre que nous sommes, nous rebelles contre notre créateur ! et puis, nous donner son propre corps en nourriture, ce même corps jadis offert en sacrifice sur la croix, afin de pouvoir s'unir tout entier à nous ! O Dieu ! comme ces deux mystères devraient embraser d'amour les cœurs de tous les hommes ! Quel pécheur, quelque dépravé qu'il puisse être, pourra désespérer de son pardon, s'il se repent du mal qu'il a fait, en voyant un Dieu avoir tant d'amour pour les hommes et tant de penchant à leur faire du bien ? Aussi, tout rempli de confiance et animé d'une espérance à toute épreuve, saint Bonaventure s'écriait : Comment me re-

fuserait-il les grâces nécessaires pour arriver au salut, lui qui pour me sauver a tant fait, tant souffert ¹ ?

VIII. « Allons donc, nous dit l'Apôtre, nous présenter avec confiance devant le trône de sa grâce, afin d'y recevoir miséricorde, et d'y trouver le secours de sa grâce dans nos besoins ² » Le trône de la grâce, c'est la croix où Jésus s'assied comme sur son trône, pour distribuer ses grâces et ses miséricordes à quiconque les demande. Mais si nous voulons trouver les secours propres à nous sauver, recourons promptement à lui, car un temps peut venir où nous ne les trouverons plus. Courons donc promptement embrasser la croix de Jésus-Christ, et faisons-le avec une confiance entière. Que notre misère ne nous épouvante point ; nous trouverons en Jésus crucifié toutes les richesses, toutes les grâces, comme saint Paul le disait déjà de ses chers Corinthiens ³ Les mérites de Jésus-Christ nous ont enrichis de tous les trésors divins, et nous ont rendus capables de recevoir toutes les grâces que nous désirons.

IX. Jésus, dit saint Léon, nous a apporté par sa mort de plus grands biens que le démon ne nous a causé de maux par le péché ⁴ Ces paroles éclaircissent ce qu'avait dit tout d'abord saint Paul : Que le bienfait de la rédemption a été plus grand que le péché, et que la grâce a surabondé là où avait abondé la faute ⁵ Aussi le Sauveur lui-même nous encourage-t-il à espérer toutes les faveurs, toutes les grâces, comme nous étant acquises d'avance par ses propres mérites. Voici d'ailleurs comme il nous indique la manière d'obtenir de son père tout ce que nous désirons : « En vérité, en vérité je vous le dis, si

¹ Fiducialiter agam, immobiliter sperans nihil ad salutem necessarium ab eo negandum, qui tanta pro mea salute fecit et pertulit.

² Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno. (*Hebr.* iv, 16.)

³ In omnibus divites facti estis in illo... ita ut nihil vobis desit in ulla gratia. (*I Corin.* i, 5 et 7.)

⁴ Ampliora adepti sumus per Christi gratiam, quam per diaboli amiseramus invidiam. (*Ser.* 1, *de Ascens.*)

⁵ Non sicut delictum, ita et donum ; ubi abundavit delictum, superabundavit gratia. (*Rom.* v, 15, 20.)

vous demandez quoi que ce soit à mon père en mon nom, il vous le donnera ¹ » Tout ce que vous désirez, dit-il, demandez-le en mon nom à mon père, et je vous promets qu'il vous exaucera. Comment mon père pourrait-il vous en refuser une seule, lui qui vous a donné son fils unique qu'il aime comme lui-même ²? Mais il est nécessaire de le prier ; Dieu est libéral envers qui le prie ³

X. Je veux encore ajouter ici de belles pensées empruntées aux lettres du vénérable Jean d'Avila, sur la grande confiance que nous devons avoir dans les mérites de Jésus-Christ.

XI. N'oubliez pas qu'entre le Père éternel et nous, nous avons pour médiateur Jésus-Christ, qui nous aime et qui s'est uni à nous par des liens d'amour si étroits, que rien n'est capable de les rompre, à moins que l'homme ne les rompe lui-même par le péché mortel. Le sang de Jésus-Christ crie toujours pour nous, demandant miséricorde, de telle sorte que le bruit de nos péchés n'est pas entendu. La mort de Jésus-Christ a fait, pour ainsi dire, mourir nos fautes ⁴ Ceux qui se perdent, ne se perdent pas faute d'expiation, mais parce qu'ils ne veulent point profiter, par le moyen des sacrements, de l'expiation offerte par Jésus-Christ.

XII. Jésus-Christ a pris à sa charge l'affaire de notre salut comme la sienne propre. Il s'est approprié nos péchés, quoiqu'il ne les ait pas commis, et pour ces péchés, il a cherché le pardon : et épris pour les hommes d'un violent amour, il a demandé pour eux, comme s'il l'eût fait pour lui-même, que tous ceux qui s'approcheraient de lui fussent aimés de son père. Il a obtenu ce qu'il désirait ; et Dieu a voulu que nous fussions, Jésus et nous, tellement unis comme en un seul corps

¹ Amen, amen dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo dabi vobis. (*Jo.* xvi, 23.)

² Pro nobis omnibus tradidit illum, quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit? (*Rom.* viii, 32.)

³ Dives in omnes, qui invocant eum. (*Rom.* x, 12.)

⁴ O mors, ero mors tua.

que nous fussions aimés ou haïs ensemble ; et comme Jésus n'est ni ne peut être haï de son père, si nous lui restons unis par l'amour, nous serons aimés avec lui. Car il suffit que Jésus soit aimés de Dieu pour qu'à notre tour nous soyons aimés de lui, puisque Jésus-Christ peut plus pour nous faire aimer, que nous ne pouvons pour nous faire haïr, et que le Père éternel aime plus encore son fils qu'il ne hait le pécheur.

XIII, Jésus a dit à son père : Je veux, mon père, que ceux que vous m'avez donnés, soient avec moi où je suis¹ L'amour a vaincu la haine, parce qu'il était plus fort qu'elle ; nous avons obtenu le pardon, nous sommes aimés, et nous sommes certains que là où se trouve un lien d'amour si fort, nous n'éprouverons jamais d'abandon. Le Seigneur a dit par la bouche d'Isaïe² : Une mère peut-elle oublier son fils ? Et quand même elle le pourrait, moi je ne t'oublierai pas, moi, qui tiens ton nom écrit sur mes mains. Ces inscriptions sur ses mains ont été faites de son propre sang. Que rien donc ne trouble notre sécurité, de tout ce qui nous vient de ces mains sucrées qui ont été clouées à la croix, en témoignage de l'amour qui nous est accordé.

XIV Il n'est rien qui puisse nous causer autant de crainte que Jésus-Christ a de pouvoir pour nous rassurer. Que les péchés que j'ai commis s'élèvent autour de moi, que les frayeurs que peut causer la pensée de l'avenir m'accusent, que le démon me tende ses embûches : je n'ai qu'à demander miséri-

¹ Pater, quos dedisti mihi, volo ut ubi sum ego, et illi sint mecum. (Jo. xvii, 24.)

² (Isa. xlix, 15.)

Voici une autre traduction de ce passage donnée en vers français par M. Soulié

Une mère peut-elle oublier son enfant ?
N'a-t-elle pas pitié du fruit de sa tendresse ?
Et quand elle oublierait son fils dans la détresse,
Je ne t'oublierai pas, toi que mon bras défend.
Sur mes mains je garde sans cesse
De tes murs devant moi le souvenir vivant.

corde à Jésus-Christ qui m'a aimé jusqu'à mourir pour moi, je ne puis manquer de confiance, puisque je me vois tellement estimé, qu'un Dieu s'est sacrifié pour moi. O mon Jésus, port assuré de tous ceux qui recourent à vous au moment des tempêtes, ô pasteur vigilant ! c'est se tromper que de manquer de confiance en vous, pourvu qu'on ait la volonté de s'amender. C'est pour nous donner cette confiance que vous avez dit : « C'est moi, ne craignez rien, je suis celui qui afflige et qui console. » Quelquefois je mets l'homme dans un état de souffrances et de misères, qui semblent pour lui un enfer ; mais ensuite je l'en fais sortir, en lui servant d'appui. Je suis votre avocat, car j'ai fait ma cause de la vôtre ; je suis votre garant qui suis venu payer vos dettes. Moi, votre Seigneur, qui vous ai rachetés de mon sang, non pour vous abandonner, mais pour vous enrichir après vous avoir délivrés de la mort à un si haut prix, comment chercherais-je à m'éloigner de ce qui me cherche, après que je suis allé au-devant de ceux qui ne me cherchaient que pour m'outrager ? Je n'ai pas détourné ma face de ceux qui me frappaient : je ne la détournerai pas de ceux qui voudront m'adorer. Mes enfants douteraient-ils de mon amour, eux qui m'ont vu aux mains de mes ennemis pour l'amour d'eux ? Ai-je méprisé jamais celui qui m'a aimé ? Ai-je abandonné celui qui m'a appelé à son secours ? Ne cherché-je pas même ceux qui ne me cherchent pas ?

XV. Si vous croyez que le Père éternel vous a donné son fils, croyez bien qu'il vous donnera tout le reste, car tout le reste est pour lui moins que son fils. Ne pensez point que Jésus-Christ vous ait oublié, puisqu'il vous a laissé de son amour le gage le plus fort qu'il pût vous donner, dans le sacrement de l'Eucharistie.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O mon Jésus, mon amour ! que de belles espérances me donne votre passion ! Comment craindrais-je de ne pas recevoir le pardon de mes péchés, le paradis, et toutes les grâces

dont j'ai besoin, d'un Dieu tout-puissant qui m'a donné tout son sang ? O mon Jésus, mon espérance et mon amour, vous avez voulu perdre la vie pour me sauver : je vous aime par-dessus tout, mon Rédempteur et mon Dieu ! vous vous êtes donné tout entier à moi, je vous donne à mon tour ma volonté entière, et c'est de toute ma volonté que je répète : je vous aime, je vous aime, et je veux toujours dire et répéter : je vous aime, je vous aime. C'est ainsi que je veux vivre et mourir ; j'exhalerai mon dernier soupir en prononçant ces mots : Mon Dieu, je vous aime, afin de commencer dès ce moment à vous consacrer un amour qui durera toute l'éternité. Je vous aime donc, Seigneur, et parce que je vous aime, je me repens vivement de vous avoir offensé. Malheureux que je suis, pour ne pas perdre une jouissance d'un moment, je me suis mille fois exposé à vous perdre, vous, mon souverain bien ! Cette pensée fait le plus grand de mes tourments ; ce qui me console, c'est de penser que j'ai affaire à la bonté infinie, qui ne dédaigne point un cœur qui l'aime. Oh ! que ne puis-je mourir pour vous, qui êtes mort pour moi ! mon Rédempteur chéri, j'attends fermement de vous le salut éternel dans l'autre vie, et, dans celle-ci, la grâce de persévérer saintement dans votre amour ; de mon côté, je ferai tous mes efforts pour y réussir, Mais, par les mérites de votre mort, accordez-moi la persévérance à vous prier. Je vous la demande aussi, Marie, ma souveraine, et je l'espère de vous.

CHAPITRE IV

COMBIEN NOUS SOMMES OBLIGÉS D'AIMER JÉSUS-CHRIST.

I. Comme Dieu, Jésus-Christ mérite par lui-même tout notre amour ; mais par l'amour qu'il nous a montré, il a voulu nous mettre, pour ainsi dire, dans la nécessité de l'aimer, au moins par reconnaissance de ce qu'il a fait et souffert pour nous. Il nous a aimés beaucoup pour qu'à notre tour nous l'aimions

beaucoup. Pourquoi Dieu aime-t-il, si ce n'est pour être aimé¹, dit saint Bernard, après Moïse qui a écrit dans le Deutéronome : « Et maintenant, Israël, qu'est-ce que Dieu demande de toi, si ce n'est que tu craignes le Seigneur ton Dieu, et que tu l'aimes² ? » Aussi, le premier précepte que ce législateur donna aux Hébreux fut-il celui-ci : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur³ »

II. L'amour, dit saint Paul, est la plénitude de la loi⁴. Ce mot de plénitude traduit du texte grec, *πληρωμα* signifie ici complément; le complément de la loi, c'est donc l'amour. Eh ! qui, à l'aspect d'un Dieu mourant pour nous sur la croix, pourra s'empêcher de l'aimer ? Ces épines, ces clous, cette croix, ces plaies, ce sang, ne nous crient-ils pas assez haut d'aimer celui qui nous a tant aimés ? C'est même trop peu d'un cœur pour aimer ce Dieu, si épris d'amour pour nous. Pour compenser l'amour de Jésus-Christ, il faudrait un autre Dieu qui mourût d'amour pour lui. Hé ! comme s'écriait saint François de Sales, que ne nous jetons-nous en esprit sur luy pour mourir sur la croix pour luy, qui pour l'amour de nous, a bien voulu mourir⁵ ? Et l'Apôtre a pris soin lui-même de nous apprendre que Jésus-Christ a voulu mourir pour nous tous, afin que tous tant que nous sommes, nous ne vivions plus pour nous mêmes, mais uniquement pour ce Dieu qui est mort pour nous⁶.

III. C'est le cas de rappeler ici ce que recommande l'Écclésiastique : N'oubliez jamais ce que vous devez à celui qui s'est fait votre caution, en donnant sa vie pour payer la peine due à vos péchés⁷. Oh ! combien Jésus Christ aime que nous nous

¹ *Ud quid amat Deus, nisi ut ametur?*

² *Et nunc, Israel, quid Dominus Deus petit a te, nisi ut timeas Dominum Deum tuum... et diligas eum? (Deut. x, 12.)*

³ *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo. (Deut. vi, 5.)*

⁴ *Plenitudo legis est dilectio. (Rom. xiii, 10.)*

⁵ *Traité de l'amour de Dieu, liv. VII, chap. VIII, p. 17.*

⁶ *Pro nobis mortuus est Christus, ut qui vivunt, jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est. (II Cor. v, 15.)*

⁷ *Gratiam fidejutoris ne obliviscaris; dedit enim pro te animam suam. (Eccli, xxix, 20.)*

souvenions souvent de sa passion, et combien il s'afflige de notre négligence à remplir ce devoir ! Si un homme souffrait des outrages, des coups, la prison pour son ami, quel chagrin n'aurait-il pas en apprenant que cet ami ne s'en souvient nullement, et qu'il ne veut pas même en entendre parler ? Quel plaisir au contraire n'éprouverait-il pas d'apprendre que cet ami ne parle de lui qu'avec amour et reconnaissance ? Ainsi Jésus-Christ se complait dans nos souvenirs et dans notre reconnaissance pour les douleurs et la mort qu'il a endurées pour nous. Jésus-Christ a été l'objet du désir de tous les anciens patriarches, l'objet du désir de toutes les nations avant même sa venue ; à combien plus forte raison devons-nous concentrer sur lui nos désirs et tout notre amour, maintenant que nous voyons qu'il est venu, et que nous savons tout ce qu'il a fait et souffert pour nous, jusqu'à mourir sur une croix pour notre amour ?

IV C'est à cette fin que, précisément, il institua le Sacrement de l'Eucharistie la veille de sa mort, et qu'il nous recommanda, toutes les fois que nous nous nourririons de sa chair sacrée, de nous en rappeler le souvenir : « Recevez et mangez, ceci est mon corps... faites ceci en mémoire de moi... Toutes les fois que vous mangerez de ce pain, vous annoncerez la mort du Seigneur ¹ » De là cette prière de l'Eglise : « O Dieu, qui nous avez laissé le souvenir de votre passion sous ce symbole ² » Et cette antienne : « O sacré banquet dans lequel Jésus-Christ se donne à nous en aliment, et nous est rappelé le souvenir de sa passion ³, etc. » Tirons de là cette conséquence que Jésus-Christ aime beaucoup ceux qui pensent fréquemment à sa passion, puisqu'il a voulu être immolé exprès sur l'autel, afin que nous conservions toujours un

¹ Accipite, et manducate : hoc est corpus meum... Hoc facite in meam commemorationem, etc. Quotiescumque enim manducabitis panem hunc, mortem Domini annuntiabitis. (I Cor, xi, 24, 26.)

² Deus, qui sub sacramento mirabilis passionis tuæ memoriam reliquisti, etc.

³ O sacrum convivium, in quo Christus sumitur, recolitur memoria passionis ejus, etc.

souvenir reconnaissant de ce qu'il a souffert pour nous, et que notre amour pour lui s'en accroisse d'autant. Saint François de Sales donnait au Calvaire le nom de *Montagne des Amants*. Il n'est pas possible de se rappeler cette montagne, sans se sentir pénétré d'amour pour Jésus-Christ qui a voulu y mourir pour notre amour.

V O Dieu ! eh ! pourquoi les hommes n'aiment-ils pas ce Dieu qui a tant fait pour en être aimé ? Avant l'incarnation du Verbe, on pouvait douter que Dieu eût pour les hommes un véritable amour ; mais depuis la venue du Fils de Dieu parmi nous, et depuis la mort qu'il a soufferte pour l'amour des hommes, comment en conserverions-nous encore le moindre doute ? Homme, disait saint Thomas de Villeneuve, regarde cette croix, ces tourments, cette mort cruelle que Jésus-Christ a endurée pour toi. Après de tels et de si nombreux témoignages de son amour, tu ne peux plus douter qu'il ne t'aime, et qu'il ne t'aime beaucoup. La croix et les plaies de notre Rédempteur, ajoute saint Bernard ¹, crient sans cesse pour nous faire comprendre l'amour qu'il a pour nous.

VI. Dans ce grand mystère de la rëdemption du genre humain, il faut considérer la pensée et le désir qu'a eu Jésus-Christ de multiplier les moyens de se faire aimer de nous. S'il eût voulu simplement mourir pour nous sauver, il lui aurait suffi de partager le sort de tous les enfants qu'Hérode fit mourir, mais non, il a voulu avant de mourir, et durant trente-trois années, mener parmi nous une vie de travaux et de peines ; c'est pour nous engager à l'aimer qu'il a voulu que sa vie fût semée d'une infinité d'incidents divers. Premièrement il se montre enfant dans une étable ; ensuite on le voit, adolescent, dans la boutique d'un ouvrier ; enfin il nous apparaît comme un criminel condamné au supplice de la croix, mais avant sa mort nous l'avons vu dans plusieurs situations toutes dignes de compassion et d'amour, tantôt dans le jardin, livré à une agonie cruelle, qui le baigne d'une sueur teinte de son

¹ Testis crux, testes dolores, testis amara mors, quam pro te sustinuit.

sang ; tantôt dans le prétoire de Pilate, où des barbares le déchirent à coups de fouets ; traité ensuite en roi de théâtre, avec un roseau en main, un lambeau de pourpre sur les épaules, et une couronne d'épines sur la tête ; traîné de là au supplice à travers la voie publique, avec l'instrument de mort sur ses épaules : suspendu enfin sur le Calvaire à trois crochets de fer Mérite-t-il, ou non, d'être aimé, ce Dieu qui a souffert tant de tourments, en tant de manières, pour gagner notre amour ? Pour moi, disait le P. Jean Ricoleu, je ne saurais faire autre chose que de pleurer d'amour pour un Dieu que l'amour a poussé à mourir pour le salut des hommes.

VII. « L'amour est une grande chose, dit saint Bernard ¹ » Oui, l'amour est une grande chose, une chose précieuse. En parlant de la sagesse divine, qui n'est que charité, Salomon l'appelait *trésor infini*, parce que celui qui a la charité prend part à l'amitié de Dieu ² Le docteur angélique, saint Thomas, a dit ³ que la charité n'est pas seulement la première de toutes les vertus, mais qu'elle traîne encore à sa suite, partout où elle règne, toutes les autres vertus comme pour lui servir de cortège, et qu'elle les fait toutes tendre à nous unir à Dieu ; mais la charité est proprement celle qui nous unit à lui, suivant la définition qu'en a donnée saint Bernard ⁴ On lit fréquemment dans l'Écriture Sainte que Dieu aime ceux qui l'aiment ⁵ Voilà la belle union que la charité opère : elle unit l'âme à Dieu. En outre, elle donne la force de faire et de souffrir pour Dieu. « Elle est forte comme la mort, » est-il dit dans le Cantique des Cantiques ⁶ « Il n'est rien de si dur, a dit

¹ Magna res amor. (*In Cant. Serm. LXXXIII, n. 5.*)

² Infinitus enim thesaurus est, quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiae Dei. (*Sap. vii, 14.*)

³ (*Tract. de virtut. art. 3.*)

⁴ Charitas est virtus conjungens nos Deo.

⁵ Ego diligentes me diligo. (*Prov. viii, 17.*) — Si quis diligit me... Pater meus diligit eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus. (*Joan. xiv, 23.*) — Qui manet in charitate, in Deo manet, et Deus in eo. (*I Joan. iv, 16.*)

⁶ Fortis est ut mors dilectis. (*Cant. viii, 6.*)

saint Augustin, dont un amour ardent ne puisse venir à bout¹ ; attendu, comme il l'a dit encore, que dans les choses que l'on aime à faire, ou la peine ne se fait point sentir, ou elle se fait elle-même aimer² »

VIII. Écoutons saint Jean Chrysostome parlant des effets de l'amour divin sur l'âme où il règne : « Quand l'amour de Dieu s'est emparé d'une âme, il y fait naître un désir insatiable d'agir pour l'objet aimé ; si bien, que quelques travaux qu'elle accomplisse, quelque temps qu'elle passe à son service, les travaux ni le temps ne lui semblent rien, et que toujours elle s'afflige de faire trop peu pour Dieu ; et s'il lui était permis de mourir et de se consumer entièrement pour lui, elle s'en estimerait heureuse. De là vient, qu'elle se compte à peine pour quelque chose dans tout ce qu'elle fait ; comme l'amour lui montre ce que Dieu mérite, elle aperçoit à sa pure clarté tout ce qu'il y a de défectueux dans ses actions ; tout devient pour elle sujet de confusion et de peine, parce qu'elle reconnaît qu'elle a fait encore bien peu pour un aussi grand maître. »

IX. Oh ! combien se trompe, dit saint François de Sales, celui qui fait consister la sainteté en autre chose qu'à aimer Dieu ! « Les uns, dit-il, mettent la perfection dans les austérités, les autres dans les aumônes, ceux-ci dans la prière, ceux-là dans la fréquentation des sacrements. Pour moi, je ne connais d'autre perfection que d'aimer Dieu de tout notre cœur : toutes les vertus, sans l'amour, sont comme un bloc de pierres. Si nous ne jouissons pas parfaitement des charmes de ce saint amour, la faute en est certainement à nous, parce que nous n'en venons jamais à nous donner tout entiers à Dieu. »

X. Le Seigneur dit un jour à sainte Thérèse : « Toute chose qui ne me plaît point, n'est que vanité. » Plût au ciel que tous les hommes comprissent bien cette vérité, qu'une seule chose

¹ Nihil est tam durum atque ferreum, quod non amoris igne vincatur. (*Lib. de mor. Eccl. c. xxii.*)

² In eo quod amatur, aut non laboratur, aut et labor amatur. (*De bon. vid. c. xxi, n. 26.*)

est nécessaire ! Non, il ne s'agit ni d'être riche ici-bas, ni de jouir de l'estime des autres, ni de mener une vie agréable, ni de posséder des dignités, ni d'avoir le renom de savant : la seule chose nécessaire, c'est d'aimer Dieu, et de rester soumis à ses volontés. Ce n'est que pour cela qu'il nous a créés, et qu'il nous laisse la vie ; c'est uniquement par ce moyen que nous pourrons gagner le paradis. « Mets-moy comme un cachet sur ton cœur ^(^a), et comme un sceau sur ton bras ², » dit le Seigneur à toute âme dont il fait son épouse, afin que je sois l'objet de tous tes désirs et le but de toutes tes actions : sur ton cœur, pour qu'il n'y entre pas d'autre amour que le mien ; sur ton bras, afin que, dans tout ce que tu feras, tu n'envisages jamais que moi. Ah ! comme on s'avance dans la voie de la perfection, quand dans tout ce que l'on fait on ne s'occupe que de Jésus crucifié, et qu'on ne prétend pas autre chose que de lui plaire !

XI. Tous nos soins doivent donc se réduire à nous remplir d'un véritable amour pour Jésus-Christ. Les maîtres de la vie spirituelle ont décrit les signes qui distinguent le véritable amour. L'amour, disent-ils, est *timoré*, et ce qu'il craint uniquement c'est de déplaire à Dieu. Il est *généreux*, parce que, plein de confiance en Dieu, il ne recule devant aucune entreprise qui puisse procurer sa gloire. Il est *fort*, parce qu'il résiste à tous les penchants vicieux, même au milieu des tentations les plus violentes et des plus profondes désolations. Il est *obéissant*, parce qu'il se met à l'œuvre aussitôt qu'il a entendu la voix de Dieu. Il est *pur*, parce que c'est Dieu qu'il aime, et qu'il l'aime uniquement parce qu'il mérite d'être aimé. Il est *ardent*, parce qu'il voudrait embraser tous les cœurs et les voir tous consumés du même amour. Il est *enivrant*, parce qu'il ravit l'âme et la fait vivre comme hors d'elle-

¹ Porro unum est necessarium.

² Pone me ut signaculum super cor tuum, ut signaculum super brachium tuum. (*Cant.* viii, 6.)

(a) Traduction empruntée à S. François de Sales (*Œuvres* t. III, p. 79, *édit. Vivès.*) (L'éditeur.)

même, tellement qu'elle semble avoir perdu la vue, l'ouïe et l'usage en un mot de tous les sens pour les choses terrestres, n'étant plus occupée que d'aimer Dieu. Il est *unitif*, parce qu'il unit étroitement la volonté de la créature à celle de son Créateur. Il *soupire* sans cesse, parce qu'il remplit l'âme du désir de quitter la terre, pour aller s'unir parfaitement à Dieu dans la patrie bienheureuse et l'y aimer de toutes ses forces.

XII. Mais personne ne nous enseigne mieux quels sont les caractères de la véritable charité, et quelle en est la pratique, que le grand Apôtre de la charité, saint Paul, dans sa première lettre aux Corinthiens au chapitre XIII. Il commence par dire que sans la charité l'homme n'est rien, et que tout le reste ne lui sert de rien¹. Si un homme avait une foi telle qu'il pût faire changer les montagnes de place, comme le fit saint Grégoire Thaumaturge, et qu'il n'eût point la charité, il ne serait rien. S'il distribuait tous ses biens aux pauvres, s'il souffrait volontairement le martyre, et que la charité lui manquât, de sorte qu'il agît ainsi par tout autre motif que par le désir de plaire à Dieu ; tout cela ne lui servirait de rien. Saint Paul nous donne ensuite les signes auxquels on peut reconnaître, la vraie charité, et il nous recommande en même temps la pratique des vertus qui en sont comme les filles ; « La charité, dit-il, est patiente ; elle est douce et bienfaisante ; elle n'est point envieuse ; elle n'est point téméraire et précipitée ; elle ne s'enfle point d'orgueil ; elle n'est point ambitieuse ; elle ne cherche point ses propres intérêts ; elle ne s'aigrit point ; elle ne pense point le mal ; elle ne se réjouit point de l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité ; elle supporte tout ; elle croit tout, elle espère tout ; elle souffre tout². » Nous allons en con-

¹ Et si habuero omnem fidem, ita ut montes transferam, charitatem autem non habuero, nihil sum : et si distribuero in cibos pauperum omnes facultates meas, et si tradidero corpus meum, ita ut ardeam, charitatem autem non habuero, nihil mihi prodest.

² Charitas patiens est, benigna est ; charitas non æmulari, non agit perperam, non inflatur ; non est ambitiosa, non quærit quæ sua sunt, non irritatur, non cogitat malum ; non gaudet super iniquitate, congaudet autem veritati omnia suffert, omnia credit, omnia sperat, omnia sustinet.

séquence étudier successivement dans le présent livre ces saintes pratiques de la charité, tant pour voir si l'amour que nous devons à Jésus-Christ règne véritablement en nous, que pour bien connaître les vertus auxquelles nous devons principalement nous exercer pour conserver et faire croître en nous ce saint amour.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O cœur très-aimable et très-aimant de Jésus, malheureux est le cœur qui ne vous aime point. O Dieu ! vous êtes mort sur la croix pour l'amour des hommes, privé de tout soulagement ; comment les hommes peuvent-ils vivre et vous oublier ? O amour divin ! ô ingratitude humaine ! hommes, hommes, voyez cet innocent agneau, qui agonise et meurt sur la croix, afin de payer à la justice divine la dette de vos péchés et de vous obliger à l'aimer. Voyez-le en même temps prier le Père éternel de vous pardonner. Considérez et aimez. Ah ! mon Jésus, qu'ils sont en petit nombre ceux qui vous aiment ! malheureux moi-même qui, durant tant d'années ai vécu sans songer à vous, et n'ai fait que vous offenser. Mon rédempteur chéri, mon affliction vient moins de la crainte du châtement que j'ai mérité, que d'avoir méconnu l'amour que vous aviez pour moi. O douleur de Jésus, ignominie, plaies, supplice, amour de Jésus, fixez-vous dans mon cœur ; que votre doux souvenir le remue sans cesse et l'enflamme d'amour. Je vous aime, mon Jésus, je vous aime, mon bien suprême, mon amour, mon tout ; je vous aime, et veux toujours vous aimer. Ah ! ne souffrez point que je vous quitte ni que je vous perde encore. Faites que je sois tout à vous, faites-le par les mérites de votre mort, en laquelle je me confie fortement. J'espère aussi en votre intercession, ô Marie ! ma souveraine. O ma reine, faites-moi aimer Jésus-Christ ; faites-moi vous aimer aussi, ô ma mère et mon espérance.

CHAPITRE V

CHARITAS PATIENS EST. L'ÂME QUI AIME JÉSUS-CHRIST, AIME A SOUFFRIR.

I. Cette terre n'est qu'un lieu de mérites et d'épreuves, et par conséquent de souffrances. Notre patrie, ou le séjour que Dieu nous a préparé pour nous y reposer dans une joie éternelle, c'est le paradis. Nous n'avons pas à demeurer longtemps dans ce monde ; mais en ce peu de temps que nous devons y passer, il nous y faut endurer bien des peines, comme il est dit dans le livre de Job¹ Il faut souffrir, et tous ont à souffrir : justes ou pécheurs, chacun portera sa croix. Celui qui la portera avec patience sera sauvé ; se livrer à l'impatience, c'est vouloir se perdre. Les mêmes misères, dit saint Augustin, ouvrent aux uns le paradis, aux autres l'enfer² C'est à l'épreuve des souffrances, dit le même saint docteur, que dans l'Eglise de Dieu on distingue la paille du grain. Celui qui s'humilie dans les tribulations et se résigne à la volonté divine, est le grain destiné pour le paradis ; celui qui s'enorgueillit, s'emporte et s'éloigne de Dieu, est la paille réservée à l'enfer.

II. Au jour où se jugera la cause de notre salut, pour obtenir l'heureuse sentence de la prédestination, il faudra que notre vie se trouve toute conforme à la vie de Jésus-Christ. Car, comme l'a dit l'Apôtre, « ceux qu'il a connus par sa prescience, il les a aussi prédestinés pour être conformes à l'image de son fils³ » C'est pour nous enseigner par son exemple à porter patiemment la croix, que le Verbe éternel est descendu

¹ Homo natus de muliere, brevi vivens tempore, repletur multis miseriis. (*Job. xiv, 1.*)

² Una eademque tunsio bonos perducit ad gloriam, malos reducit in favillam.

³ Nam quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imaginis filii sui. (*Rom. viii, 29.*)

sur la terre. « Jésus-Christ a souffert pour nous, dit saint Pierre, en nous laissant son exemple pour que nous suivions ses traces¹ » Ainsi Jésus-Christ a voulu souffrir pour nous encourager aux souffrances. O Dieu ! quelle fut la vie de Jésus-Christ ! Vie d'ignominie et de peines. Le prophète appelle notre Rédempteur² : Le dernier des humains, sans aucune apparence, homme de la douleur, et sachant la souffrance^(a) ; l'homme qu'on méprise et qu'on met au dernier rang, le plus vil de tous les hommes, l'homme des douleurs : tel fut Jésus-Christ, dont la vie fut traversée de mille souffrances.

III. Tout comme Dieu a traité son fils bien-aimé, de même il traite ceux qui aiment son fils et qui souffrent pour lui. « Il châtie, comme le dit l'Apôtre, celui qu'il aime ; il frappe de verges tous ceux qu'il admet au nombre de ses enfants³ » « Apprends que les âmes les plus chéries de mon père, dit un jour Jésus à sainte Thérèse, sont celles qui souffrent le plus. » Aussi cette sainte, lorsqu'elle éprouvait quelque chagrin, disait qu'elle n'aurait pas donné ce chagrin pour tous les trésors du monde. Quelque temps après sa mort, elle apparut à un homme pieux, auquel elle révéla qu'elle jouissait de grands biens dans le ciel, non pas tant pour les bonnes œuvres qu'elle avait faites, que pour les peines qu'elle avait volontairement endurées sur la terre, pour l'amour de Dieu. Elle ajouta que si elle pouvait désirer de retourner ici-bas, ce serait uniquement pour y souffrir encore quelque chose pour Dieu.

IV Celui qui aime Dieu et qui souffre, gagne doublement le paradis. Saint Vincent de Paul disait qu'on doit regarder comme un grand malheur de ne point souffrir dans cette vie. Il ajoutait « qu'une congrégation où une personne ne souffre pas, et que tout le monde applaudit, est voisine du précipice. »

¹ Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum ut sequamini vestigia ejus. (I Petr. II, 21.)

² Despectum, novissimum virorum, virum dolorum. (Isa. LIII, 3.)

³ Quem enim diligit Dominus, castigat ; flagellat autem omnem filium quem recepit. (Hebr. XII, 6.)

(a) Traduction de M. Soullié : *Le prophète Isaïe trad. en vers Français.*
(L'éditeur.)

Quand il arrivait à saint François d'Assise de passer un jour sans souffrir quelque chose pour Dieu, il craignait que Dieu ne l'eût oublié. Quand le Seigneur fait à quelqu'un la grâce de lui envoyer des souffrances, il lui fait, comme le dit saint Jean Chrysostome, une plus grande faveur que s'il lui donnait le pouvoir de ressusciter les morts ; car, en opérant des miracles, l'homme se rend débiteur de Dieu, mais lorsqu'il souffre, c'est tout le contraire, et c'est Dieu qui est débiteur. Saint Chrysostome ajoute que, quand même celui qui souffre pour Dieu n'aurait pas reçu d'autre grâce que celle de pouvoir souffrir sans murmure, ce serait pour lui une très-grande faveur. Il disait encore, que le bonheur qu'a eu Paul d'être jeté dans les fers pour l'amour de Jésus, lui paraissait bien plus grand que celui d'avoir été ravi jusqu'au troisième ciel.

V. « La patience, a dit saint Jacques, est le sceau de la perfection¹ ; » ce qui signifie que rien n'est plus agréable à Dieu qu'une âme qui souffre en paix et patiemment les afflictions qu'il lui envoie. Le propre de l'amour, c'est de rendre celui qui aime semblable à celui qui est aimé. « Toutes les plaies du Rédempteur, dit saint François de Sales, sont autant de bouches qui nous enseignent comment il faut souffrir pour lui. La science des saints consiste toute entière à souffrir constamment pour Jésus ; c'est le moyen de se sanctifier promptement. » Celui qui aime Jésus-Christ voudrait se voir traité comme Jésus-Christ, pauvre, bafoué, méprisé. Saint Jean vit tous les saints habillés de blanc, tenant leurs palmes à la main² La palme est la marque du martyr ; mais puisque tous les saints n'ont pas été martyrisés, comment portaient-ils tous des palmes ? Tous les saints, répond saint Grégoire, ont été martyrs : les uns l'ont été par le tranchant du fer, les autres par leur patience à souffrir³

VI. C'est en cela que consiste le mérite d'une âme qui aime Jésus-Christ : à aimer et à souffrir. Voici ce que dit le Sei-

¹ Patientia autem opus perfectum habet. (*Jac.* 1, 4.)

² Amicti stolis albis, et palmæ in manibus eorum. (*Apoc.* vii, 9.)

³ Nos sine ferro martyres esse possumus, si patientiam custodimus.

gneur à sainte Thérèse : « Penses-tu, ma fille, que le mérite consiste à jouir ? Non, il consiste à souffrir et à aimer. Considère ma vie si remplie d'angoisses : crois, ma fille, que plus mon père aime, plus il envoie de souffrances. Voici mes plaies ; toutes tes douleurs réunies ne te causeront jamais autant de mal. Garde-toi surtout de penser que mon père admet à jouir de son amitié ceux qui n'ont pas eu de souffrances. » Au reste la sainte ajoute pour nous consoler, « que Dieu ne nous envoie jamais une peine qu'il ne la compense aussitôt par quelque faveur. Jésus-Christ apparut un jour à la bienheureuse Baptiste Varani, et lui dit, que les biens qu'il accorde aux âmes qu'il chérit le plus sont au nombre de trois : Ne point pécher ; faire de bonnes œuvres, ce qui vaut mieux encore ; souffrir pour l'amour de lui, ce qui marque le comble de la faveur. C'est là ce qui fait dire à sainte Thérèse que, lorsque quelqu'un fait une bonne action, ce n'est pas sans quelque chagrin que le Seigneur l'en récompense ; aussi les saints rendent-ils toujours grâces à Dieu des peines qu'il leur envoie. Saint-Louis, roi de France, disait en parlant de sa captivité en Egypte : J'ai remercié Dieu de la patience qu'il a daigné m'accorder durant ma prison, bien plus que je ne l'aurais fait si j'avais conquis toute la terre. Sainte Elisabeth, princesse de Thuringe, fut chassée de son trône et de son pays, avec son fils encore enfant, après la mort de son mari ; errante et abandonnée de tous, elle arriva à un couvent de franciscains. Là, elle fit chanter un *Te Deum* en action de grâces, de ce que Dieu lui envoyait des souffrances à supporter pour l'amour de lui.

VII. Pour gagner le paradis, disait saint Joseph Calasanze, les plus grandes fatigues sont peu de chose. L'Apôtre a dit de même : « Toutes les souffrances de la vie présente n'ont aucune proportion avec la gloire à venir, qui sera manifestée dans nos personnes¹ Toutes les peines qu'ont souffertes les

¹ Non sunt condignæ passionēs hujus temporis ad futuram gloriam, quæ revelabitur in nobis. (Rom. VIII, 18.)

saints Martyrs, accumulées sur nous pendant notre vie entière, ne compenseraient pas un seul moment de jouissance du paradis. A combien plus forte raison devons-nous embrasser étroitement notre croix, quand nous savons que les souffrances de cette courte vie nous vaudront la béatitude éternelle, comme l'a dit encore l'Apôtre¹ Saint Agapit, encore fort jeune, comme un tyran le menaçait de lui faire brûler la tête au moyen d'un casque rougi au feu, répondit sans s'émouvoir : « Et quel bonheur plus grand pourrai-je avoir que de perdre ici-bas la tête, pour la voir couronnée ensuite dans le paradis ? » Saint François avait coutume de dire, animé comme il était des mêmes sentiments : « Le bien que j'attends est si grand que toute peine est plaisir pour moi. » Mais celui qui prétend à la céleste couronne, doit combattre et souffrir. « Si nous souffrons avec Jésus-Christ, a dit l'Apôtre, nous régnerons avec lui². » On ne peut obtenir de prix sans mérite, et on ne peut avoir de mérite sans pratiquer la patience. « Aucun soldat ne sera couronné qu'après qu'il aura légitimement combattu³ » Et plus on aura eu de patience en combattant, plus le prix sera grand. Voyez les hommes : quand il s'agit de biens temporels ou terrestres, ils tâchent d'en acquérir le plus qu'ils peuvent ; s'agit-il au contraire des biens éternels, ils vous disent : C'est assez pour nous d'un petit coin dans le paradis. Ah ! ce n'était pas ainsi que parlaient et qu'agissaient les saints. Non-seulement ils se montraient contents de ce qu'ils avaient, mais encore ils se dépouillaient des biens de la terre ; était-il question des biens éternels, ils voulaient en accumuler le plus possible. Je le demande : des saints ou des gens du monde, quels sont ceux qui montrent le plus de sagesse et de prudence ?

VIII. Mais, pour ne parler même que de la vie présente, il est certain que celui qui supporte le mal avec plus de patience

¹ Momentaneum, et leve tribulationis nostræ æternum gloriæ pondus operatur in nobis. (II Cor. iv, 17.)

² Si sustinebimus, et conregnabimus. (II Tim. ii, 12.)

³ Non coronabitur, nisi legitime certaverit. (Ibid., ii, 5.)

est celui qui jouit de plus de paix. Saint Philippe de Néri disait que dans ce monde il n'y a point de purgatoire, mais qu'il est pour les hommes paradis ou enfer. Celui qui supporte les peines avec patience jouit du paradis ; celui qui s'irrite et s'emporte, tombe dans l'enfer. Il en est ainsi, dit Sainte Thérèse, parce que celui qui embrasse la croix que Dieu lui envoie, n'en sent pas le poids. Saint François de Sales, se trouvant en un certain temps assailli d'une foule de tribulations, disait : « Depuis quelque temps les peines multipliées qui m'ont assailli, m'ont procuré une paix si douce que je n'en eus jamais de semblable. Cela me fait espérer l'union prochaine de mon âme avec Dieu, le seul bien que j'ambitionne et que je désire. En vérité, il ne peut y avoir de paix chez celui qui mène une vie déréglée ; il n'y en a que pour qui vit uni avec Dieu, et soumis à sa sainte volonté. Un religieux des missions de l'Inde, voyant un jour sur l'échafaud, et près de subir le dernier supplice, un condamné qui l'appelait, s'approcha de lui. Apprenez, mon père, lui dit-il, que j'ai appartenu à la religion que vous professez ; tant que j'en observai les règles, je fus toujours heureux et satisfait : à peine eus-je commencé de me relâcher, que je sentis que tout me chagrinait, tellement qu'en abjurant la religion, je m'abandonnai au vice, et le vice m'a conduit au terme de misère où vous me voyez. Je vous dis tout ceci, ajouta-t-il en finissant, pour que mon exemple puisse servir à d'autres. Le vén. P. Louis Dupont disait aussi : « Regardez comme doux les accidents malheureux, et vous jouirez toujours de la paix. » Les choses douces et agréables, en effet, bien qu'elles plaisent aux sens, laissent presque toujours après elles l'amertume du remords, au souvenir de la lâche complaisance avec laquelle nous les avons recherchées ; mais les choses pénibles et douloureuses supportées avec patience comme venant de Dieu, deviennent des biens précieux pour les âmes qui aiment leur créateur.

IX. Soyons bien persuadés que, dans cette vallée de larmes, il ne peut y avoir de véritable paix du cœur que pour celui qui supporte les peines avec courage, dans l'intention de

plaire à Dieu ; c'est là un effet inévitable de cet état de dégradation où nous sommes tous tombés par le péché. L'état des saints sur la terre, c'est de souffrir en aimant ; dans le ciel, c'est d'aimer en jouissant. Le P. Paul Segneri le jeune écrivit un jour à une de ses pénitentes, pour l'exhorter à souffrir, qu'il lui conseillait d'écrire aux pieds du crucifix ces mots : *C'est ainsi qu'on aime*. Ce n'est pas la souffrance qu'on peut regarder comme signe certain qu'une âme aime Dieu ; c'est la volonté de souffrir pour l'amour de Jésus-Christ. « Quelle plus grande satisfaction pouvons-nous avoir, s'écrie sainte Thérèse, que de posséder quelque signe qui témoigne que nous plaisons à Dieu ? » Hélas ; la plupart des hommes s'effrayent au seul nom de croix, d'humiliations, de souffrances ; mais heureusement on trouve aussi assez d'âmes aimantes qui trouvent tout leur bonheur dans les afflictions, et qui seraient presque inconsolables si elles vivaient ici-bas sans souffrir. « Quand je regarde Jésus crucifié, disait une personne pieuse, la croix devient pour moi si aimable, qu'il me semble impossible d'être heureux sans souffrir ; l'amour de Jésus-Christ me suffit à tout. » Voici le conseil que donne Jésus lui-même à ceux qui veulent le suivre : C'est de prendre et de porter sa croix¹. Mais ce n'est pas avec répugnance et par force qu'il faut le faire ; c'est avec humilité, patience et amour.

X. Oh ! comme il plaît à Dieu, celui qui embrasse ainsi la croix qu'il lui envoie ! Il n'y a point de bois plus propre à produire et à réchauffer l'amour envers Dieu, dit saint Ignace de Loyola, que celui de la sainte croix. « C'est-à-dire, qu'il faut l'aimer au milieu des souffrances qu'on éprouve. Sainte Gertrude demanda un jour au Seigneur quelle chose elle pourrait lui offrir qui lui plût davantage. Ma fille, lui répondit-il, tu ne peux rien faire qui me soit plus agréable que de souffrir patiemment toutes les tribulations dont tu seras assaillie. C'est ce qui faisait dire à sœur Victoire Angelini, cette pieuse servante de Dieu, qu'une journée de douleur vaut plus que cent

¹ Tollat crucem suam, et sequatur me. (*Luc. ix, 23.*)

années d'exercices spirituels de toute autre espèce. Le P Jean d'Avila tenait un langage semblable : mieux vaut, disait-il, un *Loué soit le Seigneur* dans l'adversité, que mille actions de grâce, dans la bonne fortune. Mais hélas ! les hommes connaissent peu la valeur des peines souffertes pour l'amour de Dieu. La B. Angélique de Foligno disait que si nous connaissions le mérite des souffrances, nous voudrions nous les arracher les uns aux autres. Et sainte Marie Magdeleine de Pazzi, qui le connaissait, désirait que sa vie se prolongeât, plutôt même que de monter au ciel en mourant, *parce que dans le ciel on ne peut plus souffrir.*

XI. L'intention d'une âme qui aime Dieu, est sans doute de s'unir toute entière à Dieu. Mais pour arriver à cette union parfaite, écoutons ce que nous dit sainte Catherine de Gênes. « Pour arriver à l'union avec Dieu, nous avons besoin de l'adversité ; car c'est par elle que Dieu veut détruire tous les mouvements dépravés du cœur et des sens. Injures, mépris, maladies, abandon des parents et des amis, troubles, tentations et mille autres accidents fâcheux doivent nous assaillir, afin que dans les combats que nous aurons à soutenir, nous travaillions à déraciner tous nos mauvais penchants, et que le prix de la victoire soit pour nous d'y avoir réussi. En un mot, nous n'arriverons à cette union si désirable de l'âme avec Dieu, qu'autant que nous trouverons douces et suaves les tribulations qui auparavant nous semblaient amères. »

XII. Il résulte de tout cela qu'une âme qui désire être tout entière à Dieu, doit se décider, comme le dit saint Jean de la Croix, à chercher constamment dans cette vie les souffrances, et non les jouissances, à saisir avidement l'occasion des mortifications volontaires, et plus avidement encore, et même avec amour, celles qui ne le sont pas, parce que ces dernières sont celles auxquelles Dieu attache le plus de prix. Écoutons Salomon : « Dans l'homme la patience est préférable au courage¹ » On plaît à Dieu sans doute, quand on se mortifie par des jeûnes,

¹ Melior est patiens viro forti. (*Proverb. xvi, 32.*)

des disciplines, des cilices, pour la force d'âme qu'on déploie dans de tels exercices ; mais on lui plaît bien davantage encore, quand on supporte avec joie et patience les croix qu'il nous envoie. « Les mortifications qui nous viennent de Dieu, disait saint François de Sales, ou même des hommes par la permission de Dieu, ont toujours plus de prix que celles qui viennent de notre propre volonté. » Il est de règle générale que moins il y aura de notre choix dans une chose, plus elle sera agréable à Dieu et plus nous y gagnerons. Sainte Thérèse nous donnait le même avertissement : « On acquiert plus en un jour par les souffrances qui nous viennent de Dieu ou des hommes, que par celles que nous nous imposons nous-mêmes, durassent-elles dix ans. » Et sainte Marie Magdeleine de Pazzi disait d'elle-même, qu'il n'était point de peine, si cruelle qu'elle fût, qu'elle n'eût soufferte avec joie, en pensant qu'elle venait de Dieu. Et, en effet, au milieu des tourments qu'elle souffrit durant cinq années, lorsque son cœur se troublait, il suffisait de lui rappeler que c'était la volonté de Dieu qu'elle souffrît ainsi, pour qu'elle se calmât sur-le-champ. Ah ! pour nous assurer la possession de ce trésor qui est Dieu, tous les sacrifices que nous pouvons nous imposer sont bien peu de chose. Quelque prix que puisse nous coûter la possession de Dieu, ce ne sera jamais cher, disait le P Hippolyte Durazzo.

XIII. Prions donc le Seigneur qu'il nous rende dignes de son saint amour ; car si nous l'aimons sincèrement, tous les biens de ce monde nous sembleront poussière et fumée ; l'ignominie, les souffrances, au contraire, nous paraîtront des délices. Econtons saint Jean Chrysostome ; il parle d'une âme qui s'est donnée entièrement à Dieu, il devient tel qu'il est, tenté de se croire seul sur la terre. Il regarde du même œil la gloire et l'opprobre ; il méprise les tentations et les souffrances ; il perd le goût et le désir de toutes les choses de la terre ; il ne trouve ni appui ni repos nulle part, il est constamment à la recherche de ce qu'il aime ; et rien ne le détourne de ce soin, ni le travail, ni le manger, ni le dormir, ni les veilles ; ses actions, ses discours, ses pensées, tous ses

soins enfin n'ont qu'un seul but : trouver son bien-aimé ; car là où est son trésor, là est aussi son cœur. » Nous avons parlé dans ce chapitre de la patience en général ; dans le chapitre xv nous parlerons de quelques sujets particuliers, à l'occasion desquels nous devons spécialement exercer notre patience.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O Jésus, mon trésor et mon amour, je vous ai tant offensé que je ne mériterais plus de pouvoir vous aimer ; mais je vous en conjure par vos propres mérites, rendez-moi digne de votre pur amour Je vous aime par-dessus toutes choses, et je me repens de tout mon cœur de vous avoir dédaigné dans un temps, et de vous avoir, pour ainsi dire, expulsé de mon âme ; mais aujourd'hui, je vous aime plus que moi-même ; je vous aime de toutes mes forces, et je dirai cent fois : Je vous aime. Mon seul désir, c'est de vous aimer parfaitement, ma seule crainte, c'est de me voir privé de votre saint amour. O mon doux Rédempteur, faites-moi connaître tous vos mérites, et l'amour même que vous avez eu pour moi, afin de m'obliger ainsi à vous aimer. O mon Dieu, ne permettez pas que je réponde par l'ingratitude à toutes vos bontés. C'est déjà trop, que je vous aie offensé ; mais je ne veux plus me séparer de vous. Les années qui me restent à vivre, je veux les employer à vous aimer et à vous plaire, Mon Jésus, mon amour, secourez-moi ; secourez un pécheur qui veut vous aimer et vous appartenir sans partage. O Marie, mon espérance, votre fils est toujours disposé à vous écouter : priez-le, et obtenez pour moi la grâce de l'aimer parfaitement.

CHAPITRE VI

CHARITAS BENIGNA EST. CELUI QUI AIME JÉSUS-CHRIST AIME LA
DOUCEUR.

L'esprit de douceur et de bnignit est le propre de Dieu, comme il est dit dans le livre de l'Ecclsiastique¹ L'me qui aime Dieu, aime tous ceux qui sont aims de Dieu, c'est--dire le prochain ; aussi va-t-elle cherchant toujours l'occasion de secourir les autres, de les consoler tous, de les satisfaire tous, autant que cela lui est permis. Saint Franois de Sales, qui fut le matre et le modle de cette douceur vanglique, s'exprime  ce sujet comme il suit : « L'humble douceur est la vertu des vertus, que notre Seigneur Jsus nous a tant recommande ; c'est pourquoi il faut la pratiquer toujours et partout. » Le saint tablit ensuite cette rgle : « Ce que vous verrez pouvoir tre fait avec amour, il le faut procurer ; ce qui ne se peut faire que par dbat, doit tre laiss. » Ceci s'entend de ce qu'on peut omettre sans offenser Dieu ; car celui que sa charge oblige d'empcher que Dieu ne soit offens, doit remplir ce devoir toutes les fois et aussitt qu'il peut le faire.

II. On doit pratiquer cette douceur spcialement envers les pauvres, qui d'ordinaire, parce qu'ils sont pauvres, sont traits durement par les hommes ; de mme envers les malades, qui se trouvent affligs d'infirmits, et la plupart du temps sont peu assists des autres. Mais on doit surtout tre doux envers ses ennemis. « Travaillez, nous crie l'Aptre,  vaincre le mal par le bien². » Triomphez de la haine par l'amour, de la perscution par la douceur. Ce fut ainsi que les saints agirent, et qu'ils s'attirrent l'affection de leurs ennemis les plus obstins.

III. « Rien n'difie tant que la charitable dbonnairt, »

¹ Spiritus enim meus super mel dulcis. (*Eccl.* xxiv, 27.)

² Vince in bono malum. (*Rom.* xii, 21.)

disait saint François de Sales. Aussi ce saint personnage se montrait-il d'ordinaire le sourire sur les lèvres, et les traits respirant la bonté, et il accompagnait cet extérieur prévenant de la parole et du geste. C'est ce qui faisait dire à saint Vincent de Paul qu'il n'avait jamais connu d'homme plus bienveillant. Il ajoutait qu'il lui semblait que François portait empreinte sur le visage la douce bénignité de Jésus-Christ, même lorsqu'il refusait ce qu'il n'aurait pu accorder sans blesser sa conscience ; c'était d'un ton et d'un air si pleins de bonté, que ceux qu'il renvoyait sans avoir pu les satisfaire se retiraient contents et remplis d'affection, bien qu'ils eussent eu d'abord le dessein de se livrer au ressentiment du refus. Il était bon envers tous, avec ses supérieurs, ses inférieurs et ses égaux, tant au dedans qu'au dehors, à la différence de ceux qui, suivant les termes du même saint Vincent, sont des anges hors de leur maison, et des démons quand ils y rentrent. S'agissait-il des domestiques ? il ne se plaignait jamais de leurs fautes ; quelquefois il se bornait à les en avertir ; encore était-ce avec la plus grande bonté. Et c'est là une chose qu'il faut recommander à tous les supérieurs. Le supérieur doit user de bénignité envers ses subordonnés. Quand il leur indique tout ce qu'ils ont à faire, qu'il prie plutôt qu'il ne commande. « Le meilleur moyen, disait encore saint Vincent de Paul, que puissent employer les maîtres pour se faire obéir de leurs serviteurs, c'est la douceur. J'ai essayé de plusieurs manières de gouverner, disait sainte Jeanne de Chantal ; je n'en ai pas trouvé de meilleure que la douceur et la patience. »

IV C'est aussi lorsqu'il reprend les fautes, que le supérieur doit se montrer bon. Il y a d'ailleurs grande différence entre reprendre avec force, et le faire avec rudesse. Quand la faute est grave, et surtout s'il y a récidive, il est nécessaire sans doute que la remontrance soit forte, principalement dans le cas où le serviteur aurait été déjà averti : mais gardons-nous de mettre dans nos paroles ni rudesse ni emportement ; car celui qui reprend avec violence nuit plus qu'il ne sert. C'était ce zèle amer que réprouvait saint Jacques. Certaines gens se van-

tent de tenir leur maison en ordre au moyen de la rigueur avec laquelle ils gouvernent, et c'est ainsi, disent-ils, qu'on doit gouverner. Saint Jacques était d'un autre avis : « Si votre zèle est amer, disait-il, ne vous glorifiez point ¹ » S'il devenait quelquefois nécessaire d'employer une expression rude pour faire sentir au délinquant la grièveté de sa faute, il faudrait toujours réserver pour la fin quelques paroles d'encouragement et de bienveillance. Guérissez les blessures comme le fit le Samaritain de l'Évangile ², avec le vin et l'huile. Mais de même, dit saint François de Sales, que l'huile surnage au-dessus de toutes les liqueurs, de même il faut que dans toutes nos actions la bonté domine. Et lorsqu'il arrive que la personne qu'on corrige se trouble et s'agite, il faut alors adoucir ou suspendre la réprimande, jusqu'à ce qu'elle ait repris quelque calme. Agir autrement, ce serait l'irriter sans autre fruit. « Quand la maison brûle, disait saint Jean, chanoine régulier, il ne faut pas jeter du bois dans le feu. »

V « Vous ne savez à quel esprit vous appartenez ³, » dit Jésus-Christ à ses disciples Jacques et Jean, qui lui demandaient qu'on fît subir aux Samaritains de graves châtimens pour les avoir expulsés, comme ils venaient de le faire, de leur pays. « Ah ! leur dit le Seigneur, quel est donc l'esprit qui vous anime ? ce n'est point mon esprit, qui est tout de douceur et de bonté, car je ne suis point venu pour perdre les âmes, mais pour les sauver ⁴ Et vous voulez que je les perde ? Taisez-vous, et ne m'adressez plus de pareilles demandes ; car, encore une fois, ce n'est point là mon esprit. » Aussi voyez avec quelle douceur Jésus traita la femme adultère : « Femme, lui dit-il, personne ne vous a condamnée ; et moi, je ne vous condamnerai pas non plus : allez, et ne péchez plus ⁵ » Il se

¹ Quod si zelum amarum habetis... nolite gloriari. (*Jac.* III, 14.)

² (*Luc.* x, 33.)

³ Nescitis, cujus spiritus estis. (*Luc.* ix, 55.)

⁴ Filius hominis non venit animas perdere, sed salvare. (*Luc.* ix, 56.)

⁵ Mulier, nemo te condempnavit, nec ego te condempnabo... Vade, et jam amplius noli peccare. (*Jo.* VIII, 10 11.)

contente de lui recommander de ne plus pécher, et il la renvoie en paix. Quelle bonté n'employa-t-il pas également dans la conversion de la Samaritaine? D'abord, il lui demanda un peu d'eau à boire; ensuite il lui dit: Plût au ciel que tu susses quel est celui qui te demande à boire! Il partit de là, pour lui révéler qu'il était le Messie attendu. Avec quelle douceur tâcha-t-il pareillement de convertir l'impie Judas, en l'admettant à manger avec lui au même plat, lui lavant les pieds et l'avertissant au moment même où il en était trahi: « Judas, lui dit-il, quoi! c'est par un baiser que tu me trahis¹? » Comment ensuite fit-il rentrer Pierre dans son devoir, ce même Pierre qui l'avait renié? *Conversus Dominus respexit Petrum.* (Luc. xxii. 51.) Au sortir de la maison du pontife, sans lui reprocher son péché, il jeta sur lui un regard d'amour, et ce regard pénétra si bien le cœur de Pierre, que, tant que celui-ci vécut, il ne cessa de pleurer l'offense qu'il avait faite à son maître.

VI. Combien plus ne gagne-t-on pas avec la douceur et la bonté, qu'avec la rigueur et l'amertume! « Rien n'est plus amer que la noix, disait saint François de Sales, mais quand elle est confite, elle devient douce et agréable; ainsi les corrections, bien qu'elles soient déplaisantes en elles-mêmes, se font recevoir volontiers quand elles sont faites avec amour et douceur, en même temps qu'elles acquièrent par là beaucoup plus d'utilité. Saint Vincent de Paul disait de lui-même, que dans le gouvernement de sa congrégation, il n'avait jamais repris personne avec rudesse, si ce n'est dans trois occasions, où il avait cru avoir raison d'en agir ainsi; mais qu'ensuite il s'en était amèrement repenti, parce que toujours ce moyen lui avait mal réussi, au lieu que la douceur dans les corrections lui avait au contraire toujours donné d'heureux résultats.

VII. Saint François de Sales obtenait des autres par sa bonté tout ce qu'il voulait, et c'est par ce moyen qu'il ramenait à

¹ Juda, osculo filium hominis tradis? (Luc. xxii, 48.)

Dieu les pécheurs même les plus obstinés. Saint Vincent de Paul faisait de même, et il prêchait aux prêtres de sa congrégation cette maxime : « L'affabilité, l'amour et l'humilité ont une force merveilleuse pour gagner les cœurs des hommes et les exciter à embrasser les choses qui répugnent le plus à la nature. » Il confia une fois à un des pères de sa Congrégation un pécheur endurci pour qu'il tâchât de l'amener au repentir ; mais le père eut beau faire, il ne réussit pas ; il pria alors saint Vincent de s'en charger lui-même. Saint Vincent le fit, et le pécheur fut converti. Celui-ci convint ensuite que la douceur extrême et la charité de Vincent avaient gagné son cœur. Aussi le Saint ne souffrait-il pas que les siens traitassent les pénitents avec rigueur, et il leur disait que l'esprit infernal sait tirer parti pour la ruine des âmes de la rigueur que déploient quelques-uns.

VIII. Il est nécessaire d'être bienveillant avec tous, en tout temps et en toute occasion. Saint Bernard nous avertit qu'on voit des hommes fort doux, tant que les choses arrivent à leur gré, mais qu'au moindre revers, à la plus légère contrariété, ils s'irritent et s'enflamment comme le mont Vésuve. On peut dire d'eux que ce sont des charbons ardents, cachés sous la cendre. Celui qui veut se sanctifier, doit se regarder dans ce monde comme un lis au milieu des ronces. Quel que soit le nombre de ces dernières, le lis n'en est pas moins un lis ; ce qui signifie qu'il doit se conserver toujours doux et bienveillant. L'homme qui aime Dieu, conserve à jamais la paix du cœur ; cette paix se lit sur son visage ; elle se maintient constamment inaltérable dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, comme l'a dit le cardinal Petrucci. « L'âme voit autour d'elle les choses et les objets changer de forme ; mais unie à son Dieu jusqu'en ses plus profonds replis, elle reste inaltérable ¹ »

¹ Mira cangiarsi in variate forme
Fuori di se le creature, e dentro
Il suo più cupo centro
Sempre unita al suo Dio vive uniforme.

IX. C'est dans l'adversité qu'on connaît le courage des hommes. Saint François de Sales aimait d'un amour de prédilection l'ordre de la Visitation qui lui avait tant coûté de fatigue. Il le vit plusieurs fois près de sa ruine totale, à cause des persécutions qu'il essuyait, mais il ne perdit jamais la paix de son cœur, satisfait de voir cet ordre ainsi abattu, si telle était la volonté de Dieu. Ce fut dans cette occasion qu'il prononça ces mots que nous avons déjà cités : « Depuis quelque temps, les peines multipliées qui m'ont assailli m'ont procuré une paix si douce, que je n'en eus jamais de semblable. Cela me fait espérer l'union prochaine de mon âme avec Dieu, seul bien, en vérité, que j'ambitionne et que je désire. »

X. Quand on est dans le cas ou la nécessité de répondre à ceux qui nous maltraitent, soyons attentifs à mettre de la douceur dans nos réponses. Une réponse douce suffit pour éteindre tout le feu de la colère ¹ Mais si nous nous sentons émus nous-mêmes, il vaut mieux alors que nous nous taisions ; il nous semble juste alors de répondre ce qui nous vient à la bouche, mais dès que la passion est calmée, nous pouvons nous apercevoir que tout ce que nous aurions dit n'aurait fait qu'augmenter le mal.

XI. Et lorsqu'il arrive que nous commettons nous-mêmes quelque faute, nous devons user de douceur, même envers nous. Nous emporter contre nous, après que la faute est commise, ce n'est point humilité, c'est orgueil raffiné, comme si nous n'étions pas des êtres faibles et pleins de misères. Sainte Thérèse disait que l'humilité qui inquiète ne vient jamais de Dieu, mais du démon. L'emportement contre nous-mêmes, après la faute, est une seconde faute plus grande encore que l'autre, et capable d'entraîner après elle beaucoup d'autres inconvénients. Nous pouvons perdre le goût de la dévotion, de la prière, de la communion, ou du moins elle peut rendre toutes ces pratiques peu profitables. Saint Louis de Gonzague disait qu'on ne discerne rien dans l'eau trouble, et que c'est

¹ Responsio mollis frangit iram. (*Prov.* xv, 1.)

là que pêche le démon. Quand l'âme est troublée, elle ne connaît guère Dieu, pas plus que ce qu'elle doit faire. Il faut donc, lorsque nous tombons dans quelque faute, nous retourner humblement vers Dieu, et lui dire avec confiance, en lui demandant pardon, ce que disait sainte Catherine de Gênes : Seigneur, mes fautes sont la mauvaise herbe de mon jardin ; je vous aime de tout mon cœur, et je me repens de vous avoir donné ce déplaisir. Je ne veux plus retomber dans mes torts ; prêtez-moi donc votre appui.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O heureuses chaînes qui liez mon âme à Dieu ! serrez-moi plus encore ; serrez-moi tant, qu'il ne me soit plus possible de me détacher de l'amour de mon Dieu. Mon Jésus, je vous aime ; ô trésor, ô vie de mon âme, je m'attache et me donne tout entier à vous. Non, ô mon Seigneur bien-aimé, je ne veux plus cesser de vous aimer. Vous qui, pour expier mes péchés, avez souffert qu'on vous attachât comme un criminel, et qu'ainsi attaché on vous conduisît à la mort par les rues de Jérusalem ; vous qui avez voulu être cloué sur la croix, et qui ne l'avez quittée qu'en perdant la vie, ah ! par les mérites de tant de souffrances, ne permettez pas que je me sépare jamais de vous. Je me repens par-dessus tout de vous avoir autrefois tourné le dos, et je prends la résolution, avec le secours de votre grâce, de mourir plutôt que de vous donner le plus léger déplaisir. O mon Jésus ! je me remets en vos mains. Je vous aime de tout mon cœur, je vous aime plus que moi-même. Je vous ai offensé autrefois, mais je m'en repens et je voudrais mourir de douleur. Ah ! Seigneur, attirez-moi tout entier à vous. Je renonce à toute autre consolation ; je ne veux que vous, et rien autre chose que vous. Faites que je vous aime, et faites ensuite de moi ce qu'il vous plaira. O Marie ! mon espérance, attachez-moi à Jésus ; faites que je vive et que je meure attaché à lui, afin d'arriver un jour à l'heureux royaume, où je n'aurai plus à craindre de me voir séparé de son saint amour.

CHAPITRE VII

CHARITAS NON ÆMULATUR. L'ÂME QUI AIME JÉSUS-CHRIST NE PORTE POINT ENVIE AUX GRANDS DE LA TERRE, MAIS SEULEMENT A CEUX QUI AIMENT JÉSUS-CHRIST PLUS QU'ELLE NE L'AIME ELLE-MÊME.

I. Saint Grégoire, expliquant ce caractère de la charité, dit que la charité n'est point envieuse, parce qu'elle ne sait point envier aux hommes du monde leurs grandeurs terrestres, qu'elle dédaigne au lieu de les désirer ¹ Il faut donc distinguer deux sortes d'émulation, l'une mauvaise, l'autre sainte. La première est celle qui désire les biens de la terre, et s'attriste de les voir possédés par les autres. La seconde est celle qui, loin de porter envie aux grands de la terre, a compassion d'eux et les plaint de courir comme ils le font après les honneurs et les plaisirs mondains. Elle ne cherche, ne désire que Dieu, n'a pas d'autre prétention que de pouvoir l'aimer de toutes ses forces ; et c'est pour cela qu'elle est, en quelque sorte, jalouse de quiconque semblerait l'aimer plus qu'elle ne le fait ; car elle voudrait surpasser en amour les Séraphins eux-mêmes.

II. Tel est le but que se proposent uniquement les âmes saintes : but qui, s'il est atteint, pénètre si bien d'amour le cœur de Dieu, qu'il en vient jusqu'à dire : « Vous avez navré mon cœur, ma seur, mon épouse ^(a) ; vous avez navré mon cœur avec un de vos yeux ² » Ces derniers mots « un de vos yeux, » signifient ce but unique de l'âme épouse, dans tous ses exercices et dans sa pensée constante de plaire à Dieu. Les hommes du monde dans toutes leurs actions, considèrent les cho-

¹ Non æmulatur, quia per hoc quod in præsentî mundo nihil appetit, invidere terrenis successibus nescit. (*Moral. lib. x, c. viii, n. 10.*)

² Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa, vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum. (*Cant. iv, 9.*)

(a) C'est la traduction que saint François de Sales a donnée de ce verset. (*Œuvres, t. III, p. 63, édit. Vivés.*) (L'éditeur.)

ses avec plusieurs yeux, c'est-à-dire avec plusieurs intentions illicites, comme de plaire aux hommes, de s'élever au-dessus de leur condition, d'acquérir des richesses, de se satisfaire eux-mêmes ; mais les saints n'ont qu'un œil pour chercher en toutes choses ce qui plaît à Dieu, et ils disent avec David ¹ : « Et que puis-je vouloir, mon Dieu, dans ce monde et dans l'autre, si ce n'est vous seul ? car vous êtes toute ma richesse, et l'unique arbitre de mon cœur. » Que les riches, disait saint Paulin, jouissent de leurs trésors ; les rois, de leurs royaumes ; vous, mon Jésus, vous êtes mon trésor et mon royaume ²

III. Observons en conséquence qu'il ne suffit pas de faire de bonnes œuvres, mais qu'il faut les bien faire. Pour que nos actions soient bonnes et parfaites, il est nécessaire de les faire dans l'unique but de plaire à Dieu. C'est l'éloge mérité que le peuple fit un jour de Jésus-Christ. « Il a bien fait toutes choses ³, » disait-on de lui. Beaucoup d'actions, au fond louables, ne seront néanmoins d'aucun prix devant Dieu, parce qu'elles auront été faites dans tout autre but, que celui de sa gloire. Dieu récompense nos œuvres, dit sainte Marie-Magdeleine de Pazzi, en proportion de leur pureté ; c'est-à-dire que le prix que Dieu leur accorde est gradué suivant la pureté des motifs qu'elles ont eues. Mais qu'il est difficile, grand Dieu, de trouver une action faite uniquement pour votre gloire ! Je me rappelle un vieux religieux qui avait beaucoup travaillé pour l'éternité, et qui mourut en réputation de sainteté : un jour ce saint vieillard, jetant un coup d'œil en arrière sur sa vie passée, me dit plein de tristesse et de terreur : O malheureux que je suis ! je viens de passer en revue toutes les actions de ma vie, et je n'en trouve pas une seule faite pour Dieu seul. Maudit amour-propre qui nous fait perdre

¹ Quid mihi est in cœlo? et a te quid volui super terram? Deus cordis mei, et pars mea, Deus, in æternum. (Ps. LXXII, v. 26.)

² Habeant sibi divitias suas divites, regna sua reges, Christus mihi gloria et regnum est.

³ Bene omnia fecit.

en grande partie, et quelquefois en totalité, le fruit de nos bonnes actions ! Combien de prédicateurs, de confesseurs, de missionnaires usent leur vie dans leurs plus saints emplois, et n'acquièrent que peu ou point de mérites, parce qu'ils n'ont pas eu Dieu seul en vue, mais qu'ils ont recherché la gloire mondaine, l'intérêt, la vanité d'être remarqués, ou même leur propre inclination !

IV Ne cherchez pas à faire le bien pour que les hommes vous voient, a dit le Seigneur ; car en ce cas vous n'obtiendrez aucune récompense¹ Celui qui ne travaille que pour satisfaire son inclination, reçoit dès lors toute la récompense qu'il peut attendre², récompense qui se réduit à un peu de fumée, à une satisfaction éphémère, qui passe sans que l'âme en retire aucun profit. Celui qui travaille dans tout autre but que celui de plaire à Dieu, jette tout ce qu'il gagne, comme le dit un prophète, dans un sac percé ; quand il veut l'ouvrir, il n'y trouve plus rien³ Il résulte de là que lorsque ces personnes ne réussissent pas dans ce qu'elles entreprennent, elles en sont fort troublées ; marque certaine qu'elles n'ont pas eu pour but unique la gloire de Dieu : car celui au contraire qui n'agit que pour la gloire de Dieu, ne se trouble en aucune manière, lors même qu'il n'a pas obtenu de succès, parce qu'en tous cas il a atteint son but, qui était de plaire à Dieu, en agissant, comme il l'a fait, avec une intention droite.

V Voici les signes auxquels on peut reconnaître si celui qui s'emploie à quelque œuvre de spiritualité agit uniquement en vue de plaire à Dieu. 1° S'il ne se trouble point quand il ne réussit pas dans son entreprise, parce que, comme il voit alors que Dieu ne veut pas qu'il réussisse, il ne le veut pas non plus. 2° S'il se réjouit sincèrement du bien que font les au-

¹ Attendite, ne justitiam vestram faciatis coram hominibus, ut videamini ab eis ; alioquin mercedem non habebitis apud Patrem vestrum, qui in cœlis est. (*Matth.* vi, 1.)

² Amen dico vobis, receperunt mercedem suam. (*Ibid.* vi, 5.)

³ Et qui mercedes congregavit, misit eas in sacculum pertusum. (*Aggæi.* i. 6.)

tres, comme si c'était son propre ouvrage. 3° S'il lui est indifférent d'avoir tel ou tel emploi, et qu'il accepte avec reconnaissance et par obéissance celui que lui assignent ses supérieurs. 4° Si, après avoir accompli sa tâche, il ne sollicite ni remerciements, ni approbation, et qu'en conséquence, s'il arrive que d'autres le désapprouvent ou lui en fassent des reproches, il ne s'en afflige point, parce qu'il lui suffit d'avoir fait ce que Dieu demandait de lui. Et si au contraire il en reçoit des louanges, qu'il n'en conçoive point d'orgueil, mais qu'il réponde à la vaine gloire qui se présenterait à lui pour être accueillie, ce que lui répondait le vénérable Jean d'Avila : « Va-t-en, tu es arrivée trop tard, parce que j'ai pris les avances en donnant tout ce que j'ai fait à Dieu. »

VI- C'est là ce qu'on peut appeler entrer dans les joies du Seigneur, c'est-à-dire se réjouir de ce qui fait la joie de Dieu, selon cette promesse faite aux serviteurs fidèles : « Eh bien donc, bon et fidèle serviteur, pour avoir été fidèle en de petites choses..., entrez dans la joie de votre maître ¹ » Si nous avons le bonheur de faire quelque chose qui soit agréable à Dieu, dit saint Jean Chrysostome, qu'avons-nous à demander de plus ² ? La plus grande récompense que puisse obtenir une créature, le plus grand bonheur auquel elle puisse arriver, n'est-ce pas de plaire à son créateur ?

VII. Et c'est précisément là ce que Jésus-Christ exige de l'âme qui l'aime. Mets-moy, dit le Seigneur à l'âme qu'il choisit pour son épouse, comme un cachet sur ton cœur, et comme un sceau sur ton bras ³ : sur ton cœur, afin que tout ce que tu auras l'intention de faire, tu ne le fasses que pour l'amour de Dieu ; sur ton bras, afin que dans toutes tes actions, tu aies constamment les yeux sur Dieu, ce qui t'obligera de ne faire

¹ Euge, serve bone et fidelis ; quia super pauca fuisti fidelis, intra in gaudium Domini tui. (*Matth. xxv, 23.*)

² Si dignus fueris agere aliquid quod Deo placet, aliam præter id mercedem requiris ? (*Chrys. lib. II, n. 6. De compunct. cord.*)

³ Pone me ut signaculum super cor tuum, ut signaculum super brachium tuum.

que ce qui lui sera agréable, en sorte, en un mot, que Dieu soit le but constant de tes actions et de tes pensées. Qui veut se sanctifier, disait sainte Thérèse, ne doit avoir d'autre désir que celui d'être agréable à Dieu. Sa première fille en Dieu, la vénérable Béatrix de l'Incarnation, ajoutait qu'il n'est point de prix dans l'univers qui puisse payer la plus petite chose faite pour Dieu. Ce n'était pas sans raison qu'elle s'exprimait de la sorte ; car toutes les œuvres qui ont pour but de plaire à Dieu sont des actes de charité qui nous unissent à Dieu et nous procurent les biens éternels.

VII. On dit que la pureté d'intention est une espèce d'alchimie qui convertit le fer en or ; cela signifie que les actions les plus ordinaires, comme travailler, manger, se récréer, se livrer au repos, quand elles sont faites dans l'intention de plaire à Dieu, deviennent de l'or de saint amour. Aussi sainte Marie-Magdeleine de Pazzi croyait-elle fermement que ceux qui n'agissent qu'avec des intentions pures vont droit en paradis, sans passer par le purgatoire. On raconte dans le livre intitulé *Trésor spirituel*¹, qu'un saint solitaire, avant de faire quelque chose que ce fût, s'arrêtait pendant quelques instants en levant les yeux au ciel. Quelqu'un lui demandait un jour pourquoi il en usait ainsi. Je tâche, répondit-il, d'ajuster mon coup. Il voulait dire par là que de même qu'un archer, avant de lancer sa flèche, l'ajuste vers son but pour bien la diriger, de même, avant de rien entreprendre, il prenait Dieu pour point de mire, afin d'agir conformément à sa sainte volonté. C'est ainsi que nous devrions faire nous-mêmes ; et même, nous devrions, tandis que nous continuons l'œuvre commencée, renouveler de temps en temps cette intention de ne faire que ce qui plaît à Dieu.

IX. Ceux qui, dans leurs occupations, ne visent qu'à accomplir la volonté divine, jouissent de cette sainte liberté d'esprit qu'ont tous les enfants de Dieu. Tout ce qui peut plaire à Jésus-Christ, ils s'empressent de le faire, malgré toutes les répu-

¹ *Erario spirit. t. IV, c. IV.*

gnances de leur amour-propre, ou les considérations de respect humain. L'amour qu'ils portent à Jésus-Christ produit dans leurs cœurs une indifférence absolue pour toutes espèce de choses, en sorte que tout leur est égal, doux ou amer : Ils ne voudraient rien de ce qui ne plairait qu'à eux, mais ils veulent tout ce qui plaît à Dieu. Ils apportent la même tranquillité d'esprit aux petites choses qu'aux grandes, à ce qui flatte leurs goûts comme à ce qui leur est pénible ; c'est assez pour eux que tel soit le bon plaisir de Dieu.

X. A l'encontre de ceux-là, il en est beaucoup qui veulent bien servir Dieu ; mais dans tel poste, en tel lieu, avec telles circonstances, dans telle compagnie. Si toutes ces conditions ne sont pas remplies pour eux, où ils abandonnent l'entreprise, ou ils la continuent à contre-cœur. Ces derniers n'ont pas la liberté d'esprit, mais ils sont esclaves de leur amour-propre. Aussi ont-ils peu de mérite dans tout ce qu'ils font ; ils vivent inquiets, tourmentés, et le joug de Jésus-Christ leur paraît plus pesant de jour en jour. Les hommes vraiment épris de Jésus-Christ font ce qui plaît à Dieu, quand Dieu le veut, là où il le veut et de la manière qu'il le veut ; soit que Jésus-Christ les ait placés dans des postes honorables, soit qu'il les ait réduits à une condition obscure et abjecte. Ce qui importe, c'est d'aimer Jésus-Christ d'un pur amour ; et c'est à quoi nous devons nous appliquer en combattant sans cesse nos penchants et notre amour-propre, qui voudrait nous voir aux emplois les plus éminents, et les plus conformes à nos inclinations.

XI. Nous devons être détachés de tout, même de nos exercices de spiritualité, quels qu'ils soient, dès que le Seigneur veut que nous nous occupions à autre chose selon son bon plaisir. Un jour le Père Alvarez se trouvant fort occupé, tâchait de se débarrasser promptement de ce qu'il faisait, afin de pouvoir aller prier, parce qu'il lui semblait que pendant ce temps il n'était pas avec Dieu ; le Seigneur alors lui dit : « Quoique je ne te tienne pas avec moi, qu'il te suffise que je me serve de toi. » Ceci peut servir de leçon à ces personnes qui souvent

sont tenues d'interrompre leurs dévotions accoutumées, pour remplir des devoirs de charité ou d'obéissance ; qu'elles soient bien convaincues que dans ce cas leur souci leur vient du démon ou de l'amour-propre, et nullement de Dieu ; faire ce qui plaît à Dieu, et mourir à la tâche, c'est la première maxime des saints.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O Dieu éternel ! je vous offre mon cœur tout entier ; mais quel cœur, hélas ! un cœur, créé certainement pour vous aimer, mais qui, au lieu de vous aimer, s'est mille fois révolté contre vous. Considérez cependant, mon Jésus, que si ce cœur vous a été autrefois rebelle, il est maintenant plein de douleur et de repentir des déplaisirs qu'il vous a donnés. Oui, mon bien-aimé Rédempteur, je me repens d'avoir fait si peu de cas de vous, et je suis bien décidé à vous obéir et à vous aimer à tout prix. Attirez-moi tout entier à votre amour ; faites-le au nom de cet amour même que vous m'avez porté en mourant pour moi sur la croix. Je vous aime, mon Jésus, de toute mon âme ; je vous aime plus que mon âme, ô vous, le véritable, ou pour mieux dire, l'unique ami de mon âme, puisque je n'en trouve point d'autres qui aient, comme vous, sacrifié leur vie pour mon amour. Je pleure en voyant l'ingratitude dont je vous ai payé. Malheureux ! je m'étais déjà perdu ; mais j'espère qu'avec le secours de votre grâce je vais rentrer dans la vie. Et désormais ma vie sera tout entière employée à vous aimer, ô mon bien suprême ! Ah ! faites que je vous aime, amour infini, et je ne vous demande plus rien. O Marie ! ma mère ! recevez-moi au nombre de vos serviteurs, et faites-moi accueillir de même par Jésus, votre fils.

CHAPITRE VIII

CHARITAS NON AGIT PERPERAM. CELUI QUI AIME JÉSUS-CHRIST FUT LA TIÉDEUR ET CHERCHE LA PERFECTION. LES MOYENS D'Y ARRIVER SONT 1° LE DÉSIR D'Y PARVENIR ; 2° LA RÉOLUTION D'Y TRAVAILLER ; 3° L'ORAISON MENTALE ; 4° LA COMMUNION ET 5° LA PRIÈRE.

Saint Grégoire, expliquant ce passage : *Non agit perperam*, dit que comme la charité s'attache toujours avec une nouvelle ardeur à n'aimer que Dieu, elle ne veut rien connaître de ce qui n'est pas conforme à la justice et à la sainteté¹ Cela répond à ce qu'avait dit l'Apôtre, que la charité est un lien qui unit dans l'âme les vertus les plus parfaites² Et puisque la charité aime la perfection, par une juste conséquence, elle déteste la tiédeur que quelques hommes mettent à servir Dieu, au risque de perdre la charité, la grâce divine, tout enfin jusqu'à leur âme.

II. Il est nécessaire cependant d'observer ici qu'il y a deux sortes de tiédeur, l'une inévitable, l'autre qu'on peut éviter L'inévitable est celle dont les saints eux-mêmes ne sont pas toujours exempts ; à elle se rapportent toutes les fautes que nous commettons, sans que notre volonté y concoure pleinement, mais par l'effet de notre fragilité naturelle. Telles sont les distractions dans la prière, les troubles intérieurs, les paroles inutiles, la vaine curiosité, le désir de paraître, le plaisir au manger et au boire, les mouvements de concupiscence non réprimés sur-le-champ, et d'autres choses semblables. Nous devons éviter ces fautes autant que possible ; mais la fragilité et la faiblesse de notre nature dépravée par le péché originel, ne permettent pas que nous les évitions toutes. Mais nous devons les détester, après les avoir commises, parce que ce

¹ Quia (charitas) quæ se in solum Dei amorem dilatat, quidquid a rectitudine discrepat, ignorat. (*Mor. lib. x, c. 8, n. 10.*)

² Charitatem habete, quod est vinculum perfectionis. (*Coloss. III, 14.*)

sont autant d'offenses faites à Dieu. Mais, comme nous l'avons dit au chapitre précédent, nous devons nous garder de tout découragement. » Toutes les pensées qui nous causent de l'inquiétude et de l'agitation d'esprit, dit Saint François de Sales, ne sont nullement de Dieu, qui est prince de paix ; ce sont donc des tentations de l'ennemi (car elles viennent toujours ou du démon, ou de l'amour-propre, ou de l'estime que nous avons de nous-mêmes,) et partant il faut les rejeter et n'en tenir compte.

III. Ces péchés qui n'ont pas eu lieu de propos délibéré, dit le même Saint, s'effacent d'eux-mêmes, comme ils se sont commis involontairement. Un acte de douleur, un acte d'amour suffisent pour en emporter la trace. La vén. sœur Marie de la Croix, Bénédictine, vit un jour un globe de feu, sur lequel se trouvait un tas de pailles légères ; elle remarqua que peu de temps après, ces pailles furent toutes réduites en cendres. Le Seigneur voulut lui faire entendre par cette figure, qu'un acte fervent d'amour divin détruit toutes ces fautes dont notre âme se sentait chargée. Le même effet est produit par la sainte communion, comme nous l'enseigne le Concile de Trente. Il appelle l'Eucharistie l'antidote qui nous guérit de nos fautes journalières¹ Ainsi ces fautes, bien que ce soient des fautes réelles, ne feront pas obstacle à la perfection, c'est-à-dire n'empêcheront pas d'en suivre le chemin : car d'y arriver, cela n'est donné à personne en ce monde ; elle n'est possible qu'au royaume des cieux.

IV La tiédeur qui empêche la perfection est celle qu'on peut éviter, comme quand on commet des péchés véniels de propos délibéré : car toutes les fautes de ce genre peuvent bien être évitées, même dans notre état présent, avec le secours de la grâce divine. Que Dieu vous délivre, disait Sainte Thérèse, de tout péché prémédité, quelque léger qu'il soit. Tels sont par exemple les mensonges volontaires, les petites détractions, les imprécations, l'emportement dans les paroles, les railleries

¹ Antidotum quo liberamur a culpis quotidianis. (*Sess. XIII, chap. 2.*)

contre le prochain, les mots piquants, les vanteries, la rancune qu'on garde dans le cœur, l'affection désordonnée entre personnes de sexe différent. Ce sont là, dit la même sainte, des vers rongeurs qui ne se font connaître qu'après qu'ils ont rongé les vertus. Elle ajoute ailleurs : C'est au moyen de petites brèches que le démon parvient à en faire de grandes.

V Ces fautes commises de propos délibéré doivent donc nous faire trembler ; car elles empêchent Dieu de nous éclairer de ses pures lumières et de nous prêter un plus fort appui ; en même temps qu'elles nous laissent privés des douceurs spirituelles. De là naît dans l'âme un grand dégoût des exercices de piété ; on ne s'y livre qu'avec peine, et bientôt on commence par abandonner la prière, puis la communion, les visites au Saint-Sacrement, les neuvaines, et on finit par laisser tout, comme comme cela n'arrive que trop souvent à tant d'âmes infortunées.

VI. Tel est le sens de la menace que fait le Seigneur aux âmes tièdes : « Tu n'es ni froid ni chaud. Eh ; que n'es-tu l'un ou l'autre ! mais puisque tu es tiède, j'en viendrai à te vomir de ma bouche¹ Écoutez : retenez bien ces mots : « Que n'es-tu froid² ! » Comment ? il vaut mieux être froid, c'est-à-dire privé de la grâce, qu'être tiède ? Oui, certes, cela vaut mieux en une certaine façon ; car le froid, secoué par les remords de sa conscience, peut plus aisément s'amender. Le tiède, au contraire, prend l'habitude de s'endormir sur ses défauts, sans prendre la peine de se corriger, ni songer même à le faire. Sa guérison devient presque désespérée, comme le dit Saint Grégoire³ Le vén. Louis du Pont convenait qu'il avait commis dans sa vie des fautes, mais que jamais il n'avait fait avec elles paix ni trêve. D'autres, au contraire, vivent en paix avec leurs défauts, et de là viennent leurs chutes, principalement quand leurs fautes tiennent à quelque passion d'amour-propre,

¹ Neque frigidus es, neque catidus ; utinam frigidus esses, etc. sed quia tepidus es... incipiam te evomere. (*Apoc.* III, 15, 16.)

² Utinam frigidus esses.

³ Tepor, qui a fervore defecit in desperatione est. (*Pastor. p.* III, admon. 35.)

au désir de paraître, au désir de s'enrichir, au ressentiment contre le prochain, ou à l'affection déréglée envers une personne de l'autre sexe. C'est alors vraiment que le péril est grand ; car pour cette âme, comme le disait Saint François d'Assise, de simples cheveux deviennent des cordes qui l'entraînent en enfer. Tout au moins cette âme cessera de se sanctifier, et elle perdra cette grande couronne que Dieu lui destinait, pour le cas où elle serait restée fidèle à la grâce. L'oiseau, libre de tout lien, s'envole aussitôt ; l'âme, détachée de toute affection terrestre, vole aussitôt vers Dieu ; mais si elle se trouve liée, il suffira d'un fil pour l'empêcher de s'élever vers Dieu. Oh ! combien n'y a-t-il pas de personnes pieuses qui ne parviennent point à la sainteté, parce qu'elles n'ont fait aucun effort pour se détacher de quelques légères affections terrestres !

VII. Tout le mal vient du peu d'amour qu'on porte à Jésus-Christ. Ceux qui sont tout pleins de la bonne opinion d'eux-mêmes ; ceux qui se chagrinent de tout ce qui n'est pas conforme à leurs vœux ; ceux qui, sous prétexte de ménager leur santé, sont trop indulgents pour eux-mêmes ; ceux qui ont toujours le cœur ouvert aux objets du dehors et l'imagination constamment distraite, tant ils sont avides d'écouter et d'apprendre des choses qui n'ont aucun rapport au service de Dieu, et tendent uniquement à satisfaire leur curiosité ; ceux qui se fâchent de la plus légère inattention qu'on leur aura montrée, ce qui leur cause des agitations secrètes, et des distractions dans leurs prières, ou les empêche d'être recueillis ; tantôt dévots et pleins d'ardeur, tantôt impatients et plongés dans la tristesse, suivant que les événements s'accordent ou non avec leur humeur : tous ceux-là, ou n'aiment point, ou n'aiment que fort peu Jésus-Christ, et ils déconsidèrent la vraie dévotion.

VIII. Mais que doit faire celui qui a eu le malheur de tomber dans cet état de tiédeur ? Il est bien rare à la vérité, de trouver une âme devenue tiède qui reprenne sa première ferveur ; mais Notre-Seigneur a dit que Dieu peut faire ce qui est impossible

aux hommes¹ Celui qui prie et qui prend les moyens convenables, finit par arriver à tout ce qu'il désire. Or il y a cinq moyens à mettre en usage pour se guérir de la tiédeur et rentrer dans les voies de la perfection : 1° le désir même de la perfection ; 2° le dessein arrêté d'y tendre ; 3° l'oraison mentale ; 4° la fréquentation des sacrements ; 5° la prière.

IX. Le premier moyen est donc le désir de la perfection. Les saints désirs sont des ailes au moyen desquelles nous nous élevons au-dessus de la terre. Tout saint désir, comme le dit Saint Laurent Justinien, donne des forces et allège la peine². Il donne d'une part de la force pour marcher dans la voie de la perfection, et de l'autre il rend plus légère la fatigue du chemin. Celui qui désire véritablement la perfection, ne cesse jamais, une fois entré dans la voie, de s'y avancer de plus en plus, et s'il ne se rebute pas, il y parviendra. Celui au contraire qui ne la désire pas, recule au lieu d'avancer, de sorte que chaque jour il s'en trouve plus loin que la veille. Dans la voie qui conduit à Dieu, dit Saint Augustin, ne pas avancer c'est retourner en arrière³. Celui qui ne fait aucun effort pour avancer, se trouvera toujours reporté en arrière par le courant de notre nature corrompue.

X. C'est une grande erreur que de dire avec quelques personnes : Dieu ne veut pas que nous soyons tous des saints. Vous vous trompez, leur disait Saint Paul : « La volonté de Dieu, c'est que vous soyez saints⁴. Dieu veut que nous puissions tous nous sanctifier, chacun dans l'état où il se trouve, le religieux comme religieux, le séculier comme séculier, le prêtre comme prêtre, le marié comme marié, le marchand comme marchand, le soldat comme soldat, et ainsi de suite dans chaque état. Empruntons ici les belles paroles de Sainte Thérèse, ma grande avocate. « Que nos pensées soient élevées, car de là viendra notre bien... Il ne faut pas que nous ra-

¹ Quæ impossibilia sunt apud homines, possibilia sunt apud Deum. (*Luc.* xviii, 27.)

² Vires subministrat, pœnam exhibet leviolem.

³ Non progredi, reverti est.

⁴ Hæc est voluntas Dei, sanctificatio vestra. (*I Thessal.* iv, 3.)

baissions nos désirs, mais plaçons en Dieu notre confiance, et, à force de travail, nous pourrons peu à peu arriver au point où sont arrivés bien des saints, aidés par la grâce divine. » A l'appui de ces paroles, sainte Thérèse affirme qu'elle sait par expérience que des personnes courageuses ont fait bien du chemin en peu de temps. « Les désirs que nous montrons de la chose, dit-elle, plaisent au Seigneur comme la chose même. Le Seigneur n'accorde de faveurs signalées qu'à celui qui a beaucoup désiré son amour » Elle dit dans un autre endroit : « Dieu ne manque point de nous payer le prix de nos saints désirs formés en cette vie, car il aime les âmes généreuses, pourvu qu'elles se méfient d'elles-mêmes. » Sainte Thérèse était abondamment pourvue de cet esprit généreux, qui, une fois même, la porta à dire au Seigneur que si elle voyait dans le paradis d'autres âmes plus heureuses qu'elle, cela ne lui causerait pas le moindre souci ; mais que si elle y voyait une autre âme l'aimer plus qu'elle, elle ne savait en vérité comment elle pourrait le supporter.

XI. Il importe donc de s'armer de courage. « Le Seigneur est bon pour l'âme qui le cherche, » a dit le prophète Jérémie¹. Oui, Dieu se montre bon et libéral pour qui le cherche de cœur, et les péchés que nous avons commis ne nous empêcheront pas de nous sanctifier, si réellement nous en avons le désir. Voici l'avertissement que nous donne à ce sujet sainte Thérèse. » Le démon fait en sorte que nous prenions pour de l'orgueil d'avoir des désirs élevés et de vouloir imiter les saints. Mais ne négligeons pas pour cela de nous exciter à de grandes choses ; car bien que l'âme n'ait pas dès le premier moment beaucoup de force, elle peut néanmoins prendre un essor généreux, et faire de grands progrès. « Tout, dit saint Paul, contribue au bien de ceux qui aiment Dieu² » A ces paroles de l'Apôtre, la glose ajoute : même les péchés³ Les péchés mêmes commis peuvent contribuer à notre sanctifica-

¹ Bonus est Dominus animæ quærenti illum. (*Thren.* III, 25.)

² Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum. (*Rom.* VIII, 28.)

³ Etiam peccata.

tion, en ce sens que le souvenir que nous en gardons nous rend plus humbles, et en même temps plus reconnaissants des faveurs que Dieu nous dispense, après que nous l'avons tant offensé. Je ne puis rien, doit dire le pécheur, je ne mérite rien, si ce n'est l'enfer ; mais j'ai affaire à un Dieu d'une bonté infinie, qui a promis d'exaucer quiconque le prie ; maintenant, puisqu'il m'a retiré de l'état de damnation, qu'il veut que je me sanctifie et qu'il m'offre son appui, je puis bien devenir un saint, non par mes propres forces, mais avec la grâce de Dieu et le secours qu'il me prête. « Je puis tout, a dit saint Paul, en celui qui me fortifie¹ » Ainsi formons de saints désirs, et en même temps fortifions notre courage, et, pleins de confiance en Dieu, mettons nos projets à exécution ; et si nous venons à rencontrer quelque obstacle dans quelque pieuse entreprise, disons-nous à nous-mêmes que telle est la volonté de Dieu, et que cette pensée nous tranquillise. La volonté de Dieu doit être préférée à nos plus saints désirs. Sainte Marie-Madeleine de Pazzi aimait mieux, disait-elle, manquer d'une perfection quelconque, que de l'obtenir sans la volonté de Dieu.

XII. Le second moyen pour obtenir la perfection, c'est la ferme résolution de se donner tout entier à Dieu. Beaucoup de personnes sont appelées à la perfection, sentent l'impulsion de la grâce, en éprouvent le désir : mais comme elles ne prennent aucune résolution, elles vivent et meurent dans le borbier de leurs imperfections et de leur tiédeur. Ce n'est pas assez de désirer la perfection, il faut encore la ferme résolution d'y parvenir. Combien d'âmes qui se repaissent de désirs et qui ne font aucun pas vers Dieu ! Ce sont là ces désirs vains, dont parle le Sage, et qui tuent le paresseux² Le paresseux désire toujours, mais jamais il ne se décide à prendre les moyens convenables pour se sanctifier. Oh ! s'écrie-t-il, si j'étais dans un désert, plutôt que dans cette maison ! Oh ! si je pouvais aller m'enfermer dans un monastère, je voudrais me donner tout à Dieu. Et en attendant il ne peut souf-

¹ Omnia possum in eo qui me confortat. (*Phil.* iv. 13.)

² Desideria occidunt pigrum. (*Prov.* xxi, 25.)

frir telle compagnie, il ne saurait supporter une parole de contradiction, il se dissipe en mille soins inutiles, il commet des fautes de toute espèce, gourmandise, curiosité, orgueil. Et puis il soupire ces mots qu'emporte le vent : Oh ! si j'avais... Oh ! si je pouvais, etc. De tels désirs font plus de mal que de bien ; car on s'en repaît, et on ne continue pas moins de vivre dans le même état d'imperfection. « Je n'approuve pas, disait saint François de Sales, qu'une personne attachée à un emploi ou à une vocation, s'arrête à désirer un autre genre de vie tout différent de celui qui convient à son état, ou qu'elle veuille se livrer à des exercices incompatibles avec ses devoirs. Tout cela ne fait que dissiper le cœur et répandre la tiédeur dans les exercices ordinaires.

XIII. Il faut donc désirer la perfection, et prendre résolument les moyens de l'acquérir « Dieu ne veut de nous, dit sainte Thérèse, qu'une ferme résolution ; il se réserve de son côté à faire ensuite le reste. Les âmes irrésolues ne font pas peur au démon. » L'oraison mentale sert à faire prendre les moyens qui mènent à la perfection ; mais il y en a qui font beaucoup d'oraison sans jamais rien conclure. « Je voudrais, dit la même sainte, des oraisons courtes, pourvu qu'elles produisent de grands effets, plutôt que celles qu'on fait durer plusieurs années sans que l'âme toujours incertaine se détermine à rien qui soit de quelque prix aux yeux de Dieu. « La même sainte dit encore ailleurs : » J'ai éprouvé que celui qui, dès le principe, a osé prendre la résolution de faire une chose, quelque difficile qu'elle soit, n'a rien à craindre d'aucun côté, s'il a d'ailleurs pour but de plaire à Dieu. »

XIV La première résolution à prendre, c'est de faire tout son possible et de mourir plutôt que de commettre un péché délibéré, quelque léger qu'il soit. Tous nos efforts, il est vrai, sans le secours divin, ne suffisent pas pour surmonter les tentations ; mais Dieu veut que nous nous fassions souvent de notre côté cette violence ; il se réserve de nous aider ensuite de sa grâce et de soutenir notre faiblesse, en nous faisant obtenir la victoire. Cette ferme résolution lève les obstacles qui

nous empêcheraient d'avancer, en même temps qu'elle nous encourage, puisqu'elle nous donne l'assurance d'être dans la grâce de Dieu. « La plus forte preuve, disait saint François de Sales, que nous puissions avoir ici-bas d'être en état de grâce, ne consiste pas dans de tendres affections d'amour pour Dieu, mais dans l'abandon pur et irrévocable de tout notre être entre ses mains, et dans la ferme résolution de ne jamais pécher volontairement » Cela revient à dire qu'il faut avoir la conscience délicate. Remarquons au surplus qu'une conscience délicate est tout autre chose qu'une conscience scrupuleuse. Il est nécessaire d'avoir la conscience délicate pour devenir saint ; mais c'est au contraire un défaut nuisible que d'être scrupuleux : pour se garantir de ce défaut, il faut s'en tenir aux avis du directeur spirituel, et vaincre les scrupules qui, le plus souvent, ne sont que de vaines et bizarres appréhensions.

XV Il est donc utile de prendre la résolution de s'attacher à faire, non-seulement ce qui plaît à Dieu, mais encore ce qui lui plaît le plus, et de le faire sans réserve. « Il faut commencer, dit saint François de Sales, par former une résolution ferme et constante de se donner tout à Dieu ; promettre ensuite qu'à l'avenir nous continuerons d'être à lui sans aucune réserve, et renouveler souvent cette même promesse. » Saint André Avellin fit vœu d'avancer chaque jour dans la perfection, Celui qui veut devenir saint, n'a pas besoin d'en faire le vœu ; mais il est nécessaire que chaque jour il s'efforce de faire quelques pas dans le chemin de la perfection. « Quand un homme, dit saint Laurent Justinien, marche de bonne foi dans cette voie, il sent en lui un désir toujours croissant d'avancer ; et plus il s'approche de la perfection, plus ce même désir augmente. Comme la lumière qui l'éclaire devient de jour en jour plus vive, il lui semble n'avoir aucune vertu, et ne faire aucun bien ; ou s'il ne peut se dissimuler à lui-même d'avoir fait une bonne œuvre, elle lui semble toujours très-imparfaite, et il en fait peu de cas. De là vient qu'il redouble d'efforts pour acquérir la perfection, sans se relâcher jamais. »

XVI. Il est bon d'agir promptement et sans attendre le lendemain. Qui sait si plus tard nous aurions le temps? Faites promptement et sans délai, nous crie l'Écclésiaste, ce que vous pouvez faire¹ » En voici la raison : *Quia nec opus, nec ratio, nec sapientia, nec scientia erunt apud inferos, quo tu properas.* (Ibid.) C'est que, dans l'autre vie, il n'est plus ni temps pour travailler, ni moyen de mériter, ni sagesse pour bien faire, ni science ou expérience, rien ne sert : après la mort, ce qui est fait est fait. Une religieuse du monastère de la Tour des Mirrors à Rome, nommée sœur Bonaventure, menait une vie tiède et relâchée. Arriva le temps des exercices spirituels. Le P Lancizio vint pour les diriger ; et comme la sœur Bonaventure n'avait nulle envie de sortir de sa tiédeur, elle commença ses exercices avec nonchalance. Mais dès le premier sermon du P Lancizio, la grâce divine opérant en elle, elle courut se jeter à ses pieds, en disant d'un ton ferme : Mon père, je veux être sainte, et bientôt sainte. Et avec le secours céleste elle y réussit, puisque, à partir de là elle ne vécut plus qu'environ huit mois, et que dans ce court espace de temps elle acquit la sainteté à laquelle sa mort mit le sceau.

XVII. David disait : « J'ai dit : maintenant je commence² » Saint Charles Borromée répétait de même : Aujourd'hui je commence à servir Dieu. Et c'est ainsi qu'il nous convient de faire, comme si par le passé nous n'avions encore fait aucun bien. Au fond tout ce que nous faisons pour Dieu n'est rien, c'est-à-dire ne nous donne aucun mérite, parce que nous sommes obligés de le faire. Prenons donc chaque jour la résolution de commencer à être tout entiers à Dieu, sans nous arrêter à voir ce que font les autres, ou comment ils le font. Le nombre de ceux qui deviennent saints est si petit ! « La perfection ne peut éviter la singularité³, » dit saint Bernard. Si nous voulions imiter le commun des hommes, nous serions toujours imparfaits, comme ils le sont tous eux-mêmes.

¹ Quodcumque facere potest manus tua, instanter operare. (Ecccl. ix, 10.)

² Et dixi, nunc cœpi. (Ps. lxxvi, 11.)

³ Perfectum non potest esse, nisi singulare.

Pour obtenir tout, il faut tout vaincre, tout abandonner. « Comme nous n'achevons jamais, dit sainte Thérèse, de donner à Dieu toutes nos affections, il ne nous donne pas non plus tout son amour » O Dieu ! combien peu nous faisons pour Jésus-Christ qui a donné pour nous son sang et sa vie ! « Tout ce que nous sommes capables de faire, dit la même Sainte, n'est que misère, en comparaison d'une seule goutte du sang que Jésus-Christ a versé pour nous. » Les saints ne se ménagent pas quand il s'agit de plaire à un Dieu qui s'est donné à nous sans réserve, exprès pour nous obliger à ne lui rien refuser. Saint Chrysostome a dit de lui : « Il s'est donné tout à vous, sans rien se réserver¹. » Dieu s'est tout donné à vous : c'est une raison pour que vous, vous n'usiez avec lui d'aucune réserve. Il en est venu au point, dit l'Apôtre, de mourir pour nous tous ; c'est afin qu'aucun de nous ne vive désormais que pour celui qui nous a sacrifié sa vie²

XVIII. Le troisième moyen de se sanctifier c'est l'oraison mentale. On lit dans les écrits de Jean Gerson³, que celui qui ne médite pas sur les vérités éternelles, ne peut sans miracle vivre en chrétien ; et cela, parce que sans l'oraison mentale la lumière nous manque et que nous marchons dans l'obscurité. Les vérités de la foi ne s'aperçoivent pas avec les yeux du corps, mais avec ceux de l'âme ; l'âme les voit dans la méditation. Qui ne médite pas, ne voit pas ; il marche dans l'obscurité, et se trouvant dans les ténèbres, il s'attache aisément aux objets sensibles pour lesquels il dédaigne ensuite les biens éternels. Dans une de ses lettres à l'évêque d'Osma, sainte Thérèse s'exprime ainsi : « Il peut nous sembler qu'il ne se trouve pas en nous d'imperfections ; mais lorsqu'ensuite Dieu nous ouvre les yeux de l'âme, comme il le fait d'ordinaire dans l'oraison mentale, les imperfections se montrent bien distinctement. » Avant elle, saint Bernard avait dit de

¹ Totum tibi dedit nihil sibi reliquit.

² Pro nobis omnibus mortuus est Christus... ut qui vivunt jam non sibi vivunt, sed ei qui pro ipsis mortuus est. (II Cor. v, 13.)

³ (De medit. cons. 7.)

même de celui qui ne médite pas, qu'il n'a pas horreur de lui-même, parce qu'il ne se connaît pas lui-même¹ » L'oraison, ajoute-t-il, règle les affections de l'âme, et dirige nos actions vers Dieu² Mais sans l'oraison, nos affections s'attachent à la terre, les actions se règlent sur les affections, et de là naît un désordre général.

XIX. Voici un trait effrayant qui se lit dans la vie de la vén. sœur Marie Crucifiée de Sicile. Tandis que la servante du Seigneur était en oraison, elle entendit un démon qui se vantait d'avoir fait abandonner à une religieuse l'oraison commune, et elle vit en esprit, qu'après cette faute de la religieuse, le démon la tentait pour l'entraîner à une faute grave, à laquelle elle était déjà bien près de consentir. La sœur Marie accourut aussitôt au secours de la religieuse, et, par son charitable avis, elle la préserva de la chute. « Celui qui néglige l'oraison, disait sainte Thérèse, ne tardera pas à devenir bête ou démon. »

XX. Celui qui néglige l'oraison, cesse bientôt d'aimer Jésus-Christ. L'oraison est le foyer sacré où s'allume et se conserve le feu de l'amour divin³ Sainte Catherine de Bologne disait que celui qui n'use pas fréquemment de l'oraison, se prive de ce lien qui unit à l'âme de Dieu Il n'est pas difficile au démon, quand il trouve une personne froide dans l'amour de Dieu, de l'entraîner à se nourrir de quelque fruit empoisonné. « Lorsqu'une personne persévère dans l'oraison, disait à l'encontre sainte Thérèse, quels que soient les péchés que le démon lui fasse commettre, je tiens pour certain qu'à la fin le Seigneur la conduira au port du salut... car celui qui ne s'arrête pas dans le chemin de l'oraison peut arriver tard, mais à la fin il arrive. C'est pour cela, ajoutait-elle, que le démon prend tant de peine à détourner les âmes de l'oraison; il sait que l'âme qui persévère dans ce saint exercice est perdue pour lui. » Oh! qu'on recueille de biens de l'oraison!

¹ Seipsum non exhorret, quia non sentit.

² Regit affectus, dirigit actus.

³ In meditatione mea exardescet ignis. (Ps. xxxviii, 4.)

c'est dans l'oraison que se forment les saintes pensées, que se produisent les affections pieuses, que naissent les désirs généreux, et que se prennent les résolutions fermes de se donner entièrement à Dieu ; et c'est ainsi que l'âme en vient à sacrifier au Seigneur tous les plaisirs terrestres, tous les appétits désordonnés. Il ne saurait y avoir de grande perfection, disait saint Louis de Gonzague, là où il n'y a pas grande oraison. Que celui qui aspire à la perfection, retienne bien cette belle maxime du saint.

XXI. On ne doit pas se mettre en oraison pour sentir les douceurs de l'amour divin ; celui qui agirait dans un tel but, on y perdrait son temps, ou en retirerait peu de profit. Ce qu'il faut, quand on se met à prier, c'est de n'avoir pas d'autre intention que celle de plaire à Dieu, de chercher à connaître ce que Dieu veut de nous, et de lui demander son appui et son secours pour l'accomplir. Le vén. P Antoine Torrès disait que de porter la croix sans consolation, c'est là ce qui fait voler l'âme vers la perfection. En effet, l'oraison sans consolations sensibles, est la plus avantageuse pour l'âme. Malheur à l'âme qui abandonne l'oraison, parce qu'elle n'y goûte point de plaisir sensible ! « L'âme qui abandonne l'oraison, dit sainte Thérèse, fait comme si d'elle-même elle se jetait dans l'enfer, sans que le démon ait besoin de s'y mettre de partie. »

XXII. Un des effets de la pratique de l'oraison, c'est que la personne qui s'y livre pense toujours à Dieu. « Celui qui aime véritablement, disait sainte Thérèse, a constamment présente la pensée de l'objet qu'il aime. De là vient encore que les personnes adonnées à l'oraison parlent sans cesse de Dieu, sachant bien tout le plaisir que Dieu prend à ce que ses dévots se délectent à parler de lui et de l'amour qu'il leur porte, et qu'ils cherchent ainsi à se faire aimer de tous. Jésus-Christ, disait la même sainte, est toujours présent aux discours des serviteurs de Dieu ; et il aime à voir qu'ils font de lui leurs délices. »

XXIII. L'oraison fait de plus naître en nous le désir de nous retirer dans les lieux solitaires pour y traiter seuls à

seul avec Dieu, et conserver le recueillement intérieur au milieu même des occupations nécessaires du dehors. Je dis *nécessaires*, soit à raison des soins qu'on doit à sa famille, soit à cause des devoirs imposés par l'obéissance : car une personne d'oraison doit aimer la solitude, et ne pas dissiper son temps en affaires inutiles et entreprises de son gré ; autrement on perdra l'esprit de recueillement, moyen si efficace pour entretenir l'union avec Dieu. L'âme, épouse de Jésus-Christ, doit être, pour nous servir de l'expression du Cantique des cantiques¹, comme un jardin fermé à toutes les créatures, et elle ne doit admettre d'autre pensée que celle de Dieu, ne songer à d'autre affaire qu'à servir Dieu. Les cœurs ouverts à tous vents ne se sanctifient pas. Les saints, qui s'occupent à gagner des âmes à Dieu, soit qu'ils prêchent, soit qu'ils entendent les confessions, ou qu'ils assistent les malades ou qu'ils accommodent des différends, ne perdent pas pour cela, au milieu même de tels travaux, leur recueillement intérieur. On peut dire la même chose de ceux qui s'appliquent à l'étude. Combien d'hommes qui, quoiqu'ils étudient beaucoup et soient fort appliqués à devenir savants, ne deviennent ni savants ni saints, parce que la vraie doctrine est la science des saints, qui consiste à savoir aimer Jésus-Christ, tandis qu'au contraire l'amour divin a pour cortège la science et tous les avantages². Le vén. Jean Berkman avait un penchant extraordinaire pour l'étude ; mais, soutenu par sa vertu, il ne souffrit jamais que l'étude prît rien sur ses exercices spirituels. *Non plus sapere, dit l'Apôtre, quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem*³. Un prêtre tout spécialement doit savoir : il doit savoir, puisqu'il est chargé d'instruire les autres dans la loi divine⁴. Qu'il sache donc, mais *ad sobrietatem*. Celui qui, pour l'étude, néglige l'oraison, fait voir que dans l'étude ce

¹ Hortus conclusus soror mea sponsa. (*Cant.* iv, 12.)

² Venerunt autem mihi omnia bona pariter cum illa (charitate). (*Sap.* vii, 41.)

³ (*Rom.* xii, 3.)

⁴ Labia enim sacerdotis custodient scientiam, et legem requirent ex ore ejus. (*Malac.* ii, 7.)

n'est pas Dieu qu'il cherche, mais lui-même. Celui qui cherche Dieu laisse l'étude, quand l'étude n'est pas actuellement nécessaire, plutôt que de laisser l'oraison.

XXIV Mais le plus grand mal, c'est que sans oraison mentale on ne prie pas. J'ai parlé de la nécessité de la prière dans plusieurs endroits de mes Œuvres spirituelles, et particulièrement dans un petit livre à part intitulé : *Del grando mezzo della preghiera*^(a), ce qui me dispense d'entrer ici dans de grands détails ; je me contenterai de citer les paroles suivantes de M^{gr} Palafox, évêque d'Osma : « Comment peut durer en nous la charité, si Dieu ne nous donne la persévérance ? Comment la lui demanderons-nous sans l'oraison ? Sans l'oraison, il n'est point de communication avec Dieu, pour conserver les vertus. Et il en est ainsi, parce que, faute d'oraison mentale, on connaît peu les besoins de son âme, peu les périls que court le salut, peu les moyens qu'il faut employer pour vaincre les tentations ; par suite, on ignore la nécessité qu'il y a de prier, on ne prie pas, et l'on court à une perte assurée¹ »

XXV Pour ce qui concerne la matière de la méditation, je dirai que rien n'est plus utile que de méditer sur les fins dernières, sur la mort, sur le jugement, sur l'enfer et le paradis, et surtout sur la mort, en se figurant être entendu sur son lit funèbre, tenant le crucifix embrassé et sur le point d'entrer dans l'éternité. Pour quiconque aime Jésus-Christ et désire croître indéfiniment dans son saint amour, il n'est rien de plus efficace que de méditer sur la passion du Rédempteur. Le Mont Calvaire, disait saint François de Sales, est le mont des amants ; tous les amants de Jésus-Christ se figurent toujours être sur cette montagne, où l'on ne respire d'autre air que celui de l'amour divin. A l'aspect d'un Dieu qui meurt pour nous et parce qu'il nous aime², il n'est pas possible de ne pas

¹ Annot. alla lettera di S. Teresa, VIII, n. 10.

² Dilexit nos et tradidit semetipsum pro nobis.

(a) Du grand moyen de la prière : nous avons donné ce traité dans la partie dogmatique des Œuvres, t. V, p. 417, etc. (L'éditeur.)

l'aimer ardemment. Des plaies de Jésus crucifié s'élancent sans cesse des flèches d'amour qui pénètrent jusque dans les cœurs les plus durs. Heureux celui qui, dans cette vie, peut se transporter en image sur le Mont Calvaire ! O montagne bienheureuse et chérie, qui pourra se séparer de toi ! montagne d'où jaillit un feu dont s'embrasent les âmes qui font leurs délices de ton séjour.

XXVI. Le quatrième moyen d'arriver à la perfection, comme aussi de persévérer dans la grâce de Dieu, c'est la fréquente communion, de laquelle nous avons déjà parlé dans notre second chapitre, où nous disions en somme que l'âme ne peut rien faire de plus agréable à Jésus-Christ que de le recevoir souvent dans le Sacrement de l'autel. « Il n'est pas de secours plus efficace pour arriver à la perfection, disait sainte Thérèse, que celui qu'on reçoit de la communion fréquente. Oh ! comme le Seigneur nous aide merveilleusement à l'acquérir ! » Elle ajoutait que, pour l'ordinaire, plus une personne fréquente la Sainte-Table, plus elle avance dans le chemin de la perfection, et que dans les monastères où l'on communie souvent il règne un meilleur esprit. C'est pour cette raison que les saints Pères, comme cela se lit dans le décret d'Innocent XI, de l'an 1679, ont tant loué et encouragé la communion fréquente et même quotidienne. La communion, dit le concile de Trente¹, nous guérit des fautes journalières et nous préserve des péchés mortels. La communion, dit saint Bernard, réprime les mouvements de la colère et de l'incontinence, ces deux passions qui nous assaillent le plus souvent et le plus violemment. Suivant saint Thomas, la communion repousse les suggestions du démon, et suivant saint Jean Chrysostome, elle fait naître en nous un penchant décidé pour les vertus, et nous donne une grande promptitude à les mettre en pratique ; en même temps elle nous fait jouir d'une douce paix, et nous rend facile et doux le chemin de la perfection. Aucun sacrement au surplus n'enflamme les âmes d'autant d'amour que

¹ (Sess. XIII, c. II.)

celui de l'Eucharistie, où Jésus-Christ se donne à nous tout entier, et nous unit tous à lui par le saint amour. Celui qui éloigne les âmes de la communion fréquente, disait le vén. P. Jean d'Avila, fait l'office du démon. Oui sans doute, puisque le démon ne peut qu'abhorrer ce sacrement où les âmes puisent tant de force pour avancer dans les voies de l'amour divin.

XXVII. Pour faire une bonne communion, il faut y apporter la préparation convenable. La première préparation, ou la préparation éloignée, pour pouvoir communier tous les jours ou plusieurs fois la semaine, consiste 1. à s'abstenir de tout péché délibéré, c'est-à-dire commis avec pleine connaissance ; 2. à s'adonner beaucoup à l'oraison mentale ; 3. à pratiquer la mortification des sens et des passions. Saint François de Sales enseigne que, pour communier tous les jours, il faut avoir surmonté la plupart des mauvaises inclinations ¹, et être arrivé à un notable degré de perfection. Saint Thomas dit de même qu'on peut bien communier tous les jours, quand on sait par expérience que la communion augmente en celui qui la reçoit la ferveur de l'amour divin. Dans son décret cité plus haut, Innocent XI dit que c'est au directeur spirituel à déterminer si nous devons communier plus ou moins fréquemment, et que le directeur ne doit lui-même se déterminer que d'après le degré d'utilité qu'en retirent les âmes dont le soin lui est confié. Pour ce qui est de la préparation prochaine à la communion, elle consiste à faire au moins une oraison mentale d'une demi-heure dans la matinée même du jour où l'on va communier.

XXVIII. En outre, pour que la communion produise en nous beaucoup de fruit, il faut qu'elle soit suivie d'une longue action de grâces. Le temps qui suit la communion, dit saint Jean d'Avila, est le meilleur pour gagner des trésors de grâces. Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi disait qu'il n'y a pas de moment plus propre pour s'enflammer d'amour divin, que le temps qui

¹ (*Introd. à la vie dév. 2^e partie, chap. xx.*)

vient après la communion. « Ne perdons pas l'occasion favorable d'entrer en négociation avec Dieu, disait sainte Thérèse ; elle s'offre après la communion. Dieu n'a pas coutume de mal payer le logement qu'on lui donne, si on lui fait bon accueil.

XXIX. Certaines âmes pusillanimes, exhortées par leurs confesseurs à faire de ce sacrement un plus fréquent usage, répondent, chacune à sa manière : Je n'en suis pas digne. Et ne savez-vous point, ma sœur, que plus vous vous éloignez du sacrement, plus votre indignité augmente ? car sans la communion, vous avez moins de force, et vous commettez plus de fautes. Ah ! croyez-moi, obéissez à votre directeur, et laissez-lui le soin de vous conduire. Les fautes légères n'empêchent point la communion, lorsqu'elles ne sont pas entièrement volontaires. Il y a plus ; parmi vos péchés, il en est un plus grand que tous les autres. Ce péché, c'est de ne point suivre les sages avis de votre père spirituel.

XXX. — J'ai mené autrefois une si mauvaise vie ! dit un autre. — Ne savez-vous donc pas, lui répondrai-je, que plus on est malade, plus on a besoin de médecin et de remède ? Le malade c'est vous ; le médecin et le remède tout à la fois, c'est Jésus-Christ. « Si je ne cesse de pécher, disait saint Ambroise, je ne dois pas cesser non plus de recourir au remède ¹ » Mais, dira-t-on encore, mon directeur ne m'a point dit que je dusse communier plus souvent. — Eh bien ! s'il ne vous l'a point dit, que ne lui demandez-vous de vous-même la permission de le faire ? S'il vous la refuse, obéissez ; mais en attendant, demandez. — Cela ressemblerait à de l'orgueil. — Il y aurait de l'orgueil, si vous vouliez communier contre son avis ; mais demander avec humilité à le faire, ce n'est point orgueil. Ce pain céleste demande qu'on en ait faim. Jésus veut être désiré ; il a soif qu'on ait soif de lui ², comme l'a dit un pieux écrivain. Eh ! combien cette pensée : J'ai communié aujourd'hui, ou

¹ Qui semper pecco, debeo semper habere medicinam. (*De sacram. c. 6.*)

² Sitit sitiri.

j'ai à communier demain, ne tient-elle pas l'âme attentive à éviter les fautes, et à remplir les volontés célestes ! — Mais je n'ai point de ferveur. — Si vous parlez de la ferveur sensible, je vous dirai qu'elle n'est point nécessaire, et que Dieu ne la donne pas même toujours aux âmes qu'il chérit ; il suffit que vous ayez la ferveur d'une volonté déterminée à se donner à Dieu et à faire des progrès dans l'amour divin. « Celui qui s'abstient de communier, dit Jean Gerson, parce qu'il ne ressent pas toute la dévotion qu'il voudrait avoir, fait comme celui qui ne s'approcherait point du feu, parce qu'il se sentirait avoir froid.

XXXI. O mon Dieu ! combien il y a d'hommes qui, pour ne pas prendre la peine de vivre plus recueillis ou plus détachés des choses de la terre, ne demandent pas la communion, ou même refusent de la recevoir souvent ! Ils sentent qu'avec la communion fréquente ne peuvent se concilier ni ces désirs de paraître, ni ce luxe de vêtements, ni cet attachement aux plaisirs mondains, ni ces entretiens frivoles ; ils sentent qu'il leur faudrait plus d'oraison, plus de mortifications au dedans et au dehors, plus d'isolement du monde ; et voilà pourquoi ils éprouvent de la répugnance à s'approcher plus souvent de l'autel. Ils font bien sans doute de s'abstenir, tant qu'ils se trouvent dans ce misérable état de tiédeur ; mais, appelés à une vie plus parfaite, ils doivent enfin sortir de cet état, s'ils ne veulent mettre en grand péril leur salut éternel.

XXXII. La communion spirituelle, si fortement recommandée par le concile de Trente, qui exhorte tous les fidèles à la pratiquer¹, est encore un très-bon moyen de maintenir l'âme dans un état de ferveur. La communion spirituelle, comme nous l'enseigne saint Thomas, consiste en un désir ardent de recevoir Jésus-Christ dans le sacrement ; et c'est pourquoi il y a des saints qui ont voulu la faire plusieurs fois par jour. La manière de la faire est celle-ci : « Mon Jésus, je crois que vous

¹ (Sess. XIII, c. VIII.)

êtes dans la sainte hostie. Je vous aime et je vous désire ; venez dans mon âme. Je m'attache à vous, et je vous prie de ne point permettre que je me sépare jamais de vous. » Cette communion spirituelle peut avoir lieu plusieurs fois le jour, soit quand on fait l'oraison mentale, ou qu'on visite le saint Sacrement, soit au moment de la messe où le prêtre communique. La Bienheureuse Angèle de la Croix, de l'ordre de Saint-Dominique, disait souvent : Si mon confesseur ne m'avait pas enseigné cette manière de communier plusieurs fois le jour, en vérité je ne saurais répondre que j'eusse pu vivre jusqu'ici.

XXXIII. Le cinquième moyen, et le plus nécessaire pour la vie spirituelle, ainsi que pour acquérir l'amour de Jésus-Christ, c'est celui de la prière. Je dis en premier lieu qu'en nous offrant ce moyen, Dieu nous fait connaître le grand amour qu'il nous porte. Quelle preuve plus évidente un ami pourrait-il donner de son affection à son ami, que de lui dire : Demandez-moi tout ce que vous voudrez, et vous l'obtiendrez de moi ? Or ce sont précisément là les paroles mêmes du Seigneur : « Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez ¹ » Aussi a-t-on raison de dire que la prière est toute-puissante auprès de Dieu pour en obtenir tous les biens. « L'oraison même seule peut tout ², » a dit Théodoret. Celui qui prie obtient de Dieu tout ce qu'il veut. Comme elles sont belles ces paroles de David : « Béni soit Dieu, qui n'a point repoussé ma prière, ni éloigné de moi sa miséricorde ³ ! » Voici la glose de saint Augustin sur ce passage : « Tant que vous ne négligerez point la prière, soyez assuré que la miséricorde divine ne vous manquera pas. » Et saint Jean Chrysostome ajoute : « Quand nous prions le Seigneur, il nous accorde la grâce que nous demandons, même avant que nous ayons fini de le prier ⁴ » Si donc

¹ Petite et accipietis, quærite et invenietis. (*Luc. xi, 9.*)

² Oratio, cum sit una, omnia potest.

³ Benedictus Deus, qui non amovit orationem meam et misericordiam suam a me. (*Ps. lxxv, 20.*)

⁴ Semper obtinetur, etiam dum adhuc oratur.

nous sommes pauvres, ne nous plaignons que de nous-mêmes, puisque nous ne sommes pauvres que parce que nous le voulons bien, et par conséquent nous ne méritons aucune compassion. Quelle pitié, en effet, pourrait-on avoir d'un mendiant qui, ayant un maître très-riche et disposé à satisfaire à tous ses besoins, pourvu qu'il lui en fît la demande, aimerait mieux rester dans la misère que de lui exposer ses besoins? Voici, dit l'Apôtre, que notre Dieu est tout prêt à enrichir quiconque consent à l'invoquer ¹

XXXIV. Ainsi l'humble prière obtient tout de Dieu ; mais il faut savoir aussi qu'autant elle nous est utile, autant elle nous est nécessaire pour le salut. Il est certain que pour surmonter les tentations de l'ennemi, nous avons un besoin indispensable du secours divin. Il serait possible que, contre des attaques même violentes, ce fût assez pour résister de la grâce suffisante que Dieu ne refuse à personne ; mais nos mauvais penchants feront que cette grâce ne nous suffira pas, et nous aurons alors besoin d'une grâce spéciale. Celui qui prie l'obtient ; mais celui qui ne prie pas, ne l'obtient pas et se perd. Et pour parler en particulier de la grâce de la persévérance finale, c'est-à-dire de mourir dans la grâce de Dieu, chose absolument nécessaire pour notre salut, et sans laquelle nous serions perdus pour l'éternité, saint Augustin dit que Dieu n'accorde^(a) cette grâce qu'à celui qui la lui demande par la prière. Et voilà pourquoi si peu d'hommes se sauvent ; c'est que la plupart négligent de demander à Dieu cette grâce de persévérance finale.

XXXV En somme, la prière, disent les saints Pères, nous est nécessaire, non-seulement comme accomplissement d'un précepte, mais encore comme moyen d'obtenir. Celui qui néglige pendant un mois de demander à Dieu son salut éternel, tombe, suivant les docteurs, en état de péché mortel ; il est donc impossible de se sauver sans la prière. Nous ne pouvons nous sauver

¹ Dives in omnes qui invocant illum. (*Rom.* x, 12.)

(a) *Suppl.* ordinairement.

(L'éditeur.)

en effet que par le secours de la grâce divine, et Dieu n'accorde ce secours qu'à qui le lui demande. Et comme en nous les tentations sont continuelles, ainsi que le danger de tomber dans la disgrâce de Dieu, nous avons besoin de prier continuellement. C'est ce que dit formellement saint Thomas : « La prière continuelle est nécessaire à l'homme, pour qu'il puisse entrer dans le ciel ¹ » Jésus-Christ l'a dit pareillement : « Il faut toujours prier, et ne jamais cesser de le faire ² » L'Apôtre nous tient le même langage : « Priez sans interruption ³, » dit-il dans sa première épître aux Thessaloniens. Si nous laissons de l'intervalle entre nos prières, le démon en profitera pour nous vaincre. Si nous ne sommes pas dignes par nous-mêmes de la grâce de la persévérance, comme le dit le Concile de Trente ⁴, nous pouvons pourtant l'acquérir par la prière, comme l'a dit saint Augustin ⁵ Le Seigneur veut bien nous faire part de toutes ses grâces, mais à condition d'en être prié, importuné même et comme contraint par nos prières, ajoute saint Grégoire ⁶ Sainte Marie Magdeleine de Pazzi disait que, « lorsque nous demandons une grâce à Dieu, non-seulement il nous exauce, mais encore il s'en montre en quelque sorte reconnaissant. » Et cela doit être ; car Dieu étant la bonté infinie qui désire se répandre sur les autres, il éprouve pour ainsi dire le besoin de nous distribuer ses biens ; mais il veut qu'on le prie ; et quand il se voit prié, il en reçoit tant de satisfaction qu'il est, en quelque sorte, reconnaissant de la prière qu'on lui adresse.

XXXVI. Si nous voulons donc conserver jusqu'à la mort la grâce de Dieu, il est nécessaire que nous soyons toujours en état de suppliants, et que nous ayons toujours la bouche ou-

¹ *Necessaria est homini jugis oratio, ad hoc quod cœlum introeat. (3. p. 7. xxxix, a 5.)*

² *Oportet semper orare, et non deficere. (Luc. xviii, 1.)*

³ *Sine intermissione orate. (I Thessal. v, 17.)*

⁴ *(Sess. vi, chap. 13.)*

⁵ *Hoc Dei donum perseverantiæ suppliciter emereri potest, id est, supplicando impetrari. (De dono persev. c. vi.)*

⁶ *Vult Deus orari, vult cogi, vult quodam modo importunitate vinci.*

verte pour le prier de venir à notre aide, en lui disant : Mon Jésus, miséricorde ; ne permettez pas que je me sépare de vous ; Seigneur, assistez-moi ; mon Dieu, secourez-moi. Telle était la prière que les Pères du désert avaient continuellement sur les lèvres : « Mon Dieu, venez à mon secours ; Seigneur, hâtez-vous de me secourir¹ » Oui, Seigneur aidez-moi, et aidez-moi promptement ; car si vous tardez à m'aider, je tomberai et je me perdrai. C'est spécialement au moment des tentations que la prière est nécessaire. Celui qui se sent tenté et qui ne prie pas, est perdu.

XXXVII. Ayons une grande confiance dans la vertu de la prière ; car Dieu a promis d'exaucer quiconque le prierait, par ces paroles : « Demandez et vous recevrez² » Comment pourrions-nous en douter, s'écrie saint Augustin, puisque le Seigneur s'est engagé à notre égard et s'est fait notre débiteur par cette promesse³, et qu'il ne peut par conséquent se dispenser de nous accorder les grâces que nous lui demandons ? Quand donc nous nous recommandons à Dieu, soyons persuadés qu'il nous exaucera et que nous obtiendrons tout ce que nous voudrons. Jésus-Christ lui-même nous l'a dit : « Toutes les choses que vous demandez dans la prière, croyez que vous les recevrez, et que vous serez exaucés⁴ »

XXXVIII. — Je suis un pécheur : Je ne mérite pas d'être exaucé ! — Ah ! que dites-vous ? écoutez plutôt Jésus-Christ : « Quiconque demande, reçoit⁵. » Quiconque demande, obtient, chacun sans exception, juste ou pécheur. « L'efficacité de la prière pour obtenir des grâces, dit saint Thomas, ne vient pas de nos mérites, mais de la miséricorde divine, car Dieu a promis d'exaucer celui qui le prie⁶ » Enfin, pour nous ôter

¹ Deus, in adjutorium meum intende ; Domine, ad adjuvandum me festina.

² Petite et accipietis.

³ Promittendo debitorem se fecit. (*De verb. Dom. Serm. 2.*)

⁴ Omnia quæcumque orantes petitis, credite quia accipietis, et evenient vobis. (*Marc. xi, 24.*)

⁵ Omnis qui petit, accipit. (*Luc. xi, 10.*)

⁶ Oratio in impetrando non innititur nostris meritis, sed soli divinæ misericordiæ. 2-2, q. 178, a. 2, ad 1.)

toute crainte quand nous prions, le Sauveur nous a dit : « En vérité, en vérité je vous le dis, quoi que ce soit que vous demandiez à mon père en mon nom, il vous le donnera ¹ » C'est comme s'il nous eût dit : Pécheurs, vous n'avez point les mérites nécessaires pour obtenir une grâce ; faites donc ainsi : Quand vous désirez une chose, demandez-la à mon père en mon nom, c'est-à-dire par mes mérites et pour l'amour de moi, et elle vous sera accordée. Mais remarquons bien ces mots : « En mon nom ², » c'est-à-dire, comme l'explique saint Thomas, au nom du Sauveur, de sorte que les grâces que nous demandons, doivent se rapporter à notre salut éternel. Observons encore ici que la promesse de Dieu ne regarde pas les grâces temporelles. Quand ces dernières sont utiles au salut éternel, le Seigneur les accorde ; sinon, il les refuse. Celui qui a besoin de grâces temporelles, ne doit les demander que sous la condition qu'elles aideront son âme à faire son salut. Mais lorsqu'il s'agit de grâces spirituelles, aucune condition n'est dès lors nécessaire, il ne faut que confiance et confiance entière, et l'on dira : Père éternel, au nom de Jésus-Christ, délivrez-moi de cette tentation, donnez-moi la sainte persévérance, donnez-moi votre amour et le paradis. Ces mêmes grâces, nous les pouvons aussi demander à Jésus-Christ en son propre nom ou par ses propres mérites, car il nous a aussi promis de nous exaucer : « Si vous me demandez quelque chose en mon nom, je le ferai ³ » N'oublions pas non plus, quand nous prions, de nous recommander à Marie, la dispensatrice des grâces. Dieu est l'auteur des grâces, dit saint Bernard, mais c'est par la main de Marie qu'il les distribue. « Cherchons à obtenir la grâce, dit encore ce saint abbé, et cherchons à l'obtenir par Marie, parce que ce qu'elle cherche, elle le trouve, et qu'elle ne peut être frustrée dans ses demandes ⁴ » Si Marie

¹ Amen, amen dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis. (*Jo.* xvi, 23.)

² Innomine meo.

³ Si quid petieritis me in nomine meo, hoc faciam. (*Jo.* xiv, 14.)

⁴ Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus, quia quod quærit invenit, et frustrari non potest. (*Serm. de Aquæduct,* n. 8.)

prie pour nous, nous pouvons être tranquilles, car les prières de Marie sont toutes exaucées, et jamais elle n'a éprouvé de refus.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Jésus, mon amour, je veux résolument vous aimer de tout mon pouvoir, et me sanctifier pour vous plaire, et vous aimer, tant dans cette vie que dans l'autre. Je ne puis rien, vous pouvez tout, et je sais que vous voulez ma sanctification ; car déjà mon âme, par l'effet de votre grâce, soupire pour vous et ne cherche que vous. Je ne veux plus vivre pour moi ; vous désirez que je vous appartienne, et je veux être à vous tout entier. Venez et unissez-vous à moi. Vous êtes la bonté infinie, car vous m'avez aimé avec excès : comment pourrais-je donc aimer autre chose que vous ? Je préfère votre amour à toutes les choses du monde ; vous êtes l'objet, le but unique de toutes mes affections. Je quitte tout pour m'employer à n'aimer que vous, mon Créateur, mon Rédempteur, mon consolateur, mon espérance, mon amour et mon tout. Je ne désespère pas de me sanctifier malgré les offenses que j'ai commises contre vous : je sais, mon Jésus, que vous êtes mort afin de pardonner à ceux qui se repentent. Je vous aime maintenant de toute mon âme, de tout mon cœur, plus que moi-même, et je me repens par-dessus tout de vous avoir dédaigné, vous, le souverain bien. Je ne m'appartiens plus : je suis à vous, ô Dieu de mon cœur, disposez de moi comme il vous plaira. J'accepte, pour l'amour de vous, toutes les tribulations que vous voudrez m'envoyer, les infirmités, les douleurs, les misères, l'ignominie, la pauvreté, les persécutions, les désastres. J'accepte aussi, ô mon Dieu, cette mort que vous m'avez préparée, avec toutes les angoisses et les croix qui l'accompagneront ; il suffit que vous m'accordiez la grâce de vous aimer beaucoup. Aidez-moi ; donnez-moi la force de compenser avec de l'amour, durant les jours qui me restent, toute l'amertume des chagrins que je vous ai causés jusqu'à

ce moment, ô amour unique de mon âme ! Reine du ciel, mère de Dieu, puissante avocate des pécheurs, je place ma confiance en vous.

CHAPITRE IX

CHARITAS NON INFLATUR. CELUI QUI AIME JÉSUS-CHRIST NE S'ENORGUEILLIT PAS DE SES AVANTAGES PERSONNELS, MAIS IL S'HUMILIE, ET IL SE RÉJOUIT MÊME DE SE VOIR HUMILIÉ PAR LES AUTRES.

I. L'orgueilleux est comme un ballon enflé de vent, qui paraît grand à le voir, mais dont au fond toute la grandeur se réduit à un peu d'air qui, pour peu que le ballon s'ouvre, se dissipe et se perd. Celui qui aime Dieu est véritablement humble ; il ne s'enfle pas d'orgueil s'il aperçoit en lui quelque mérite, parce qu'il sait bien que tout ce qu'il a n'est qu'un don de Dieu, et qu'il n'a, lui, de son propre fonds que le néant et le péché. Plus il voit que Dieu l'a comblé de faveurs, plus il s'humilie en se voyant si indigne et néanmoins si favorisé de Dieu.

II. Sainte Thérèse, parlant des grâces spéciales qu'elle recevait du Seigneur, faisait la comparaison suivante : « Dieu fait pour moi ce que les hommes font pour une maison qui est près de tomber, et qu'ils soutiennent avec des étais. » Quand une âme a le bonheur de recevoir quelque visite de Dieu, elle ressent une ardeur extraordinaire d'amour divin, accompagnée de larmes et d'une grande tendresse de cœur ; mais qu'elle se garde bien de croire qu'elle doit cette faveur du Seigneur à quelque bonne œuvre qu'elle peut avoir faite : elle doit plutôt s'en humilier davantage, en pensant que Dieu la caresse pour l'empêcher de l'abandonner. Car, si elle venait à tirer vanité de dons semblables, en se croyant plus favorisée que les autres, parce qu'elle se conduit mieux à l'égard de Dieu, ce serait là une faute qui aurait pour effet de lui faire retirer la faveur de Dieu. Deux choses sont nécessaires pour conserver une maison : les fondements et le toit. Les fondements, en

nous, sont représentés par l'humilité qui nous fait reconnaître que nous ne valons ni ne pouvons rien ; le toit, c'est la protection divine sur laquelle seulement nous pouvons nous reposer.

III. Plus nous nous voyons favorisés de Dieu, plus nous devons nous humilier. Lorsque sainte Thérèse recevait une grâce spéciale, elle cherchait à se remettre sous les yeux toutes les fautes qu'elle avait commises, et le Seigneur alors s'unissait plus étroitement à elle. Plus l'âme se reconnaît indigne de faveurs, plus Dieu se plaît à l'en combler. Thaïs, d'abord pécheresse et depuis sainte, s'humiliait tellement devant Dieu qu'elle se jugeait indigne même de le nommer. Ainsi elle n'osait pas dire : *Mon Dieu* ; mais elle s'écriait : Mon Créateur, ayez pitié de moi¹ Saint Jérôme assure que, pour prix de cette humilité, elle vit qu'un grand trône lui était préparé dans le ciel. On lit dans la vie de sainte Marguerite de Crotona, que le Seigneur l'ayant un jour visitée et lui montrant beaucoup de tendresse, elle s'écria : Ah ! Seigneur, comment avez-vous pu oublier ce que j'ai été ? Comment payez-vous de tant d'attentions toutes les offenses dont je suis coupable envers vous ? Quand une âme m'aime et se repent de m'avoir offensé, lui répondit le Seigneur, j'oublie les offenses que j'en ai reçues. Pour lui prouver la vérité de ses paroles, il lui fit voir dans le ciel un grand trône qu'il lui avait préparé, au milieu des Séraphins. C'est le même langage que Dieu avait tenu autrefois par la bouche du prophète : « Si l'impie fait pénitence, je ne me souviendrai plus de toutes les iniquités qu'il a commises² » Oh ! si nous pouvions connaître le prix de l'humilité ! Un acte d'humilité a plus de valeur que toutes les richesses du monde.

IV « Ne croyez pas, disait sainte Thérèse, avoir avancé

¹ Plasmator (*a*) meus, miserere mei.

² Si autem impius egerit pœnitentiam, omnium iniquitatum ejus, quas operatus est, non recordabor. (*Ezech.* xviii, 21, 22.)

(*a*) Ce mot de la basse latinité est dérivé de *plasmare* qui signifie former. (L'éditeur.)

dans les voies de la perfection, si vous ne vous regardez comme la plus méchante des créatures, et si vous ne désirez d'être placé au dernier rang. » C'était ainsi qu'agissait sainte Thérèse ; ainsi qu'ont agi tous les saints. Ils se tenaient pour les plus grands pécheurs du monde ; ils s'étonnaient que la terre les supportât et ne s'ouvrît pas sous leurs pieds ; et c'était de conviction qu'ils s'exprimaient de la sorte. Le vén. Jean d'Avila, qui dès sa jeunesse avait mené une sainte vie, se sentant près de mourir, réclama l'assistance d'un prêtre. Celui-ci lui disait de très-belles choses, en le traitant de grand serviteur de Dieu, de savant docteur, comme il l'était en effet. Jean d'Avila se hâta de l'interrompre en ces termes : Je vous prie, mon père, de recommander mon âme à Dieu comme celle d'un malfaiteur condamné à mort, car je suis tel que ce malfaiteur. Ainsi pensaient les saints d'eux-mêmes, pendant leur vie et au moment de leur mort.

V C'est ainsi qu'il faut que nous fassions nous-mêmes, si nous voulons nous sauver et nous maintenir jusqu'à la mort dans la grâce de Dieu, en mettant en lui toute notre confiance. L'orgueilleux se fie en ses propres forces, et c'est pour cela qu'il tombe. L'humble, au contraire, ne se confiant qu'en Dieu, repousse les assauts les plus violents, triomphe des tentations, et reste inébranlable en disant : « Je puis tout en celui qui me fortifie¹ » Le démon nous tente tantôt par la présomption, tantôt en nous remplissant de méfiance. Quand il nous dit que la chute n'est pas à craindre pour nous, c'est le cas de trembler, car si Dieu cessait un instant de nous assister, nous serions perdus. Lorsqu'ensuite il essaie de nous ôter l'espérance et le courage, tremblons encore, mais recourons à Dieu et disons-lui : « En vous, Seigneur, j'ai mis mon espérance, je ne serai point confondu éternellement² » Mon Dieu, j'ai placé en vous mes espérances ; vous ne m'abandonnerez pas au trouble de mes esprits, vous ne me priverez pas de votre grâce. Ces

¹ Omnia possum in eo qui me confortat. (*Philip. iv, 13.*)

² In te, Domine, speravi, non confundar in æternum. (*Psalms. xxx, 2.*)

actes de confiance en Dieu et de défiance de nous-mêmes, nous devrions les renouveler jusqu'à notre dernier jour, et prier toujours le Seigneur de nous accorder la sainte humilité.

VI. Mais il ne suffit pas pour être humble d'avoir une basse opinion de soi, et de reconnaître sa misère ; l'homme véritablement humble, dit Thomas à Kempis, se méprise lui-même, et désire d'être aussi méprisé des autres¹ C'est là ce que Jésus-Christ nous a recommandé de pratiquer à son exemple, quand il a dit : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur² » Celui qui se dit le plus grand pécheur du monde, et puis s'indigne contre ceux qui le méprisent, fait bien voir qu'il est humble de bouche, mais non de cœur. Quand un homme s'emporte parce qu'on le méprise, dit saint Thomas d'Aquin, il doit être assuré, fût-il des miracles, qu'il est bien loin de la perfection. La mère de Dieu envoya saint Ignace de Loyola donner à sainte Marie-Magdelaine de Pazzi des leçons d'humilité, et voici celle qu'il lui donna : « L'humilité consiste à se réjouir de tout ce qui nous fournit des motifs de nous mépriser nous-mêmes. » Remarquez ce mot *se réjouir* ; il signifie que si nos sens se ressentent des mépris que nous essayons, nous devons intérieurement nous en réjouir.

VII. Et comment une âme qui aime Jésus-Christ, et qui voit son Dieu supportant toute sorte d'outrages, peu de temps avant sa Passion, jusqu'à souffrir qu'on lui donnât des soufflets et qu'on lui crachât sur la figure³, pourrait-elle ne pas aimer les mépris ? A cette fin, notre rédempteur a voulu que son image fût placée sur les autels, non sous la forme du Roi de gloire, mais sous celle de l'homme de douleurs, afin, dis-je, que nous eussions toujours sous les yeux les outrages qu'il a subis ; c'est la vue de ces outrages qui fait que les saints se réjouissent de se voir eux-mêmes outragés en ce monde. Ce

¹ *Imit. chr. lib. III, n. 4.*

² *Discite a me, quia mitis sum, et humilis corde. (Matth. xi, 29.)*

³ *Tunc expuerunt in faciem ejus, et colaphis eum cæciderunt, alii autem Palmas in faciem ejus dederunt. (Matth. xxvi, 67.)*

fut aussi la demande que saint Jean de la Croix fit à Jésus-Christ, lorsque ce divin Sauveur lui apparut avec sa croix sur les épaules : « Seigneur, lui dit-il, souffrir et être méprisé pour vous¹ » Comme s'il lui eût dit : En vous voyant ainsi traité, Seigneur, pour l'amour de moi, je ne puis vous demander autre chose que de me faire subir le même supplice et les mêmes mépris pour l'amour de vous.

VIII. Supporter les opprobres, a dit saint François de Sales, c'est la pierre de touche de l'humilité et de la vraie vertu. Si une personne qui fait profession de piété, qui prie, communie souvent, jeûne, se mortifie, ne peut après cela supporter un affront, une parole offensante, de quoi est-ce le signe ? C'est un signe qu'elle n'est qu'un roseau creux, sans humilité et sans vertu. Et que sait faire une âme qui aime Jésus-Christ, si elle ne sait pas souffrir patiemment un mépris pour l'amour de celui qui en a tant souffert pour elle ? Voici ce que dit à ce sujet Thomas à Kempis, dans son livre d'or de l'Imitation de Jésus-Christ : « Si vous craignez tant d'être humilié, vous n'êtes donc pas mort au monde ; il n'y a pas en vous d'humilité, et vous n'avez pas Dieu devant les yeux. Celui qui n'a pas Dieu devant les yeux se trouble aux premières paroles de blâme qu'il s'entend dire. » Si vous ne pouvez souffrir être souffleté et conspué pour l'amour de Dieu, sachez au moins supporter quelques paroles.

IX. N'est-ce pas une chose qui étonne et qui en même temps scandalise, que de voir une personne communier souvent et s'irriter d'un mot qui la blesse ? Combien au contraire n'est-il pas édifiant d'entendre un homme qu'on outrage, répondre par des paroles douces à celui qui l'offense, afin de le calmer ? Il ne s'empporte pas, ne se lamente pas auprès des autres, mais il conserve la sérénité de son visage sans montrer le moindre ressentiment. « L'homme doux, dit saint Jean Chrysostome, n'est pas seulement utile à lui-même, mais il l'est encore aux autres par le bon exemple qu'il leur donne, en leur apprenant

¹ Domine, pati et contemni pro te.

à opposer la douceur aux injures et aux mépris¹ » Thomas à Kempis cite plusieurs cas où c'est un devoir de pratiquer l'humilité. On écoutera, dit-il, ce que disent les autres, et ce que vous direz sera compté pour rien. Ils demanderont, et ils obtiendront : vous demanderez, et on vous refusera. On parlera d'eux, et on les exaltera ; et personne ne parlera de vous. On leur confiera tel ou tel emploi ; et l'on ne vous jugera propre à rien. « C'est dans ces épreuves que d'ordinaire on reconnaît combien un vrai serviteur de Dieu sait se renoncer et se briser à tout. Quelquefois la nature s'en affligera, et ce sera beaucoup si vous le supportez en silence². »

X. Sainte Jeanne de Chantal disait : « La vraie humilité consiste en ce que, lorsqu'on nous humilie, nous nous humiliions encore davantage³ » Et cela est vrai, car l'homme humble ne se croit jamais autant humilié qu'il mérite de l'être. Jésus-Christ appelle heureux ceux qui agissent ainsi. Il ne donne pas ce nom à ceux que le monde estime, honore et loue, comme nobles, savants ou puissants, mais à ceux que ce monde maudit ou qu'il poursuit de ses calomnies : car ces derniers trouveront dans le paradis la récompense qui les attend, s'ils souffrent avec patience⁴

XI. La pratique de cette vertu nous devient principalement nécessaire, quand nous sommes repris de nos défauts par nos supérieurs ou par d'autres personnes. Il y a des personnes qui ressemblent aux hérissons ; qui, tant qu'on ne les touche pas, sont doux et paisibles, mais s'ils viennent à être touchés par un supérieur ou par un ami qui les avertit d'une faute qu'ils ont faite, aussitôt ils deviennent tout épines, et répondent avec aigreur qu'ils ne l'ont pas commise, ou qu'ils ont fait ce qu'ils devaient faire, et qu'en leur adressant cet

¹ Mansuetus utilis sibi et aliis.

² *Imit. chrét. lib. III. c. XLIX, n. 5. trad. Lamennais.*

³ (*Marsol. liv. IV, ch. VIII.*)

⁴ Beati estis cum maledixerint vobis, et persecuti vos fuerint, et dixerint omne malum adversum vos, mentientes, propter me. Gaudete, et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in cœlis. (*Matth. v, 11 et 12.*)

avis, on s'est trompé d'adresse ; en un mot, il suffit de les avertir de leurs fautes pour devenir leur ennemi. Ils font comme ceux qui s'en prennent à leur chirurgien pour la douleur qu'ils ressentent, quand il soigne leurs plaies. C'est se fâcher contre son médecin¹, comme le dit saint Bernard. L'homme saint et humble, dit saint Jean Chrysostome, quand il est repris d'une faute, gémit de l'avoir commise : l'orgueilleux dans un cas semblable, gémit aussi, mais c'est de voir sa faute découverte ; de là vient qu'il se trouble, qu'il répond et s'irrite contre celui qui n'a fait que l'avertir. Quand on nous accuse d'une chose, voici ce que nous avons à faire, selon saint Philippe de Néri, si nous voulons devenir saints : ne pas dire un mot pour chercher à nous excuser, quand bien même l'imputation serait fausse. Il faut excepter de cette règle le seul cas où il deviendrait nécessaire de se défendre, pour empêcher le scandale. Oh ! que de mérite se fait auprès de Dieu celui qui, repris, bien qu'à tort, se tait sans chercher d'excuse ! « Souvent, dit sainte Thérèse, une âme gagne davantage et fait plus de progrès dans la perfection, en négligeant de s'excuser, qu'elle ne pourrait le faire en entendant dix sermons : car en ne s'excusant pas, elle commence à acquérir la liberté d'esprit, et elle cesse de s'inquiéter de ce qu'on dit d'elle, soit en bien soit en mal. »

SENTIMENTS D'AFFECTION ET PRIÈRES.

O Verbe incarné, je vous prie par les mérites de votre sainte humilité, qui vous fit supporter tant d'affronts et d'ignominies, de me délivrer de l'orgueil, et de me donner une partie de votre humilité même. Et comment pourrais-je me plaindre d'aucun outrage, quel qu'il fût, après m'être rendu si souvent digne de l'enfer ? Ah ! mon Jésus, par le mérite de toutes les avanies que vous avez souffertes dans votre passion, donnez-moi la force de vivre et de mourir dans l'humiliation

¹ Medicanti irascitur.

sur cette terre, comme vous le faites vous-même pour l'amour de moi. De mon côté, je voudrais, pour l'amour de vous, me voir méprisé et abandonné de tous ; mais sans vous, rien ne m'est possible. Je vous aime, mon bien suprême ; je vous aime et je vous chéris du fond de mon âme : j'espère de vous, comme j'en ai l'intention, la grâce de tout souffrir pour vous, affronts, mauvais traitements, persécutions, douleurs, isolement, abandon ; ce sera assez pour moi, que vous ne m'abandonniez pas, vous, unique amour de mon cœur. Ne permettez pas que je m'éloigne encore de vous. Donnez-moi le désir de vous plaire ; accordez-moi la résignation dans l'adversité, la ferveur dans mon amour pour vous, la paix intérieure dans mes souffrances. Ayez pitié de moi : je ne mérite rien, je le sais, mais j'espère tout de vous, qui m'avez racheté au prix de votre sang. J'espère aussi tout de vous, Marie, ma mère et ma souveraine, qui êtes le refuge des pécheurs.

CHAPITRE X.

CHARITAS NON EST AMBITIOSA. CELUI QUI AIME JÉSUS-CHRIST N'A D'AUTRE AMBITION QUE DE POSSÉDER JÉSUS-CHRIST.

I. Celui qui aime Dieu, ne cherche ni l'estime, ni l'amour des hommes ; son unique désir est d'être agréable à Dieu, unique objet de son amour. Tout honneur qu'on reçoit du monde, dit saint Hilaire, est l'affaire du démon¹. Et il en est ainsi, car le démon travaille pour l'enfer, quand il insinue dans une âme le désir de l'estime des hommes, parce que c'est par là qu'on perd l'humilité, et qu'ainsi on se jette dans le danger d'être précipité dans toute espèce de maux. Dieu, dit saint Jacques, dans la distribution de ses grâces, ouvre sa main toute grande pour les humbles, et la resserre pour les orgueilleux². Il résiste à ceux-ci, et il donne sa grâce aux autres. « il ré-

¹ Omnis seculi honor diaboli negotium est. (S. Hil. in Matth. 6.)

² Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam. (Jac. iv, 6.)

siste aux orgueilleux¹, » ces mots donnent à entendre qu'il n'écoute point leurs prières. Et parmi les actes qui dénotent l'orgueil, on doit compter sans doute ceux qui ont pour but de rechercher l'estime des hommes, et la vanité qu'on tire des distinctions mondaines.

II. Je citerai ici l'effrayant exemple que nous fournit de cette vérité la chute d'un Franciscain, nommé frère Justin. Il était parvenu à un degré éminent de contemplation ; mais comme probablement, ou pour mieux dire, certainement il nourrissait en lui-même le désir d'obtenir l'estime du monde, voici ce qui lui arriva. Il fut appelé un jour par le pape Eugène IV, qui, n'écoutant que l'opinion qu'il avait de sa sainteté, lui rendit beaucoup d'honneur, l'embrassa et le fit asseoir auprès de lui. Frère Justin s'enorgueillit tant de cette faveur, qu'il s'estimait au-dessus de tous : ce qui obligea Saint Jean Capistran à lui dire à son retour : Hélas ! frère Justin, vous étiez un ange quand vous êtes allé, et vous revenez changé en démon. Et en effet l'orgueil de ce misérable croissant de jour en jour, il prétendit qu'on le traitât à l'égal de ce qu'il s'estimait lui-même, et il en vint au point de tuer un religieux d'un coup de couteau. Cet événement entraîna son apostasie et sa fuite à Naples, où de nouveaux crimes le firent jeter dans une prison, où il mourut dans l'impénitence. Un zélé serviteur de Dieu disait, à propos de cette histoire, que lorsque nous entendons parler de la chute de quelques cèdres du Liban, tels que Salomon, Tertullien, Osius, qu'on regardait généralement comme de saints personnages, on peut croire qu'ils ne s'étaient pas entièrement donnés à Dieu, et qu'intérieurement ils nourrissaient quelque esprit d'orgueil, qui les a conduits à prévariquer. Tremblons donc, lorsque nous sentons s'élever en nous quelque désir de paraître, d'être estimés du monde ; et si le monde nous accorde quelque distinction honorable, gardons-nous de nous y complaire, puisque cela pourrait causer notre ruine.

¹ Superbis resistit.

III. Gardons-nous spécialement de l'ambition de gagner les points d'honneur. « Là où les points d'honneur sont en règne, disait sainte Thérèse, il n'y aura jamais d'esprit de piété. Plusieurs professent ou croient professer la vie spirituelle, et on les voit idolâtres de leur propre estime. Ils montrent certaines vertus apparentes, mais ils ont l'ambition de vouloir qu'on loue leur conduite sur tous les points ; et lorsque les éloges des autres leur manquent, ils se louent eux-mêmes. En un mot, ils tiennent à paraître meilleurs que les autres. Si par malheur on les blesse le moins du monde dans la haute opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, ils perdent la paix intérieure, ils s'éloignent de la sainte Table, ils abandonnent leurs dévotions, et ils ne parviennent à se calmer que lorsqu'ils pensent avoir regagné tout ce qu'ils avaient perdu. Ce n'est pas de cette manière qu'agissent les vrais dévots : non-seulement ils évitent de rien dire à leur propre louange, mais encore ils s'affligent, loin de s'en réjouir, des louanges qu'ils reçoivent des autres, et ils sont au contraire bien aises que les hommes aient mauvaise opinion d'eux.

IV. Que de vérité dans ces paroles de saint François d'Assise : *Je ne suis réellement que ce que je suis devant Dieu.* Que gagnons-nous à ce qu'on nous tienne pour grands dans le monde, si devant Dieu nous sommes vils et méprisables ? Que nous importe d'autre part que le monde nous méprise, si nous sommes chers et agréables à Dieu ? « Ni la mauvaise conscience ne s'en porte mieux, comme le dit saint Augustin, pour les éloges que le monde décerne au coupable, ni la bonne ne s'en porte plus mal pour les insultes dont le monde poursuit l'innocent¹ » Celui qui nous loue, dirons-nous de même, ne nous met pas plus à l'abri du châtiment dû à nos mauvaises actions, que celui qui nous blâme ne nous ôte le mérite de nos bonnes œuvres. « Que nous importe, dit Sainte Thérèse, que les hommes nous accusent et qu'ils nous regar-

¹ Nec malam conscientiam sanat præconium landantis, nec bonam vulnerat conviciantis opprobrium. (*Cont. Petilian. lib. III, c. VII, n. 8.*)

dent comme vils, si, aux yeux de Dieu, nous paraissions grands et exempts de péché? » Les saints ne désiraient rien tant que de vivre inconnus, et de trouver tous les cœurs fermés pour eux. « Quel tort nous fait-on, demande saint François de Sales, quand on a mauvaise opinion de nous? ne devons-nous pas l'avoir telle de nous-mêmes? » Nous savons que nous sommes faibles et méchants : pourquoi exigerions-nous que les autres nous tinsent pour bons?

V Oh! que la vie cachée offre de sûreté à ceux qui veulent aimer sincèrement Jésus-Christ? Jésus lui-même nous en a donné l'exemple, en vivant inconnu et méprisé pendant trente années dans la boutique d'un artisan. Et c'est ainsi que les saints, pour se dérober à l'estime des hommes, allaient vivre de préférence dans les déserts et dans les cavernes. « Le plaisir de paraître, disait saint Vincent de Paul, de faire parler honorablement de nous, de nous attirer des éloges pour notre conduite, d'entendre dire que nous réussissons et que nous faisons des merveilles, est un mal qui, en nous faisant oublier Dieu, infecte nos actions les plus saintes, et devient l'obstacle le plus nuisible à nos progrès dans la vie spirituelle. »

VI. Celui-là donc qui veut avancer dans l'amour de Jésus-Christ doit faire mourir entièrement en lui l'amour de la propre estime. Mais comment faire mourir l'estime qu'on fait de soi-même? « Ce qui nourrit l'amour-propre et l'estime de soi-même, disait sainte Marie-Madeleine de Pazzi, c'est de jouir de la bonne opinion des autres. Si vous voulez anéantir en vous cette estime de vous-même, cachez-vous à tous les yeux, afin que personne ne vous connaisse. Tant qu'on ne parviendra pas à mourir de cette sorte, on ne sera point un vrai serviteur de Dieu. »

VII. Pour nous rendre agréables aux yeux de Dieu, nous devons nous défendre du désir de paraître, et d'être agréables aux yeux des hommes. Nous devons surtout nous garantir de l'ambition de dominer sur les autres. Sainte Thérèse aurait mieux aimé, disait-elle, voir mettre le feu à son monas-

tère, et y périr avec toutes ses religieuses, que d'y voir entrer cette maudite ambition. C'est pourquoi elle voulait que s'il se trouvait jamais quelqu'une d'elles qui demandât qu'on la fit supérieure, on l'expulsât du couvent, ou que du moins on la tînt toujours renfermée. » L'honneur d'une personne adonnée à la spiritualité, disait sainte Marie-Madeleine de Pazzi, c'est d'être mise au-dessous des autres et d'avoir en horreur la préférence. » L'ambition d'une âme qui aime Dieu, doit être de surpasser en humilité tous les autres, conformément à la maxime de saint Paul, que chacun, par humilité, croie les autres au-dessus de soi¹ En un mot, celui qui aime Dieu ne doit pas avoir d'autre ambition que de posséder Dieu lui-même.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Jésus! donnez-moi l'ambition de vous plaire et d'oublier toutes les créatures ainsi que moi-même. De quoi me sert l'amour du monde entier, si je n'ai point le vôtre, ô vous que mon âme aime uniquement? Mon Jésus, vous êtes venu sur cette terre pour conquérir nos cœurs. Si je ne vous donne pas le mien, prenez-le, et remplissez-le de votre amour, et ne permettez pas que je me sépare encore de vous à l'avenir. Je vous tournais le dos autrefois, mais voyant aujourd'hui le mal que j'ai fait, j'en ressens un violent chagrin, et rien ne m'afflige tant que le souvenir des offenses que je vous ai faites. Ce qui me console, c'est de savoir que vous êtes la bonté infinie, et que vous ne dédaignez pas d'aimer un pécheur qui vous aime. Mon rédempteur bien-aimé, doux amour de mon âme, si je vous ai autrefois dédaigné, je vous aime aujourd'hui plus que moi-même. Je vous offre ma personne et tout ce que je possède, et mon seul désir est de vous plaire. Acceptez cette offre, confirmez-moi dans ma résolution, et détruisez en moi tout désir des biens du monde. N'êtes-vous pas assez digne d'être aimé? N'avez-vous pas assez fait pour que je

¹ In humilitate superiores sibi invicem arbitantes. (*Philip.* II, 3.)

vous aime? Me voici donc; je veux être tout à vous, et je veux souffrir pour vous, qui, pour l'amour de moi, avez expiré douloureusement sur une croix. Vous voulez que je me sanctifie; vous pouvez me sanctifier: c'est en vous que je me confie. Je me repose aussi sur votre protection, ô Marie, mère de Dieu!

CHAPITRE XI

CHARITAS NON QUÆRIT QUÆ SUA SUNT. CELUI QUI AIME JÉSUS-CHRIST AIME A SE DÉTACHER DE TOUS LES OBJETS CRÉÉS.

I. Celui qui veut aimer Jésus-Christ de tout son cœur, doit commencer par en expulser tout ce qui n'est point Dieu, mais amour-propre. C'est là ce que l'Apôtre nous donne à entendre, lorsqu'il dit que la charité ne cherche point ses propres intérêts¹ Ne point songer à soi-même, pour ne songer qu'à Dieu, c'est ce que le Seigneur nous demande, quand il nous dit: « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur² » Pour aimer Dieu de tout son cœur, deux choses sont nécessaires: se détacher de la terre, se remplir du saint amour. Un cœur où reste quelque affection terrestre ne peut appartenir à Dieu tout entier. Saint Philippe de Néri disait que l'amour que nous plaçons dans les créatures est de l'amour dérobé à Dieu. Mais quels moyens avons-nous de détacher notre cœur de la terre? les mortifications, les réflexions sur la vanité des choses humaines. Il est des âmes qui gémissent de chercher Dieu, et de ne point le trouver. Qu'elles écoutent les paroles que leur adresse sainte Thérèse: « Détache ton cœur des créatures, et cherche Dieu, tu le trouveras. »

II. Quelques-uns tombent dans une erreur singulière; ils veulent être saints, mais à leur manière; aimer Jésus-Christ, mais à leur gré, sans rien perdre de leurs amusements, de la

¹ Non quærit quæ sua sunt.

² Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo. (*Matth.* xxii, 37.)

vanité de leur parure ni des plaisirs de la table. Ils aiment Dieu, mais s'ils n'obtiennent pas l'emploi qu'ils sollicitent, ils se livrent à l'inquiétude ; si l'on touche à leur réputation, ils se mettent tout en feu ; s'ils ne guérissent point d'une maladie, ils perdent patience. Ils aiment Dieu, mais sans cesser d'aimer les richesses et les honneurs du monde, et de tenir à passer pour nobles, pour savants, et pour meilleurs que les autres. Ils vont à l'oraison, à la communion ; mais comme ils y portent un cœur plein d'affections terrestres, ils en retirent peu de profit ; le Seigneur ne leur parle pas même, parce qu'il voit que ses paroles seraient perdues. Aussi disait-il un jour à sainte Thérèse : « Je parlerais à beaucoup d'âmes, mais le » monde fait tant de bruit à leurs oreilles, que ma voix ne » pourrait s'en faire entendre Ah ! que ne se séparent-elles un » peu du monde ! » Celui qui est rempli d'affections mondaines n'est donc point capable d'entendre la voix de Dieu qui lui parle. Malheureux surtout ceux qui s'attachent aux biens sensibles de la terre ! Aveuglés par le désir d'en jouir, ils arriveront bientôt à cesser d'aimer Jésus-Christ ; et pour ne pas perdre des biens passagers, ils perdront Dieu et l'éternité. Il est juste, disait sainte Thérèse, que celui qui court après des biens perdus finisse par se perdre lui-même.

III. L'empereur Tibère, comme le raconte saint Augustin^(a), voulait que le sénat romain mît Jésus-Christ au nombre des Dieux, mais le sénat s'y refusa, en disant que c'était un Dieu plein d'orgueil, qui voulait être adoré seul et sans partage. Rien de plus vrai. Dieu veut que nous n'adorions et que nous n'aimions que lui ; toutefois ce n'est pas par orgueil, mais parce qu'il le mérite, et à cause de l'amour qu'il a pour nous. Comme il nous aime beaucoup, il veut notre amour tout entier ; et il serait jaloux que d'autres eussent une part dans ces cœurs, qu'il veut tout entiers pour lui seul. « Jésus est jaloux, » disait saint Jérôme¹, et c'est pour cela qu'il ne souffre pas que nous plaçons nos affections hors de lui ; et s'il

¹ Zelotypus est Jesus. (*Ad Eustoch. de custod. virgin.*)

(a) Ou plutôt Tertullien. *Apologet.*

(L'éditeur.)

voit qu'un objet créé prenne place dans un cœur, il en conçoit en quelque sorte de la jalousie, comme le dit l'apôtre saint Jacques¹, parce qu'il ne souffre pas de rival en amour. Le Seigneur, dans le Cantique des cantiques, loue son épouse de ce qu'elle est un jardin fermé². Il l'appelle un *jardin fermé*, parce que l'âme dont il est l'époux reste fermée à tout amour terrestre pour y conserver seulement l'amour de Jésus. Est-ce que Jésus ne mérite pas en effet tout notre amour, et par sa bonté et par l'affection qu'il nous montre ? Les saints l'ont entendu ainsi, et c'était là ce qui faisait dire à saint François de Sales : « Si je connaissais un seul filet d'affection dans mon âme qui ne fût de Dieu, en Dieu, et pour Dieu, je m'en déferais aussitôt. »

David souhaitait d'avoir des ailes que ne retint dans leur essor la glu, pour ainsi dire, d'aucune affection mondaine, pour voler vers Dieu et se reposer en lui. « Qui me donnera, « s'écriait-il, des ailes comme à la colombe, etc. ³ ? » Beaucoup d'âmes voudraient se voir libres de tous liens terrestres pour s'envoler vers Dieu, et il est certain qu'elles prendraient un rapide essor dans les voies de la sainteté, si elles se détachaient des choses du monde ; mais elles conservent toujours une affection désordonnée, au moins légère, pour quelque objet terrestre, et comme elles ne font aucun effort pour s'en délivrer, elles traînent une vie languissante et misérable, les pieds constamment attachés à la terre. L'âme qui a de l'attache pour quelque chose, disait saint Jean de la Croix, n'arrivera jamais à l'union divine, quand même cette attache serait légère et qu'elle eût d'ailleurs beaucoup de mérites ; car il importe peu pour l'oiseau captif d'être attaché avec un fil très-mince, ou avec un cordon très-fort. Quelque délié que soit ce fil, tant que l'oiseau ne l'aura pas rompu, il

¹ An putatis, quia inaniter scriptura dicat : Ad invidiam concupiscit vos spiritus, qui habitat in vobis ? (*Jac.* iv, 5.)

² Hortus conclusus soror mea sponsa.

³ Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo, et requiescam ? (*Psal.* liv, 7.)

n'en sera pas moins prisonnier et ne pourra s'envoler. Quelle pitié de voir des âmes riches d'exercices spirituels, de vertus et de faveurs divines, qui, pour n'avoir pas le courage d'en finir avec une affection de rien, ne peuvent arriver à l'union divine, quoiqu'il ne leur reste que peu de chemin à faire, et qu'elles n'aient besoin que d'un élan généreux pour rompre le fil qui les retient ; tandis que si elles savaient s'affranchir de tout attachement terrestre, Dieu ne pourrait se refuser à se communiquer à elles avec plénitude !

V. Celui qui veut que Dieu soit tout à lui, doit se donner lui-même tout entier à Dieu. Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui ¹, dit l'épouse des Cantiques, comme si elle disait : Celui que j'aime s'est donné tout entier à moi, et moi je me donne tout entière à lui. Jésus-Christ a pour nous tant d'amour, qu'il veut tout le nôtre ; et s'il ne l'a pas, il n'est point satisfait. Sainte Thérèse, écrivant à la prieure d'un de ses monastères, lui faisait la recommandation suivante : Tâchez d'apprendre à vos religieuses à se détacher de toutes les créatures, puisqu'elles sont destinées à être épouses d'un roi si jaloux, qu'il exige qu'elles oublient tout, jusqu'à s'oublier elles-mêmes. Sainte Marie Magdeleine de Pazzi enleva à une de ses novices un livre de spiritualité, uniquement parce qu'elle s'aperçut que la novice avait pour ce livre un attachement excessif. Beaucoup d'âmes font l'oraison mentale ; mais comme, en visitant le saint-sacrement, fréquentant la communion, elles y portent un cœur attaché à quelque affection terrestre, elles font peu ou point de progrès dans les voies de la perfection, et en continuant de vivre de la sorte, non-seulement elles seront toujours malheureuses, mais encore elles sont en péril de tout perdre.

VI. Il est donc nécessaire de demander à Dieu avec David, qu'il crée en nous un cœur tout pur, en le guérissant de toute attache sensuelle ². Autrement nous ne saurions être tout en-

¹ Dilectus meus mihi, et ego illi. (*Cant.* II, 16.)

² Cor mundum crea in me Deus. (*Psal.* L, 12.)

tiers à lui. Dieu nous a fait clairement entendre que quiconque ne renonce pas à toutes les choses de ce monde, ne saurait être véritablement son disciple ¹ C'est pour cela que les anciens pères du désert, lorsqu'un jeune homme se présentait à eux pour être agrégé à leur compagnie, lui adressaient cette question ; « Apportez-vous ici un cœur vide, pour que l'Esprit-Saint puisse le remplir ² ? » Jésus-Christ fit à sainte Gertrude, qui le pria de lui faire connaître ce qu'il voulait d'elle, une réponse qui revient à la question des Pères du désert : Je ne te demande qu'un cœur vide des créatures. Disons donc à Dieu avec une résolution ferme et courageuse : Seigneur, je vous préfère à tout, à la santé, aux richesses, aux honneurs, aux louanges, à la science, aux consolations, aux espérances, aux désirs, et même à toutes les grâces et à tous les dons que je puis recevoir de vous ; en un mot, je ne veux que vous, et rien de plus.

VII. Dans un cœur détaché de toute affection pour les créatures, l'amour divin peut entrer tout de suite et le remplir tout entier. Otez de dessous vos yeux les mauvaises occasions, disait en outre sainte Thérèse, et l'âme aussitôt se retournera vers Dieu. Et en effet, l'âme ne peut vivre sans aimer ; et il faut qu'elle aime la créature ou le Créateur ; si ce n'est l'une, ce sera l'autre. En un mot, il faut tout quitter pour tout avoir ³ « Donnez tout pour avoir tout, » c'est le conseil que nous donne Thomas à Kempis. Tant que sainte Thérèse nourrit en elle-même un attachement sensible, quoique honnête, pour un de ses parents, elle ne fut point tout entière à Dieu ; mais quand enfin, s'armant de courage, elle se fut dé faite de cet attachement, elle mérita que Jésus lui dît : Maintenant, Thérèse, tu es toute à moi, et je suis tout à toi. C'est trop peu d'un cœur pour aimer un Dieu si aimant et si aimable, qui mérite un amour infini ; et nous voudrions partager ce

¹ Qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus. (Luc. xiv. 33.)

² Affers ne cor vacuum, ut possit illud Spiritus Sanctus implere ?

³ Totum pro toto.

cœur entre Dieu et les créatures ! Le vén. Louis Dapont rougissait de dire à Dieu : Seigneur, je vous aime plus que tout, plus que les richesses, les honneurs, les amis, les parents, plus que moi-même ; il lui semblait que c'était dire à Dieu : Seigneur, je vous aime plus que de la fange, plus que de la fumée, plus que des vers de terre.

VIII. Le prophète Jérémie dit que le Seigneur est plein de bonté pour ceux qui le cherchent¹ Mais cela ne doit s'entendre que de l'âme qui cherche Dieu seul. N'est-ce pas d'ailleurs être heureux et gagner en perdant, que de renoncer à des biens périssables qui ne satisfont point le cœur, pour acquérir le plus grand de tous les biens, le bien éternellement subsistant, qui est Dieu ? On raconte d'un pieux solitaire, qu'un prince étant entré dans le désert qu'il habitait, lui demanda, comme il le voyait courir à travers le bois qui il était et ce qu'il cherchait. Et vous, Seigneur, lui répliqua le solitaire, que venez-vous faire vous-même ici ? J'y viens chasser pour trouver du gibier, dit le prince. — Et moi, je chasse pour trouver Dieu, répartit l'anachorète, qui prit ensuite les devants, et continua son chemin. Telle doit être aussi, dans cette vie, notre unique pensée, notre unique occupation, de chercher Dieu pour l'aimer, et sa volonté pour l'accomplir, en bannissant de nos cœurs tout attachement aux créatures. Et quand quelque objet se présente à nos yeux et nous demande notre affection, trouvons-nous tout prêts à lui dire : « J'ai fait fi du royaume du monde et de la gloire du siècle pour l'amour de mon Seigneur Jésus-Christ² » Et que sont toutes les grandeurs de la terre, que fait évanouir la mort, si ce n'est fumée, poussière et autant de vanités ? Heureux qui peut dire : O mon Jésus ! j'ai tout quitté pour l'amour de vous, vous êtes mon unique amour, et vous seul vous me suffisez.

IX. Ah ! quand l'amour divin prend pleine possession d'une âme, elle cherche d'elle-même (il faut toujours entendre avec

¹ Bonus est Dominus animæ quærenti illum. (*Thren.* III. 25.)

² Regnum mundi, et omnem ornatum seculi contempsi, propter amorem Domini mei Jesu Christi. (*Offic. nec virg. nec mart. resp.* 8.)

le secours de la grâce) à se dépouiller de tout penchant pour les choses terrestres, qui pourraient l'empêcher d'être toute à Dieu. Saint François de Sales disait que lorsque le feu prend à une maison, on jette tout par les fenêtres ; c'est-à-dire que lorsqu'une personne se donne à Dieu, d'elle-même et sans attendre les exhortations des prédicateurs ou des confesseurs, elle cherche à se défaire de toute attache terrestre. Le P. Segneri le Jeune comparait l'amour divin à un voleur, qui nous dépouille heureusement de tout, pour ne nous faire plus posséder autre chose que Dieu. Un honnête chrétien ayant renoncé à tous ses biens, et étant ainsi devenu pauvre pour l'amour de Jésus-Christ, un de ses amis lui demanda comment il était tombé dans l'indigence ; il tira pour lors de sa poche le livre des Evangiles, et le montrant à son ami : Voici, lui répondit-il, celui qui m'a dépouillé de mes biens. Le Saint-Esprit a dit dans le Cantique des cantiques : « Si un homme vouloit donner toute la substance de sa maison pour la dilection, il n'en ferait cas non plus que de rien ^(a) ¹ » Lorsqu'une âme met tout son amour en Dieu, elle méprise tout, richesses, plaisirs, dignités, fiefs, royaumes ; elle ne veut pas autre chose que Dieu. Mon Dieu, dit-elle, je ne veux que vous, et rien de plus. Saint François de Sales a écrit quelque part que le pur amour de Dieu consume en nous tout ce qui n'est point Dieu, pour tout convertir en lui ; car tout ce qui se fait par amour pour Dieu est amour.

X. L'épouse des Cantiques disait : « Il m'a menée au cellier de son vin, il a desployé sur moy l'estendard de son charitable amour ^(b) ² » Ce cellier, dit sainte Thérèse, est l'amour divin, qui enivre l'âme et lui ôte le souvenir des créatures. Un homme ivre est comme mort, et privé de l'usage de ses sens,

¹ Si dederit homo omnem substantiam domus suæ pro dilectione, quasi nihil despiciet eam. (*Cant.* viii, 7.)

² Introduxit me in cellam vinariam, ordinavit in me charitatem. (*Cant.* ii, 4.)

(a) Trad. de S. Franç. de Sales. (Oeuvres, t. III, p. 80, édit. Vivès.)

(L'éditeur.)

(b) Trad. du même. (*Ibid.*, p. 52.)

(L'éditeur.)

il ne voit, ni n'entend, ni ne parle ; telle devient l'âme éprise de l'amour divin ; elle n'a plus de sens pour les choses du monde ; elle ne pense qu'à Dieu, ne parle que de lui, ne songe qu'à l'aimer et à lui plaire. Dans le Cantique des cantiques, le Seigneur recommande qu'on ne réveille pas sa bien-aimée qui dort¹ Ce bienheureux sommeil dont jouissent les âmes dont Jésus-Christ s'est fait l'époux, n'est pas autre chose, comme le dit saint Basile, que le souverain oubli de toutes choses², l'oubli volontaire et entier de toutes les créatures pour ne penser qu'au Créateur et pouvoir dire comme saint François : Mon Dieu et mon tout³ Honneurs, richesses, biens de la terre, qu'est-ce que tout cela ? mon Dieu, vous êtes tout pour moi. Thomas à Kempis a dit de même : Mon Dieu et mon tout : *Deus meus et omnia*. O ravissante parole ! C'est assez dire à qui l'entend, et le redire sans cesse est doux à celui qui aime⁴ !...

XI. Ainsi, pour arriver à l'union parfaite avec Dieu, il est nécessaire d'être tout-à-fait détaché des choses de la terre. Et pour en venir à l'application, disons d'abord, qu'il faut vaincre l'affection désordonnée que nous avons pour nos parents. « Si quelqu'un vient à moi, a dit Jésus-Christ et qu'il ne laisse pas son père et sa mère, et sa femme et ses fils et ses frères, et jusqu'à son âme, il ne peut être mon disciple⁵ » Et pourquoi cette haine par rapport aux parents ? parce qu'en ce qui touche l'avantage de notre âme, nos parents sont souvent nos plus grands ennemis. Les ennemis de l'homme, chacun les trouve dans sa maison⁶ Saint Charles Borromée disait souvent que lorsqu'il allait voir ses parents, il s'en retournait toujours refroidi dans sa dévotion. Le P Antoine Mendozza

¹ Ne suscitatis neque evigilare faciatis dilectam. (*Cant.* II, 7.)

² Summa rerum omnium oblivio. (*Reg. fus. disp.* n. 6.)

³ Deus meus et omnia.

⁴ (*Imit. de J. C. lib.* III, c. 24, n. 1.)

⁵ Si quis venit ad me, et non odit patrem suum et matrem, et uxorem, et filios, et fratres, adhuc autem et animam suam, non potest meus esse discipulus. (*Luc.* XIV, 26.)

⁶ Et inimici hominis domestici ejus. (*Matth.* X, 36.)

répondit en ces termes à un ami qui lui demandait pourquoi il n'approchait pas de la maison de ses parents : « Je sais par expérience que la dévotion d'un religieux n'est nulle part aussi exposée que dans la maison de ses parents. »

XII. S'il s'agit de vocation et de choix d'un état, saint Thomas d'Aquin dit formellement que nous ne sommes point tenus d'obéir à nos parents. Si un jeune homme est appelé à entrer en religion, il est obligé de suivre sa vocation et d'obéir à Dieu, malgré l'opposition de ses parents, qui, pour leur propre intérêt ou pour des motifs personnels, refusent de consentir aux vœux de leurs enfants. Souvent, dit le saint docteur, nos amis charnels s'opposent à notre avantage spirituel¹. On voit des parents, dit encore saint Bernard, qui aimeraient mieux que leurs enfants encourussent la damnation éternelle que de les voir quitter leur maison.

XIII. Il est vraiment étonnant de voir des pères et des mères qui, bien que craignant Dieu, mais emportés par leur affection, emploient toute sorte de moyens pour détourner de sa vocation un enfant, qui veut embrasser l'état monastique. Hors quelques cas particuliers, une telle conduite est certainement coupable. Mais, dira-t-on peut-être, est-ce que cet enfant ne peut se sauver, s'il ne se fait religieux ? Est-ce que tous ceux qui restent dans le monde sont damnés ! Je réponds que ceux qui n'ont pas de vocation pour l'état monastique, peuvent se sauver dans le monde, en remplissant les devoirs de leur état ; mais ceux qui sentent en eux cette vocation et qui n'obéissent pas à la voix de Dieu, ne pourront se sauver que bien difficilement, parce qu'ils n'auront pas ces secours spéciaux que le Seigneur leur avait préparés dans l'état religieux. Celui qui ne suit pas la vocation divine, dit le théologien Habert, se trouve dans l'Eglise comme un membre démis, qui déboîté de sa place ne peut agir qu'avec une extrême difficulté².

¹ *Frequenter amici carnales adversantur profectui spirituali.*

² *Non sine magnis difficultatibus poterit salutem suam consulere, manebitque in corpore ecclesie sicut membrum suis sedibus motum, quod ægre servare*

XIV Le P. Grenade appelle le choix d'un état *la maîtresse roue*. Dans une horloge, dit-il, si la maîtresse roue a quelque défaut, toute la machine va mal. Il en est de même pour ce qui concerne notre salut ; si la vocation est manquée, on se conduira mal durant toute la vie. Beaucoup de jeunes gens ont perdu leur vocation par la faute de leurs parents, et non-seulement ils ont mal tourné, mais encore ils ont causé la ruine de leur propre famille. Un jeune homme, poussé par son père, perdit sa vocation. Plus tard, il eut avec son père lui-même de si violentes discussions, que, dans l'une d'elles, il le tua de sa propre main, pour aller ensuite périr sur l'échafaud. Un autre était au séminaire, où il se préparait à quitter le monde, suivant sa vocation. Mais ayant méconnu ensuite cette vocation sainte, rompant avec la dévotion, la prière, la communion, il s'abandonna sans frein à tous les vices. Une nuit, sortant d'un mauvais lieu, il fut assassiné par un rival ; des prêtres accoururent, mais on le trouva mort. Combien d'exemples non moins funestes ne pourrais-je pas citer ici !

XV Mais revenons à notre point. Saint Thomas ¹ exhorte fortement ceux qui sont appelés à une vie plus parfaite, à ne pas s'en rapporter là-dessus à l'avis de leurs parents, qui en pareille matière deviennent pires que des ennemis. Mais si les enfants ne sont pas tenus de suivre l'avis de leurs pères, quand il s'agit d'une vocation à suivre, ils le sont d'autant moins d'attendre que leurs pères leur permettent d'y obéir ; ils peuvent se dispenser même de leur en demander la permission, toutes les fois qu'ils peuvent raisonnablement craindre qu'elle ne leur soit injustement refusée. Saint Thomas d'Aquin, saint Pierre d'Alcantara, saint François Xavier, saint Louis Bertrand, et beaucoup d'autres, embrassèrent l'état religieux à l'insu de leurs parents.

potest, et cum deformitate... Licet absolute loquendo, salvari possit, difficulter tamen ingrediatur viam, et apprehendet media salutis. (*Habert. De Ordin. cap. 1, § 2.*)

¹ Ab hoc consilio amovendi sunt carnis propinqui : propinqui enim in hoc negotio amici non sunt, sed inimici, juxta sententiam Domini : Inimici hominis domestici ejus. (*Opusc. xvii, c. x.*)

XVI. Il est bon de faire observer en outre que, tout comme celui qui, pour complaire à ses parents, abandonne sa vocation, met en grand péril son salut ; de même celui qui embrasse l'état ecclésiastique sans vocation, et seulement par condescendance pour sa famille, ne s'expose pas à de moindres dangers. Il est trois choses auxquelles chacun de nous peut reconnaître sa vocation pour un état aussi élevé : La science, le désir de se donner à Dieu seul, la bonne conduite antérieure. Le concile de Trente a défendu aux évêques d'admettre aux ordres sacrés quiconque n'a pas fait preuve de bonne vie et mœurs¹ Et quoique cela ne s'entende proprement que de l'épreuve extérieure que l'évêque doit exiger de celui qui demande les ordres, on ne peut douter néanmoins que le concile ne veuille parler aussi de l'épreuve intérieure, sans laquelle l'extérieure n'est souvent qu'une déception. C'est pour cette raison que les Pères du Concile ont dit dans la même session, chapitre 12 : « Que les évêques sachent qu'ils ne doivent admettre aux ordres sacrés que ceux qui en sont dignes, et dont la vie éprouvée vaut un âge déjà avancé² » Et l'on sait que c'est pour que la bonne vie des ordinands soit plus éprouvée, que le concile a prescrit des interstices à observer, suivant les différents ordres qu'il s'agit de recevoir³

XVII. La raison que donne saint Thomas de toutes ces précautions, c'est que dans chaque ordre sacré l'ordinand se destine au très-haut ministère de servir Jésus-Christ dans le sacrement de l'autel, ce qui oblige, dit-il, le prêtre à une vie encore plus sainte que celle des religieux⁴ Le saint docteur a soin d'ajouter ailleurs, qu'il ne parle pas seulement du prêtre déjà ordonné, mais encore de l'ordinand, car les ordres sacrés

¹ Subdiaconi et diaconi ordinentur habentes bonum testimonium, et in minoribus ordinibus probati. (*Sess. xxiii, cap. 13.*)

² Sciant Episcopi debere ad hos ordines assumi dignos duntaxat, et quorum probata vita senectus sit.

³ Ut in eis, cum ætate vitæ meritum, et doctrina major accrescat.

⁴ Quia per sacrum ordinem aliquis deputatur ad dignissima ministeria, quibus ipsi Christo servitur in sacramento altaris ; ad quod requiritur major sanctitas interior, quam requirat etiam religionis status. (2-2, q. 184.)

préexigent, dit-il, la sainteté¹ Ce mot « préexigent, » *præexigunt*, est à remarquer : il faut que le sujet soit saint avant d'être ordonné ; et c'est là ce qui établit la différence entre l'état religieux et la prêtrise. Dans l'état religieux on se purifie des vices qu'on peut y avoir apportés ; au lieu que, pour recevoir les ordres sacrés, on doit s'être déjà purifié par le mérite d'une sainte vie² Saint Thomas ajoute en un autre lieu : « Que le prêtre doit surpasser le peuple par l'éminence de sa sainteté, comme il le surpasse par le degré de l'ordre auquel il est élevé³. » Et il veut que ce mérite de sainteté précède l'ordination même, puisqu'il le dit nécessaire non-seulement pour que le prêtre ordonné exerce dignement l'ordre qu'il a reçu, mais encore pour que l'ordinand puisse être dignement mis au nombre des ministres de Jésus-Christ⁴ Et il conclut en disant que, dans la collation de l'ordre même, on reçoit une grâce plus abondante, pour être rendu capable d'exercer de plus hautes fonctions⁵ Remarquez ces mots « de plus hautes fonctions, » *ad majora*. Par là saint Thomas déclare que la grâce du sacrement qui se confère ensuite, loin d'être inutile, prêtera à l'ordinand de plus grands secours, pour qu'il puisse se rendre propre à acquérir de plus grands mérites ; mais toujours exige-t-il qu'il y ait d'avance dans l'ordinand la grâce sanctifiante, *gratum faciens*, qui puisse suffire pour qu'il soit trouvé digne du rang qu'il occupera dans le bercail de Jésus-Christ.

XVIII. Dans mon livre de Théologie morale⁶, j'ai donné sur ce point une longue dissertation, dans laquelle j'ai démontré

¹ *Præexigunt sanctitatem.* (2-2, q. 189, a 1, ad 3.)

² *Ordines sacri præexigunt sanctitatem, sed status religionis est exercitium ad sanctitatem, unde pondus ordinum imponendum parietibus jam per sanctitatem desiccatis ; sed pondus religionis desiccet parietes, id est homines, ab humore vitiorum.* (Suppl. q. 35, a 1, ad 3.)

³ *Ut sicut illi qui ordinem suscipiunt, super plebem constituuntur gradu ordinis, ita ei superiores sint merito sanctitatis.*

⁴ *Et ideo præexigitur gratia, quæ sufficiat ad hoc, quod digne connumeretur in plebem Christi...*

⁵ *Sed confertur in ipsa susceptione ordinis amplius gratiæ munus, per quod ad majora reddantur idonei.*

⁶ *Theol. mor. lib. VI, c. 11, ex num. 63.*

que ceux qui, sans la recommandation d'une bonne vie déjà éprouvée, reçoivent quelqu'un des ordres sacrés, ne peuvent être excusés de faute grave, en montant un si haut degré sans vocation divine : car on ne peut pas dire appelé de Dieu, celui qui entre dans les ordres sacrés, étant encore l'esclave de quelque vice habituel, principalement en matière de chasteté. Et quand même quelqu'un de ces pécheurs d'habitude se trouverait suffisamment disposé par le repentir à recevoir le sacrement de la pénitence, il ne serait pas pour cela capable de recevoir en un tel état un ordre sacré, pour lequel il est indispensable d'avoir le mérite d'une bonne conduite antérieure, éprouvée par un long espace de temps. Autrement on ne pourrait être exempt de péché mortel, pour s'être ainsi introduit sans vocation dans le saint ministère des autels, en cherchant, comme le dit saint Anselme, sa propre gloire aux dépens de la gloire de Dieu ¹; et de plus parce que c'est s'exposer au péril évident de sa damnation éternelle. « Celui, dit l'évêque Abelly, qui, sciemment, sans tenir aucun compte de la vocation divine, s'ingère de lui-même dans le sacerdoce, met évidemment son salut en péril ², » comme cela arrive à celui qui prend les ordres malgré l'habitude d'un vice grave. Soto soutient la même doctrine, en disant que pour recevoir le sacrement de l'Ordre, la sainteté d'avance acquise est de rigueur ³: Thomas Sanchez ⁴, Holzmann ⁵, les théologiens de Salamanque ⁶, et d'autres

¹ Qui enim se ingerit, et propriam gloriam quærit, gratiæ Dei rapinam facit; et ideo non accipit benedictionem, sed maledictionem.

² Qui sciens, nullæ divinæ vocationis habita ratione, se in sacerdotium intraderet, haud dubie seipsum in apertum salutis discrimen injiceret.

³ Quamvis morum integritas non sit de essentia sacramenti, est tamen præcepto divino maxime necessaria... At vero quod de idoneitate eorum, qui sacris sunt initiandi ordinibus, definitur, non est generalis illa dispositio, quæ in suscipiendo quodcumque sacramentum requiritur, ne sacramentalis gratia obicem inveniat; enimvero quod ad sanctitatem ordinis homo non solum gratiam suscipit, sed ad sublimiorem gradum descendit, requiritur in eo morum honestas et virtutum claritas. (*In iv, Sent. dist. II, q. 1, n. 3.*)

⁴ *Consid. c. 1, d. 46, n. 1.*

⁵ *De sacr. ordin.*

⁶ *De sacr. ordin. c. 5, n. 46.*

docteurs ont écrit la même chose : de telle sorte que l'opinion que j'ai énoncée n'est pas celle d'un docteur particulier, mais c'est l'opinion commune, fondée sur celle de saint Thomas.

XIX. En cas semblable donc, quand l'ordinand n'a point pour lui le témoignage d'une bonne conscience, non-seulement il pèche grièvement, mais il fait encore pécher l'évêque, si celui-ci lui confère les ordres sans avoir la preuve bien manifeste de sa bonne conduite. Le confesseur qui donnerait l'absolution à un tel pécheur d'habitude, pécherait de même grièvement, s'il l'absolvait dans la disposition où il le verrait de recevoir ainsi un ordre sacré, sans avoir auparavant subi une longue épreuve de sa bonté de vie. Les parents qui, connaissant les déportements de leur fils, n'en persisteraient pas moins à le faire entrer dans les ordres, afin qu'il fût bientôt en état d'aider la famille, se rendraient pareillement coupables d'une grande faute. L'état ecclésiastique n'a pas été institué par Jésus-Christ pour venir en aide aux maisons des séculiers, mais pour étendre et propager la gloire de Dieu, en même temps que pour procurer le salut des âmes. Il y a des gens qui regardent l'état ecclésiastique comme un emploi ou un métier laïque qu'on embrasse pour s'avancer dans les honneurs ou les biens temporels ; mais ces gens-là se trompent ; et lorsqu'ils vont solliciter l'évêque pour qu'il ordonne un ignorant ou un homme de mœurs suspectes, sous prétexte que la famille est pauvre et qu'elle ne sait comment faire, l'évêque doit leur répondre : Non, mon fils, l'état ecclésiastique n'est point fait pour aider les familles pauvres qui fournissent les ordinands, mais pour le bien général de l'Église. Après quoi, il les congédiera pour toujours, sans les écouter davantage ; puisque de tels sujets indignes sont ordinairement la cause de la ruine de leurs propres âmes, de celles de leurs parents, et souvent de beaucoup d'autres.

XX. Il y a des prêtres qui vivent dans leur propre maison, et dont les parents voudraient qu'ils ne s'occupassent que du soin de faire prospérer la famille, soit par ses revenus, soit par

des honneurs obtenus pour elle, s'embarrassant peu s'ils remplissent bien les fonctions de leur ministère. Que ces prêtres répondent à leurs parents ce que Jésus-Christ répondit à sa mère : « Ne saviez-vous pas que je dois m'occuper des affaires de mon père ¹ ? » Je suis prêtre ; mon devoir n'est pas d'accumuler de l'argent, de procurer des honneurs aux autres, ni de diriger l'administration d'une maison, mais de vivre dans la retraite, de prier, d'étudier et de secourir les âmes. S'il était absolument nécessaire d'aider la maison, il devrait le faire, mais sans rien négliger de ses principales obligations, qui sont de travailler à sa sanctification et à celle des autres.

XXI. Il y a plus. Celui qui veut être à Dieu doit se détacher tout-à-fait du monde. Combien n'en voyons-nous pas qui, par ce funeste respect humain, s'éloignent de Dieu et se perdent ! Par exemple, s'il s'entendent reprocher quelque défaut qu'ils ont, que ne font-ils pas pour se justifier, et persuader aux autres qu'on les calomnie ? Et puis s'ils font quelque bien, que ne font-ils pas pour que le monde le sache et leur en décerne des louanges ? Ce n'est pas ainsi que se conduisent les saints. Ceux-ci désirent au contraire que tout le monde connaisse leurs défauts et les regarde comme des êtres méprisables, tels qu'ils sont à leurs propres yeux ; et lorsqu'ils font une bonne œuvre, ils voudraient qu'elle ne fût connue que de Dieu seul, à qui seul ils désirent plaire ; et c'est ce qui leur fait tant aimer la vie retirée, en se remettant sous les yeux ces enseignements de Jésus-Christ : « Lorsque vous faites l'aumône, que votre main gauche ne sache pas ce que fait votre droite... Lorsque vous priez, entrez dans votre chambre, et après en avoir fermé la porte, priez en secret votre père qui est dans les cieux ² »

¹ Nesciebatis quid in his, quæ patris mei sunt, oportet me esse? (*Luc.* II, 49.)

² Te autem faciente eleemosynam, nesciat sinistra tua, quid faciat dextera tua. Tu autem, cum oraveris, intra in cubiculum tuum, et clauso ostio, ora Patrem tuum in abscondito. (*Matth.* VI, 3, 6.)

XXII. Il est surtout nécessaire que nous soyons détachés de nous-mêmes, c'est-à-dire de notre propre volonté. Celui qui sait se vaincre lui-même pourra aisément ensuite vaincre toute autre résistance. « Vainquez-vous vous-même ¹, » c'était la recommandation que faisait à tous saint François Xavier. Et Jésus-Christ a dit lui-même : « Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il renonce à soi-même ². » Voilà en deux mots ce qu'il faut faire pour se sanctifier : renoncer à soi-même, et ne pas suivre sa propre volonté ³. Se vaincre soi-même, réprimer sa propre volonté, c'est là, disait saint François d'Assise, le plus grand don qu'on puisse recevoir de Dieu. Si tous les hommes, disait saint Bernard, s'opposaient sincèrement aux exigences de leur propre volonté, il n'y aurait de damnation pour personne ⁴. La volonté, dit le même saint, nous conduit à ce point que nos bonnes actions deviennent mauvaises ⁵. C'est ce qui arriverait, par exemple, si un pénitent voulait s'imposer quelque mortification, un jeûne, une discipline, contre la volonté de son père spirituel. Cette mortification faite en vue de suivre sa propre volonté, deviendrait un défaut. Mais malheur à qui vit esclave de sa propre volonté ! Car il désirera beaucoup de choses qu'il ne pourra obtenir, et d'un autre côté il refusera d'en souffrir bien d'autres qui lui seront désagréables, et qu'il faudra néanmoins qu'il subisse. « D'où viennent les guerres et les procès entre vous, écrivait saint Jacques aux fidèles de son temps ? n'est-ce pas de vos passions, qui combattent en vous-mêmes ? Vous êtes pleins de désirs, et vous n'avez pas ce que vous désirez ⁶. » Les premiers combats nous sont livrés par l'appétit des plaisirs des sens.

¹ Vince teipsum.

² Si quis vult post me venire, abneget semetipsum. (*Matth.* xvi, 24.)

³ Post concupiscentias tuas non eas, et a voluntate tua avertere. (*Eccl.* xviii, 20.)

⁴ Cesset propria voluntas, et infernus non erit. (*In temp. resur. serm.* iii, n. 3.)

⁵ Grande malum propria voluntas, qua fit ut bona tua tibi bona non sint. (*In Cant. Serm.* lxxi, n. 14.)

⁶ Unde bella, et lites in vobis ? nonne hinc, ex concupiscentiis vestris, quæ militant in membris vestris ? Concupiscitis, et non habetis. (*Jac.* iv. 1. 2.)

Evitons les occasions, mortifions nos yeux, recommandons-nous à Dieu, et il n'y aura plus de guerre. Vient ensuite la cupidité, l'avidité des richesses ; tâchons d'aimer la pauvreté, et il n'y aura plus de guerre. L'ambition des honneurs vient à son tour nous assaillir ; aimons l'humilité et la retraite, et il n'y aura plus de guerre. Les derniers assauts qu'il nous faut soutenir sont les plus dangereux ; ce sont ceux que nous livre notre propre volonté ; résignons-nous à tout ce qui nous arrive par la volonté du Seigneur, et il n'y aura plus de guerre. Comme le dit saint Bernard, quand on voit une personne troublée en elle-même, c'est que son trouble n'a pas d'autre cause que l'impuissance où elle est de satisfaire sa volonté¹ Le Seigneur se plaignit une fois à sainte Marie Magdeleine de Pazzi, de ce penchant des âmes à ne suivre que les mouvements de leur propre volonté. « Il y a des âmes, lui dit-il, qui veulent mon esprit, mais qui ne le veulent que comme il leur plaît, et par là elles se rendent tout-à-fait incapables de le recevoir. »

XXIII. Aimons Dieu, comme il plaît à Dieu d'être aimé, non comme il nous plaît de l'aimer. Dieu veut que l'âme, pour s'unir à lui, se dépouille de toute affection. « L'oraison d'union, a dit sainte Thérèse, n'est pas, selon moi, autre chose que mourir à peu-près tout-à-fait à toutes les choses du monde pour ne jouir que de Dieu. Ce qui est certain, c'est que plus nous viderons notre cœur de l'amour des créatures, en nous en détachant par amour pour Dieu, plus il nous remplira de lui-même, et plus il s'unira étroitement à nous. » Plusieurs personnes de piété voudraient bien parvenir à cette union, mais sans rien des adversités que Dieu leur envoie, ni des maladies qui les affligent, ni de la pauvreté à laquelle elles se voient réduites, ni des affronts qu'elles subissent ; et cependant, si elles ne se résignent pas, il n'y aura point pour elles d'union parfaite avec Dieu. Écoutons sur ce point sainte Ca-

¹ Unde turbatio, nisi quia propriam voluntatem sequimur? (*De div. serm.* **XXVI**, n. 3.)

therine de Gênes : Pour arriver à l'union avec Dieu, nous avons besoin des maux que Dieu nous envoie, comme le moyen de consumer en nous et de détruire toutes affections dépravées du dedans et du dehors. Ainsi les injures, les mépris, les infirmités, la pauvreté, les tentations et autres accidents semblables, ne viennent nous assaillir qu'afin que nous combattions les mouvements corrompus de notre cœur, jusqu'à ce que nous parvenions tellement à les éteindre que nous ne les sentions plus en nous : tant que les adversités ne nous paraîtront pas douces plutôt qu'amères, n'espérons pas arriver à l'union divine.

XXIV J'ajoute ici la pratique qu'enseigne saint Jean de la Croix pour obtenir la parfaite union. « Pour cela, dit-il, il est nécessaire de mortifier totalement les sens et les appétits. Quant aux sens, lorsqu'un moyen quelconque de les satisfaire se présente, s'il ne se rapporte pas purement à la gloire de Dieu, on doit se le refuser sur-le-champ pour l'amour de Jésus-Christ, comme par exemple, s'il se présente une occasion de voir ou d'entendre des choses qui ne devront pas avoir pour effet de nous rapprocher de Dieu, quelque tentante qu'elle soit, il faut en faire le sacrifice. Pour ce qui est ensuite des appétits, le moyen d'en être le maître, c'est de se porter toujours à ce qu'il y a de moins avenant, de plus pénible, de plus abject, sans autre désir que de souffrir et d'être méprisé. En un mot celui qui aime véritablement Jésus-Christ, se détache de tous les biens de la terre, et cherche à se dépouiller de tout pour ne rester uni qu'à Jésus-Christ. C'est vers Jésus-Christ que tendent tous ses désirs, à Jésus-Christ qu'il pense toujours, à Jésus-Christ que s'adressent tous ses soupirs ; en tout temps, en tout lieu, en toute occasion, c'est à Jésus-Christ seul qu'il veut plaire. Mais pour arriver à ce point, il faut extirper de son cœur toute affection qui n'est pas pour Dieu. Je demande : que doit faire une âme pour se donner toute à Dieu ? Elle doit éviter tout ce qui déplaît à Dieu, et faire tout ce qui lui plaît le plus : 1° accepter sans exception tout ce qui lui vient de ses mains, quelque dur et quelque

déplaisant que soit cela ; 3° enfin préférer en tout la volonté de Dieu à la sienne propre. Voilà ce qu'il faut faire pour être uni à Dieu.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Mon Dieu ! et mon tout ; je vois que malgré mes ingratitude nombreuses et toutes mes négligences à vous servir, vous continuez de m'inviter à vous aimer. Me voici, je ne veux plus résister, j'abandonne tout pour être tout à vous. Je ne veux plus vivre pour moi-même ; vous m'avez trop obligé de vous aimer. Mon âme s'est éprise de vous, ô mon Jésus, et c'est pour vous que je soupire. Eh ! comment pourrais-je aimer autre chose que vous, après vous avoir vu mourir de douleur sur une croix pour me sauver ? Comment pourrais-je vous contempler mort, épuisé de souffrances, et ne pas vous aimer de tout mon cœur ? Oui, je vous aime, et mon seul désir est de vous aimer dans cette vie et dans l'autre. Mon amour, mon espérance, ma force et ma consolation, donnez-moi la force de vous être fidèle. Eclairiez-moi, faites-moi connaître de quoi je dois me détacher, et donnez-m'en la force ; je veux vous obéir en tout. O amour de mon âme, Je m'offre et me donne tout entier à vous pour satisfaire au désir que vous avez de vous unir à moi afin de m'unir tout entier à vous, vous qui êtes mon Dieu et mon tout. Venez, ô mon Jésus, prenez possession de tout moi-même, attirez à vous toutes mes pensées et toutes mes affections. Je renonce à tous mes appétits, à toutes mes consolations, à toutes les choses créées ; vous seul vous me suffisez. Donnez-moi la grâce de ne penser qu'à vous, de ne désirer, de ne chercher que vous, ô mon bien-aimé et mon unique bien ! Marie, mère de Dieu, obtenez-moi la sainte persévérance.

CHAPITRE XII

CHARITAS NON IRRITATUR. CELUI QUI AIME JÉSUS-CHRIST, NE S'IRRITE
JAMAIS CONTRE LE PROCHAIN.

I. La vertu qui consiste à ne point s'irriter dans les contrariétés qui nous arrivent, est fille de la mansuétude, vertu principale sur laquelle nous avons déjà donné plusieurs détails dans les chapitres précédents ; mais comme les occasions de l'exercer reviennent continuellement avec le devoir de le faire, pour quiconque vit au milieu des hommes, nous en dirons ici encore quelque autre chose de plus particulier et de plus pratique.

II. L'humilité et la mansuétude sont les vertus les plus chères à Jésus-Christ, et de là vient qu'il dit à ses disciples que ce qu'ils avaient à apprendre de là, c'était notamment d'être humbles et doux : « Apprenez de moi, leur disait-il, que je suis doux et humble de cœur¹ » Notre Rédempteur a été appelé l'agneau de Dieu², tant à cause du sacrifice qu'il avait à faire de lui-même sur la croix, en vue de satisfaire pour nos péchés, qu'à cause de la douceur qu'il montra toute sa vie, et spécialement durant sa passion. Lorsque dans la maison de Caïphe il reçut un soufflet de la main d'un de ses officiers, qui en même temps le traitait de téméraire, en lui disant : « Est-ce ainsi que tu réponds au pontife³ ? » il ne fit d'autre réplique que celle-ci : « Si j'ai mal parlé, montrez en quoi je l'ai fait ; si au contraire j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous⁴ ? » Cette même douceur ne se démentit pas même à la mort. Tandis qu'il était sur la croix, et que ses bourreaux

¹ Discite a me, quia mitis sum et humilis corde.

² Ecce agnus Dei.

³ Sic respondes pontifici ?

⁴ Si male locutus sum, testimonium perhibe de malo ; si autem bene quid me cœdis ? (Jo. xviii, 23.)

l'accablaient de railleries et d'imprécations, il pria le Père éternel de leur pardonner¹

III. Oh ! combien Jésus-Christ aime les cœurs doués de mansuétude, qui essuient sans emportement et sans colère les affronts, les railleries, les calomnies, les persécutions, et même les coups et les contusions ! Les prières des hommes doux sont toujours agréables à Dieu, disait Judith², c'est-à-dire qu'elles sont toujours exaucées. C'est à ces hommes que Jésus-Christ a promis spécialement le paradis³ Le paradis, disait le P Alvarez, est la patrie de ceux qu'on dédaigne et qu'on foule aux pieds : et cela est vrai, car c'est à eux qu'est réservé le royaume céleste, et non aux superbes, quelque honorés et quelque estimés qu'ils soient dans le monde. David dit des premiers que non-seulement ils obtiendront la béatitude éternelle, mais qu'ils jouiront même en cette vie d'une profonde paix⁴ Les saints, en effet, ne conservent aucune rancune contre ceux qui les ont maltraités, et le Seigneur, pour prix de leur patience, augmente la paix intérieure dont ils jouissent. Lorsque certaines personnes disent du mal de moi, disait sainte Thérèse, il me semble que j'éprouve pour elles, dans mon cœur, de nouveaux sentiments d'affection. » Aussi le tribunal romain dit-il à la louange de cette sainte que les injures mêmes fournissaient dans son cœur un aliment à son amour⁵ Une aussi grande mansuétude ne peut se trouver que là où se trouve beaucoup d'humilité entretenue par une basse opinion qu'on a de soi-même, et qui nous fait croire que nous méritons toutes sortes de mépris. Les orgueilleux, au contraire, sont toujours en colère et respirent la vengeance, parce qu'ils sont pleins d'eux-mêmes, et qu'ils se jugent dignes de tout honneur.

¹ Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt. (*Luc.* 23, 34.)

² Mansuetorum semper tibi placuit deprecatio. (*Judith.* 1x, 16.)

³ Beati mites, quia ipsi possidebunt terram. (*Matth.* v, 4.)

⁴ Mansueti hæreditabunt terram, et delectabuntur in multitudine pacis. (*Psal.* xxxvi, 11.)

⁵ Offensiones ipsi amoris escam ministrabant.

IV. « Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur¹ »
 Il est donc nécessaire de mourir dans le Seigneur pour être heureux et pour commencer à jouir de la béatitude dès cette vie, j'entends de cette sorte de béatitude qu'on peut avoir avant même d'être admis dans le ciel, béatitude moindre sans doute que la béatitude céleste, mais cependant supérieure à tous les plaisirs de la terre², ainsi que l'écrivait l'Apôtre à ses disciples. Mais pour obtenir cette paix, cette sérénité, au milieu des affronts et des calomnies, il faut être mort dans le Seigneur. Un mort ne sent rien, quelque chose qu'on lui fasse ; l'homme au cœur doux est semblable au mort, il ne voit ni ne sent ; il souffre le mépris et l'opprobre. Celui qui aime véritablement Jésus-Christ arrive à cette jouissance, parce que, résigné à la volonté divine, il reçoit d'une humeur toujours égale les événements heureux ou malheureux, les consolations et les afflictions, les marques de bienveillance et les injures. Ainsi faisait l'Apôtre, qui surabondait de joie au milieu de toutes ses tribulations³ Heureux celui qui arrive à ce degré de vertu ! Il jouit d'une paix perpétuelle, avantage qui surpasse tous les biens de ce monde. « Que vaut toute la terre, disait saint François de Sales, en comparaison de la paix du cœur ? Et en vérité, que sont les richesses et les honneurs pour celui dont le cœur vit dans le trouble et dans l'inquiétude ? »

V. En un mot, pour rester unis à Jésus-Christ, nous devons faire tranquillement tout ce que nous faisons, sans nous mettre en peine des accidents fâcheux qui pourront survenir. Le Seigneur n'habite pas dans les cœurs pleins de trouble⁴ Écoutez ce que nous dit sur cette matière le précepteur de la mansuétude, saint François de Sales. « Ne nous mettons jamais en colère, n'ouvrons jamais à cette passion violente, sous quel-

¹ Beati mortui qui in Domino moriuntur. (*Apoc.* xiv, 13.)

² Et pax Dei quæ exsuperat omnem sensum custodiat corda vestra. (*Philip.* iv, 7.)

³ Superabundo gaudio in omni tribulatione nostra. (*II Cor.* vii, 4.)

⁴ Non in commotione Dominus. (*III, Reg.* xix, 11.)

que prétexte que soit, la porte de notre cœur ; car, une fois qu'elle est entrée, il n'est plus en notre pouvoir de la chasser, ni de la modérer. Les remèdes pour cela sont : 1° de la repousser sur-le-champ, en portant ailleurs son attention et sans dire une parole ; 2° à l'imitation des apôtres quand ils virent la mer en tempête, recourir à Dieu, à qui il appartient de rétablir le calme dans le cœur ; 3° Si vous sentez que, plus forte que vous, la colère a déjà mis le pied dans la place de votre esprit, faites tous vos efforts pour ramener le calme dans votre âme. Faites ensuite des actes d'humilité et de douceur auprès de la personne contre laquelle vous vous sentiez irrité ; mais que tout cela se fasse avec suavité et sans violence, car il importe de ne point aigrir la blessure (a). » Saint François ajoutait à cette occasion, qu'il avait été obligé de travailler beaucoup dans sa vie pour vaincre deux passions qui prédominaient en lui : la colère et l'amour. Pour surmonter la première, il avait été obligé de combattre pendant douze ans ; quant à la seconde, il avait cherché à la diriger vers un autre objet, en abandonnant la créature, et en reportant toutes ses affections sur son Créateur. Par l'emploi de ces moyens, Saint François acquit une telle quiétude, qu'elle paraissait même au dehors, se montrant toujours avec une visage serein et riant.

VI. « D'où viennent les guerres, si ce n'est de vos désirs désordonnés ? » Lorsque, à quelque occasion, on se sent agité par la colère, on croit se soulager en donnant l'essor à la colère par quelque action, ou du moins par quelques paroles ; mais on se trompe, car, après cette explosion du ressentiment, on se trouvera plus agité encore qu'on ne l'était au premier moment. Voulez-vous conserver une paix constante, prenez garde d'être jamais de mauvaise humeur. Mais si l'on s'aperçoit que la mauvaise humeur nous gagne, ayons soin de la chasser aussitôt, sans la laisser dormir la nuit avec nous ;

¹ Unde bella, nisi a concupiscentiis vestris ? (*Jac. iv, 4.*)

(a) Voir l'*Introduction à la vie dévote* (III^e partie, chap. viii.) où les mêmes pensées sont exprimées quant au fond. (L'éditeur.)

et pour cela, cherchons à nous distraire au moyen d'un livre, ou par quelque cantique pieux, ou par quelque conversation enjouée avec un ami. Le Saint-Esprit nous avertit que la colère repose dans le sein de l'insensé¹ Dans le cœur des insensés qui aiment peu Jésus-Christ, la colère trouve asile pour longtemps ; dans le cœur des amants de Jésus-Christ, si elle entre parfois en cachette, elle n'y reste pas, elle s'y éteint. Une âme vivement éprise d'amour pour le Rédempteur n'a jamais d'humeur ni d'impatience, parce que, ne voulant que ce que Dieu veut, elle est toujours tranquille et d'humeur égale. La volonté divine la rassure et la soutient dans l'adversité, et sa douceur, que rien n'altère, s'exerce envers tous ; mais cette mansuétude ne peut s'obtenir à moins de beaucoup d'amour pour Jésus-Christ. Nous ne sommes jamais plus doux et plus affables envers les autres, que lorsque notre affection pour Jésus-Christ augmente.

VII. Mais comme nous n'éprouvons pas toujours cette tendresse, nous devons nous préparer par l'oraison mentale à souffrir les maux qui pourront nous arriver. Ce fut ainsi que firent les saints, qui, par ce moyen, se sont trouvés mieux disposés à recevoir avec patience et mansuétude les outrages de toute espèce. En quelque temps que nous soyons insultés par le prochain, si nous ne nous trouvons pas préparés, nous saurons difficilement prendre le parti convenable pour ne pas nous laisser emporter par la colère. La passion au contraire nous dira, que la raison permet de repousser l'audace de celui qui nous maltraite à tort, par la force et la violence ; mais saint Jean Chrysostome nous dit qu'une réponse brûlante de ressentiment n'est pas un bon moyen d'éteindre le feu qui brûle au cœur du prochain, que c'est au contraire lui donner plus d'activité² Faudra-t-il donc user de douceur et de courtoisie envers un brutal qui sans raison nous offense ? Voici la réponse de saint François de Sales ; « Combattez vos im-

¹ Ira in sinu stulti requiescit. (*Eccl.* vii, 10.)

² Igne non potest ignis extingui. (*Chrysost. hom.* 98, in *Gen.*)

patiences, en exerçant la sainte débonnairété et douceur, non seulement à tous propos, mais encore sans propos. »

VIII. Il faut en ce cas tâcher de répondre par quelques paroles bienveillantes ; c'est le moyen d'éteindre le feu de la colère, selon l'avis de l'Esprit-Saint¹ Mais quand nous avons l'esprit troublé, le meilleur parti, c'est de nous taire. « L'œil troublé par la colère ne voit point, dit saint Bernard, les choses comme elles sont² » La passion est comme un voile qui tombe sur les yeux, et ne permet plus de discerner le bien du mal. Il importe alors de faire avec soi-même le pacte que saint François de Sales avait fait avec sa langue. « Je suis convenu, disait-il, avec ma langue, qu'elle ne prononcerait pas un seul mot, tant que mon cœur serait agité. »

IX. Quelquefois pourtant, il peut arriver qu'il soit nécessaire de réprimer un mot insolent par des paroles dures. « Mettez-vous en colère, a dit David, et ne péchez point³ » Il paraît donc qu'il est permis de se mettre en colère, pourvu qu'on le fasse sans commettre de faute. Mais ici précisément se trouve la difficulté. En théorie, on pourrait trouver à propos de parler ou de répondre avec âpreté à quelqu'un pour le faire rentrer en lui-même ; mais en pratique il est bien difficile de le faire, sans tomber soi-même dans quelque faute ; de sorte que le parti le plus sûr, c'est de faire ses représentations ou de répondre toujours avec douceur et d'avoir soin de ne point garder de ressentiment. « Je n'ai jamais cédé au ressentiment, disait saint François de Sales, sans m'en être repenti après. » Lorsqu'en certaine occasion on se sent échauffé, il vaut mieux se taire, et réserver sa remontrance pour un temps plus opportun, quand il n'y a plus d'agitation dans le cœur.

X. Nous devons spécialement pratiquer la mansuétude, lorsque nous sommes repris par nos supérieurs ou nos amis. C'est un grand témoignage que l'on hait le vice, disait saint François de Sales, quand on a agréables les avertissements. Qui

¹ Responsio mollis frangit iram. (*Prov.* xv, 1.)

² Turbatus præ ira oculus rectum non videt. (*De consid. lib.* II, c. xi, n. 20.)

³ Irascimini, et nolite peccare. (*Psal.* iv, 5.)

aime la correction, aime la vertu contraire au défaut dont il est repris, et fait son profit de ces avertissements pour éviter le vice qui lui est opposé. Il faut aussi que nous soyons doux envers nous-mêmes. Le démon nous fait entendre que c'est une chose très-louable de nous emporter contre nous-mêmes quand nous commettons une faute ; mais ne nous laissons point prendre à ces manœuvres, par lesquelles il cherche à nous tenir dans l'inquiétude, afin que nous ne puissions rien faire qui soit bien. Tenez pour certain, disait encore saint François de Sales, que toute pensée qui nous cause de l'inquiétude ne vient point de Dieu, qui est le prince de paix, mais du démon ou de l'amour propre, ou de l'estime que nous avons de nous-mêmes. Voilà les trois sources de tous nos troubles. C'est pourquoi, dès qu'il nous survient de telles pensées, nous devons les rejeter et les mépriser.

XI. La mansuétude nous est extrêmement nécessaire quand nous devons reprendre les autres. Les corrections infligées avec un zèle amer font plus de mal que de bien, surtout quand celui qu'il s'agit de corriger a l'esprit agité : nous devons suspendre alors toute correction, et attendre le moment plus favorable où la colère se sera apaisée. Nous ne devons pas non plus chercher à corriger les autres, quand nous sommes de mauvaise humeur, parce que nos paroles en seraient empreintes, et que le coupable, se voyant repris durement, tiendrait peu de compte d'une remontrance qu'il jugerait passionnée. Tout ceci ne se rapporte qu'au bien ou à l'intérêt du prochain, car, pour ce qui concerne le nôtre propre, faisons voir que nous aimons Jésus-Christ, en supportant en paix et avec joie les mauvais traitements, les injures et les mépris.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O Jésus, joie de mon âme, vous qui, exposé aux outrages des hommes, m'avez appris par votre exemple à souffrir les mépris et l'injustice, je vous promets de tout endurer, de ce jour en avant, pour l'amour de vous, de vous, mon Dieu, qui

avez tant supporté d'ignominies de la part des hommes pour l'amour de moi. Donnez-moi la force d'exécuter mes résolutions ; faites-moi connaître et accomplir tout ce que vous voulez de moi. Pour moi, je ne veux chercher d'autre bien que vous, qui êtes le bien infini. Vous qui avez tant de zèle pour mon salut, faites que je n'aie pas d'autre soin que de vous plaire, faites que mes pensées s'emploient constamment à me faire éviter les occasions de vous offenser. Eloignez de moi tout ce qui pourrait me distraire de votre amour. Je me dépouille de ma liberté, et je la consacre tout entière à votre bon plaisir. je vous aime, bonté infinie, je vous aime, ô mon bien-aimé ; ô Verbe incarné, je vous aime plus que moi-même ! Ayez pitié de moi ; guérissez-moi de toutes les plaies qui restent à mon âme pour les offenses qu'elle vous a faites. Je me jette dans vos bras, ô mon Jésus ! je veux être tout à vous, je veux souffrir tout pour vous, et je ne vous demande autre chose que vous-même. Vierge sainte, Marie, ô ma mère ! je me confie à vous ; secourez-moi auprès de votre fils par votre puissante intercession.

CHAPITRE XIII

CHARITAS NON COGITAT MALUM, NON GAUDET SUPER INIQUITATE ;
 CONGAUDET AUTEM VERITATI. CELUI QUI AIME JÉSUS-CHRIST, NE
 VEUT RIEN AUTRE CHOSE QUE CE QUE VEUT JÉSUS-CHRIST.

I. La charité est toujours unie à la vérité ; et de là vient que la charité, connaissant que Dieu est l'unique bien, déteste le mensonge et l'iniquité qui s'opposent aux volontés divines ; d'un autre côté, elle ne se complaît que dans ce que Dieu veut. Et ainsi l'âme qui aime Dieu s'occupe fort peu de ce qu'on dit d'elle, et s'applique uniquement à plaire à Dieu. Le moyen d'être vraiment bien avec Dieu, disait le bienheureux Henri Suson, c'est de ne songer qu'à se conformer en tout point à la vérité, et de n'attacher aucun prix à l'opinion ou à l'estime des hommes, de quelque manière qu'on nous traite.

II. Nous avons déjà dit plus d'une fois que toute la sainteté et la perfection d'une âme consiste à se renoncer elle-même, et à suivre en toutes choses la volonté de Dieu, mais c'est ici le lieu d'en parler plus à loisir. Voici donc quelle doit être toute notre étude, si nous voulons nous sanctifier : c'est de ne jamais suivre notre propre volonté, mais toujours celle de Dieu, puisque la substance de tous les préceptes, comme de tous les conseils, se réduit pour nous à faire et à souffrir ce que Dieu veut et comme il le veut. Prions en conséquence le Seigneur de nous donner la sainte liberté d'esprit, cette liberté qui nous rend capables d'embrasser tout ce qui plaît à Jésus-Christ, malgré toutes les répugnances de notre amour-propre et du respect humain. L'amour de Jésus-Christ établit ceux en qui il règne dans une indifférence entière, qui leur rend tout égal, le doux comme l'amer ; ils ne veulent rien de ce qui leur plaît à eux-mêmes, et ils veulent tout ce qui plaît à Dieu ; ils s'emploient avec le même zèle aux petites choses comme aux grandes, à ce qui n'a rien d'attrayant, comme à ce qui a de l'attrait ; il suffit pour eux que la chose soit agréable à Dieu.

III. « Aimez Dieu, disait saint Augustin, et faites après cela ce que vous voudrez¹ » Celui qui ne cherche qu'à contenter son bien-aimé, disait sainte Thérèse, est content de tout ce qui contente le bien-aimé. Telle est la force de l'amour, lorsqu'il est parfait : il nous fait oublier nos propres avantages et notre satisfaction personnelle, pour reporter toutes nos pensées vers le bien-aimé, et chercher toutes les occasions de l'honorer par nous-mêmes ou par les autres. Ah ! Seigneur, tout notre malheur vient de ce que nous n'avons pas les yeux constamment fixés sur vous. Si nous ne vous perdions jamais de vue dans la voie que nous avons à suivre, nous arriverions bientôt ; mais nous tombons et nous trébuchons mille fois, et nous nous égarons même, faute de regarder attentivement le vrai chemin. « Voilà donc quel doit être l'unique but de nos pensées, de nos actions, de nos désirs et de nos prières, le bon plaisir

¹ Ama, et fac quod vis.

de Dieu ; et le chemin à suivre pour arriver à la perfection, c'est de suivre pas à pas sa volonté.

IV Dieu veut de chacun de nous que nous l'aimions de tout notre cœur¹ On aime véritablement Jésus-Christ de tout son cœur, quand on lui dit d'un cœur sincère avec l'Apôtre : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse²? » c'est-à-dire, apprenez-moi ce que vous désirez de moi, car je veux vous obéir en tout. Observons que lorsque nous déclarons né vouloir que ce que Dieu veut, c'est notre plus grand bien que nous demandons, car certainement Dieu ne veut que ce qui nous convient le mieux. « La conformité à la volonté divine, disait saint Vincent de Paul, est le trésor du Chrétien, et le remède à tous ses maux, puisqu'elle renferme l'abnégation de soi-même, et l'union avec Dieu comme avec toutes les vertus. » C'est là, en un mot, que réside toute la perfection, à être en état de dire : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse³? » Jésus-Christ nous promet qu'il ne laissera pas se perdre un seul cheveu de notre tête⁴, c'est-à-dire que, pour chaque bonne pensée que nous avons de le satisfaire, pour toute tribulation que nous souffrons avec calme en nous conformant à sa sainte volonté, le Seigneur nous rendra bien pour bien, et nous récompensera amplement. « Le Seigneur, disait sainte Thérèse, ne nous envoie jamais une peine, qu'il ne nous dédommage par quelque faveur, si nous l'acceptons avec résignation. »

V Mais, cette résignation à la volonté divine doit être, de notre part, entière et sans réserve, constante et irrévocable. En cela consiste la véritable perfection ; à ce but doivent tendre tous nos actes, tous nos désirs, toutes nos prières. Quelques personnes adonnées à l'oraison, disait saint Philippe de Néri, en lisant les extases et les ravissements de sainte Thérèse et des autres saints, ont un vif désir de parvenir à ces sortes d'unions surnaturelles. On doit repousser de tels désirs

¹ Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo. (*Matth.* xxii, 37.)

² Domine, quid vis me facere? (*Art.* ix, 6.)

³ Domine, quid vis me facere?

⁴ Et capillus de capite vestro non peribit. (*Luc.* xxi, 18.)

comme contraires à l'humilité. Si nous voulons nous sanctifier, nous devons désirer la vraie union avec Dieu, qui consiste à unir totalement notre volonté à la sienne. « On se trompe, disait sainte Thérèse, lorsqu'on s'imagine que l'union avec Dieu consiste en ravissements, en extases, en jouissances de Dieu. Elle ne consiste que dans l'assujétissement de notre volonté à la volonté divine, et cet assujétissement est entier, quand notre volonté se trouve détachée de tout, et tout-à-fait unie à celle de Dieu, de telle sorte qu'elle n'ait d'autres mouvements que ceux qui lui viennent de Dieu. Voilà la vraie, l'essentielle union que j'ai toujours désirée, et que je demande sans cesse au Seigneur. » Et puis elle ajoutait : « Oh ! combien ne sommes-nous pas qui tenons ce langage, et à qui il semble ne pas vouloir autre chose ! mais combien y en a-t-il peu qui y parviennent ! » Et c'est la vérité ; nous disons : Seigneur, je vous donne ma volonté, je ne veux que ce que vous voulez ; mais lorsqu'ensuite arrivent les contrariétés, nous ne savons pas nous résigner à la volonté divine. De là vient que tant de gens se lamentent de leur mauvaise fortune en ce monde, se plaignent d'avoir à subir toutes les disgrâces, et se rendent par là réellement malheureux.

VI. Si nous nous mettions d'accord avec la volonté divine dans tout ce qui nous arrive de contraire, nous nous sanctifierions sans aucun doute, et nous serions les plus heureux du monde. Tous nos soins doivent donc se borner à soumettre notre volonté à celle de Dieu, en toutes choses, bonnes ou mauvaises. C'est l'avis que nous donne le Saint-Esprit par ces paroles : « Ne tournez pas à tout vent¹ » Quelques-uns sont comme des banderoles qui se meuvent et tournent au gré du vent. Si le vent est favorable, et tel qu'ils le désirent, on les voit tout satisfaits, et les meilleurs du monde ; mais quand le vent est contraire, et que les choses ne leur arrivent pas comme ils le voudraient, ils deviennent tristes, chagrins, impatients. Aussi n'arrivent-ils jamais à se sanctifier, et ils mènent une

¹ Ne ventiles te ad omnem ventum. (*Eccli.* xx, 11.)

vie malheureuse, puisque, dans cette vie, les maux arrivent plus souvent que les biens. Saint Dorothée disait qu'un puissant moyen pour conserver sans altération la paix intérieure et la tranquillité de l'âme, c'était de recevoir tous les événements de quelque manière qu'ils arrivent, comme nous venant de la main de Dieu. On ne vit jamais, ajoute saint Dorothée, les anciens Pères du désert se livrer à la colère ou à la mélancolie ; car, toutes les fois qu'ils éprouvaient un accident, ils le regardaient comme venant de Dieu, et le recevaient avec allégresse. O heureux celui qui vit étroitement uni à son Dieu, et soumis à sa sainte volonté ! Il ne s'enfle point de ses succès ni ne se laisse abattre par le malheur, parce qu'il sait que tout nous vient de la main de Dieu. La volonté de Dieu sert toute seule de règle à la sienne ; il ne fait que ce que Dieu veut, et il ne veut que ce que Dieu fait. Il ne s'engage pas dans beaucoup d'affaires, mais il cherche à faire parfaitement ce qu'il croit propre à plaire à Dieu. Les plus petites obligations de son état passent à ses yeux avant les actions les plus grandes et les plus glorieuses ; car, dans les actions de cette dernière espèce, l'amour-propre peut jouer un grand rôle, tandis que les premières sont bien certainement conformes à la volonté de Dieu.

VII. Nous serons donc heureux, si nous recevons de Dieu toutes les choses qu'il a disposées avec une résignation parfaite à sa volonté, sans chercher à voir si elles sont ou si elles ne sont pas conformes à nos inclinations. « Quand pourrions-nous donc, disait la sainte Mère de Chantal, goûter la douceur de la volonté divine dans tout ce qui nous arrive, sans y voir autre chose que le bon plaisir de Dieu, qui, dans son amour et dans notre intérêt, nous répartit également les biens et les maux ? Quand viendra le temps où nous pourrions nous jeter dans les bras de notre père céleste, que son amour extrême nous tient toujours ouverts, nous reposant sur lui du soin de nos personnes et de nos affaires, ne gardant pour nous que le seul désir de lui plaire ? » Les amis de saint Vincent de Paul disaient, de son vivant : Monsieur Vincent est toujours Vin-

cent. » Ils voulaient dire que, dans toutes les circonstances, heureuses ou malheureuses, le saint se montrait constamment le visage serein, l'humeur égale ; comme il s'était donné à Dieu tout entier, il était sans crainte et ne voulait rien autre chose que ce qui plaisait à Dieu. « Ce saint abandon, disait sainte Thérèse, engendre cette précieuse liberté d'esprit que possèdent les parfaits, et dans laquelle on trouve tout le bonheur qu'on peut désirer sur la terre. Celui qui ne craint rien du monde, qui ne veut ni ne désire rien des choses de ce monde, ne possède-t-il pas tous les biens ? »

VIII. Bien différentes de cette sainte, beaucoup de personnes se font de la sainteté une idée particulière, chacune suivant son humeur. Celle-ci, d'un naturel mélancolique, la fait consister à vivre dans la solitude ; celle-là, d'un caractère rude et peu traitable, à faire pénitence et à se mortifier ; une troisième, naturellement intrigante et active, veut prêcher, concilier, s'entremettre ; une autre, d'humeur généreuse, fera des aumônes ; d'autres encore croiront se sanctifier par beaucoup de prières vocales ou par la visite des églises ; et c'est en cela qu'ils font consister toute la sainteté. Les œuvres extérieures sont bien le fruit de l'amour que nous avons pour Jésus-Christ, mais le véritable amour consiste à se soumettre à la volonté de Dieu, et par conséquent à se renoncer soi-même et à choisir de préférence ce qui est le plus agréable à Dieu, et cela uniquement parce que Dieu le mérite.

IX. D'autres veulent bien servir Dieu, mais dans tel emploi, en tel lieu, avec telle compagnie ou en telle circonstance ; sinon, ils se rebutent, ou ils ne font rien qu'à contre-cœur. Ces hommes ne possèdent point la liberté d'esprit, mais ils sont esclaves de l'amour propre ; aussi, acquièrent-ils peu de mérite, même dans ce qu'ils font ; ils vivent dans une inquiétude continuelle, parce qu'attachés à leur propre volonté, ils trouvent pesant le joug de Jésus-Christ. Ah ! ceux qui aiment véritablement Jésus-Christ n'aiment que ce qui plaît à Jésus-Christ, sans autre motif que parce que cela lui plaît, et cela, lorsqu'il le veut, là où il le veut, et de la manière qu'il l'entend,

soit qu'il les élève à des emplois honorables, soit qu'il les attache à une condition humble et abjecte, soit enfin qu'il les tienne dans l'inaction, ou qu'il les fasse vivre dans l'obscurité, Voilà ce qu'exige le pur amour de Jésus-Christ. Travaillons donc constamment à combattre nos goûts, à réprimer les mouvements de l'amour-propre, qui ne voudrait pour nous que des occupations honorables ou glorieuses, ou du moins conformes à nos inclinations. Eh ! de quoi nous servirait d'être, dans ce monde, les plus estimés, les plus riches, les plus grands, si ce n'était pas la volonté de Dieu ? J'aimerais mieux, disait le bienheureux Henri Suson, être le plus vil des animaux qui rampent sur la terre, si telle était la volonté de Dieu, que de tenir dans le ciel le rang des Séraphins par ma volonté propre.

X. Jésus-Christ a dit dans l'Évangile : « Beaucoup me diront : Seigneur, en votre nom j'ai chassé les démons et opéré beaucoup de miracles¹ » Mais le Seigneur leur répondra : « Je ne vous ai jamais connus ; retirez-vous de moi, vous tous ouvriers d'iniquité² » Eloignez-vous ; je ne vous vis jamais au nombre de mes disciples, car vous vouliez suivre votre humeur et vos goûts, plutôt que de vous plier à ma volonté. Ce que je dis ici, s'applique principalement à ces prêtres, prétendus ouvriers évangéliques, qui travaillent au salut et à l'édification des autres, et qui vivent, eux, plongés dans la fange de leurs vices. La perfection consiste : 1° dans un véritable mépris de soi-même ; 2° dans l'entière mortification de ses appétits ; 3° dans une soumission parfaite à la volonté de Dieu. Celui à qui manque une de ces vertus, est hors de la voie de la perfection. C'était là ce qui faisait dire à un digne serviteur de Dieu, qu'il valait mieux, dans toutes nos actions, avoir pour but la volonté de Dieu, que d'avoir en vue sa gloire ; car en faisant la volonté de Dieu nous pouvons être certains que nous

¹ Domine, nonne in nomine tuo prophetavimus, dæmonia ejecimus, et in nomine tuo virtutes multas fecimus ? (*Matth.* vii, 22.)

² Numquam novi vos ; discedite a me, qui operamini iniquitatem. (*Ibid.* v, 23.)

agissons aussi pour sa gloire, au lieu que nous courons grand danger de nous tromper, et de ne suivre que notre propre volonté, sous le prétexte de la gloire de Dieu. « Il y a beaucoup de gens, lisons-nous dans Saint François de Sales, qui disent à notre Seigneur : Je me donne tout à vous sans aucune réserve ; mais il y en a fort peu qui embrassent la pratique de cet abandonnement, lequel n'est autre chose qu'une parfaite indifférence à recevoir toute sorte d'événements, selon qu'ils arrivent par l'ordre de la divine providence de Dieu, aussi bien l'affliction comme la consolation, la maladie comme la santé, la pauvreté comme les richesses, le mépris comme l'honneur, et l'opprobre comme la gloire¹ »

XI. Ainsi on reconnaît le véritable amour pour Jésus-Christ à la résignation dans les souffrances, et à l'acceptation sans murmure des choses désagréables et contraires à notre amour-propre. « Qui n'est pas prêt à tout souffrir et à s'abandonner entièrement à la volonté de son bien-aimé, ne sait pas, dit Thomas à Kempis, ce que c'est que d'aimer² » Le P Balthazar Alvarez disait, que l'homme qui dans les peines se soumet paisiblement à la volonté céleste, court vers Dieu en poste. Sainte Thérèse disait à son tour : « Quel plus grand bien peut-on acquérir, que d'obtenir quelque preuve d'être agréables à Dieu? » J'ajouterai que la preuve la moins équivoque que Dieu puisse nous donner que nous lui sommes agréables, est dans la paix intérieure que nous ressentons au milieu des tribulations que Dieu nous envoie. Le Seigneur nous tient compte de nos actions de grâces pour les biens que nous lui devons dans ce monde ; mais, dit le P Jean d'Avila, un *soit loué le Seigneur* dans l'adversité, vaut mieux que six mille remerciements dans la bonne fortune. »

XII. Il faut remarquer ici que nous ne devons pas garder notre résignation pour les seuls maux qui nous viennent directement de Dieu, comme les maladies, notre peu de talent,

¹ Entrot. II. (Œuvres de S. Franç. de Sales, t. III, p. 286, édit. Vivès.)

² Qui non est paratus omnia pati, et ad voluntatem stare dilecti, non est dignus amator appellari.

les pertes accidentelles de nos biens ; mais que nous devons en avoir encore pour ceux qui nous viennent indirectement de Dieu, comme les persécutions des hommes, les larcins, les injures, etc. Car, en réalité, tout nous vient de Dieu. David fut un jour insulté par un de ses vassaux, nommé Seméi, qui, des injures passant aux voies de fait, lui lança des pierres. Un des officiers de David voulait couper la tête à ce téméraire ; mais David l'en empêcha par ces paroles¹ : « Laissez-le dire, car le Seigneur a voulu qu'il maudisse David ; » ce qu'il faut entendre en ce sens que Dieu se servait de cet homme pour punir David de ses péchés, en permettant qu'il l'injurât.

XIII. Sainte Marie-Madeleine de Pazzi disait en conséquence, que toutes nos prières doivent avoir pour but de demander à Dieu la grâce de nous conformer à sa sainte volonté. Il est des âmes qui, avides de jouissances spirituelles, ne cherchent par l'oraison qu'à se procurer des sentiments doux et agréables, pour s'y complaire. Mais les âmes fortes, celles qui désirent sincèrement être à Dieu, ne demandent à Dieu que des lumières suffisantes pour qu'elles puissent connaître sa volonté, et la force nécessaire pour s'y conformer. Pour arriver au pur amour, il faut que notre volonté se soumette en tout à celle de Dieu. « Ne croyez jamais, disait saint François de Sales, être arrivés à la pureté (d'intention) que vous devez avoir, si, avant tout, votre volonté ne se soumet avec allégresse et sans réserve à la volonté du Seigneur, même dans les choses qui nous répugnent le plus. » « L'abandon de notre volonté à Dieu, ajoute sainte Thérèse, le porte à s'unir à notre bassesse. » Mais tout cela ne pourra s'obtenir que par le moyen de l'oraison mentale et de continuelles prières faites à sa divine majesté, avec un désir véritable d'appartenir à Jésus-Christ, sans réserve.

XIV O cœur très-aimable de mon divin Sauveur, cœur plein d'amour pour les hommes, puisque vous nous aimez avec

¹ Dimittite eum, ut maledicat ; Dominus autem præcepit, ut malediceret David. (*Reg.* xvi, 10.)

tant de tendresse ; cœur en un mot digne de régner et de posséder tous nos cœurs ; que ne puis-je faire entendre à tous les hommes l'amour que vous avez pour eux, et les faveurs dont vous comblez les âmes qui vous aiment ? Acceptez, Jésus, mon amour, le sacrifice que je vous fais de ma volonté ; faites-moi connaître ce que vous désirez de moi ; je ne veux que vous obéir avec l'aide de votre grâce.

DE L'OBÉISSANCE.

XV Mais quel est le moyen le plus sûr pour nous de connaître avec certitude, dans toutes nos actions, quelle est la chose que Dieu demande de nous ? Le moyen le plus sûr et le plus certain, c'est d'obéir à nos supérieurs ou à nos directeurs. « La volonté de Dieu, disait saint Vincent de Paul, est toujours exécutée, quand on obéit à ses supérieurs. « L'obéissance vaut mieux que les victimes¹, a dit l'Écclésiaste ; c'est-à-dire que le sacrifice que nous faisons à Dieu de notre volonté, en nous soumettant à l'obéissance due aux supérieurs, plaît plus à Dieu que tous les autres sacrifices que nous pourrions lui offrir. Dans toute autre chose, par exemple, dans les aumônes, les abstinences, les macérations, etc., nous donnons bien à Dieu les choses qui sont à nous ; mais en immolant notre volonté, nous nous donnons nous-mêmes. Quand nous donnons nos biens, nos mortifications, etc., ce n'est qu'une partie que nous lui donnons ; mais en lui donnant notre volonté, nous lui donnons le tout. Ainsi, quand nous disons à Dieu : Seigneur, faites-moi connaître, au moyen de l'obéissance que je veux rendre à mes supérieurs, ce que vous exigez de moi, pour que je puisse exécuter votre volonté, il ne nous reste rien de plus à lui offrir

XVI. Celui qui s'est consacré à l'obéissance, doit donc se détacher complètement de sa propre opinion. « Chacun, dit saint François de Sales, a des propres opinions, mais cela ne

¹ Melior est obedientia quam victimæ. (*Eccl.* iv, 17.)

nous empêche pas de parvenir à la perfection, pourvu que nous ne nous y attachions pas, ou que nous ne les ayons pas ; car c'est seulement l'amour de nos propres opinions qui est infiniment contraire à la perfection¹ » Mais, hélas ! rien n'est plus difficile que de renoncer à cet attachement ; et s'il y a si peu d'âmes qui se donnent entièrement à Dieu, c'est qu'il est rare qu'on se soumette en tout à l'obéissance. Il y a des gens qui tiennent si fort à leur propre volonté que, lorsqu'un devoir leur est imposé en vertu de l'obéissance, quand même la chose se rapporterait à leurs goûts, ils n'ont plus de goût ni d'empressement à la faire, par la seule raison que c'est l'obéissance qui la leur impose : car ils ne trouvent de plaisir qu'à faire ce que leur dicte leur propre volonté. Mais ce n'est pas ainsi que se conduisent les saints ; ils ne trouvent de paix que dans la pratique des œuvres que leur impose l'obéissance. La sainte Mère Jeanne de Chantal dit à ses religieuses, un jour de récréation, qu'elles pouvaient employer à leur gré cette journée tout entière. Le soir venu, elles se rendirent toutes auprès d'elle, pour la prier instamment de ne plus leur accorder la même liberté, parce qu'elles n'avaient jamais éprouvé autant d'ennui que dans cette journée, où elles s'étaient vues déliées de l'obéissance,

XVII. On se tromperait fort, si l'on pensait qu'une chose choisie par nous-mêmes pourrait être meilleure, que celle que l'obéissance nous impose. Saint François de Sales disait que laisser l'occupation que l'obéissance nous assigne, pour nous unir à Dieu par la prière, la lecture ou le recueillement, ce serait nous détacher de Dieu, pour nous attacher à notre amour-propre. » Sainte Thérèse ajoute que toute œuvre même de spiritualité, mais contraire à l'obéissance, doit être attribuée au démon, et non à Dieu, comme peut-être on voudrait se le persuader ; car, dit la sainte, « les inspirations de Dieu vont en quelque sorte de front avec l'obéissance. » Elle dit en un autre endroit : « Dieu ne demande d'une âme déterminée

¹ Entret. xiv (Oeuvres de S. Fr. de Sales, t. III, p. 455.)

à l'aimer, pas autre chose que d'obéir. » Une chose faite par obéissance, dit le P Rodriguez, vaut plus que toute autre œuvre qu'on puisse imaginer « Il vaut mieux lever de terre une paille par obéissance, que faire une longue oraison ou une rude macération par l'effet de notre volonté. » C'est ce qui faisait dire à sainte Marie-Madeleine de Pazzi, qu'elle préférait un exercice quelconque, fait par obéissance, à une longue oraison, parce que, dans cet exercice, elle était sûr d'accomplir la volonté de Dieu, au lieu qu'elle en était bien moins sûre, quand elle faisait toute autre chose. Suivant tous les docteurs, on fait mieux de s'abstenir de quelque exercice de dévotion par obéissance, que de s'y livrer de soi-même. La Sainte-Vierge révéla un jour à sainte Brigitte, que celui qui s'abstient d'une mortification par obéissance, gagne doublement, puisqu'il obtient le mérite de la mortification par le désir qu'il avait de la pratiquer, et qu'il a de plus le mérite de l'obéissance. Un autre jour, le fameux P François Arias alla visiter le vén. Jean d'Avila, son ami intime. Il le trouva pensif et triste ; il le questionna, et Jean d'Avila lui répondit ainsi : « Oh ! que vous êtes heureux de vivre sous l'obéissance, et d'être ainsi assurés de faire ce que Dieu veut ! Mais moi, qui me dira que je me rendrai plus agréable à Dieu en me transportant dans les villages voisins, pour y instruire les pauvres campagnards, ou en m'établissant à poste fixe dans un confessionnal, pour écouter quiconque se présentera ? Celui qui vit sous les règles de l'obéissance est certain que tout ce qu'il fait en obéissant se trouve conforme à la volonté de Dieu, et qu'il ne peut rien faire qui soit plus agréable à son Créateur » Gardez cela pour la consolation de tous ceux qui vivent sous l'obéissance.

XVIII. Pour que l'obéissance soit plus méritoire, il faut obéir avec volonté, c'est-à-dire en réglant notre volonté sur la volonté de notre supérieur, sans nous permettre d'examiner pourquoi ni comment nous a été imposée la chose qui nous est imposée. De là ce mot de sainte Marie-Madeleine de Pazzi, que l'obéissance parfaite veut une âme *sans jugement*, c'est-

à-dire qui fasse abnégation de son jugement. Saint Philippe de Néri disait aussi que, pour bien obéir, il ne suffit pas de faire ce qui est ordonné, mais qu'il faut le faire sans discussion ; car, ajoutait-il, la chose ordonnée est pour nous la meilleure possible, quand bien même le contraire de cette chose serait (en soi) plus agréable à Dieu.

XIX, Tout ceci ne s'applique pas seulement aux religieux, mais encore à ceux qui vivent dans le monde, sous la direction de leur père spirituel. Ces derniers n'ont qu'à se faire imposer les règles qu'ils doivent observer dans tous leurs exercices, tant spirituels que temporels, et ils seront ensuite certains de bien faire. « Ceux qui désirent avancer dans la voie de Dieu, disait saint Philippe de Néri, doivent se soumettre à un confesseur instruit, et lui obéir comme ils obéiraient à Dieu même. En agissant ainsi, on est assuré qu'on n'aura point de compte à rendre de ses actions... On doit d'ailleurs avoir foi en son confesseur, parce que Dieu ne permettra pas qu'il se trompe. Il n'y a pas de moyen plus sûr de rompre les filets du démon, que de faire la volonté d'autrui dans le bien, tandis qu'il n'y a rien de plus dangereux que de vouloir se conduire soi-même¹ Saint François de Sales, parlant de la direction du père spirituel, s'exprime en ces termes : « C'est icy l'avertissement des avertissements : quoy que vous cherchiez, dit le dévot Avila, vous ne treuverés jamais si asseurement la volonté de Dieu que par le chemin de cette humble obéissance, tant recommandée et pratiquée par tous les anciens dévots² » Saint Bernard, saint Bernardin de Sienne, saint Antonin, saint Jean de la Croix, sainte Thérèse, Jean Gerson, tous les théologiens, tous les docteurs tiennent le même langage ; douter de cette vérité, s'écrie saint Jean de la Croix, c'est presque douter de la foi. « Ne pas s'en tenir, dit-il, aux paroles du confesseur, c'est de l'orgueil, c'est manquement de foi³ » Parmi les maximes de saint François de Sa-

¹ Vie de S. Philip. de Néri, liv. I, ch. xx.

² (*Introd. à la vie dév.* 1^{re} partie, ch. iv, page 8.)

³ *Tr. des épines*, t, III, coll. 4, § 2, n. 8.

les, se trouvent les deux suivantes, qui sont bien consolantes pour les âmes timorées. 1° Jamais un vrai obéissant ne s'est perdu. 2° Contentez-vous de savoir par votre père spirituel que vous êtes dans le bon chemin, sans en chercher la connaissance. Un grand nombre de docteurs, et parmi eux Gerson, saint Antonin, Gaétan, Navarre, Sanchez, Bonacina, Cordova, etc., enseignent que l'homme scrupuleux est rigoureusement obligé d'agir contre ses scrupules, lorsqu'il est à craindre qu'à raison de ses scrupules, il ne souffre quelque dommage, ou dans son âme ou dans son corps, en perdant la santé ou la raison. C'est pourquoi les scrupuleux doivent se faire plus de scrupules de ne pas obéir à leur confesseur, que d'agir contre leurs scrupules. Voici donc, pour résumer les choses dites dans ce chapitre, en quoi consiste toute l'affaire de notre salut et de notre perfection : 1° à nous renoncer nous-mêmes ; 2° à suivre la volonté de Dieu ; 3° à le prier sans cesse de nous donner la force d'accomplir l'un et l'autre.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

*Quid mihi est in cœlo? et a te quid volui super terram? Deus cordis mei, et pars mea, Deus, in æternum*¹ O mon Rédempteur bien-aimé, ô mon Dieu infiniment aimable, puisque vous êtes descendu du ciel pour vous donner tout entier à moi, que chercherai-je sur la terre ou dans le ciel en dehors de vous, qui êtes le souverain bien, le seul bien digne d'être aimé? Soyez donc le maître de mon cœur, possédez-le tout entier ; que mon âme n'aime que vous, qu'elle n'obéisse, qu'elle ne veuille plaire qu'à vous. Que d'autres jouissent des biens de ce monde : je ne veux que vous seul ; seul, vous serez toute ma richesse, dans ce monde et dans l'autre. O mon Jésus ! Je vous donne mon cœur, et ma volonté, qui longtemps vous a été rebelle, mais maintenant je vous la consacre tout entière. *Domine, quid me vis facere?* Dites-moi ce que

¹ (*Psal. LXXII, 2.*)

vous exigez de moi ; je puis et je veux tout faire avec votre soutien. Disposez à votre gré de moi et de tout ce qui est à moi ; j'accepte tout, je me résigne à tout. O amour digne d'un amour infini ! vous m'avez aimé jusqu'à mourir pour moi ! je vous aime de tout mon cœur ? je vous aime plus que moi-même, et j'abandonne mon âme entre vos mains. Je renonce à toute affection mondaine, je me sépare de tout ce qui est créé, je me donne tout entier à vous. Daignez m'accepter, ô mon Dieu, par les mérites de votre passion, et me rendre fidèle à votre loi jusqu'à la mort. O mon Jésus, à compter de ce jour, je veux ne vivre que pour vous, ne faire que votre volonté. Assistez-moi de votre grâce, et vous, Marie, mon espérance, aidez-moi de votre protection.

CHAPITRE XIV

CHARITAS OMNIA SUFFERT. CELUI QUI AIME JÉSUS-CHRIST SOUFFRE TOUT POUR LUI : ET SPÉCIALEMENT LES INFIRMITÉS, L'INDIGENCE ET LES MÉPRIS.

I. Nous avons parlé au chapitre V de la patience en général ; nous traiterons ici de quelques cas particuliers où l'on a spécialement besoin de pratiquer la patience. Un chrétien, disait le P Balthazar Alvarez, ne doit pas s'imaginer avoir fait des progrès, tant qu'il n'a pas imprimé dans son cœur les douleurs, la pauvreté et les opprobres de Jésus-Christ, pour savoir souffrir avec une patience affectueuse les douleurs, la pauvreté et les mépris pour l'amour de son Sauveur. Parlons d'abord des souffrances et des infirmités du corps, qui nous font acquérir une magnifique couronne de mérites, quand nous les supportons avec patience. « Si nous connaissions, disait saint Vincent de Paul, le précieux trésor que renferment les maladies, nous les recevriens avec autant de plaisir qu'on reçoit les plus grands biens. » Saint Vincent prêchait d'exemple ; il était affligé de tant d'infirmités que souvent il n'avait de repos ni la nuit ni le jour ; mais à voir sa

patience, la sérénité de son visage, sa résignation parfaite, on aurait cru qu'il n'avait aucun mal. Oh ! qu'un malade donne un exemple édifiant, lorsqu'il souffre d'un œil serein les maladies, comme le faisait saint François de Sales ! Etant malade, il exposait simplement son mal au médecin, prenait ponctuellement tous les remèdes prescrits, puis demeurait en paix, sans pousser un soupir au milieu des souffrances les plus aiguës ; bien différent en cela de ceux qui, pour le plus petit mal, vous assourdissent de leurs lamentations, et voudraient que tout le monde, amis, parents, étrangers, fussent autour d'eux occupés à les plaindre. « Mes sœurs, disait sainte Thérèse à ses religieuses, sachez souffrir quelque chose pour l'amour de Dieu, sans que tout le monde le sache. Le Vén. Louis du Pont fut régalé de telles douleurs par Jésus-Christ, un jour de Vendredi-Saint, qu'il n'y avait pas dans son corps une seule place qui ne fût le siège d'une souffrance particulière. Il parla de cette espèce de martyre à un de ses amis ; mais après en avoir parlé, il s'en repentit si sincèrement qu'il fit vœu de ne jamais révéler à l'avenir à qui que ce fût les souffrances qu'il aurait à endurer

II. Je dis qu'il fut régalé de ces douleurs, parce que les saints considèrent comme un régal toute infirmité ou toute douleur que Dieu leur envoie. Saint François d'Assise se trouvant sur son lit en proie à des tourments affreux, un frère qui l'assistait lui dit : Mon père, priez le Seigneur qu'il allège un peu vos souffrances, et qu'il n'appuie pas si fort la main sur vous. A ces mots, le saint s'élança hors de son lit, et s'étant agenouillé à terre, il rendit grâces à Dieu pour les douleurs qu'il endurait ; ensuite, se tournant vers son compagnon : « Ecoutez, lui dit-il : si je ne savais que vous avez parlé par simplicité, je ne voudrais plus vous voir »

III. Ce n'est pas tant, dira ce malade, d'avoir à endurer cette maladie, qui me déplaît, que de ne pouvoir aller à l'église, faire mes dévotions, communier, entendre la messe ; de ne pouvoir accompagner mes frères au chœur, ni célébrer nos saints mystères, ni même faire oraison, tant j'ai la tête

accablée. Hé ? dites-moi, de grâce, pourquoi voulez-vous communier, dire ou entendre la messe ? Pour plaire à Dieu sans doute ? Mais Dieu ne veut pas pour le moment que vous assistiez à l'office, que vous communiez, que vous entendiez la messe ; ce qu'il veut, c'est que vous restiez patiemment sur ce lit, et que vous y supportiez les douleurs de votre maladie. Mais ce que je vous dis là ne vous plaît point. Vous ne cherchez donc pas à faire ce qui est agréable à Dieu, mais ce qui vous est agréable à vous-même. Ecoutez ce que le Vén. Jean d'Avila écrivait à un prêtre, qui se plaignait à peu près comme vous : « Vous n'avez point, mon ami, à vous occuper de ce que vous feriez si vous étiez bien portant ; mais contentez-vous d'être malade tant qu'il plaira Dieu. Si vous ne cherchez qu'à faire la volonté de Dieu, que vous importe la santé plutôt que la maladie ? »

IV Vous dites que vous ne pouvez pas même faire oraison, parce que votre tête n'y tient pas. J'en conviens. vous ne pouvez méditer : mais qui vous empêche de faire des actes de conformité à la volonté divine ? et si vous faites ces actes, c'est la plus belle oraison que vous puissiez faire, en embrassant avec amour les douleurs qui vous affligent. C'était ainsi que se conduisait saint Vincent de Paul. Quand il était gravement malade, il se mettait tout doucement en présence de Dieu, et sans se livrer à de vains efforts pour appliquer son esprit à quelque point particulier, il s'exerçait à faire de temps en temps des actes d'amour, d'espérance, d'action de grâces, et plus souvent encore de résignation, chaque fois que ses douleurs devenaient plus vives. « Les peines, disait saint François de Sales, considérées en elles-mêmes ne peuvent certes estre aymées ; mais regardées en leur origine, c'est-à-dire en la providence et la volonté divine qui les ordonne, elles sont infiniment aimables¹ » Vous ne pouvez faire oraison ? Mais quelle plus belle oraison que de jeter de temps en temps vos regards sur le crucifix, et de lui offrir les peines

¹ *Traité de l'Amour de Dieu, liv. ix, chap. II. (Œuvres, t. II, p. 247.)*

que vous endurez, en unissant ce peu que vous souffrez aux douleurs immenses que Jésus-Christ a supportées sur la croix ?

V. Une sainte dame gisait sur son lit, accablée de maux. Sa servante lui mit dans les mains un crucifix, en lui disant de prier Dieu de la délivrer de ses souffrances. Comment voulez-vous, lui répondit la malade, que je cherche à descendre de croix, tandis que je tiens dans mes mains un Dieu crucifié ? Dieu m'en garde. Ah ! laissez-moi souffrir pour celui qui a souffert pour moi des douleurs bien plus grandes que les miennes. Et c'est là précisément ce que Jésus-Christ lui-même dit à sainte Thérèse, comme elle était malade et fort souffrante ; il lui apparut avec toutes ses plaies, puis il dit : Vois, ma fille, ces plaies, juge des horribles douleurs qu'elles m'ont causées ; compare ensuite ces douleurs avec celles que tu souffres. Aussi, lorsqu'elle éprouvait quelque infirmité, elle avait coutume de dire : Quand je pense en combien de manières Notre-Seigneur a souffert, quoiqu'il fût tout-à-fait innocent, je ne sais plus où j'ai la tête à vouloir me plaindre de mes souffrances. Sainte Liduvine souffrit pendant trente-huit ans de continuel maux de toute espèce : fièvres, gouttes, plaies aux pieds et aux mains esquinancies ; mais comme elle avait sans cesse devant les yeux les douleurs de Jésus-Christ, elle était toujours contente et gaie dans son lit de douleur. De même saint Joseph de Léonesse, capucin, au moment de subir une opération cruelle, voyant que les religieux qui l'entouraient se disposaient à l'attacher avec des cordes, pour que la violence de la douleur ne lui fit pas faire des mouvements, prit en main le crucifix et dit : Qu'est-il besoin de cordes ? ah ! voici qui m'attache mieux que des cordes, et m'oblige à souffrir en paix toutes les douleurs, pour son amour. Et ce fut ainsi qu'il souffrit toute l'opération sans se plaindre. Saint Jonas martyr passa dans la glace une nuit entière. Le lendemain matin, il répondit à ceux qui le questionnaient qu'il n'avait jamais eu de nuit plus tranquille, parce qu'il s'était représenté Jésus-Christ attaché à la croix, et qu'en com-

paraison des tourments de Jésus-Christ, ses douleurs lui avaient semblé douces et légères.

VI. Oh ! combien de mérites ne peut-on pas acquérir en supportant les infirmités avec patience ! Il fut donné au P. Balthazar Alvarez de voir la grande gloire que Dieu avait préparée à une sainte religieuse, pour une infirmité qu'elle souffrait avec beaucoup de patience ; et il dit qu'elle avait acquis plus de mérites dans les huit mois de son infirmité, que d'autres religieuses pendant plusieurs années. La patience dans les peines que nous causent nos infirmités forme une grande, et peut-être la plus grande partie de la couronne que Dieu nous prépare dans le ciel. Ce fut là ce qui fut révélé à sainte Liduvine. Après avoir souffert de longues douleurs, comme je l'ai dit plus haut, elle désirait mourir martyr pour Jésus-Christ. Mais un jour que ces désirs la tourmentaient plus qu'à l'ordinaire, elle vit une belle couronne non encore terminée, et elle comprit que c'était la couronne qui lui était préparée ; et alors elle pria instamment le Seigneur d'accroître encore ses douleurs, pour que sa couronne fût entière. Le Seigneur l'exauça en envoyant des soldats qui non-seulement l'accablèrent d'injures, mais encore la maltraitèrent cruellement à coups de bâtons. Puis un ange apparut à la sainte femme, lui apportant la couronne dès lors achevée, et lui disant que les derniers outrages qu'elle venait d'essuyer avaient ajouté à sa couronne les pierreries qui manquaient, et bientôt après elle mourut.

VI. Ah ! que les douleurs et les ignominies ont de charmes et de douceurs pour les âmes éprises d'un ardent amour pour Jésus-Christ ! C'était pour cette raison que les saints martyrs allaient avec tant d'allégresse au-devant des chevalets, des crocs de fer, des lames de métal rougies au feu et des haches des bourreaux. Saint Procope martyr dit au tyran qui le tourmentait : Epuisez sur moi les tourments, mais apprenez que celui qui aime Jésus-Christ ne désire rien tant que de souffrir pour son amour. Saint Gordien, autre martyr, dit de même au tyran qui le menaçait de la mort : Vous me menacez de la

mort ! tout mon regret, c'est de ne pouvoir mourir qu'une fois pour mon Sauveur Jésus-Christ... Mais peut-être les saints parlaient-ils ainsi parce qu'ils étaient en démence, ou que les douleurs les trouvaient insensibles ? Non, répond saint Bernard, ce n'était point l'insensibilité, mais bien l'amour qui leur mettait ces paroles à la bouche¹ Ils ressentaient bien la douleur des supplices qu'on leur infligeait ; mais c'est qu'ils aimaient Dieu, et qu'ils pensaient à gagner beaucoup à souffrir, même en perdant la vie pour l'amour de Jésus-Christ.

VIII. C'est surtout en temps de maladie que nous devons être tout prêts à accepter la mort, et le genre de mort qu'il plaira de nous envoyer. Nous devons mourir, et ce sera notre dernière infirmité qui terminera notre vie, mais nous ne savons quelle infirmité sera pour nous la dernière ; il est donc nécessaire qu'à chaque maladie nous nous préparions à embrasser la mort dont Dieu a déterminé pour nous le moment. J'ai tant péché, dira ce malade, et je n'ai point fait de pénitence ; je voudrais vivre encore, non pour le plaisir de vivre, mais pour satisfaire à Dieu en quelque chose avant de mourir. Mais dites-moi, mon frère, comment savez-vous qu'en continuant de vivre vous ferez pénitence, et que vous ne vous conduirez pas au contraire plus mal encore qu'auparavant ? Maintenant vous pouvez bien espérer que Dieu vous a pardonné ; quelle plus belle pénitence y a-t-il en effet que d'accepter la mort avec résignation, si Dieu le veut ainsi ? Ce fut dans cette pensée que saint Louis de Gonzague embrassa joyeusement la mort, quand elle lui vint à l'âge si précoce de vingt-trois ans. Maintenant, disait-il, je me trouve, je l'espère du moins, en état de grâce ; plus tard je ne sais ce qu'il en serait de moi. Donc, s'il plaît à Dieu de m'appeler à lui, je meurs maintenant content. Le P. Jean d'Avila était persuadé que quiconque se trouve en quelque bonne disposition, quand même elle ne le serait que médiocrement, doit désirer la mort, uniquement pour sortir du péril que nous courons ici-bas de pécher et de perdre la grâce de Dieu.

¹ Hoc non fecit stupor, sed amor.

IX. D'ailleurs notre fragilité est telle que nous ne pouvons vivre en ce monde sans commettre au moins des péchés véniels. Sous ce rapport donc, et pour ne plus offenser Dieu, ne devons-nous pas recevoir la mort avec allégresse ? De plus, si nous aimons véritablement Dieu, nous devons soupirer avec ardeur après le moment de le voir et de l'aimer de toutes nos forces dans le paradis, ce qu'il nous est impossible de faire parfaitement ici-bas ; mais pour que nous puissions entrer dans cette bienheureuse patrie d'amour, il faut que la mort nous en ouvre la porte. C'est cette pensée qui faisait jeter à saint Augustin ce cri : Ah ! Seigneur, que je meure pour avoir le bonheur de vous voir¹ ; puisqu'à moins de mourir, je ne saurais parvenir à vous voir et à vous aimer face à face.

X. En second lieu, nous devons exercer notre patience à souffrir la pauvreté. Il est certain qu'il nous faut beaucoup de patience pour supporter la privation des biens temporels. Mais, comme le dit saint Augustin², celui qui ne possède point Dieu n'a rien ; celui au contraire qui possède Dieu, a tout. Celui qui possède Dieu et vit en union avec la volonté divine, trouve en Dieu tous les biens. Voyez saint François : Marchant nu-pieds, revêtu d'un sac et dénué de tout, il n'a à la bouche que ces mots : « Mon Dieu et mon tout³, » et il se trouve plus riche que tous les rois de la terre. On appelle pauvre celui qui désire des biens qu'il n'a pas ; au lieu qu'on est pleinement riche, quand on ne désire rien et qu'on se contente de sa pauvreté. C'est de ces derniers que saint Paul a dit : « N'ayant rien et » possédant tout⁴ » Ceux qui aiment véritablement Dieu possèdent tout, quand même ils n'auraient rien, parce que s'ils n'ont pas les biens de la terre, ils disent : Vous seul me suffisez, ô mon Jésus ; et ils se tiennent contents. Les saints ne se sont pas contentés de garder la patience dans leur pauvreté ; mais ils ont cherché à se dépouiller de tout, pour vivre détachés

¹ Eia! moriar, Domine, ut te videam. (*Solil. c. 1.*)

² (*Serm. LXXXV, n. 3.*)

³ Deus meus et omnia.

⁴ Nihil habentes et omnia possidentes. (*II, Cor. vi, 10.*)

de tout, et unis seulement à Dieu. Si nous n'avons pas, nous, la force de renoncer à tous les biens de la terre, contentons-nous au moins de l'état où Dieu veut que nous soyons. Que notre sollicitude ne soit pas pour les biens terrestres ; réservons-la pour ceux du paradis, incomparablement plus précieux, et de plus éternels ; et persuadons-nous de ce qu'a dit sainte Thérèse, que moins nous posséderons ici-bas, plus nous jouirons là-haut.

XI. L'abondance des biens temporels, disait saint Bonaventure, est pour l'âme comme une glu à laquelle elle se prend et qui l'empêche de s'envoler vers Dieu. La pauvreté, au contraire, comme le dit saint Jean Climaque, est une route qui nous conduit à Dieu sans obstacle. Le Seigneur a dit : « Bienheureux » les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux ¹ » Aux autres béatitudes, telles que celles de la douceur, de la pureté de cœur, le paradis a été promis dans l'avenir ; mais aux pauvres, le ciel, c'est-à-dire la joie céleste leur est promise même pour cette vie, comme le signifient ces paroles : « Le royaume des cieux est à eux ² » C'est qu'en effet les pauvres jouissent même en cette vie d'un paradis anticipé. Au reste, par ces mots, *pauvres d'esprit*, il faut entendre ceux qui non-seulement ne possèdent pas les biens de la terre, mais ne les désirent pas même, et qui, n'ayant que le strict nécessaire en fait de nourriture et de vêtements, s'en contentent suivant l'exhortation de l'Apôtre ³ O l'heureuse pauvreté, s'écrie saint Laurent Justinien, qui ne possède rien et n'a rien à craindre ! Elle est toujours contente, parce que chaque privation qu'elle éprouve tourne au profit de l'âme. « L'avare, dit saint Bernard, a faim, comme un mendiant, des biens terrestres ; le pauvre, au contraire, les méprise comme un riche à qui ne rien manque ⁴ » C'est que le premier ne parvient ja-

¹ Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum.

² Ipsorum est regnum cœlorum.

³ Habentes autem alimenta et quibus tegamur, his contenti simus. (I *Tim.* VI, 8.)

⁴ Avarus terrena esurit ut mendicus, pauper contemnit ut dominus. (*Serm.* 2 in *Cant.*)

mais à se rassasier des biens qu'il désire, et que le second, qui est au-dessus de tout cela, ne les désire pas même.

XII. Le Seigneur dit un jour à la bienheureuse Angèle de Foligno : Si la pauvreté n'était pas un grand bien, je ne l'aurais point choisie pour moi, et je ne l'aurais pas laissée ensuite pour héritage à mes élus. C'est en voyant Jésus pauvre, que les saints se sont piqués d'ardeur à aimer la pauvreté. Le désir de s'enrichir est, comme l'a dit saint Paul, un piège du démon dans lequel bien des gens trouvent leur perte¹ Malheureux qui, pour les biens périssables du monde, perdent un bien infini, qui est Dieu ! Lors donc que Licinius proposa à saint Basile martyr ^(a) de le faire Souverain Pontife, s'il voulait abandonner Jésus-Christ, saint Basile eut bien raison de répondre à ses envoyés : Dites à l'empereur que, voulût-il me donner tout son empire, il ne pourrait me donner autant qu'il me ravirait, en me faisant perdre mon Dieu. Qu'il nous suffise donc de Dieu et des biens que Dieu nous donne ; réjouissons-nous d'être pauvres, lorsque nous n'avons pas ce que nous voudrions posséder, car c'est en cela que consiste le mérite. Ce n'est pas, disait saint Bernard, la pauvreté qui est réputée vertu, mais bien l'amour de la pauvreté² Beaucoup sont pauvres, mais sans mérite, parce qu'ils n'aiment point leur pauvreté ; telle est la raison de ce mot de saint Bernard, que la vertu ne consiste pas dans la pauvreté, mais dans l'amour qu'on lui porte.

XIII. Cette vertu est surtout nécessaire aux religieux qui ont fait vœu de pauvreté. Beaucoup de religieux, dit le même saint Bernard, veulent être pauvres, mais à condition que rien ne leur manque³ Ainsi, ajoute saint François de Sales, vouloir être pauvre et n'en recevoir point d'incommodité, c'est

¹ Qui volunt divites fieri, incidunt in laqueum diaboli, et desideria nociva, quæ mergunt homines in interitum et perditionem. (I Tim. vi, 9.)

² Non paupertas virtus reputatur, sed paupertatis amor. (*Epist. ad duc. Conrad.*)

³ Pauperes esse volunt, eo tamen pacto ut eis nihil desit. (*Serm. iv, de adv. Dom.*)

(a) Evêque d'Anoyre.

(L'éditeur.)

une trop grande ambition ; car c'est vouloir l'honneur de la pauvreté et l'incommodité des richesses¹ On peut appliquer à ces religieux ce que disait la bienheureuse Salomé, religieuse de Sainte-Claire : Les anges et les hommes riront de cette religieuse, qui veut être pauvre, et puis se lamente, dès qu'il lui manque la moindre chose. Les bonnes religieuses se conduisent autrement, elles aiment la pauvreté plus que toutes les richesses. La fille de l'empereur Maximilien II, religieuse déchaussée de Sainte-Claire sous le nom de sœur Marguerite de la Croix, se présentant devant son frère l'archiduc Albert avec des vêtements tout rapiécés, le prince lui en témoigna sa surprise, et lui dit que cet habillement ne convenait point à sa noblesse. Mon frère, lui répondit-elle, je suis plus contente de porter ces haillons, que tous les monarques ne sont fiers de porter leur pourpre. Heureux les religieux, disait sainte Marie-Magdeleine de Pazzi, qui détachés de tout, grâce à la sainte pauvreté, peuvent dire : Mon Dieu, vous êtes ma part d'héritage et tout mon bien², Sainte Thérèse, ayant reçu d'un marchand plusieurs aumônes, lui fit dire que son nom serait inscrit au livre de vie, et qu'en signe de cela les biens d'ici-bas viendraient à lui manquer ; et en effet ce marchand fit faillite, et resta pauvre jusqu'à sa mort. Saint Louis de Gonzague disait qu'il n'y a pas de signe plus certain qu'un homme est du nombre des élus, que de le voir craignant Dieu et luttant en même temps dans ce monde contre l'adversité.

XIN. C'est un malheur, qui rentre en quelque sorte dans la sainte pauvreté, que de se voir frappé par la mort dans la personne de ses parents et de ses amis ; et en cela encore il est besoin d'user de beaucoup de patience. Il y a des gens qui, à la mort d'un parent ou d'un ami, ne se donnent point de repos, s'enferment dans une chambre, se livrent aux pleurs et à la tristesse, et finissent par devenir d'une humeur intraitable. Demandez-leur à qui ils prétendent se rendre agréables par

¹ (*Introd. à la vie dév.* III^e part. chap. xvi, OEuvres, t. I, p. 151.)

² Dominus pars hereditatis meæ !

ces abondantes larmes et cette douleur immodérée. A Dieu ? Non ; car Dieu veut qu'on se résigne à sa volonté. A l'âme du défunt ? non encore ; car si elle est damnée, elle vous déteste, vous et vos larmes ; si elle est sauvée et admise dans le ciel, elle désire que vous lui rendiez pour elle grâces à Dieu ; si elle est au purgatoire, elle désire que vous la secouriez par vos prières, et que vous vous conformiez à la volonté de Dieu, en un mot, que vous vous sanctifiez, afin que vous lui soyez un jour réunie dans le paradis. Et ainsi, à quoi sert-il de vous lamenter comme vous le faites ? Le vén. P. Joseph Caracciolo, Théatin, ayant perdu un de ses frères, et se trouvant un jour avec ses autres parents, que cette perte rendait inconsolables, leur dit : Eh bien donc, réservez ces pleurs pour un plus digne sujet ; répandez-les pour la mort de Jésus-Christ, qui vous a servi de père, de frère, et d'époux, et qui est mort pour l'amour de nous. Dans ces occasions, il faut faire comme Job, qui, apprenant que ses fils avaient été tués, se conforma sur-le-champ à la volonté divine en disant : « Le Seigneur me les a donnés, le Seigneur me les a ôtés¹ Il n'est arrivé que ce qui a plu au Seigneur ; que sa volonté soit faite, et que son nom soit béni² »

XV. En troisième lieu, nous devons exercer notre patience, et montrer notre amour, en souffrant paisiblement les outrages que nous recevons des hommes. Quand une âme s'est donnée à Dieu toute entière, Dieu permet qu'elle soit exposée aux mépris et aux persécutions. Un ange apparut un jour au bienheureux Henri Suson, et lui dit ; Henri, jusqu'à ce jour tu t'es mortifié comme tu l'as voulu ; dorénavant tu seras mortifié comme il plaira aux autres. Le jour suivant, Henri s'étant mis à une croisée, vit un chien qui tenait entre ses dents un lambeau d'étoffe, qu'il déchirait ; il entendit alors une voix qui lui dit : C'est ainsi que tu seras déchiré par les langues des hommes. Le bienheureux Henri descendit alors dans la rue,

¹ Dominus dedit, Dominus abstulit. (*Job.* 1, 2-)

² Sicut Domino placuit, ita factum est ; si nomen Domini benedictum. (*Ibid.*)

ramassa le morceau d'étoffe, et le conserva soigneusement pour s'encourager, au moyen de ce signe, dans les traverses qui lui étaient annoncées.

XVI. Les saints ont toujours désiré et recherché les humiliations et les injures. Saint Philippe de Néri, après avoir souffert durant trente années, chez les Hiéronymites de Rome, beaucoup d'injustices et de mauvais traitements, ne voulut point pour cela quitter leur maison et passer de là au nouvel oratoire de l'église nouvelle qu'il avait fondé, malgré l'invitation que lui en faisaient ses chers fils, qui l'habitaient déjà, et qui le pressaient d'y venir demeurer avec eux ; et il fallut, pour l'y déterminer, un ordre exprès du Pape. Saint Jean de la Croix, obligé de changer d'air, dans le cours d'une maladie qui le conduisit à la mort, refusa un couvent plus commode, dont le prieur lui était dévoué, pour se retirer de préférence dans un couvent pauvre, dont le prieur était son ennemi, et qui ne tarda pas à lui faire éprouver les effets de son ressentiment, en le maltraitant de plusieurs manières, et en défendant à ses religieux de le visiter. Voilà comment les saints cherchent et trouvent l'occasion d'être humiliés. Sainte Thérèse a écrit cette maxime mémorable : Celui qui aspire à la perfection doit se garder de dire : On m'a fait telle chose sans raison. Si vous ne voulez porter d'autre croix que celle qui vous sera imposée avec raison, c'est-à-dire, qu'il sera juste que vous souffriez, la perfection n'est point faite pour vous. On connaît la réponse de Jésus crucifié à saint Pierre Martyr ; tandis que celui-ci se lamentait et se plaignait qu'on l'eût emprisonné injustement, sans qu'il eût commis aucun mal : Et moi, lui répondit Jésus, quel mal avais-je fait, pour avoir eu à souffrir et à mourir sur cette croix pour les hommes ? Les saints ont toujours su se consoler des affronts, en considérant l'ignominie dont Jésus-Christ s'est laissé couvrir pour nous. Sainte Elzéar, sur la demande que lui adressait son épouse pour savoir comment il faisait pour supporter avec tant de patience tant d'injures qu'il recevait même de ses serviteurs propres, lui fit cette réponse : Je me

tourne vers Jésus en butte aux mépris, et je vois que les affronts qu'on me fait ne sont rien auprès de ceux qu'il a subis pour l'amour de moi ; et c'est ainsi que Dieu me donne la force de tout supporter avec patience. En résumé, les affronts, la pauvreté, les douleurs, et toutes les tribulations qui affligent l'homme, quand elles viennent à tomber sur une âme qui n'aime point Dieu, sont pour elle une occasion de s'éloigner de lui encore davantage ; mais si elles tombent sur une âme qui aime Dieu, ce sont pour elle autant de motifs de s'attacher plus étroitement à lui, et de l'aimer plus fortement. Toutes les eaux (des tribulations) ne sauraient éteindre la charité¹, est-il dit dans le Cantique des cantiques ; c'est-à-dire que les chagrins et les peines, quels qu'en soient le nombre et la gravité, non-seulement n'éteignent pas, mais encore augmentent le feu de la charité dans un cœur qui n'aime que Dieu.

XVII. Mais pourquoi Dieu nous charge-t-il de tant de croix ? Est-ce qu'il jouit de nous voir affligés, vilipendés, persécutés, maltraités par le monde ? Serait-il donc comme un tyran d'une humeur dure et cruelle, qui se complaît à nous voir souffrir ? Non, Dieu n'est pas un tyran cruel : il est pour nous toute bonté, tout amour. Il suffit de dire qu'il nous a aimés jusqu'à mourir pour nous : il se réjouit à nous voir souffrir, mais pour notre bien, afin qu'en souffrant ici-bas nous évitions les peines que nous aurions à subir dans l'autre vie, pour satisfaire à la justice divine ; il s'en réjouit, afin que nous nous détachions des plaisirs sensuels que nous offre le monde. La mère qui veut sévrer son enfant frotte ses mamelles d'un peu de fiel, afin qu'il se dégoûte d'y chercher du lait. Il s'en réjouit, afin qu'en souffrant avec patience et résignation nous lui donnions une preuve de notre amour. Il s'en réjouit enfin, afin que ces souffrances mêmes nous fassent acquérir dans le paradis un plus haut degré de gloire. C'est pour toutes ces fins, qui sont autant de témoignages de sa bonté et de son amour, que Dieu se réjouit de nous voir souffrir.

¹ Aquæ multæ non potuerunt extinguerè charitatem. (*Cant.* viii, 7.)

XVIII. Concluons ce chapitre. Pour bien pratiquer la patience dans toutes les tribulations qui nous arrivent, persuadons-nous bien que toute affliction nous vient de Dieu, soit directement, soit indirectement, par la main des hommes ; et par conséquent, lorsqu'il nous survient quelque peine, nous devons en remercier le Seigneur, et accepter avec allégresse tout ce qu'il nous dispense de prospérités ou d'adversités, puisqu'il dispose tout pour notre bien, ainsi que l'Apôtre nous en assure, si nous l'aimons véritablement¹ Il est bon, de plus, quand il nous survient quelque affliction, de jeter un coup d'œil sur l'enfer que nous avons mainte et mainte fois mérité ; car toutes les souffrances de ce monde ne sont rien en comparaison des tourments de l'enfer. Mais pour souffrir avec patience la douleur, l'opprobre et toute autre espèce d'adversité, n'oublions pas que, plus que toute autre considération, la prière nous sera utile, et que le secours divin qu'elle nous obtiendra nous prêtera la force nécessaire, qui sans cela nous manquerait. Ainsi ont agi les saints : ils se sont recommandés à Dieu, et ils ont été vainqueurs de toutes les persécutions et de tous les tourments.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Seigneur, je suis maintenant convaincu, que pour gagner la céleste couronne, je dois souffrir, et souffrir patiemment. C'est de Dieu, disait David, que je recevrai la patience pour tout souffrir² (a). Je dis de même : Seigneur, accordez-moi la patience dans les douleurs. Je me propose d'accepter les tribulations avec joie ; et cependant, quand elles m'arrivent, je m'attriste et m'épouvante, et si je souffre, c'est sans mérite, parce que je ne le fais point pour l'amour de vous. Donnez-moi, Jésus, par les mérites de votre patience à souffrir pour les hommes, la force de souffrir pour vous. Je vous aime de

¹ Diligentibus Deum, omnia cooperantur in bonum. (*Rom.* VIII, 28.)

² Ab ipsa patientia mea. (*Ps.* LXXI, 5.)

(a) Voir la Traduction des Psaumes par saint Alphonse lui-même, tom. XVII de cette édition, off. de la V. fér. à matines. (L'éditeur.)

tout mon cœur, ô mon Rédempteur, mon bien suprême, digne d'être infiniment aimé ; je me repens par-dessus tout des déplaisirs que je vous ai donnés. Ah ! désormais, j'accepterai avec patience toutes les peines que vous m'enverrez ; mais, Seigneur, ne me refusez pas votre secours, surtout quand il s'agira de souffrir les douleurs de l'agonie et la mort. O Marie, ma souveraine ! obtenez-moi une véritable résignation à tout ce qu'il me doit rester à souffrir pendant la vie et au moment de la mort.

CHAPITRE QUINZE

CHARITAS OMNIA CREDIT. CELUI QUI AIME JÉSUS-CHRIST A FOI A TOUTES SES PAROLES.

I. Celui qui aime, croit tout ce que dit la personne qu'il aime. Par conséquent, plus une âme a d'amour pour Jésus-Christ, plus est vive, autant que ferme, la foi qu'elle a en lui. Le bon larron, quand il vit le Rédempteur prêt à mourir sur la croix sans qu'il eût fait de mal, et souffrant avec tant de patience, commença par éprouver pour lui un sentiment d'amour ; puis, épris de ce sentiment, et éclairé d'une lumière divine, il crut que Jésus était le fils de Dieu, et il le pria de se souvenir de lui quand il serait entré dans son royaume.

II. La foi sert de fondement à la charité : c'est sur la foi que la charité est fondée ; mais c'est la charité qui donne à la foi sa perfection. Plus on aime Dieu parfaitement, plus on croit parfaitement en lui. La charité fait que l'homme croit non-seulement par un acte de sa raison, mais encore par l'action de sa volonté. Ceux qui ne croient que par un acte de leur raison, sans que leur volonté s'y porte aussi, comme le font les pécheurs, qui tout convaincus qu'ils sont des vérités de la foi, ne veulent pas vivre conformément aux divins préceptes, n'ont qu'une foi très-faible, puisque s'ils avaient une foi vive, persuadés que la grâce divine est un bien plus grand que tous les biens de la terre, et que le péché est le plus grand de tous les maux,

puisqu'il nous prive de la grâce divine, ils changeraient certainement de vie. Donc, s'ils préfèrent à Dieu les misérables biens de ce monde, c'est parce qu'ils ne croient pas, ou qu'ils ne croient que faiblement. Mais pour celui qui croit à la fois d'esprit et de cœur, de manière que non-seulement il croit, mais qu'il veut croire à la parole de Dieu pour l'amour qu'il lui porte, et parce qu'il aime à croire en lui, sa foi est parfaite, et de là vient qu'il cherchera à conformer sa vie aux vérités qu'il croit.

III. Le manque de foi dans ceux qui vivent en péché mortel, ne vient donc pas précisément de l'obscurité de la foi ; car bien que Dieu ait voulu que les vérités de la foi renferment pour nous des obscurités et des mystères, afin que nous puissions acquérir du mérite à les croire, néanmoins la vérité de la foi nous est rendue si évidente par les preuves extrinsèques qui nous la manifestent, qu'il y aurait non pas seulement imprudence, mais impiété et folie à refuser d'y croire. Mais la faiblesse de la foi n'a pas d'autre cause en beaucoup de personnes que leurs mauvaises mœurs. Celui qui laisse de côté l'amitié de Dieu pour ne pas se priver des plaisirs défendus, voudrait qu'il n'y eût point de loi pour les interdire, ni de châtement pour punir les coupables ; et pour cela il cherche à éloigner de sa vue les vérités éternelles, comme la pensée de la mort, du jugement dernier, de l'enfer, de la justice divine. Et comme toutes ces idées l'épouvantent et répandent l'amertume sur ses plaisirs, il arrive au point de mettre son esprit à la torture, pour trouver des moyens plausibles et des raisons au moins vraisemblables de se persuader qu'il n'y a ni âme, ni Dieu, ni enfer, et vivre ensuite et mourir comme les animaux, qui n'ont ni loi ni raison.

IV. Et telle est la source, c'est-à-dire le relâchement des mœurs, d'où sont sortis, et continuent de se répandre tant de livres, tant de systèmes de matérialistes, d'indifférentistes, de politiques, de déistes et de naturalistes, dont les uns nient l'existence de Dieu, d'autres sa providence, en disant qu'après avoir créé le monde et les hommes, Dieu ne s'est plus mis en

peine de son ouvrage. Que lui fait, disent-ils, l'amour ou la haine que les hommes peuvent lui porter ? Que lui importe qu'ils se sauvent, ou qu'ils se perdent ? D'autres refusent à Dieu la bonté, puisqu'il n'a créé, disent-ils, un grand nombre d'âmes que pour l'enfer, et qu'il les pousse lui-même au péché, afin qu'elles se perdent et qu'elles aillent le maudire au milieu des feux éternels.

V O ingratitude, ô méchanceté des hommes ! Un Dieu les a créés par sa miséricorde, afin de les rendre à jamais heureux dans le ciel ; il les a comblés de bienfaits, de grâces et de lumières, pour qu'ils acquièrent la vie éternelle ; dans ce même but il les a rachetés au prix de tant de souffrances, et avec tant d'amour ; et ils font tout ce qu'ils peuvent pour ne croire à rien, et pour vivre à leur guise, en se vautrant dans toutes sortes de vices. Mais ils auront beau faire : ils ne parviendront à se délivrer ni des remords de leur conscience, ni de la crainte des vengeances divines. J'ai publié dernièrement sur cette matière, un ouvrage intitulé : *Les vérités de la foi* ^(a), où j'ai clairement démontré l'insuffisance de tous ces systèmes d'incrédulité moderne. Ah ! si tous ces incrédules voulaient se détacher du vice et s'appliquer à aimer Jésus-Christ, ils cesseraient bientôt de mettre en doute les choses de la foi, et ils croiraient fermement à toutes les vérités que Dieu nous a révélées.

VI. Celui qui aime Jésus-Christ de cœur, a toujours devant les yeux les maximes éternelles, et dirige d'après elles toute sa conduite. Oh ! comme qui aime Jésus-Christ comprend bien cette maxime : « Vanité des vanités, et tout est vanité ¹, » et que toutes les grandeurs de la terre ne sont que fumée, poussière et illusion ; que l'unique bien d'une âme, son vrai bonheur, c'est d'aimer Dieu et d'accomplir ses volontés ; que nous ne sommes réellement, que ce que nous sommes devant Dieu ; qu'il ne sert de rien de gagner le monde entier, si l'on perd

¹ Vanitas vanitatum et omnia vanitas.

(a) Voir notre tome I^{er} de la partie dogmatique.

(L'éditeur.)

son âme ; que tous les biens de la terre ne peuvent contenter le cœur de l'homme, mais que Dieu seul le contente ; qu'en un mot il faut tout quitter, pour tout gagner !

VII. *Charitas omnia credit.* Il y a des chrétiens moins pervers que ceux dont je parlais tout à l'heure, et qui voudraient ne croire à rien, afin de vivre dans la fange du vice avec plus de liberté et sans remords : ces autres dont je veux parler maintenant croient, il est vrai, mais d'une foi languissante ; ils admettent les saints mystères, les vérités révélées de l'Évangile, la Trinité, la Rédemption, les sacrements ; mais leur croyance n'est pas entière. Jésus-Christ a dit : « Heureux les pauvres — Heureux ceux qui pleurent — Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice — Heureux ceux qui souffrent persécution. — Vous êtes heureux, lorsque les hommes vous maudissent et disent toute sorte de mal contre vous¹ » Ainsi parle Jésus-Christ dans les Évangiles. Mais peut-on dire que ceux-là croient aux vérités de l'Évangile, qui disent au contraire : Heureux celui qui a de l'argent ; heureux celui qui ne souffre pas ; heureux celui qui se procure des plaisirs, qui n'est ni persécuté, ni maltraité par les autres ? Il faut dire de ces hommes ou qu'ils ne croient pas à l'Évangile, ou qu'ils n'y croient qu'à demi ; car celui qui croit sans réserve, regarde comme faveurs célestes, la pauvreté, les maladies, les mortifications, les mépris, et les mauvais traitements des hommes. C'est à ces signes qu'on reconnaît la foi sincère et l'amour vrai pour Jésus-Christ.

SENTIMENTS D'AFFECTION ET PRIÈRES.

O mon Rédempteur bien-aimé ! ô vous, la vie de mon âme, je crois que vous êtes l'unique bien, le seul digne d'être aimé. Je crois que c'est vous qui, plus que tout autre, aimez mon âme, puisque vous avez bien voulu mourir pour l'amour de

¹ Beati pauperes... Beati qui lugent... Beati qui esuriunt... Beati qui persecutionem patiuntur... Beati estis, cum maledixerint vobis et dixerint omne malum adversum vos. (*Matth.* v, 5, 6, 10, 11.)

moi. Je crois que dans cette vie comme dans l'autre, le plus grand bonheur c'est de vous aimer et de vous servir. Je le crois fermement, et je renonce à tout pour n'être qu'à vous et ne posséder que vous. Par les mérites de votre passion, venez à mon secours et rendez-moi tel que vous voulez que je sois. Vérité infaillible, je crois en vous : miséricorde infinie, je me confie en vous ; bonté infinie, je vous aime : amour infini, qui vous êtes donné à moi par votre passion et dans le sacrement de l'autel, je me donne à vous tout entier. Je me recommande aussi à vous, ô Marie, Mère de Dieu, refuge des pécheurs ?

CHAPITRE XVI

CHARITAS OMNIA SPERAT. CELUI QUI AIME JÉSUS-CHRIST ESPÈRE TOUT DE LUI.

I. L'espérance fait croître la charité, et la charité fait croître l'espérance. Assurément l'espérance dans la bonté divine fait croître en nous l'amour pour Jésus-Christ. Saint Thomas enseigne que, par là même que nous espérons obtenir un bien de quelqu'un, nous nous portons vers lui comme vers notre bien, et nous commençons ainsi à l'aimer¹ » C'est pour cela que le Seigneur ne veut pas que nous placions notre confiance dans les créatures, en nous disant : « Ne vous confiez pas dans les princes² ; » et qu'il maudit quiconque met sa confiance dans l'homme³ Dieu ne veut pas que nous mettions notre confiance dans les créatures, pour empêcher que nous mettions aussi en elles notre amour. « Gardons-nous bien, disait saint Vincent de Paul, de nous reposer sur la protection des hommes, parce que le Seigneur se retire de nous, lorsqu'il voit que

¹ Ex hoc enim quod per aliquem speravimus nobis posse provenire bonamovemur in ipsum sicut bonum nostrum, et sic incipimus ipsum amare. (2-2, q. 40, a 2.)

² Nolite confidere in principibus. (*Psalm. cxlv, 2.*)

³ Maledictus homo qui confidit in homine. (*Jerem. xvii, 5.*)

nous cherchons un appui dans les créatures. Plus au contraire notre confiance en Dieu sera grande, plus nous avancerons dans son amour. » Oh ! comme il court rapidement dans les voies de la perfection, celui dont le cœur est dilaté par sa confiance en Dieu ¹ ! Et non-seulement il court, mais il vole, parce que, du moment où il a mis toute son espérance dans le Seigneur, de faible qu'il était, il est devenu fort, par la force que Dieu communique à tous ceux qui se confient en lui. C'est en d'autres termes ce qu'a dit Isaïe ² :

Mais à croire au Seigneur ceux qui restent fidèles,
 Sans relâche on les voit courir et s'élançer,
 Et comme l'aigle altier qui fend l'air de ses ailes,
 Ils s'avancent toujours sans jamais se lasser,
 Et soutiennent leur vol pleins de forces nouvelles (a).

L'aigle, en s'élevant en haut, s'approche du soleil à mesure ; de même l'âme fortifiée par sa confiance, se détache de la terre et s'unit à Dieu par l'amour

II. Si l'espérance fait croître l'amour pour Jésus-Christ, de même l'amour augmente l'espérance ; car, par la charité, nous devenons les enfants adoptifs de Dieu. Dans l'ordre naturel, nous sommes l'ouvrage de ses mains ; mais dans l'ordre surnaturel, et par les mérites de Jésus-Christ, nous sommes faits ses enfants, et nous participons à la nature divine, comme le dit saint Pierre ³ Si la charité nous rend fils de Dieu, elle nous rend par conséquent héritiers du paradis, comme l'a dit saint Paul : « Si nous sommes ses enfants, nous sommes par là même devenus ses héritiers ⁴. » Les enfants ont le droit d'habiter sous le

¹ Viam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum. (*Psalm. cxviii*, 32.)

² Qui confidunt in Domino, mutabunt fortitudinem, assument pennas ut aquilæ, current et non laborabunt, ambulabunt et non deficient. (*Isa. xl*, 31.)

³ Ut efficiamini divinæ consortes naturæ. (*II, Petr. I*, 4.)

⁴ Si autem filii, et hæredes. (*Rom. viii*, 17.)

(a) *Le prophète Isaïe* traduit en vers français par P. Soullié.

(L'éditeur.)

toit paternel, les héritiers ont droit à l'héritage. La charité augmente donc l'espérance de posséder le paradis ; ce qui fait dire sans cesse aux âmes éprises de l'amour divin : « Que votre royaume nous arrive, ô notre père qui êtes dans les cieux ! »

III. Il y a plus ; Dieu aime ceux qui l'aiment ² Il comble de grâces celui qui le cherche avec amour ³. Il suit de là, que plus on aime Dieu, plus on a lieu d'espérer dans sa bonté. De cette confiance, naît dans les saints cette inaltérable tranquillité, qui les maintient toujours joyeux et paisibles, au milieu même de l'adversité. Comme ils aiment Jésus-Christ, et qu'ils savent que Jésus-Christ prodigue ses dons à ceux qui l'aiment, ils se confient en lui et trouvent en lui leur repos. Telle était la raison pour laquelle l'épouse des Cantiques éprouvait tant de délices ; n'aimant que son bien-aimé, elle ne voulait, ne cherchait d'autre appui que lui, et sachant aussi combien il est reconnaissant envers ceux qui l'aiment, elle était toute satisfaite ⁴. Elle est donc bien vraie cette parole du Sage : Tous les biens me sont arrivés avec la charité ⁵.

IV L'objet principal de l'espérance du chrétien, c'est Dieu, qui fait la jouissance des âmes dans le royaume des cieux. Mais ne croyons pas que l'espérance de posséder Dieu dans le paradis, soit un obstacle à la charité ; car cette espérance est inséparablement unie à la charité, et la charité se perfectionne dans le paradis, parce qu'elle y trouve de quoi s'exercer pleinement. La charité, dit le Sage, est un trésor infini, qui nous rend amis de Dieu ⁶. Saint Thomas l'Angélique dit que l'amitié a pour fondement la communication des biens, puisqu'elle n'est pas autre chose qu'un échange réciproque d'amour entre

¹ Adveniat, adveniat regnum tuum.

² Ego diligentes me diligo. (*Prov.* vii^r, 17.)

³ Bonus est Dominus animæ quærenti illum. (*Thren.* iii, 25.)

⁴ Quæ est ista, quæ ascendit de deserto deliciis affluens, innixa super dilectum suum ? (*Cant.* viii, 5.)

⁵ Venerunt autem mihi omnia bona pariter cum illa. (*Sap.* vii, 11.)

⁶ Infinitus enim thesaurus est hominibus, quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitie Dei. (*Sap.* vii, 14.)

les amis, et qu'il n'y aurait point d'amour, s'ils ne cherchaient à se faire mutuellement tout le bien qui convient à chacun d'eux¹. Jésus-Christ avait dit pareillement à ses disciples : « Je vous ai appelés mes amis, parce que je vous ai fait connaître tout ce que j'ai appris de mon père² » Et comme il avait fait de ses disciples ses amis, il leur avait communiqué tous ses secrets.

V « Si par imagination de chose impossible, a dit saint François de Sales, il y avait une infinie bonté à laquelle nous n'eussions nulle part d'appartenance, et avec laquelle nous ne peussions avoir aucune union ni communication, nous l'estimerions certes plus que nous-mêmes, car nous connoistrions qu'estant infinie, elle seroit plus estimable et aymable que nous, et par conséquent nous pourrions faire des simples souhaits de la pouvoir aymer ; mais, à proprement parler, nous ne l'aymerions pas, puisque l'amour regarde l'union ; et beaucoup moins pourrions-nous avoir de la charité envers elle, puisque la charité est une amitié, et l'amitié ne peut estre que reciproque, ayant pour fondement la communication, et pour fin l'union³ » La charité, suivant saint Thomas, n'est pas incompatible avec le désir de la récompense que Dieu nous prépare dans le ciel ; elle nous fait même regarder cette récompense comme le principal objet de notre amour, car il s'agit de la possession de Dieu qui se donne aux saints, pour qu'ils jouissent de lui, comme le veut l'amitié qui exige l'échange mutuel de sentiments⁴

VI. C'est là cet échange mutuel de dons, dont parle l'épouse des Cantiques⁵ L'âme dans le ciel se donne toute à Dieu, Dieu

¹ Si nulla esset communicatio, nulla esset amicitia.

² Vos autem dixi amicos, quia omnia quæcumque audiavi a Patre meo, nota feci vobis. (*Jo.* xv, 15.)

³ *Traité de l'am. de Dieu*, liv. x, ch. x. (Oeuvres, tome II, p. 335.)

⁴ Amicorum est, quod quærant invicem perfrui, sed nihil aliud est merces nostra quam perfrui Deo, videndo ipsum ; ergo charitas non solum non excludit, sed etiam facit habere oculus ad mercedem. (*In III Sent. dist.* 29, q. 1, a 4.)

⁵ Dilectus meus mihi, et ego illi. (*Cant.* II, 16.)

se donne tout à l'âme, autant qu'il est possible qu'elle le reçoive, selon la mesure de ses mérites. Mais comme l'âme connaît son néant, en comparaison des mérites infinis de Dieu, qu'elle sent que Dieu est infiniment plus digne d'être aimé d'elle qu'elle ne peut l'être d'obtenir son amour ; elle désire moins encore la possession de Dieu que l'occasion de lui paraître agréable ; elle se réjouit plus de ce qu'elle se donne tout entière à Dieu pour lui plaire, que de ce que Dieu se donne tout à elle ; elle ne se complait en ce que Dieu se donne tout à elle, qu'autant qu'elle est portée par là à se donner toute à Dieu avec un amour plus ardent. Elle est heureuse de la gloire que Dieu lui communique, mais c'est pour la rapporter à Dieu même, et augmenter ainsi la gloire de Dieu, autant qu'il est en elle. L'âme dans le ciel, à la vue de Dieu, ne peut s'empêcher de l'aimer de toutes ses forces ; et Dieu, de son côté, ne peut haïr un être dont il est aimé ; mais si, par impossible, Dieu pouvait haïr une âme qui l'aime, et que l'âme béatifiée pût vivre sans aimer Dieu, elle aimerait mieux souffrir toutes les peines de l'enfer, pourvu qu'il lui fût accordé d'aimer Dieu, lors même qu'il la haïrait, plutôt que de vivre sans l'aimer, quand même elle pourrait jouir de toutes les délices du paradis. La raison en est, que l'âme, connaissant que Dieu mérite infiniment plus qu'elle d'être aimé, désire beaucoup plus d'aimer Dieu, que d'être elle-même aimée de lui.

VII. *Charitas omnia sperat.* L'espérance chrétienne, dit saint Thomas avec le Maître des Sentences, peut être définie : l'attente certaine de la félicité éternelle¹ La certitude a ici pour principe la promesse infaillible de Dieu, d'accorder la vie éternelle à ses fidèles serviteurs. Or, la charité, par la même qu'elle détruit le péché, détruit aussi l'obstacle qui empêche de parvenir à la béatitude ; et par conséquent, plus la charité est grande, plus elle augmente et fortifie l'espérance. L'espérance, de son côté, ne peut certainement être un obsta-

¹ Spes est expectatio certa beatitudinis. (*In III Sent., dist. 26.*)

cle à la pureté de l'amour, qui, comme le dit saint Denis l'Aréopagite, tend naturellement à l'union avec l'objet aimé, ou, comme le dit encore mieux saint Augustin, est une sorte de trait d'union entre deux êtres¹. Et comme cette union ne peut s'opérer de loin, par la même raison celui qui aime désire sans cesse la présence de l'objet aimé. L'épouse sacrée, se trouvant loin de son bien-aimé, languissait et priait ses compagnes d'aller l'informer de sa peine, afin qu'il vînt la consoler par sa présence². Une âme remplie d'amour pour Jésus-Christ ne peut vivre ici-bas sans désirer et espérer d'aller bientôt au ciel s'unir avec son bien-aimé Seigneur.

VIII. Ainsi le désir d'aller voir Dieu, moins encore pour le plaisir que nous goûterons à l'aimer, que pour le contentement que nous donnerons à Dieu en l'aimant dans le ciel, est un pur et parfait amour. Et la joie que les saints éprouvent dans le ciel à aimer Dieu ne nuit en rien à la pureté de leur amour, car cette joie est inséparable de l'amour même ; mais ils se complaisent principalement beaucoup plus dans l'amour qu'ils ont pour Dieu, que dans la joie qu'ils éprouvent en l'aimant. Le désir de la récompense, dira quelqu'un, est un amour de concupiscence, et non d'amitié. Mais il faut faire une distinction entre les récompenses temporelles que promettent les hommes, et la récompense du ciel que Dieu promet à ceux qui l'aiment. Les premières sont en dehors de celui qui les promet, car l'homme qui veut récompenser un autre homme ne se donne pas lui-même pour prix, mais il donne seulement quelque chose de ses biens ; au lieu que la récompense que Dieu donne aux bienheureux est principalement le don qu'il leur fait de lui-même, comme il le dit à Abraham³. Ainsi donc, désirer le paradis, c'est désirer Dieu, qui est notre dernière fin.

IX. Je veux ici proposer un doute que peut avoir aisément

¹ Amor est quasi junctura quædam duo copulans.

² Adjuro vos, filiæ Jerusalem, si inveneritis dilectum meum, ut nuncietis ei, quia amore langueo. (*Cant.* v, 8.)

³ Ego merces tua magna nimis. (*Gen.* xv, 1.)

une âme qui aime Dieu, et qui cherche à se conformer à sa volonté. Si Dieu révélait à cette âme sa damnation éternelle, devrait-elle l'accepter, pour se conformer à la volonté de Dieu? Non, répond saint Thomas. Son consentement serait même un péché, puisqu'elle consentirait à vivre dans un état inséparablement lié avec le péché, et contraire à sa dernière fin. Dieu n'a point créé les âmes pour l'enfer, mais pour le paradis; il ne veut pas la mort du pécheur, mais sa conversion et son salut. De même le saint docteur ajoute, que Dieu ne veut pas que personne soit damné pour d'autres causes que pour le péché; et qu'ainsi une âme qui consentirait à sa damnation n'agirait pas conformément à la volonté de Dieu, mais conformément à celle du démon¹. Mais si Dieu, prévoyant le péché dans lequel tomberait une personne, avait prononcé sa damnation éternelle, et que ce décret fût révélé à cette personne même, serait-elle tenue d'y consentir? Non, dit encore le Docteur angélique, parce que cette personne devrait se dire qu'une telle révélation ne devrait pas s'entendre d'un décret irrévocable, mais d'une sentence comminatoire, *per modum comminationis*, pour le cas où elle persisterait dans le péché.

X. Mais hâtons-nous de bannir de notre esprit des pensées si funestes, qui ne servent qu'à refroidir la confiance et l'amour. Aimons ici-bas Jésus-Christ autant que nous le pourrions; soupirons après le moment de l'aller voir dans le paradis, pour l'aimer parfaitement; que tel soit l'objet de toutes nos espérances. Il est vrai que nous devons observer, même dès cette vie, le précepte d'aimer Dieu de toutes nos forces, comme nous le lisons dans l'Évangile: « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces² » Mais ce précepte, dit saint Thomas, ne saurait s'accomplir parfaitement sur la terre. Jésus-Christ

¹ Unde velle suam damnationem absolute, non esset conformare suam voluntatem voluntati divinæ, sed voluntati peccati. (*De verit. qu. III, a 8.*)

² Diliges Dominum Deum tuum, ex toto corde tuo, ex tota anima tua, et ex omnibus viribus tuis. (*Luc. x, 27.*)

seul, qui es Dieu et homme, et la Sainte Vierge, qui était pleine de grâce, et exempte du péché originel, l'ont accompli dans toute sa perfection ; mais nous, misérables enfants d'Adam, infectés de péchés, nous ne pouvons aimer Dieu sans qu'il y ait quelque imperfection dans notre amour ; ce ne sera que dans le ciel, et quand nous verrons Dieu face à face, que nous pourrons aimer Dieu et même être nécessités à l'aimer de toutes nos forces.

XI. Voilà donc le but vers lequel doivent tendre nos désirs, nos pensées, nos vœux et nos espérances, d'aller jouir de Dieu dans le paradis pour l'aimer de toutes nos forces, et y jouir du bonheur de Dieu lui-même. Sans doute les bienheureux jouissent dans ce royaume de délices : mais leur principale jouissance, celle qui absorbera toutes les autres, ce sera de connaître le bonheur infini de leur bien-aimé Seigneur, puisqu'ils aimeront Dieu infiniment plus qu'ils ne s'aimeront eux-mêmes. Chacun des bienheureux, tant est grand l'amour qu'il porte à Dieu, aimerait mieux faire le sacrifice de toutes ses jouissances et souffrir tous les tourments, que de laisser Dieu manquer (si toutefois quelque chose pouvait manquer à Dieu) de la moindre parcelle de la félicité dont il jouit. Et ainsi, comme ils voient que Dieu est infiniment heureux, et que sa félicité est à jamais inaltérable, il ne leur faut pas d'autre paradis que celui-là. Par là on comprend ce que dit le Seigneur à toute âme qu'il met en possession de sa gloire. « Entrez dans la joie de votre maître⁷ » Ce n'est pas la joie qui entre dans le bienheureux, mais c'est le bienheureux qui entre dans la joie de Dieu, car c'est la joie de Dieu qui est l'objet de la joie du bienheureux. Ainsi le bien-être de Dieu fera tout le bien-être du bienheureux, les richesses de Dieu feront toutes les richesses du bienheureux, et la félicité de Dieu fera toute la félicité du bienheureux.

XII. Aussitôt qu'une âme sera entrée dans le ciel, et qu'au moyen de la lumière de la gloire elle verra à découvert la

⁷ *Intra in gaudium Domini tui. (Matth. xxv, 21.)*

beauté infinie de Dieu, elle se trouvera éprise et consumée d'amour, toute perdue dans son bonheur et submergée, pour ainsi dire, dans cet océan infini de la bonté divine. Alors elle s'oubliera elle-même : toute enivrée de l'amour de Dieu, elle ne pensera plus à autre autre chose qu'à l'aimer. « Ils seront enivrés, a dit le Psalmiste, de l'abondance des biens de la patrie céleste¹ » De même que les gens ivres ne pensent plus à eux, l'âme béatifiée ne songe qu'à aimer et à contempler celui qu'elle aime, à lui plaire, à le posséder sans crainte de le perdre, à se donner tout entière à lui, à chaque instant et sans réserve ; et Dieu l'embrasse avec amour, et il la tient ainsi embrassée durant l'éternité.

XIII. Ainsi l'âme dans le ciel est tout entière unie à Dieu, elle l'aime de toutes ses forces, et d'un amour consommé, quoique non infini, parce que la créature n'est capable de rien d'infini, tel néanmoins qu'il la satisfait complètement et qu'elle ne désire plus rien. Dieu, de son côté, se communique et s'unit à l'âme, en la remplissant de lui-même, autant qu'elle en est susceptible, dans la mesure de ses mérites ; et il s'unit à elle, non par le moyen de ses dons, de ses clartés et de son amour, comme il le fait avec ses élus dans cette vie, mais en lui communiquant sa propre essence. De même que le feu pénètre le fer et semble le convertir en sa propre substance, de même Dieu pénètre l'âme, et la remplit de lui-même, de telle sorte que bien que l'âme ne perde pas son être, elle se trouve tellement absorbée dans la substance divine, qu'elle reste comme anéantie, ou comme si elle n'était plus. C'est cette félicité que l'Apôtre souhaitait à ses disciples, lorsqu'il demandait à Dieu de les combler de toute la plénitude de lui-même².

XIV Tel est le but final que le Seigneur, dans sa bonté, nous propose d'atteindre dans l'autre vie. De là vient que tant que l'âme n'est pas parvenue à s'unir à Dieu dans le ciel, où se

¹ Inebriantur ab ubertate domus tuæ. (*Psalm.* xxxv, 9.)

² Ut impleamini in omnem plenitudinem Dei. (*Ephes.* III, 19.)

fait l'union parfaite, elle ne saurait trouver son parfait repos. Il est vrai que même ici-bas ceux qui aiment Jésus-Christ trouvent la paix intérieure en se conformant à la volonté divine ; mais le repos parfait ne peut se trouver en cette vie, parce qu'on ne l'obtient qu'en atteignant sa fin dernière, qui est de voir Dieu face à face, et d'être consommés de l'amour divin ; et tant que l'âme n'est pas en possession de cette fin, elle est inquiète, elle gémit, et dit en soupirant : *Ecce in pace amaritudo mea amarissima*¹

XV. Oui, mon Dieu, je vis en paix dans cette vallée de larmes, parce que telle est votre volonté ; mais je ne puis m'empêcher de ressentir une amertume inexprimable, quand je me vois si éloigné de vous, et non encore parfaitement uni à vous, qui êtes mon centre, mon tout et mon parfait repos. Quoique brûlant d'amour sur cette terre, les saints soupiraient sans cesse après le paradis. Hélas ! s'écriait David, que mon exil est prolongé² ! Je serai rassasié, lorsque votre gloire m'apparaîtra³ — Je voudrais être avec Jésus-Christ⁴ — Le bien que j'attends est si grand, disait saint François d'Assise, que toutes mes peines se changent en délices. C'étaient là autant d'actes de charité parfaite. Le plus haut degré de charité auquel puisse s'élever une âme dans cette vie, nous dit le Docteur angélique, c'est de désirer ardemment son union avec Dieu dans le paradis⁵ Mais cette jouissance de Dieu dans le ciel consiste moins, comme nous l'avons dit, dans les jouissances que Dieu donne à l'âme, que dans la joie qui lui revient de la suprême félicité de Dieu, qu'elle aime beaucoup plus qu'elle-même.

XVI. La plus grande peine des âmes du purgatoire, c'est le désir qu'elles ont de posséder Dieu, joint au chagrin de ne le pas posséder encore. Cette peine affligera surtout les âmes,

¹ (*Isa. xxxviii, 17.*)

² Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est! (*Psal. cxix, 5.*)

³ Satiabor, cum apparuerit gloria tua. (*Psal. xvi, 5.*)

⁴ Desiderium habens esse cum Christo. (*Phil. i, 23.*)

⁵ Tertium autem studium est, ut homo ad hoc principaliter intendat, ut Deo inhæreat et eo fruatur ; et hoc pertinet ad perfectos, qui cupiunt dissolvi, et esse cum Christo. (2-2, q. 24, a 9.)

qui durant cette vie auront peu désiré le paradis. Le cardinal Bellarmin dit même ¹, qu'il y a dans le purgatoire un lieu de réclusion qu'on appelle la prison privilégiée ², où les âmes ne souffrent aucune peine du sens, mais seulement la privation de voir Dieu. Saint Grégoire, le vén. Bède, saint Vincent Ferrer, sainte Brigitte, en rapportent plusieurs exemples. Ce châ-timent est infligé à ces âmes pour la tiédeur qu'elles ont montrée ici-bas, et le peu d'empressement qu'elles ont mis à désirer le paradis. Beaucoup d'âmes aspirent à la perfection, mais elles le laissent voir après cela trop d'indifférence relativement, soit à aller plus tôt jouir de la vue de Dieu, soit à continuer de vivre sur la terre. Et pourtant la vie éternelle est un si grand bien, puisque Jésus-Christ nous l'a acquis au prix de son sang, qu'il n'est que trop juste qu'il punisse les âmes qui l'ont peu désiré durant cette vie.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O mon Dieu, mon Créateur et mon Rédempteur, qui m'avez créé pour le paradis, et qui, pour m'y conduire, m'avez racheté de l'enfer, j'ai trop souvent renoncé à vos faveurs en vous offensant, et je ne me suis pas effrayé de me voir condamné aux peines de l'enfer. Mais que votre infinie miséricorde soit bénie à jamais ! En m'accordant le pardon, comme j'espère l'obtenir encore aujourd'hui, elle m'a sauvé de la damnation éternelle. O mon Jésus ! Que n'ai-je toujours évité de vous offenser ! Que ne vous ai-je toujours aimé ! Ce qui me console, c'est que vous m'accorderez le temps de le faire encore. Je vous aime de tout mon cœur, ô amour de mon âme ! je vous aime plus que moi-même. Je vois que vous voulez me sauver, afin que je puisse vous aimer éternellement dans votre royaume d'amour. Je vous rends grâces, et je vous conjure de me prêter votre assistance pour tout le temps qui me reste à vivre, et que je veux employer à vous aimer beau-

¹ (*De Purg. lib. II, c. VII.*)

² Carcer honoratus.

coup, pour vous aimer beaucoup ensuite dans l'éternité. O mon Jésus, quand viendra donc le jour où je ne courrai plus le danger de vous perdre ; où, consumé d'amour pour vous, à la vue de vos beautés infinies que je pourrai contempler à découvert, je me trouverai dans l'heureuse nécessité de vous aimer ? O la douce nécessité ! nécessité bien-aimée et vivement désirée, qui me délivrera de toute crainte de vous déplaire, et me forcera de vous aimer de toutes mes forces. Aujourd'hui le cri de ma conscience m'épouvante ; elle me dit : Comment peux-tu prétendre au paradis ? Mais vos mérites, ô mon Rédempteur, font mon espérance. Et vous, Marie, reine du ciel, ne m'abandonnez pas ; votre intercession est toute-puissante auprès de Dieu : je me confie en vous.

CHAPITRE XVII

CHARITAS OMNIA SUSTINET, CELUI QUI AIME JÉSUS-CHRIST D'UN AMOUR FORT, NE CESSE POINT DE L'AIMER AU MILIEU DE TOUTES LES TENTATIONS ET DE TOUTES LES DÉSOLOGATIONS.

I. Ce qui afflige le plus dans cette vie les âmes éprises de l'amour divin, ce ne sont point les maux corporels, tels que la pauvreté, les maladies, le déshonneur, les persécutions ; ce sont les tentations et les désolations d'esprit. Quand une âme jouit de l'amoureuse présence de Dieu, les douleurs, l'opprobre, les mauvais traitements la consolent, au lieu de l'affliger, parce qu'ils lui donnent l'occasion d'offrir à Dieu un gage de sa résignation et de son amour. C'est en quelque sorte un tison de plus pour alimenter le feu dont elle est embrasée. Mais lorsque, tourmentée par les tentations, elle se voit exposée à perdre la grâce, ou qu'elle craint même de l'avoir perdue, elle éprouve des souffrances d'autant plus amères, qu'elle est plus sincèrement attachée à Jésus-Christ. Mais cet amour même l'oblige à souffrir avec patience et à suivre sans s'arrêter les voies de la perfection. Les épreuves que Dieu fait souvent de l'amour de ses plus zélés serviteurs, les poussent en avant

dans ces voies difficiles, quand ils les subissent avec résignation.

§ I

Des tentations.

II. De tous les maux que nous avons à endurer dans cette vie, il n'en est point de plus pénible pour une âme qui aime Jésus-Christ, que les tentations. Tous les autres nous poussent à nous unir plus étroitement à Dieu, par notre résignation à les supporter ; mais les tentations nous portent à pécher et à nous séparer de Jésus-Christ, et c'est là ce qui les rend si amères. Observons ici que bien que toutes les tentations qui nous induisent au mal ne nous viennent jamais de Dieu, mais du démon ou de nos mauvaises inclinations (car, comme nous en avertit l'apôtre saint Jacques¹, Dieu est incapable de tenter et de pousser personne au mal ; néanmoins le Seigneur permet quelquefois que les âmes qui lui sont les plus chères soient le plus fortement tentées ; et cela, premièrement, afin que les tentations leur donnent lieu de connaître davantage leur faiblesse, et le besoin qu'elles ont du secours divin pour ne pas faire de chûtes. L'âme qui se sent favorisée de la grâce, se croit capable de repousser tous les assauts de l'ennemi, et de venir à bout de toute entreprise qui intéresse la gloire de Dieu. Mais lorsque, tourmentée par des tentations violentes, elle se voit au bord du précipice où la moindre chose peut la faire tomber, elle comprend mieux sa misère et son impuissance, et le besoin qu'elle a de trouver en Dieu un appui. C'est ce qui arriva à saint Paul qui a rapporté dans une de ses lettres que le Seigneur avait permis qu'il fût violemment tourmenté par une tentation sensuelle, pour l'empêcher de s'enorgueillir des révélations dont Dieu l'avait favorisé²

¹ Deus enim intentator malorum est, ipse autem neminem tentat. (*Jac.* I, 13.)

² Et ne multitudo revelationum extollat me, datus est mihi stimulus carnis meæ, angelus satanæ, qui me colaphizet. (*II, Corin.* XII, 7.)

III. En second lieu, Dieu permet les tentations, afin que nous vivions plus détachés de la terre, et que nous désirions avec plus d'ardeur de l'aller voir dans le paradis. De là vient que des âmes pieuses, se voyant ainsi forcées de combattre nuit et jour contre tant d'ennemis, prennent la vie à dégoût et s'écrient : « Hélas ! pourquoi faut-il que mon exil soit prolongé ¹ » Et ils appellent de leurs vœux l'heure où ils pourront dire : « Le filet a été brisé, et nous nous sommes trouvés délivrés ² » L'âme voudrait prendre son essor vers Dieu ; mais, tant qu'elle vit sur cette terre, elle y est enchaînée par des liens qu'elle ne peut rompre, et elle y reste constamment exposée aux tentations. La mort seule peut briser ces liens ; et c'est pour cela que les âmes pieuses soupirent après la mort, qui doit les délivrer des tentations et de la crainte de perdre Dieu.

IV Dieu permet encore que nous soyons tentés, pour que nous puissions nous enrichir de nouveaux mérites, comme il le fit entendre à Tobie par ces paroles de l'Ange : « Comme » vous étiez agréable à Dieu, il a été nécessaire que la » tentation vous éprouvât ³ » Ainsi, quand une âme est tentée, il ne faut point qu'elle s'imagine que Dieu lui a retiré sa grâce ; elle doit croire plutôt que Dieu la favorise. C'est une ruse du démon, de faire croire à certains esprits pusillanimes, que les tentations sont des péchés qui souillent l'âme. Ce ne sont pas les mauvaises pensées qui nous font perdre Dieu, mais le consentement que nous leur donnons. Ni les suggestions du démon, quelle qu'en soit la véhémence, ni les mouvements les plus désordonnés de nos sens, ni les prestiges qui nous troublent l'esprit, ne souillent notre âme, tant que notre volonté n'y est pour rien ; elle sort au contraire de cette épreuve plus pure, plus forte et plus agréable à Dieu. Autant de fois, dit saint Bernard, que nous triomphons d'une

¹ Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est. (*Psalm. cxix, 5.*)

² Laqueus contritus est, et nos liberati sumus. (*Psalm. cxxiii.*)

³ Et quia acceptus eras Deo necesse fuit ut tentatio probaret te. (*Tob. xii, 13.*)

tentation, autant de fois nous gagnons des couronnes¹ Un ange apparut un jour à un religieux de l'ordre de Cîteaux, et lui remit une couronne qu'il lui ordonna de porter à un autre religieux ; en même temps il lui recommanda de dire à son compagnon, que cette couronne était le prix de la victoire qu'il venait de remporter sur une tentation qui l'avait assailli. Nous ne devons pas, au surplus, nous épouvanter de ce que la mauvaise pensée ne s'éloigne pas de notre esprit et qu'elle continue à nous tourmenter : il suffit que nous la détestions, et que nous cherchions à nous en défaire.

V Dieu est fidèle, dit l'Apôtre ; il ne souffre pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces². Ainsi l'homme qui résiste à la tentation non-seulement n'y perd rien, mais encore il y gagne considérablement³ C'est pour cela que le Seigneur permet que les âmes qu'il affectionne le plus soient plus violemment tentées ; elles gagneront par là plus de mérites sur la terre, et plus de gloire dans le ciel. L'eau stagnante, faute d'être remuée, ne tarde pas à se corrompre ; de même l'âme dans l'inaction, sans tentations et sans combats, est en péril de se perdre par quelque acte de vaine complaisance pour elle-même. Peut-être se flatte-t-elle d'être arrivée à la perfection ; et comme elle s'imagine avoir peu à craindre, elle ne se recommande guère à Dieu, fait peu de chose pour assurer son salut. Mais quand le moment des tentations arrive, et qu'elle se voit en danger de tomber dans le péché, elle a recours à Dieu et à sa sainte mère, elle veut mourir plutôt que de pécher encore ; elle s'humilie, se jette dans les bras de la miséricorde divine, et elle acquiert ainsi plus de force et s'unit à Dieu plus étroitement, comme l'expérience en fournit la preuve.

VI. Toutefois nous ne devons point désirer les tentations ; il nous est au contraire recommandé de prier Dieu constam-

¹ Quoties vincimus, toties coronamur.

² Fidelis autem Deus est, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis, sed faciet etiam cum tentatione proventum. (I Cor. x, 13.)

³ Sed faciet cum tentatione proventum.

ment qu'il nous en délivre, qu'il nous délivre surtout de celles dont il voit que nous serions victimes. C'est là ce que nous demandons dans notre prière quotidienne : *Pater noster... Et ne nos inducas in tentationem*. Lorsque malgré cela elles viennent nous assaillir, plaçons en Jésus-Christ notre confiance, et sans nous inquiéter des brutales pensées que le démon nous suggère, sans perdre courage, demandons-lui son appui, et certainement il nous le donnera, et nous aurons la force de résister. « Jetez-vous dans ses bras, dit saint Augustin, et soyez sans crainte, il ne se retirera pas de vous pour vous laisser tomber¹ »

VII. Parlons maintenant des moyens à employer pour vaincre les tentations. Les maîtres de la vie spirituelle en indiquent un grand nombre, mais le plus nécessaire et le plus efficace, celui qui seul va nous occuper, c'est de recourir sur-le-champ à Dieu, avec humilité et confiance, en disant : *Deus, in adiutorium meum intende ; Domine, ad adjuvandum me festina*. Seigneur, aidez-moi, mais aidez-moi promptement. Cette seule prière suffira pour nous faire triompher de tous les démons de l'enfer qui viendraient nous attaquer, parce que Dieu est infiniment plus fort que tous les démons. Dieu sait que seuls nous ne pouvons résister aux puissances infernales ; ce qui a fait dire au savant cardinal Gotti que, lorsque nous nous trouvons attaqués et en danger d'être vaincus, il est en quelque sorte obligé de nous donner les forces nécessaires pour pouvoir résister, et pour résister actuellement, toutes les fois que nous lui demandons assistance et secours²

VIII. Et comment pourrions-nous craindre que Jésus-Christ nous abandonne, après toutes les promesses qu'il nous a faites, et qui sont consignées dans l'Écriture ? Venez, vous dont

¹ Projice te in eum, noli metuere ; non se subtrahet ut cadas. (*Confess. lib. VIII, cap. 11.*)

² Tenetur Deus, cum tentamur, nobis ad eum confugientibus vires præbere, qua possimus resistere, et actu resistamus. (*Card. Gotti, Theol. Schol. Tom II, Tract. 6, Qu. 2, § 3, n. 30.*)

les tentations ont épuisé les forces, venez, et je vous les rendrai¹ Quand vos ennemis vous poursuivent, appelez-moi, et je vous garderai du péril, et vous me rendrez grâces² Alors vous appellerez le Seigneur à votre secours, et il vous exaucera. Vous crierez : Hâtez-vous, Seigneur, secourez-moi ; et il vous dira : Me voici, je suis prêt à vous secourir³ Jamais quelqu'un a-t-il invoqué Dieu, dit le prophète, que Dieu l'ait laissé sans secours⁴? Par le moyen de la prière, David était assuré de vaincre ses ennemis. J'appellerai le Seigneur en le louant, dit-il, et je serai sauvé des mains de mes ennemis⁵ Il savait que Dieu s'approche toujours de celui qui l'appelle à son aide⁶ Saint Paul ajoute que le Seigneur est prodigue de ses grâces envers tous ceux qui l'invoquent⁷

IX. Ah ! plutôt au ciel que tous les hommes eussent recours au Seigneur, quand ils sont tentés de l'offenser ! aucun d'eux ne l'offenserait. Ces malheureux tombent, parce qu'alléchés par leurs appétits dépravés, ils consentent, plutôt que de se priver d'une courte satisfaction, à perdre le bien suprême qui est Dieu. L'expérience ne démontre que trop cette vérité, que tandis que si l'on a recours à Dieu dans les tentations, on s'épargne des chutes, celui au contraire qui dans les tentations n'a point recours à Dieu, succombe toujours, surtout dans celles qui se rapportent à l'incontinence. Salomon disait que sans l'aide de Dieu la continence lui serait impossible ;

¹ Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. (*Matth.* xi, 28.)

² Et invoca me in die tribulationis ; eruam te et honorificabis me. (*Psal.* xlix, 15.)

³ Tunc invocabis, et Dominus exaudiet ; clamabis, et dicet : Ecce adsum. (*Isa.* lvi, 9.(a))

⁴ Quis invocavit eum, et despexit illum ? (*Eccli.* ii, 12.)

⁵ Laudans invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero. (*Psal.* xvii, 4.)

⁶ Prope est Dominus omnibus invocantibus eum. (*Psal.* cxliv, 18.)

⁷ Dives in omnes qui invocant illum. (*Rom.* x, 12.)

(a) Il prêtera l'oreille au cri de ta prière ;

Quand tu l'invoqueras, le front dans la poussière,

Il te répondra : Me voici.

Le prophète Isaïe trad. en vers français par P. Soullié. (L'éditeur.)

aussi ne manquait-il pas de s'adresser à Dieu, dès que le danger se montrait¹ Dans les tentations d'impureté, de même que pour celles qui sont contre la foi, il serait imprudent de se mettre à combattre corps à corps avec elles ; mais, dès leurs premières atteintes, il faut chercher à les repousser par un acte d'amour de Dieu ou de contrition, et s'appliquer ensuite à quelque travail qui puisse nous distraire. Aussitôt que nous surprenons en nous une pensée suspecte, n'hésitons pas à la bannir de notre esprit, à lui fermer brusquement la porte, s'il est permis de parler ainsi, et à lui refuser toute entrée dans notre âme, sans perdre le temps à discuter sur sa nature ou sur ses effets. Secouons, pour ainsi dire, toutes ces malignes suggestions du démon, comme nous secouons les étincelles qu'un feu ardent fait jaillir sur nous.

X. Mais si la tentation impure s'est déjà introduite dans notre esprit, si elle a éveillé en nous les mauvais désirs et qu'elle mette nos sens en mouvement, alors, dit saint Jérôme, ayons tout de suite recours à Dieu ; disons-lui : Seigneur, aidez-moi², en invoquant les saints noms de Jésus et de Marie, qui ont une vertu particulière pour étouffer toutes sortes de tentations. Saint François de Sales dit que des enfants qui aperçoivent un loup courent se réfugier dans les bras de leurs parents, et que là ils se croient en sûreté. C'est ainsi que nous devons faire nous-mêmes : nous réfugier tout aussitôt auprès de Jésus et de Marie, en les invoquant sans délai, c'est-à-dire sans prêter l'oreille à la tentation, sans rien discuter avec elle. On lit dans le livre des Sentences des Pères, §. 4, que saint Pacôme entendit un jour un démon se vanter d'avoir fait souvent succomber un religieux, parce que ce religieux, quand il le tentait, donnait audience à la tentation, au lieu de recourir tout de suite à Dieu. Un autre démon, au contraire, se lamentait en disant : Et moi, je ne puis rien gagner sur le religieux que

¹ Et ut scivi, quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det... adii Dominum, et deprecatus sum illum, etc. (*Sap.* viii, 21.)

² Statim ut libido titillaverit sensum, erumpamus in vocem : Domine, auxiliator meus. (*Epist.* 22, ad *Eust.*)

je tente, parce qu'il appelle tout de suite Dieu à son secours, et je me retire vaincu.

XI. Si la tentation continue de nous tourmenter, gardons-nous bien de nous inquiéter, de nous irriter surtout ; car, dans cet état de trouble où nous mettrait la colère, le démon pourrait trouver l'occasion de nous faire tomber. Mais résignons-nous humblement à la volonté de Dieu, qui permet que nous soyons tourmentés d'odieuses pensées, et disons-lui : Sans doute, Seigneur, j'ai mérité d'être ainsi molesté par ces idées obscènes, en punition des offenses dont je suis coupable envers vous ; mais, je vous en conjure, secourez-moi, et délivrez-moi. Et si, malgré cette prière, la tentation continue, ne nous lassons pas d'invoquer Jésus et Marie. Ce qui est alors pour nous d'un grand secours, c'est de réitérer la promesse que nous avons faite à Dieu, de souffrir et même de mourir plutôt que de l'offenser, et de continuer à lui demander son assistance. Enfin, si la tentation était si forte que nous nous vissions en grand danger d'y succomber, redoublons nos prières, recourons au Saint-Sacrement, jetons-nous aux pieds d'un crucifix ou d'une image de la sainte Vierge, prions avec plus de chaleur, que nos larmes coulent en implorant le secours divin. Il est vrai pourtant, que Dieu exauce promptement ceux qui le prient en pareille occasion ; car c'est de lui, non de nous-mêmes que doit nous venir la force de résister ; mais quelquefois le Seigneur exige de nous les plus grands efforts, se réservant de suppléer, quand il le faut, à notre faiblesse, et de nous faire obtenir la victoire.

XII. Il est encore très-utile, au moment des tentations, de faire souvent le signe de la croix sur le front et sur la poitrine. Il est bon aussi de recourir au père spirituel. Saint Philippe de Néri disait que la tentation confessée est à moitié vaincue. Mais il faut observer ici que c'est un point de doctrine approuvé par la plupart des théologiens, même partisans du système rigide, que les personnes timorées, qui vivent depuis longtemps, dans la pratique de la piété et sont pénétrées d'une grande crainte de Dieu, toutes les fois qu'elles ne sont pas

sûres d'avoir consenti à quelque faute grave, doivent regarder comme certain qu'elles n'ont point perdu alors la grâce divine : car il est moralement impossible qu'une volonté affermie depuis longtemps dans de bons propos, change tout à coup et consente à un péché mortel, sans en avoir une claire connaissance. Le péché mortel, en effet, est un monstre si horrible, qu'il ne peut s'introduire, sans se faire connaître, dans une âme qui le déteste depuis longtemps. C'est là ce que nous avons pleinement démontré dans notre Théologie morale¹ Personne, disait sainte Thérèse, ne peut se perdre à son insu ; nul sur ce point ne se trompe, s'il ne veut être trompé.

XIII. Nous pouvons inférer de là que, pour certaines personnes d'une conscience délicate, et bien affermies dans la vertu, mais d'un naturel timide, et qui sont sujettes aux tentations, principalement à celles qui sont contre la foi ou la chasteté, il sera à propos que leur directeur leur défende d'en parler, et de les faire connaître ; car, pour le faire, il leur faudrait réfléchir, se dire comment ces pensées leur sont venues, si elles ont pris plaisir à s'en occuper ; et il y aurait lieu de craindre qu'à force d'y réfléchir, ces idées ne s'imprimassent plus avant dans leur esprit, ce qui pourrait ensuite leur donner de l'inquiétude. Quand le confesseur est moralement certain que ces personnes n'ont point consenti à la tentation, il fera sagement de leur imposer l'obligation de n'en rien dire. C'est ainsi qu'agissait la mère sainte Jeanne de Chantal. Elle raconte à son propre sujet qu'ayant été en butte à de violentes tentations durant plusieurs années consécutives, mais n'ayant jamais reconnu que sa volonté y donnât son consentement, elle ne s'en était jamais confessée, suivant en cela le précepte que lui avait donné son directeur lui-même. Les termes dont elle se sert : « Je n'ai jamais eu pleine connaissance d'avoir donné mon consentement, » semblent indiquer qu'il lui était resté quelque scrupule ; mais ces scrupules s'apaisaient devant

¹ Lib. VI, n. 476, v. *Item.*

le devoir que lui avait imposé son directeur, de ne point lui parler de faits douteux. Du reste, comme nous l'avons dit plus haut, il est communément fort à propos, pour vaincre les tentations, de les découvrir au confesseur.

XIV Mais, je le répète, de tous les remèdes contre les tentations, le plus efficace et le plus nécessaire, le remède des remèdes en un mot, c'est de demander à Dieu son secours, et de continuer à le prier, tant que la tentation dure. Il est possible que le Seigneur n'ait voulu accorder la victoire qu'après la seconde, la troisième, la quatrième invocation qu'on lui aura adressée à cet effet. En résumé, ce qu'on doit bien se persuader, c'est que de la prière dépendent et notre bien-être spirituel, et notre amendement, et la victoire sur les tentations, et la faveur de l'amour divin, et notre perfection, et notre persévérance et notre salut éternel.

XV Je paraîtrais fastidieux, peut-être, à ceux qui auront lu mes œuvres spirituelles, à force de répéter qu'il est nécessaire de recourir continuellement à Dieu par le moyen de la prière ; et il me semble, à moi, que j'en ai encore trop peu dit. Je sais que tous, tant que nous sommes, nous avons à combattre nuit et jour contre les tentations que nous suscite l'enfer ; je sais que le démon ne perd pas la plus petite occasion pour profiter de notre faiblesse ; je sais que, sans le secours divin, nous ne pouvons nous défendre, et que c'est pour cela que l'Apôtre nous invite à nous revêtir de l'armure céleste : « Revêtez-vous, dit-il, de toutes les armes que Dieu vous met en main, afin de pouvoir vous défendre des embûches et des artifices du diable. Car nous avons à combattre non contre des hommes de chair et de sang, mais contre les principautés et les puissances infernales, contre les princes du monde, c'est-à-dire de ce siècle ténébreux, contre les esprits de malice répandus dans l'air ¹ » Et quelles sont ces armes, dont saint

¹ Induite vos armaturam Dei, ut possitis stare adversus insidias diaboli quoniam non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem, sed adversus principes et potestates, adversus mundi rectores tenebrarum harum. (*Eph.* vi, 11, 12.)

Paul nous prescrit de nous armer pour résister au démon ? Il va nous le dire : « Vous adressant à Dieu en esprit et en tout temps par toutes sortes de supplications et de prières, et vous employant à prier avec une vigilance et une persévérance continuelles¹ » Ce qui revient à dire : prions constamment et avec ferveur, afin que Dieu nous secoure, et que nous ne soyons pas vaincus. Je sais enfin que, dans une infinité de passages de l'ancien et du nouveau Testament, l'Esprit-Saint nous exhorte à prier. « Invoquez-moi, et je vous délivrerai² » — « Criez vers moi, et je vous exaucerai³ » — « Il faut toujours prier, et ne jamais cesser de le faire⁴ » — « Demandez, et il vous sera donné⁵. » — « Veillez et priez⁶ » — « Priez sans interruption⁷ » J'ai donc raison de dire que je n'ai pas trop parlé de la prière.

XVI. Je voudrais que tous les prédicateurs ne recommandassent rien tant que la prière à leurs auditeurs ; que les confesseurs n'exhortassent leurs pénitents à rien tant et si fortement qu'à la prière ; que les compositeurs de livres de piété ne traitassent aucun sujet avec plus d'étendue que le sujet de la prière. Mais de quoi j'ai à me plaindre, et ce que je considère comme un châtement de nos péchés, c'est que tant de prédicateurs, de confesseurs et d'écrivains ne parlent que bien peu de la prière. Il n'est pas douteux que les sermons, les méditations, les mortifications, la communion fréquente, ne soient très-utiles pour la vie spirituelle ; mais viennent les tentations, et malgré les sermons, les méditations, les mortifications et la communion fréquente, malgré toutes nos bonnes résolutions de bien vivre, nous succomberons si nous n'implorons le secours de Dieu. Vous qui voulez vous sauver, priez tou-

¹ Per omnem orationem et obsecrationem, orantes omni tempore in spiritu, et in ipso vigilantes in omni instantia. (*Ibid.* vers. 18.)

² Invoca me, et eruam te. (*Psal.* XLIX, 15.)

³ Clama ad me, et exaudiam te. (*Job.* XXXIII, 3.)

⁴ Oportet semper orare, et non deficere. (*Luc.* XVIII, 1.)

⁵ Petite, et dabitur vobis. (*Matth.* VII, 7.)

⁶ Vigilate et orate. (*Jo.* IV, 2.)

⁷ Sine intermissione orate. (*I Thess.* V, 17.)

jours, recommandez-vous à votre Rédempteur Jésus-Christ, surtout au moment des tentations. Recommandez-vous aussi à la dispensatrice des grâces, qui est Marie, comme nous le dit saint Bernard ¹ Dieu veut, ajoute ce même saint, que toutes les grâces que nous recevrons passent par les mains de Marie ²

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O Jésus, mon Rédempteur ! j'espère, par les mérites de votre sang, que vous me pardonnerez mes offenses, et que j'irai vous en rendre grâces à jamais dans le ciel. Oui, je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur ³ Je vois que si j'ai souvent succombé, c'est parce que j'ai négligé de vous demander la sainte persévérance ; je vous la demande aujourd'hui. Non, ne permettez pas que je me sépare de vous ⁴, et je me propose de vous la demander toujours, surtout quand je me verrai en danger de vous offenser. C'est là, Seigneur, ce que je me propose et vous promets ; mais de quoi me serviraient et mes propos et mes promesses, si vous ne me donniez la grâce de me jeter à vos pieds ? Ah ! par les mérites de votre passion, accordez-moi cette grâce, de me recommander toujours à vous dans tous mes besoins. O Marie ! ma reine et ma mère, par l'amour que vous portez à Jésus-Christ, obtenez-moi, je vous prie, la grâce de recourir toujours à votre fils et à vous-même dans tout le cours de ma vie.

§ II.

Des souffrances morales.

XVII. C'est une erreur, dit saint François de Sales, de prétendre mesurer la dévotion sur les consolations qu'on éprouve. La vraie et solide dévotion consiste en une volonté constante,

¹ Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus.

² Nihil Deus habere nos voluit, quod per manus Mariæ non transiret.

³ Misericordias Domini in æternum cantabo.

⁴ Ne permittas me separari a te.

resolue, prompte et active, d'exécuter ce que l'on çait estre agreable à Dieu. C'est au moyen des aridités que Dieu unit à lui les âmes qu'il chérit le plus. Ce qui met obstacle à notre vraie union avec Dieu, c'est l'attachement à nos inclinations désordonnées. Et c'est pourquoi, quand Dieu veut attirer une âme à son parfait amour, il la détache de toute affection aux biens créés. Pour cela il lui fait perdre d'abord et successivement les biens temporels, plaisirs du monde, richesses, honneurs, amis, parents, la santé du corps ; et ces pertes diverses, ces dégoûts, ces mépris dont elle devient l'objet, ces morts qui l'entourent, ces infirmités qui l'assiégent, sont autant de moyens dont il se sert pour la détacher de toutes les créatures, afin qu'elle reporte sur lui toutes ses affections.

XVIII. Pour l'attacher ensuite aux biens spirituels, Dieu lui envoie d'abord des consolations avec abondance de larmes et de tendretés ; et par là l'âme est engagée à se détacher désormais des plaisirs sensuels, et à rechercher plutôt les macérations, en s'imposant des pénitences, des jeûnes, des cilices et des disciplines. Mais il faut alors que le directeur la retienne et ne lui permette pas ces mortifications, ou du moins toutes celles qu'elle demande à pratiquer, parce que, emportée par cette faveur sensible, elle pourrait facilement porter atteinte à sa santé. C'est un artifice du démon, qui, quand il voit quelqu'un se donner à Dieu, et qu'il s'aperçoit que Dieu le favorise en retour de consolations et de douceurs, comme il a coutume d'en donner à ceux qui commencent, prend à tâche de lui faire perdre la santé par des pénitences indiscrettes, afin qu'après cela les infirmités qui lui seraient survenues l'obligent d'abandonner non-seulement les pénitences, mais l'oraison, la communion, les exercices de piété, et de retourner à son ancien genre de vie. C'est pourquoi le directeur, quand il a affaire à des personnes qui ne font que d'entrer dans la vie spirituelle, doit être fort réservé à leur accorder les pénitences qu'elles demandent, et les exhorter plutôt à pratiquer les mortifications intérieures, comme de souffrir avec patience les mépris et les contrariétés, d'obéir

aux supérieurs, de s'abstenir de voir ou d'entendre par pure curiosité, et autres semblables ; en leur disant que lorsqu'elles se seront suffisamment exercées dans ce genre de mortifications intérieures, elles pourront se trouver dignes de pratiquer les mortifications extérieures, C'est du reste une erreur grossière de dire, comme le font certaines personnes, que les mortifications extérieures ne servent à rien ou qu'à peu de chose. Il n'est pas douteux que, pour la perfection, celles-ci sont moins nécessaires que les autres, mais il ne s'ensuit pas qu'elles soient inutiles. Celui qui ne se mortifie pas extérieurement, disait saint Vincent de Paul, ne se mortifiera ni intérieurement, ni extérieurement ; et saint Jean de la Croix ajoutait qu'un directeur qui ne fait aucun cas des mortifications de la chair, ne mérite aucune confiance, fût-il d'ailleurs des miracles.

XIX. Mais revenons à notre sujet. Dans les commencements donc où l'âme se donne à Dieu et goûte la douceur de ces consolations sensibles au moyen desquelles le Seigneur cherche à l'allécher et à la détacher ainsi des plaisirs terrestres, elle se détache, à la vérité, des créatures, et s'attache à Dieu ; mais elle ne le fait encore que bien imparfaitement, puisqu'elle s'y porte plutôt par le motif des consolations sensibles, quoique spirituelles par leur objet, qu'elle éprouve, que par une véritable volonté de plaire à Dieu, et qu'elle s' imagine faussement que, plus elle trouve de goût à ces dévotions, plus elle aime Dieu. Et de là vient que, lorsqu'on la dérange de ces exercices où elle trouvait son aliment, et qu'il lui faut s'occuper d'autres œuvres d'obéissance, ou de charité, ou des devoirs de son état, elle s'inquiète et se chagrine. C'est là un défaut général de notre pauvre humanité, de chercher dans chacune de nos actions notre propre satisfaction ; ou bien lorsque, dans ces pieux exercices, l'âme ne trouve plus les délices qu'elle avait auparavant goûtées, elle les abandonne ou les diminue ; et en les diminuant chaque jour davantage, elle finit par les abandonner tout-à-fait. C'est un malheur qui arrive à beaucoup d'âmes qui, appelées par Dieu à l'aimer,

marchent d'abord dans les voies de la perfection, et y font des progrès tant que durent les douceurs spirituelles, mais qui ensuite quittent tout, dès que cessent ces douceurs, et reprennent le cours de leur ancienne vie. Persuadons-nous bien, au contraire, que l'amour de Dieu et la perfection ne consistent pas à goûter ces douceurs et ces consolations sensibles, mais à vaincre l'amour-propre et à se conformer à la volonté divine du Seigneur. « La main du Seigneur est également aimable, a dit saint François de Sales, lorsqu'elle distribue les afflictions comme quand elle donne les consolations¹ »

XX. Tant qu'on se trouve dans cet état de consolations dont nous venons de parler, il n'y a pas grand mérite à se sévrer des satisfactions sensuelles et à supporter les affronts et les contrariétés. Enivrée de ces douceurs, l'âme supporte tout ; mais souvent une patience semblable provient plutôt des douceurs que l'on goûte, que de la force de l'amour qu'on a pour Dieu. C'est pourquoi le Seigneur, pour affermir cette âme dans la vertu, se retire d'elle et lui ôte ces goûts sensibles, pour la défaire de toute attache à l'amour-propre qui se repaissait de telles douceurs. Et de là il arrive qu'au lieu qu'auparavant elle trouvait du plaisir à produire des actes d'offrande, de confiance et d'amour, elle ne ressent plus dans ces mêmes actes, quand la source est tarie, que froideur et fatigue ; et elle éprouve de l'ennui à tous ses exercices même les plus pieux, comme l'oraison, les lectures spirituelles et la communion ; elle n'y reucontre que ténèbres et sujets de crainte, et il lui semble que tout est perdu. Elle prie, elle revient à prier, et s'afflige, parce qu'elle s'imagine que Dieu ne veut point l'exaucer

XXI. Voyons maintenant pour la pratique ce que nous avons à faire de notre côté. Quand le Seigneur dans sa miséricorde nous console par ses visites amoureuses et nous fait sentir la présence de sa grâce, il n'est pas bon de rejeter ces consolations divines, comme le voulaient certains faux mystiques.

¹ *Traité de l'amour de Dieu*, liv. ix, chap. ii. (Oeuvres, tome. II, p. 250.)

Acceptons-les avec reconnaissance, mais soyons attentifs à ne pas nous arrêter à en savourer la douceur sensible à nous y complaire, ce que saint Jean de la Croix appelle une gourmandise spirituelle : ce serait un défaut qui ne saurait plaire à Dieu. Appliquons-nous plutôt alors à bannir de notre âme toute complaisance sensible à de telles douceurs ; et surtout gardons-nous de croire que Dieu nous favorise ainsi parce que nous sommes plus dans ses bonnes grâces que les autres, car une telle pensée de vanité le forcerait en quelque sorte se retirer tout à fait de nous, et de nous abandonner à nos misères. Nous devons alors sans doute lui rendre de ferventes actions de grâces pour ces sortes de consolations spirituelles, car ce sont là de très-grands dons que Dieu fait aux âmes, et qui surpassent toutes les richesses et tous les honneurs de la terre ; mais ce ne serait pas le temps de nous fatiguer à faire durer en nous ces plaisirs sensibles, mais plutôt de nous en humilier en nous remettant sous les yeux les péchés de notre vie passées. Contentons-nous alors de croire que ces attractions délicieuses sont de purs effets de la bonté divine, qui peut-être n'a d'autre but que de nous fortifier d'avance par des consolations semblables, pour que plus tard nous souffrions avec patience les tribulations, quelque grandes qu'elles soient, qu'il lui plaira de nous envoyer. Offrons-nous donc alors à souffrir toutes les peines intérieures ou extérieures qui pourront nous arriver, comme maladies, persécutions, désolations d'esprit, en disant : Seigneur mon Dieu, me voici ; faites de moi et de ce qui est à moi tout ce qu'il vous plaira ; faites-moi la grâce de vous aimer et d'accomplir exactement votre volonté ; je ne vous demande pas autre chose.

XXII. Quand l'âme peut ensuite avoir la certitude morale d'être en état de grâce, elle est satisfaite, quoique privée tant des plaisirs terrestres que des douceurs spirituelles, parce qu'elle sait qu'elle aime Dieu et qu'elle est aimée de lui. Mais Dieu, qui veut la purifier davantage et la dépouiller de toute satisfaction sensible, pour l'unir à lui tout entière par le

moyen du pur amour, que fait-il ? il la met dans le creuset de la désolation, peine plus amère que toutes les peines intérieures et extérieures que peut souffrir une personne ; il lui ôte la conscience d'être en état de grâce, et il la laisse dans d'épaisses ténèbres, au milieu desquelles il semble à l'âme qu'elle ne sait plus comment trouver Dieu. Quelquefois même Dieu permet qu'elle soit assaillie de fortes tentations des sens, de mouvements désordonnés de la partie inférieure, ou bien de pensées d'incrédulité ou de désespoir, et même de haine par rapport à lui, parce qu'il semble à l'âme que Dieu l'a repoussée loin de lui, et qu'il n'entend plus ses prières. Et comme d'un côté les suggestions du démon sont violentes, en même temps que la concupiscence est vivement émue ; et que d'un autre côté l'âme, se trouvant dans cette profonde obscurité, ne peut discerner si elle résiste comme elle le doit à ces tentations, ou si elle y consent, elle n'en craint que plus d'avoir perdu son Dieu, et d'être justement abandonnée tout-à-fait de lui pour ses infidélités, si ordinaires dans ces sortes de combats. Il lui semble conséquemment être parvenue au dernier degré de sa ruine, qui est de ne plus aimer Dieu et d'être haïe de lui. Sainte Thérèse a bien connu par l'expérience qu'elle en a faite elle-même cette terrible épreuve : elle confesse que dans cet état la solitude avait perdu pour elle tous ses charmes, et lui était devenue un tourment, et que lorsqu'elle allait à l'oraison, il lui semblait y trouver un enfer.

XXIII. Quand cela arrive à une âme qui aime Dieu, qu'elle se garde bien d'en concevoir de l'épouvante, pas plus que son directeur ne doit s'en effrayer. Ces mouvements sensuels, ces tentations contre la foi, ces sentiments de défiance, et ces assauts qui la poussent à haïr Dieu, ne sont que des craintes, des tourments de l'âme, des efforts du démon, mais ne sont point des actes volontaires, et par conséquent ne sont point des péchés. L'âme qui aime véritablement Jésus-Christ résiste certainement alors et ne donne aucun consentement à de telles suggestions ; mais les ténèbres dont elle est enveloppée l'empêchent de rien distinguer ; ainsi reste-t-elle confondue, et se

voyant privée de la présence de la grâce, elle craint et s'afflige. Mais il est facile de se convaincre que dans ces âmes, ainsi éprouvées de Dieu, tout n'est que frayeur et appréhension, mais sans aucun mal réel. Demandez-leur même dans les moments où elles se trouvent ainsi abandonnées, si elles consentiraient à commettre à bon escient un seul péché véniel, elles répondront résolument qu'elles seraient prêtes à souffrir non pas une seule mort, mais mille, avant de donner à Dieu un tel déplaisir de propos délibéré.

XXIV Il faut donc reconnaître qu'autre chose est de faire une bonne action, comme de repousser une tentation, de se confier en Dieu, d'aimer et de vouloir tout ce que Dieu veut, autre chose est de savoir que nous la faisons effectivement. Ce second point, c'est-à-dire la connaissance que nous avons d'avoir fait une bonne action, nous procure une jouissance ; mais notre mérite est dans le premier, c'est-à-dire dans l'accomplissement de la bonne œuvre. Dieu se contente du premier, et quand il prive l'âme du second, c'est-à-dire de l'assurance d'avoir fait une bonne action, c'est pour lui épargner la tentation d'une satisfaction personnelle qui n'ajoute rien à la bonté de l'acte : car Dieu cherche plutôt notre avantage réel que notre satisfaction particulière. Saint Jean de la Croix, pour consoler une personne désolée, lui écrivait : Vous n'avez jamais été en meilleur état qu'à présent ; car jamais vous n'avez été si humiliée ni si détachée du monde ; jamais vous n'avez aussi bien senti votre misère, jamais non plus vous avez été aussi éloignée de l'esprit de propriété et d'attachement à vous-même. » En un mot, ne croyons pas, que quand nous goûtons plus de douceurs spirituelles, nous soyons pour cela plus aimés de Dieu, puisque ce n'est pas en ces choses que la perfection consiste, mais bien dans la mortification de notre propre volonté et dans sa conformité à la volonté divine.

XXV Dans l'état donc de désolation, l'âme doit bien se garder d'écouter le démon qui lui suggère que Dieu l'a abandonnée, ni surtout laisser l'oraison. C'est bien là ce que voudrait

le démon pour la faire tomber ensuite dans quelque précipice. C'est par les aridités et les tentations, a dit quelque part sainte Thérèse, que Dieu a coutume d'éprouver ceux qui l'aiment. Quand même cette épreuve durerait toute la vie, une âme ne doit jamais abandonner l'oraison : un temps viendra où tout lui sera payé largement. » Cette âme doit alors s'humilier, en pensant qu'elle mérite d'être traitée ainsi pour les offenses dont elle s'est rendue coupable, et se résigner sans murmurer à la volonté divine, en disant : Seigneur, si vous voulez que je sois ainsi désolée et affligée toute ma vie, et même, s'il le faut, toute l'éternité, accordez-moi le secours de votre grâce ; faites que je vous aime, et puis faites de moi ce qu'il vous plaira.

XXVI. Ne cherchez point alors à connaître, car cela ne vous servirait de rien et ne ferait peut-être qu'ajouter à votre inquiétude, si vous êtes en état de grâce, ou si c'est une épreuve plutôt qu'un abandon de Dieu ; car Dieu ne veut pas alors que vous ayez cette connaissance, et c'est pour votre plus grand avantage qu'il ne le veut pas, c'est à-dire pour que vous vous humiliiez et que vous priiez davantage, en multipliant vos actes de confiance en la miséricorde divine. Vous voulez voir, mais Dieu ne veut pas que vous voyiez. Du reste, comme le dit saint François de Sales, la résolution de ne jamais consentir à aucun péché, quelque petit qu'il soit, est une preuve que l'on est en grâce avec Dieu. Mais c'est encore là une chose qu'on ne peut connaître clairement, quand on se trouve dans un état de désolation ; aussi ne doit-on pas prétendre en cet état connaître ce que l'on veut, il suffit qu'on le veuille par la volonté, et qu'ainsi on s'abandonne tout entier à la bonté divine. Oh ! combien Dieu aime ces actes d'abandon et de résignation, produits au milieu même des ténèbres d'une âme désolée ! Ah ! fions-nous à un Dieu qui, comme le dit sainte Thérèse, nous aime plus que nous ne nous aimons nous-mêmes.

XXVII. Qu'elles se consolent donc ces âmes, chères à Dieu, qui déterminées à se donner entièrement à lui, se voient en

même temps privées de toute consolation. Leur désolation même est un signe qu'elles sont particulièrement aimées de Dieu, et qu'il leur tient préparée dans le ciel une place où les consolations seront complètes et éternelles. Qu'elles tiennent pour certain, que plus elles auront été affligées ici-bas, plus elles seront consolées dans le séjour des bienheureux. « Vos consolations, ô mon Dieu, disait David dans ses psaumes, ont réjoui mon âme, à proportion de mes afflictions¹ » Je vais ajouter ici, pour la consolation des âmes désolées, ce qu'on lit dans la vie de sainte Jeanne de Chantal, qui, pendant l'espace de quarante-un ans, fut affligée de peines intérieures très-aiguës, de tentations, et surtout de la crainte d'être abandonnée de Dieu. Ses angoisses étaient si continuelles et si vives, que souvent elle disait qu'elle n'éprouvait de soulagement que dans la pensée de la mort. « Les assauts que j'endure, ajoutait-elle, sont si violents que mon pauvre esprit se perd. Il me semble quelquefois que la patience m'abandonne, et que je suis au moment de tout perdre et de tout laisser. La tentation me poursuit avec tant de tyrannie qu'à chaque heure du jour je changerais volontiers mon état contre la mort. Depuis longtemps j'en perds le manger et le dormir. »

XXVIII. Dans les huit ou neuf dernières années de sa vie, les tentations devinrent encore plus intenses. La mère de Scotel disait que sa sainte mère de Chantal souffrait nuit et jour un véritable martyre intérieur, soit qu'elle priât, soit qu'elle travaillât, et même lorsqu'elle était couchée, ce qui la remplissait de compassion pour elle. Cette sainte femme avait à soutenir des tentations contre toutes les vertus, excepté la chasteté ; c'étaient des doutes, des obscurités, des répugnances presque invincibles. Quelquefois Dieu la privait de sa lumière ; il lui apparaissait avec un visage irrité, comme s'il voulait la chasser de sa présence. Elle en était si épouvantée, qu'elle tournait ses regards d'un autre côté pour trouver du

¹ Secundum multitudinem dolorum meorum in corde meo, consolationes tuæ lætificaverunt animam meam. (*Psalm.* xciii, 19.)

soulagement ; mais n'en trouvant nulle part, elle était obligée de reporter ses yeux vers le Seigneur et de s'abandonner à sa miséricorde. Il lui semblait qu'elle était à chaque instant emportée par la violence des tentations. L'assistance divine ne lui manquait pas, mais il lui semblait que Dieu l'avait abandonnée, parce qu'elle ne trouvait plus aucun plaisir dans ses pieux exercices, et qu'elle n'éprouvait que tiédeur ou dégoût pour l'oraison, pour la lecture des livres de dévotion, pour les prières et même pour la communion. Dans cet état d'angoisse et de détresse, elle se contentait de regarder son Dieu crucifié, et de se résigner à tout.

XXIX. « Au milieu de toutes mes peines, disait-elle, les habitudes si simples de ma vie sont pour moi une croix nouvelle, et l'impuissance où je suis de me guérir rend cette croix encore plus pesante. » Elle se comparait à un malade oppressé de douleurs, ne pouvant se tourner d'un côté sur l'autre, muet quand il s'agit d'expliquer son mal, aveugle, qui ne peut voir si le breuvage qu'on lui présente est une médecine ou du poison. Aussi quelquefois s'écriait-elle : Il me semble que je suis sans foi, sans espérance et sans amour pour Dieu. Cependant, malgré tant de souffrances, Jeanne conservait toujours un visage serein, et une humeur douce et expansive, avec une soumission parfaite aux volontés de Dieu. Saint François de Sales avait été son directeur, et il savait très-bien que Dieu chérissait sa belle âme ; aussi s'exprime-t-il en ces termes en parlant d'elle : « Le cœur de Jeanne est comme un musicien sourd, qui chanterait parfaitement, mais qui, ne pouvant s'entendre, n'y aurait aucun plaisir. » Il écrivit ensuite à Jeanne elle-même : « Vous devez servir le Sauveur purement pour l'amour de sa volonté, non-seulement sans playsir, mais parmi ce déluge de tristesse, d'horreurs, de frayeurs et d'attaques ¹ » C'est ainsi que font les saints.

*Scalpri salubris ictibus,
Et tunsione plurimâ,*

¹ *Traité de l'amour de Dieu*, liv. IX, chap. XI. (Oeuvres, t. II, p. 280.)

*Fabri polita malleo
Hanc saxa molem construunt,
Aptisque juncta nexibus,
Locantur in fastigio.*

Les Saints sont ces pierres choisies qui, comme l'Eglise le dit dans ses chants, travaillées au ciseau et au marteau, c'est-à-dire par les tentations, les terreurs, les ténèbres et toute sorte de souffrances, les rendent propres à être placées sur les trônes du royaume des cieux.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Jésus ! mon espérance et mon amour, je ne mérite point d'éprouver la douceur de vos consolations. Réservez-les pour les âmes innocentes qui vous ont toujours aimé. Moi, misérable pécheur, je n'ose vous les demander ; mais, ô mon Dieu, faites que je vous aime et que je me conforme pendant toute ma vie à vos saintes volontés. Puis, disposez de moi à votre gré. Hélas ! je mériterais de souffrir encore d'autres terreurs, d'autres ténèbres, un autre abandon, pour toutes les offenses dont je suis coupables envers vous ! Je mériterais l'enfer où séparé à jamais, à jamais abandonné de vous, je n'aurais qu'à pleurer éternellement sans pouvoir plus vous aimer. Non, Jésus, je n'accepte point ce châtement, j'accepte tous les autres. Vous méritez un amour infini, vous ne m'avez que trop obligé à vous aimer ! je vous aime, ô mon Dieu, et je ne veux aimer que vous. Cette résolution que je forme est votre ouvrage, je le sens, ô mon Dieu ! mais daignez l'accomplir : assistez-moi jusqu'à la mort, ne me laissez pas livré à moi-même, donnez-moi la force de vaincre la tentation et de me vaincre moi-même. Je veux être tout à vous. Je vous donne mon corps, mon âme, ma volonté, ma liberté : je ne dois plus vivre pour moi, mais pour vous seul, mon Créateur, mon Rédempteur, mon tout : *Deus meus et omnia !* Je veux me sanctifier, et c'est par votre secours que j'espère y réussir ; accablez-moi de maux et de privations, mais laissez-moi votre grâce et votre amour. Espé-

rance des pécheurs, ô Marie ! vous êtes toute-puissante auprès de Dieu, j'ai la plus grande confiance en votre intercession : par l'amour que vous portez à Jésus-Christ, aidez-moi à me sanctifier.

RÉSUMÉ

Des vertus dont il est question dans cet ouvrage et dont la pratique est nécessaire à celui qui aime Jésus-Christ.

I. Il faut souffrir avec patience toutes les peines de la vie ; les maladies, les douleurs, la pauvreté, la perte des biens, la mort des parents, les affronts, les persécutions, toutes les infortunes. Et remarquons bien que les maux qui nous affligent dans cette vie sont autant de signes qui nous montrent que Dieu nous aime et qu'il veut notre salut. Observons encore que les mortifications involontaires qu'il nous envoie, lui plaisent plus que celles que nous nous infligeons nous-mêmes.

II. Dans les maladies, cherchons à nous résigner entièrement à la volonté de Dieu ; car cette résignation plaît à Dieu plus que tout autre acte de dévotion. Si nous ne pouvons alors appliquer notre esprit à la méditation, regardons le crucifix, offrons-lui nos souffrances et unissons-les à celles qu'il éprouva pour nous sur la croix. Quand on nous annoncera notre mort prochaine, acceptons-la sans murmure, dans l'intention d'en faire un holocauste à Dieu, c'est-à-dire avec la volonté de mourir pour plaire à Jésus-Christ. Ce fut cette volonté qui fit le mérite de la mort des martyrs. Disons alors : Seigneur, me voici, je veux tout ce que vous voulez, je veux mourir quand vous le voudrez. Il n'est plus temps de demander à vivre pour faire pénitence ; la meilleure des pénitences c'est d'accepter la mort avec une entière soumission.

III. Conformons-nous encore à la volonté divine, en souffrant la pauvreté et tous les inconvénients qui l'accompagnent : le froid, la faim, les fatigues, l'humiliation, la dérision.

IV. Il n'est pas moins nécessaire de se résigner à la perte des biens, des parents, des amis qui auraient pu nous être utiles. Accoutumons-nous dans toutes les infortunes à dire : Dieu l'a voulu, je le veux aussi. Quand c'est un parent qui meurt, au lieu de perdre le temps à pleurer sans profit, sachons l'employer à prier pour le repos de son âme, et offrons à Jésus-Christ la douleur que sa perte nous a causée.

V. Faisons tous nos efforts pour souffrir en paix et avec patience les mépris et les affronts. A celui qui nous parle d'un ton offensant, répondons avec de douces paroles. Mais quand nous nous sentons trop émus, souffrons et taisons-nous jusqu'à ce que le calme soit rentré dans notre esprit ; n'allons pas surtout nous plaindre avec d'autres de l'injure que nous avons reçue. Faisons le sacrifice de nos ressentiments à Jésus-Christ qui a tant souffert pour nous.

VI. Soyons doux et honnêtes envers tous, supérieurs ou inférieurs, nobles ou roturiers, parents ou étrangers ; soyons-le principalement avec les pauvres et les malades, et plus spécialement encore pour ceux qui nous regardent de mauvais œil.

VII. Quand nous avons à reprendre les autres sur leurs défauts, le meilleur de tous les moyens, c'est la douceur ; ainsi gardons-nous de reprendre les autres quand nous sommes irrités, parce qu'en ce cas, la réprimande paraîtrait amère, soit dans l'expression, soit dans la manière. Attendons encore, pour réprimander le coupable, qu'il soit redevenu calme et tranquille ; autrement la correction ne ferait que l'aigrir, au lieu de le ramener.

VIII. N'enviez pas aux grands du monde leurs richesses, leurs honneurs, leurs dignités, les applaudissements des hommes ; mais portez une sainte envie à ceux qui aiment Jésus-Christ, et qui certainement vivent plus contents que les plus puissants rois de la terre. Rendez grâces au Seigneur qui, en vous éclairant de sa lumière, vous a fait connaître la vanité des biens de ce monde, pour lesquels tant d'âmes se perdent.

IX. Dans nos actions comme dans nos pensées, ne cherchons pas notre propre satisfaction ; cherchons seulement ce qui plaît à Dieu. Gardons-nous donc de nous affliger quand un projet ne nous réussit pas ; et s'il nous réussit, ne demandons aux hommes ni leurs applaudissements, ni leurs actions de grâces. Si des murmures s'élèvent contre nous, consolons-nous par la certitude d'avoir agi avec l'intention de plaire à Dieu, non aux hommes.

X. Les principaux moyens pour atteindre à la perfection sont premièrement de fuir tout péché commis de propos délibéré, quelque léger qu'il soit. Si par malheur nous tombons dans quelque faute, ne nous emportons pas contre nous-mêmes ; il suffit de nous repentir intérieurement, sans trouble et sans éclat, et de faire un acte d'amour à Jésus-Christ en lui promettant de ne plus retomber dans la même faute.

XI. En second lieu, de désirer la perfection des saints, et de tout souffrir pour l'amour de Jésus-Christ, et si nous n'avons pas ce désir, de prier Jésus-Christ de nous l'accorder ; car si ce désir nous manquait, nous aurions beau faire, nous avancerions peu dans les voies de la perfection.

XII. En troisième lieu, de prendre la ferme résolution d'arriver à la perfection ; sans cette résolution on agit avec faiblesse, et dans l'occasion, on ne surmonte pas les répugnances. L'âme bien résolue surmonte tout, avec l'aide de Dieu qui ne manque jamais à ceux qui l'invoquent.

XIII. En quatrième lieu, de faire deux heures, une heure au moins, d'oraison mentale chaque jour, et de ne jamais négliger cet exercice, ni par tiédeur, ni par sécheresse de cœur, ni par aucun autre motif de ce genre.

XIV. En cinquième lieu, de fréquenter le Sacrement de l'autel plusieurs fois la semaine, ou aussi souvent que le directeur spirituel l'ordonne. On peut dire la même chose des mortifications extérieures, telles que les jeûnes, les cilices et les disciplines. Si elles ne sont point réglées par le père spirituel, ou elles peuvent porter atteinte à la santé, ou elles nous rem-

plissent de vaine gloire, comme tout ce qui se fait par ostentation.

XV. En sixième lieu, d'user continuellement de la prière et de nous recommander à Jésus-Christ pour tout ce qui nous est nécessaire. Il importe aussi de recourir à l'intercession de l'ange gardien, des saints, et principalement de la mère de Dieu, par la main de laquelle passent toutes les grâces que Dieu nous accorde. Nous avons déjà démontré, vers la fin du chap. VIII., que notre vrai bonheur dépend de la prière. Demandons chaque jour à Dieu la persévérance dans la grâce. Cette persévérance, celui qui la demande l'obtient ; celui qui ne la demande pas ne l'a pas et se perd. Demandons aussi à Jésus-Christ son saint amour et notre entière soumission à sa volonté ; demandons-le lui par ses propres mérites. Il est bon de faire cette prière le matin, dès qu'on se lève, de la répéter dans l'oraison mentale, à la communion, à la visite au Saint-Sacrement, et le soir quand nous faisons notre examen de conscience. Si nous éprouvons des tentations, demandons à Dieu son secours pour résister ; si les tentations se rapportent à la chasteté, invoquons les saints noms de Jésus et de Marie. Qui prie est vainqueur ; qui ne prie pas est vaincu.

XVI. En ce qui concerne l'humilité, observons qu'il ne faut point s'enorgueillir des richesses, des honneurs, de la noblesse, des talents, ni des qualités naturelles, encore moins des qualités de l'esprit ; nous devons penser que tout nous vient de Dieu. Nous devons nous regarder comme les derniers des hommes, et voir avec plaisir que les hommes nous méprisent. Ne faisons pas comme certaines gens qui disent qu'ils sont les plus méchants des hommes, et qui veulent qu'on les traite comme s'ils en étaient les meilleurs. Acceptons avec humilité les réprimandes, sans chercher à nous excuser, même quand on nous accuse à tort, à moins qu'il ne nous soit nécessaire de nous défendre pour éviter le scandale des autres.

XVII. Ne cherchons pas à paraître dans le monde ; fuyons les honneurs que donnent les hommes. Ayons toujours sous les yeux la grande maxime de saint François : que nous ne

sommes en réalité que ce que nous sommes devant Dieu. Ce serait un plus grand tort encore, pour un religieux, d'ambitionner les charges qui honorent ou donnent de la supériorité dans la religion. L'honneur d'un religieux, c'est d'être le plus humble des hommes ; et celui-là est le plus humble, qui reçoit les humiliations avec le plus de joie.

XVIII. Détachons notre cœur de toutes les créatures. Celui qui reste attaché aux choses de la terre, ne pourra jamais prendre son essor vers Dieu, pour s'unir à lui.

XIX. Nous dépouiller principalement de l'affection pour nos parents. Autant nous donnons d'amour aux créatures, disait saint Philippe de Néri, autant nous en dérobons à Dieu. Dans le choix d'un état, sachons nous garantir de l'influence des parents, qui cherchent plutôt leur intérêt que notre avantage. Rompons avec tout respect humain, avec la vaine estime des hommes, et surtout avec l'habitude de faire notre volonté. Il faut tout quitter pour gagner tout. *Totum pro toto*, comme le disait Thomas à Kempis.

XX. Ne nous mettons jamais en colère pour quelque accident que ce soit ; si quelquefois il nous survient un mouvement de colère, recommandons-nous tout desuite à Dieu, et abstenons-nous d'agir, et de parler, jusqu'à ce que nous soyons assurés que la colère est apaisée. Il est donc nécessaire de nous préparer par l'oraison à tous les événements qui peuvent nous arriver, afin que, lorsqu'ils arrivent, nous ne tombions pas en faute. « Je ne me suis jamais fâché, disait saint François de Sales, sans m'en être après repentir. »

XXI. Aimer Dieu, voilà toute la sainteté ; et l'amour de Dieu consiste à faire sa volonté. Il faut donc se résigner sans réserve à toutes les dispositions de sa providence, accepter sans trouble tous les événements heureux ou malheureux : c'est la sainteté que Dieu demande de nous. Toutes nos prières doivent donc tendre à ce même but, d'obtenir de lui qu'il nous fasse accomplir sa sainte volonté. Pour se conformer autant que possible à cette volonté, le religieux doit se soumettre à l'obéissance envers son supérieur, et l'homme du monde, à son

confesseur. Tenons pour certain ce que disait saint Philippe de Néri, que nous n'aurons à rendre aucun compte à Dieu de ce que nous faisons par obéissance. Sous-entendons ces mots : Pourvu que la chose ordonnée ne soit pas un péché évident.

XXII. Nous avons contre la tentation deux remèdes, la résignation et la prière. La résignation : si la tentation de pécher ne nous vient pas de Dieu, elle n'a lieu pourtant que par la permission de Dieu. Gardons-nous donc de nous irriter, quelque fâcheuse que la tentation puisse être ; résignons-nous à la volonté divine, et pour résister, armons-nous de la prière ; car, de toutes les armes que nous pouvons employer, il n'en est pas de plus efficace que la prière. Ce ne sont point les mauvaises pensées qui constituent le péché, quelles qu'elles soient ; c'est le consentement que nous leur donnons qui nous rend coupables. Si nous invoquons les saints noms de Jésus et de Marie, nous ne serons jamais vaincus. Quand la tentation survient, renouvelons la promesse que nous avons faite, de mourir plutôt que d'offenser Dieu. Il est encore utile de faire plusieurs fois le signe de la croix avec de l'eau bénite, et de découvrir les tentations qu'on éprouve à son confesseur ; mais le meilleur remède est la prière avec l'invocation de Jésus et de Marie.

XXIII. Dans les désolations intérieures, il est deux choses que nous ne saurions trop faire : nous humilier devant Dieu, en confessant que nous méritons le traitement que nous subissons ; nous résigner à la volonté de Dieu, et nous jeter dans ses bras. Quand Dieu nous accorde quelque grâce, tenons-nous prêts pour les tribulations qui, presque toujours, succèdent aux faveurs. Quand les tribulations nous causent de grandes souffrances morales, humilions-nous, résignons-nous, et nous ferons tourner ainsi ces souffrances à notre avantage.

XXIV Si nous voulons mener constamment une bonne vie, tâchons d'inculquer dans notre esprit ces maximes générales de vie éternelle. — Tout ici-bas finit, le plaisir et la peine ; l'éternité ne finira point. — A quoi servent, sur le lit de

mort, toutes les grandeurs de ce monde? — Tout ce qui vient de Dieu est bon ; bien ou mal, tout est pour notre avantage. — Il faut quitter tout pour obtenir ce qui est tout. — Sans Dieu, il ne peut y avoir pour nous de véritable paix. — Aimer Dieu, et sauver son âme, voilà les seules choses nécessaires. — Nous ne devons craindre que le péché. — Si nous perdons Dieu, nous perdons tout. — Celui qui ne désire rien de ce monde, est le maître du monde entier. — Celui qui prie se sauve ; celui qui ne prie pas se perd. — Mourons, s'il le faut, plutôt que de manquer de plaire à Dieu. — Quelque prix que Dieu nous coûte, il ne sera jamais trop cher. — Toute peine est légère pour qui a mérité l'enfer. — Celui qui regarde Jésus en croix, sera dès lors prêt à tout souffrir. — Tout ce que nous ne faisons point pour Dieu, se change en peines. — Celui qui ne veut que Dieu seul, possède tous les biens. — Heureux celui qui peut dire de cœur : Mon Jésus, je ne veux que vous, et rien autre que vous. — Celui qui aime Dieu, trouve du plaisir en toute chose ; celui qui ne l'aime point, n'en trouve nulle part.

FIN DE LA PRATIQUE DE L'AMOUR QU'ON DOIT A JÉSUS-CHRIST.

VISITES

AU SAINT-SACREMENT

ET

A LA SAINTE-VIERGE

A L'IMMACULÉE ET TOUJOURS VIERGE

MARIE, MÈRE DE DIEU

Ma très-sainte Souveraine, au moment de mettre en lumière ce faible opuscule, que j'ai composé sur l'amour que nous devons à votre fils, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de vous le dédier, à vous, ma très-chère mère, qui êtes entre toutes les créatures celle qui l'a aimé le plus tendrement. J'espère que ce léger tribut d'un ouvrage qui n'a pour but que d'exciter les âmes à l'amour de Jésus-Christ, sera favorablement accueilli de votre cœur, si rempli du désir de le voir aimé comme il le mérite. Je vous l'offre, tel qu'il est ; daignez l'accepter et le protéger, non pour que j'obtienne les éloges des hommes, mais pour que ceux qui le liront apprennent à répondre, avec plus d'affection et de reconnaissance, à l'amour excessif que notre doux Sauveur nous a voulu témoigner par sa passion et par l'institution du Très-Saint-Sacrement. C'est pourquoi je mets à vos pieds mon livre que je vous conjure de regarder comme vous appartenant, de même que son auteur, qui depuis bien longtemps a placé en vous toutes ses espérances, et qui ne désire pas d'autre bonheur que de pouvoir toujours se nommer,

Très-agréable Souveraine,

ALPHONSE DE LIGUORI,

De la Congrégation du Très-Saint Rédempteur.

AU LECTEUR

Je vous prie, mon cher lecteur, de ne pas dédaigner ce petit livre, que j'ai composé sans prétention et sous les plus simples formes, afin qu'il pût servir à aider la dévotion de toutes sortes de personnes. Je vous prie aussi de me recommander au Très-Saint-Sacrement, pendant ma vie ou après ma mort, toutes les fois que vous irez le visiter. Et de mon côté je promets de prier et de célébrer le saint sacrifice de la messe en l'intention de chacun de ceux qui me feront cette charité.

VISITES

AU SAINT-SACREMENT ET A LA SAINTE-VIERGE

POUR CHAQUE JOUR DU MOIS

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION POUR LES VISITES AU SAINT-SACREMENT.

La foi nous enseigne, et nous sommes obligés de croire, que l'hostie consacrée contient réellement le corps de Jésus-Christ, sous l'espèce du pain. Mais il nous faut considérer en même temps qu'il est là sur nos autels comme sur un trône d'amour et de miséricorde, pour nous dispenser ses grâces, et pour nous montrer l'amour qu'il nous porte, en voulant demeurer ainsi parmi nous caché la nuit et le jour. On sait bien que, si la sainte Eglise a institué la fête du Saint-Sacrement avec octave solennelle, processions et expositions, comme nous le voyons pratiquer, c'est afin que les hommes, par leurs hommages, leur affection et leur reconnaissance, honorent dignement la présence et le séjour de Jésus-Christ dans le sacrement de l'Autel. O Dieu ! combien d'injures et de mépris cet aimable Rédempteur n'est-il pas exposé à endurer chaque jour dans ce sacrement, de la part de ces mêmes hommes pour

l'amour desquels il a laissé son corps présent ici-bas sur les autels ! Il s'en est plaint lui-même à sa bien-aimée servante Marie Alacoque, comme le rapporte l'auteur du livre de la Dévotion au cœur de Jésus. Un jour qu'elle méditait devant le Saint-Sacrement, Jésus lui fit voir son cœur, sur un trône de flamme, couronné d'épines et surmonté d'une croix : « Voici, lui dit-il, ce cœur qui a tant aimé les hommes et qui n'a rien épargné pour eux ; il se consume pour leur montrer son amour ; mais pour prix de tout ce que j'ai fait, je n'éprouve qu'ingratitude de la plupart d'entre eux ; ils me payent en irrévérances, en froideurs, en mépris et en sacrilèges. Ce qui m'afflige le plus, c'est d'être ainsi traité par des cœurs qui me sont consacrés. » Jésus lui dit ensuite qu'il désirait que le premier vendredi après l'octave du Saint-Sacrement fût consacré par une fête particulière, destinée à honorer son cœur adorable, afin que les âmes qui l'aimaient, cherchassent à compenser par leurs affectueux hommages, les outrages qu'il a reçus des hommes dans le sacrement de l'Autel. Il promit d'abondantes grâces à ceux qui lui rendraient cet honneur

Ceci nous fait comprendre ce que le Seigneur dit autrefois par la bouche de son prophète : Qu'il trouve ses délices à séjourner parmi les hommes, puisqu'il ne peut se séparer d'eux, bien qu'ils l'abandonnent et qu'ils le dédaignent. Cela nous fait voir encore combien sont agréables à Jésus ceux qui le visitent souvent, et qui demeurent longtemps avec lui dans les églises où se conserve le Saint-Sacrement. Il enjoignit à sainte Marie Magdeleine de Pazzi de le visiter ainsi trente-trois fois par jour, et cette épouse chérie de Jésus lui obéit si bien, qu'elle s'approchait même corporellement chaque fois de l'autel autant qu'elle le pouvait, comme cela se lit dans sa vie. Mais interrogeons toutes ces âmes dévotes qui visitent souvent le Saint-Sacrement ; qu'elles nous disent quelles clartés, quelles flammes, quelles lumières elles y reçoivent ; qu'elles nous disent le bonheur céleste dont elles jouissent en présence de ce Dieu caché sous le voile du sacrement. Le serviteur de Dieu, le P. Louis La-Nusa, ce grand missionnaire de la Sicile, était

tellement épris de Jésus-Christ, lors même qu'il était encore fort jeune et séculier, qu'il ne pouvait s'arracher de sa présence, tant il y goûtait de délices. Son directeur lui ayant ordonné de ne passer qu'une heure devant l'autel, on voyait bien, dit son biographe, quelle violence il devait se faire pour obéir, quand l'heure était expirée. On eût dit d'un enfant qu'on éloigne du sein de sa mère, au moment où il va le saisir avec plus d'avidité. Quand il lui fallait partir, il s'arrêtait un moment debout, en regardant l'autel, et en faisant diverses inclinations de tête et de corps, comme s'il ne pouvait se détacher d'auprès du divin maître, dont la présence lui était si douce et si délicieuse. On avait défendu de même à saint Louis de Gonzague, par motif d'obéissance, de s'arrêter devant le Saint-Sacrement, de sorte que, lorsqu'il lui fallait passer auprès, se sentant doucement attirer par son Seigneur tout aimable, il faisait effort pour s'en éloigner, en disant avec amour : « Retirez-vous de moi, Seigneur, retirez-vous ¹ » C'était encore en présence du Saint-Sacrement que saint François Xavier se délassait de tant de travaux auxquels il se livrait dans l'Inde, en employant le jour à travailler au salut des âmes, et passant la nuit en oraison devant Jésus-Christ. Saint François Régis faisait à peu près de même, et si quelquefois il trouvait l'église fermée, il se consolait en s'agenouillant devant la porte, malgré la pluie, le froid et le mauvais temps, et, bien que de loin, il aimait à *tenir compagnie* à son Rédempteur. Saint François d'Assise n'éprouvait pas la moindre peine, qu'il n'allât s'en soulager aux pieds de Jésus dans le Saint-Sacrement.

Elle était aussi bien tendre la dévotion que le saint roi Venceslas avait pour le Saint-Sacrement. Ce saint roi était si épris de Jésus présent dans le Sacrement de l'autel, que, non-seulement il recueillait de ses mains le grain et le raisin pour en faire le pain et le vin dont on se servait pour la messe, mais qu'il allait encore, même durant les nuits d'hiver, visiter les églises où le Saint-Sacrement était exposé ; et ces visites rem-

¹ Recede a me, Domine, recede.

plissaient sa belle âme d'une telle ardeur d'amour divin, que la douce chaleur qu'il éprouvait se communiquait à son corps, si bien qu'en touchant la neige il en faisait cesser le froid ; l'histoire rapporte que ce saint roi se faisait accompagner d'un serviteur dans ces visites nocturnes, et que comme celui-ci souffrait beaucoup du froid en marchant sur la neige, le prince, par pitié, lui ordonnait de le suivre en n'appuyant pas ailleurs ses pieds que sur l'empreinte des pas qu'il faisait devant lui, et qu'il résultait de là que le serviteur cessait de sentir le froid. Vous pourrez lire dans les visites d'autres exemples de ce goût particulier qu'ont eu des âmes pieuses à se tenir en présence du Saint-Sacrement ; mais du reste vous trouverez que tous les saints ont été animés de cette tendre dévotion ; pouvaient-ils au fond avoir une joie plus grande, un trésor plus aimable que Jésus-Christ dans le sacrement ? Il est certain au reste qu'entre toutes les pratiques pieuses, celle d'adorer Jésus présent au Sacrement de l'autel est la première après celle de recevoir les sacrements, la plus agréable à Dieu et la plus utile à nous-mêmes. Bannissez donc toute répugnance, âme dévote, à en prendre, vous aussi, l'habitude, et, vous détachant de la conversation des hommes, commencez dès aujourd'hui à donner chaque jour quelque temps, ne fût-ce qu'une demi-heure ou même un quart d'heure, à visiter les églises où le Saint-Sacrement est conservé. « Goûtez, et voyez combien le Seigneur est doux ¹ » Faites-en l'épreuve, et vous verrez quel fruit vous en retirerez. Sachez que le temps que vous emploierez à faire vos dévotions devant ce divin Sacrement, sera le temps le mieux employé de votre vie, sans parler des consolations qui vous en reviendront à l'heure de la mort et dans l'éternité. Sachez aussi que vous gagnerez peut-être plus à ce quart d'heure d'oraison, en présence du Saint-Sacrement, que dans tous vos autres exercices spirituels de la journée. En tout lieu, il est vrai, Dieu exauce la prière de quiconque le prie, puisqu'il en a fait la promesse : *Petite, et accipietis* ; mais le

¹ Gustate, et videte quam suavis est Dominus.

Disciple ^(a) nous apprend que Jésus-Christ répand de plus abondantes grâces sur ceux qui le visitent, et le bienheureux Henri Suson dit de même que Jésus-Christ présent sur l'autel exauce plus que partout ailleurs les prières des fidèles. En quel lieu en effet les saintes âmes ont-elles formé de plus belles résolutions qu'au pied du Saint-Sacrement? et qui sait si vous-même un jour en sa présence vous ne prendrez pas celle de vous donner tout entier à Dieu? Il faut que dans ce petit livre je vous fasse part, au moins par reconnaissance, de cette vérité, que c'est à cette dévotion de visiter le Saint-Sacrement, quoique j'y aie mêlé beaucoup de tiédeur et d'imperfection, que je dois l'avantage de me trouver hors du monde, après avoir eu le malheur d'y vivre les vingt-six premières années de ma vie. Heureux vous-même, si, à un âge moins avancé que je ne l'étais alors, vous pouvez vous détacher du siècle, et vous donner tout entier à ce Maître tout-puissant qui s'est donné tout entier à nous! Heureux, je le répète, non seulement dans l'éternité, mais même dès ici-bas! Croyez-moi; tout sur cette terre est folie : festins, spectacles, conversations, divertissements, ce sont là les biens de ce monde, mais ces biens sont tous mêlés de fiel et semés d'épines; croyez-en celui qui en a fait l'expérience fatale, et qui gémit de l'avoir faite. Soyez bien sûrs que Jésus-Christ sait consoler l'âme qui se tient tant soit peu recueillie devant le Saint-Sacrement, mieux que le monde, avec tous ses festins et tous ses passe-temps. Ah! quels moments délicieux que ceux qu'on passe aux pieds d'un autel, avec une foi solide et une dévotion tendre, à s'entretenir familièrement avec Jésus-Christ, qui est là exprès pour entendre et exaucer qui que ce soit qui le prie; à lui demander pardon des déplaisirs qu'on lui a donnés; à lui exposer ses besoins, comme un ami le fait à un ami en qui il met toute sa confiance; à solliciter de lui ses grâces, son amour et les joies de son paradis; et surtout (ce qui est un vrai paradis) à s'occuper à faire des actes d'amour pour ce divin maître qui, de l'autel

(a) Le dominicain Jean Hérold, ainsi surnommé.

(L'éditeur.)

même où il se tient brûlant d'amour, prie pour nous le Père éternel ! Amour si constant qu'il fait qu'il persévère à s'y tenir ainsi caché et méconnu, et même méprisé par tant d'ingrats. Mais qu'est-il besoin d'en dire davantage ? Goûtez et voyez ¹

Pour ce qui est des visites à la très-Sainte-Vierge, on est généralement convaincu de la vérité de ces paroles de saint Bernard, que Dieu ne distribue aucune grâce que par les mains de Marie² ; et suivant le P. Suarez, c'est aujourd'hui le sentiment de l'Eglise universelle, que, pour obtenir les faveurs célestes, l'intercession de Marie n'est pas seulement utile, mais qu'elle est encore nécessaire ³ Pour preuve de cette assertion, il suffit d'observer que l'Eglise applique à Marie des paroles de l'Ecriture telles que celles-ci : « Sur moi repose toute espérance de vie et de vertu : venez tous recourir à moi ⁴ » Heureux celui qui m'écoute, et qui veille tous les jours à l'entrée de ma maison⁵ ; c'est-à-dire, qui s'empresse chaque jour devant quelque-une de mes images réclamer mon intercession ; en me trouvant, il trouvera la vie et le salut éternel⁶ C'est avec raison qu'en conséquence l'Eglise veut que nous l'appelions tous notre commune espérance dans le *Salve, Regina* ⁷

Saint Bernard allait plus loin : il appelait Marie toute la raison de son espérance⁸ ; et il ajoutait : Demandons les grâces, et demandons-les par le moyen de Marie⁹ Demander des grâces sans l'intercession de Marie, disait saint Antonin, c'est vouloir voler sans ailes, et renoncer à rien obtenir¹⁰

¹ Gustate et videte.

² Deus nihil voluit nos habere quod per manus Mariæ non transiret.

³ Sentit Ecclesia Virginis intercessionem esse utilem ac necessariam.

⁴ In me omnis spes vitæ et virtutis. Transite ad me omnes. (*Eccli.* xxiv, 25-26.)

⁵ Beatus homo qui audit me, et vigilat ad fores meas quotidie. (*Prov.* viii, 34.)

⁶ Qui me invenerit, inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino. (*Ibid.* 35.)

⁷ Spes nostra, salve.

⁸ Tota ratio spei meæ.

⁹ Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus.

¹⁰ Qui petit sine ipsa duce, sine alis tentat volare.

Il faut lire dans le livre *des affections réciproques* du P Au-riemma, les innombrables faveurs que la Mère de Dieu a répandues sur ceux qui ont dévotement et fréquemment visité ses églises et ses images ; les grâces qu'elle accorda au bienheureux Albert le Grand, à l'abbé Rupert, au P Suarez, en leur faisant obtenir le don d'intelligence, don auquel ils ont dû la célébrité qu'ils ont acquise dans l'Eglise, par leur science profonde ; les grâces qu'elle fit au frère Jean Berchmans, de la Compagnie de Jésus, qui allait chaque jour visiter Marie dans une chapelle du Collège Romain, en renouvelant chaque fois la promesse de renoncer à toutes les affections mondaines, pour n'aimer, après Dieu, que la très-Sainte-Vierge, et avait écrit au-dessous de l'image qui la représentait : « Je ne me tiendrai jamais tranquille, jusqu'à ce que j'aie obtenu un tendre amour pour ma mère¹ » Enfin les grâces qu'obtint d'elle saint Bernardin de Sienne, qui, jeune encore, ne passait pas un jour sans l'aller visiter dans une chapelle près de la porte de la ville, disant que Marie lui avait ravi le cœur, et l'appelant sa maîtresse bien-aimée, qu'il ne pouvait s'empêcher de visiter fort souvent ; ce fut par ce moyen qu'il obtint la grâce de quitter le monde, et de devenir un grand saint et l'Apôtre de l'Italie.

Ne manquez donc jamais non plus de joindre chaque jour, à la visite au Saint-Sacrement, celle de Marie, soit dans une église, soit dans quelque endroit de votre maison où son image sera placée. Si vous suivez cette pratique avec amour et confiance, soyez assuré que vous recevrez d'elle d'abondantes faveurs ; car elle aime à payer largement, dit saint André de Crète, les hommages qu'on lui rend, quelque peu d'importance qu'ils aient²

Douce Marie, mon espérance, qui pourra jamais vous oublier ? O Reine des cieux, ayez pitié de moi.

¹ Nunquam quiescam, donec obtinuero tenerum amorem erga matrem meam.

² Solet maxima pro minimis reddere.

DE LA COMMUNION SPIRITUELLE.

Comme dans chacune des visites au Saint-Sacrement, dont il va être question, nous parlons de communion spirituelle, il est nécessaire d'expliquer ce qu'on entend par ce mot, et les avantages qu'elle produit. La communion spirituelle consiste, suivant saint Thomas, dans un désir ardent de recevoir la communion réelle, et dans les mêmes sentiments d'amour que ceux qu'on doit avoir après qu'on l'a reçue.

Or, combien sont agréables à Dieu ces communions spirituelles, et combien de grâces il accorde par ce moyen, c'est ce qu'il a donné à entendre à sa servante la sœur Paule Maresca, fondatrice du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Naples. On lit dans l'histoire de la vie de cette sainte fille que Dieu lui montra deux vases précieux, l'un d'or et l'autre d'argent, et qu'il lui dit : Je conserve dans le vase d'or les communions réelles, dans l'autre les communions spirituelles. Le Seigneur dit de même à la bienheureuse Jeanne de la Croix, que chaque fois qu'elle communiait spirituellement, elle recevait la même grâce que si elle eût communié réellement. Qu'il suffise au surplus de savoir que le concile de Trente loue beaucoup la communion spirituelle, et qu'il exhorte beaucoup les fidèles à la mettre en pratique.

Aussi toutes les âmes dévotes se plaisent-elles dans le fréquent exercice de la communion spirituelle. La bienheureuse Agathe de la Croix en faisait jusqu'à deux cents tous les jours ; et le P. Pierre Le Fèvre, qui fut le premier compagnon de saint Ignace, disait que, pour bien faire la communion sacramentelle, il fallait s'exercer à la communion spirituelle.

On exhorte donc ceux qui veulent avancer dans l'amour de Jésus-Christ à faire la communion spirituelle une fois au moins à chaque visite au Saint-Sacrement, et à chaque messe qu'ils entendent ; il vaudrait même mieux la répéter trois fois dans ces deux circonstances, c'est-à-dire au commencement, au milieu et à la fin. C'est là une de ces pratiques pieuses qui sont

plus profitables que beaucoup d'autres, et dont on peut s'acquitter fort aisément. La bienheureuse Jeanne de la Croix, que nous avons déjà citée, disait qu'on peut communier spirituellement sans être remarqué de personne, sans qu'il soit nécessaire d'être à jeun, sans qu'on ait besoin pour cela de la permission du directeur ; on peut le faire à toute heure, et il suffit pour la faire d'un acte d'amour.

ACTE POUR LA COMMUNION SPIRITUELLE.

Je crois, ô mon Jésus, que vous êtes dans le Saint-Sacrement. Je vous aime par-dessus toutes choses, et je vous désire de toute mon âme. Puisque je ne puis maintenant vous recevoir dans le sacrement, descendez au moins spirituellement dans mon cœur. Je me jette dans vos bras et je m'unis tout entier à vous, comme si vous étiez déjà venu dans mon âme ; ne permettez pas que j'aie le malheur de me séparer jamais de vous.

AUTRE ACTE PLUS COURT.

Je crois, ô Jésus, à votre présence dans le Saint-Sacrement. Je vous aime et vous désire ; venez dans mon cœur. Je me jette dans vos bras ; ne vous séparez plus de moi.

Absorbeat, quæso, Domine Jesu Christe, mentem meam ignita et melliflua vis amoris tui, ut amore amoris tui moriar, qui amore amoris mei dignatus es mori. (Saint François.)

O amour trop peu aimé, ô amour trop méconnu ! (Sainte Marie Magdeleine de Pazzi).

O mon époux, quand me ravirez-vous enfin à moi-même pour m'unir à vous ? (Saint Pierre d'Alcantara.)

Jésus, mon bien, mon doux amour ! frappez, blessez, percez mon cœur de vos traits, et embrasez-le, en sorte qu'il brûle toujours tout entier pour vous ! Vive l'amour de Jésus notre vie, notre tout ! et vive Marie, notre espérance ! Ainsi soit-il.

ACTE A FAIRE AU COMMENCEMENT DE LA VISITE AU SAINT-SACREMENT.

Jésus, mon Seigneur, qui par l'amour que vous portez aux hommes, demeurez nuit et jour dans ce sacrement, tout rempli d'amour et de tendresse, attendant, appelant et accueillant tous ceux qui vont vous visiter, je crois à votre présence dans le Sacrement de l'autel ; du fond de l'abîme de mon néant je vous adore, et je vous rends grâces de tous les biens que vous m'avez donnés, et principalement de vous être donné vous-même tout entier à moi dans ce sacrement, de m'avoir invité à prendre pour patronne votremère, la très-sainte Marie, et de m'avoir appelé à vous visiter dans cette église. Je salue aujourd'hui votre cœur si aimant, et je le fais pour trois motifs ; premièrement pour vous remercier de cette insigne faveur ; secondement pour expier toutes les injures que vous avez reçues de vos ennemis dans ce sacrement ; en troisième lieu pour vous adorer ici comme si je vous visitais dans tous les lieux de la terre où vous êtes moins honoré et plus délaissé. Mon Jésus, je vous aime de tout mon cœur Je me repents de tous les déplaisirs que j'ai fait éprouver à votre bonté infinie. Je me propose avec votre grâce de ne plus vous offenser à l'avenir ; maintenant, tout misérable que je suis, je me consacre tout à vous, je vous donne ma volonté, mes affections, mes désirs, et tout ce que je suis. Faites désormais de tout mon être ce qu'il vous plaira. Je vous demande seulement votre saint amour, la persévérance finale et la grâce d'accomplir parfaitement votre volonté. Je vous recommande les âmes du purgatoire, particulièrement celles qui ont eu plus de dévotion au saint-sacrement et à la très-sainte Vierge. Je vous recommande aussi tous les pauvres pécheurs. O mon Sauveur chéri, j'unis toutes mes affections à celles de votre cœur aimant, et ainsi réunies, je les offre à votre père éternel, que je prie en votre nom de les recevoir et de les exaucer pour l'amour de vous.

PREMIÈRE VISITE

Jésus au Sacrement, voilà la source de tous les biens ! car il a dit : « Que celui qui a soif, vienne à moi ¹. » O combien de grâces abondantes les saints ont puisées à cette source inépuisable du saint-sacrement dans lequel Jésus nous fait part de tous les mérites de la passion, comme l'a dit le prophète : « Vous puiserez avec joie des eaux des fontaines du Sauveur ². » La comtesse de Feria, qui eut pour maître le Vén. P. M. Avila, devenue religieuse de Sainte-Claire, et qu'on surnommait *l'épouse du Sacrement*, à cause de ses fréquentes et longues stations devant le saint-sacrement, répondait à quelqu'un qui lui demandait ce qu'elle faisait pendant tant d'heures qu'elle employait à ce pieux exercice : Je resterais là toute l'éternité. N'y a-t-il pas là l'essence de Dieu, qui doit être l'aliment des bienheureux ? Ah ! grand Dieu, que fait-on, ou plutôt que ne fait-on pas devant lui ? On aime, on loue, on rend grâces, on demande. Eh ! que fait un pauvre devant un riche, le malade devant le médecin, celui qui a soif devant une fontaine limpide, un affamé devant une table chargée de mets ?

¹ Qui sitit veniat ad me. (*Joan.* VII, 17.)

² Haurietis aquas de fontibus salvatoris. (*Isa.* XII, 3.)

O mon doux Jésus, très-aimable et très-aimant, ma vie, mon espérance, mon trésor, unique amour de mon âme, oh ! combien il vous en a coûté pour demeurer avec nous dans ce Sacrement ! Il vous a fallu mourir pour pouvoir demeurer dans le Sacrement sur nos autels. Combien d'injures ensuite n'avez-vous pas endurées dans ce Sacrement, même pour nous assister de votre présence ! Votre amour a tout vaincu, tant est immense le désir que vous avez d'être aimé de nous, égal comme il l'est à votre amour.

Venez donc, Seigneur, venez faire votre résidence au fond de mon cœur, fermez-en pour toujours la porte, afin qu'aucune créature ne puisse y entrer pour partager cet amour qui vous est dû tout entier, et que je ne veux donner qu'à vous. O mon cher Rédempteur ! réglez sur moi, possédez-moi tout entier, et si quelquefois je ne vous obéis pas exactement, punissez-moi avec rigueur, afin qu'à l'avenir je me tienne mieux sur mes gardes, et que je vous serve comme vous le voulez. Faites, Seigneur, que je n'aie d'autre désir, d'autre jouissance que de pouvoir toujours vous plaire, de vous visiter souvent sur l'autel, de m'entretenir avec vous, de vous recevoir dans la sainte communion. Qu'un autre cherche d'autres biens ; pour moi je n'aime et je ne désire que le trésor de votre amour. C'est la seule chose que je demanderai au pied des autels. Faites que je m'oublie moi-même pour que je me souviene que de votre bonté. Bienheureux Séraphins, je n'envie point votre gloire, mais seulement l'amour que vous portez à votre Dieu qui est aussi le mien : enseignez-moi ce que je dois faire pour l'aimer et lui plaire.

Oraison jaculatoire. Mon Jésus, je ne veux aimer que vous, ne plaire qu'à vous.

Cela dit, on fera la communion spirituelle. Ensuite on ira visiter la Sainte Vierge Marie mère de Dieu, on s'arrêtera de vant quelque'une de ses images.

A MARIE.

Une autre source où nous serons trop heureux de puiser, c'est notre sainte mère Marie, si riche de biens et de grâces, dit saint Bernard, qu'il n'est pas au monde un seul homme qui ne puisse y participer. « Nous avons, dit-il, tous tant que nous sommes, reçu de sa plénitude¹ » Dieu remplit Marie de sa grâce, comme l'Ange le dit en la saluant : *Ave, gratia plena.* Mais ce n'est point seulement pour elle, ajoute saint Pierre Chrysologue, qu'elle a reçu de Dieu tant de grâces, c'est pour en faire part à tous ceux qui ont pour elle de la dévotion²

Oraison jaculatoire. Cause de notre joie, priez pour nous³

PRIÈRE

A LA TRÈS-SAINTE VIERGE MARIE, QU'IL FAUT RÉPÉTER CHAQUE JOUR A LA FIN DE LA VISITE, AFIN D'OBTENIR SA PUISSANTE PROTECTION.

Très-sainte Vierge immaculée, Marie, ô ma mère ! mère de mon Dieu, reine du monde, avocate, espérance et refuge des pécheurs, moi, le plus misérable de tous, j'ose aujourd'hui vous implorer. Je vous honore, grande reine, et je vous rends grâce de tout ce que vous avez fait pour moi jusqu'ici, et principalement de m'avoir délivré de l'enfer, toutes les fois que je l'ai mérité. Je vous aime, ô reine infiniment aimable ! et par l'amour que je vous porte, je promets de vous servir toujours, et de faire tous mes efforts pour engager les autres à vous aimer. Je mets en vous toutes mes espérances, je vous confie le soin de mon salut. Acceptez-moi pour votre serviteur, recevez-moi sous votre protection, ô mère de miséricorde ! Et comme vous êtes toute-puissante auprès de Dieu, délivrez-moi de toutes les tentations, ou obtenez-moi la force nécessaire pour

¹ De plenitudine ejus accepimus omnes.

² Hanc gratiam accipit Virgo, salutem seculis redditura.

³ Causa nostræ lætitiæ, ora pro nobis.

en triompher jusqu'à la mort. C'est encore à vous que je demande le véritable amour de Jésus-Christ, ainsi que la grâce de bien mourir. O ma sainte mère ! par l'amour que vous avez pour Dieu, je vous conjure de m'aider toujours, surtout à mes derniers instants. Ne m'abandonnez point, jusqu'à ce que vous me voyiez admis définitivement au séjour céleste, et n'avoir plus qu'à vous bénir et à célébrer vos miséricordes pendant l'éternité. Amen ; c'est là ce que j'espère ; ainsi soit-il.

DEUXIÈME VISITE

Le dévot P Njérembergh dit que le pain étant un aliment qui se consume quand on le mange et se conserve quand on le garde, Jésus-Christ a voulu rester sur la terre sous l'espèce du pain, non-seulement pour s'unir intimement à l'âme de ses serviteurs et se consumer par la sainte communion, mais encore pour être conservé dans la custode, et se rendre ainsi à présent à nous et nous rappeler l'amour qu'il nous porte. Il s'est anéanti lui-même, dit saint Paul, en prenant la forme d'un esclave¹ Mais que devons-nous dire ensuite quand nous le voyons prenant la forme d'un pain² ? Il n'est point de langue humaine, dit saint Pierre d'Alcantara, qui puisse suffire à nous faire connaître la grandeur de l'amour que Jésus-Christ a pour chacun de ceux qui sont en état de grâce ; et c'est par un mouvement de cet amour que cet époux chéri de nos âmes voulant sortir de cette vie, sans que son absence fût pour nous un sujet de l'oublier, nous laissa pour nous préserver de ce malheur le Saint-Sacrement de l'Eucharistie, où il continue d'habiter lui-même, entre l'âme et lui, ne voulut pas qu'il y ait d'autre objet que lui-même pour tenir éveillé en nous son souvenir.

Ainsi, mon Jésus, puisque vous ne vous êtes renfermé dans

¹ Exinanivit semetipsum, formam servi accipians. (*Phil.* II, 7.)

² Formam panis accipientem.

cette custode que pour entendre les supplications des malheureux qui vous demandent audience, ne repoussez pas aujourd'hui la prière que vous adresse le plus ingrat de tous les pécheurs.

J'arrive à vos pieds repentant, car j'ai reconnu le mal que j'ai fait en vous offensant. Je vous prie donc avant tout le reste, ô mon Dieu, de me pardonner toutes les offenses que j'ai commises envers vous, ah ! que ne vous ai-je jamais causé le moindre déplaisir ! Mais ce n'est point assez pour moi. Vous m'avez laissé voir tout ce qu'il y a d'aimable en vous, ô mon Dieu : j'éprouve le grand désir de vous aimer et de vous servir. Mais la force me manque pour le faire, si vous ne me prêtez votre aide ? Qu'en voyant ce que vous ferez pour moi, le ciel entier célèbre votre puissance et votre bonté infinie. Rendez-moi, Seigneur, de rebelle que j'ai toujours été à votre voix, la plus aimante, comme la plus soumise de toutes vos créatures : Vous pouvez le faire et vous le voulez. Supplétez à tout ce qui me manque, afin que j'arrive au point de vous aimer, autant pour le moins que je vous ai offensé. Je vous aime, mon Jésus, plus que tout, plus que ma propre vie. Vous êtes mon Dieu, mon amour et mon tout.

Oraison jéculatoire. Mon Dieu, et c'est tout ce que je désire¹

Ensuite la communion spirituelle.

A MARIE.

Allons au trône de grâce pour trouver miséricorde en temps opportun² Ce trône de grâce, dit saint Antonin, c'est Marie, par les mains de laquelle Dieu distribue tous ses dons. O reine très-aimable, vous désirez ardemment la conversion des pécheurs, et vous les aidez de tout votre pouvoir. Voici un grand pécheur, chargé d'iniquités ; il a recours à vous,

¹ Deus meus et omnia.

² Adeamus cum fiducia ad thronum gratiæ ut misericordiam inveniamus in tempore opportuno. (*Hebr.* II, 4.)

ne le repoussez pas, secourez-le, mais secourez-le promptement.

Oraison jaculatoire. Avec saint Augustin. « Unique refuge » des pécheurs, ayez pitié de moi. ¹ »

Ensuite la prière accoutumée.

TROISIÈME VISITE

Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes. *Deliciæ meæ esse cum filiis hominum.* (PROV. VIII, 31)

Voici notre Jésus qui, non content d'être mort sur la terre pour nous sauver, a voulu même après sa mort, demeurer près de nous dans ce Sacrement, en disant qu'il faisait ses délices de se trouver avec les hommes. O hommes ! s'écrie sainte Thérèse, comment pouvez-vous offenser un Dieu qui se plaît tant au milieu de vous ! Si Jésus fait ses délices d'être avec nous, comment ne ferions-nous pas les nôtres, être avec Jésus, nous en particulier qui avons eu l'honneur d'habiter dans un palais ? Un vassal se sent très-honoré quand la faveur du prince l'appelle à loger dans son palais : Me voici le palais du roi, cette église où nous habitons avec Jésus-Christ. Sachons lui rendre de dignes actions de grâce, et tirer avantage de notre intimité avec Jésus-Christ. Me voici donc, mon Seigneur et mon Dieu, devant cet autel où vous résidez la nuit et le jour pour l'amour de moi. Ah ! vous êtes la source de tous les biens, le remède à tous les maux, le trésor de tous les pauvres. Je suis de tous les pécheurs le plus pauvre et le plus malade, je vous demande grâce et pitié, ayez compassion de moi. Dois-je me décourager à l'aspect de ma misère, lorsque je vous vois sur cet autel, venu du ciel sur la terre pour me protéger ? Je vous bénis, je vous rends grâce, je vous aime ; et si vous voulez que je vous demande une aumône, voici celle dont j'ai besoin ; ne me la refusez pas. Je ne veux plus vous offenser : donnez-moi donc la lumière et la force, afin que je

¹ Unicum refugium peccatorum miserere mei.

vous aime de toute mon âme, et que toutes mes affections vous appartiennent. Faites, Seigneur, que je puisse le dire avec vérité, non seulement dans cette vie, mais durant l'éternité. Marie, soyez ma patronne. Anges du ciel, aidez-moi à aimer ce Dieu si digne d'amour.

Oraison jaculatoire. Bon pasteur, véritable aliment de nos âmes, Jésus, ayez pitié de nous ; soyez notre aliment et notre soutien, faites que nous voyions et possédions le souverain bien dans la terre des vivants ¹

La Communion spirituelle.

A MARIE.

Vincula illius alligatura salutaria. (Eccli. vi, 31.) Le dévot Pelbarto dit que la dévotion à Marie est une chaîne de prédestination. Prions notre Souveraine de nous attacher de plus en plus, par des chaînes d'amour, à la confiance de jouir de sa protection.

Prière jaculatoire. O vous pleine de clémence, ô vous pleine de bonté, ô vous douce Vierge Marie ²

La prière accoutumée.

QUATRIÈME VISITE

Sa conversation est sans amertume, et sa société n'engendre point l'ennui. *Non habet amaritudinem conversatio illius, nec tædium convictus illius.* (Sap. viii, 16.)

Les amis sur la terre trouvent entre eux tant de plaisir, qu'ils perdent les jours entiers à converser ensemble. Celui qui n'aime point Jésus-Christ s'ennuie avec lui, mais devant le Saint-Sacrement les saints ont trouvé le paradis, Sainte Thérèse a dit du haut des cieux, après sa mort, à une de ses religieuses : Les habitants du ciel et ceux de la terre doivent

¹ Bone pastor, panis vere, Jesu nostri miserere ; tu nos pasce, nos tuere, tu nos bona fac videre in terra viventium.

² O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria !

être égaux en pureté et en amour ; nous au milieu des délices, vous au milieu des tribulations, mais ce que l'essence est pour nous dans le ciel, le Saint-Sacrement doit être pour vous sur la terre. Notre paradis sur la terre c'est donc le Saint-Sacrement.

O Agneau sans tache ! immolé pour nous sur la croix, rappelez-vous que je suis une de ces âmes que vous avez rachetés au prix de ces douleurs et de votre mort. Faites que je vous possède, et que jamais je ne vous perde, puisque vous vous êtes donné, et que vous vous donnez tous les jours à moi en vous sacrifiant pour mon amour sur les autels. Faites que de mon côté je sois tout à vous, je me donne à vous tout entier, afin que vous disposiez de moi à votre gré. Je vous donne ma volonté ; enchaînez-la par les doux liens de votre amour, pour qu'elle soit éternellement soumise à votre sainte volonté. Je ne veux plus vivre pour satisfaire mes désirs, mais seulement pour répondre à votre bonté. Détruisez en moi tout ce qui ne vous plaît pas ; accordez-moi la grâce de n'avoir d'autre pensée que celle de vous plaire, d'autre désir que celui de faire ce que vous désirez. Je vous aime, ô mon aimable Sauveur, de toutes les fibres de mon cœur ; je vous aime parce que vous désirez être aimé de moi ; je vous aime parce que vous êtes seul signe d'amour. Mais je crains de ne pouvoir vous aimer autant que vous le méritez : je voudrais mourir pour l'amour de vous. Seigneur, acceptez ce desir et accordez-moi votre amour. Ainsi soit-il.

Oraison jaculatoire. O bon plaisir de mon Dieu, je me sacrifie tout à vous !

La communion spirituelle.

A MARIE.

Ego mater pulchræ dilectionis. Je suis la mère du parfait amour, dit Marie, c'est-à-dire de cet amour qui embellit les âmes, sainte Marie Magdeleine de Pazzi vit la très-Sainte Vierge distribuant une douce liqueur ; c'était l'amour divin.

Cette liqueur précieuse, Marie seule la donne : demandons-là-lui.

Oraison jaculatoire. Ma mère, mon espérance, faites que j'appartienne tout à Jésus.

La prière d'usage.

CINQUIÈME VISITE

Passer invenit sibi domum, turtur sibi nidum ubi ponat pullos suos : altaria tua, Domine virtutum rex meus et Deus meus. Le passereau trouve sa demeure, la tourterelle son nid pour loger ses petits ; vos autels, Seigneur des vertus, mon roi et mon Dieu. (*Psalm. xxxiii. 45*).

Le passereau, dit David, fait son habitation dans nos maisons ; la tourterelle loge dans son nid ; vous, mon roi et mon Dieu, vous avez choisi les autels pour y séjourner, afin que nous vous y trouvions sans cesse, et que vous soyez toujours vous-même avec nous. Seigneur, vous aimez trop les hommes, vous ne savez que faire encore pour qu'ils vous aiment. Eh bien ! très-aimable Jésus, faites en sorte que nous vous aimions tous avec ardeur ; ce n'est pas un amour froid, qu'il faut à un Dieu qui nous aime avec tant d'affection ; entraînez-nous vers vous, par les doux liens de notre amour, faites-nous connaître toutes les perfections qui vous rendent si digne d'être aimé.

O majesté et bonté infinie ! vous qui avez tant fait pour les hommes, afin qu'il vous aimassent, comment arrive-t-il que parmi eux il y en ait si peu qui vous aiment. Je ne veux plus être du nombre de ces ingrats. J'ai résolu de vous aimer autant que je le puis, et de n'aimer que vous ; vous le méritez et vous me l'ordonnez avec tant d'instance que je veux vous satisfaire. Puissé-je, ô Dieu de mon âme, vous contenter pleinement ! je vous conjure par les mérites de votre passion de donner aux autres les biens de la terre qu'ils désirent et de m'accorder le trésor de votre amour, objet unique de mes désirs. Je vous aime, mon Jésus ! je vous aime bonté infinie.

Vous êtes toute ma richesse, toute ma satisfaction, tout mon amour.

Oraison jaculatoire. Mon Jésus, vous vous êtes donné tout à moi, je me donne tout à vous.

La communion spirituelle.

A MARIE.

Ma Souveraine, saint Bernard vous appelle la ravissante des cœurs : *Raptrix cordium*. Il dit que vous ravissez les cœurs par votre beauté et votre bonté. Ravissez-moi aussi mon cœur et ma volonté, je vous en conjure, je vous les donne afin que vous les offriez à Dieu, unis avec votre cœur et votre volonté.

Oraison jaculatoire. Mère aimable priez pour moi. *Mater amabilis ora pro me.*

La prière accoutumée.

SIXIÈME VISITE

Ubi thesaurus vester est, ibi et cor vestrum erit. Où est votre trésor, là sera votre cœur. (*Luc XII, 14*).

Jésus-Christ a dit que, là où un homme a son trésor, il y tient aussi son cœur attaché. Aussi les saints qui n'estimaient et n'aimaient d'autre trésor que Jésus-Christ lui-même plaçaient leur cœur et leur amour dans le Saint-Sacrement de l'Autel. O mon aimable Jésus ! qui, par amour pour nous, vous tenez, nuit et jour, renfermé dans cette custode, attirez à vous mon cœur tout entier, afin qu'il ne pense qu'à vous. Faites-le par les mérites de votre passion, c'est en elle que j'espère, que je vous le demande.

Ah ! mon Sauveur, mon divin amant, combien sont aimables les tendres inventions de votre amour, pour vous faire aimer des âmes ! Verbe éternel, fait homme, vous ne vous êtes pas contenté de mourir pour nous, vous nous avez donné ce sacrement pour compagnie, pour aliment et pour arrhes du

paradis. Vous vous êtes réduit à paraître parmi nous, comme enfant, dans une étable, comme pauvre, dans une boutique, comme criminel, sur un gibet, et comme aliment sur l'autel. Pourriez vous faire plus pour vous faire aimer ? O l'objet infiniment aimable ! quand commencerai-je à répondre véritablement à tant de délicatesses d'amour ? Seigneur, je ne veux vivre que pour vous aimer. De quoi me servirait la vie, si je ne l'employais toute entière à vous aimer et à vous plaire, à vous, mon Rédempteur bien-aimé, qui avez donné la vôtre pour moi ? et que puis-je aimer, si ce n'est vous, qui êtes la beauté, la courtoisie, la bonté, l'amabilité, l'amour même ? Que mon âme vive pour vous aimer ; qu'elle se fonde en amour en se rappelant votre amour pour elle ; et qu'aux noms seuls de crèche, de croix, de sacrement, elle s'embrâse du désir de faire de grandes choses pour vous, qui en avez tant fait et tant souffert pour elle.

Oraison jaculatoire. Faites, ô mon Seigneur que je puisse, avant ma mort, faire quelque chose pour vous.

La communion spirituelle.

A MARIE.

Quasi oliva speciosa in campis. Je suis, dit Marie, le bel olivier qui ne cesse de produire l'huile de miséricorde ; et je suis dans les champs, afin que tous me voient, et qu'ils recourent à moi. Souvenez-vous, tendre Marie, très-compatissante reine, dirons-nous avec saint Augustin, qu'on n'a jamais entendu dire que personne de ceux qui ont eu recours à votre protection ait été abandonné¹. Pour la première fois, je ne veux pas être, moi, le malheureux que vous abandonneriez malgré mon recours à vous.

Oraison jaculatoire. O Marie ! accordez-moi la grâce que je recoure à vous dans toutes mes nécessités.

La prière ordinaire.

¹ Memorare, piissime Maria, a seculo non esse auditum quemquam ad tua præsidia confugientem esse derelictum.

SEPTIÈME VISITE

Ecce vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi.

Voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. (*Saint Matth.* xxviii. 20).

Notre amoureux Pasteur, en donnant sa vie pour nous qui sommes son troupeau, n'a pas voulu pour cela, se séparer de nous. Me voici, a-t-il dit, mes brebis bien-aimés, je serai toujours avec vous ; je reste sur la terre dans ce sacrement ; vous m'y trouverez toujours prêt à vous aider et à vous consoler par ma présence ; tant que vous serez sur la terre, je ne vous quitterai pas. L'Époux, dit saint Pierre d'Alcantara, voulait laisser à son épouse, pendant une si longue absence, quelque compagnie, pour qu'elle ne restât pas seule ; et c'est pour cela qu'il lui a laissé ce sacrement dans lequel il demeure lui-même, c'était bien la meilleure compagnie qu'il pût lui donner.

O Seigneur ! ô Sauveur très-aimable ! je vous fais visite aujourd'hui à cet autel, mais c'est avec un tout autre amour que vous me rendez visite, quand vous-même vous venez dans mon âme par la sainte communion. Vous ne vous contentez pas alors de vous rendre présent à ma vue, mais vous faites ma nourriture ; vous vous donnez, vous vous unissez tout entier à moi ; de sorte que je puis dire alors avec vérité ; mon Jésus, vous êtes maintenant tout à moi. Il est donc bien juste que, de mon côté, je me donne tout entier à vous. Je ne suis qu'un ver de terre, et vous êtes Dieu. O Dieu d'amour ! amour de mon âme ! quand me verrai-je tout entier à vous, de fait, et non pas seulement de parole ? Vous pouvez le faire : augmentez en moi la confiance par les mérites de votre sang, afin que j'obtienne cette grâce de vous, et, qu'avant de mourir, je sente que je suis réellement à vous, et que je ne m'appartiens plus. Vous accueillez, Seigneur, toutes les prières ; accueillez aujourd'hui celle d'une âme qui veut vous aimer véritablement et de toutes ses forces, vous obéir en tout,

sans intérêt, sans consolation et sans récompense. Je veux vous servir par amour, seulement pour vous plaire et pour satisfaire votre cœur qui m'aime si passionnément. Je serai assez payé en vous aimant. O fils bien-aimé du père éternel ! prenez ma liberté, ma volonté, tout ce qui est à moi, tout moi-même, et donnez-vous à moi ! Je vous aime, je vous cherche, je soupire après vous, je vous veux, oui je vous veux, je vous veux.

Oraison jaculatoire. Mon Jésus, faites que je sois tout à vous.

La communion spirituelle.

A MARIE.

Mon aimable maîtresse, toute l'Église vous appelle et vous salue du nom de notre espérance, *Spes nostra*. Vous êtes donc l'espérance de tous les hommes, soyez aussi la mienne. Saint Bernard vous disait : Vous êtes toute la raison de mon espérance ; que celui qui se désespère, espère encore en vous¹. Je veux, de mon côté, vous dire : Marie, vous sauvez les hommes du désespoir, je mets en vous tout mon espoir.

Oraison jaculatoire. Marie, mère de Dieu, priez Jésus pour moi.

La prière d'usage.

HUITIÈME VISITE

Jésus adresse à toute âme qui le visite dans le saint-sacrement les paroles qu'il dit dans le Cantique des cantiques à l'épouse sacrée : Lève-toi, ma bien-aimée, ma colombe, ma belle et t'en viens²(^a). Ame qui me visite, *surge*, lève-toi, sors de la misère : je suis là pour t'enrichir de mes grâces. *Propera*, approche-toi de moi, ne crains rien de ma majesté, car elle s'est

¹ Tota ratio spei meæ, in te sperat qui desperat.

² Surge, propera, amica mea, formosa mea, et veni.

(a) Trad. de S. François de Sales. Œuvres p. 54 (Cant. II, 10.)

(L'éditeur.)

abaissée dans ce sacrement, pour t'ôter la crainte et t'inspirer la confiance. *Amica mea*, ne sois plus mon ennemie, mais sois mon amie, puisque tu m'aimes et que je t'aime. *Formosa mea*, ma grâce t'a embellie. *Et veni*, viens à moi, jette-toi dans mes bras, demande-moi ce que tu voudras avec une confiance entière.

Sainte Thérèse disait que ce grand roi de gloire ne s'est revêtu de l'espèce du pain dans le Sacrement et n'a ainsi de couvert sa majesté, que pour nous donner occasion nous approcher avec plus de confiance de son cœur divin.

Avançons donc vers Jésus avec affection et amour ; unissons-nous à lui et demandons-lui ses grâces. Quelle joie pour moi, Verbe éternel fait homme et renfermé pour moi dans le Sacrement, de savoir que je suis devant vous, que vous êtes mon Dieu, la majesté infinie, la bonté infinie, et que vous avez pour mon âme tant d'affection ! Ames qui aimez Dieu, quelque part que vous soyez, au ciel ou sur la terre, aimez-les aussi pour moi. Marie, ma mère, aidez-moi à l'aimer ; et vous, bien-aimé Seigneur, rendez-vous l'objet de toutes mes affections ; emparez-vous de ma volonté toute entière, possédez-moi tout entier. Je vous consacre toute mon intelligence, afin que je pense toujours à votre bonté ; je vous consacre aussi mon corps, afin qu'il m'aide à vous plaire ; je vous consacre mon âme, afin qu'elle soit tout à vous. Je voudrais, ô bien-aimé de mon âme ! que tous les hommes connussent la tendresse de l'amour que vous leur portez, afin qu'ils vécussent tous uniquement pour vous honorer et vous servir, comme vous le désirez et le méritez. Puissé-je au moins moi-même vivre toujours épris de vos beautés infinies, et faire désormais tout ce qui vous sera plus agréable. Jemepropose de tout abandonner pour me conformer à vos désirs, quelque peine qu'il m'en coûte, et dussé-je tout perdre jusqu'à la vie ; heureux si je perdais tout pour vous acquérir, ô mon Dieu ! mon trésor, mon amour, mon tout.

Oraison jaculatoire. Jésus, mon amour, prenez-moi tout entier, possédez-moi tout entier.

Faire ensuite la communion spirituelle.

A MARIE.

Qui que ce soit parmi les enfants, qu'il vienne à moi ¹ Marie appelle tous les enfants qui ont besoin de mère ; elle les invite à recourir à elle, comme à la plus aimante des mères. L'amour de toutes les mères, dit le pieux Niérenbergh, n'est que l'ombre de celui que Marie porte à chacun de nous. Ma mère, mère de mon âme, qui m'aimez et désirez mon salut plus que tout autre après Dieu, montrez que vous êtes ma mère, *monstra te esse matrem.*

Oraison jaculatoire. Ma mère, faites que je me souvienne toujours de vous.

Faire ensuite la prière accoutumée.

NEUVIÈME VISITE

Saint Jean raconte qu'il vit le Seigneur porter autour de la poitrine une ceinture d'or qui soutenait ses mamelles² Ainsi est Jésus au sacrement de l'autel, les mamelles pleines de lait, c'est-à-dire des grâces que sa miséricorde nous destine, de sorte que semblable à une tendre mère qui offre son sein à ses enfants, il peut nous dire : » On vous portera à la mamelle³ »

Le vénérable P Alvarez vit Jésus dans le Sacrement, les mains pleines de grâces qu'il cherchait à distribuer. Quand sainte Catherine de Siéne s'approchait du Saint-Sacrement, elle le faisait avec la même avidité que montre un enfant qui s'approche du sein de sa mère.

O bien-aimé fils unique du Père éternel ! je reconnais que vous êtes l'objet le plus digne d'être aimé. Je désire, autant qu'une âme peut le désirer, vous aimer comme vous le mé-

¹ Si quis est parvulus, veniat ad me. (*Prov.* ix, 4.)

² Vidi præcinctum ad mamillas zona aurea. (*Apoc.* i, 13.)

³ Ad ubera protabimini. (*Isa.* lxxvi, 12.)

ritez. Je sais bien que tant de fois rebelle et traître à votre amour, je ne mérite pas de vous aimer ni d'être près de vous comme je le suis dans cette église ; mais je sens que vous me demandez cependant mon amour, je vous entends me dire : « Mon fils, donne-moi ton cœur ; — Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur¹. » Et je comprends que vous ne m'avez conservé la vie et ne m'avez soustrait jusqu'ici aux peines de l'enfer, qu'afin que je puisse me convertir et vous aimer. Puisque vous voulez donc être aimé de moi, me voici, mon Dieu, je me rends, je me donne à vous, Dieu de bonté et d'amour ; je vous choisis pour roi et Seigneur de mon pauvre cœur. Vous le voulez, je veux aussi vous le donner : il est froid et souillé, mais, si vous l'acceptez, vous le changerez. Changez-moi, Seigneur, changez-moi ; je ne veux pas vivre comme je l'ai fait jusqu'à présent, aussi ingrat envers vous qui, dans votre bonté infinie, m'avez tant aimé. Faites, Seigneur, que je supplée désormais par tout mon amour à celui que j'ai manqué de vous porter jusqu'ici.

Oraison jaculatoire. Mon Dieu, mon Dieu, je veux vous aimer, je veux vous aimer, je veux vous aimer !

Faire ensuite *la communion spirituelle*.

A MARIE.

Marie est toute semblable à son fils Jésus ; mère de miséricorde, c'est pour elle une jouissance de secourir et de consoler les malheureux. Cette bonne mère a un tel désir d'accorder des grâces à tous, que Bernardin Busto⁽²⁾ a dit : « Elle désire plus elle-même de vous faire du bien et de vous accorder des grâces, que vous ne désirez d'en recevoir³. »

Oraison jaculatoire. Salut, ô vous qui êtes notre espérance, *Spes nostra, salve*.

Faire ensuite *la prière accoutumée*.

¹ Fili mi, præbe cor tuum mihi. Diliges Dominum Deum ex toto corde tuo.

² Plus enim desiderat ipsa facere tibi bonum et largiri gratiam, quam tu accipere concuspicas.

(a) Franciscaïn, mort vers l'an 1480.

(L'éditeur.)

DIXIÈME VISITE

O insensés de ce monde ! malheureux, s'écrie saint Augustin, où allez-vous pour contenter votre cœur ? Venez à Jésus, qui seul peut vous donner la satisfaction que vous cherchez : le bien que vous cherchez, vous en trouverez en lui la source¹ Mon âme, garde-toi bien d'être aussi folle, ne cherche pas d'autre bien, que celui en qui sont tous les biens² Veux-tu le trouver promptement ? le voici près de toi ; dis-lui ce que tu veux, car c'est pour te consoler et pour t'exaucer qu'il est là dans ce ciboire. « Il n'est point permis à tout le monde, dit sainte Thérèse, de parler au roi ; ce qu'on peut espérer c'est de lui faire parler par un tiers. Pour vous parler, ô roi de gloire, il n'est pas besoin d'avoir un intermédiaire ; on vous trouve toujours disposé à nous entendre tous, dans le Sacrement de l'autel. Quiconque vous cherche vous trouve là, et vous parle face à face. Si quelquefois on peut parler au roi, combien de temps ne faut-il pas attendre ? car les rois ne donnent que rarement audience. Vous, Seigneur, dans ce Sacrement vous donnez audience la nuit et le jour, toutes les fois qu'on le désire. »

O Sacrement d'amour ! soit que vous restiez sur l'autel, soit que vous vous donniez à nous dans la sainte communion, vous savez, par le seul attrait de votre amour, gagner à vous tant de cœurs, qu'épris de vous, et comme stupéfaits à la vue de tant de bonté, ils ne pensent plus qu'à vous. Gagnez aussi mon misérable cœur, qui désire vous aimer et vivre esclave de votre amour. A compter d'aujourd'hui, j'abandonne en vos mains mes intérêts, mes espérances, mes affections, mon âme, mon corps, tout mon être. Acceptez-moi, Seigneur, et disposez de moi, comme vous l'entendrez. Je ne veux plus me plaindre, ô mon amour, de vos saintes dispositions ; toutes découlent de

¹ Miseri, quo itis? bonum quod quæritis ab ipso est. (*Augustin.*)

² Quære unum bonum, in quo sunt omnia bona. (*Ibid.*)

votre cœur aimant ; elles seront donc toutes amicales et dans mon intérêt. Vous le voulez, cela me suffit : je le veux aussi, aujourd'hui et à jamais. Faites en moi et de moi tout ce qu'il vous plaira. Je m'unis à votre volonté qui est toute sainte, toute bonne, toute parfaite. Volonté de mon Dieu, combien vous m'êtes chère ! je veux vivre toujours étroitement uni à vous ; vos goûts seront mes goûts, vos désirs seront mes désirs. Mon Dieu, mon Dieu, aidez-moi, faites que désormais je ne vive que pour vous, que pour vouloir ce que vous voulez, que pour aimer votre aimable volonté ; puisse-je mourir pour l'amour de vous, puisque vous êtes mort pour moi, et que c'est encore pour moi que vous avez fait de tout vous-même un aliment. Je maudis le jour où j'ai fait ma propre volonté et vous ai causé par là du déplaisir. Volonté divine, je vous aime comme j'aime Dieu lui-même, puisque vous n'êtes avec lui qu'une seule et même chose. Je vous aime de tout mon cœur, et je me donne à vous tout entier.

Oraison jaculatoire. O volonté de Dieu, vous êtes tout ce que j'aime !

La communion spirituelle.

A MARIE.

Vous nous avez dit, ô grande reine : « Les richesses sont avec moi, pour enrichir ceux qui m'aiment¹ » Aimons donc Marie, si nous voulons être riches en grâces. Heureux celui qui vient à Marie avec confiance et amour ! O ma mère ! mon espérance, vous pouvez me sanctifier, je l'espère de vous.

Oraison jaculatoire. Mère aimable, priez pour moi².

Faire ensuite *la prière ordinaire.*

¹ Mecum sunt divitiæ , ut ditem diligentes me. (*Prov.* VIII, 18, 21.)

² Mater amabilis, ora pro me.

ONZIÈME VISITE

Tâchons, dit sainte Thérèse, de ne pas nous éloigner de Jésus, de ne jamais perdre de vue notre Pasteur chéri ; car les brebis qui sont près du berger sont toujours plus caressées et mieux soignées que les autres ; presque toujours elles reçoivent quelque morceau de ce que mange le berger lui-même. Si celui-ci vient à s'endormir, la brebis reste auprès de lui, jusqu'à ce qu'il se réveille, où qu'elle le réveille elle-même. Alors elle reçoit de lui quelque caresse nouvelle. O mon Rédempteur caché dans le sacrement, me voici près de vous, je ne veux de vous d'autre régal que la ferveur de la persévérance dans l'amour

Je vous rends grâce, ô foi sainte ! C'est vous qui m'apprenez et m'assurez que dans le Saint-Sacrement de l'autel, et dans le pain céleste qu'il renferme, ce n'est plus du pain qui s'y trouve, mais bien Notre-Seigneur Jésus-Christ tout entier, et que c'est pour moi qu'il s'y trouve. Mon Dieu, je crois que vous êtes présent dans le Saint-Sacrement, et bien que les yeux de mon corps ne puissent vous y voir, je vous reconnais avec les yeux de la foi, sous l'hostie consacrée, vous souverain du ciel et de la terre, Sauveur du monde. O mon doux Jésus ! de même que vous êtes mon espérance, mon salut, ma force et ma consolation, de même je veux que vous soyez mon amour, l'unique objet de mes pensées, de mes désirs et de mes affections. Je me réjouis du bonheur plein et entier dont vous jouissez dans l'éternité, plus que de tout le bien qui pourrait m'arriver à moi-même. Mon plus grand plaisir, mon Rédempteur bien-aimé, c'est d'être assuré que vous êtes pleinement heureux, et que votre félicité est infinie. Réglez, réglez, Seigneur, sur mon âme : je vous la donne toute entière, possédez-la toujours. Que ma volonté, mes sens, mes facultés soient soumis à vos volontés, et qu'ils ne servent dans le monde qu'à vous satisfaire et à vous glorifier. Telle a été votre vie sur la terre, ô mère et première amante de mon

Jésus ! Sainte Marie, aidez-moi, obtenez pour moi que je vive comme vous avez toujours vécu, heureuse d'être toute à Dieu.

Oraison jaculatoire. Mon Jésus, que je sois tout à vous, et que vous soyez tout à moi.

La communion spirituelle.

A MARIE.

Beatus vir qui vigilat ad fores meas quotidie, et observat ad postes ostii mei. « Heureux celui qui veille tous les jours à ma porte, et qui se tient constamment à l'entrée de ma maison¹. » Heureux ceux qui, comme des pauvres qui se tiennent devant la porte des riches, sont attentifs à demander leur part de grâces devant les portes de la miséricorde de Marie ! Plus heureux encore celui qui tâche d'imiter les vertus de Marie, principalement sa pureté et son humilité.

Oraison jaculatoire. Mon espérance, secourez-moi.

La prière accoutumée.

DOUXIÈME VISITE

Deus charitas est : et qui manet in charitate, in Deo manet, et Deus in eo. Dieu est charité : celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu, et Dieu en lui²

Celui qui aime Jésus est avec Jésus, et Jésus est avec lui. « Si quelqu'un m'aime, a-t-il dit, il sera aimé de mon père, et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure³. » Quand saint Philippe de Néri reçut le viatique, aussitôt qu'il vit entrer le Saint-Sacrement, il s'écria : Voici mon amour, voici mon amour. Que chacun de nous dise donc en présence de Jésus dans le Sacrement ; Voici mon amour, voici l'objet de tous mes amours, durant ma vie, et pour l'éternité.

¹ (*Prov. viii, 34.*) — ² (*I Joan. iv, 15.*)

³ (*Si quis diligit me, diligetur a patre meo, et ad eum veniemus et mansionem apud eum faciemus. (Joan. xiv, 13.)*)

Mon Seigneur et mon Dieu, vous avez dit dans l'Évangile que celui qui vous aime sera aimé de vous, et que vous viendrez habiter en lui pour ne plus vous en séparer. Eh bien ! je vous aime par-dessus toutes choses ; aimez-moi donc, Seigneur, car je préfère votre amour à tous les royaumes du monde. Venez, choisissez pour votre séjour la chétive habitation que vous offre mon âme, de telle sorte que vous n'ayez plus à vous séparer de moi, ou pour mieux dire, que je ne vous force plus à vous éloigner, car vous ne nous quittez que lorsque nous vous y contraignons. Ah ! ne permettez pas, puisque j'ai eu le malheur de vous chasser de mon cœur, que j'aie encore une autre fois cette horrible ingratitude à me reprocher, moi, sur qui vous avez déjà répandu tant de grâces. Mais pourtant cela pourrait m'arriver ; voilà pourquoi je désire la mort, si cela vous plaît, afin que, mourant uni à vous, je vive ensuite uni pour toujours à vous ; oui, mon Jésus, c'est là ce que j'espère de vous. Je vous embrasse, je vous presse sur mon pauvre cœur ; faites que toujours je vous aime, et que toujours je sois aimé de vous. Oui, mon aimable Rédempteur, je vous aimerai toujours, toujours vous m'aimerez, et je compte bien que nous nous aimerons toujours, ô Dieu de mon âme, pendant toute l'éternité.

Oraison jaculatoire. Mon Jésus, je veux toujours vous aimer, et toujours être aimé de vous.

La communion spirituelle.

A MARIE.

Qui operantur in me non peccabunt. « Ceux qui agissent par moi, ne pêcheront point ¹ » Celui qui se plaît, dit Marie, à m'honorer, aura la persévérance. « Ceux qui me mettent en lumière, c'est-à-dire ceux qui s'appliquent à me faire connaître et à me faire aimer des autres, auront, comme autant de prédestinés, la vie éternelle ² Promettez de parler, autant

¹ (*Eccli.* xxiv, 3 c.)

² Qui elucidant me, vitam æternam habebunt. (*Ibid.* 3.)

que vous le pourrez, tant en public qu'en particulier, de la gloire de Marie, et de la dévotion qui l'a pour objet.

Oraison jaculatoire. Daignez me permettre de vous louer, ô vierge sainte¹

La prière accoutumée.

TREIZIÈME VISITE

Erunt oculi mei, et cor meum ibi cunctis diebus. « Mes yeux et mon cœur seront toujours là² »

Voici Jésus qui nous confirme cette promesse solennelle, en restant nuit et jour dans le Sacrement de l'autel, où il s'est renfermé pour nous. Seigneur, ne suffisait-il pas de vous tenir dans l'hostie seulement durant le jour ? Les adorateurs de votre présence auraient pu vous tenir compagnie. Mais pourquoi vous y tenir encore la nuit, temps où les hommes ferment les églises, où ils se retirent dans leurs maisons, où ils vous laissent entièrement seul. Mais je vous comprends. L'amour vous a rendu notre prisonnier : cet amour passionné que vous avez pour nous vous tient si fort enchaîné à la terre, que vous ne pouvez vous séparer de nous, quand la nuit arrive. Ah ! très-aimable Sauveur, cette touchante marque d'amour devrait obliger tous les hommes à demeurer auprès de vous jusqu'à ce qu'ils en fussent renvoyés de force ; et en s'éloignant ils devraient laisser en dépôt, au pied de votre autel, leurs vœux et leurs affections pour un Dieu qui veut bien rester seul enfermé dans un tabernacle, où il est tout yeux pour pourvoir à tous nos besoins, et tout cœur, restant là pour nous aimer, et attendant le jour pour recevoir la visite des âmes qu'il chérit particulièrement.

Mon Jésus, je veux vous satisfaire ; je vous consacre ma volonté et mes affections. O majesté infinie d'un Dieu ! vous vous êtes abaissée dans ce sacrement, non-seulement pour

¹ Dignare me laudare te, Virgo sacrata.

² (II Reg. IX, 3.)

que nous puissions jouir de votre présence, mais encore pour vous unir aux âmes qui vous sont chères. Mais qui osera, Seigneur, s'approcher pour se nourrir de votre chair? mais qui pourra, d'un autre côté, s'éloigner de vous! A cette fin donc, Seigneur, vous vous cachez sous l'hostie consacrée pour entrer en nous et posséder nos cœurs. Vous brûlez du désir de vous donner à nous, et c'est pour vous une jouissance de vous tenir uni à nous. Venez donc, mon Jésus, venez; je désire vous recevoir en moi, afin que vous soyez le Dieu de mon cœur et de ma volonté. Tout ce qui est en moi; ô mon cher Rédempteur, je le cède à votre amour: satisfactions, plaisirs, volonté propre: je vous cède tout, O Dieu d'amour! triomphez de tout moi-même; détruisez et immolez en moi tout ce qui vient de moi et qui ne vient pas de vous. Ne permettez pas qu'une âme remplie de la majesté d'un Dieu, après vous avoir reçu dans la sainte communion, ait ensuite le malheur de s'attacher aux créatures. Je vous aime, mon Dieu, je vous aime, et ne veux jamais aimer que vous.

Oraison jaculatoire. Attirez-moi par les liens de votre amour¹

La communion spirituelle.

A MARIE

Cherchons la grâce, nous dit saint Bernard, et cherchons, la par Marie² Saint Pierre Damien appelle Marie le trésor des grâces divines³ Elle a le pouvoir et la volonté de nous enrichir; c'est pour cela qu'elle nous invite et nous appelle: « Quel que soit, nous dit-elle, l'enfant qui se présente, qu'il vienne à moi⁴ » O reine pleine d'amabilité et de courtoisie comme de puissance, jetez les yeux sur un pauvre pécheur qui se recommande à vous, et se confie entièrement en vous.

¹ Trahe me vinculis amoris tui.

² Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus.

³ Thesaurus divinarum gratiarum.

⁴ Si quis est parvulus, veniat ad me. (*Prov. ix, 4.*)

Oraison jaculatoire. Nous nous réfugions sous votre protection, sainte mère de Dieu ¹

Faire ensuite *la prière accoutumée*.

QUATORZIÈME VISITE

Très-aimable Jésus, dans ce ciboire où vous êtes renfermé, je vous entends dire ces paroles : « C'est ici le lieu de mon repos pour toujours ; c'est ce lieu que j'habiterai, parce que je l'ai choisi² » Si vous avez choisi votre habitation parmi nous sur l'autel, si l'amour que vous avez pour nous vous fait trouver votre repos dans le Sacrement, il est juste que nos cœurs habitent toujours avec vous, et qu'en vous ils cherchent leur repos et leurs délices. O heureuses les âmes aimantes, qui ne trouvent pas dans le monde de lieu de repos plus agréable que le voisinage de vos autels ; heureux moi-même, Seigneur, si dorénavant je ne trouvais rien de plus délicieux que de demeurer toujours en votre présence, uniquement occupé de vous, comme vous-même, dans le saint-sacrement ; vous pensez toujours à moi et à ce qui peut m'être avantageux.

Ah ! Seigneur, pourquoi ai-je perdu tant d'années sans vous avoir aimé ! Années malheureuses, je vous maudis. Je vous bénis au contraire, patience infinie de mon Dieu, qui m'avez si longtemps épargné, malgré mon ingratitude. Mais pourquoi, ingrat comme je le suis, m'avez-vous attendu ? Pourquoi, mon Dieu, pourquoi ? Afin que vaincu à la fin par votre miséricorde et votre amour, je me donne à vous tout entier. Il est donc juste que je vous consacre au moins tout le temps qui me reste à vivre, quelle qu'en soit la durée ou la brièveté. J'espère, mon Jésus, que vous m'aidez à être tout à vous ; vous m'avez recherché quand je vous fuyais et que je méprisais votre amour ; combien plus ne dois-je pas compter sur votre faveur, quand je vous cherche et que je désire vous ai-

¹ Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei genitrix.

² Hæc requies mea in seculum seculi, hic habitabo, quoniam elegi eam. (Psalm. cxxx, 15.)

mer ! Faites-moi donc la grâce de vous aimer, ô Dieu digne d'un amour infini. Je vous aime de tout mon cœur, par-dessus toutes choses, plus que moi-même, plus que ma vie. Je me repens de vous avoir offensé, bonté infinie ; accordez-moi le pardon, et avec le pardon la grâce de vous aimer jusqu'à la mort dans cette vie, et durant toute l'éternité dans l'autre. Faites voir au monde, ô mon Dieu tout-puissant, ce prodige de votre sagesse ; une âme aussi ingrate que la mienne, devenue l'une des plus fidèles à votre amour. Faites-le par vos mérites, mon Jésus. Vous connaissez mes désirs et mon intention pour tout le reste de ma vie ; vous qui me les avez inspirés, donnez-moi la force de les accomplir.

Oraison jaculatoire. Mon Jésus, je vous rends grâce de m'avoir attendu jusqu'à présent.

La communion spirituelle.

A MARIE.

« Il n'est personne, a dit saint Germain s'adressant à la très-sainte Vierge, qui soit sauvé autrement que par vous ; personne qui soit préservé du mal autrement que par vous ; personne à qui dès dons soient conférés autrement que par vous ¹ » Ainsi, ô ma Souveraine, ma seule espérance, si vous ne me secourez, je suis perdu, et je ne pourrai vous aller bénir dans le paradis ; mais j'entends tous les saints me dire que vous n'abandonnez jamais celui qui a recours à vous ; celui-là seul se perd, qui vous néglige. Du milieu donc de ma misère, je recours à vous, et je mets en vous toute mon espérance.

Oraison jaculatoire. « Sur elle repose toute ma confiance ; en elle est toute la raison de mon espérance ² »

La prière d'usage.

¹ Nullus est, qui salvus fiat, nisi per te ; nemo qui liberatur a malis, nisi per te ; nemo cui donum concedatur, nisi per te.

² Hæc tota mea fiducia ; hæc tota ratio spei meæ. (S. Bern.)

QUINZIÈME VISITE

Ignem veni mittere in terram, et quid volo, nisi ut accendatur? « Je suis venu apporter le feu sur la terre ; et que puis-je vouloir, sinon qu'il soit allumé¹ ? »

Le P François-Olympe, Théatin, disait qu'il n'est rien sur la terre qui allume plus vivement le feu de l'amour divin dans le cœur des hommes, que le Saint-Sacrement de l'autel. C'est pour cette raison que le Seigneur se montra dans le Saint-Sacrement à sainte Catherine de Sienne sous la forme d'une fournaise, de laquelle jaillissaient des torrents de divines flammes, qui, de là, se répandaient par toute la terre ; de sorte que la sainte s'étonnait que tous les hommes ne brûlassent pas de cet amour, qui s'épanchait vers eux si abondamment. Mon Jésus, faites que je brûle pour vous, que je ne désire et ne cherche que vous, que je ne soupire qu'après vous. Que je serais heureux, si je me sentais tout pénétré de ce feu sacré qui, en consumant peu à peu mes années, consumerait en même temps en moi toutes les affections mondaines !

O Verbe divin ! vous vous êtes immolé, anéanti, détruit tout entier sur l'autel pour l'amour de moi. Ah ! puisque vous avez voulu devenir victime d'amour, il est bien juste que je me consacre entièrement à vous. Oui, mon Dieu, mon souverain Seigneur, je vous sacrifie aujourd'hui mon âme, ma volonté, ma vie, tout mon être. J'unis ce mince sacrifice au sacrifice infini que vous fit de lui-même, ô mon Dieu, votre fils Jésus, descendu sur la terre, et qu'il vous fait encore chaque jour sur l'autel. Acceptez-le, Seigneur, par les mérites de Jésus, et accordez-moi la grâce de le renouveler tous les jours de ma vie, et de mourir ensuite, en me sacrifiant tout entier en votre honneur. Je désire la grâce qu'ont obtenue tant de martyrs, de mourir pour l'amour de vous. Mais si je ne suis pas

¹ (*Luc. xii, 49.*)

digne d'une si grande faveur, ne me refusez pas au moins celle de vous sacrifier, de mon plein gré, ma vie entière, et d'embrasser avec joie la mort que vous daignerez m'envoyer. Seigneur, je vous conjure de m'accorder ma demande ; car je veux employer désormais ma vie à vous honorer, à vous servir et à vous plaire, et vous offrir ma mort en sacrifice, en quelque circonstance et en quelque temps qu'elle m'arrive.

Oraison jaculatoire. Mon Jésus, je veux mourir pour vous plaire.

La communion spirituelle.

A MARIE.

Souffrez que je vous invoque encore avec saint Bernard, ô Vierge très-douce et très-aimable ! en vous appelant toute la raison de mon espérance¹, et en vous disant avec saint Jean Damascène, que j'ai placé toute mon espérance en vous² Obtenez-moi le pardon de mes pechés, la persévérance jusqu'à la mort et l'exemption des peines du purgatoire. Ceux qui se sont sauvés, n'ont obtenu leur salut que par votre secours ; aidez-moi donc, ô Marie ! à me sauver. « Qui que ce soit que vous vouliez sauver, sera sauvé, » a dit saint Bonaventure³. Veuillez donc, très-sainte Vierge, demander mon salut, et je l'obtiendrai ; car vous sauvez tous ceux qui ont recours à vous. A mon tour, je vous invoque, en vous disant avec saint Bonaventure : « O vous qui êtes le salut de ceux qui vous invoquent, sauvez-moi. »

Oraison jaculatoire. *O salus te invocantium, salva me !*

Faire ensuite *la prière d'usage.*

¹ Tota ratio spei meæ.

² Totam spem meam in te collocavi.

³ Quem vis, salvus erit.

SEIZIÈME VISITE

Oh ! si les hommes avaient toujours recours au Saint-Sacrement pour chercher un remède à leurs maux, ils seraient certainement bien moins malheureux qu'ils ne le sont. « N'y a-t-il point de baume dans Galaad, disait Jérémie, ne s'y trouve-t-il point de médecins ¹ ? » Galaad, montagne de l'Arabie, très-riche en aromates, d'après le Vén. Bède, est la figure de Jésus-Christ qui tient tout prêts dans le Sacrement les meilleurs remèdes pour nos péchés. Pourquoi donc vous plaignez-vous, fils d'Adam, dit le Rédempteur, quand vous avez dans ce sacrement le médecin et le remède qui peut guérir votre mal ? « Venez tous à moi, et je vous soulagerai ² » Je vous dirai donc, Seigneur, avec les sœurs de Lazare : « Voilà que celui que vous aimez est malade ³. » Je suis ce misérable que vous aimez, j'ai mon âme souillée par le péché ; vous êtes le médecin divin, je viens à vous pour que vous me guérissiez. Vous le pouvez, si vous le voulez. « Guérissez mon âme, parce que j'ai péché contre vous ⁴ »

Attirez-moi donc tout entier à vous, mon doux Jésus, par l'attrait de votre amour. J'aime mieux être uni à vous que d'être le maître de toute la terre, car je ne désire rien autre chose que de vous aimer. J'ai peu de chose à vous offrir, mais si tous les royaumes du monde m'appartenaient, j'y renoncerais pour l'amour de vous. Je vous abandonne donc tout ce qui est en mon pouvoir ; tous mes parents, toutes les commodités de la vie, tous mes goûts, ma liberté, ma volonté, jusqu'aux consolations spirituelles. Je vous donne toutes mes affections ; je vous aime plus que moi-même, et je vous aimerai, j'espère, éternellement.

¹ Nunquid resina nunquid balsamum (al ut in Chaldæo, non est in Galáad) ? aut medicus non est ibi ? (*Jerem.* VIII, 22.)

² Venite ad me omnes, et ego reficiam vos.

³ Ecce quem amas infirmatur.

⁴ Sana animam meam, quia peccavi tibi.

Oraison jaculatoire. Mon Jésus ! je me donne à vous, acceptez-moi.

La communion spirituelle.

A MARIE.

Vous avez dit, ô ma Souveraine, à sainte Brigitte : « Quelques péchés qu'un homme commette, s'il revient à moi par une sincère conversion, je suis prête à le recevoir en grâce sur-le-champ ; et ne fais point attention à la grièveté de ses péchés, mais à la disposition de sa volonté. Car je ne dédaigne point de soigner ses plaies, et de l'en guérir, parce que je m'appelle, et que je suis véritablement la mère de miséricorde¹ » Puisque vous pouvez me guérir et que vous le voulez, j'ai recours à vous, comme au médecin céleste, pour que vous guérissiez les plaies de mon âme. Vous n'avez besoin que de dire un mot à votre fils.

Oraison jaculatoire. O Marie, ayez pitié de moi.

La prière d'usage.

DIX-SEPTIÈME VISITE

Les âmes aimantes n'ont pas de plus grande jouissance que de se trouver en présence de la personne aimée. Si donc nous aimons véritablement Jésus-Christ, nous voici en sa présence ; Jésus dans le Sacrement nous voit, nous entend ; et nous ne lui disons rien ? Consolons-nous dans sa compagnie, jouissons de sa gloire et de l'amour que lui portent tant d'âmes assidues à le visiter dans le Saint-Sacrement ; désirons que tous les hommes aiment Jésus et lui consacrent leurs cœurs ; consacrons-lui du moins toutes nos affections ; qu'il soit l'objet uni-

¹ Quantumcumque homo peccet, si ex vera emendatione ad me reversus fuerit, statim parata sum recipere revertentem ; nec attendo quantum peccaverit, sed cum quali voluntate venit. Nam non dedignor ejus plagas ungere, et sanare ; quia vocor, et vere sum Mater misericordiæ.

que de notre amour et de nos désirs. Le P Salise, de la Compagnie de Jésus, se sentait tout consolé, dès qu'il parlait du Saint-Sacrement, et jamais il ne se lassait de le visiter ; qu'on l'appelât au dehors, qu'il rentrât dans sa chambre ou qu'il fît quelque tour dans la maison, il ne perdait pas une seule occasion de renouveler ses visites au Saint-Sacrement ; tellement qu'on remarqua qu'il ne se passait pas une heure dans la journée sans qu'il y fît quelque visite. Aussi mérita-t-il à la fin de mourir par les mains des hérétiques, tandis qu'il défendait la vérité du Sacrement de l'Eucharistie. Oh ! Plût au ciel que j'eusse aussi le bonheur de mourir pour une aussi belle cause, que le soutien de la vérité de ce Sacrement, par lequel, ô très-aimable Jésus ! vous nous faites connaître toute la force de votre amour. Mais vous, Seigneur, qui opérez de si grands miracles dans ce sacrement, faites encore celui de me gagner tout à vous ; donnez-moi la force de vous aimer avec toute l'affection dont je suis capable. Donnez à qui vous voudrez les biens de ce monde ; pour moi, j'y renonce absolument. Je ne veux, je ne désire que votre amour. C'est le seul objet de mes vœux, et je n'en aurai jamais d'autres. Je vous aime, mon Jésus, faites que je vous aime toujours, et rien de plus.

Oraison jaculatoire. Mon Jésus, quand est-ce que je vous aimerai comme je le dois ?

La communion spirituelle.

A MARIE.

O ma très-douce Souveraine, combien me plaît ce beau nom de Mère aimable, *Mater amabilis*, que vous donnent vos serviteurs, et qui vous convient si bien, puisque vous êtes on ne peut plus aimable. Votre beauté est telle que le Seigneur lui-même en a été épris : *Concupivit rex speciem tuam*. Votre seul nom, dit saint Bonaventure, plaît tant à ceux qui vous aiment, que lorsqu'ils vous nomment ou qu'ils vous entendent nommer, ils sentent s'allumer en eux et s'accroître le désir de

vous aimer¹ Il est donc juste, ô mère très-aimable, que je vous aime, mais je ne me contente pas seulement de vous aimer sur la terre, je désire encore être le premier après Dieu à vous aimer dans le ciel. S'il y a trop d'audace dans ce désir, c'est à votre amabilité qu'il faut l'attribuer, de même qu'à l'amour que vous m'avez montré. Si vous étiez moins aimable, je désirerais moins vous aimer. Acceptez donc le désir que je forme, et pour me prouver que vous l'avez accepté, demandez à Dieu pour moi cet amour que je vous demande, puisqu'il est si agréable à Dieu de voir l'amour qu'on vous porte.

Oraison jaculatoire. Ma mère très-aimable, je vous aime on ne peut plus.

Faire ensuite *la prière accoutumée*.

DIX-HUITIÈME VISITE

Jésus siégera un jour dans la vallée de Josaphat sur un trône de gloire ; maintenant il siège dans le Saint-Sacrement sur un trône d'amour. Si par amitié pour un villageois le prince allait habiter son village, n'y aurait-il pas bien de l'ingratitude dans le villageois, s'il n'allait pas souvent visiter le prince ? O mon Jésus, c'est par amour pour moi que vous êtes venu séjourner dans le Sacrement de l'autel ; je voudrais donc, nuit et jour, si cela m'était possible, demeurer en votre présence. Si les anges vous entourent sans cesse, reconnaissants de l'amour que vous leur montrez, ne faut-il pas que moi, vous voyant sur l'autel où votre amour pour moi vous a conduit, je reste devant vous occupé à célébrer vos bienfaits ? *In conspectu angelorum psallam tibi, adorabo ad templum sanctum tuum, et confitebor nomini tuo, super misericordia tua, et veritate tua. (Psalm. CXXXVII.)*

O Dieu de l'Eucharistie ! pain des anges, aliment divin, je vous aime ; mais ni vous ni moi, nous ne sommes contents de

¹ O dulcis, o pia, o multum amabilis Maria ! Tu nec nominari potes, quin accendas, nec aurium aditus ingredi potes, quin recrees affectus diligentium te.

mon amour : je vous aime trop peu. Faites-moi connaître, Seigneur, toute la bonté, toute la beauté de ce que j'aime, aidez mon cœur à se détacher de toute affection terrestre, afin qu'il se puisse remplir entièrement de votre amour. Pour vous donner tout à moi, vous descendez chaque jour du ciel sur la terre : puis-je penser à autre chose qu'à vous aimer, à vous adorer et à vous plaire ? Si vous voulez me payer de cet amour, donnez-moi plus d'amour encore, afin que je puisse vous aimer davantage et vous donner plus de satisfaction.

Oraison jaculatoire. Jésus, mon amour, donnez-moi de l'amour.

La communion spirituelle.

A MARIE.

De même que ces pauvres malades que tout le monde abandonne à cause de leur misère, et qui ne trouvent d'asile que dans les hospices publics ; de même les plus grands pécheurs, repoussés de tous côtés, sont accueillis par la miséricordieuse Marie, que Dieu a placée en ce monde pour y être le refuge des malheureux, l'hospice public des pécheurs, suivant l'expression de saint Basile¹ Saint Ephrem l'appelle aussi l'hôtellerie des pécheurs². Ainsi, ma Souveraine, si j'ai recours à vous, mes péchés ne me feront pas repousser de vous ; plus au contraire je suis misérable, plus je dois compter sur votre protection, puisque Dieu vous a placée en ce monde pour être le refuge des malheureux. J'ai donc recours à vous, Marie, je me mets sous votre sauve-garde. Soyez mon espérance et mon appui. A qui m'adresserais-je, si vous me rejetiez ?

Oraison jaculatoire. Marie mon refuge, sauvez-moi.

Faire ensuite *la prière accoutumée.*

¹ Aperuit Deus peccatoribus publicum valetudinarium.

² Diversorium peccatorum.

DIX-NEUVIÈME VISITE

C'est pour nous une chose bien douce que la rencontre d'un ami qu'on chérit : et ce ne serait pas pour nous une grande douceur, dans cette vallée de larmes, que de nous trouver avec le meilleur ami que nous puissions avoir, un ami qui peut nous faire du bien, qui nous aime tendrement et demeure constamment avec nous ? Par le Saint-Sacrement de l'autel, nous pouvons nous entretenir librement avec Jésus-Christ, lui ouvrir notre cœur, lui exposer nos nécessités, lui demander ses grâces ; en un mot nous pouvons converser avec le roi du ciel en toute confiance et sans aucun assujétissement. Joseph fut heureux sans doute, quand le Seigneur descendit dans sa prison pour le consoler¹ Nous sommes plus heureux que Joseph, nous qui, sur cette terre de misère, possédons continuellement notre Dieu fait homme, ce Dieu, qui, par sa présence réelle, nous assiste chaque jour de notre vie avec tant d'affection et de bienveillance. C'est une grande consolation pour un pauvre prisonnier d'avoir un bon ami qui le visite, le console, lui donne des espérances, des secours, et lui offre des soulagements à sa misère. Voilà notre bon ami Jésus, qui, dans ce Sacrement, ne cesse de nous dire : « Me voici avec vous tous les jours² » Me voici venu exprès du ciel dans cette prison, pour vous consoler, vous aider, vous délivrer. Accueillez-moi, attachez-vous à moi, soyez avec moi sans cesse, et vous ne sentirez pas vos misères ; puis vous viendrez avec moi dans le paradis où je vous rendrai pleinement heureux.

O Dieu ! ô amour incompréhensible ! puisque vous avez pour nous tant de bonté, que pour demeurer près de nous, vous daigniez descendre sur nos autels, je veux vous visiter souvent, je veux jouir le plus possible de votre présence, qui rend

¹ Descendit cum illo in foveam, et in vinculis non dereliquit eum. (*Sap. x*, 13.)

² Ecce vobiscum sum omnibus diebus. (*Matth. xxviii*, 20.)

heureux les saints dans le paradis. Ah ! que ne puis-je rester constamment auprès de vous, pour vous adorer et faire des actes d'amour Réveillez mon âme, je vous en conjure, lorsque, par tiédeur ou pour des intérêts mondains, je néglige de vous visiter. Allumez en moi un grand désir d'être sans cesse auprès de vous, dans le Saint-Sacrement. O mon aimable Jésus, que ne vous ai-je toujours aimé ! Que ne vous ai-je toujours donné satisfaction ! Je me console en pensant qu'il me reste encore le temps de le faire non-seulement dans l'autre vie, mais encore dans celle-ci. Je veux vous aimer véritablement, mon bien suprême, mon amour, mon trésor, mon tout. Je veux vous aimer de toutes mes forces.

Oraison jaculatoire. Mon Dieu, aidez-moi à vous aimer.

La communion spirituelle.

A MARIE.

Le pieux Bernardin de Bustis^(a) s'écrie en parlant au pécheur : « Pécheur, qui que tu sois, ne désespère point ; mais adresse-toi avec confiance à la Sainte-Vierge ; tu la trouveras les mains pleines de grâces et de miséricorde. Apprends, ajoute-t-il, que cette compatissante reine désire plus de te faire du bien, que tu ne désires toi-même d'en recevoir d'elle² » Je rends grâce au Seigneur, ô Marie, de ce qu'il m'a donné le moyen de vous connaître. Que serait-ce de moi, si je ne vous connaissais pas, ou si je venais à vous oublier ? mon salut serait en grand danger. Mais, ô ma mère, je vous bénis, je vous aime et j'ai tant de confiance en vous, que je remets mon âme entre vos mains.

Oraison jaculatoire. O Marie, heureux celui qui vous connaît et se confie en vous.

Faire ensuite la prière accoutumée.

¹ O peccator, non diffidas, sed secure ad istam Dominam recurras. Invenies eam in manibus plenam misericordia et largitate.

² Plus enim ipsa desiderat facere tibi bonum, quam tu accipere concupiscas.

(a) Ou Busto. Voir plus haut, p. 478.

(L'éditeur.)

VINGTIÈME VISITE

« En ce jour là, a dit Zacharie, il y aura une fontaine ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem, pour y laver les souillures des pécheurs ¹ » Jésus au Sacrement est cette fontaine prédite par le prophète, et ouverte à tous, pour que nous y lavions notre âme de tous les péchés commis, si toutefois nous le voulons. Et quand un péché nous pèse, quel plus beau remède que d'avoir sur-le-champ recours au Saint-Sacrement? C'est ainsi, mon Jésus, que je me propose d'agir désormais, avec d'autant plus de raison, que je n'ignore pas que les eaux de votre fontaine n'auraient pas seulement la vertu de laver mon âme, mais encore d'éclairer mon esprit et de me donner des forces pour ne pas tomber, pour souffrir avec joie l'adversité, et pour enflammer de plus en plus mon amour. C'est pour cela, je le sais, que vous attendez ma visite, visite que vous payez à ceux qui vous aiment, par des grâces sans nombre. Mon Jésus, lavez-moi de toutes les fautes que j'ai commises aujourd'hui, et dont je me repens, parce qu'elles vous ont déplu; donnez-moi la force de n'y plus retomber, en m'inspirant une grande ardeur à vous aimer par-dessus tout. Oh! que ne puis-je être toujours auprès de vous, comme fit votre fidèle servante Marie Diaz, qui vivait au temps de sainte Thérèse, et qui obtint de l'évêque d'Avila la permission d'habiter dans la tribune d'une église, où elle se tenait presque continuellement en présence du Saint-Sacrement, qu'elle appelait son voisin, ne sortant de cette retraite que pour aller se confesser et communier. Le Vén. frère François du Petit-Jésus, Carme déchaussé, ne pouvait s'empêcher, lorsqu'il passait devant une église où était le Saint-Sacrement, d'entrer pour le visiter, en disant qu'il ne convenait pas de passer devant la maison d'un ami, sans entrer pour le saluer et lui dire au

¹ In illa die erit fons patens domui David, et habitantibus Jerusalem, in ablutionem peccatorum (a) XIII, 1.

(a) La Vulgate porte *peccatoris*.

(L'éditeur.)

moins un mot ou deux. Mais il ne se contentait pas d'un mot, il restait prosterné devant son divin maître le plus qu'il le pouvait.

Bien infini, et mon unique bien, je vois dans quel but vous avez institué ce Sacrement ; c'est pour être aimé des hommes, et c'est aussi pour qu'ils vous aiment, que vous leur avez donné un cœur capable de vous aimer beaucoup. Pourquoi donc, ingrat que je suis, ne vous aimé-je point, ou vous aimé-je si peu ? Il n'est pas juste d'avoir peu d'amour pour un Dieu aussi bon, aussi aimant, aussi aimable que vous l'êtes. Au moins l'amour que vous me portez mérite un autre amour. Vous êtes un Dieu infiniment parfait, et je ne suis qu'un misérable ver de terre. C'est peu que je meure pour vous, que je me consume pour vous, qui êtes mort pour moi, et qui chaque jour vous sacrifiez pour moi sur l'autel. Je voudrais vous aimer autant que vous méritez d'être aimé ; aidez-moi, mon Jésus ; aidez-moi à faire tout ce qui peut vous plaire et tout ce que vous exigez de moi.

Oraison jaculatoire. Mon bien-aimé est à moi, et moi, je suis à lui ¹

La communion spirituelle.

A MARIE.

O ma Souveraine ! très-douce, très-compatissante et très-aimable, combien de confiance ne m'inspirent pas les paroles de saint Bernard, quand j'ai recours à vous ? Il dit que vous ne considérez pas les mérites de celui qui s'adresse à vous, mais que vous offrez de venir en aide indistinctement à tous ceux qui vous prient ² Vous m'écoutez donc avec bonté, pour peu que je vous prie. Voici ce que je vous demande : Je suis un pauvre pécheur qui a mille fois mérité l'enfer ; je veux changer de vie, je veux aimer Dieu que j'ai tant offensé ; je

¹ (*Cmt.* II, 16.)

² Maria non discutit merita, sed omnibus se exorabilem præbet.

me consacre à vous servir comme esclave, je me donne tel que je suis. C'est à vous maintenant de sauver celui qui est à vous. J'espère, ô Marie, que vous m'aurez entendu et que vous m'exaucerez.

Oraison jaculatoire. O Marie, je vous appartiens, sauvez-moi¹

Faire ensuite la prière accoutumée.

VINGT-ET-UNIÈME VISITE

Partout où sera le corps, là s'assembleront les aigles² Par ce corps, les saints entendent communément celui de Jésus-Christ, et par les aigles ils entendent les âmes détachées du monde, qui s'élèvent comme des aigles au-dessus de la terre, et volent vers le ciel, objet continuel de leurs pensées et de leurs affections. Tant qu'elles sont ici-bas, elles trouvent leur paradis là où se trouve le Saint-Sacrement, dont la présence ne peut jamais les rassasier. Si les aigles, dit saint Jérôme, sentent l'odeur d'un cadavre, ils arrivent de loin pour le trouver ; avec combien plus d'ardeur ne devons-nous donc pas courir au devant de Jésus dans le saint sacrement, où il s'offre à nous comme le plus précieux aliment de nos cœurs ? C'est pour cela que, dans cette vallée de larmes, les saints ont toujours cherché, comme des cerfs altérés, à s'approcher de cette fontaine du paradis. Le P. Balthazar Alvarez, de la Compagnie de Jésus, dans quelque situation qu'il se trouvât, jetait souvent les yeux vers le Saint-Sacrement, le visitait, et plus d'une fois passait en sa présence la nuit entière. Il pleurait en voyant les palais des grands pleins de gens qui flattent bassement un homme, pour en obtenir quelque bien, et qui abandonnent l'église ou habite le souverain maître du monde, en s'y tenant au milieu de nous comme sur un trône d'amour, tout prêt à nous dispenser des biens immenses et éternels. Il disait que les religieux

¹ O Maria, tuus sum ego, salvum me fac.

² Ubi cumque fuerit corpus, ibi congregabuntur et aquilæ. (*Luc. xvii, 17.*)

étaient bien heureux, puisque, sans sortir de leur maison, ils pouvaient nuit et jour visiter Jésus-Christ dans le Sacrement, ce que les séculiers ne peuvent faire.

Seigneur, vous me voyez souillé de péchés, ingrat à votre amour, et malgré cela, votre bonté est si grande que vous continuez de m'appeler à vous. Je ne me laisserai point décourager par mes misères, je m'approcherai de vous ; mais, Seigneur, changez-moi tout entier ; bannissez de mon cœur tout amour que vous n'inspirez pas, tout désir qui vous déplaît, toute pensée qui ne se dirige point vers vous. Mon Jésus, mon amour, mon trésor, mon tout, je veux ne contenter que vous, et n'aimer que vous ; car vous seul méritez notre amour. Détachez-moi de tout, Seigneur ; unissez-moi à vous, mais attachez-moi si bien que je ne puisse plus me séparer de vous, ni dans cette vie, ni dans l'autre.

Oraison jaculatoire. Mon doux Jésus, ne permettez pas que je me sépare de vous ¹

La communion spirituelle.

A MARIE.

Denis le Chartreux appelle la Sainte Vierge l'avocate de tous les méchants qui ont recours à elle ² Vous vous chargez, ô mère de Dieu, de la défense des plus grands criminels qui ont recours à vous : me voici maintenant à vos pieds, vous invoquant et vous disant, avec saint Thomas de Villeneuve : Remplissez vos fonctions, notre avocate, chargez-vous de ma cause ³ Je n'ai été que trop ingrat, il est vrai, envers le Seigneur, que j'ai tant offensé, après en avoir reçu tant de bienfaits ; mais le mal est fait, vous pouvez me sauver, il suffit que vous disiez à Dieu que vous prenez ma défense ; et j'obtiendrai le pardon et le salut.

¹ Jesu mi dulcissime, ne permittas me separari a te.

² Advocata omnium iniquorum ad se confugentium.

³ Eia ergo, advocata nostra, officium tuum imple.

Oraison jaculatoire. Ma chère mère, c'est à vous de me sauver.

La prière accoutumée.

VINGT-DEUXIÈME VISITE

L'Épouse des Cantiques cherchait son bien-aimé, et ne le trouvant pas, elle demandait à tous : « Avez-vous trouvé celui que mon cœur aime ? » Jésus n'était pas encore venu sur la terre ; aujourd'hui l'âme qui aime Jésus et qui le cherche, le trouve toujours dans le Sacrement. Le Vén. P. d'Avila disait, que de tous les sanctuaires, il n'en trouvait pas de plus beau qu'une église où se trouve le Saint-Sacrement.

O amour infini de mon Dieu, digne d'un amour infini ! comment avez-vous pu, mon Jésus, vous abaisser à vivre parmi les hommes, et, pour vous unir à leurs cœurs, à vous cacher sous l'espèce du pain ? O Verbe infini ! vous avez accepté le dernier degré d'humiliation, parce que votre amour est extrême ; comment pourrais-je ne point vous aimer, sachant tout ce que vous avez fait pour moi ? Je vous aime, et je place votre satisfaction avant la mienne, et avant mes intérêts ; mon unique plaisir est de vous plaire. Allumez en moi le vif désir d'être toujours en présence du Saint-Sacrement, de vous recevoir et de rester auprès de vous. Je serais un ingrat, si je n'acceptais les douces offres que vous m'avez faites. Ah ! Seigneur, détruisez en moi toute affection aux créatures ; vous voulez être seul, ô mon créateur, le but de mes soupirs et de mon amour. Je vous aime, ô bonté de mon Dieu ! je ne désire de vous que vous seul. Je ne cherche point ma satisfaction, je ne veux que la vôtre. Acceptez, mon Jésus, ce désir sincère d'un pécheur qui veut vous aimer. Aidez-moi de votre grâce ; faites que ce misérable esclave de l'enfer devienne dorénavant l'esclave fortuné de votre amour.

¹ Num quem diligit anima mea vidistis? (*Cant.* III, 3.)

Oraison jaculatoire. Je vous aime, Jésus, ô mon bien, pardessus tous les biens.

La communion spirituelle.

A MARIE.

Je ne suis, ma très-douce mère, qu'un vil rebelle à votre fils ; mais le repentir m'amène à vos pieds, pour que vous obteniez mon pardon. Ne me dites pas que vous ne le pouvez pas, vous que saint Bernard appelle distributrice des pardons¹, et que saint Ephrem nomme l'auxiliaire de ceux qui sont en péril². Hé ! qui est plus en péril que moi ? J'avais perdu la grâce de Dieu, et je me trouvais condamné aux peines de l'enfer ; je ne sais si Dieu m'a pardonné encore ; je puis de nouveau perdre sa grâce. Mais vous pouvez tout obtenir, et j'attends de vous le pardon, la persévérance, et le paradis. J'espère qu'au royaume des bienheureux, je serai un de ceux qui loueront le plus votre miséricorde, puisque j'aurai été sauvé par votre intercession.

Oraison jaculatoire. Je chanterai éternellement, oui, je chanterai éternellement les miséricordes de Marie³

La prière accoutumée.

VINGT-TROISIÈME VISITE

Il y a des chrétiens qui s'exposent à beaucoup de fatigues et de dangers pour visiter la terre sainte et les lieux où notre Sauveur bien-aimé naquit, souffrit et mourut. Nous n'avons pas besoin nous autres, de faire de si longs voyages, ni affronter tant de périls. Le Seigneur est près de nous ; il habite dans une église peu éloignée de notre maison. Si les pèlerins, dit saint Paulin, regardent comme un grand bonheur de rapporter des saints lieux un peu de poussière de la crèche ou du

¹ *Ministra propitiatiōnis.*

² *Opitulatrix periclitantium.*

³ *Misericordias Mariæ in æternum cantabo, in æternum cantabo, Amen.*

sépulcre de Jésus-Christ, avec combien plus d'ardeur devons-nous visiter le Saint-Sacrement, où Jésus se trouve en personne, et cela, sans fatigue et sans danger ? Une personne pieuse, à qui Dieu a donné beaucoup de dévotion pour le Saint-Sacrement, écrivait dans une lettre pleine de sentiments religieux : « J'ai vu que tout mon bien me vient du Saint-Sacrement. Je me suis donné et consacré tout entier à Jésus présent sur nos autels. Je vois des grâces sans nombre dont les hommes sont privés, faute par eux d'aller les chercher dans ce divin Sacrement. Je vois le désir extrême qu'a le Seigneur de dispenser ses grâces dans l'eucharistie. O saint mystère ! ô hostie consacrée ! où Dieu fait-il, plus qu'en cette hostie, connaître sa puissance ? Car cette hostie renferme tout ce que Dieu a fait pour nous. N'envions pas la joie des bienheureux, puisque nous avons sur la terre le même souverain Seigneur, avec plus de merveilles de son amour. Faites en sorte que ceux à qui vous parlerez, se dévouent tout entiers au Saint-Sacrement. Pour moi, quand je le considère, je suis hors de moi. Je ne puis me lasser de parler d'un sacrement qui mérite tant d'être aimé, et je ne sais que faire pour parvenir à honorer dignement Jésus présent dans l'Eucharistie. » Ainsi se termine la lettre.

O Séraphins, qui brûlez des douces ardeurs de l'amour autour de votre Seigneur et du mien, laissez-moi brûler aussi des mêmes ardeurs, car c'est pour moi que ce roi du ciel est venu résider dans ce sacrement ; communiquez-moi votre flamme, afin que je brûle d'amour conjointement avec vous. O mon Jésus ! faites-moi connaître toute la grandeur de l'amour que vous portez aux hommes, afin qu'à la vue de tant d'amour, je sente croître en moi le désir de vous aimer et de vous plaire. Je vous aime, Seigneur très-aimable, et je veux toujours vous aimer, par le seul motif de vous plaire.

Oraison jaculatoire. Mon Jésus, je crois en vous, j'espère en vous, je vous aime et je me donne à vous.

La communion spirituelle.

A MARIE.

Saint Bonaventure vous nomme, ô très-aimable Vierge, la mère des orphelins ¹, et saint Ephrem, la patronne des orphelins ². Hélas ! ces orphelins, ce sont les malheureux pécheurs qui ont perdu leur Dieu. J'ai donc recours à vous, très-sainte Marie : j'ai perdu mon père, mais vous êtes ma mère, et vous pouvez me le faire retrouver. Dans ma disgrâce, je vous appelle à mon aide, secourez-moi. Me laisserez-vous sans consolation ? Non, me dit Innocent III. « Qui jamais l'a invoquée sans être exaucé par elle ³ ? » Qui s'est jamais perdu, s'il a eu recours à vous ? Celui-là seul se perd, qui vous néglige. Si vous voulez donc que je me sauve, ô ma Souveraine ! faites que je vous invoque sans cesse et que je me confie en vous.

Oraison jaculatoire. O très-sainte Vierge Marie, ma Souveraine, inspirez-moi la confiance en vous.

Faire ensuite *la prière accoutumée*.

VINGT-QUATRIÈME VISITE

« Vous êtes vraiment le Dieu caché ⁴. » Il n'est pas d'œuvre de l'amour divin où la vérité de ces paroles se justifie aussi bien que dans cet adorable sacrement, où Dieu se tient entièrement caché. En s'incarnant, le Verbe éternel cacha sa divinité et parut sur la terre sous la forme humaine ; mais en se plaçant dans ce sacrement pour rester avec nous, Jésus cache de plus son humanité sous l'apparence du pain, afin de nous prouver tout son amour. « Sa divinité s'y cache, dit saint Bernard, son humanité s'y cache aussi, seules les entrailles de sa charité s'y montrent à découvert ⁵ » En voyant, ô mon

¹ Mater orphanorum.

² Susceptio orphanorum.

³ Quis invocavit eam, et non est exauditus ab ipsa ?

⁴ Vere tu es Deus absconditus. (*Isa. xlv, 15.*)

⁵ Latet divinitas, latet humanitas, sola patent viscera charitatis.

cher Rédempteur, l'excès de votre affection pour les hommes, je reste hors de moi, et je ne sais que dire. Vous arrivez dans ce sacrement, par amour pour eux, au point de cacher votre majesté, d'abaisser votre gloire, de réduire au néant votre vie divine. Et tant que vous êtes sur l'autel, on dirait que vous ne songez qu'à aimer les hommes et à leur prouver votre amour. Et les hommes, auguste fils de Dieu, quelle reconnaissance vous montrent-ils ?

O Jésus, ami trop passionné des hommes, je dois le dire, en les préférant à vous-même, ignoriez-vous à quels mépris de leur part vous vous exposiez ? Je vois, et vous l'avez vu avant moi, que la plupart des hommes ne vous adorent point, et qu'ils refusent de vous reconnaître comme présent dans le Sacrement. Je sais que plus d'une fois ces hommes en sont venus au point de fouler aux pieds l'hostie consacrée, de la jeter contre terre, dans l'eau ou dans le feu. Je vois encore que parmi ceux qui croient en vous, il en est un grand nombre qui, au lieu d'effacer ces outrages par leur conduite, ne se rendent aux églises que pour vous offenser par leurs irrévérences, ou qui vous laissent seul sur l'autel.

Ah ! que ne puis-je, mon Sauveur, laver de mes larmes et même de mon sang, tous les lieux où vous avez reçu tant d'outrages dans ce sacrement, où votre amour pour les hommes a été méconnu ou dédaigné ? mais si je ne puis prétendre à un si grand pouvoir, je veux au moins, Seigneur, vous visiter souvent pour vous adorer comme je vous adore, en échange des mépris que vous recevez des hommes dans ce divin mystère. Acceptez, ô Père éternel, ce faible dédommagement que je vous offre, quoique je me reconnaisse le plus misérable des hommes, pour tant d'injures faites à votre divin fils. Acceptez-le en union avec les honneurs infinis que vous a rendus Jésus-Christ sur la croix, et avec ceux que, tous les jours encore, il vous rend sur l'autel. Ah ! que ne puis-je, mon doux Jésus, inspirer à tous les hommes le plus ardent amour pour le Saint-Sacrement.

Oraison jaculatoire. O aimable Jésus, faites-vous connaître, faites-vous aimer.

La communion spirituelle.

A MARIE.

Ma très-puissante Souveraine, dans les craintes que m'inspire l'intérêt de mon salut éternel, je me sens plein de confiance quand j'ai recours à vous, et que je pense; ô ma mère, que vous êtes si richement pourvue de grâces que saint Jean Damascène vous appelle un océan de grâces¹; saint Bonaventure, le réservoir où toutes les grâces sont réunies²; saint Ephrem, une fontaine de grâces et de toutes consolations³; et saint Bernard la plénitude de toutes sortes de biens⁴. D'un autre côté, je pense que vous aimez si fort à faire le bien, que, suivant saint Bonaventure, vous regardez en quelque sorte comme une injure, qu'on passe devant vous sans vous rien demander⁵. O très-riche, très-sage et très-clémentine reine, vous connaissez mieux que moi les besoins de mon âme, et vous m'aimez plus que je ne puis vous aimer. Eh bien! obtenez pour moi la grâce qui vous semblera la meilleure pour le bien de mon âme, et je serai content.

Oraison jaculatoire. Mon Dieu, accordez-moi les grâces que Marie vous demandera pour moi.

Faire ensuite la prière accoutumée.

VINGT-CINQUIÈME VISITE

Saint Paul loue l'obéissance de Jésus-Christ. Il obéit, dit-il, au Père éternel jusqu'à la mort⁶. Mais, dans ce sacrement, Jésus est allé bien plus loin. Il s'est montré obéissant, non

¹ Pelagus gratiarum.

² Congregatio gratiarum.

³ Fons gratiæ et totius consolationis.

⁴ Plenitudo omnis boni.

⁵ In te, Domina, peccant, qui te non rogant.

⁶ Factus obediens usque ad mortem. (*Phil.* II, 9.)

seulement envers son père, mais encore envers l'homme, et cela non seulement jusqu'à la mort, mais encore tant que le monde durera, *usque ad consummationem sæculi*, pouvons-nous dire. Voilà le roi du ciel qui descend sur la terre à la voix de l'homme, et qui reste ensuite sur l'autel comme pour y attendre ses ordres¹ Là, il reste sans mouvement propre ; il se laisse mettre où on veut, soit qu'on l'expose dans l'ostensoir, soit qu'on le renferme dans le ciboire ; il se laisse transporter où l'on veut, par les rues et dans les maisons ; il se laisse donner dans la communion à celui qui le demande, juste ou pécheur. Tant qu'il vécut sur la terre, dit saint Luc, il obéit à la sainte Vierge Marie et à saint Joseph ; mais dans le Sacrement, il obéit à tous les prêtres qui l'appellent. *Ego autem non contradico*² Laissez-moi donc vous parler aujourd'hui, ô cœur très-aimant de mon Jésus, duquel sont sortis tous les sacrements, et principalement ce sacrement d'amour. Je voudrais vous rendre autant d'honneur et de gloire que vous en rendez au Père éternel, lorsque vous êtes sur nos autels. Je sais que, sur ces autels mêmes, vous m'aimez autant que vous m'avez aimé, lorsque vous avez sacrifié pour moi votre vie sur la croix, au milieu de tant d'amertumes et de douleurs. Eclaircissez-nous, ô cœur divin, pour que ceux qui ne vous connaissent pas, viennent à vous connaître. Délivrez, par vos mérites, ou du moins soulagez dans le purgatoire ces âmes affligées, qui sont déjà vos épouses dans l'éternité. Je vous adore, vous bénis, vous aime avec toutes les âmes qui, en ce moment, vous aiment sur la terre et dans le ciel. Purifiez mon cœur, ô cœur infiniment pur, détachez-le de toutes les créatures et remplissez-le de votre saint amour. Possédez mon cœur tout entier, afin que dorénavant je puisse toujours vous dire : Qui me séparera de la charité de Dieu, qui est en Jésus-Christ³ ? Gravez dans mon cœur le souvenir de toutes les peines amères que vous

¹ *Ego autem non contradico*, (*Isa. I, 5.*)

² (*Ibid.*)

³ *Quis me separabit a charitate Dei, quæ est in Christo Jesu. (Rom. VIII, 35.)*

avez eues sur la terre pendant tant d'années, et que vous avez supportées avec tant d'amour pour moi, afin que désormais je désire, ou que du moins je supporte avec patience et pour l'amour de vous, toutes les peines de cette vie. Cœur plein de mansuétude, communiquez-moi votre douceur. Otez de moi tout ce qui vous déplaît ; attirez-moi tout à vous, afin que je ne veuille et ne désire que ce que vous voulez et que vous désirez. Faites, en un mot, que je ne vive que pour vous obéir, pour vous aimer, pour vous satisfaire. Je reconnais que je suis trop redoutable, que vous m'avez trop obligé et trop comblé de grâces ; sera-ce trop que de consumer et de me dépenser tout entier pour vous.

Oraison jaculatoire. O cœur de Jésus, soyez l'unique maître de mon cœur.

La communion spirituelle.

A MARIE.

Saint Bernard dit que Marie est l'arche céleste qui nous sauvera du naufrage de la damnation éternelle, si nous nous y réfugions à temps, *in qua naufragium evadimus*. Nous pouvons donc voir une image de Marie dans l'arche qui sauva Noé du déluge universel. Mais dit Hésychius, Marie est une arche beaucoup plus forte, plus vaste, *arca Noé largior*. L'arche de Noé ne pût recevoir que peu d'hommes et peu d'animaux, mais l'arche de Marie reçoit tous ceux qui ont recours à sa protection, et tous certainement sont sauvés par elle. Oh ! que nous serions malheureux, si nous n'avions point Marie ! Mais combien d'hommes ne se perdent-ils pas ? et pourquoi se perdent-ils ? C'est qu'ils n'ont point recours à vous, ô ma Souveraine. Qui est-ce qui se perdrait, s'il recourait à vous ?

Oraison jaculatoire. Très-sainte Marie, faites que nous recourions tous et toujours à vous !

Faire ensuite la prière accoutumée.

VINGT-SIXIÈME VISITE

Exulta et lauda, habitatio Sion, quia magnus in medio tui sanctus Israël. « Demeure de Sion, tressaillez de joie et bénissez Dieu, parce que le grand, le saint d'Israël est au milieu de vous ¹. »

O mon Dieu ! quelle joie les hommes ne devraient-ils pas avoir, quelle espérance, quels sentiments d'affection, en apprenant qu'au milieu d'eux, dans leurs églises, près de leurs maisons, le saint des saints, le vrai Dieu, habite dans le saint-sacrement de l'autel, ce Dieu qui, par sa présence, fait le bonheur des saints dans le paradis, celui qui est l'amour même : *Amorem non tam habet quiam ipse est*, dit saint Bernard. Ce Sacrement n'est pas seulement un sacrement d'amour, mais c'est, pour mieux dire, l'amour même, c'est Dieu lui-même qui, pour l'amour immense qu'il porte à ses creatures, est appelé la charité même ! *Deus charitas est*. Mais j'entends que vous vous plaignez, ô mon Jésus ! *Hospes eram*, dites-vous, *et non collegistis me*. Vous êtes venu pour être, dans mon intérêt, notre hôte sur la terre, et nous ne vous avons point accueilli. Vous avez raison, Seigneur, vous avez raison ; je suis moi-même un de ces ingrats qui vous ont délaissé, sans vous aller visiter. Punissez-moi, mais ne m'infligez pas le châtement que je mériterais, celui d'être privé de votre présence Non, Seigneur, je veux réparer mes torts envers vous, je veux désormais vous visiter souvent, et m'entretenir avec vous le plus que je le pourrai. O mon compatissant Sauveur, faites que je vous sois fidèle, et que, par mon exemple, j'excite les autres à vous tenir compagnie dans le Saint-Sacrement. J'entends le Père éternel dire ; C'est ici mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances ² Ainsi un Dieu trouve en vous ce qui lui plaît, et je ne trouverai point de plaisir, moi vile créature, à rester auprès de vous dans cette

¹ (*Isa. xii, 6.*)

² Hic est filius meus dilectus ; in quo nihil bene complacui. (*Matth. xvii, 5.*)

vallée de larmes ! Feu consumant, détruisez donc en moi toute espèce d'affection aux créatures, qui peuvent me rendre infidèle et m'éloigner de vous. Vous le pouvez, si vous le voulez. *Domine, si vis, potes, me mundare.* Vous avez déjà tant fait pour moi ! ajoutez-y ce nouveau bienfait ; chassez de mon cœur tous les amours qui ne se rapportent pas à vous. Allons, je me donne à vous sans partage ; tout ce qui me reste de vie, je le consacre à l'amour du Saint-Sacrement. Vous, mon Jésus, soyez mon soutien, mon amour pendant ma vie ; et à l'heure de ma mort, vous viendrez à moi dans le Saint-Viatique, et vous me conduirez à votre heureux royaume. Amen, amen. C'est ainsi que je l'espère. Ainsi soit-il.

Oraison jaculatoire. Quand est-ce, ô mon Jésus, que je verrai votre face ravissante ?

La communion spirituelle.

A MARIE.

O notre très-sainte mère, c'est en vous que nous trouvons le remède à tous nos maux et un appui contre notre faiblesse. C'est pour cela que saint Germain vous appelle la puissance qui fortifie notre faiblesse, *potentia debilitatis nostræ.* Vous êtes aussi la porte par laquelle nous sortons de l'esclavage du péché, comme le dit saint Bonaventure ; le repos assuré des hommes, comme il le dit encore, *porta libertatis ; quies tuta hominum.* Nous trouvons en vous le soulagement de notre misérable existence, de notre vie passagère, *Solacium peregrinationis nostræ,* comme le dit saint Laurent Justinien. Nous trouvons en un mot auprès de vous la grâce divine et Dieu lui-même, *thronus gratiæ Dei,* comme le dit encore saint Bonaventure, ou, comme le dit Proclus, un pont au moyen duquel Dieu, que nos péchés avaient forcé de s'éloigner, revient vers nous pour habiter avec sa grâce dans les âmes repentantes : *Pons per quem Deus ad homines descendit.*

Oraison jaculatoire. O Marie, vous faites ma force, mon affranchissement et mon salut.

Faire ensuite *la prière accoutumée.*

VINGT-SEPTIÈME VISITE

L'Eglise chante dans l'office du Saint-Sacrement : « Il n'y a pas d'autre nation, si grande qu'elle soit, qui ait des dieux proche d'elle, comme l'est notre Dieu par rapport à nous ¹ » Quans les Gentils entendaient parler des œuvres d'amour de notre Dieu, il leur arrivait de dire : Oh ! qu'il est bon le Dieu des chrétiens ! et en effet, quoique les Gentils se fissent des dieux à leur gré, l'histoire nous apprend que, parmi tant de fables, parmi tant de dieux qu'ils avaient inventés, il ne se trouve rien qui ressemble au vrai Dieu qui, par amour pour les hommes et pour les enrichir de ses grâces, vient résider nuit et jour sur nos autels, comme s'il ne pouvait un seul instant se tenir loin de nous. *Memoriam fecit mirabilium suorum*² Ainsi, mon très-doux Jésus, vous avez fait le plus grand de tous vos miracles, pour satisfaire le désir excessif que vous aviez de vous trouver toujours au milieu de nous. Pourquoi donc les hommes fuient-ils votre présence ? Comment peuvent-ils vivre si longtemps loin de vous, ou vous visiter si rarement ? Pourquoi, s'ils vous visitent, leur tiédeur est-elle si grande, qu'un quart-d'heure leur paraisse un siècle ? O patience de mon Jésus, que vous êtes grande ! Je crois, Seigneur, qu'elle est grande, parce qu'il est grand l'amour que vous avez pour les hommes ; c'est là le motif qui vous retient toujours parmi ces ingrats.

O mon Dieu, infini dans l'amour comme vous l'êtes dans toutes vos perfections, ne souffrez pas qu'à l'avenir je fasse partie de ces ingrats comme je l'ai été par le passé. Accordez-moi un amour pareil à vos mérites, et qui réponde à ce que je vous dois. Il fut un temps où moi-même j'éprouvais de la tiédeur devant vous ; c'est que je vous aimais trop peu ; mais si, par le secours de votre grâce, j'arrive au point de

¹ Non est alia natio tam grandis quæ habeat Deos appropinquantes sibi, sicut Deus noster adest nobis.

² (*Psal.* cx, 4.)

vous aimer comme je le désire, je n'éprouverai plus ni tiédeur ni ennui, à passer les jours et les nuits aux pieds du Saint-Sacrement qui vous renferme. Père éternel, je vous offre votre même fils ; daignez l'accepter, et, en faveur de ses mérites m'accorder un amour si ardent et si tendre pour le Saint-Sacrement, que toujours me tournant vers quelque église où il reste conservé, je n'aie ni d'autre pensée ni d'autre désir que de m'aller prosterner en sa présence.

Oraison jaculatoire. Mon Dieu, pour l'amour de Jésus-Christ, donnez-moi un grand amour pour le Saint-Sacrement.

La communion spirituelle.

A MARIE.

Marie est cette tour de David, de laquelle le Saint-Esprit a dit dans les sacrés cantiques : *Ædificata est cum propugnaculis ; mille clypei pendent ex ea, omnis armatura fortium*¹ (a) ; tour qui a été construite avec des forteresses qui la défendent, et pourvue de toute sortes d'armes pour ceux qui ont recours à elle. Vous êtes donc, ô très-sainte Vierge, selon l'expression de saint Ignace martyr, une forteresse inexpugnable, refuge de ceux qui combattent, *propugnaculum munitissimum in bello versantibus*. Oh ! quels assauts continuels me livrent mes ennemis, pour me priver de la grâce divine et de votre protection ; mais, ô très-chère Souveraine, vous êtes ma forteresse. Vous ne dédaignez pas de combattre pour ceux qui se confient en vous : *propugnatrix confidentium in te*, dit saint Ephrem. Défendez-moi donc et combattez pour moi, car je mets en vous toute ma confiance et tout mon espoir.

Oraison jaculatoire. Marie, Marie ! Votre nom est ma défense.

Faire ensuite *la prière accoutumée*.

¹ (Cant. IV, 4.)

(a) Le texte italien porte *con mille fortezze e tiene mille difese ed arnu*. La Vulgate ne dit rien du nombre des forteresses. (L'éditeur.)

VINGT-HUITIÈME VISITE

Dieu nous ayant donné son propre fils, dit saint Paul, quel bien pourrions-nous craindre qu'il nous refusât¹ ? Or nous savons que le Père éternel a donné à Jésus-Christ ce qu'il a lui-même². Rendons grâce à notre Dieu si aimant, de sa bonté, de sa libéralité, de sa miséricorde : il a voulu nous enrichir de tous les biens, en nous donnant Jésus dans le Sacrement de l'autel : tant il est vrai que, comme l'a dit encore saint Paul, il ne nous reste rien à désirer de plus³.

Je puis donc penser, ô Sauveur du monde, Verbe incarné, que vous êtes à moi, tout à moi, si je le veux ; mais puis-je dire de même que je suis tout à vous, comme vous le voulez de moi ? Ah ! Seigneur, ne permettez pas que je rende longtemps le monde témoin de ce désordre, comme de cette ingratitude dont je me rendrais coupable en refusant d'être à vous, comme vous voulez que je le sois.

Ah ! qu'il n'en soit plus ainsi. S'il en a été de même par le passé, qu'il n'en soit plus de même à l'avenir. Aujourd'hui bien décidément, je me consacre tout à vous, dans le temps et dans l'éternité ; je vous consacre ma vie, ma volonté, mes pensées, mes actions, mes souffrances. Me voici tout à vous ; comme doit le faire une victime qui vous est consacrée, je dis adieu aux créatures ; consommez-moi dans les flammes de votre divin amour, Je ne veux point que les créatures aient désormais la moindre part dans mes affections. Les signes que vous m'avez donnés de votre amour dans le temps même où je ne vous aimais point, me font espérer que vous m'accepterez maintenant que je vous aime et que je me donne à vous par amour.

Père éternel, je vous offre aujourd'hui les vertus, les actes,

¹ Quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit? (*Rom.* VIII, 12.)

² Omnia dedit ei Pater in manus. (*Joan.* XIII, 3.)

³ In omnibus divites facti estis in illo... ita ut nihil vobis desit in ulla gratia. (*I Cor.* I, 5, 7.)

les affections du cœur de votre fils chéri. Acceptez-les pour moi, et pour ses propres mérites qui m'appartiennent, puisqu'il me les a donnés : accordez-moi ces grâces que Jésus vous demande pour moi. C'est avec ces mêmes mérites que je vous rends grâces de tant de miséricordes dont vous avez usé envers moi ; c'est par eux encore que je satisfais la dette dont mes péchés m'ont chargé envers vous, et que j'espère obtenir toutes les grâces dont j'ai besoin : le pardon, la persévérance, le paradis et surtout le don précieux de votre pur amour. Je vois que, dans tout ce que je demande, les obstacles viennent de moi-même ; mais, Seigneur, portez encore remède à cet autre mal, Je vous le demande au nom de Jésus-Christ qui a dit : « Si » vous demandez quelque chose à mon père en mon nom, il » vous le donnera¹. » Vous ne pouvez donc pas me refuser ; je ne veux que vous aimer, que me donner entièrement à vous, et ne plus me voir coupable d'ingratitude, comme je l'ai été jusqu'ici. Exaucez-moi, Seigneur ; faites que ce jour soit celui de mon entier retour à vous ; faites que je ne cesse plus de vous aimer. Je vous aime, mon Dieu ; je vous aime, bonté infinie ; je vous aime, mon amour, mon paradis, mon bien, ma vie, mon tout.

Oraison jaculatoire. Mon Jésus, mon tout, vous voulez que je sois à vous ; je veux que vous soyez à moi.

La communion spirituelle.

A MARIE.

Oh ! quel soulagement j'éprouve dans mes misères ! que je suis consolé dans mes tribulations ! quelle force je trouve en moi contre les tentations, quand je vous appelle à mon secours, ô ma très-douce et très-sainte mère, Marie ! Ah ! les saints ont raison de vous appeler le port de ceux qui sont tourmentés par quelque tempête, *portus vexatorum* ; la réparatrice de nos malheurs, *restauratio calamitatum nostrarum* ; la consolation des malheureux, *solatium miserorum* ; la sédatrice de nos

¹ Siquid petieritis patrem in nomine meo, dabit vobis. (Joan. xiv, 14.)

gémissements, *requies gemituum nostrorum*. Bonne Marie, consolez-moi ; je suis tout chargé de péchés et entouré d'ennemis, sans vertu, sans faveur, dans mon amour pour Dieu. Consolez moi, consolez-moi ! Que je commence une vie nouvelle, qui plaise à votre fils et à vous.

Oraison jaculatoire. Changez-moi, Marie, ma tendre mère, changez-moi, cela dépend de vous.

Faire ensuite *la prière accoutumée*.

VINGT-NEUVIÈME VISITE

Sto ad ostium et pulso. « Je me tiens à la porte et je frappe ¹ (Apoc 5). »

O pasteur très-aimant, qui, non content de vous être immolé une fois sur l'autel de la croix pour l'amour de vos brebis, avez voulu de plus vous tenir caché dans ce divin Sacrement sur les autels de nos églises, afin d'être constamment plus près de nous, pour frapper sans relâche à la porte de nos cœurs et vous en procurer ainsi l'entrée : ah ! que ne puis-je jouir de votre voisinage, comme en jouissait votre épouse mystique des Cantiques, quand elle disait : Je me suis assise à l'ombre de celui que je désirais ² ! Ah ! si je vous aimais, si je vous aimais véritablement, ô très-aimable Sacrement, je ne voudrais ni le jour ni la nuit me séparer de vous, ni m'éloigner des pieds du ciboire. Là je m'arrêteraï, près de votre divine mejesté, voilée, il est vrai, sous l'ombre apparente des espèces sacrées ; là, encore je trouverais ces délices divines, ce parfait contentement qu'y trouvent les âmes véritablement éprises de vous. Ah ! Seigneur, entraînez-moi par les attrails de vos beautés, et par l'ascendant de l'amour immense que vous me montrez dans ce sacrement. *Trahe me post te, in odorem unguentorum tuorum currimus* ³ Oui, mon

¹ (Apoc. III, 1.)

² Sub umbra illius, quem desideraveram, sedi. (Cant. II, 3.)

³ (Cant. I, 3.)

Sauveur, je renonce aux créatures et à tous les plaisirs de la terre, pour accourir auprès de vous dans ce sacrement où vous êtes caché. *Sicut novellæ olivarum in circuitu mensæ tuæ*, a dit le Psalmiste¹ Combien, en effet, de fruits de saintes vertus ne donnent-elles pas à Dieu, semblables à de jeunes plantes, ces heureuses âmes qui retournent avec ferveur et avec amour le ciboire sacré ! Mais j'ai honte de paraître devant vous, mon Jésus, nu et vide de vertus. Vous avez prescrit à quiconque s'approche de l'autel, pour vous honorer, d'apporter une offrande² Que faut-il donc que je fasse ? dois-je renoncer à vous visiter ? Non, car cela vous déplairait. J'irai, pauvre comme je le suis. C'est à vous, Seigneur, à me pourvoir de tous ces dons que vous exigez de moi. Je vois que ce n'est pas seulement pour être avec ceux qui vous aiment, que vous résidez dans ce sacrement, mais que c'est encore pour faire part de vos biens aux pauvres qui en sont dépourvus.

Commencez aujourd'hui même, Seigneur, je vous adore, ô roi de mon cœur, véritable ami des hommes, pasteur trop épris de vos brebis. Je m'approche de ce trône de votre amour, et n'ayant pas autre chose à vous offrir, je vous offre mon misérable cœur, afin qu'il soit tout entier consacré à votre amour et à votre bon plaisir. Je puis, avec ce cœur, vous aimer ; je veux, avec lui, vous aimer autant que cela m'est possible. Attirez-le donc à vous, Seigneur, et liez-le à votre volonté, afin que, dans ma joie, je puisse dire dorénavant ce que disait votre disciple chéri : Je suis ceint des chaînes de votre amour : *Ego Paulus vincetus Christi*³ Unissez-moi tout à vous ; faites que je m'oublie moi-même, afin que j'arrive un jour au point de tout perdre pour ne trouver que vous et vous aimer toujours. Je vous aime, ô mon Dieu, je me donne à vous, je m'unis à vous ; faites que je vous trouve, que je vous aime, et que je ne me sépare plus de vous.

¹ (*Psal.* cxxvii, 3.)

² Non apparebit in conspectu meo vacuus. (*Exod.* xxiii, 15.)

³ (*Ephes.* iii, 1.)

Oraison jaculatoire. Mon Jésus, vous seul, vous me suffisez.

La communion spirituelle.

A MARIE.

Saint Bernard appelle Marie la voie royale du Sauveur : *Via regia Salvatoris*, c'est-à-dire la voie la plus sûre pour trouver le Sauveur et le salut. S'il est donc vrai, ô grande reine, que vous êtes, comme le dit le même saint, le véhicule qui amène les âmes à Dieu, *Vehiculum ad Deum animarum nostrarum*, c'est-à-dire, le guide qui conduit nos âmes vers lui, ah ! n'attendez pas que de moi-même je puisse m'avancer jusqu'à Dieu, si je ne suis porté à lui sur vos bras. Oui, portez-moi ; et, si je résiste, portez-moi, portez-moi de force, contraignez mon âme, autant que vous le pourrez, par les doux attraites de votre charité. Triomphez de ma volonté rebelle, qui a refusé jusqu'ici d'abandonner les créatures et de chercher Dieu pour se soumettre à lui. Faites voir aux habitants du paradis combien vous êtes puissante ; faites connaître, après tant de prodiges, cet autre prodige de votre miséricorde, un pécheur qui vivait éloigné de Dieu, gagné tout entier à Dieu.

Oraison jaculatoire. O Marie, vous pouvez me rendre saint. Je l'espère obtenir de vous.

Faire ensuite *la prière accoutumée.*

TRENTIEME VISITE

Cur faciem tuam abscondis ? Pourquoi cachez-vous votre face ¹ ?

Job se livrait à la crainte, en voyant que Dieu cachait sa face ; mais nous ne devons pas éprouver le même sentiment, quand nous voyons que Jésus-Christ cache sa majesté dans le Saint-Sacrement ; nous devons au contraire avoir plus de

¹ (*Job. xiii, 14.*)

confiance et d'amour ; car c'est pour mieux montrer son amour et nous inspirer plus de confiance, qu'il se cache sous l'espèce du pain, comme l'a dit Novarin¹ (a). Et qui oserait jamais s'approcher de lui avec confiance, et lui dévoiler ses désirs et ses affections, si ce roi du ciel paraissait sur nos autels avec toute sa splendeur et toute sa gloire ?

O mon Jésus, quelle invention amoureuse que celle du saint-sacrement, où vous vous cachez sous l'apparence du pain pour vous faire aimer et vous trouver près de celui qui vous désire ! Le Prophète avait raison de recommander aux hommes de le publier par toute la terre, pour faire connaître jusqu'où arrivent les inventions de l'amour que Dieu a pour nous² O cœur très-aimant de mon Jésus, digne de posséder les cœurs de toutes les créatures, cœur toujours rempli des flammes du pur amour ! O feu brûlant, consumez-moi, donnez-moi une nouvelle vie d'amour et de grâce. Unissez-moi tellement à vous, que je ne puisse plus me séparer de vous. O cœur ouvert pour devenir le refuge des âmes, recevez-moi. O cœur sur la croix, qu'affligent les péchés du monde, donnez-moi une véritable douleur de mes péchés Je sais que, dans ce divin sacrement, vous conservez les mêmes sentiments que vous aviez en mourant pour moi sur le Calvaire ; et c'est pour cela que vous désirez vous unir à moi. Sera-t-il possible que je résiste davantage à votre amour et à votre désir ? Ah ! par vos mérites, Jésus bien-aimé, percez-moi de vos traits, chargez-moi de vos liens ; attachez-moi, unissez-moi tout entier à votre cœur. Je suis aujourd'hui décidé, avec l'appui de votre grâce, à vous donner toute satisfaction possible, à fouler aux pieds le respect humain, mes inclinations, mes répugnances, mes goûts, mes commodités, tout ce qui pourrait m'empêcher de vous contenter intérieurement ; faites, Seigneur que j'exécute ce dessein, de manière que, à partir d'aujourd'hui, toutes

¹ Dum Deus in hoc sacramento faciem suam abscondit, amorem suum de-
tegit.

² Notas facite in populis adinventiones ejus. (*Isa. xii, 14.*)

(a) Louis Novarin, théâtin, mort l'an 1650.

(L'éditeur.)

mes actions, tous mes sentiments et leurs effets soient entièrement conformes à votre bon plaisir. O amour de Dieu, bannissez de mon cœur tout autre amour. O Marie, mon espérance, vous qui pouvez tout auprès de Dieu, obtenez-moi la grâce d'être jusqu'à la mort serviteur fidèle de Jésus, et de participer à son pur amour. Amen, amen. Je l'espère tant dans cette vie que dans l'autre. Ainsi soit-il.

Oraison jaculatoire. Qui me séparera de l'amour de Jésus-Christ ¹? *Quis me separabit a charitate Christi?*

Faire ensuite *la communion spirituelle*.

A MARIE.

Saint Bernard atteste que la charité de Marie envers nous ne peut être ni plus grande ni plus efficace qu'elle ne l'est; aussi est-elle toujours disposée à compatir à nos souffrances par son affection, et à nous secourir par sa puissance². Ainsi, Vierge très-pure, vous êtes riche en pouvoir et riche en miséricorde; vous pouvez et vous désirez nous sauver tous; je vous prierai donc aujourd'hui et toujours avec les paroles du dévot Blossius : *Domina, me pugnans protege, me vacillans confirma*. O très-sainte Marie, dans cette grande lutte que je soutiens^s contre l'enfer, secourez-moi toujours. Mais quand vous me voyez chancelant et près de succomber, ô ma Souveraine, étendez promptement votre main vers moi, et soutenez-moi plus fortement encore. O Dieu! que de tentations j'ai encore à combattre et à surmonter d'ici à ma mort! Ne permettez pas, Marie, mon refuge, ma force et mon espérance, que je perde jamais la grâce de Dieu: car je me propose de recourir à vous sans délai, et en toute occasion où les tentations viendront m'assaillir, en disant:

Oraison jaculatoire : Aidez-moi, Marie, aidez-moi.

La même prière.

¹ (Rom. vii, 35.)

² Potentissima et piissima charitas Dei matris, et affectu compatiendi, et subveniendi abundat affectu : æque locup'es in utroque.

TRENTÉ ET UNIÈME VISITE

Oh! qu'il était beau de voir notre divin Rédempteur, le jour où, fatigué du voyage, il s'était assis, l'air affable et bienveillant, auprès d'une fontaine, attendant la Samaritaine, pour la convertir et la sauver¹! De même, aujourd'hui, Jésus semble nous attendre sur l'autel où il est descendu du céleste séjour, pour s'entretenir familièrement avec nous; de là, comme s'il était assis auprès de la fontaine des grâces, il invite les âmes à lui tenir compagnie, au moins pour quelque temps, afin de les remplir de son pur amour. De tous les autels sur lesquels il est exposé, on dirait qu'une voix se fait entendre. Hommes, dit cette voix, pourquoi fuyez-vous ma présence? pourquoi ne venez-vous pas, ne vous approchez-vous pas de moi, qui vous aime tant et qui m'abaisse à rester en ce lieu, pour votre avantage et votre bien? Que craignez-vous? Je ne viens pas maintenant sur la terre pour vous juger; mais je me suis caché dans ce sacrement d'amour pour vous faire du bien, et pour sauver quiconque aura recours à moi²: *Non veni ut iudicem mundum, sed ut salvificem mundum.*

Sachons donc que, tout comme Jésus-Christ dans le ciel est sans cesse occupé de nos intérêts, comme l'écrivait saint Paul aux Hébreux³, de même, dans le Sacrement de l'autel, il remplit jour et nuit le bienveillant office d'avocat des pécheurs, s'offrant comme victime au Père éternel, pour nous obtenir de lui des grâces et des faveurs sans nombre. C'est ce qui faisait dire au dévot Thomas à Kempis, que nous devons nous approcher pour parler à Jésus dans le saint-sacrement sans crainte servile ni défiance, mais comme on s'approche d'un ami qu'on aime du fond du cœur⁴.

Puisque vous le permettez, ô mon roi et mon Seigneur, je

¹ Jesus ergo sedebat sic super fontem. (*Joan.* iv, 5.)

² (*Joan.* xii, 47.)

³ Semper vivens ad interpellandum pro nobis. (*Hebr.* vii, 15.)

⁴ Sicut solet loqui dilectus ad dilectum, amicus ad amicum.

vais vous ouvrir confidentiellement mon cœur et vous dire : Mon Jésus, qui aimez tant nos âmes, je ne connais que trop l'injure que vous font les hommes. Vous les aimez, ils ne vous aiment point; vous leur faites du bien, et vous recevez d'eux des mépris; vous voulez leur faire entendre votre voix, et ils ne vous écoutent pas; vous leur offrez vos grâces, et ils les dédaignent. Ah! mon Jésus, il est pourtant vrai que j'étais autrefois d'accord avec tous ces ingrats qui vous causent tant de dégoûts. Cela n'est que trop vrai, ô mon Dieu! mais je veux m'amender et compenser, durant les jours qui me restent, les déplaisirs que je vous ai donnés, par mon zèle à vous plaire et à vous servir. Dites, Seigneur, ce que vous exigez de moi, je le ferai tout sans réserve, indiquez-moi vos volontés, par le moyen de mes directeurs spirituels, et j'obéirai. Mon Dieu, je vous promets résolument de ne rien négliger, à partir d'aujourd'hui, de tout ce qui me semblera plus conforme à vos désirs; dussé-je perdre tout ce que je possède, parents, amis, estime des hommes, santé, la vie même. Que je perde tout, pourvu que vous soyez satisfait! Heureuse perte, que celle qui consiste à perdre et à sacrifier tout pour contenter votre cœur! O Dieu de mon âme! souverain bien, aimable par-dessus tout! je vous aime, et, en vous aimant, j'unis mon cœur à tous les cœurs brûlants des Séraphins, je l'unis au cœur de Marie et au cœur de Jésus. Je vous aime avec tout ce qu'il y a d'aimant en moi; je n'aime et ne veux plus jamais aimer que vous.

Oraison jaculatoire. Mon Dieu, mon Dieu, je suis à vous, et vous êtes à moi.

La communion spirituelle.

A MARIE.

Le bienheureux Amédée ^(a) dit que notre sainte Souveraine, Marie, se trouve continuellement en présence de Dieu, nous servant de patronne et nous accordant le secours de ses prières,

(a) Ou Amé, duc de Savoie, mort en odeur de sainteté.

qui ont auprès de Dieu la plus grande efficacité¹ Car, ajoutet-il, elle voit nos misères et nos périls, et la clémente Marie, avec un amour de mère, a pitié de nous et vient à notre aide². O ma patronne, ma Mère pleine d'amour, vous voyez déjà les misères de mon âme, vous voyez mes dangers, et vous priez pour moi. Priez, priez, et ne vous laissez point de prier, jusqu'à ce que j'aie vous rendre grâces dans le paradis. *Tu post unigenitum tuum certa fidelium salus*. Par ces paroles Blossius m'assure que vous êtes, après Jésus, ô très-douce Marie, un port de salut pour ceux qui ont été vos serviteurs fidèles. La grâce qu'aujourd'hui je vous demande, c'est de souffrir que je sois votre esclave fidèle jusqu'à la mort, afin qu'après la mort, j'aie vous bénir dans le ciel, certain alors de n'être plus exposé à être séparé d'auprès de vos pieds sacrés, tant que Dieu sera Dieu.

Oraison jaculatoire. O Marie, ma mère, faites que je sois toujours à vous.

Faire ensuite la prière accoutumée.

Mon bien, mon Dieu, tu es à moi;
 Je te donne mon cœur et tout moi.
 Je ne veux recevoir de toi rien autre chose que toi-même.

*Quid mihi est in caelo ; et a te quid volui super terram ?
 Deus cordis mei, et pars mea, Deus in æternum* (Psal.
 LXXII. 62.

¹ Adstat beatissima virgo, vultui conditoris, prece potentissima semper interpellans pro nobis.

² Videt autem nostra discrimina, nostrique clemens ac dulcis Domina materno affectu miseretur.

DEUXIÈME PARTIE

DIVERS OPUSCULES RELATIFS AU SAINT-SACREMENT

I

ACTES DE DÉVOTION

QU'ON PEUT FAIRE DANS LES VISITES AU SAINT-SACREMENT ET A LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

Dans la visite qu'on fera faire au peuple, le prêtre lira ces actes d'une voix forte et en appuyant sur les syllabes; et le peuple les répétera.

Mon âme, ranime ta foi et ta confiance. Tu es en présence de la majesté infinie de ton Dieu, qui pour l'amour de toi est descendu un jour du ciel sur la terre pour se faire homme, et a voulu mourir sur une croix pour nous sauver; et maintenant il est dans le Saint-Sacrement, tout rempli d'amour pour t'entendre et t'accorder les grâces que tu lui demanderas. Parle-lui donc et dis-lui :

ACTE DE FOI ET D'ADORATION.

Mon Dieu, vous qui êtes la vérité infaillible, je crois tout ce que la sainte Eglise me propose à croire, parce que c'est vous qui l'avez révélé. Je crois que vous êtes le créateur et le maître du ciel et de la terre, que vous récompensez éternellement les

justes dans le paradis et punissez éternellement les méchants dans l'enfer. Je crois que vous êtes trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit, mais un seul Dieu en essence. Je crois, adorable fils de Dieu, que vous êtes incarné et fait homme dans le sein de Marie, et que vous êtes mort en croix pour notre salut, mais que maintenant vous êtes dans le très-saint-sacrement, pour nous alimenter de votre chair dans la sainte communion, et pour exaucer nos prières, quand nous allons vous visiter sur l'autel. Prosterné donc à vos pieds, moi, misérable pécheur, indigne de paraître devant vous, digne seulement de l'enfer que j'ai tant de fois mérité, je vous adore, ô majesté infinie, en m'unissant aux adorations que vous rendent en ce moment dans le ciel les Anges et les Saints avec la très-sainte Marie.

ACTE D'ESPÉRANCE.

Mon bien-aimé Rédempteur, j'espère avec confiance en vos promesses, et parce que vous êtes fidèle, puissant et miséricordieux, d'obtenir, par les mérites de votre passion, le pardon de mes péchés, la persévérance dans votre grâce jusqu'à ma mort, et le bonheur final d'être admis, grâce à votre miséricorde, à vous voir et à vous aimer éternellement dans le paradis.

ACTE D'AMOUR.

Mon Dieu, vous êtes infiniment bon et infiniment digne d'être aimé : je vous aime de tout mon cœur et par-dessus toutes choses ; je voudrais voir tous les hommes vivants ici-bas vous aimer autant que vous le méritez. Je me réjouis de ce que vous êtes et serez, de toute éternité et pendant toute l'éternité, infiniment heureux.

ACTE DE REPENTIR ET DE BON PROPOS.

Mon bien-aimé Rédempteur, quand j'aurais tout abandonné pour vous, et passé toute ma vie dans un désert, et qu'enfin je fusse mort à force de tourments endurés pour votre amour,

tout cela ne serait encore rien en comparaison de la mort cruelle que vous avez subie pour moi, ô mon Dieu, par le passé. Mais comment vous ai-je traité? Je vous ai payé d'ingratitude; au lieu de vous aimer, je vous ai offensé, je vous ai tourné le dos, j'ai dédaigné avec ingratitude votre grâce et votre amour. Je me repens, mon Jésus, et je regrette de tout mon cœur de vous avoir offensé, ô bonté infinie! Que ne suis-je mort plutôt que de vous déplaire! Je hais et déteste, par-dessus tous les maux, toutes les injures que je vous ai faites. Mon Seigneur, je vous promets et me propose pour l'avenir de mourir plutôt que de vous offenser désormais; et je me propose en même temps de recevoir, tant en santé qu'en maladie, les saints sacrements. Les jours qui me restent, quel qu'en soit le nombre, je veux les employer, ô bonté infinie! à vous aimer comme mon unique bien et comme l'unique objet infiniment digne d'être aimé. Mais à quoi serviraient toutes ces promesses, ô Dieu de mon âme! si vous ne me veniez en aide? Si vous m'abandonnez à moi-même, je recommencerai à vous trahir plus criminellement encore qu'auparavant. Je vous demande donc, et j'espère l'obtenir, par les mérites de votre passion, de m'accorder la sainte persévérance, et de ne point permettre que j'aie à me séparer davantage de vous; envoyez-moi plutôt la mort, que de souffrir que je retombe dans votre disgrâce.

ACTE DE REMERCIEMENT.

Mon Jésus, je vous remercie de toutes les grâces que vous m'avez faites; de m'avoir créé, de m'avoir racheté au prix de votre sang, de m'avoir fait chrétien au moyen du baptême, de m'avoir supporté si longtemps quand j'avais encouru votre disgrâce. Malheur à moi, si j'étais mort dans ce moment! je serais maintenant dans l'enfer, je vous aurais perdu pour toujours, ô mon Dieu, et je ne pourrais plus vous aimer! Je vous remercie donc de m'avoir attendu avec tant de patience, et de m'avoir pardonné ensuite avec tant de miséricorde. Je vous remercie

surtout de nous avoir laissé votre corps et tout vous-même dans le Saint-Sacrement, et de vous être donné si souvent à moi dans la sainte communion, où vous avez daigné me servir d'aliment: je vous remercie enfin de ce qu'en ce moment même vous daignez m'admettre en votre présence. J'espère vous remercier mieux de toutes ces grâces pendant l'éternité, dans le paradis, où j'espère chanter éternellement vos miséricordes.

OFFRANDE.

Mon Jésus, vous êtes mort pour l'amour de moi sur un gibet infâme, au milieu des opprobres et des tourments: que puis-je faire pour vous payer de tant d'amour? Je ne puis que m'offrir moi-même. Oui, mon Dieu, je m'offre et me consacre à vous tout entier. Je vous donne mon âme, mon corps, ma volonté, tout et pour toujours, me résignant à votre sainte volonté. Faites de moi ce que vous voudrez. Faites que je vous aime toujours dans cette vie et dans l'autre, et disposez de moi et de tout ce qui est à moi à votre gré. Dites-moi ce que vous voulez de moi, et je le ferai sans la moindre réserve, avec l'aide de votre grâce.

PRIÈRE.

Seigneur, je vous recommande le souverain pontife, tous les prélats et tous les prêtres; donnez-leur l'esprit de zèle pour sanctifier le monde entier. Je vous recommande les infidèles, les hérétiques, et tous les pécheurs; donnez-leur les lumières et la force dont ils ont besoin pour quitter le péché, et pour s'adonner uniquement à vous aimer, ô souverain bien! Je vous recommande tous les agonisants, mes parents, mes bienfaiteurs, mes amis, et spécialement mes ennemis eux-mêmes, parce que vous me les commandez; rendez-les heureux et saints. Je vous recommande aussi les âmes du purgatoire; soulagez-les de leurs peines, et abrégez le temps de leur exil, afin qu'elles aillent jouir promptement de vous dans le ciel.

Enfin je vous prie, ô mon Jésus, de ce trône d'amour où vous êtes sur cet autel, inspirez-moi, en vertu de vos mérites, une grande douleur de mes péchés, et accordez-moi le pardon de toutes mes offenses ; donnez-moi la grâce de me mortifier par rapport à tout ce qui vous déplaît ; donnez-moi la résignation parfaite à vos volontés, pour que j'embrasse sans murmure toutes les croix qui me viendront de votre main. Donnez-moi les lumières dont j'ai besoin pour connaître en tout point votre volonté, et la force nécessaire pour l'accomplir. Donnez-moi une grande confiance dans la vertu de votre passion, et dans la protection de Marie, votre mère. Accordez-moi aussi le don précieux de votre amour, le désir de vous aimer et de vous plaire, de manière que je puisse toujours dire : Mon Dieu ! c'est vous que je veux, et je ne veux rien que vous. Donnez-moi la persévérance dans votre amour jusqu'à la mort, et la volonté de chercher et d'obtenir cette persévérance, en me recommandant toujours à vous et à votre sainte mère, surtout quand j'éprouverai quelque tentation de vous offenser, en répétant toujours alors ces mots, Jésus et Marie, Jésus et Marie, aidez-moi. Père éternel, pour l'amour de Jésus votre fils, accordez-moi toutes ces grâces.

COMMUNION SPIRITUELLE.

Mon Jésus, je vous aime de tout mon cœur, et je désire être toujours uni à vous. Puisque je ne puis vous recevoir sacramentellement, je vous reçois spirituellement. Venez donc en mon âme, je vous embrasse et je m'unis à vous tout entier. Ne permettez pas que j'aie à me séparer jamais de vous.

On pourra réciter ensuite les litanies de la Vierge, et successivement l'hymne : *Pange, lingua, gloriosi corporis mysterium, etc.*, et le terminer ainsi :

v. *Panem de cœlo præstitisti eis.*

R. *Omne delectamentum in se habentem.*

Deus, qui nobis sub Sacramento mirabili, passionis tuæ memoriam reliquisti, tribue, quæsumus, ita nos corporis et san-

guinis tui sacra mysteria venerari, ut redemptionis tuæ fructum in nobis jugiter sentiamus ; qui vivis et regnas per omnia secula seculorum. Amen.

VISITE A LA TRÈS-SAINTE-VIERGE.

O grande reine du ciel, très-sainte et immaculée Vierge Marie, moi, misérable pécheur, je vous salue d'ici-bas et je vous révère comme la mère de mon Dieu. Vous êtes de toutes les créatures la plus belle, la plus sainte, la plus aimable et la plus aimée de Dieu. Je vous aime, après Dieu, au-dessus de tout, et je voudrais vous voir aimée de tous. Je me réjouis infiniment de toutes vos grandeurs, et je rends grâce au Seigneur qui vous a tant exaltée. Je vous remercie aussi, ma mère, de toutes les grâces que vous avez obtenues pour moi pendant toute ma vie. Je veux être à jamais votre serviteur, et je me mets sous votre patronnage ; toutes mes espérances sont en vous. Acceptez, ô ma reine, l'offre que je vous fais de moi-même, et ne me repoussez pas comme je le mériterais. Je sais que vous avez un tel pouvoir auprès de Dieu, qu'il ne vous refuse rien de ce que vous lui demandez.

Mère de miséricorde, refuge des pécheurs, je remets mon âme entre vos mains ; ayez pitié de moi. Recommandez-moi à votre fils, et obtenez-moi le pardon de tous mes péchés, l'amour de Dieu et la sainte persévérance, pour que je vive et que je meure en état de grâce. Je vous prie surtout, de faire que je puisse toujours me recommander à vous surtout lorsque je suis tenté d'offenser Dieu. Aidez-moi toujours durant ma vie et à ma mort. Ma mère, je me confie en vous ; je n'attends mon salut que des mérites de votre fils et de votre propre intercession. Amen.

II

ACTES POUR LA SAINTE COMMUNION.

Pour se préparer à la Communion.

Le Sauveur, disait saint François de Sales, ne se montre dans aucune circonstance ni plus aimant ni plus tendre que dans le moment de la communion, où, pour ainsi dire, il s'anéantit et se réduit en aliment, pour s'unir au cœur et au corps de ses fidèles. Il n'est pas de moyen plus efficace que la communion, ajoutait le docteur Gerson, pour faire naître la dévotion dans les âmes et les enflammer de l'amour de Dieu.

Et en vérité, s'il s'agit de faire une chose agréable à Dieu, que peut faire une âme qui lui soit plus agréable que de communier souvent? L'amour, dit saint Denis, tend principalement à l'union parfaite; or, comment l'âme pourrait-elle s'unir plus étroitement à Jésus-Christ qui a dit: « Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, demeure en moi et je demeure en lui¹? » Si vous receviez chaque jour ce sacrement, a dit saint Augustin, Jésus serait toujours avec vous, et vous iriez toujours croissant dans l'amour divin.

Ne s'agit-il que d'un remède à nos maux spirituels? où en trouver un meilleur que la communion, que le concile de Trente appelle l'antidote au moyen duquel nous sommes guéris de nos fautes journalières et préservés des péchés mortels²?

D'où vient, demande le cardinal Bona, que malgré tant de communions on voit si peu de bons résultats, et que les mêmes défauts subsistent toujours? « La faute en est, répond-il lui-même, non à l'aliment qui se donne, mais aux dispositions de celui

¹ Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in illo? (*Jo.* vi, 56.)

² Antidotum quo liberemur a culpis quotidianis et a peccatis mortalibus præservemur.

qui s'en nourrit¹ » Est-ce qu'il est possible, dit Salomon, d'avoir du feu dans son sein sans que les habits qu'on porte en soient brûlés²? Dieu est un feu qui consume, *ignis consumus est*³ Il vient lui-même dans la communion allumer ce feu divin ; et comment après cela, dit Guillaume de Paris, peut-on voir ce prodige diabolique d'âmes qui restent froides au milieu de ce feu ardent?

Tout cela vient de la mauvaise disposition, ou plutôt du défaut de préparation. Le bois sec s'embrâse aisément : il n'en est pas de même du bois vert, parce que celui-ci n'est pas disposé à brûler. Les saints ont tiré de la communion un grand avantage, parce qu'ils mettaient beaucoup de soin à s'y préparer. Saint Louis de Gonzague passait trois jours à se disposer à ce sacrement, et trois jours ensuite à rendre grâce au Seigneur.

Pour se bien préparer à la communion, deux choses sont nécessaires : un grand détachement des créatures, et un grand désir de s'avancer dans l'amour divin.

Il faut donc que l'âme commence par rompre tout attachement à ce qui n'est point Dieu. « Celui qui est déjà lavé, dit Jésus, n'a besoin que de se laver les pieds⁴ » Ce qui signifie, selon saint Bernard, que pour recevoir avec fruit ce sacrement, ne suffit pas d'être lavé des péchés graves, mais qu'il faut encore avoir les pieds nets, c'est-à-dire, être libre de toute affection terrestre ; car ces sortes d'affections déplaisent à Dieu, puisque, en souillant l'âme, elles s'opposent aux effets de la communion.

Sainte Gertrude demanda au Seigneur quelle préparation il exigeait d'elle pour pouvoir communier dignement, et le Seigneur lui répondit : La seule chose que je te demande, c'est que, lorsque tu t'approcheras pour me recevoir, tu viennes vide de toi-même.

¹ Defectus, non in cibo est, sed in edentis dispositione.

² Numquid homo potest abscondere ignem in sinu suo, ut vestimenta illius non ardeant. (*Prov.* vi, 27.)

³ (*Hebr.* xi, 19.)

⁴ Qui totus est, non indiget nisi ut pedes lavet. (*Joan.* xiii, 10.)

En second lieu, il est nécessaire pour la sainte communion, d'avoir un grand désir de recevoir Jésus-Christ et son saint amour. Dans ce banquet sacré, dit Gerson, il n'y a de rassasiés que les affamés¹ La Sainte Vierge l'avait dit d'avance elle-même : « Le Seigneur a rempli de biens ceux qui étaient affamés² » Jésus n'est venu au monde, dit le vén. Avila, que lorsqu'il a été vivement désiré ; de même il ne vient dans l'âme, que lorsqu'il y voit le vif désir qu'il y vienne ; car il ne serait pas raisonnable qu'il se donnât en aliment à celui qui aurait du dégoût pour cette nourriture. Le Seigneur dit un jour à sainte Mathilde : « L'abeille ne se jette pas avec plus d'avidité sur les fleurs pour en pomper les sucs, que, poussé par l'amour, je ne mets d'empressement à pénétrer dans les âmes par la communion. » Si Jésus Christ a tant de désir de s'introduire dans nos âmes, n'est-il pas bien juste que nous éprouvions un égal désir de le recevoir et de nous enivrer de son amour ? La principale intention d'une âme, dans la communion, nous dit saint François de Sales, doit être de faire des progrès dans l'amour de Dieu ; il faut bien recevoir avec amour celui qui par amour s'est donné à vous.

ACTES AVANT LA COMMUNION.

I. ACTES DE FOI. *Ecce iste venit saliens in montibus, transiliens colles*³ « Le voilà qui vient aux montagnes, saillant et traversant les collines (a). » O mon bien aimable Sauveur, combien ne vous a-t-il pas fallu franchir de montagnes âpres et rudes pour venir vous unir à moi dans le Sacrement de l'autel ! Vous avez dû descendre du rang suprême à la sainte humilité, d'immense devenir enfant, de Seigneur devenir esclave ; tomber du ciel dans une étable, après avoir passé du sein de l'Éternel dans

¹ Non saturantur nisi famelici.

² Esurientes implevit bonis. (*Luc.* I, 53.)

³ (*Cant.* II, 8.)

(a) Traduction de S. François de Sales (*Œuvres*, t. III, p. 54.

(L'éditeur.)

celui d'une vierge ; quitter votre trône de gloire pour monter à un odieux gibet. Et ce matin encore, il faudra qu'abandonnant le séjour céleste, vous veniez habiter dans mon corps !

*En ipse stat post parietem nostrum, respiciens per fenestras, prospiciens per cancellos*¹ « Le voilà qui se tient debout derrière nos murs, regardant par les fenêtres, et par le treillis^b. » Allons mon âme, courage ! voici Jésus toujours brûlant du même amour qui l'a conduit à mourir pour toi ; maintenant il se tient caché dans le saint-sacrement, sous des espèces communes, *prospiciens per cancellos*. Cet amant passionné, désireux que nous répondions aux sentiments qu'il nous a montrés, nous regarde sans être vu du fond de l'hostie qui le renferme, il nous observe comme à travers une jalousie ; c'est surtout sur moi qu'il tient les yeux fixés, sur moi qui vais me nourrir ce matin de sa chair divine ; il veut savoir à quoi je pense, ce que j'aime, ce que je désire, ce que je cherche, quelle offrande je vais lui présenter.

Réveille-toi donc, mon âme, prépare-toi à recevoir Jésus, d'abord par un acte de foi en lui disant : Il est donc vrai, mon Rédempteur bien-aimé, que dans peu d'instant vous allez venir dans mon cœur ? O Dieu ignoré et méconnu de la plus grande partie des hommes, je crois que vous êtes réellement présent dans le Saint-Sacrement, et je vous y adore comme mon Seigneur et mon Sauveur ; et pour confesser cette vérité, je donnerais volontiers ma vie. Vous venez pour m'enrichir de vos grâces et vous unir tout entier à moi ; quelle confiance ne dois-je pas avoir dans les effets de la venue d'un Dieu inspirée par tant d'amour ?

II. ACTE DE CONFIANCE. Mon âme, dilate tes affections, Jésus t'aime, et il peut te combler de biens. Attends tout de lui, car c'est tout plein d'amour et poussé par l'amour qu'il vient à toi. Oui, mon Jésus, mon espérance, je me confie en votre

¹ (*Ibid.* 9.)

(b) *Ibid.*

bonté ; en vous donnant vous-même à moi ce matin, vous allumerez dans mon cœur la pure flamme de votre amour, et un vrai désir de vous plaire, afin que dorénavant je ne fasse que les seules choses qui seront à votre gré.

III. ACTE D'AMOUR. O mon Dieu ! mon Dieu, véritable et unique amour de mon âme, que pouviez-vous faire de plus pour vous faire aimer de moi ? Il ne vous a pas suffi, Seigneur, de mourir pour moi ; vous avez voulu instituer ce grand Sacrement pour vous donner tout à moi, et vous unir étroitement et cœur à cœur à une créature aussi vile et aussi ingrate que je le suis. Il y a plus ; vous m'invitez vous-même à vous recevoir, vous désirez ardemment que je vous reçoive ! ô amour immense, amour incompréhensible, amour infini ! Un Dieu qui se donne tout entier à moi !

Le crois-tu, mon âme ? eh ! que fais-tu ? que dis-tu ? O Dieu ! Dieu infiniment aimable, unique objet digne de tous les amours, je vous aime de tout mon cœur, par-dessus tout, plus que moi-même et que ma propre vie. Ah ! que ne puis-je vous voir aimé de tous les hommes, cher à tous les cœurs, autant que vous le méritez. Je vous aime, ô Dieu très-aimable, et pour vous mieux aimer, j'unis mon faible cœur aux cœurs des Séraphins, au cœur de Marie très-sainte, au cœur de Jésus-Christ, votre fils bien-aimé. Je vous aime, ô bonté infinie, de cet amour dont vous aiment les saints, Marie et Jésus ; et je n'aime que vous seul, parce que vous seul êtes digne d'amour. Et pour vous plaire, sortez de mon cœur, affections mondaines, qui n'êtes point pour Dieu. Mère du bel amour, Marie, aidez-moi, je vous prie, à aimer ce Dieu que vous désirez tant voir aimé de tous !

IV ACTE D'HUMILITÉ. Ainsi, mon âme, tu vas te nourrir des chairs sacrées de Jésus-Christ ? En es-tu digne ? Eh ! mon Dieu, quesuis-je, et qu'êtes-vous ? Je sais bien qui vous êtes, vous qui vous donnez à moi ; mais savez-vous bien qui je suis, moi qui suis pour vous recevoir ?

Est-il possible, ô mon Jésus, que vous, pureté infinie, vous désiriez habiter dans cette âme qui a servi si souvent de re-

traite à votre ennemi, et qui, si souvent s'est souillée de péchés hideux ? Je connais, Seigneur la grandeur de votre majesté et celle de ma misère ; j'ai honte de paraître devant vous. Je voudrais m'éloigner de vous par respect ; mais si je m'éloigne, ô ma vie, où irai-je ? à qui aurai-je recours ? et que deviendrai-je ? Oh ! non, je ne m'éloignerai pas, je chercherai au contraire à me rapprocher davantage. Vous voulez que je vous reçoive en aliment : vous m'y invitez même ; je viens donc mon aimable Sauveur, je viens vous recevoir ce matin, humilié, confus de mes défauts, mais tout rempli de confiance en votre miséricorde et en votre amour.

V. ACTE DE DOULEUR. Combien je regrette, ô Dieu de mon âme, de ne vous avoir pas aimé par le passé, et au lieu de vous aimer, de vous avoir tant de fois offensé, pour satisfaire mes penchants, au mépris de votre bonté infinie, de votre grâce, de votre amitié ; d'avoir voulu, ô mon Dieu, vous perdre volontairement. Je m'en repens, Seigneur, de toute mon âme. Je déteste les fautes que j'ai commises, graves ou légères ; je les déteste plus que tout, parce qu'elles vous ont offensé, vous, bonté infinie. J'espère que vous m'avez déjà pardonné ; mais si je n'avais pas encore obtenu mon pardon de vous, daignez me l'accorder avant que je vous reçoive. Lavez de votre sang précieux cette âme où bientôt vous allez habiter.

VI. ACTE DE DÉSIR. Réjouis-toi, mon âme, voici l'heure de bonheur où ton Jésus va te choisir pour sa demeure. C'est le roi du ciel, c'est ton Rédempteur, ton Dieu, qui vient à toi ; prépare-toi à le recevoir avec amour ; appelle-le par tes désirs ; dis-lui : Venez, ô mon Jésus, dans cette âme qui vous désire. Avant que vous vous donniez à moi, je veux me donner à vous, je vous donne mon misérable cœur ; acceptez-le, Seigneur, et hâtez-vous d'en prendre possession.

Venez, ô mon Dieu, venez promptement et sans tarder. Mon unique bien, mon bien infini, mon trésor, ma vie, mon paradis, mon amour, mon tout ; je voudrais vous recevoir avec cet amour que vous ont porté les âmes les plus saintes et les

plus aimantes, avec l'amour qu'avait pour vous Marie, toutes les fois qu'elle vous recevait. J'unis ma communion à leurs communions.

Très-sainte Vierge Marie, ma mère, me voici sur le point de recevoir votre fils. Je voudrais avoir votre cœur et votre amour. Donnez-moi, ce matin, votre Jésus, comme vous le présentâtes aux pasteurs et aux pieux Mages. C'est de vos mains si pures que je veux le recevoir. Dites-lui que je suis votre serviteur tout dévoué, dès lors il me regardera d'un œil plus bienveillant, et m'unira plus étroitement à lui en ce moment où je vais le recevoir.

ACTES APRÈS LA COMMUNION.

Il n'est pas de prière plus agréable à Dieu, ni plus utile à l'âme, que celle qui se fait dans l'action de grâces après la communion. Plusieurs auteurs graves, Suarez, Gaétan, Valence, de Lugo et d'autres, pensent que la communion, tant que durent les espèces sacramentelles, procure à l'âme de plus grandes grâces toutes les fois que l'âme se maintient dans les mêmes dispositions par de nouveaux actes de vertu. Le concile de Florence, dans le décret d'Eugène IV, adressé aux Arméniens, nous enseigne que le très-saint-sacrement produit dans l'âme les effets que les aliments terrestres produisent dans le corps, sur lequel ils continuent d'agir selon qu'il est mieux disposé.

C'est pour cela que les âmes saintes tâchent de rester en oraison après la communion, le plus qu'elles le peuvent. Le vén. Avila, au milieu même de ses missions, passait au moins deux heures en oraison. Le P Balthazar Alvarez disait qu'on doit faire grand cas du temps qui suit la communion en s'imaginant entendre sortir de la bouche même de Jésus-Christ, comme s'adressant à soi-même, les paroles qu'il dit une fois à ses disciples : *Me autem non semper habetis*, « vous ne m'aurez pas toujours avec vous. »

Il n'est pas bon de se mettre à lire aussitôt après la com-

munion, comme font quelques-uns ; il vaut mieux employer au moins quelque peu de temps à de pieux sentiments et à produire des prières, à s'entretenir par soi-même avec Jésus-Christ qu'on possède alors au dedans de soi, en répétant au moins quelque acte dévot ou quelque prière affectueuse. Jésus-Christ, dans le jardin des Olives, se prit bien trois fois à redire la même prière ¹

C'est donc par des aspirations et des prières, que l'âme doit s'entretenir avec Jésus-Christ après la communion, puisqu'on doit savoir que les actes qu'on produit dans la prière, après la communion, ont une tout autre valeur, comme un tout autre mérite, aux yeux de Dieu, que ceux qu'on produirait en un autre temps : en effet, l'âme se trouvant alors unie avec Jésus-Christ, les actes qu'elle produit alors empruntent à la présence de Jésus une valeur toute particulière.

Il faut savoir de plus qu'après la communion, Jésus-Christ se trouve plus disposé à distribuer ses grâces. Sainte Thérèse disait qu'après la communion, Jésus s'établit dans l'âme comme sur un trône de grâces, et qu'il lui dit : « Que veux-tu que je te fasse ² ? » comme s'il lui disait : Ame fidèle, je suis venu exprès pour t'accorder des grâces ; demande-moi ce que tu veux et tout ce que tu veux, et tu seras satisfaite.

Oh ! quels trésors de grâces vous recevrez, âme dévote, si vous continuez à vous entretenir avec Jésus-Christ, après la communion, au moins pendant une heure ou du moins une demi-heure ! Vous pourrez pour cela lire les actes suivants que je place ici pour votre commodité. Observez de plus que, même l'oraison finie, il vous faudra, pendant le jour de la communion, vous maintenir dans une union étroite avec Jésus-Christ, au moyen d'aspirations et de prières.

¹ Et oravit tertio, eundem sermonem dicens. (*Matth. xxvi, 44.*)

² Quid vis ut tibi faciam ?

ACTES APRÈS LA COMMUNION.

ACTE DE FOI. Voici donc que mon Dieu est venu me visiter ; mon Sauveur habite dans mon âme, mon Jésus est au dedans de moi ; il est venu se faire mon bien et me faire son bien à lui-même. Ainsi, Jésus est tout entier à moi, et je suis tout entier à Jésus.

I. O bonté infinie ! ô miséricorde infinie ! ô amour infini ! un Dieu vient de s'unir à moi, de se donner tout à moi ; maintenant, mon âme, que te voilà unie avec Jésus, ne faisant qu'un avec lui, que vas-tu faire ? N'as-tu rien à lui dire ! N'as-tu pas à t'entretenir avec ton Dieu qui ne fait plus qu'une même chose avec toi ? Allons ! ranime ta foi comme de plus belle, pense que les Anges t'entourent, en adorant leur Dieu qui est en ta poitrine ; adore aussi au-dedans de toi ton souverain maître. Recueille-toi en toi-même ; bannis toute autre pensée ; unis-toi étroitement à ton Dieu, et dis-lui :

II. ACTE D'ACCUEIL. O mon Jésus ! mon amour, mon bien infini, mon tout, soyez toujours le bienvenu dans cette chétive habitation, que vous offre mon âme. Ah ! Seigneur, en quel lieu vous êtes, en quel lieu vous venez d'arriver ! Dans mon cœur, ce cœur plus indigne de vous, que l'étable où vous naquîtes, rempli qu'il est d'affections terrestres, d'amour-propre et d'appétits désordonnés. Et comment avez-vous pu venir y habiter ? Je devrais vous dire avec saint Pierre : *Exi a me, quia homo peccator sum*. Eloignez-vous de moi, Seigneur, car je suis trop indigne de posséder un Dieu de bonté infinie ; allez plutôt trouver votre repos dans ces âmes pures, qui vous servent avec tant d'amour. Mais non, mon Rédempteur, que dis-je ? Ne vous séparez point de moi, car si vous m'abandonniez, je serais perdu. Je me jette dans vos bras, ô vous qui êtes ma vie ! je m'attache étroitement à vous. Je n'ai été que trop insensé en me tenant séparé de vous par amour pour les créatures ; ingrat que j'ai été, je vous repoussais. Mais je

ne veux plus maintenant m'éloigner de vous ; je veux toujours vivre uni à vous, et mourir de même.

Très-sainte Vierge Marie, Séraphins, vous toutes âmes qui aimez Dieu d'un pur amour, prêtez-moi vos sentiments, afin que je fasse bonne compagnie à mon Seigneur bien-aimé.

III. ACTE DE REMERCIEMENT. Mon Dieu et mon souverain maître, je vous remercie de la grâce que vous m'avez faite ce matin, en venant habiter dans mon âme ; mais je voudrais vous remercier d'une manière digne de vous et de la faveur insigne que vous m'avez faite. Mais que dis-je ? Quelle digne action des grâces pourrai-je vous rendre, misérable que je suis ?

Le P. Segneri dit que le sentiment qui convient le mieux à une âme qui communie, c'est la stupeur. Un Dieu à moi, un Dieu à moi ! doit-elle se dire. *Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi?* s'écriait David : Que rendrai-je au Seigneur pour toutes les faveurs dont il m'a comblé ? Que vous rendrai-je donc, ô mon Jésus, à vous, qui, après m'avoir comblé de tant de biens, vous êtes donné vous-même ce matin à moi ? Bénis donc ton Dieu, ô mon âme, et rends-lui grâces de tout ton pouvoir. Et vous, Marie, ma mère, saints patrons, mon Ange gardien, âmes éprises de l'amour divin : *Venite, audite omnes qui timetis Dominum, quanta fecit animæ meæ.* Venez bénir Dieu pour moi, et le remercier de toutes les grâces qu'il m'a faites.

IV. ACTE D'OFFRANDE. *Dilectus meus mihi, et ego illi.* Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui. (Cant. II. 16.) Si un roi allait visiter un pauvre berger dans sa chaumière, que pourrait offrir le berger, si ce n'est sa chaumière telle qu'elle serait ? O Jésus, mon divin roi, puisque vous êtes venu visiter la chétive demeure de mon âme, je vous offre et la demeure et tout moi-même, avec ma liberté et ma volonté : *Dilectus meus mihi, et ego illi.* Vous vous êtes donné tout à moi, je me donne tout à vous ; que mes sens vous appartiennent, en sorte que je ne m'en serve que pour vous donner satisfaction. Et

quel plus grand plaisir peut-on avoir, disait saint Pierre d'Alcantara, que de faire ce qui vous est agréable, ô Dieu très-aimable et très-aimant? Je vous donne toutes mes facultés. Je veux que ma mémoire me serve uniquement à me rappeler vos bienfaits et votre amour ; mon intelligence, à penser à vous qui ne pensez qu'à mon bien, ma volonté à vous aimer, vous, mon Dieu, mon tout, et à vouloir seulement ce que vous voulez vous-même,

Je vous consacre donc et vous immole, mon très-doux Sauveur, tout ce que j'ai, tout ce que je suis, mes sens, mes pensées, mes affections, mes désirs, mes goûts, mes inclinations, ma liberté ; en un mot, je remets en vos mains mon corps et mon âme.

Acceptez, ô majesté infinie, le sacrifice que vous fait de lui-même le pécheur le plus ingrat qu'il y ait eu sur la terre par le passé, mais qui maintenant se donne tout à vous. Faites en moi, Seigneur, et disposez de moi comme il vous plaira le plus.

Venez, ô feu brûlant, amour divin ! et consommez en moi tout ce qui est de moi, et qui ne plaît pas à vos yeux infiniment purs, afin que dorénavant je ne vive que pour accomplir non-seulement vos préceptes et vos conseils, mais encore tous vos saints désirs. Amen.

O très-sainte vierge Marie ! présentez vous-même, de vos propres mains, mon offrande à la très-sainte Trinité ; et obtenez d'elle qu'elle l'accepte et qu'elle me fasse la grâce de lui être fidèle jusqu'à la mort. Amen, amen, amen.

V ACTE DE DEMANDE. Que fais-tu, mon âme ? le moment présent n'est pas du tout à perdre ; c'est un temps présent où tu peux recevoir toutes les grâces que tu demandes ; ne vois-tu pas le Père éternel qui te regarde avec bienveillance, en voyant en toi son fils chéri, le plus tendre objet de son amour ? Bannis maintenant toute autre pensée, ranime ta foi, élargis ton cœur, demande ce que tu veux.

N'entends-tu pas Jésus lui-même qui te dit : *Quid vis ut tibi faciam ?* Ame, parle, que veux-tu de moi ? Je suis venu exprès

pour t'enrichir et te contenter, demande avec confiance, et tu obtiendras tout ce que tu veux.

Ah ! mon très-doux Sauveur, puisque vous êtes venu en moi pour me combler de grâces, et que vous désirez que je vous les demande, je ne vous demande ni les biens de la terre, ni les honneurs, ni les plaisirs ; donnez-moi, je vous prie, une vive douleur des déplaisirs que vous avez reçus de moi ; donnez-moi des lumières qui me fassent connaître la vanité de ce monde, et combien vous méritez d'être aimé. Changez mon cœur, détachez-le de toutes les affections de la terre, donnez-moi un cœur tout conforme à votre sainte volonté, qui ne cherche que vous, qui n'aspire qu'à vous et à votre saint amour. *Cor mundum crea in me, Deus.*

Je ne mérite pas cette faveur, mais vous méritez que je la reçoive de vous, Seigneur, puisque vous êtes venu pour loger dans mon âme : je vous la demande pour vos propres mérites, pour ceux de votre sainte Mère, et pour l'amour que vous portez au Père éternel.

(Ici vous demanderez à Jésus quelque autre grâce particulière pour vous ou pour le prochain ; vous n'oublierez ni les pécheurs ni les âmes du purgatoire. Vous prierez aussi pour moi, qui ai composé ce petit livre pour votre avantage).

Père éternel, Jésus-Christ lui-même, votre fils, nous a dit : « En vérité, en vérité je vous le dis, quoi que ce soit que vous demandiez à mon père en mon nom, il vous le donnera ¹. » Au nom de ce fils que je porte dans ma poitrine, exaucez-moi et accordez-moi ce que je vous demande.

« Objets de mes plus tendres amours, Jésus et Marie, puissé-je souffrir pour vous, puissé-je mourir pour vous, puissé-je être tout à vous, et qu'il n'y ait en moi plus rien de moi-même ². » Louanges et actions de grâces au Saint-Sacrement.

¹ Amen, amen dico vobis, si quid petieritis patrem in nomine meo, dabit vobis.

² Amores mei dulcissimi, Jesu et Maria, pro vobis patiar, pro vobis moriar ; sim totus vester, sim nihil meus. (*Alph. Rod.*)

Bénédiction à la sainte et immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie !

Il y a indulgence pour celui qui fait la prière suivante.

*Anima Christi, sanctifica me.
 Corpus Christi, custodi me.
 Sanguis Christi, inebria me.
 Aqua lateris Christi, purifica me.
 Passio Christi, conforta me.
 O bone Jesu, exaudi me.
 Intra vulnera tua absconde me.
 Et ne permittas me separari a te.
 Ab hoste maligno defende me.
 In hora mortis meæ voca me;
 Et jube me venire ad te,
 Ut cum sanctis et angelis tuis collaudem, te,
 Per infinita sæcula sæculorum. Amen.*

III

ASPIRATIONS D'AMOUR

A JÉSUS DANS LE SACREMENT.

Ces aspirations peuvent servir avant ou après le Communion, de même que pour les visites au Saint-Sacrement.

I. *Egredimini et videte, filix Sion, regem Salomonem in diademedete, quo coronavit illum mater sua, in die desponsationis illius.* « Sortez, filles de Sion, et voyez le roi Salomon avec le diadème duquel sa mère l'a couronné, le jour de ses épousailles ^(a). » (Cant, III, 11.) Filles de la grâce, âmes qui aimez Dieu, sortez des ténèbres de la terre, et voyez Jésus, votre roi, le front ceint d'une couronne d'épines, couronne d'opprobre et de douleur, que lui décerna l'impie synagogue, qui fut sa mère, au jour de ses épousailles, c'est-à-dire au jour de sa mort,

(a) Traduction de S. François de Sales. (OEuvres, t. III, p. 60.)

(L'éditeur.)

jour où il épousa les âmes sur la croix. Sortez de nouveau pour le voir plein de compassion et d'amour, disposé à s'unir avec vous dans ce Sacrement d'amour.

O bien-aimé Jésus ! il devait donc tant vous en coûter pour vous unir aux âmes dans ce tout aimable sacrement ? il vous a donc d'abord fallu souffrir une mort si amère, si ignominieuse ? Ah ! venez promptement vous unir encore à mon âme. Il a été un temps où le péché l'avait rendue votre ennemie ; maintenant vous voulez la faire votre épouse par votre grâce. Venez Jésus, mon divin époux, je ne veux plus vous trahir ; je veux toujours vous reter fidèle comme une épouse pleine de tendresse, je ne veux penser qu'à vous, ne chercher autre chose que votre satisfaction. Je veux vous aimer sans réserve, je veux être tout entier à vous, ô mon Jésus, oui, tout à vous, tout à vous.

II. « Mon bien-aimé est le bouquet de myrrhe que je porterai toujours entre mes deux mamelles^(a). » *Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi ; inter ubera mea commorabitur.* (Cant. 1. 12.) L'arbuste qui fournit la myrrhe verse, par les incisions qu'on lui fait, une liqueur de salut. Jésus, avant sa passion, ne se déterminait à verser son sang divin avec tant de douleur, que pour pouvoir ensuite le donner tout pour notre salut, dans ce pain de vie. Venez donc, précieux faisceau de myrrhe, aimable Jésus, qui êtes pour moi un sujet de douleur et de compassion, quand je considère les plaies que vous avez reçues pour moi sur la croix ; mais lorsqu'ensuite je vous reçois dans ce très-doux Sacrement, vous vous rendez beaucoup plus agréable à mon goût, que la grappe de raisin de Chypre cueillie dans les vignes d'Engaddi ne l'est pour celui que la soif tourmente¹ Venez donc à mon âme réparer ses forces, et rassasiez-la de votre saint amour. O quelle douceur je sens en

¹ Botrus cypri dilectus meus mihi in vineis Enguddi. (Cant. 1, 14.) « Mon bien-aimé est une grappe de baume cueillie aux vignes d'Engaddi. (Trad. de S. François de Sales, œuvres, t. III, p. 50.)

(a) Trad. de S. François de Sales. (Œuvres, t. III, p. 50.)

moi-même en pensant que je vais recevoir au-dedans de moi ce même Sauveur, qui pour me sauver, a voulu répandre tout son sang et être sacrifié pour moi sur la croix ! *inter ubera mea commorabitur* Non, mon Jésus, je ne vous repousserai plus, et vous ne serez plus obligé de vous éloigner de moi. Je veux toujours vous aimer, toujours être étroitement uni à vous. Je serai toujours à Jésus, Jésus à moi, toujours, toujours, *inter ubera mea commorabitur*.

III. *Dum esset rex in accubitu suo, nardus mea dedit odorem suum.* « Tandis que mon roi sera en sa salle, mon parfum, qui est composé de nard, embaumera tout ce lieu de la suavité de son odeur ^(a). (Cant. 1. 13.) » Quand Jésus vient par la communion habiter dans une âme, oh ! comme cette âme voit et reconnaît sa bassesse, à la lumière que porte avec lui ce roi du ciel ! Et de même que la plante qui produit le nard se cache sous les autres plantes et rampe sur le sol, ainsi l'âme se confesse la plus vile de toutes les créatures ; mais lorsqu'elle se tient ainsi humiliée, oh ! quelle suave odeur elle exhale pour son roi bien-aimé, qui l'invite en récompense à s'unir encore plus étroitement à lui.

Si tu veux donc, ô mon âme ! que Jésus se plaise en toi, considère ta bassesse. Qui es-tu ? que mérites-tu ? Humilie-toi, bannis loin de toi toute idée de ta propre estime, qui éloignerait Jésus de toi, et l'empêcherait de prendre en toi son repos. Venez en moi, mon cher Rédempteur, venez et éclairez-moi de votre divine lumière, pour que je voie ma bassesse, ma misère, mon néant, et que vous puissiez vous reposer en moi à votre loisir, pour ne plus vous séparer de moi.

IV *Sentite de Domino in bonitate*, « Ayez du Seigneur des sentiments dignes de lui. » (Sap. 1. 1.) O mon âme ! pourquoi es-tu si timide et si pusillanime à la vue de la bonté et de l'amour infini de ton maître ? Pourquoi manques-tu de confiance ? Maintenant que tu te trouves rendue digne de recevoir Jésus-Christ, que tes sentiments répondent aux siens par

(a) Saint François de Sales, *ibid.*

(L'éditeur.)

la confiance dans l'infinie bonté de Dieu, qui se donne tout entier à toi. Ses jugements, il est vrai, sont terribles, mais ils ne le sont que pour les obstinés et les superbes ; au contraire, pour les humbles et les pénitents qui désirent l'aimer et lui plaire, tous ses jugements ne sont que miséricorde et amour, parce qu'ils partent d'un cœur tout plein de bonté et d'amour. Ils sont tels que David, en considérant ces jugements de Dieu, sentait l'espérance surabonder de son âme ¹ Ils faisaient, disait-il encore, sa consolation et sa joie ²

Oh ! que Dieu montre d'amour à qui le cherche avec amour ³ ! Qu'il est bon envers ceux qui tâchent de conformer leur volonté à sa volonté divine ⁴ ! Mon Dieu, mon amour, mon espérance, mon tout, je veux vous posséder en moi, et je le veux seulement pour vous aimer, et pour faire toujours votre volonté. Donnez-moi les moyens de vous trouver, de vous contenter et ne plus me séparer de vous ! *Fiat ! fiat ! Amen, Amen !*

V *Vox dilecti mei pulsantis : Aperi mihi, soror mea, amica mea, columba mea, immaculata mea.* « C'est la voix de mon bien-aimé qui heurte : Ouvre-moi, ma sœur, ma bien-aimée, colombe, ma toute belle (a). » (Cant. v. 7.) C'est bien là aussi la voix que fait entendre Jésus-Christ dans le sacrement à l'âme qui l'aime et le désire. Ouvre-moi ton cœur, lui dit-il, et j'y entrerai pour m'attacher à toi. Unie à moi, tu deviendras ma sœur par ressemblance, mon amie par la communication que je te ferai de mes biens, ma colombe par le don de simplicité, mon immaculée par le don de pureté que je te communiquerai.

Ouvre-moi, continue-t-il à dire, car mon chef est plein de rosée, et mes cheveux entortillés sont trempés des gouttes des

¹ In judiciis suis supersperavi. (*Psalm.* cxviii, 43.)

² Memor fui judiciorum tuorum, et consolatus sum. (*Ibid.* 52.) Judicia tua jucunda. (*Ibid.* 36.)

³ Bonus est Dominus animæ quærenti illum. (*Jer. Thren.* iv, 25.)

⁴ Quam bonus Israël Deus his qui recto sunt corde ! (*Psalm.* lxxii, 2.)

(a) Trad. S. Franç. de Sales. (Œuvres, t. III, p. 66. (L'éditeur.)

nuits¹ (a). Comme s'il lui disait : Songe, ma bien-aimée, que j'ai attendu toute la nuit, c'est-à-dire tout le temps que tu as mal vécu au milieu des ténèbres et des égarements. Me voici maintenant ; au lieu de venir, armé d'instruments de vengeance pour te punir, je viens dans ce sacrement, les cheveux chargés de rosée céleste pour amortir en toi l'ardeur impure qui entraîne vers les créatures et pour allumer en toi le feu sacré de mon amour. — Venez donc, ô mon Jésus, et faites en moi ce que vous désirez faire. Je renonce à toute affection terrestre, afin d'être tout à vous, et de devenir tel que vous désirez que je sois, résigné et soumis à toutes vos volontés.

VI. *Veniat dilectus meus in hortum suum ; comedat fructus pomorum suorum.* « Que mon bien-aimé vienne en son jardin, et qu'il mange du fruit de ses pommiers (b). » (*Cant.* v 1.) Corneille de la Pierre dit que c'est ainsi que l'âme qui désire la sainte communion invite Jésus-Christ à se rendre auprès d'elle. Venez, mon bien-aimé, lui dit-elle, venez dans mon cœur. Il fut un temps, par malheur, où il ne vous appartenait point ; mais aujourd'hui, par le secours de votre grâce, il est tout à vous. *Veniat et comedat fructus pomorum suorum.* Venez et goûtez en moi de ces vertus que vous faites épanouir vous-même par votre venue. Ah ! Seigneur ! au moins pour l'honneur de votre majesté, purifiez mon âme, ornez-la, embrâsez-la de votre amour, et rendez-la belle à vos yeux, pour qu'elle devienne digne de vous servir de demeure.

VII. *Ad ubera potabimini.* « On vous portera à la mamelle. » (*Isa.* LXVI. 12.) De l'autel sacré sur lequel il réside, Jésus fait aux âmes cette douce invitation : Venez, venez sucer le lait divin que je vous offre dans ce sacrement, en vous donnant à boire mon sang même. Eh ! quel pasteur, dit saint Jean Chrysostome, nourrit ses brebis de son propre sang ? Les mères

¹ Quia caput meum plenum est rore, et cincinni mei guttis noctium. (*Ibid.* v, 2.)

(a) *Ibid.*

(L'éditeur.)

(b) *Ibid.* p. 65.

(L'éditeur.)

elles-mêmes font allaiter leurs enfants par des femmes étrangères ; vous, pasteur divin des âmes, vous voulez les nourrir de votre propre sang. Sainte Catherine de Sienne avait donc raison, lorsqu'en s'approchant de la communion, elle se montrait avide de ce lait divin, comme l'enfant se montre altéré de celui que lui fournit sa mère. L'Épouse des Cantiques avait aussi raison de dire à son bien-aimé : *Meliora sunt ubera tua vino.* (*Cant.*, 1. 1.) Ce qui signifie, suivant les interprètes sacrés, qu'il faut plus estimer le lait de ce sacrement, que toutes les douceurs de la terre, passagères et vaines comme les joies que produit le vin.

O mon bien-aimé Jésus ! puisque vous voulez me repaître ce matin de votre propre sang dans la sainte communion, il est juste que je renonce à tous les plaisirs que peut donner le monde. Oui, je renonce à tout, et je proteste que j'aime mieux tous les maux, étant uni à vous, que de jouir de tous les biens de la terre étant séparé de vous. Je n'ai pas besoin d'autre satisfaction que de pouvoir vous contenter, vous qui méritez qu'on vous contente à tout prix. Donnez-moi seulement votre amour et votre grâce, et je n'ai pas besoin d'autres richesses, vous dirai-je avec saint Ignace de Loyola¹

VIII. *Comedite, amici, et bibite, et inebriamini, charissimi.*

Mangez, mes amis, buvez, enivrez-vous, mes très-chers ("). (Cant. v. 1.) Les amis, c'est-à-dire ceux qui commencent à jouir de l'amitié divine en recevant la sainte communion, se nourrissent de la chair de Jésus-Christ, mais c'est avec quelque fatigue. Ceux qui sont plus avancés dans les voies de l'amour divin, ont moins de fatigue ; quant à ceux qui ont fait le plus de progrès, enivrés de l'amour sacré, et placés en quelque sorte en dehors du monde, ils vivent détachés de tout pour ainsi dire, y compris eux-mêmes, n'étant attentifs qu'à aimer leur Dieu.

Mon bien-aimé Jésus, je suis loin d'être parfait, mais vous

¹ Amorem tui solum cum gratia tua mihi dones, et dives sum satis.

(a) Trad. de S. Franç. de Sales (Œuvres, t. III, p. 65.)

pouvez me rendre tel. Je ne puis vous être bien cher, puisque j'ai été un ingrat et un infidèle ; mais vous pouvez me changer tout-à-fait, en m'enivrant ce matin de votre saint amour. *Adveniat regnum tuum.* Venez, mon bien-aimé Seigneur, prendre possession de toute mon âme. Etablissez en moi votre empire, de manière que vous régniez seul sur moi, que votre amour commande seul et que je n'obéisse qu'à lui. Enivrez-moi, enivrez-moi tout entier, pour que j'oublie toutes les affections de la terre et que je n'aime que vous, vous mon Dieu, mon trésor, tout mon bien, pour qui seul je soupire, que je cherche uniquement, et à qui seul je pense et je veux plaire. Faites-le par les mérites de votre passion. C'est la seule chose que je vous demande, et j'espère l'obtenir.

IX. *Fulcite me floribus, stipate me malis, quia amore languo.* « Reconfortez-moi avec des fleurs, mettez des pommes autour de moi ; car c'est d'amour que je languis ^(a). » (*Cant.* 2. 5.) L'âme languit, lorsque s'oubliant elle-même, elle ne songe qu'à trouver un remède à son amoureuse langueur dans les saints désirs, qui sont les fleurs, et dans les bonnes œuvres, qui sont les fruits de l'amour divin.

O mon Dieu ! puisque vous voulez que je sois tout à vous, faites-moi tel que vous voulez que je sois, faites que j'oublie tout ce qui n'est pas votre amour, augmentez de plus en plus en moi le désir de vous plaire ; faites que les fleurs ne soient pas toujours fleurs, et qu'elles deviennent fruits, en m'envoyant des souffrances que je supporterai pour l'amour de vous, qui en avez tant supporté pour moi ; faites surtout, ô mon Dieu, que je vous aime véritablement, non-seulement par paroles, mais par des actions ; faites-le avant que la mort arrive.

X. *Dilectus meus candidus et rubicundus, electus ex millibus.* « Mon époux est blanc et rouge, on peut le reconnaître entre mille ^(b). » (*Cant.* v. 10.) Notre bien-aimé Jésus est tout blanc

(a) *Ibid.* p. 52.

(b) (Trad. de S. Fr. de Sales, *ibid.*, p. 69.)

(L'éditeur.)

(L'éditeur.)

par sa pureté, tout rouge par les flammes de son divin amour. Mon agneau sans tache, tout brûlant d'amour pour moi, quand me rendrez-vous semblable à vous, pur comme vous l'êtes, ardent d'amour pour vous comme vous l'êtes pour moi? Je renonce à tous les amours, je ne veux que le vôtre, ô mon Dieu! Eloignez-vous, créatures; que voulez-vous de moi? Allez vous faire aimer de ceux qui vous cherchent. Pour moi, je ne veux que mon Dieu, et c'est pour lui que je veux conserver mon cœur et toutes ses affections.

XI. *Benignitas et humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei*¹
 Dieu en se faisant homme, dit Saint Paul, a fait voir au monde jusqu'où pouvait aller sa bienveillance envers nous. Mais en s'enfermant dans ce Sacrement, il a montré jusqu'où pouvait aller son amour. « Ne semble-t-il pas, dit saint Augustin², que ce soit une folie de dire : Mangez ma chair, buvez mon sang, buvez et mangez, ceci est mon corps? » Hommes, qui que vous soyez, voulait dire Jésus-Christ, pour vous faire connaître à quel point je vous aime, je veux que vous veniez vous nourrir de mes chairs. O sainte foi! qui aurait pu demander un aussi grand bienfait, ni même y penser? Il fallait que Jésus lui-même inventât cette manière de nous être utile. Quelques disciples de Jésus-Christ, entendant ces paroles de la bouche de leur maître, dirent entre eux que c'était trop dur à croire³ Ils en vinrent même au point de se séparer de lui, parce qu'ils ne voulaient pas le croire. C'est pourtant là un article de foi.

Au reste, pour tout ce que Jésus-Christ a fait en notre faveur, que nous demande-t-il? Il demande que nous l'aimions, comme il le demanda autrefois à son peuple. « Et maintenant, ô Israël, que demande de toi le Seigneur ton Dieu, autre chose que de l'aimer et de le servir de tout ton cœur⁴? »

¹ (*Tit.* III, 4.)

² Nonne insania videtur, dicere; Manducate meam carnem, bibite meum sanguinem?... accipite et comedite: hoc est corpus meum?

³ Durus est hic sermo, et quis potest eum audire? (*Jo.* VI, 61.)

⁴ Et nunc, Israël, quid Dominus Deus tuus petit a te, nisi ut... diligas eum, ac servias in toto corde tuo? (*Deut.* X, 12.)

O mon Jésus, amant passionné de nos âmes, que ne donnez-vous pas, que ne promettez-vous pas à celui qui vous aime ? Vous lui promettez votre amour ¹ Vous lui promettez de le recevoir dans vos bras, bien qu'il vous ait déjà délaissé. « Revenez à moi, et je reviendrai à vous, » lui dites-vous par un de vos prophètes² Vous lui promettez de venir, accompagné du Père et de l'Esprit-Saint, habiter à jamais dans son âme³

Eh ! que pouvez-vous promettre ou donner de plus, pour engager les hommes à vous aimer ? O très-aimable Seigneur ! Je vous entends ; vous voulez que je vous aime. Ah ! oui, je vous aime de tout mon cœur. Et si je ne vous aime point à votre gré, enseignez-moi la manière de vous aimer. Faites que je vous aime autant que vous le désirez. « Donnez-moi ce que vous m'ordonnez de faire, et ordonnez-moi ce que vous voulez, » vous dirai-je avec saint Augustin ⁴

XII. *Nolite me considerare quod fusca sim, quia decoloravit me sol.* « Ne prenez pas garde à ce que je suis brun, car mon soleil... m'a donné le teint que j'ai ^(a). (*Cant.* 1. 5.) L'ardeur de mes passions, dit l'Épouse sacrée, m'a fait perdre mon teint et ma blancheur. *Nigra sum, sed formosa* : « Je suis noire... mais je suis belle ^(b). » Mon âme était belle par ses œuvres, elle s'est embellie par vos mérites, ô mon Rédempteur Elle était noire lorsqu'elle était seule et séparée de vous ; depuis qu'elle est unie à vous, vous lui avez communiqué une partie de votre beauté, ô mon Jésus ! ne permettez pas que je vous perde et que mon âme retourne à son ancien état. Je vous aime, ô bonté infinie ; et je veux que mon âme, toujours belle, puisse paraître aimable à vos yeux et obtenir à jamais votre amour.

XIII. *Trahe me post te : curremus in odorem unguentorum*

¹ Ego diligentes me diligo. (*Prov.* viii, 17.)

² Convertimini ad me, et convertar ad vos. (*Zach.* i, 3.)

³ Qui autem diligit me diligetur a patre meo... et ad eum veniemus, et apud eum mansionem faciemus. (*Jo.* xiv, 21.)

⁴ Da quod jubes, et jube quod vis.

(a) Trad. de S. Fr. de Sales, l. c. p. 48.

(b) *Ibid.*

(L'éditeur.)

(L'éditeur.)

tuorum. « Tire-moi après toi ; nous te suivrons et courrons à l'odeur de tes parfums ^(a). » (*Cant.* 1. 3.) Je ne pouvais aller vers vous, ô mon doux Jésus, tant que je me trouve sur la terre ; vous êtes descendu vers moi dans ce Sacrement d'amour. Entraînez-moi tout entier à vous, Seigneur. Je ne veux point vous attirer à moi, pour que vous m'accordiez l'objet de mes désirs particuliers ; mais comme je ne prétends faire en tout temps que votre sainte volonté, je veux que par vos doux attraits vous m'attiriez à vous. Il est bien juste que toutes mes inclinations cèdent à vos saintes dispositions. Unissez-moi donc tout entier à vous ; et ainsi uni, détaché d'ailleurs de toute affection terrestre, je marcherai avec vous dans la voie des saintes vertus, afin d'arriver au point de pouvoir me reposer dans cette vie et dans l'autre sur votre volonté divine. *In pace in idipsum dormiam et requiescam* ¹

XIV *Introduxit me rex in cellam vinariam ; ordinavit in me charitatem*. « Il m'a mené au cellier de son vin, il a déployé sur moi l'étendard de son charitable amour ^(b). » (*Cant.* 11. 4.) Par ce cellier mystérieux, saint Bonaventure entend la communion, qui fait goûter à l'âme, unie par ce moyen à son roi divin, ce vin d'amour qui réprime le désir des choses créées, fait naître un amour réglé, c'est-à-dire honnête pour soi-même, charitable envers le prochain, souverain envers Dieu, car il est juste d'aimer plus que tout ce qui plus que tout mérite d'être aimé.

Jésus, ô mon roi ! maître unique de mon cœur, vous m'avez déjà introduit dans l'heureux cellier de votre amour, c'est-à-dire en vous-même, en m'unissant à vous par le moyen de ce Sacrement. Oui, Seigneur, je sens déjà mon cœur changé. J'éprouve un saint désir, qui me donne la paix intérieure, me fait rejeter avec dégoût les penchants impurs, et m'excite à vous aimer, ô mon Dieu, de l'amour le plus pur. Allons, mon Jésus, puisque vous m'avez donné entrée dans le bienheureux

¹ *Ps.* iv, 9.)

(c) *Ibid.* c, p. 47.)

(a) Trad. de S. Fr. de Sales.

(L'éditeur.)

(L'éditeur.)

cellier, ne permettez pas que j'en sorte, et puisque vous vous êtes uni à moi, ne vous séparez pas de moi. Détachez-moi de tous les objets créés, unissez-moi toujours plus étroitement à vous sur cette terre, afin que je puisse aller un jour m'unir plus parfaitement à vous dans le ciel, où je vous aimerai de toutes mes forces, sans mystère, sans intervalle et sans imperfection, durant l'éternité.

XV *Dilectus meus descendit in hortum suum... ut pascatur in hortis et lilia colligat.* « Mon bien-aimé est venu en son jardin, au parterre des fleurs aromatiques... pour repaître aux jardins et y cueillir des lis ^(a). » (*Cant.* vi 1.) Mon très-doux Sauveur, puisque vous descendez du ciel pour venir en mon âme, ah ! faites par votre grâce qu'elle devienne votre jardin, afin que vous puissiez y cueillir les lis et les fruits qui vous seront agréables. Pardonnez-moi, si je vous ai offensé ; accueillez-moi, si je vous ai quitté, maintenant que le repentir me ramène vers vous. Donnez-moi cette pureté que vous me demandez, la force de faire ce que vous exigez de moi, et un véritable amour pour vous, afin que je puisse vous plaire. Je vous sacrifie toute autre inclination, tout autre désir.

XVI. L'Épouse des Cantiques dit de son bien-aimé qu'il est tout-à-fait à désirer ^(b), *totus desiderabilis*. Jésus se fait tout désirable pour les âmes qui l'aiment comme épouses, soit qu'il les afflige, soit qu'il les console, qu'il se montre près d'elles ou qu'il semble se tenir éloigné ; car tout ce qu'il fait, il le fait parce qu'il aime et qu'il veut être aimé. Traitez-moi donc, ô mon Jésus, comme vous l'entendez : Je vous aimerai toujours. Envoyez-moi des douceurs ou des tribulations, je sais que tout me viendra de votre cœur aimant, que tout aura pour but mon plus grand bien : *Paratum cor meum. Deus, paratum cor meum.* Ma volonté, Seigneur, est toute disposée à recevoir ce que vous m'enverrez. *Benedicam Dominum in omni tempore.* En tous temps, heureux ou malheureux, je

(a) *Ibid.* p. 52.

(L'éditeur.)

(b) Trad. de S. Franç. de Sales, l. c. p. 7.

(L'éditeur.)

veux, ô mon Créateur! vous bénir et vous aimer Je ne vous demande pas des consolations, je n'en mérite pas, moi qui vous ai donné tant de déplaisir par mes péchés; je ne cherche qu'à vous satisfaire. Pourvu que vous soyez content, je me soumettrai à tout sans murmurer. Mon Jésus, de près ou de loin, vous serez toujours pour moi tout désirable et toujours cher; que vous me consoliez ou que vous m'affligiez, je veux toujours vous aimer et vous rendre grâces.

XVIII. *Quæ est ita quæ ascendit de deserto, deliciis affluens, innixa super dilectum suum?* « Quelle est celle-ci qui monte du désert, affluente en délices, appuyée sur son bien-aimé (°)? » (*Cant.* VIII. 6.) Quelles sont les âmes qui, bien que vivant encore sur la terre, la regardent comme un désert? Détachées de toutes les choses visibles, elle ne vivent que pour Dieu, comme s'il n'y avait dans le monde rien autre chose que Dieu; elles n'aiment que Dieu, ne veulent plaire qu'à lui, et se placent, pour ainsi dire, tellement en dehors de la terre, qu'elles s'élèvent au-dessus de tout ce qu'elle renferme, et qu'elles goûtent les délices réservées à ceux qui ne veulent que Dieu et placent en lui toutes leurs espérances.

Quelles sont ces âmes fidèles? celles qui souvent et par amour s'unissent à Jésus-Christ par la communion. Je désire, ô mon Dieu, par le secours de votre grâce, me détacher de tout pour être à vous tout entier. Le monde sera désormais pour moi un désert, où fuyant les occasions de me livrer aux affections mondaines, je ne m'occuperai que de vous, comme s'il n'y avait dans l'univers que vous et moi. Je mettrai en vous seul toute ma confiance et tout mon amour: ô Dieu bien-aimé, mon espérance et mon tout!

XVIII. *Si murus est, ædificemus super eum propugnacula argentea; si ostium, compingamus illud tabulis cedrinis.* « Si c'est un mur, bâtissons dessus des boulevards d'argent; si c'est un huis, renforçons-le d'ais de cèdre (°). » (*Cant.* VIII. 6.) C'est

(a) (*Ibid.* p. 79.)

(b) (*Ibid.* p. 8.)

(L'éditeur.)

(L'éditeur.)

précisément là ce que fait Jésus, lorsqu'il entre dans une âme par la communion. Si l'âme lui paraît trop faible pour résister aux attaques de l'enfer, il la fortifie par le moyen du Sacrement, et il y construit des ouvrages d'argent, c'est-à-dire qu'il l'éclaire de sa lumière divine. S'il voit au contraire qu'elle est comme une porte qui se consume et s'use aisément, il la renouvelle et il la reconstruit avec des planches de cèdre, bois incorruptible, c'est-à-dire avec des planches de force et de persévérance, avec la crainte salutaire, le détachement des créatures, le goût de l'oraison, les prières, les saints désirs, et l'amour divin qui, tous ensemble, forment la persévérance. *Panis cor hominis confirmat* : Jésus nous apprend que de même que le pain commun conserve la vie du corps, de même le pain céleste de l'Eucharistie conserve la vie de l'âme ; « Celui qui me mange, vivra aussi par moi. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, demeure en moi, et je demeure en lui ¹ » Voilà les promesses que fait Jésus-Christ à ceux qui le reçoivent dans la communion.

Ah ! mon Jésus, qui est plus infidèle et plus fragile que moi ? vous le savez ; combien de fois n'ai-je pas cédé à mes ennemis, combien de fois n'ont-ils pas envahi la porte de mon âme, et n'y sont-ils pas entrés pour me ruiner, en me faisant perdre votre amitié ? Ah ! prêtez-moi le secours de vos lumières et de votre force, pour que je ne puisse plus vous perdre ou vous éloigner de moi. Si je devais vous offenser encore à l'avenir, ô mon cher Rédempteur, envoyez-moi la mort dans ce moment, où je crois être en grâce avec vous. Je ne me fie pas à moi-même pour l'avenir, et pourtant je ne veux plus vivre sans vous, ô mon Jésus ; tant que je vivrai, je pourrai changer de volonté, vous trahir encore, comme je l'ai fait par le passé ; aidez-moi donc, Seigneur ; aidez-moi. Et vous aussi, Vierge très-sainte, ayez pitié de moi ; vous, mère de la persévérance, obtenez pour moi ce don de votre fils. Je vous le demande, et je l'espère.

¹ Qui manducat me, et ipse vivet propter me. Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in illo. (*Joan.* vi, 58, 57.)

XIX. *Inveni quem diligit anima mea ; tenui eum, nec dimittam.* « J'ai trouvé celui que mon âme aime ; je le tiens, et ne le laisserai point aller ^(a). » (*Cant.* III. 5.) Voilà le langage que doit tenir toute âme qui s'est unie à Jésus-Christ par le Sacrement : Créatures, éloignez-vous de moi, sortez toutes de mon cœur. Il fut un temps où je vous aimais : j'étais aveugle alors ; maintenant je ne vous aime plus, ni ne puis plus vous aimer. J'ai trouvé un autre bien infiniment plus aimable que vous ; j'ai trouvé en moi-même mon doux Jésus ; je suis éprise de sa beauté, et je me suis donné à lui tout entier. Il m'a accepté : je ne m'appartiens plus. Adieu, créatures ; je ne suis plus, ne serai plus à vous ; je suis, je serai toujours à mon Jésus. Il est aussi à moi, et toujours il sera à moi : *tenui eum, nec dimittam.* En le recevant dans la sainte communion, je l'ai serré contre moi-même, et d'ici en avant, je me l'attacherai par mon amour, sans le laisser plus s'éloigner de moi.

Souffrez donc, ô mon très-aimable Sauveur, que je vous embrasse étroitement, afin que je ne puisse plus me séparer de vous. Voilà que je vous serre dans mes bras, ô mon Jésus ; je vous aime, je vous aime, et je voudrais vous aimer autant que vous le méritez, je veux que désormais ma seule satisfaction et mon unique repos, ce soit de vous aimer et de vous plaire. Oh ! ne permettez pas que les créatures viennent m'assaillir et me troubler. Dites-leur : « Je vous adjure... que vous n'éveilliez, ni ne fassiez éveiller ma bien-aimée jusqu'à ce qu'elle le veuille ^(b) ¹ » Et quoi ? à moins que je ne le veuille, les créatures ne pourront jamais entrer dans mon cœur, pour le troubler et me séparer de vous ; fortifiez donc ma volonté ; unissez mon pauvre cœur à votre cœur divin, afin que je veuille toujours tout ce que vous voudrez vous-même ; faites-le, Seigneur, par vos mérites. Amen, amen. Ainsi je l'espère ; ainsi soit-il.

¹ Adjuro vos... ne suscitatis, neque evigilare faciatis dilectum.

(a) Trad. de S. François de Sales, p. 59.

(L'éditeur.)

(b) *Cant.* II, 5, trad. de S. Franç. de Sales, l. c. p. 52.

(L'éditeur.)

XX. « Fuis, Aquilon, et viens, ô midi ; souffle en mon jardin, et les odeurs d'icelui s'épandront ¹ » Fuyez, aquilons, vents froids et pernicieux des affections terrestres ; venez, au contraire, souffle léger et chaud du pur amour du Saint-Esprit, qui sortez du cœur de Jésus au Sacrement. Faites-vous sentir seul dans toute mon âme que Jésus a choisie pour son jardin de délices. A ce souffle salulaire, combien de doux parfums de vertus sortiront de moi. Mon Jésus, vous pouvez le faire ; je l'espère de vous.

XXI. « J'ai cueilli et moissonné ma myrrhe avec mes fleurs et odeur très-suave ^(a) ² » Une âme qui a reçu Jésus doit chercher à recueillir la myrrhe, afin de pouvoir toujours exhaler l'odeur des vertus qui naissent des mortifications. J'ai mangé un rayon de miel avec du miel même ^(b) ³. De même, l'âme qui aime Dieu ne se contente pas du miel, elle veut tout le rayon ; elle dit au Seigneur : Mon Jésus, vos consolations ne me suffisent pas ; donnez-vous à moi, vous-même, vous qui êtes la source des consolations. Je n'ai point assez des fruits de l'amour ; je vous veux vous-même, objet de mon amour. Ainsi je vous dis, mon Jésus, que vous seul pouvez me suffire : je suis prêt à renoncer à tout ; que je vous possède, et je n'ai pas besoin d'autre bien. Je vous aime, non pour mon propre plaisir, mais pour vous plaire, car vous voulez être aimé de moi, et vous le méritez, soit que vous nous envoyiez des chagrins, soit que vous nous fournissiez des motifs de consolation.

XXII. « Il m'a placé dans de gras paturages, il ne me manquera rien ⁴ » O Jésus, mon bien-aimé ! puisque vous m'invitez à ce banquet d'amour pour que je m'y nourrisse de votre chair divine, de quoi pourrais-je encore avoir besoin ? « Le Seigneur est ma lumière et mon salut, qui craindrai-

¹ Surge, aquilo, et veni, auster ; perfla hortum meum, et fluant aromata illius. (*Cant.* iv, 16.)

² Messui myrrham cum aromatibus meis. (*Cant.* v, 1.)

³ Comedi favum cum melle meo.

⁴ In loco pascuæ ibi me collocavit, nihil mihi deerit. (*Psalm.* xxii, 2.)

(a) Trad. de S. Franç. de Sales, *ibid.* p. 65.

(L'éditeur.)

(b) *Ibid*

(L'éditeur.)

je' ? » Si vous êtes ma lumière et mon salut, Dieu tout-puisant, que pourrais-je craindre ? Je me donne tout à vous ; acceptez-moi et traitez-moi ensuite comme vous le voudrez. Châtiez-moi, montrez-vous irrité contre moi, faites-moi mourir, anéantissez-moi ; je dirai toujours avec Job. « Quand même vous me feriez mourir, j'espérerais en vous² » Pourvu que je sois à vous et que je vous aime, je souffrirai sans me plaindre les traitements les plus rigoureux : je subirai la mort même, si cela vous plaît.

XXIII. « Sur mes mains je garde sans cesse de tes murs devant moi le souvenir vivant^(a)³. » Voilà les soins touchants que Dieu prend d'une âme qu'il veut pour lui ; il la porte gravée sur sa main, afin de ne pas l'oublier. Au reste, une mère oubliera plutôt son fils, que Dieu n'oubliera une âme en état de grâce⁴

De tes murs⁵ Dieu veille toujours d'un œil infatigable à la défense de cette âme, afin que ses ennemis ne lui fassent point de mal. « Seigneur, vous nous avez entourés de votre bonne volonté comme d'un bouclier⁶ » Dieu dans sa bonté nous entoure de soins bienveillants, tous dirigés vers notre bien, et c'est ainsi qu'il nous délivre de tous les dangers. O Dieu d'une bonté infinie, qui m'aimez avec tant de tendresse, et qui désirez mon avantage, je m'abandonne à vous. Que tout me manque, pourvu que vous me restiez. Je connais que je dois travailler encore à suivre vos saintes volontés. « Seigneur, que voulez-vous que je fasse⁷ ? » Me voici prêt, mon doux Seigneur, à faire tout ce qui vous plaira. Que votre

¹ Dominus illuminatio mea et salus mea, quem timebo? (*Psalms*, xxvi, 1.)

² Etiamsi occideris me, in te superabo. (*Job*, xiii, 13.)

³ In manibus meis descripsi te ; et muri tui coram oculis meis semper. (*Isa.* XLIX, 16.)

⁴ Et si illa oblita fuerit, ego tamen non obliviscar tui. (*Isa.* XLIX, 16.)

⁵ Et muri tui etc.

⁶ Scuto bonæ voluntatis tuæ coronasti nos. (*Psalms*, v, 13.)

⁷ Domine, quid me vis facere?

(a) *Le prophète Isaïe* traduit en vers français par P. Soullié.

volonté soit faite. Là se bornent mes vœux. Mais aidez moi, Seigneur ; autrement je ne réussirai pas. Enseignez-moi à connaître et à faire tout ce qui vous conviendra¹ Faites, Père éternel, que je puisse dire avec vérité ce que disait votre fils Jésus, lorsqu'il était sur la terre : « Je fais toujours tout ce qui lui plaît² » Mon Dieu, je vous ai dit ce que je désirais, j'espère l'obtenir de vous, par les mérites de votre fils et de la très-sainte Vierge Marie.

XXIV « Mon fils, donne-moi ton cœur³ » Mon âme, voici tout ce que le Seigneur te demande, lorsqu'il vient te visiter : il te demande ton cœur, ta volonté. Il se donne à toi sans réserve, il faut que tu te donnes à lui tout entière, et que tu t'appliques à faire en tout sa volonté⁴ Fais en sorte que, lorsque Jésus viendra de nouveau te visiter il puisse se réjouir de voir ses volontés accomplies⁵ Mon Jésus, je ne veux plaire qu'à vous ; favorisez ce légitime désir, fortifiez-moi ; faites ensuite de moi ce que vous voudrez.

XXV Entends-tu, mon âme, ce que te dit ton Dieu ? que pouvais-je faire pour toi que j'en aie point fait⁶ ? Pour l'amour de toi je me suis fait homme. *Verbum caro factus sum.* De maître je suis devenu esclave, *formam servi accipiens.* Je suis né dans une étable comme un ver de terre : *Vermis sum et non homo.* Je suis mort pour toi sur une croix infamante ; *Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis.* Que pouvais-je encore après t'avoir donné la vie ? *Majorem hanc dilectionem nemo habet, ut animam ponat quis pro amicis suis.* Eh bien ! mon amour a fait plus encore. Après ma mort, je me suis enfermé dans le Sacrement, pour me donner à toi tout entier, en guise de nourriture. Dis-moi, n'était-ce pas assez de ma part pour avoir ton amour ?

¹ Doce me facere voluntatem tuam.

² Ego, quæ placita sunt ei, facio semper.

³ Præbe, fili mi, cor tuum mihi. (*Prov.* xxiii, 26.)

⁴ Fiat voluntas tua.

⁵ Revertetur enim Dominus, ut gaudeat super te in omnibus bonis. (*Deuter.* xxx, 9.)

⁶ Quid debui facere vineæ meæ, et non feci ? (*Jer.* v, 4.)

O mon Rédempteur ! vous avez raison ; que vous répondrais-je ? je n'ai rien à dire. Vous avez eu pour moi trop de bonté, et j'ai été trop ingrat envers vous. J'admire votre patience infatigable, je considère mon ingratitude, et je me jette à vos pieds, mon Jésus, en vous disant ; Ayez pitié de moi, qui ai si mal payé votre amour. Vengez-vous pourtant, vengez-vous de moi, punissez-moi, mais ne m'abandonnez point ; punissez-moi, mais faites que je change ; ne me laissez pas retomber dans l'ingratitude. Que je vous aime au moins par reconnaissance, et qu'avant de mourir, je puisse répondre à votre amour.

XXVI. *Pone me ut signaculum super cor tuum.* « Mets-moi comme un cachet sur ton cœur¹ » Oui, mon Jésus bien-aimé, puisque je vous ai consacré tout mon cœur, je veux vous placer sur lui comme un sceau d'amour, afin de fermer son entrée à tout autre sentiment, et de faire connaître en même temps à tout le monde, que mon cœur est à vous, et qu'il vous appartient exclusivement. Mais, Seigneur, qu'attendez-vous de moi, si vous ne m'aidez ? car tout ce que je puis faire, c'est de vous donner mon cœur, pour que vous en disposiez à votre gré. Le voilà, je vous le consacre, je vous l'offre en sacrifice, possédez-le toujours, je ne veux pas qu'il m'appartienne encore. Si vous l'aimez, vous saurez le conserver. Ne le laissez plus en mes mains, car je pourrais vous le reprendre. O Dieu très-aimable, amour infini, puisque vous voulez être aimé de moi, faites que je vous aime, que je vous aime, avec transport. Je ne veux plus vivre que pour vous aimer, et je ne veux vous aimer que pour vous servir et vous plaire. Vous qui opérez des prodiges pour entrer dans mon cœur par ce sacrement, faites encore qu'il soit tout à vous, mais tout entier, sans partage, sans réserve de sorte que je puisse dire, dans cette vie et dans l'autre, que vous êtes l'unique maître de mon cœur et ma seule richesse : *Deus cordis mei et pars mea, Deus, in æternum.* Marie, Vierge sainte, ma mère et mon

¹ (*Cant.* VIII, 6.)

espérance, aidez-moi, et je serai certainement exaucé. Amen, amen. C'est là ce que je veux, ce que j'espère : Ainsi soit-il.

IV

ASPIRATIONS DÉVOTES

A FAIRE AVANT ET APRÈS LA COMMUNION

Tirées des manuscrits de Saint François de Sales.

AVANT LA COMMUNION.

O mon véritable et parfait amour, hé ! quelle est cette idée de venir en moi, misérable que je suis ? Venez, ah ! venez, désir de mon cœur, mon âme soupire pour vous. Je vous offre, ô mon Dieu, cette communion, pour satisfaire le désir que vous avez de vous unir à moi. O quelle merveille ! un Dieu descendre du ciel pour moi ! cacher sa majesté sous le vil manteau des espèces du pain et du vin ! O ! qu'il est bien vrai, Seigneur, qu'ayant aimé les vôtres, vous les avez aimés particulièrement à la fin en instituant ce divin sacrement.

O mon Dieu ! vous êtes la bonté même ; comment donc pourrais-je aimer autre chose que vous ? Ah Seigneur ! attirez-moi toujours de plus en plus dans votre cœur. Je préfère votre amour et votre bonté, à tout ce qu'il y a dans le monde. Vous êtes l'unique objet de mes affections ; je ne veux aimer que vous, je veux laisser tout pour vous aimer. Accordez-moi la grâce d'y parvenir ; sans votre grâce je ne puis rien.

O mon bien-aimé ! si vous voulez que j'élève vers vous mes regards, abaissez d'abord sur moi les vôtres, et par les attraits de votre esprit attirez à vous le mien. Je ne suis rien, je ne puis rien, je n'ai ni force ni vertu ; ne souffrez donc pas qu'abandonné à moi-même je sois forcément méconnaissant de tant de grâces que vous avez daigné me faire. Je consens de moi-même à rester privé, pour l'amour de vous, de toute espèce de consolation sensible, et à souffrir toutes les tribula-

tions qu'il vous plaira de m'envoyer Dans le temps et dans l'éternité je suis et serai tout à vous, et j'ose vous demander non-seulement vos dons, mais encore vous-même ; je désire vous recevoir pour m'unir davantage à vous.

O Père éternel ! je vous offre la passion de votre fils pour mon salut et celui du monde entier Ne considérez pas mes péchés, mais considérez l'amour que nous porte votre fils bien-aimé, et qui l'a poussé à se renfermer dans ce sacrement. Au nom de cet amour, ô mon Dieu, ayez pitié de moi.

Mon Rédempteur, je me reconnais infiniment indigne de m'approcher de vous et de vous recevoir ; mes péchés et mon manque de pureté en sont cause. C'est pourquoi je vous dis : *Domine, non sum dignus*. Eussé-je tout l'amour des Séraphins, je serais encore trop peu disposé à vous recevoir, je vous redis donc de nouveau : *Domine, non sum dignus*.

Venez, ô mon aimable Seigneur ! et opérez en moi la chose pour laquelle vous venez. Je suis un misérable, mais votre bonté vous empêche de faire attention à ma misère. Venez dans mon âme et sanctifiez-la, entrez dans mon corps et soyez-en le gardien ; ne me séparez jamais de votre amour.

Brûlez, ô feu dévorant, tout ce que vous trouverez en moi d'indigne de votre présence, et de susceptible d'être un obstacle à votre grâce et à votre amour O mère de mon Rédempteur ! ayez compassion de moi, pauvre pécheur que je suis : priez pour moi, afin que par votre moyen j'embrasse avec un parfait amour votre divin fils, et que mon âme devienne telle que son cœur la désire.

ASPIRATIONS D'AMOUR

A FAIRE APRÈS LA COMMUNION, ET DANS LA VISITE AU SAINT-SACREMENT.

O excès d'amour ! hostie sacrée, je vous adore au-dedans de moi. C'est trop peu d'un cœur pour vous aimer, ô mon Jésus ; c'est trop peu d'une langue pour louer votre bonté. O

mon sauveur ! combien je vous suis obligé d'avoir visité ainsi une aussi chétive créature ! Je m'offre tout entier à vous, en reconnaissance d'un si grand bienfait.

Non, je ne veux plus que ce soit moi qui vive ; je veux que ce soit plutôt Jésus-Christ seul qui vive en moi. Il est à moi, et je suis à lui pour une éternité. O amour ! amour ! non, plus de péchés. Je n'oublierai jamais la bonté et les miséricordes de Jésus mon Sauveur et mon divin hôte. Oui, mon Dieu, je crois sans hésiter que vous êtes dans ma poitrine en corps et en âme, que votre divinité est présente au-dedans de moi et unie à moi.

Je vous adore et vous révère comme ferait un chétif vermisseau qui se traîne dans la poussière de son néant, pour vous montrer le désir que j'ai de vous rendre gloire. Mais comment se peut-il que votre majesté infinie ait daigné visiter la plus abjecte de vos créatures ? Le cœur tout pénétré d'amour, je vous rends grâces, ô mon doux Sauveur, d'un si grand bienfait. Soyez-en béni mille fois ; faites, mon Dieu, que je vous en rende grâces autant que vous le méritez. Que votre sainte mère, tous les anges et tous les saints suppléent pour cet effet à mon insuffisance. Je vous offre pour moi toutes les louanges et tous les remerciements que vous ont faits jusqu'ici et que vous feront de siècle en siècle toutes les créatures.

O mon Dieu ! vous venez pour vous unir à moi, pour m'appliquer abondamment les mérites de votre passion et me sanctifier. Opérez donc en moi tous les effets pour lesquels vous êtes venu. Vous, mon Dieu, dont la sagesse est parfaite aussi bien que la puissance, ah ! ne perdez pas le fruit de votre visite dans mon cœur. Unissez-vous à moi, et moi à vous, par une union indissoluble et un parfait amour. Unissez l'abîme de vos miséricordes à l'abîme de mes misères, et faites-moi vivre d'une vie toute divine.

Vous savez, ô mon Jésus, ce qui me manque ; vous savez que je ne puis rien sans vous ; ma faiblesse vous est connue ; ayez pitié de moi. Donnez-moi l'humilité, la pureté du cœur,

l'amour et la résignation à votre sainte volonté, la force contre les mauvaises habitudes, la rémission de mes péchés et la grâce de ne plus en commettre ; donnez-moi un mépris complet de toutes choses, afin que je n'aime point d'autre objet que vous. Donnez-moi la patience de souffrir pour l'amour de vous tout ce qui m'arrivera ; j'espère tout de vous. O Sainte Vierge ! ma très-chère mère, priez votre fils, au nom de l'amour qu'il vous porte, de m'accorder en votre considération tout ce que je lui demande.

Je me complais, ô mon Dieu et mon unique bien, dans vos perfections infinies, plus que si c'était les miennes. Je me réjouis de ce que rien au monde ne peut vous les ravir, ni les altérer. Venez donc et soyez le bien-venu, toujours parfait et infini dans vos grandeurs, ô mon Jésus, et mon Dieu ! Venez me rendre tout vôtre.

Mon Sauveur, par cette bonté infinie qui vous a fait descendre sur la terre, je vous conjure de me faire sentir l'effet de votre amour, en consumant mon âme de telle manière que, méprisant toutes les choses de la terre, elle ne voie plus que vous, ne pense plus qu'à vous ; afin que l'amour qui vous a fait mourir pour moi sur la croix, me fasse également mourir en vous, pour ne plus vivre éternellement que pour vous.

O Dieu de mon âme ! qui méritez d'être aimé par-dessus toutes les créatures, je proteste que vous êtes l'objet unique de mes affections, et que je vous préfère à tous les biens du monde et à moi-même ; je veux vous être fidèle et ne plus me séparer jamais de vous.

Je me résigne et m'abandonne tout entier entre vos mains, embrassant avec affection et respect toutes vos volontés et tous les justes desseins que vous avez sur moi. Et quand vous aurez disposé de moi pour tout le temps et pour l'éternité, je vous prie de faire que tous vos desseins s'accomplissent ; mais j'espère voir un jour votre face divine et votre infinie beauté. Mon Dieu, attirez-moi à vous pour que je vous aime et que je brûle de votre amour, par lequel je voudrais être consumé en entier.

Cachez-moi, je vous en conjure, dans votre sein, afin que les créatures ne puissent me retrouver

O Père éternel ! pour l'amour de votre fils, remplissez ma mémoire de saintes pensées qui m'obligent à me souvenir sans cesse de vous et de votre fils. Faites-moi connaître tout ce que vous désirez que je fasse. Et vous, Esprit-Saint, remplissez ma volonté de saintes affections, qui produisent tous les fruits qui naissent de votre amour. Éclairez-moi de vos lumières, afin que je marche directement vers vous, et que ma volonté ne soit libre que pour être tout entière à vous.

Mon Dieu et mon tout, je ne veux plus rien en dehors de vous, puisque je puis tout trouver en vous. O très-aimable père des hommes ! faites que j'apporte autant de zèle à vous servir que vous prenez d'intérêt à me sauver. Je voudrais que toutes mes pensées s'employassent à trouver le moyen de vous plaire et de me préserver à l'avenir du malheur de vous offenser.

O Verbe incarné ! faites que je vous aime et que je n'aime que vous ; éloignez de moi toutes les occasions qui pourraient me détourner de votre amour. Faites que mon cœur soit tout occupé à vous servir, comme principal objet de l'amour des cœurs : vous n'êtes venu dans ce monde que pour habiter dans les cœurs que vous avez rachetés au prix de votre sang. Que mon cœur soit donc tout à vous : possédez-le. Voyez ensuite quels sont mes besoins ; éclairez-moi, enflammez-moi et rendez-moi prompt à faire toutes vos volontés.

O Jésus tout-puissant ! ôtez de moi tout ce qui peut empêcher l'effet de votre bienveillance et de votre puissance. Je me dépouille de toute ma liberté, et je la consacre toute entière aux dispositions de votre volonté. Ayez pitié de moi ; guérissez-moi de toutes mes impuretés et de toutes mes infidélités ; remplissez-moi de votre grâce et de votre sagesse. Je m'abandonne entièrement à vous, ô mon Jésus ! je veux être à vous, je veux m'employer avec ferveur à procurer votre gloire ; je veux, à la vue de vos souffrances, souffrir patiemment toutes les tribu-

lations. Faites que ma seule occupation soit de me conformer à vos désirs.

Mon Dieu, faites que je vous voie avec les yeux d'une foi vive, pour vous connaître et vous aimer, que je voie votre volonté pour l'accomplir; que je me voie dégradé par le péché, pour me mépriser moi-même, avoir horreur de moi et m'humilier; que je voie enfin dans l'éternité votre majesté divine. Seigneur, j'ai épuisé toutes mes ressources, comme le Prodiges de l'Évangile; mais je n'ai pu épuiser vos miséricordes. Faites que je prenne votre volonté pour le seul guide de toute ma vie, et non l'impression des sens pas plus que le respect humain. Gravez dans mon cœur la loi de votre amour, en caractères ineffaçables.

Mon Dieu, lors même qu'il n'y aurait point de supplices dans l'autre vie pour les coupables, je ne voudrais point cesser de vous aimer et de souffrir pour l'amour de vous; faites que je réponde à vos désirs. Dorénavant, vous ferez pour toujours ma portion d'héritage. Je me soumetts avec confiance à tout ce qu'il vous plaira d'ordonner de moi dans le temps et dans l'éternité. O Verbe incarné! lavez mon cœur dans votre sang, et imprimez-y, comme sceau de votre amour, votre saint nom de Jésus.

Ne m'abandonnez pas, Seigneur, au débordement de mes vices; souvenez-vous que je suis l'ouvrage de vos mains; ne permettez pas que je devienne la proie des démons. Je suis pécheur, il est vrai, mais j'ai été racheté de votre sang. Père éternel, voyez la passion de votre fils, dont les mérites vous demandent grâce pour moi. Ce sont ces mérites que je vous offre; détachez-moi par leur vertu des affections de ce monde, et remplissez-moi de votre saint amour. Faites que j'accepte la mort avec résignation, avec foi, avec confiance et dans les sentiments d'un parfait amour.

O mon Jésus! par cet amour éternel que vous m'avez porté, faites que je vous aime dans ce peu de temps qu'il me reste à vivre sur la terre, afin que je puisse vous aimer ensuite éternellement dans le ciel. O Dieu d'amour! faites que je ne vive

que pour vous. Quand serai-je tout à vous, comme vous êtes tout à moi? Quand mourrai-je à moi-même, pour ne plus vivre que pour vous aimer? Je ne sais pas même me donner à vous, comme je le devrais; ô mon Dieu! prenez-moi, et faites que je sois tout à vous.

Mon Dieu, je ne veux user de ma vue que pour vous contempler, de ma langue que pour parler de vous, de mon cœur que pour vous aimer, de mon corps que pour vous l'offrir, de ma vie que pour vous la sacrifier. Dieu d'amour! donnez-moi votre amour; puissance infinie, secourez ma faiblesse; sagesse éternelle, éclairez mes ténèbres; bonté immense, pardonnez-moi ma malice; je ne vous ai connu et aimé que tard. Faites de moi ce que vous voudrez; je ne veux que ce que vous ferez.

O bienheureuse Vierge! je me réjouis avec vous de ce que vous avez gagné le cœur de votre fils. Eh bien! unissez-moi à lui; parlez-lui de moi; faites qu'il m'accorde la grâce de faire tout ce qu'il m'inspirera. Et vous, montrez-moi à pratiquer les vertus dont vous avez donné l'exemple sur la terre, et détachez-moi de tout ce qui ne se rapporte pas à Dieu, afin que je puisse l'aimer de toutes mes forces.

Mon Dieu, enflammez-moi de votre saint amour, pour que je ne cherche que votre goût: que rien ne me plaise que ce qui vous plaît à vous-même, que je bannisse de mon cœur tout ce qui n'est pas à votre gré, et que je puisse dire toujours avec affection: Mon Dieu, mon Dieu! je ne veux que vous; rien de plus. Mon Jésus, donnez-moi une vive affection pour votre passion, de manière que j'aie toujours sous les yeux le tableau de vos souffrances et de votre mort, afin de m'enflammer toujours d'amour pour vous, et d'avoir le désir toujours croissant de faire de mon côté quelque acte de reconnaissance pour les bienfaits que je tiens de vous. Donnez-moi encore une vive affection pour le Saint-Sacrement de l'autel, où vous nous avez donné la preuve sensible de la tendresse que vous avez pour nous. Donnez-moi de plus une tendre dévotion pour votre sainte mère. Faites-moi la grâce

de m'aider à l'aimer et à la servir toujours, en ne me lassant point de recourir à son intercession, et d'engager aussi les autres à suivre mon exemple. Donnez enfin, Seigneur, aux autres comme à moi une grande confiance dans les mérites de votre passion, et dans l'intercession de Marie.

Je vous prie de m'accorder une sainte mort. Puissé-je vous recevoir à cette heure avec un grand amour dans le saint Viatique, afin que, vous tenant embrassé et brûlant de pures flammes, ainsi que du désir de vous voir, je ne sorte de cette vie que pour aller embrasser vos pieds la première fois que j'aurai le bonheur de vous voir.

O mon roi! venez et réglez seul dans mon âme; possédez-la toute entière, en sorte qu'elle ne serve que vous et n'obéisse qu'à votre amour

Que ne puis-je, mon Jésus, me consumer tout entier pour vous, comme vous avez consumé pour moi toute votre vie!

Agneau de Dieu, immolé sur la croix, souvenez-vous que je suis une de ces âmes que vous avez rachetées au prix de tant de tourments et de douleurs. Faites que je ne vous perde jamais. Vous vous êtes donné à moi; il est juste que je sois tout à vous, et que je n'aie point d'autre empressement que de vous complaire. Je vous aime, ô mon bien suprême pour satisfaire à vos désirs; je vous aime, parce que vous le méritez, et ma plus grande peine aujourd'hui, c'est de voir que j'ai passé tant d'années dans le monde sans vous aimer

Mon bien-aimé Rédempteur, faites-moi part de cette douleur que vous avez eue de mes péchés dans le jardin de Gethsémani. O mon Jésus! que ne suis-je mort plutôt que de vous avoir offensé! Amour de Jésus, vous êtes mon amour et mon espérance! je voudrais perdre la vie et mille vies plutôt que de perdre votre grâce.

O mon Dieu! si j'étais mort quand j'étais dans le péché, je ne pourrais plus vous aimer. Je vous rends grâces de ce que vous m'avez donné du temps, et que vous m'appellez à vous aimer. Maintenant que je le puis, je veux vous aimer de toute

mon âme. Vous ne m'avez supporté si longtemps qu'afin que Je vous aime : hé bien, oui, je veux vous aimer. Ah ! par le sang que vous avez répandu pour moi, ne permettez pas que je vous trahisse encore. Je mets mon espérance en vous, Seigneur ; je ne serai point confondu ¹ Qu'est-ce que le monde, ses honneurs, ses amusements, ses richesses ? Dieu, Dieu seul, je ne veux que Dieu. Mon Dieu, vous me suffisez, vous qui êtes le bien infini.

O mon Jésus ! attachez-moi tout entier à votre amour ; attirez à vous toutes mes affections, tellement que je ne puisse aimer que vous. Faites que je sois tout entier à vous, avant que je meure.

Mon Dieu, tant que je vivrai, je serai en danger de vous perdre. Ah ! quand viendra le jour où je pourrai dire : Mon Jésus, je ne puis plus vous perdre.

Père éternel, pour l'amour de Jésus-Christ, ne me dédaignez point ; admettez-moi à vous aimer, et donnez-moi votre saint amour. Je veux vous aimer tout mon content dans cette vie, pour vous aimer tout mon content dans l'autre.

O bien infini, je vous aime ; mais faites-moi connaître le grand bien que j'aime en vous ; donnez-moi ensuite l'amour que vous désirez de moi ; faites que je surmonte tout pour vous plaire.

O Marie ! vous qui désirez tant de voir votre fils aimé de tous, c'est aussi la grâce que je demande ; faites que je l'aime tout le temps qui me reste à vivre ; je ne désire rien de plus. O ma maîtresse et ma mère, je mets ma confiance en vous : vous obtenez de votre Dieu tout ce que vous lui demandez ; vous demandez pour tous vos dévots : priez-le aussi pour moi.

¹ In te, Domine, speravi, non confundar in æternum.

V

DEMANDES

A FAIRE AU SAINT-SACREMENT.

O mon Jésus ! puisque vous êtes venu à moi, vous, la véritable vie, faites que je meure au monde, pour vivre tout en vous. Détruisez par les flammes de votre amour tout ce qui peut vous déplaire en moi, et donnez-moi un vrai désir de vous plaire et de vous complaire en tout.

Donnez-moi une véritable humilité, qui me fasse aimer les mépris, les dédains, l'abjection, et qui triomphe en moi de toute ambition de vouloir paraître. Inspirez-moi l'esprit de mortification, pour que je me refuse tout ce qui ne tend pas à vous aimer, et que j'embrasse avec plaisir tout ce qui contrarie les sens et l'amour-propre.

Donnez-moi une résignation parfaite à vos volontés, pour que je reçoive avec calme les douleurs, la maladie, la perte des biens, la mort des parents, les persécutions, en un mot tout ce qui me viendra de votre main. Je vous offre tout mon être, afin que vous en disposiez à votre gré. Donnez-moi la grâce de renouveler sans cesse cette offre de moi-même, surtout au moment de ma mort : faites qu'alors je vous fasse de bon cœur le sacrifice de ma vie, en l'unissant à celui que vous faites vous-même au Père éternel. O mon Jésus ! éclairez-moi, faites-moi connaître votre bonté, et l'obligation où je suis de vous aimer, spécialement pour l'amour que vous m'avez montré, en mourant pour moi, et en me laissant ensuite votre corps dans le Saint-Sacrement.

Je vous prie d'éclairer tous les infidèles qui ne vous connaissent pas, les hérétiques qui vivent hors de l'Eglise, les pécheurs qui sont privés de votre grâce. Faites-vous connaître, ô mon Jésus ! et faites-vous aimer. Je vous recommande encore toutes les âmes du purgatoire, et en particulier N. et N. Soulagez-les des peines qu'elles souffrent, et abrégez le temps

d'épreuve où elles sont privées de votre présence. Faites-le, ô mon Jésus ! en vertu de vos propres mérites, et des mérites de Marie et de tous les saints.

Mon Dieu, embrâsez-moi tout entier du feu de votre saint amour, afin que je ne cherche que ce qui est à votre goût ; que je ne trouve de plaisir qu'en ce qui vous plaît ; que je bannisse de mon cœur tout ce qui n'y est pas à votre gré. Faites que je dise toujours avec affection : Dieu, mon Dieu, c'est vous seul que je veux rien de plus. Mon Jésus, donnez-moi de vifs sentiments pour votre passion, en sorte que j'aie toujours devant les yeux vos souffrances et votre mort, pour m'enflammer toujours d'amour pour vous, et m'exciter toujours à vous faire quelque nouveau sacrifice en récompense de tant d'amour que vous avez eu pour moi. Donnez-moi aussi une grande dévotion au Saint-Sacrement de l'autel, où vous avez manifesté toute votre tendresse à notre égard. Je vous prie de plus de me donner une tendre dévotion à votre sainte mère : donnez-moi la grâce de l'aimer et de la servir toujours, en ayant continuellement recours à son intercession, et d'engager aussi les autres à l'honorer, et à mettre leur confiance en son patronage, et donnez à tout le monde, comme à moi en particulier, une grande confiance : premièrement dans les mérites de votre passion, et ensuite dans l'intercession de Marie.

Je vous prie de m'accorder une sainte mort. Accordez-moi la grâce de vous recevoir alors avec un tendre amour dans le saint-viatique, afin que m'attachant à vous avec ardeur, et brûlant du désir de vous voir, je sorte de cette vie pour me jeter à vos pieds la première fois que j'aurai à paraître devant vous.

Je vous prie surtout, ô mon Jésus, de me donner la grâce de la prière, de sorte que je me recommande toujours à vous et à votre sainte mère, spécialement dans les tentations, et que je vous prie de m'accorder en vertu de vos mérites la sainte persévérance et votre saint amour.

Bénissez-moi, mon Jésus ; et bénissez-moi tout entier ; mon

âme et mon corps, mes sens et mes facultés. Bénissez spécialement ma langue, afin qu'elle ne parle que pour vous glorifier. Bénissez mes yeux, pour qu'ils ne regardent aucun objet qui puisse m'exposer à vous causer du déplaisir. Bénissez le palais de ma bouche, pour que je ne vous offense point par l'intempérance. Bénissez tous les membres de mon corps, afin qu'ils s'emploient tous à vous servir, et non à vous offenser. Bénissez ma mémoire, pour qu'elle n'oublie jamais votre amour ni vos bienfaits. Bénissez mon entendement, pour qu'il reconnaisse l'obligation que vos bontés m'imposent de vous aimer, qu'il voie ce que je dois fuir et ce que je dois faire, pour me conformer à votre sainte volonté. Bénissez surtout ma volonté, afin qu'elle n'aime que vous qui êtes le bien infini, qu'elle n'ait d'autre désir que de vous satisfaire, ni d'autre jouissance que de vous glorifier.

(Vous répétez ici la fin de l'article IV, qui précède, depuis le paragraphe : O mon Roi ! venez et régnerez, etc., jusqu'au dernier paragraphe : O Marie, vous qui désirez, etc.)

VI

ORAISON DE SAINT BONAVENTURE

AU SAINT-SACREMENT.

O mon très-doux Jésus ! percez mon âme jusqu'à sa moëlle et à ses fibres les plus intimes, des traits si aimables et si salutaires de votre amour, en lui inspirant cette sainte charité, vraie et sincère, tant recommandée par l'Apôtre, en sorte que mon âme languisse et se liquéfie à force de vous aimer et de vous désirer comme l'unique objet de son amour, qu'elle tombe en défaillance en songeant à vos parvis, qu'elle soupire après sa dissolution, pour se réunir à vous. Faites que mon âme ait toujours faim de vous, qui êtes le pain des Anges, la réfection des âmes saintes, notre pain quotidien supersubstantiel, doué de toute douceur et de toute suavité, de tout ce qu'il peut y

avoir de plus délicieux ; vous que les anges ne se lassent point de contempler avec amour. Ah ! que mon âme ait toujours faim de vous, que mon cœur fasse de vous son continuel aliment, qu'il s'en repaisse et le savoure à loisir ; qu'il ait toujours soif de vous, ô vous, source de vie, source de sagesse et de science, fontaine de la lumière éternelle, torrent de délices, abondant trésor de la maison de Dieu ; que mon âme vous désire sans cesse, vous cherche, vous trouve, s'entretienne de vous ; qu'elle n'agisse enfin que pour votre honneur et votre gloire, avec humilité et discrétion, avec amour et délectation, avec facilité et affection, avec persévérance jusqu'à la fin ; et que vous seul vous soyez toujours mon espérance, l'objet de ma confiance entière, mes richesses, mes délices, mes douceurs, ma joie, mon repos, ma tranquillité, ma paix, ma suavité, mon parfum, mon aliment, ma réfection, mon refuge, mon secours, ma sagesse, ma portion, ma possession, mon trésor ! Puisse mon esprit et mon cœur se fixer en vous, s'affermir en vous, et s'attacher immuablement à vous pour jamais ! Amen.

VII

ORAISON

A LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Pour obtenir la grâce d'aimer Jésus, et de l'aimer elle-même.

O Marie ! vous qui désirez tant que votre fils Jésus soit aimé, si vous m'aimez vous-même, voici la grâce que je vous demande et que je vous prie de solliciter pour moi : obtenez-moi un grand amour pour Jésus-Christ et un amour exclusif. Vous obtenez tout de lui, exaucez-moi donc ; priez pour moi et consolez-moi ; attachez-moi tellement à Jésus, qu'il ne me soit plus possible de cesser de l'aimer. Demandez-lui encore qu'il m'accorde un grand amour pour vous, qui êtes la créature la plus aimable, la plus aimante et la plus aimée de Dieu.

J'ai la plus grande confiance en votre miséricorde, ô Vierge sainte ; je vous aime, mais je vous aime peu ; obtenez pour moi de Jésus un amour plus grand ; car, de vous aimer, c'est une grâce que Dieu n'accorde qu'à ceux qu'il veut sauver.

Vive Jésus, notre amour.
Vive Marie, notre espérance.

FIN DU TOME TREIZIÈME DES ŒUVRES, TROISIÈME DE LA PARTIE
ASCÉTIQUE.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE TREIZIÈME VOLUME DES ŒUVRES,
TROISIÈME DE LA PARTIE ASCÉTIQUE.

	Pages.
PREMIÈRE PARTIE. — La messe traitée sans respect	3
§ I ^{er} . — De la préparation à faire avant la messe	7
§ II. — Du respect avec lequel le prêtre doit célébrer	14
§ III. — De l'action de grâces après la célébration	27
DEUXIÈME PARTIE. — L'office traité sans respect.	32
Du sacrifice de Jésus-Christ avec une explication succincte des prières qui se disent à la messe. — Introduction.	54
Explication abrégée, des prières qui se disent à la messe. — PREMIÈRE PARTIE. — De la préparation qui se fait au pied de l'autel.	62
DEUXIÈME PARTIE. — De l'introït jusqu'au Credo	64
TROISIÈME PARTIE. — Du Credo jusqu'au canon	67
QUATRIÈME PARTIE. — Du canon jusqu'au Pater.	70
CINQUIÈME PARTIE. — Du Pater jusqu'à la communion et à l'action de grâces.	79
SIXIÈME PARTIE. — De l'action de grâces.	85
Des cérémonies de la messe. Opuscule publié par l'auteur pour l'utilité des prêtres de son diocèse. PREMIÈRE PARTIE. — Des rubriques de la messe. Chap. I ^{er} . — De ce que doit faire le prêtre avant de prendre les ornements	89
Chap. II. — Départ pour l'autel	94
Chap. III. — Du commencement de la messe.	99
Chap. IV. — De l'Introït du Kyrie, et du Gloria	103
Chap. V. — Des oraisons	106
Chap. VI. — De l'épître jusqu'à l'offertoire	111
Chap. VII. — De l'offertoire jusqu'au canon.	115
Chap. VIII. — Du canon de la messe jusqu'à la consécration	123
Chap. IX. — Du canon, après la consécration, jusqu'au Pater noster	133
Chap. X. — Du Pater noster jusqu'à la communion	135
Chap. XI. — De la manière dont on doit donner la communion	142

Chap. XII. — De la communion hors de la messe, soit avant, soit après.	145
Chap. XIII. — Des oraisons après la communion et de la fin de la messe.	147
Chap. XIV. — De ce qu'il faut omettre aux messes de morts	149
Chap. XV. — Des messes qu'on célèbre devant le Saint-Sacrement*	150
Chap. XVI. — Des messes qu'on célèbre en présence de l'évêque	152
Chap. XVII. — Des fautes que l'on commet ordinairement en célébrant la sainte messe	154
DEUXIÈME PARTIE. De la révérence que les prêtres doivent témoigner, ainsi que de la préparation et de l'action de grâces dont ils doivent s'acquitter pour tirer profit de la célébration de la messe.	
§ I ^{er} . — De la révérence avec laquelle il faut célébrer	162
§ II. — De la préparation à la messe. Considérations sur la passion de Jésus-Christ, pour servir de préparation à la messe, distribuées entre les jours de chaque semaine. Première considération pour le dimanche. — Jésus va à la rencontre de ses ennemis; il est saisi et lié.	168
Seconde considération pour le lundi. — Jésus présenté à Caïphe et condamné à mort	170
Troisième considération pour le mardi. — Jésus est tourné en dérision par Hérode, et on préfère Barrabas	171
Quatrième considération pour le mercredi. — Jésus flagellé et couronné d'épines.	172
Cinquième considération pour le jeudi. — Pilate montre Jésus au peuple, en disant: « Voilà l'homme, » Ecce homo	173
Sixième considération pour le vendredi. — Jésus est condamné à mort par Pilate et porte sa croix au calvaire.	175
Septième considération pour le samedi. — Jésus meurt en croix consumé de douleurs, en présence de Marie sa mère affligée.	176
§ III. — Acte de remerciement après la messe pour chaque jour de la semaine	177
Réparation et action de grâces à l'usage des prêtres qui célèbrent la messe. — Introduction	187
Considérations et affections pour célébrer la messe. Première considération pour le dimanche.	197
Deuxième considération pour le lundi.	201
Troisième considération pour le mardi	204
Quatrième considération pour le mercredi.	206
Cinquième considération pour le jeudi	208
Sixième considération pour le vendredi	211
Septième considération pour le samedi	213

Actes affectueux pour l'action de grâces à faire après la messe. I. —	
Pour le dimanche	216
II. — Pour le lundi.	218
III. — Pour le mardi	220
IV. — Pour le mercredi.	221
V. — Pour le jeudi.	223
VI. — Pour le vendredi.	225
VII. — Pour le samedi	226
Predicationes ante missam.	229
Appendice. § I ^{er} . — Règlement de vie pour un prêtre séculier . . .	233
§ II. — Règles spirituelles pour un prêtre qui aspire à la perfection	238
§ III. — Maximes spirituelles pour un prêtre	246
Pratique de l'amour qu'on doit à Jésus-Christ. Chap. I. — Combien	
Jésus-Christ mérite d'être aimé de nous, pour l'amour qu'il nous	
a montré dans sa passion	251
Chap. II. — Combien Jésus-Christ mérite d'être aimé de nous, pour	
l'amour qu'il nous a fait voir en instituant le Saint-Sacrement	
de l'autel	262
Chap. III. — Combien doit nous donner de confiance l'amour que	
Jésus-Christ nous a témoigné comme tout ce qu'il a fait pour nous.	272
Chap. IV. — Combien nous sommes obligés d'aimer Jésus-Christ. .	280
Chap. V. — Charitas patiens est. L'âme qui aime Jésus-Christ, aime	
à souffrir	289
Chap. VI. — Charitas benigna est. Celui qui aime Jésus-Christ aime	
la douceur.	299
Chap. VII. — Charitas non æmulator. L'âme qui aime Jésus-Christ	
ne porte point envie aux grands de la terre, mais seulement à	
ceux qui aiment Jésus-Christ plus qu'elle ne l'aime elle-même. .	306
Chap. VIII. — Charitas non agit perperam. Celui qui aime Jésus-	
Christ fuit la tiédeur et cherche la perfection. Les moyens d'y arri-	
ver sont 1 ^o le désir d'y parvenir; 2 ^o la résolution d'y travailler;	
3 ^o l'oraison mentale; 4 ^o la communion 5 ^o la prière.	313
Chap. IX. — Charitas non inflatur. Celui qui aime Jésus-Christ ne	
s'énorgueillit pas de ses avantages personnels; mais il s'humilie,	
et se réjouit même de se voir humilié par les autres	338
Chap. X. — Charitas non est ambitiosa. Celui qui aime Jésus-Christ	
n'a d'autre ambition que de posséder Jésus-Christ	345
Chap. XI. — Charitas non quærit quæ sua sunt. Celui qui aime Jésus-	
Christ aime à se détacher de tous les objets créés.	350
Chap. — XII. Charitas non irritatur. Celui qui aime Jésus-Christ ne	
s'irrite jamais contre le prochain.	369
Chap. XIII. — Charitas non cogitat malum, non gaudet super ini-	

quitate; congaudet autem veritati. Celui qui aime Jésus-Christ ne veut rien autre chose que ce que veut Jésus-Christ	376
Chap. XIV. — Charitas omnia suffert. Celui qui aime Jésus-Christ souffre tout pour lui: et spécialement les infirmités, l'indigence et le mépris	390
Chap. XV. — Charitas omnia credit. Celui qui aime Jésus-Christ a foi à toutes ses paroles	404
Chap. XVI. — Charitas omnia sperat. Celui qui aime Jésus-Christ espère tout de lui.	408
Chap. XVII. — Charitas omnia sustinet. Celui qui aime Jésus-Christ d'un amour ferme, ne cesse point de l'aimer au milieu de toutes les tentations et de toutes les désolations	416
§ I ^{er} . — Des tentations	420
§ II. — Des souffrances morales	430
RÉSUMÉ. — Des verbes dont il est question dans cet ouvrage, et dont la pratique est nécessaire à celui qui aime Jésus-Christ	444
Visites au Saint-Sacrement et à la sainte Vierge pour chaque jour du mois. PREMIÈRE PARTIE — Introduction	453
Première visite.	463
Deuxième visite	466
Troisième visite.	468
Quatrième visite	469
Cinquième visite	471
Sixième visite	472
Septième visite.	474
Huitième visite.	475
Neuvième visite	477
Dixième visite	479
Onzième visite.	481
Douzième visite.	482
Treizième visite	484
Quatorzième visite	486
Quinzième visite	488
Seizième visite.	490
Dix-septième visite.	491
Dix-huitième visite	493
Dix-neuvième visite.	495
Vingtième visite	497
Vingt et unième visite.	499
Vingt-deuxième visite.	501
Vingt-troisième visite.	502
Vingt-quatrième visite.	504
Vingt-cinquième visite	506

Vingt-sixième visite	509
Vingt-septième visite	511
Vingt-huitième visite	513
Vingt-neuvième visite	515
Trentième visite	517
Trente et unième visite	520
DEUXIÈME PARTIE. — Divers opuscules relatifs au Saint-Sacrement. I. —	
Actes de dévotion qu'on peut faire dans les visites au Saint-Sacrement et à la bienheureuse Vierge Marie.	523
II. — Acte pour la sainte communion	529
III. — Aspirations d'amour à Jésus dans le sacrement	544
IV. — Aspirations dévotes à faire avant et après la communion	559
V. — Demandes à faire au Saint-Sacrement	568
VI. — Oraison de saint Bonaventure au Saint-Sacrement	570
VII. — Oraison à la très-sainte Vierge.	571

FIN DE LA TABLE DU TREIZIÈME VOLUME DES OEUVRES, DEUXIÈME DE LA PARTIE
ASCÉTIQUE.

